TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 302 MERCREDI 1er JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'agence et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — (4e page) 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE PETIT BASTIAIS
A SES ABONNÉS,
A SES CORRESPONDANTS,
A SES LECTEURS,
A SES AMIS.

1913

A l'heure où ces lignes paraîtront, l'année nouvelle sera déjà parmi nous.

Fidèles à la tradition, nous n'aurons plus alors sur nos lèvres que des vœux, des sourires, des baisers.

Les enfants recevront des jouets, des caresses, des gâteries, des étrennes.

Ceux que l'âge pourra rendre plus sévères consacreront une formule spéciale à l'expression de leurs sentiments... Mais il faudrait plus d'un volume pour transmettre, aux âges qui nous suivront, tous les souhaits qui seront formulés.

Et nous, sans rechercher des mots inutiles ou des phrases banales, nous souhaitons à nos aimables lectrices, à tous nos lecteurs en somme toutes les joies du cœur et du foyer, la richesse du sentiment, la force et l'énergie dans l'amour et le devoir, l'or, l'encens et la myrrhe des rois mages, l'innocence dans la vertu, la puissance des idées dans le domaine du vrai et du juste, la noblesse de l'âme dans la vérité, et tous les trésors de la fortune si doucement rêvée

Cependant, pour que la joie soit à son comble, souhaitons à la France la gloire de son nom, l'éclat de son prestige, et à l'Ile bien-aimée son assainissement moral et matériel !...

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 51 m. — Coucher, 3 h. 57 m.
Dernier quart, le 30 — Nouv. Lune le 6.
Fête d'Aujourd'hui : Circoncision.
Fête de Demain : Saint Basile.

Au Fil de l'Heure

« Aux glaneurs de pensée, immense un champ [s'offrait. »

Fin novembre. — Entre une tournée triomphale en Angleterre et une randonnée glorieuse en Amérique, Sarah Bernhardt — quelques jours — s'est arrêtée. Elle a voulu, avant sa longue absence, revoir les siens, retrouver les familiers qui vivent dans son ombre, et surtout reprendre contact avec ce public parisien qui l'acclame, dès qu'elle paraît, et la suit, quand elle s'éloigne, d'un souvenir et d'un regret. A l'annonce de son passage, son théâtre, en quelques heures, s'est loué. Pour la matinée de ce jeudi de novembre, on peut voir dès onze heures, sur la place du Châtelet, « la queue » dérouler son long serpent, jusque sur le quai. Ce sont les habitués des hauteurs, « les abonnés » des galeries supérieures, ceux qui vont au théâtre, non pour être vus, mais pour voir. Et ce ne sont pas les moins connaisseurs, ni les moins entendus. Il y a là de vieux Parisiens qui ont connu Sarah à ses débuts et que l'on entend au passage, raconter des anecdotes : il y a de braves femmes en « cheveux, » évadées pour quelques heures de leur vie monotone et courageuse, et qui emporteront, pour des jours et des jours, des lambeaux de poésie. Il y a des midinettes gentilles, à l'âme sentimentale, auxquelles on a donné la permission de l'après midi et qui, aujourd'hui, se passeront de déjeuner...

Sarah-Bernhardt aime les humbles, les modestes. Tout à l'heure, à travers la glace de sa limousine, elle jettera un regard attendri sur ces gens qui attendent debout, depuis trois longues heures, sous le brouillard froid, la joie de la voir paraître.

Lorsqu'elle paraît enfin, sous les voiles que savamment elle enroule autour de sa silhouette, restée si jeune, c'est l'âme même de la foule qui va vers elle, l'âme de cette foule que, magicienne sublime, elle a conquise... il y a longtemps

Meurtrières de tant d'autres talents, les années ont passé... Quand Sarah Bernhardt laisse tomber de sa bouche inspirée, ainsi que des perles, d'or, les mots qu'elle idéalise — quand elle se dresse, superbe de fureur, jetant ces cris de rage qui font frémir — quand elle offre voluptueusement son corps à l'étreinte amoureuse — quand elle balbutie les plaintes de l'agonie, d'une voix qui sait n'être plus qu'un souffle, quand, enfin, elle tombe rigide, écroulée dans sa robe comme dans un suaire, qui donc oserait parler d'âge ! Son génie renverse d'un coup d'aile les années accumulées. Elle n'est pas une artiste, elle est l'incarnation de l'art, que le temps ne peut atteindre. C'est vers cette Figure unique que vont les acclamations d'une salle en délire, vers Elle que jaillissent les fleurs rares de l'orchestre et tombent les humbles bouquets de l'amphithéâtre, vers Elle que s'en vont, émus et sincères, les souhaits de retour.

Elle reste l'idole du public parisien, comblé cependant de tout ce qu'il y a par le monde d'art et de beauté, car nul ne lui ressemble ni l'égale. Ainsi que disait d'elle, Théodore de Banville : « Elle dit les vers, comme l'oiseau chante, comme le vent soupire, comme l'eau murmure... »

Quinze décembre. — Au coin d'une rue débouchant sur un boulevard populeux, un rassemblement arrête les passants qui se hâtent. Il n'est causé ni par un accident nouveau, ni par une des coutumières querelles des soirs de dimanche. Aucun mauvais plaisant n'a bousculé la charrette d'une marchande de Quatre Saisons, aucun cocher de fiacre « n'engueule » le client au pourboire grincheux, sur le trottoir, un gardien de la paix semble ignorer l'attroupement. Autour d'un espace vide, qu'ils nous cachent, des gens, sérieusement, gravement, une feuille en mains attentent. Approchons-nous... Rien n'est plus pittoresque à voir que ces passants de tout âge, groupés en cercle, autour de quelque troubadour qui lance dans Paris, la chanson nouvelle. Une chanson !... Pour ce peuple un tantinet léger, c'est un rayon de soleil empris onné dans quelques strophes, c'est, au fond des logis obscurs, un parfum de printemps subitement éclos ; c'est dans l'atmosphère anémiante des ateliers, le souffle qui soulève les papillons d'or des songes. Une chanson !... C'est l'excuse des miséreux qui, pour tendre la main, s'en vont, jetant dans la brume des soirs d'hiver leurs notes chevrotantes ; c'est, ce qui, mieux qu'une plainte ou une prière, éveille la pitié et délie les bourses.

Il n'est donc pas étonnant que les ménestrels parisiens, ces bohèmes de la musique, soient entourés d'un auditoire attentif. Approchons-nous... Cherchons à voir, entre les têtes pressées, la bizarre physionomie des chanteurs... Horreur et profanation ! Au lieu du couple pittoresque qui, d'ordinaire, râclant du violon et pinçant de la guitare, attaque la ritournelle, c'est, bien calé sur une table, un gramophone au vaste cornet qui clame en notes nasillardes : « J'ai engueulé le patron... »

Nini Boffet, joyeuse Cigale des rues et des cours, et vous tous, vieux chansonniers qui fîtes les délices du Chat Noir, qu'êtes-vous devenus ? Les dieux s'en vont, puisque aujourd'hui, c'est devant le plus insupportable instrument, que les badauds parisiens font leur éducation musicale.

...Dans la lumière mourante de ce crépuscule de Décembre, exceptionnellement doux, cette négation de toute poésie est vraiment pénible, et l'on se prend à déplorer, malgré soi, le Progrès envahisseur qui, d'une main lente mais sûre, repousse dans l'ombre tout le pittoresque Autrefois.

Fin Décembre. — Doucement, égrenant ses dernières heures, l'année s'en va. Elle a, comme ses sœurs déjà oubliées, apporté à chacun sa part de joies et de peines. A l'horizon des nations troublées, elle a accumulé de noirs soucis, qui pour l'instant font trêve. Mais son règne est fini et elle s'en va, indifférente, léguant le fardeau des responsabilités à l'année qui suivra.

Dans le tourbillon de la vie parisienne, son départ n'est qu'un événement sans importance. Entre les joies bruyantes du Réveillon et les convoitises qu'éveille la fête des Etrennes, il n'y a guère de place pour les réflexions philosophiques. Tout célèbre déjà l'année nouvelle. Sur les Boulevards, s'est abattue la nuée braillarde des camelots. Le jouet nouveau, le calendrier amusant, l'éléphant blanc porte-bonheur, partout vous poursuivent et vous obsèdent.

Rue de la Paix, dans le cadre harmonieux et sobre des vitrines, les joyaux rares éblouissent. Pour présenter leurs sucreries à des bouches gourmandes, les grands confiseurs se sont inspirés de l'art le plus pur et ont copié des chefs-d'œuvre. Chez Lachaume et Vaillant, toutes les fleurs du défunt Avril sont reveuues ; les pêchers nains, qu'en miracle à Senlis, se couvrent de pétales roses, et les lilas tendent leurs grappes embaumées.

Ailleurs, le souci de faire mieux qu'une Maison rivale, a fait revivre toute une légende dorée. Le hall d'un grand magasin, sous des tentures bleu de nuit, que nuancent suavement des lueurs d'apparition, s'est transformé en un vieux village de Lorraine. Autour de la table où trône l'oie traditionnelle, des enfants dansent gaiement ; et Jehanne la guerrière et le bon Saint-Nicolas ont l'air de commander à l'orchestre invisible qui joue des rondes naïves, de vieux Noëls.

... Déjà oubliée, déjà lointaine, perdue dans la grisaille de la pluie

---

22 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique

par RENÉ GROUGÉ

VII

LA MORT RÔDAIT

— Pourquoi vous complaire en ces mauvais rêves ? Ne sommes nous pas désormais l'un à l'autre, puisque ce terrible événement vous a rendue libre ? Libre !... Sans doute !... Enfin, nous reparlerons de cela... plus tard... lorsque j'aurai obtenu de vous un serment... Vous n'iez me jurer sur la mémoire de notre enfant que, quoiqu'il arrive, vous ne trahirez jamais le secret de mon existence cachée... vous ne ferez savoir à nul être humain que la baronne de Varville vit... qu'elle n'est pas morte ainsi qu'on le croit !

Roger eut un instant de stupéfaction ; puis, par un geste signifiant qu'il n'oublierait sans vouloir comprendre :

— Sur la mémoire de notre Susanne, je le jure !

— Et vous exigerez à votre tour un même serment de Jaspineau ?

— Je réponds de Jaspineau comme de moi même. Il ne parlera pas !

— C'est bien !... Il était revenu qu'il en fut ainsi, car un suicide avorté rend toujours un peu ridicule, et peut-être cependant le courage me manquerait-il pour en tenter à nouveau l'épreuve.

— Non... ne faites plus jamais cela !... Ne pensez désormais qu'à vivre, à devenir ma douce compagne. Car moi aussi, je veux obtenir de vous cette promesse !

Il perdit affectueusement son visage vers celui de la jeune femme pour y puiser la parole qu'il en attendait... Mais elle sourit sans répondre, et déposa seulement sur le front du marin un long et profond baiser. Le soir vint. Quand on fut l'heure où l'on servait d'habitude le dîner dans l'humble maison qui servait de refuge à Roger de Ferrières, celui-ci se leva :

— Ce brave Jaspineau abuse vraiment de la discrétion, fit-il. Voulez-vous me permettre de pousser jusqu'à la Garde Guérin, afin de le prévenir que nous l'attendons pour préparer le dîner.

— Allez, oui, allez vite ; mais embrassez-moi d'abord, non en amant, simplement en ami.

Il s'agenouilla devant elle, et resta une grande minute les lèvres collées à son front.

— A tout à l'heure ! fit-il en se relevant.

— A tout à l'heure ! répondit-elle d'un ton énigmatique.

La main sortit, attira simplement la porte derrière lui, et se dirigea rapidement vers la route. Une demi-heure après, il revenait accompagné de Jaspineau qu'il avait trouvé endormi sur la bruyère. Mais, dès le seuil, il trébucha de surprise...

La petite pièce où, quelques instants auparavant, il a quitté Jeanne, où ils ont échangé un long, un mystérieux baiser... où, pourtant, la jeune femme lui a dit : A tout à l'heure. La petite pièce est vide. Vainement l'officier, hors de lui, fouille t il le lit, renverse t il les meubles, appelle t il à haute voix la disparue. Rien... Jeanne s'est enfuie. Déjà, des mots injustes montant à ses lèvres, une sourde colère contre l'ingrate. Mais sur la table, en pleine lumière, une lettre fermée attire son attention. Il la saisit, rompt l'enveloppe, et reste muet de saisissement. Voici ce que courent la douloureuse missive :

« Mon Roger, Tout à l'heure, en répondant à vos caresses, je vous ai menti. Ma volonté formelle, irrémissible, est de m'en aller, de disparaître. Pour l'un comme pour l'autre, il vaut mieux que nous ne connaissions rien d'un passé maudit. Vous êtes marié. Vous avez devant vous une carrière à poursuivre, des honneurs, des galons, des perspectives de gloire. Oh ne marche brevement au feu que lorsqu'on a le cœur libre. Et d'ailleurs, un serviteur de la patrie ne doit pas s'embarrasser de vieilles maîtresses. Je suis morte pour tous, mais surtout pour vous, Roger. Dites-vous bien que j'aurai été un incident de votre existence, un bref et malheureux roman dont on évoque parfois le fugitif souvenir sans y attacher autrement d'importance. Je fais simplement mon devoir... Faites bravement le vôtre. Et souvenez-vous de votre serment. Adieu ».

— Ce sont des nouvelles de l'enfant de Mme de Varville, fait étourdiment Jaspineau, surpris de l'accablement de son maître.

— Non !.. Susanne de Varville est perdue !...

— Et Mme la baronne ?

— Pour tout le monde, la baronne est morte !

— Alors, nous... qu'allons-nous faire ?..

— Suivre le devoir tracé par une sainte... Demander de service en mer... et aller chercher à l'autre bout du monde l'un de ces deux trophées entre lesquels tient la vie d'un soldat : La croix de bois ... ou la croix d'honneur !

VIII

MEURE LES DENTS DU LOUP

Ce qu'était devenue Susanne de Varville, nos lecteurs s'en doutent déjà... La frêle créature dont la disparition déchaînait une telle succession de désastres sur les hôtes de la villa Kermaria, la victime sacrifiée par le baron Charles de Varville à sa colère irréfléchie... l'enfant chérie de Jeanne, enfin, se trouvait entre les mains de couple bizarre formé par Dolphine Meschin et Philéas, dit Sardanapale. Ah ! l'exécution du plan conçu par les bandits n'avait été, une fois dénié, ni longue, ni difficile...

Un matin de mois de mars, Dolphine s'était rendue dans les bois de Sèvres, où elle avait fait ample provision de champignons de toutes sortes... Rentrée chez elle, elle prépara, avec l'aide de son associé, une horrible savamment composée de champignons comestibles au milieu desquels elle glissa quelques uns des dangereux cryptogames de sa récolte. Elle expédia le tout à Chassey, et attendit.... Sept jours après, une lettre bordée de noir parvenait rue de Christine... C'était du curé de Chassey :

« Malheur, écrivait le prêtre, un grand malheur vient d'atteindre l'enfant connu lui sous le seul nom de Susanne, et dont la déplorable situation est, regrette, le don d'émouvoir votre plus... Sa mère, la mère Sobrier, est morte, après l'absorption d'un plat de champignons au milieu desquels s'est trouvé par hasard quelques-uns de vénéneux... L'infortunée laisse malheureusement deux orphelins : son petit-fils, Maurice, excellent sujet dont je me charge, et la petite Susanne, votre protégée...

A suivre

atisfaisable, doucement l'année s'en va. Heureux ceux pour qui elle n'eut point d'histoire ! Heureux qui pourra, la recherchant parfois dans le passé, ne puiser, dans la suite des jours vécus, que des souvenirs réconfortants, pour marcher d'un pas vaillant et ferme vers l'Avenir.

F. N. M.

Paris, 28 décembre.

Réceptions du Jour de l'An

M. le *Général Brundsaux*, gouverneur de la Corse, ne recevra pas à l'occasion du Jour de l'An.

Il n'y aura pas de réceptions officielles le 1er janvier prochain à la *Sous-Préfecture*.

MM. le *Premier Président* et le *Procureur Général* ne recevront pas le 1er Janvier.

MM. le *Président du tribunal civil* et le *Procureur de la République* ne recevront pas à l'occasion du Nouvel An.

M. le *Maire de Bastia* ne recevra pas à l'occasion du 1er janvier.

Ajaccio

Il n'y aura pas de réceptions officielles à la *Préfecture*, à l'occasion du 1er Janvier.

Calvi

Le *Sous-Préfet de Calvi* a l'honneur d'aviser Messieurs les Fonctionnaires de la ville qu'il n'y aura pas de réceptions officielles à la Sous-Préfecture le Premier Janvier.

Corte

Le *Sous-Préfet* de Corte a l'honneur d'aviser Messieurs les Fonctionnaires de la Ville qu'il n'y aura pas de réception officielle à la Sous-Préfecture le Premier Janvier.

Un Hôtel à Calvi

Calvi, le 28 décembre 1912.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

En réponse à l'entrefilet paru aujourd'hui même dans votre estimable journal au sujet de la construction d'un hôtel à Calvi, je tiens à faire remarquer à votre honorable correspondant que ce n'est pas soixante chambres, comme il le suppose, que comprendra l'hôtel projeté, mais trente chambres au maximum.

Ce nombre pourra être augmenté par la suite, *on fut et à mesure des besoins*. Enfin, il ne s'agit pas d'édifier ici un hôtel « prétentant un certain luxe, » mais simplement « confort moderne.

» Au surplus, et ainsi que je l'ai dit, tout cela n'est qu'un simple projet que la société — anonyme — qui sera prochainement constituée *devra mettre au point*.

J'ajoute que l'affaire est en très bonne voie, un assez grand nombre d'actions étant déjà souscrites.

Un compatriote, qui possède un important hôtel sur le continent, a même sollicité la direction du futur hôtel.

Bref, tout porte à croire que ce projet aboutira prochainement.

C'est à souhaiter, car la construction d'un hôtel à Calvi marquera une étape vers le relèvement économique de notre pays — par le tourisme — relèvement auquel tous les bons Corses travaillent avec une si belle ardeur et un si noble désintéressement.

Veuillez agréer, etc.

Pierre CAPIFALI.

Le Grand Bar Noel
A SES AMIS, A SES CLIENTS

L'AFFAIRE de la rue du Colle

Le Mystère est enfin éclairci

A la suite des nouvelles arrestations que nous avons annoncées dans notre numéro d'hier, nous nous sommes rendu au Cabinet d'instruction où, sur notre demande, on a voulu nous communiquer les résultats de l'enquête.

Les assassins de l'infortunée Marguerite Dumont sont bien les nommés Bour et Franceschini, dit le Kiki.

Ce dernier, redoutable souteneur, avait longtemps vécu à Toulon aux crochets de la fille Dumont.

Mais cette malheureuse femme, lasse d'entretenir l'apache susnommé, le quitta, et, comme cet individu la menaçait de revenir auprès de lui, elle s'enfuit et vint se réfugier à Bastia.

Quelques mois après, Franceschini, sous mandat d'arrêt du Parquet de Toulon pour vol, arrivait lui-même à Bastia, où il retrouva son acolyte habituel, le sieur Bour, qui lui aussi avait débarqué à Bastia à la suite de ses démêlés avec la police toulonnaise.

Comme Franceschini se disposait à partir pour Buenos-Aires, il jugea indispensable avant son départ de se venger de la trop volage Margot.

Dans la nuit du 19 novembre lui et Bour s'introduisirent dans l'immeuble habité par la fille Dumont, et se cachèrent dans une chambre située au-dessus de la sienne et dont ils s'étaient procuré la clef.

Puis quand ils jugèrent le moment propice, ils descendirent frapper à la porte de la fille soumise. Celle-ci dut ouvrir sans méfiance croyant sans doute à la visite de quelque « client. » Elle était aussitôt saisie et à ranglée par les deux misérables qui, avant de s'enfuir, s'approprièrent le peu d'argent que pouvait avoir Margot dans sa chambre.

Tels sont les faits qu'a révélé l'instruction à la charge de ces deux sinistres individus.

Un désenvoûté bastiais et sa maîtresse, sur qui pèsent des soupçons d'avoir procuré aux assassins la chambre du guet-apens ont été, comme nous l'annoncions hier, arrêtés eux aussi et écroués.

THÉATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, en matinée :

BAL MASQUÉ

3e et 4e acte

CAVALLERIA RUSTICANA

Opéra en 2 actes de Mascagni

Santuzza,	Mme de Benedetto.
Lola,	Mlle Gargiulo.
Turriddu,	M. Vigliecs.
Alfio,	M. Bartolini.
Mamma Lucia,	Mme Santi.

Ce soir

Dernière représentation de

LA BOHEME

Mimi,	Mlles Ambonetti.
Musetta,	Bagnasco.
Rodolphe,	MM. Ezio Nazzoli.
Marcel,	Bortolani.
Schaunard,	Bartolini.
Colline,	Bachini.
Benoît,	Cavaciocchi.
Alcindor,	id.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES VÉTÉRANS. — Les vétérans retraités doivent adresser au trésorier leur certificat de vie, du 1er au 8 janvier.

La pension pour 1913 est fixée à 15 fr. pour les Vétérans et à 27 fr. pour les Sociétaires.

Les mandats ne seront remis qu'autant que la cotisation de l'année 1913 aura été payée (Un franc).

Le Président, T. STRETTI.

ASSOCIATION DES PETITS RETRAITÉS. — Réunion de tous les petits retraités, dimanche 5 janvier 1913, à la Mairie, à 9 heures du matin.

Présence indispensable.

GENDARMERIE

15e Légion 1er

Tableau d'avancement

L'Inspecteur Général du 5e arrondissement de Gendarmerie a arrêté ainsi qu'il suit le tableau d'avancement des sous-officiers, brigadiers et gendarmes :

Pour l'emploi d'adjudant

Algeni, maréchal des logis-chef à Calvi.
Richard, id. à Corte.

Pour l'emploi de maréchal des logis à cheval

Lozi, maréchal des logis à Olmeta.

Pour le grade de brigadier à cheval

Cayand, gendarme à cheval à Sartene.

Jonassen,	id.	à Ajaccio.
Calmel,	id.	à Sartene.
Chouvet,	id.	à Corte.
Bonnard,	id.	à Calvi.
Gadal,	id.	à Belgodere.
Lambert,	id.	à Belgodere.

Pour l'emploi de maréchal des logis chef à pied

Doucet, maréchal des logis à pied à Serra.
Leca, id. à Ghisoni.

Pour l'emploi de maréchal des logis à pied

Lvsenne, brigadier à pied à Pont-de-l'Ortolo.

Belsol,	id.	à Murato.
Grimaldi,	id.	à Saint Laurent.
Orsini,	id.	à Bastia.
Labrou,	id.	à Propriano.
Annouilès,	id.	à Olmi-Capella.
Guernigou,	id.	à Coti Chiavari.
Domartini,	id.	à Solenzara.
Baros,	id.	à Moltifao.
Blanchard,	id.	à Sartene.

Pour le grade de brigadier à pied

Vay, gendarme à pied à La Porta.

Cachet,	id.	à Bastia.
Moulin,	id.	à Ste-Marie Siochè.
Dinand,	id.	à Ajaccio.
Santoni,	id.	à Vivario.
Coudere	id.	à Antisanti.
Guevannoni,	id.	à Canari.
Ferrandi.	id.	à Zviava.
Augé,	id.	à Rogliano.
Damiani,	id.	à Canari.
Gualinelli,	id.	à Bonifacio.
Ditcharry,	id.	à Venzolasca.
Bracconi,	id.	à Murato.
Cristiani,	id.	à Moltifao.
Grisoni,	id.	à Pero Casevecchie.
Orlandi,	id.	à La Porta.
Hulot,	id.	à Zonza.

Pour le grade de maréchal des logis 2e secrétaire du Trésorier

Orsini, brigadier à pied à Bastia.

Chemins de Fer Départementaux

Marche des trains à partir du 1er Janvier 1913

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer la Public que l'horaire des trains subira d'importantes modifications à partir du 1er janvier 1913, par suite de la création des trains directs nos 21 et 22 entre Bastia et Ajaccio et vice versa.

Ces nouveaux trains à marche rapide ne s'arrêteront qu'aux principales gares du Réseau. Ils ne prendront aux gares de départ et d'arrêt, que des voyageurs ayant à effectuer un parcours d'au moins 33 kilomètres.

Le nombre de places étant limité, les voyageurs auront la faculté de retenir leur place à l'avance, au départ de Bastia et d'Ajaccio, moyennant le paiement d'une taxe de location de 0.50 par place.

Dans les gares intermédiaires du parcours, les voyageurs ne pourront être admis dans ces trains que jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Ces places seront attribuées d'abord aux voyageurs qui se seront fait inscrire sur un registre spécial déposé dans ces gares et dans l'ordre de leur inscription.

Train n° 21 de Bastia à Ajaccio

Départ de Bastia, 11 h. 45 m., Casamozza, 12 h. 23, Ponte-Novo, 12 h. 56, Ponte-Leccia, 13 h. 13, Soveria, 13 h. 54, Corte, 14 h. 36, Venaco, 14 h. 49, Vivario, 15 h. 21, Vizzavona, 15 h. 57, Bocognano, 16 h. 21, Ucciani, 16 h. 48, Ajaccio, arrivée 17 h. 45.

Train n° 22 d'Ajaccio à Bastia

Départ d'Ajaccio, 11 h. 45, Mezzana, 12 h. 6, Ucciani, 12 h. 32, Tavera, 12 h. 3, Bocognano, 13 h. 29, Vizzavona, 13 h. 56, Vivario, 14 h. 23, Venaco, 14 h. 50, Corte, 15 h. 21, Soveria, 15 h. 43, Ponte-Leccia, 16 h. 21, Barchetta, 16 h. 54, Casamozza, 17 h. 10, Bastia, arrivée 17 h. 45.

Les modifications apportées à la marche des autres trains sont les suivantes.

1er Départs de Bastia

Train n° 3 sur Ajaccio et Calvi 6 h. 35 au lieu de 6 h. 35.

Train n° 9 sur Ghisonaccia 8 h. 25 au lieu de 8 h. 34.

Train n° 5 sur Ajaccio 12 h. 5 au lieu de 12 h. 2.

Train n° 11 sur Ghisonaccia 18 h. 55 au lieu de 18 h. 43.

Train n° 7 sur Corte et Calvi 15 h. 25 au lieu de 15 h. 41.

2e Départs d'Ajaccio

Train n° 4 sur Bastia et Ghisonaccia 6 h. 35 au lieu de 6 h. 39.

Train n° 6 sur Bastia et Calvi 12 h. 2 au lieu de 12 h.

Train n° 8 sur Corte 15 h. 35 au lieu de 15 h. 21.

3e Départs de Corte

Train n° 1 sur Ajaccio 5 h. 20 au lieu de 5 h. 32.

Train n° 3 sur Bastia, Calvi et Ghisonaccia 7 h. 40 au lieu de 7 h. 19.

4e Départs de Ghisonaccia

Train n° 10 sur Bastia, Calvi et Ajaccio 4 h. 45 au lieu de 4 h. 50.

Train n° 12 sur Bastia, Corte et Calvi 13 h. 40 au lieu de 14 h. 6.

5e Départs de Calvi

Train n° 14 sur Bastia, Ghisonaccia et Ajaccio 5 h. 5 au lieu de 5 h. 14.

Train n° 16 sur Bastia et Corte 14 h. 10 au lieu de 14 h. 3.

Pour l'horaire complet de ces trains consulter l'affiche placardée dans les salles d'attente de toutes les gares du réseau (Marche des trains au 1er janvier 1913, en vente dans toutes les gares. Prix : 0. 10).

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 31 décembre

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 13°, à midi + 14°5 ; à 6 heures du soir + 14° Maxima + 15° ; Minima + 13°.

Baromètre : 7 heures du matin, 770 mm, — midi, 770 mm. — 6 h. du soir, 770 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

Conseil général

L'ouverture de la 1re session des conseils généraux de 1913, qui devait avoir lieu le lundi 31 mars, est fixée au 14 avril.

Nouvelles militaires

D'après la toute récente loi sur la constitution des cadres et les effectifs de l'infanterie, qui vient d'être promulguée, le nombre des régiments d'infanterie est porté à 173, et celui stationné en Corse aura un nombre variable de bataillons à 4 compagnies.

Académie de médecine

L'académie de médecine a attribué la médaille d'argent pour le service des épidémies à M. le docteur Clavaldini, d'Ell-Arrouch.

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur des services pénitentiaires a été accordée à MM. les gardiens ordinaires : Clavaldini Napoléon, à Lambaia, et Tomi Jean, à Bernonighia.

A Saint Antoine

Les Bastiais apprendront avec plaisir qu'un digne prêtre, notre compatriote, qui a été pendant plusieurs années attaché à l'une des plus importantes paroisses de Marseille, s'est installé au couvent de Saint-Antoine, et que le service religieux y est assuré très régulièrement : messes tous les matin à 7 heures 30, le dimanche, salut à 2 heures 30.

Nouvelles maritimes

M. Paoli Félix-François, agent technique de 3e classe, est promu à la 1re classe ; — M. Manfredi Jean, tôlier à Toulon, est appelé à continuer son service à l'arsenal de Sidi Abdallah.

Outrages et menaces

L'agent Poggi J.-C., de service hier à la Citadelle, y faisait la rencontre fortuite du détenu Leili Sauveur qui, de retour de l'instruction, regagnait la maison d'arrêt.

Ce jeune insoumis exprima à l'agent le regret de se trouver entre deux gendarmes, le traita de lâche et d'assassin, « car ailleurs, avec la libre mouvement de ses bras, il en aurait fait sa victime » et déclara, enfin, qu'un jour viendrait qui lui permettrait d'assouvir sa haine.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. Luciani, Place des Terrasses.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Avis

Le docteur *P. BATTAGLINI* a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Etrennes

Produits du pays de la grande Maison François Mattei :

Cidrette confits.
Liqueur Cédratine.

Expéditions par colis postaux.

Avis

On désire acheter luzerne 2e coupe
Faire offres gérant Domaine Monteoro, 3, Place Saint Nicolas.

Faïence-Porcelaine-Verrerie

Grande Liquidation.
Voir l'annonce à la 4e page.

A vendre

Vaches laitières en pleine lactation 13, rue de l'Opéra.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

Terrines de merles

Les terrines de merles cuites, préparées par Mlle Joséphine Giulicelli, sont très demandées à l'occasion des Fêtes de la Noël et du Jour de l'An.

De Sartene à Bonifacio, Portovecchio et Ghisonaccia

La Société des *Messageries Automobiles Corses* faisant le service postal quotidien entre Sartene et Ghisonaccia a l'honneur de prévenir les voyageurs qu'elle a apporté à ce service des améliorations sensibles.

Par suite de l'établissement d'un garage à la gare de Ghisonaccia, l'automobile partira trois fois jours à heure fixe de la gare à Bonifacio (1 heure de l'après midi) et sera munie d'un coupé confortable.

La belle voiture faisant ordinairement le service entre Bonifacio et Sartene continuera à offrir le même confort et la même sécurité, quoique voyageant de nuit.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00002

BOURSE DE PARIS

30 déc. — 31 déc.
Rentes 3 0/0 anciens . 89 90 — 89 30
— 3 0/0 amortis. . 93.45 — 93.60
ex-coupon.

TABLEAU D'AVANCEMENT de la MAGISTRATURE

Paris, 31 décembre.

Le tableau d'avancement de la magistrature, pour l'année 1913, paraîtra demain au *Journal Officiel*

M. Auberi, conseiller à la Cour d'appel de Bastia, est inscrit avec le numéro 5.

M. Gabrielli, conseiller à la Cour d'appel, est inscrit avec le numéro 37.

Vannier de Morelli, juge de 2e classe au tribunal civil de Bastia.

Rocca Serra, substitut de 2e classe du procureur de la République d'Ajaccio.

Ambrogi, président de 3e classe du tribunal de Calvi.

Giudicelli, juge suppléant au tribunal de 1re instance de Corte.

CONSEIL DE PRÉFECTURE de la Corse

Paris, 31 décembre.

M. Nardini, conseiller de préfecture, à Ajaccio, remplira, pendant l'année 1913, les fonctions de vice président du Conseil de préfecture de la Corse.

Eaux et Forêts

Paris, 31 décembre.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les nominations suivantes :

M. de Lapasse, conservateur des forêts à Ajaccio, est appelé aux mêmes fonctions, à Bordeaux.

M. Lescuyer Charles-Joseph, inspecteur des eaux et forêts, à Bastia, est nommé conservateur des forêts de 4e classe, à Ajaccio.

M. Varsini, inspecteur adjoint des eaux et forêts, à Vico, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

NOTARIAT

Paris, 31 novembre.

Le *Journal Officiel* publie la nomination de M. Marselli comme notaire, à Moltifao, en remplacement de M. Morazzani.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 31 décembre.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

M. Raymond Poincaré, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil de la situation internationale.

Légion d'honneur

Le Président de la République a signé plusieurs décrets de promotions et de nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Nouvelles Universitaires

Paris, 31 décembre.

M. Casabianca, commis aux écritures, au lycée de Bastia, est désigné pour occuper le même emploi au lycée d'Oran.

M. Nicolas, commis aux écritures, au lycée du Puy, est nommé à Bastia.

M. Baculard, surveillant d'internat, est nommé répétiteur au lycée de Bastia.

L'égion d'honneur

Ministère de la Guerre

Paris, 31 décembre.

Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du Ministère de la Guerre :

Sont élevés à la dignité de Grand Officier

Les généraux de division Bizot et Gaudin,

Le médecin-inspecteur général Delorme.

Au grade de Commandeur

Les généraux de division Ozenhier, Faurie, Sordet, Abaut, Clément de Grandprey, Franchet d'Espérey.

Les généraux de brigade Tariel, Terme, Simoutre, Leithiez, Lézutier, Peterin, de Seroux, Saski, Grillot, Franck, Colonna de Gozvelina.

Le contrôleur général Gabouriau.

Les colonels Sales de Banières, Germain, Goudard.

L'intendant militaire Glands.

Les médecins-inspecteurs Schneider, Primet.

Au grade de Chevalier

Le capitaine Pieri, de la 14e légion de gendarmerie.

L'officier d'administration Gaelfucci, près le conseil de guerre de Limoges.

L'officier d'administration Bozzi, à l'établissement pénitentiaire de Tunisie.

Le lieutenant Mattei, du 2e rég. territorial.

Le capitaine Giovannoni du 33e rég. terr.

Le capitaine Constantini, du 104e rég. terr.

Le capitaine Rossi, du 113e rég. terr.

Sont promus ou nommés au *titre civil :*

A la dignité de Grand'Officier

M. Marillon, président de l'Union des Sociétés de Tir.

Au grade de Commandeur

M. Rousseau, secrétaire général du Ministère de la Guerre.

Au grade d'Officier

M. Robaglia, ingénieur des chemins de fer de ceinture.

Au grade de Chevalier

M. Quilichini, agent comptable des Colonies.

Ministère de la Marine

Parmi les promotions et nominations dans la Légion d'honneur, du Ministère de la Marine, *au titre civil*, nous relevons les suivantes :

Au grade d'Officier

M. Barthélemy, capitaine au long-cours, commandant le paquebot *Charles-Roux*.

Au grade de Chevalier

MM.

Tetreau, avocat au Conseil d'Etat.

Gout, capitaine au long-cours, commandant le paquebot *Djurdjura*.

Ambrosini, armateur à Dunkerque.

Dechau, directeur de l'exploitation de la Compagnie des Messageries Maritimes.

Crozet, ex mécanicien en chef de la Compagnie des Messageries Maritimes, maire de La Ciotat.

Manneci, capitaine au long-cours, commandant le paquebot *Sidi Brahim*.

Delaunay, patron du canot de sauvetage de Calais.

Arnaud, inspecteur général de l'exploitation de la Compagnie P.-L.-M.

AUTOUR de L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. RIBOT *a rendu sa visite* à M. POINCARÉ

Paris, 31 décembre.

L'entrevue annoncée de M. Ribot, sénateur du Pas-de-Calais, avec M. Poincaré, président du Conseil, a eu lieu dans la soirée.

M. Ribot est arrivé au Quai d'Orsay, à 5 heures du soir ; il en est sorti à 6 h. 40.

L'entretien des deux hommes d'Etat est destiné à rester confidentiel.

Médaille militaire

Paris, 31 décembre.

La Médaille Militaire a été conférée aux dénommés ci-après :

Rulfet, adjudant au 163e.

Quilichini, maréchal des logis à la 15e légion.

Panzani, brigadier, à la 15e légion.

Orsattoni, gendarme à la 15e légion bis.

Légion de la Corse

Rennoci, maréchal des logis chef, à Bastia.

Ciecoli, maréchal des logis chef, à Sainte-Marie Siochè.

Weissembach, maréchal des logis chef, à Vescovato.

Bucchini, maréchal des logis, à La Porta.

Pieatin, maréchal des logis, à Ajaccio.

Pulicani, maréchal des logis, à Rogliano.

Grimaldi, brigadier, à Saint-Laurent.

Costa, brigadier, à Corte.

Blondeau, brigadier, à Caporalino.

Battistelli, gendarme, à Vivario.

Richard, id. à Corte.

Paoli, adjudant-greffier de la prison militaire de Besançon,

Lovisoni, sergent-major à la prison militaire d'Alger.

Simonetti, sergent-major à l'atelier des travaux publics d'Orléansville.

Canavaggio, gendarme territorial à la 15e légion.

Natali, adjudant de réserve au régiment de Corse.

Padovani, préposé des douanes, à Nice.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Nouvel ajournement

Londres, 31 décembre.

A la réunion d'hier soir, les délégués Turcs se sont montrés de nouveau intransigeants, en ce qui concerne le vilayet d'Andrinople.

Les délégués Bulgares ont déclaré, d'une manière ferme et précise, que si les Turcs ne modifiaient pas radicalement leurs contre-propositions, notamment au sujet de la session d'Andrinople, ils valaient mieux rompre immédiatement les pourparlers.

En présence de cette attitude crâne et énergique des Bulgares, les délégués Turcs ont demandé un nouvel ajournement de 24 heures.

L'ajournement demandé a été accordé et la séance fut renvoyée à mercredi.

LES ARMEMENTS *austro-russes*

Paris, 31 décembre.

Les Gabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg vont commencer à causer demain au sujet de leurs armements respectifs.

Dans certains milieux diplomatiques on se montre très pessimistes sur les résultats de cet entretien.

On ne comprend guère, en effet, l'attitude de l'Autriche, s'il ne s'agit que d'une question de bluff.

AVIS DE DÉCÈS

M. Poldori, sous-brigadier des douanes en retraite, et Mme Poldori ;

Mlle Marie Poldori ;

M. J.-B. Poldori, commis des postes à Bastia, et Mme Poldori ;

Mlle Marie Poldori ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH POLIDORI

Maître d'équipage à bord du *Paul-Lecat* Cie des Messageries Maritimes

leur fils, père, frère et beau-frère, décédé à Marseille, le 29 décembre 1912, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à Bastia, jeudi, 2 janvier, à 10 heures du matin.

On se réunira au Nouveau Port (Hangars de la Compagnie Fraissinet).

Priez pour lui !

PATISSERIE PARISIENNE

Confiserie de luxe — SALON DE THÉ

ANTOINE AGOSTINI

5, Place Saint-Nicolas — BASTIA

Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Boîtes pour Mariage, Baptêmes et Premières communion, Liqueurs de marque, — Cédrats confits —

CHOIX D'UN CADEAU

A l'occasion du Nouvel An beaucoup de personnes sont à se demander quel est le cadeau qui pourrait bien être agréable à une jeune fille.

Comme dans toute chose il est bon de joindre l'utile à l'agréable, nous vous conseillons de vous adresser à Mme ROUBERT qui vous délivrera un superbe corset sur mesure.

Nous sommes certains d'être dans l'idée de la jeune fille, car le corset sur mesure lui donnera l'aisance dans les mouvements, l'élégance dans la démarche et permettra à sa toilette de s'adapter au corps d'une façon merveilleuse.

Mme ROUBERT, *4, Boulevard du Palais*, BASTIA, se rend à domicile sur demande.

Salon d'essayage chauffé

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcennay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïences, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents sans ou sous anesthésie. Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

VINS EXQUIS
et véritable Eau de vie de marc

provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, dont la réputation n'est plus à faire.

Ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis de Genovesella et de Malvoisie.

Vins fins, Rhums et Liqueurs de marques. — Parfumerie des maisons les plus renommées.

Maison M.A. RAFFINI
BASTIA, 38, Place Saint-Nicolas, 38, BASTIA
Médaille d'argent
au Concours Agricole de Paris 1911

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE

GRANDE LIQUIDATION pour CESSATION de COMMERCE

MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI

33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA

Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de *Vases à fleurs* et autres articles fantaisie

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Régulier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en Barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos arbres
Pêchers, Cerisiers, Rosiers, Vignes, Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Kaeklen à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Vanglioni, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

QUAND VOUS DOUTEZ
Profitez toujours de l'Expérience des autres

La recherche de l'amélioration nouveaux ne parlent-elle pas en faveur de l'EAU PRÉCIEUSE mieux que tous les arguments.

Monsieur, — Depuis plusieurs mois je souffrais horriblement d'une plaie à la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Dupuytren je résolus de l'essayer. J'ai suivi très régulièrement le traitement, et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.

Prosper QUESNEL, 55, rue Léon-Maître, Petit-Quevilly (France)

Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, dartres, eczémas doivent employer l'EAU PRÉCIEUSE qui leur assurera la guérison. Le traitement est simple et peu coûteux, se trouve dans les bonnes pharmacies.

Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénomination EAU PRÉCIEUSE.

Dépôt général à Rouen ; Pharmacie DUPUYTREN, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, Boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio Pharmacie Guidoni.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sébastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Fe. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilité. — Mises

Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 2 — JEUDI 2 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 30 pages, 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays, le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 55 m — Coucher, 3 h 58 m
Dernier quart, le 30 — Nouv. Lune le 6.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Basile.
Fête de Demain : Sainte Geneviève.

SABRE DE BOIS, FUSIL DE PAILLE...

CONTE POUR LES ÉTRENNES

Depuis huit jours, Fafa était sage comme une image, obéissant, studieux, poli. Il ne tirait plus la queue du chat ; ne s'essuyait plus le nez avec sa manche ; ne pleurait plus quand on faisait sa toilette ; n'entrait plus dans des colères trépignantes pour la moindre contrariété. La fine soie des blonds cheveux bouclés accadrant la frais'heur de son petit visage lui donnait une allure de petit saint Jean en sucre de pomme.

Fafa était sage parce que le premier jour de l'an approchait et que son papa devait renseigner le père Janvier sur la conduite du bambin. Le bonhomme mesurerait ses libéralités selon les mérites de Fafa, et n'était pas douteux.

Le jour attendu avec tant d'impatience arriva, et, quand on porta Fafa, drapé dans un chemin de multiples vers la cheminée où ses petits souliers étaient installés, il poussa de sauvages cris pointus de sa voix d'oiseau pipilleur, battit des mains, fit des éclats avec tant de bonheur que le petit lutin de la gaîté se servit du bout du nez de ce bébé comme tremplin pour faire des pirouettes et des cabrioles par tout l'appartement.

Il y avait dans la cheminée : *un sabre de bois, un fusil de paille, un mouton à roulettes.*

Fafa voulut qu'on l'habillât tout de suite. En deux temps, trois mouvements, il absorba sa tasse de chocolat et, pendant que sa bonne s'en fut au marché il joua au soldat. Il se donna lui-même des ordres, obéit, se gourmanda, exécuta des marches et des contremarches autour du salon, fit l'exercice, puis des manœuvres compliquées dans lesquelles il fallait monter à l'assaut du piano ; éviter les surprises d'un ennemi invisible, ou le mitrailler.

Mais tout à coup, Fafa s'avisa que la nature et le fusil ne sont pas l'apanage d'un seul guerrier et il fut bon d'être militaire. Il essaya d'abord d'imiter, avec son fusil, un artiste du nouveau cirque qui lançait vingt balles dans le goulot de vingt bouteilles lancées en l'air. Les bouteilles restaient intactes, le fond seul était brisé.

Fafa ne défonça aucune bouteille et en brisa une sur le parquet.

C'est alors qu'il eut l'idée d'être un chasseur intrépide, comme son père.

Il lui fallait un chien pour ce genre de sport ; le mouton à roulettes remplirait cet emploi : est-ce qu'il n'y a pas des chiens-moutons ?

Au bout d'une ficelle, Fafa tira son mouton docile, d'appartement en appartement.

La course n'était pas très glorieuse. Le chasseur eut beau faire le tour des chaises et des fauteuils, se fourrer sous les meubles, nulle compagnie de perdrix ne se leva, nul lièvre ne déboula.

Le chat seul partit de la corbeille à ouvrage en emmêlant des écheveaux de soie ; pan ! pan ! il fut manqué.

Fafa le poursuivit, l'acula dans l'angle d'une pièce, mais là, Mignon fit la grosse dos, hérissa son pelage, devint menaçant et, d'un coup de griffe sur la main, rendit le sentiment de la prudence au chasseur intrépide qui demeura un instant interdit en regrettant la succulente omelette que Marianne, la cuisinière, n'eût pas manqué de faire avec Mignon, en regrettant aussi la belle toque qu'il eût fait façonner pour sa mère avec la peau de ce chat angora.

Il lui pensa au serin et au perroquet de la concierge ; il y avait là de quoi faire un bon salmis, mais hélas, *en chasse réservée.*

Ah ! il n'y avait pas songé, mais l'appartement abondait en gibier. Dans le vestibule, sur le chapeau de sa mère, une mouche était gracieusement posée. Fafa se rend dans le vestibule sur la pointe des pieds, à petits pas, doucement, pour surprendre l'oiseau. Il vise, tire... bonhomme ! le gibier ne s'est pas envolé, donc il est mort. D'une poigne robuste, l'adroit tireur arrache la mouette comme à la forme du chapeau et la fourre dans sa poche.

Satisfait, heureux, fier de lui, puisqu'il ne rentrera pas *bredouille*, l'infatigable chasseur poursuit sa partie de plaisir. Il ouvre le buffet... rien ; fouille dans les placards... une bonne fortune ! Le chien-mouton est en arrêt devant une grosse pièce de gibier, un redoutable animal qui regarde le chasseur d'un air farouche. Fafa n'a que le temps d'épauler, de presser la détente, et d'imiter la détonation avec sa bouche : Pan ! La tourrure de sa mère, un regard argenté de première qualité, est à lui.

Ah ! Ah ! la chasse commence à devenir intéressante. Les forces du chasseur naissant flairent plus à porter toutes ses victimes, aussi se contente-t-il d'arracher la tête au renard. Il la fera empailler pour la salle à manger.

Et courageux par tant de succès, Fafa poursuit ses exploits. Dans la chambre à coucher le mouton tombe en arrêt devant la tigre de la descente de lit. La venaison n'a pas entendu raconter pour rien le récit des chasses de Gérard, le tueur de lions, il vise la bête à l'œil : Pan ! raté. Au défaut de l'épaule : Pan ! *enragée.* N'écoutant que son courage, le valeureux chasseur, en sonnant l'hallali sur pied, s'avance pour égorger la bête féroce et lui planter sa dague au cœur. Il lui en allait d'en finir avec le brave chien-mouton serait décousu, éventré et mordrait la poussière s'il tentait de tenir tête à l'ennemi dont les yeux flamboient, dont les crocs sortent de la gueule ensanglantée.

Fafa payera, s'il le faut, de sa vie son audace. Il n'a pas le temps de recharger son fusil ; du reste il n'a plus de cartouches ; mais il a le temps de courir à la cuisine, d'y chercher un couteau... non, les couteaux sont sous clef...

Mais voici la broche de la rôtissoire, il est sauvé. L'*héroïque* chasseur a présent fait front au monstre, le larde de mille coups : les deux yeux sont crevés ; deux crocs sont cassés ; la broche plonge pour la dixième fois en défiant de l'épaule et la bête devient chauve à cet endroit...

Mais, pif ! paf ! le chasseur reçoit deux coups de-ci de-là. Sa mère, qui était à sa toilette, est accourue au vacarme. Devant le désastre de sa descente de lit, de sa fourrure et de son chapeau, des larmes lui coulent des yeux et elle n'a plus la force de corriger ce polisson de petit fripon. Elle lui retire le mouton, le fusil de paille et les fragments du sabre de bois. On ne lui donnera plus jamais rien. Pendant trois jours, Fafa sera privé de dessert ; mais il se dédommagera en fourrant ses doigts dans son nez, en déchirant, en faisant le diable à quatre, et de longtemps il ne verra rage désormais, il en prend la première résolution.

MARGUERITE DESCHAMPS.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 janvier, à 14 h. 30

Condé,	Wettge.
Les Dames de la Magasin,	Mullet.
Lv Jolie Paliceuse,	Begarre.
Princesse O'gs,	Parès.
Marche des Cadets,	Sousa.

15 JOURS EN CORSE

En examinant une carte de Corse, on comprend que ce pays doit réunir, en un espace restreint, toutes les beautés de la Suisse et de la Côte d'Azur, c'est à-dire la haute montagne et un climat méditerranéen. Désireux de nous en rendre compte par nous mêmes, nous partîmes donc, le 18 avril, ma compagne et moi, décidé à tenter l'expérience d'une randonnée à bicyclette dans ce pays.

E chargée à Marseille la dimanche, nous arrivions à Bastia le lendemain.

Le premier contact avec la Corse enchanta et fait tout oublier ; c'est d'abord cette côte admirable du Cap Corse qui se déroule depuis l'îlot de la Giraglia, cette découpée formée de montagnes abruptes, sur les flancs desquelles se groupent de délicieux petits villages. C'est ensuite Bastia, blotti dans un cirque de montagnes étincelantes de neige.

Après une visite consciencieuse de cette ville au cachet si personnel, nous faisons un premier essai de bicyclette sur la côte Est du Cap Corse.

Il est évident que trois vitesses au moins s'imposent, mais la route est bonne ; nous visitons d'ailleurs de délicieux sites ; chaque découpure de la côte forme une petite baie ou marine défendue par une vieille tour génoise ; c'est ainsi que nous passons dans ces jolis villages qui ont nom Miomo, Erbalunga ; puis ce sont des tas beaux qui ressemblant à des villas semées le long de la route. Nous revenons émerveillés de cette première excursion ; c'est un avant goût de celle que nous devons commencer demain : le tour du Cap Corse.

Le ciel, orageux le matin, nous ayant empêché de partir de bonne heure, ce n'est qu'à midi et demi que nous attaquons la côte du col de Teghime (541 m.), c'est à pied d'ailleurs que nous en faisons l'assaut, car elle se défend avec du 10 à 11 0/0 ; on s'en aperçoit à peine, grâce à la belle vue sur la plaine orientale (la seule en Corse) et ses étangs immenses.

Au col, nouvel émerveillement : c'est encore la mer, mais à l'ouest, et toute une côte bizarre, bosselée de montagnes isolées, et puis c'est la descente folle pour laquelle deux freins ne sont pas de trop ; certains virages un peu sérieux, et d'un rayon un peu excessif, nous empêchent de regarder autant que nous le voudrions les montagnes qui se rapprochent ; nous redescendons donc de la cote 541 m. à la cote 0 ; nous quittons la route de Saint Florent et prenons celle du Cap ; cela commence par une montée, puis une descente ; cette côte est encore plus abrupte que l'autre, et, dans les marines, les vieilles tours génoises donnent à ces sites sauvages la grandeur d'un décor d'Offenbach.

Le bijou de ce coin-là, c'est Nonza. Oh ! touristes, allez voir Nonza ! L'arrivée, le soir, au coucher du soleil, devant ce rocher vertigineux, couronné de sa tour moyen-âgeuse, est un rêve, une hallucination !

L'auberge est modeste, mais propre, et le vin parfumé fait oublier le riz au fromage et coquillages.

Le lendemain nous quittons avec peine Nonza : nouvelles montées, nouvelles descentes, vieilles tours, villages coquets et perchés, ascension terrible vers trois moulins qui vous narguent (c'est le col Saint-Nicolas, 300 m.) ; descente douce vers la mer, qui joue à cache cache avec les montagnes, et que nous rejoignons enfin à Marsaglio ; de là à Santa Severa, c'est un jeu, d'autant plus que le déjeuner nous y attend, déjeuner orné d'une large gousse délicieuse.

Nous revenons à Bastia par l'automobile, car il y a un service d'auto très bien compris.

Jusqu'ici rien d'impossible pour un cycliste.

Le lendemain à 6 heures, départ pour Calvi par chemin de fer. Nous pénétrons dans la montagne. Nous retrouvons la mer à l'Ile Rousse. Ce nom d'Ile Rousse dépeint parfaitement les deux îles, curiosité de l'endroit. Nous arrivons enfin à Calvi.

On comprend, en voyant ce perchoir ceinturé de remparts, combien les Corses ont dû avoir à souffrir d'attaques en toutes sortes, et combien ils ont dû se défendre contre les convoitises de leurs voisins.

De Calvi, nouveau voyage, non moins cahoteux, vers Corte. Nonza, un rocher fantastique, supportant une vieille citadelle dont les tours défient les lois de la pesanteur ; tout rappelle ici Paoli, même les noms d'hôtels ; les Corses savent conserver précieusement la mémoire de leurs grands hommes.

Maintenant, nous quittons le chemin de fer et le vendredi, à 6 heures du matin, nous grimpons une côte sur nos fidèles bicyclettes : c'est le commencement de la tournée classique Corte, Calacuccia. Evisa, Piana, Cargèse et Ajaccio

Tout d'abord cela monte... monte... monte... Un col ; on redescend ; puis on prend une grande route qui monte raisonnablement de 5 à 6 0/0. Nous entrons alors dans la Scala Santa Reglos, défilé peut être encore plus sauvage que ceux de l'Oisans. Le tor-

---

23 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUGE

VIII

ENTRE LES DENTS DU LOUP

« J'accomplis avec un véritable soulagement la promesse que j'eus l'honneur de vous faire, lors de votre visite à ma modeste paroisse, en vous signalant la détresse abritée dans laquelle la mort de Mme Richter laisse le bébé qui lui avait été si dévouement confié... Vous serez pouvez juger dans quelle mesure il est utile de protéger une intervention qui serait assurément une œuvre de grande charité... Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération dévouée ».

Delphine ne fit ni une ni deux... Elle partit immédiatement pour Chaney, où on lui remit, avec Suzanne de Verville, les deux plus connaissant la fortune de la petite abandonnée, et dont voilà notre que la dame inégère ne soupçonnait la naissance.

Puis, le surlendemain, elle rentrait à Paris, portant le bébé entre ses bras. Le débarquement de la misérable devant la porte de l'hôtel meublé de la rue Christine produisit chez les locataires une émotion des plus bruyantes.

— « La femme à Sardanapale qui ramène son petit de courrier ! » glapit à une fenêtre du premier étage, la voix enrouée d'un jeune rapin. Alors, de haut en bas de la maison, ce fut une avalanche ! Tandis que les locataires des étages inférieurs descendaient quatre à quatre les marches vermoulues de l'escalier, ceux des mansardes n'hésitaient pas à dégringoler la rampe, bien-être d'arriver à temps pour voir cette chose singulière, bizarre, invraisemblable, que devait être la gosse à Mme Sardanapale. Et au cliquetis de la grille de l'hôtel, au bruit des talons de Phébus se trouvèrent amalgamés... Avec des mouvements, des cris de tête, on entoura la table sur laquelle Delphine venait de déposer provisoirement la pauvrette. Une femme s'approcha :

— Mais elle est belle comme un pouple ! c'te p'tite ! fit-elle.

— C'est qu'elle n'est pas la fille de Sardanapale ! répliqua une autre.

Le vieux grelin et un geste digne :

— Mesdames et Messieurs, cette enfant n'est pas plus ma fille que celle de ma remplaçante ! Le vérité est que nous remplaçons, toi l'accueillant, une charge de charité d'laquelle vous serez sûrement de vous associer en modérant vos éclats de voix et en évacuant ma modeste loge !

— Sardanapale qui fait le charitable ! c'la le ferait rire, c'est de la blague !... Sardanapale, vous exagérez !

— Sur ma foi d'honnête homme, je n'exagère pas !... Nous adoptions cette enfant parce qu'elle est orphelins, seule au monde... sans abri... sans parents ! :

— Vous avez les générosité pathétiques, Sardanapale ! Et comment l'appelez vous, votre pauvre ?

Il allait sottement répondre : Suzanne, mais Delphine intervint vivement :

— Nous ne le savons pas ! dit-elle.

— Comment ?... D'où tombe-t-elle, alors ?

— Ah ! c'est toute une histoire, une triste histoire, paraît-il, qu'elle nous contera, parmi lesquelles la père et la mère de la petite... Elle, on l'a trouvée il était attachée sur un arbre... Un matin l'a recueillie... l'affaire a été ébruitée... J'ai appris cela... Je sais allée la chercher... Et voilà !

— Et voilà ! répéta le chœur des locataires, déjà très émus... Mais on n'a rien trouvé, aucune pièce, aucun papier établissant son identité...

Delphine palma accompagnant les deux larges enveloppes qu'elle dissimulait sous son corsage, pâle, mais un mauvais rire :

— Aucune ! déclara-t-elle.

— Alors, baptisez-la, proposa quelqu'un.

Cette idée obtint un succès inouï... Mille noms plus sonnants les uns que les trois volèrent de bouche en bouche sans qu'on puisse réussir à se mettre d'accord. Enfin, Sardanapale coupa court à la scène en montant lui-même sur la table :

— Mes amis et Mes-sœurs, prononça-t-il après avoir réclamé le silence, puisque l'enfant a été trouvée au milieu d'une catastrophe, je propose de l'appeler Suzanne Catastrophe !...

Une triple salve d'applaudissements salua Sardanapale... On vociféra : « Vive Mam'zelle Catastrophe ! ». Un locataire plus fortuné que les autres alla chercher quelques bouteilles de champagne ; et l'on but jusqu'au soir, à la santé de Mam'zelle Catastrophe... Ainsi fut baptisée la malheureuse enfant de Roger de Parrières et de Jeanne de Verville ! Mais, le même jour, à peine l'heure du dîner eut-elle ramené les locataires de l'hôtel meublé dans leurs chambres respectives, que Delphine interpella vivement son associé :

— En voilà assez, hein !.. Je n'ai pas envie de moisir ici en attendant qu'un hasard possible amène le curé de Chaney à révéler au berge la domicile de cette bonne dame Phébus à qui appartient maintenant l'enfant !.. Paulo, mon ami, il y a, ton hôtel, un ouvrage, paix, et Rome !

— Plaît... soit ! observa Phébus... Mais j'espère que tu ne vas pas me tenir longtemps la bec dans l'eau avec ta superbe affaire !

— Hé, bandit ! que souhaites-tu ?

— Ce que je souhaite... Rentrer le plus tôt possible la même à ses parents notre une somme raisonnable, laisser de côté toute cette aventure au bout de laquelle je pressens des ennuis !..

— Ah ! soupira, quel chipé tu fais !.. Mais tu as donc bête comme une bande de canards, mon pauvre Phébus !.. Rendre la même !.. Tu n'y songes pas ! Alors, tu veux tuer d'un seul coup notre poule aux œufs d'or !.. Qu'est-ce que te resterait de la Fortune et la baronne !.. Trois cent mille francs peut-être !.. Et ce serait tout !.. Tandis qu'en soutenant quelque temps encore notre système d'intimidation vis à vis M. de Verville, nous pouvons lui faire cracher un demi million... D'ailleurs, il sera toujours temps de brusquer les choses lorsqu'il se manquera plus !.. Patience, te dis je ; si confiance en ta Delphine, et tu verras de belles d'événements !.. Mais pour le moment, je te la répète, Rome... et en trot !

A suivre

GRAND BAR SOAVI
Le Plus Ancien.
Le Mieux Situé.
Le Plus Fréquenté.

rent grande au fond de la gorge et des cimes blanches de neige nous dorment l'illusion de la Haute Savoie ; pas d'boulis, mais des rochers, abrupts et sauvages, nous couvrent de tous côtés ; la route s'élargit ; la montée, elle, commence à s'exagérer... on arrive enfin à Calacuccia, un des principaux villages du Niolo. Un bon déjeuner, arrosé d'un vin blanc pas trop capiteux (touristes, faites attention au vin de Corse !), nous remet de la côte terrible que nous avons dû gravir.

A onze heures si douce, nous reprenons notre montée ; elle est redevenue régulière et raisonnable. Nous pénétrons dans une très belle forêt, celle de Valdoniello ; la route serpente dans des pins laricio d'une très grande hauteur ; au travers, on voit de hautes cimes neigeuses. Nous allegeons enfin le col de Verghe encore encombré de neiges (1464 m.). Une descente vertigineuse commence à travers les pins immenses de la forêt d'Aitone.

Voilà Evisa. Quel tableau ! Dans le fond, le golfe de Porto et la mer émeraude, plusieurs pans de montagnes déchiquetées, de couleur bleu violet, et de plus en plus sombres ; à nos pieds, le gorge d'Aitone tapissée de rapins vert noir : voilà le décor qui nous fit rester deux heures sur un rocher sans pouvoir nous décider à aller dîner ; et nous venions de parcourir 1.100 mètres de montée !

On ne dort pas tard ici, d'autant plus que le matin on a toujours l'impression, en se réveillant, qu'il est 9 heures, alors qu'il en est tout simplement 5. A 6 heures, nous sommes en selle et nous dévalons vivement à travers les cimes rougeâtres, les gouffres profonds de ce paysage dantesque ; les montagnes de granit rose s'avancent dans la mer bleue ; à chaque tournant de route il faut s'arrêter, c'est trop beau ! C'est tellement impressionnant que je maudis d'embrasser un bon plant au milieu de la route. Lorsqu'on arrive enfin dans l'allée d'eucalyptus qui mène aux baraques de Porto, on regrette que ce soit déjà fini.

Mais non ! Ce n'est pas fini ; il y a encore les « Calanche » de Piana si célèbres. Une bonne montée les défend, une montée que nous faisons à pied, exténués, sous un soleil de feu ; tout autour les montagnes flamboient dans une buée violette ; de loin, tout en haut, on aperçoit le Chien, nouveau Cerbère qui semble garder l'entrée des Calanches.

Nous passons trois heures dans cet amas de rochers invraisemblables, rongés, vidés en certains endroits comme si quelque géant les eût déchiquetés dans un moment d'ennui. La faim tyrannique nous arrache de ce bel endroit, et Piana tout proche nous permet de la calmer.

Toujours montant, nous arrivons au col de Lava (498 m.) ; de là une grande descente nous amène au bord de la Grande Blanc. Les montagnes s'abaissent et deviennent moins chaotiques ; nous roulons bientôt au milieu de champs bordés de haies de cactus ; la nature sauvage se fait aimable ; nous arrivons à Cargèse. C'est une ancienne colonie grecque, village charmant et fleuri où l'œil se repose des vallées sauvages qu'il vient de contempler ; il semble que l'on aimerait s'arrêter ici pour toujours.

Hélas ! il faut partir et le lendemain matin nous retrouve en selle. La côte est moins accidentée, on roule le long du golfe de Segone, rien de bien notable maintenant, surtout après ce que l'on a vu la veille. Si, cependant : une haute chaîne de montagnes barre l'horizon, cela va se traduire par nouvelle cols montées... On arrive à bout de tout, même des montées, et une longue descente nous amène enfin à Ajaccio.

Dans cette jolie ville d'Ajaccio, on retrouve le confort des hôtels modernes. Tout ici est rempli du souvenir de Napoléon et de sa famille. La visite de sa maison s'impose, quoiqu'elle ne soit guère intéressante que par le souvenir qui s'y attache.

La beauté du site, les excursions à faire aux environs : les Bas Sanguinaires, les bergeries de Canelo, etc., etc., nous retiennent jusque à la fin de notre voyage.

Nous avons abandonné, la laissant pour plus tard, l'excursion à Bonifacio qui demande beaucoup de temps. A noter, une excursion à Vizzavona que nous avons faite d'Ajaccio par chemin de fer. C'est une très belle forêt, au pied du Monte-d'Oro ; au col de Vizzavona, on jouit d'une vue merveilleuse sur les cimes neigeuses qui ceinturent la forêt de tous côtés ; c'est encore les hauts chênes séculaires de Bocognano, enfin tout et tant de choses, que l'on oublie aujourd'hui ce que l'on a vu la veille.

En résumé, tout ce que l'on dit de la Corse, pays que j'ai revu mais oublié, depuis une vieille idée de ce que l'on y voit ; les villes sont propres mais peu, tandis

EXIGEZ LES
GALETTES
COSTE
Rondes et Carrées
MARQUE « LE BÉBÉ »

LE JOUR DE L'AN A BASTIA

La « Lyre Bastiaise »

Les tambours et clairons de la *Lyre Bastiaise* avaient déjà salué, par le *Réveil* en campagne, l'aube naissante du Jour de l'An. Lorsque les premiers rayons dissolvent l'opaline de percer l'horizon, la ville entière fut alors mise joyeusement en éveil par les harmonieux et touchants accords de cette *Lyre Bastiaise* qui sait si bien triompher de toutes les difficultés, en luttant toujours et quand même, par ses propres moyens, pour briller avantageusement au premier rang.

Elle quittait donc ses locaux à l'heure traditionnelle, et, sans se départir de ses anciennes coutumes, elle alla *in primis* saluer le *premier magistrat* de la ville, M. J.-B. de Carafla, en lui donnant dans son jardin le premier vœu matinal, gracieusement traduit par des airs de circonstance : *Ballonnette au canon* et la *Marseillaise*.

Les mêmes honneurs furent ensuite rendus *aux sympathiques adjoints*, MM. Dapelo et l'avocat Scamponcl, et puis on alla saluer ce vieux *faubourg de Saint-Joseph*, qui remplit à lui seul les pages les plus admirables de notre histoire insulaire.

Le chant national fut particulièrement entraînant !

« Salut, Patrie ! Salut, France glorieuse ! »

Voilà les réflexions que chacun sut dans l'âme, en entendant *hier* matin l'hymne patriotique de Rouget de Lisle.

La *Lyre* reprit ensuite sa marche descendante, donna une aubade au *Petit Bastiais*, et le fit avec une expression de sentiment, qui prouve que ses sympathies sont de celles qui restent par le cœur et le souvenir du passé.

Elle salua par *Sambre-et-Meuse*, M. le Sous-Préfet, le très distingué représentant de la République, M. Bordeaux-Desbarres ; la *présidente d'honneur*, Mme de Corsi, et M. le *général Brundsaux*, un ami passionné de la Corse.

Sous les balcons de l'hôtel du Gouverneur, les cuivres firent entendre les accents les plus patriotiques.

Ce salut matinal prit fin au *Grand Bar Souvi*, où, après l'exécution d'une ultime aubade, chacun fit déguster avec délices, le suave chocolat-express.

L'éloge de cette Société musicale n'est certainement plus à faire.

Elle sait se dévouer dans toutes les circonstances. Ses services sont toujours gracieux..., et des encouragements semblent s'imposer.

Ne serait-il pas temps de songer qu'elle aurait droit de compter sur une subvention de la Ville, grâce à laquelle elle pourrait s'imposer de nouveaux sacrifices, nous donner par de nouveaux prodiges, et devenir enfin, sans nul conteste, la Musique municipale de Bastia.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir

TOSCA

Opéra en 3 actes de Puccini

Tosca,	Mlle Cavalieri.
Cavaradossi,	MM. Vigliesi.
Scarpia,	Bartolini.
Angelotti,	Bechini.
Sacristano,	Cavacciocchi
Spolletta,	Fiscoli.
Sciarrone,	

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Mariage

Samedi dernier, a été célébré, dans notre ville, le mariage de la toute charmante Mlle Claire Marti, fille du pharmacien, conseiller municipal, avec la jeune et déjà brillant avocat du barreau de Marseille, M. Martin Stefani.

La cérémonie civile fut présidée par M. le commandant Nicoli, faisant fonctions de maire, qui prononça une très charmante allocution.

Les témoins étaient : pour la mariée, son oncle, M. Marti, sous-économe du Collège Fesch, et M. Bodoy, ancien maire de notre ville ; pour le marié : M. Palmeri, avocat à Ajaccio, et M. Mariaggi, négociant.

A l'église cathédrale, une foule élégante est venue présenter des vœux de bonheur aux époux et à leur famille.

A notre tour, nous présentons à M. Martin Stefani et à sa jeune femme nos meilleurs vœux de bonheur.

Tabacs

M. Canale N. vient d'être nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu, à Ajaccio.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 décembre.

La crainte sinon d'une rupture, au moins d'un nouvel ajournement dans les négociations de paix incite aux réalisations et celles-ci trouvent difficilement contre-partie par suite de la inactivité des affaires, les cours s'alourdissent assez sensiblement. Cependant les autres marchés étrangers, Vienne en tête, restent très fermes. Notre 3 0/0 perd 45 centimes à 89.07. Sauf l'Extérieure qui se relève à 91.15, les Fonds Etrangers sont faibles. Turc 85.05, Serbe 81.75. Par contre les Etablissements de Crédit conservent leurs dispositions précédentes.

Les nouvelles obligations que le Crédit Foncier émet le 9 janvier prochain sont de 500 frs, du type 3 1/2 0/0 et offertes à 428 frs non libérées. Elles ont donc particulièrement intéressantes comme valeur de placement, en raison de leur revenu aussi élevé que celui des Fonds d'Etats de premier ordre. Elles ne sont pas moins attrayantes sous le rapport des lots, car les six tirages annuels comptent alternativement des lots de 250 000 frs et de 100.000 frs.

Sucre 6.022. Un peu de lourdeur aux grosses traites et d'inactivité. Les valeurs russes abandonnent quelques points. Baisse sensible des titres cuprifères, le Rio recule à 1.824. Les mines d'or et de diamants sont offertes. Assez bonne tenue des caoutchoucs.

Chemins Français calmes mais fermes. Lyon 1.845, Nord 1.640.

Petite Gazette

Carnet rose

On annonce le prochain mariage de la toute charmante Mlle Joséphine Ortioni, fille du sympathique sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, directeur des travaux du port de Bastia, avec M. le Lieutenant Dupuy.

Nous adressons aux jeunes fiancés nos meilleurs souhaits de bonheur.

Ecole de guerre

Ont été admis à subir les épreuves de 2e degré du concours d'admission à l'Ecole supérieure de guerre pour 1913 : MM. les lieutenants Frenata, du 12e d'infanterie, le capitaine Murelli, du 23e bataillon de chasseurs.

Assistance Publique

M. Rossi sous-inspecteur de l'Assistance publique de 3e classe dans l'Allier, est promu à la 2e classe.

Troupes coloniales

M. le lieutenant Antoni, du 2e tirailleurs tonkinois, passe au 2e colonial ; M. le lieutenant Vitali, du bataillon sénégalais, passe au 4e colonial.

Sont nommés sous-lieutenants de réserve : au 1er, M. Orsini, adjudant au 4e ; en Indo-Chine, les sergents Cerrega, du 3e tonkinois, Giovanelli, des tirailleurs annamites, et Manfredi, du 2e tirailleurs tonkinois.

Emplois réservés

M. Benedetti Pierre-Ignace est nommé expéditionnaire de 6e classe à la caisse des dépôts et consignations.

M. Ignacopi Jean-Pierre, caporal à la 20e section d'infirmiers-militaires, est nommé gardien de bureau auxiliaire au gouvernement général de l'Algérie.

M. Torre Gabriel, reçu au concours pour l'emploi d'expéditionnaire au ministère de l'instruction publique, est nommé à cet emploi.

M. Padovani Marc-Marie, ex-adjudant au 2e colonial, est nommé garde principal de 4e classe de la garde indigène à Madagascar.

Les Annales

Voulez-vous connaître Constantinople ? C'est le moment : *Les Annales* de cette semaine vous convient à une excursion passionnante dans la capitale de l'Islam, sous la conduite de Pierre Loti, René Bazin, Henri de Régnier, Pierre Mille, Gérard d'Houville, Adolphe Thalasso, Paul Adam, Mme Dularoe-Mardrus, Mme de Nanseuty... Les ruse du vieux Stamboul, le monde des sultans, les murs de Byzance, le bazar, le harem, défilent sous les yeux du lecteur. De curieuses gravures éclairent cette magnifique évocation... Il y a aussi de la musique, une ravissante mélodie orientale recueillie à Smyrne. Enfin, une pièce de M. Jules Claretie — le dernier succès de M. de Féraudy — Deburau, et le premier chapitre d'un roman colonial très pathétique de M. Charles Géniaux, *Notre Petit Gourbi*, complètent ce numéro éblouissant...

En vente partout : 25 centimes.

Au Port

Arrivées du 28 au 30 décembre :

Vap. angl. « Albatros, » cap. Dale, de Livourne, lest.

Brik goël. franç. « L'Aiglon. » cap. Serinolli, de Cassis, 200 ton., matériaux.

Vap. franç. « Corsica, » cap. Ichié, de Macinaggio, lest.

Balancelle ital. « Giovanni B. Padre, » cap. Vellebona, de Caroforte, 9 tonnes fromages et vin.

Vap. franç « Corte II, » cap Carrède, de Nice, 45 pass., 42 ton.

Vap. franç. « Numidia, » cap. Fraissinet, de Marseille, 71 pass., 240 ton.

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrède, de Livourne, 17 pass. et 25 ton. div.

Vap. ital. « Tripoli, » cap. Podenzana, de Porto Torrès, 55 passagers.

Départs du 28 au 30 décembre :

Vap. angl. « Albatros, » cap. Dale, pour Anvers (via Naples), 288 tonnes extrait-de châtaignier.

Vap. franç. « Corsica, » cap. Ichié, pour Macinaggio, pass., div.

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrède, pour Marseille, pass., div.

Vap. ital. « Tripoli, » cap. Podenzana, pour Livourne, 2 passagers, 22 tonnes.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrède, pour Livourne, pass., div.

Sirennes

Produits du pays de la grande Maison François Mattei.

Cédrats confits.
Liqueur Cédratine.
Expéditions par colis postaux.

A vendre

Excellente huile d'olive à vendre. S'adresser M. Patrimonio Joseph, 3, rue Abbatucci.

Faïence-Porcelaine-Verrerie

Grande Liquidation.
Voir l'annonce à la 4e page.

A vendre

Vaches laitières en pleine lactation 13, rue de l'Opéra.

Avis

On désire acheter 1ez vaux 2e coupe. Faire offres gérant Domaine Montemaro, 3, Place Saint-Nicolas.

Avis

Farine de blé qualité supérieure Exiger la marque *F. Pieatoli.*

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

ASSOCIATION DES PETITS RETRAITÉS. — Réunion de tous les petits retraités, dimanche 5 janvier 1913, à la Mairie, à 9 heures du matin.

Présence indispensable.

FÉDÉRATION DES MÉCANICIENS ET CHAUFFEURS. — Les mécaniciens et chauffeurs du C. F. D. sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir 2 janvier à 6 heures, dans une des salles de la Mairie. Prière d'être exact.

Paiement des agents ayant été mutés.

PATISSERIE PARISIENNE
Confiserie de luxe — SALON DE THÉ
ANTOINE AGOSTINI
5, Place Saint-Nicolas — BASTIA
Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Boîtes pour Mariage, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque, — Cédrats confits —

PHOTO D'ART
Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21
Agrandissements photographiques
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Marie Polidori ;
M. Polidori, sous-brigadier des douanes en retraite, et Mme Polidori ;
Mlle Marie Polidori ; M. J. B. Polidori, commis des postes à Bastia, et Mme Polidori ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH POLIDORI

Maître d'équipage à bord du *Fort-Lecat* Cie des Messageries Maritimes

leur père, fils, frère et beau-frère, décédé à Marseille, le 29 décembre 1912, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à Bastia, jeudi, 2 janvier, à 10 heures du matin.

On se réunira au Nouveau Port (Hangars de la Compagnie Fraissinet).

Priez pour lui !

Mme Veuve Antoine Gualtella et ses enfants ;

Les familles Gualtella, Corriari, Gungui ; Leca, Gualtelli, Doisel, Marconi et Ferrandi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANTOINE GUALTELLA

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia, le 1er janvier 1913, à l'âge de 46 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 2 janvier courant, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Faubourg Saint-Joseph, 32.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Le 1er Janvier

A L'ÉLYSÉE

Paris, 1er janvier.

Le Président de la République a reçu, avec le cérémonial d'usage, dans la matinée, les présidents, membres des bureaux et questeurs du Sénat et de la Chambre, ainsi que les Sénateurs et Députés.

M. Fallières avait à ses côtés le président du Conseil, les membres du Gouvernement et de sa Maison militaire et civile.

Dans l'après-midi, le Président de la République a reçu les membres du Corps diplomatique, qui lui ont été présentés par S. Exc. sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre.

En sa qualité de doyen du Corps diplomatique, Sir Francis Bertie a prononcé un discours, auquel M. Fallières a répondu.

Après la réception du Corps diplomatique, le Président de la République a reçu, dans l'ordre des préséances, les grands corps constitués de l'Etat, les délégations, ainsi que les Officiers des armées de terre et de mer.

Légion d'honneur

Ministère de la Marine

Paris, 1er janvier.

Le *Journal Officiel* publie les promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du *Ministère de la Marine*.

Grand-Croix

Le vice amiral Aubert, chef d'état major général de la Marine, est élevé à la dignité de Grand-Croix.

Grand-Officier

Le vice-amiral Manceron est élevé à la dignité de Grand Officier.

Commandeurs

Sont promus au grade de Commandeur :

Les contre-amiraux Lecuve, Guilion et Adam.

Le capitaine de vaisseau Thibault.

Le mécanicien général de 2e classé Bernard.

Le directeur du génie maritime Romazzotti.

Le médecin général de 2e classe Ambiel.

Officiers

Sont promus au grade d'officier :

Les capitaine de vaisseau : Rey, Conrad-Brust, Provensal, Florius, Barthes, Delroux, Bernard, De la Tasta, Tirard, Lamy, Daveluy, Crova et N. ...

ss capitaines de frégate : Jardin, Lallemand, de Brueux, Bardoul, Le Corroller, Goibout, Carol.

Les mécaniciens inspecteurs de 2e classe : Humbert et Dulieoeuil.

Le contrôleur de 1re classe Salles.

Les commissaires en chef de 1re classe : Perrot et Dubois.

Le commissaire principal Salle.

Les ingénieurs en chef de 1re classe du génie maritime : Besson, Aubusson, de Gavary.

L'ingénieur de 1re classe de l'artillerie navale Bourgoin.

Les médecins chefs de 1re classe : Aubert, Laugier et Potier.

Chevaliers

Sont nommés au grade de chevalier :

Les lieutenants de vaisseau : Dupouey, Delcourt, Pozard du Cosquer de Kerviler, Le Métayer, Héritier, Boistel, Aoria, Mariel, Large, Parilier, Barey, Guillaume, de Labonde, Deganet, Jolard, Barde, Lambert, Thouron, Bernadac, Sourges, Gaillon, Burckhardt, Poucalin de Rancourt, Gautier, Denis, Mongaillot, Barthélemy de Sérieu.

L'enseigne de vaisseau de 1re classe Nuo.

Le capitaine de gendarmerie maritime Garard.

Les médecins principaux de 1re classe : Rat, Tripoteau, Hamelin, Guyomard, Leori, Vallon, Le Texier, Vary, Anglade, Simonneau, Lenoan, Tardieu, Muller, Gascon, Jacob, Chéral, Colin, Porre, Montardier, Crenne, Le Virage, Le Dain, Gabert, Vian, Bertrand, Nerry, Cabel, Goisnier, Charité, Tahon, Delmétou, Ben Aouda, Barreau, Canesin, Sciarrio, Marquand, Le Boucher, Tassy, Pisque, Guerronnet.

Les médecins principaux de 2e classe : Tardy, Lefeuvre, Bigani.

Les commissaires de 1re classe Villard, Begin, First.

Les ingénieurs principaux du génie maritime Brunean, Gervé, Handié, Le Poitier.

Les médecins de 1re classe : Rey, Lasserre, Roux, Berand, Chauvin, Bellile, Leconiac, Hadie, Formond.

Les administrateurs de 1re classe de l'inscription maritime Guillard et Margot.

Conseil de Cabinet

Paris, 1er janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Londres, 1er janvier.

Les plénipotentiaires se sont réunis aujourd'hui, à 3 heures, au palais Saint-James.

M. Novakovitch, chef de la mission serbe, occupe le fauteuil de la présidence.

Les délégués turcs doivent apporter des propositions formelles ; dans le cas contraire, les délégués balkaniques sont décidés à leur remettre un ultimatum, auquel la Turquie devra répondre dans un délai de 48 heures.

Ce délai expiré, les hostilités reprendront immédiatement.

EN ALLEMAGNE

RÉUNION DES GÉNÉRAUX *chez l'Empereur*

Berlin, 1er janvier.

L'Empereur a réuni aujourd'hui, comme d'habitude, tous les inspecteurs d'armée et tous les commandants de Corps, et a prononcé un long discours, dans lequel il a passé en revue tous les événements importants de l'année, au point de vue militaire.

Le Kaiser a fait, en outre, une critique définitive des grandes manœuvres, et un jugement d'ensemble sur la situation politique.

Afin d'éviter l'indiscrétion qui a été produite l'année dernière, le maréchal comte d'Eulenbourg, le plus haut dignitaire de la Cour, montait la garde devant la salle où l'Empereur et les généraux étaient réunis.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussure s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offre les plus grandes garanties sur le choix et le fini de travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Anglaises. Rosaces. Devants de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombages Or. Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie. Travail fait dans les vingt-quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcoussy
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

SAVON LA TOUR

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GELORMINI
Représentant à Bastia
M. P.-P. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

CABINET
de M. Jean Graziani
Agréé au Tribunal de Commerce
Ancien clerc de notaire
6, Boulevard du Palais, au 1er, Bastia

Magasins, appartements grands, moyens et petits, dans divers quartiers de la ville. Terrains et propriétés avec ou sans maison.

Divers fonds de commerce.

Etagères, vitrines et ustensiles servant principalement à l'épicerie. Tréteaux, fûts, dame-jeannes et bouteilles vides.

Un piano neuf, grand modèle ; un coffre-fort, poids 400 kilos.

Prix avantageux.

CLINIQUE CHIRURGICALE
BASTIA. 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA
Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne. — Lauréat des Hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon,
CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx
Confort chirurgical moderne
OUTILLAGE COMPLET
Prix modérés

Institut (Annexe)
d'Electricité médicale
et de Physiothérapie
2, rue Fesaiili, 2
Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.
RAYONS X
Air chaud. — Froid Carbonique, etc.
Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Téléphone interurbain n° 10

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
VIANA
A 10 CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE

GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE

MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI
33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA

Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de *Vases à fleurs* et autres articles fantaisie

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre
S'adresser 28, Boulevard de Rusio, à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers, Cerisiers, Rosiers, Vignes, Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Maux de Dents
guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
De A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts: Pharmacie Luigi à Bastia, Ajaccio, Calvi, Corte, Padovani à Porto-Vecchio, Propriano, Sartène, Bonifacio, Ghilardi à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

QUAND VOUS DOUTEZ
Profitez toujours de l'Expérience des autres
La sincérité de l'attestation suivante ne paraîtra pas en faveur de l'EAU PRÉCIEUSE mieux que toute les arguments.
... Monsieur, — Depuis plusieurs mois je souffrais horriblement d'une plaie à la figure; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux, le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Dupontier je résolus de l'essayer. J'ai suivi très régulièrement le traitement, et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.
Prosper QUESNEL, 55, rue Léon-Maître, Petit-Quevilly (France.)
Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, dartres, eczémas doivent employer l'EAU PRÉCIEUSE qui leur assurera la guérison. Le traitement est simple et peu coûteux, se trouve dans les bonnes pharmacies.
Les contrefaçons sont en grand nombre; il faut exiger la dénomination EAU PRÉCIEUSE.
Dépôt général à Rouen; Pharmacie DEPENNIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio Pharmacie Guidardoni.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 30 centimes la tasse

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Assurances — Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Divers Contrôles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans
Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Demandez les CIGARETTES GLORIANTYDES MATTEI, à 0,10

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 3 — VENDREDI 3 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Réclames, 0,50 — Judic. 1re, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 55 m — Coucher, 3 h. 58 m.
Dernier quart, le 30 — Nouv. Lune le 6.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Geneviève.
Fête de Demain : Saint Rigobert.

2 JANVIER

LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

M. Maurice Barrès a dit : Il y a lieu de protéger l'ensemble des églises de France.

La Chambre lui a répondu : — Le mot ensemble est de trop. Il est des églises fort laides et modernes. La République entend conserver les vieilles pierres sculptées de nos cathédrales. Elle fera un large classement des églises intéressantes.

La Chambre a eu raison. Car il n'est pas seulement de la beauté sur les églises de chez nous ; nous comptons, au large des campagnes, bien des pierres dentelées par les artistes d'autrefois. Elles sont appelées : monuments historiques. Et nous nous désolerons satisfaits. C'est bien ; ce n'est pas assez.

L'Etat n'est nullement tenu de réparer ou de reconstruire le « monument historique. » L'Etat a simplement décrété, en le classant, qu'il convenait de respecter cet édifice, de le protéger contre la démolition ou la transformation. Il a marqué son intérêt à cette manifestation d'art : il l'a située parmi les choses du passé que doivent continuer à vivre. C'est tout. Classement ne dit pas subvention. Hélas !

La République devrait inscrire au budget des Beaux-Arts une aliénée de millions. Elle devrait non seulement classer, mais consolider nos monuments. Fault d'argent. C'est douleur non pareille que de laisser s'écrouler les merveilles de nos artistes ! Et M. Chéron ne prévoit pas que dans les nombreux budgets qu'il rapportera d'une manière aussi distinguée que générale, il puisse inscrire au chapitre des Beaux-Arts une demi-centaine de millions.

Alors ? Il convient que les communes fassent un généreux effort. Il faut leur demander de consentir des sacrifices pour retenir les pierres disjointes de leurs monuments. Il faut créer un mouvement, organiser une propagande pour sauver de la ruine les architectures de la vieille France.

Les Conseils généraux se désintéressent de ces questions. J'ai vainement tenté d'obtenir quelques milliers de francs pour un portail charmant du XVe siècle. Nos assemblées départementales nous renvoient à la Caisse de l'Etat, cette caisse qui semble inépuisable.

Les Préfets, qui sont des êtres exquis et qui ne font plus de politique, mais de l'administration tout simplement, pourraient très bien occuper leurs loisirs à parcourir leur département, afin de visiter les monuments historiques ou ceux qui sont dignes d'être classés. De cette manière, ils connaîtraient la province dont ils ont charge, et ils signaleraient aux conseils municipaux les œuvres d'art à conserver. Ce serait tout bénéfice pour les Préfets et pour nous.

Ils pourraient aussi surveiller les réparations faites aux monuments historiques ou même préhistoriques. Au nom de Violet-le-Duc, quels crimes on commet ! Sous prétexte de restauration, on moderne. C'est effrayant. Je ne veux pas citer cinq cents exemples. A quoi bon ?

Mais, tout de même, je puis bien dire que les druides n'avaient pas prévu les architectes des monuments historiques, quand ils ont apporté au pays de Brunâme la Pierre levée. Le dolmen était solide comme roc. Il était beau dans la nudité du paysage. La table reposait sur d'énormes blocs fichés en terre. Un architecte a passé par là. Il a édifié un mur en maçonnerie blanchi à la chaux sur le dolmen. Les gens du pays sont indignés ; dans les sépultures gauloises, les prêtres et les guerriers ont tressailli. Le mur est là, tout blanc, ridicule, inutile. C'est une restauration inintelligente.

Je la signale à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. On pourrait se livrer à cet exercice dans la plaine de Carnac. C'est là un champ pour mètres cubes de maçonnerie. Et ce serait tout à fait réussi.

Georges PONSOT,
Député du Jura.

Lettre de Paris

C'est bien à tort que l'on nous accuse d'être un peuple prompt. M'est avis plutôt que tout Français est pas ou prou le petit-fils de Fabius Cunctator.

Cette réflexion, qui ne vise d'ailleurs ni à l'originalité ni à la profondeur, m'est suggérée par le travail qu'effectue au cours de ra réunion dernière la Commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de Réforme électorale voté par la Chambre.

Savez-vous ce qu'elle a découvert, cette brave commission ? Que naguère il était question, quelque part, de préserver la liberté et la sincérité de l'expression par le vote, de la volonté populaire, et que, de fait, la chose pouvait avoir du bon.

Sourions, cela vaudra mieux que de nous attrister, mais disons quand même notre pensée.

Il a fallu, c'est clair, la menace de la R. P. pour faire comprendre au Sénat que tout, en matière électorale, n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Déjà-même, par tempérament, il eût préféré ne rien changer à rien. Mais voyant qu'il lui faut, sous peine de provoquer un « tollé » faire une concession aux déterminés adversaires du statu quo, il secouerdera, si on insiste, quelques grammes au suffrage universel truqué, taussé, maquignonné dans maintes élections par la pression audacieuse, par la corruption éhontée.

N'allez pas lui dire qu'il aurait dû faire ces gestes depuis plusieurs années déjà, que s'il ne s'était pas montré, en quelque sorte, le monument du veto, la proportionnelle ne serait pas à ses portes, comme Philippe jeûna aux portes d'Athènes ; il trouverait votre réflexion de très mauvais goût et vous accuserait de lui invoquer d'égards. Et pourtant, jamais critique ne fut plus fondée.

D'ailleurs, empressons-nous de l'ajouter, le Luxembourg n'a pas le monopole de la lenteur le record lui en fût ; Car le Palais Bourbon n'est affermé en plus d'une occurrence quasiment aussi musard que lui Je n'en veux d'autre preuve que le statut des fonctionnaires qui n'aura pas guérité moins de sept années et durant, après l'avoir appelé de tous leurs vœux, les intéressés, lassés de jouer sous Anne, ne veulent déjà plus avant qu'il soit né.

« Etres versatiles et jamais satisfaits ! » clameront certains de nos honorables aux serviteurs de l'Etat faisant la petite bouche, « votre joie devrait être d'autant plus grande que votre désir s'est aiguisé davantage dans l'attente prolongée. »

Attendue, soit ; mais trop ne faut.

Car, ainsi qu'on le chante dans l'opérette — nous parlons ici par assimilation — il vient une heure où :

« Madame n'aim'ra plus les noisettes
« Et Monsieur n'aura plus de dents. »

PASSIM.

ECHOS DE PARTOUT

Un mot de M. Clémenceau

Un mot charmant — et authentique ! — de M. Clémenceau.

C'était, il y a peu de jours, au moment où on discutait dans les milieux politiques, sur l'état de santé nécessaire pour être Président de la République, et des craintes médicales touchant M. Léon Bourgeois.

M. Clémenceau sort du Sénat l'air fort pressé :

— Où allez vous si vite ? lui dit un collègue qu'il heurte.

Et M. Clémenceau de répondre :

— Je vais de ce pas chez mon médecin pour faire analyser ma vessie, afin de savoir si elle est présidentielle...

Tournées de fonctionnaires en... brouette

Il se publie dans nos colonies des journaux dont la lecture est souvent fort intéressante. C'est ainsi que le dernier numéro du *Moniteur officiel* de la Côte d'Ivoire nous apprend que les hauts dignitaires de la colonie devront faire désormais leurs tournées en... brouette !

« Les indigènes, dit la note, montrent de plus en plus de répugnance pour porter à tête d'homme le matériel et les voyageurs, » un concours a été ouvert à Bingerville, qui a été terminé par l'adoption « d'un modèle de brouette africain. » Cet appareil « de fabrication soignée, élégante, artistique et robuste sera réservé uniquement pour les tournées des commandants de cercle et chefs de poste. »

Un règlement déterminera la composition du cortège, qui sera toujours commandé par un fonctionnaire européen, assisté d'un indigène intelligent.

La brouette ne devra pas être chargée de plus de cent kilos, bagages compris. En bas d'une pente rapide, l'indigène « montera d'abord la première moitié de la charge » et reviendra au bas de la côte chercher l'autre moitié.

De sorte que si le chef de poste, dans sa brouette, pèse lui-même cent kilos, les indigènes le véhiculeront en deux voyages !!!

Un million gagné par tout un Equipage

Joyeuse nuitée de Noël

Dans la nuit de Noël — nuit de réveillon et des souliers dans la cheminée — l'équipage du vapeur *Anadyomène*, de la Compagnie Sevillane, ancré dans le port de Barcelone, était en liesse. Le navire était pavoisé et illuminé. Officiers et matelots fraternisaient en poussant de joyeux vivats. Une joie délirante régnait à bord. On apprit que les joyeux marins étaient les détenteurs du numéro 34.789, favorisé, au tirage de la loterie de la Noël, par un gros lot d'un million. Le numéro gagnant avait été réparti parmi les officiers et les matelots du bord. On conçoit les transports d'allégresse auxquels ils se livrèrent en apprenant l'heureuse nouvelle. Après avoir déposé le billet gagnant au Crédit Lyonnais, le vapeur a pris la mer avec son joyeux équipage.

Gazette Départementale

CALVI. — M. Cornilli, titulaire de la chaire spéciale d'agriculture de Calvi, est détaché, à compter du 1er janvier 1913, en qualité de professeur-adjoint au directeur des Services agricoles de la Corse, auprès duquel il remplira les fonctions de secrétaire. Sa résidence est fixée à Ajaccio, siège de la Direction des services agricoles du département.

PIOGGIOLA. — Une fillette de Pioggiola, Marguerite Martini, âgée de huit ans, avait accompagné son frère, âgé de deux ans, qui était allé à la chasse aux grives. Le petit garçon, ayant aperçu un oiseau, tira un coup de fusil et atteignit sa sœur à la tête. Le docteur Pietri, appelé auprès de la blessée, a constaté que la balle avait pénétré dans l'œil droit et était restée dans l'orbite. Il a pu l'extraire sans difficulté.

---

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUGH

VIII

ENTRE LES DENTS DU LOUP

Le frêle trouva sans doute convenables les raisons de sa cousine conseillère, car un quart d'heure plus tard, ils avaient l'un et l'autre quitté à jamais l'hôtel meublé de la rue Christine. Désormais, aucun lien ne rattachait plus la petite Suzanne à sa famille. La séparation était définitive, irrémédiable... Les sanglots de la mère Sobrier poursuivi à bon droit triompher... Leur départ de la rue Christine fut, du reste, un acte de prudence ; car, lorsque, quatre mois après, le baron Charles de Verville effectua à Chauvry le décevant voyage que nous avons précédemment narré, et qu'il ressaillit de la bonne de cœur le récit de la démarche accomplie par la mystérieuse dame Philéas, il télégraphia à l'heure même rue Christine. Mais M. Philéas s'appelait Sardanapale. La dépêche fit le tour de la maison meublée, revint au facteur, et fut transmise au retour à Charles de Verville, avec la mention : « Inconnus... » C'était l'anéantissement. On sait dans quelles conditions le bonneau repentant rentra à Kermaria, et quelle tragédie s'ensuivit...

Ce que nous n'avons pu dire, pourtant, c'est le chagrin profond et les déchirants remords qui s'emparèrent alors du malheureux...

Le pseudo-suicide de Jeanne acheva le bouleversement de ce cœur jusque-là impassible, que, seul le martyre de la pauvre mère avait pu commencer à ébranler. Morte !... Jeanne était morte !... Tout d'abord, il n'avait pu y croire, bien que la lettre laissée par la désespérée ne permît vraiment le moindre doute... Rien mieux, lorsque vinrent les gendarmes, les magistrats, il se refusa à admettre leurs conclusions... Il batailla, leur tint tête ; et il fallut qu'on lui démontrât, à l'aide de l'examen des traces laissées par la baronne, quel chemin celle-ci avait suivi, comment elle avait gagné les rochers de Désolée, de quelle façon elle s'était précipitée... tous points faciles à vérifier, hélas ! puisqu'on retrouva du sang jusque sur les varechs de la grève !... Il dut enfin se rendre aux certitudes exprimées par les enquêteurs, de sorte que l'acte de décès de la baronne Jeanne de Verville fut enregistré le lendemain à la mairie voisine.

Charles était donc veuf ! Il prit le deuil, et s'enferma durant de longues semaines... Au bout d'un certain temps, il prétendit se ressaisir, il rouvrit ses livres de solenne, chercha dans les objets l'absorbement de sa douleur... Vains subterfuges !... Son cœur, comme il disait, parlait plus haut que son intelligence... Il s'étonna de se trouver désemparé, veule, incapable d'attention... Puis un autre facteur de démoralisation survint : l'ennui ! L'hiver était arrivé, avec son cortège de bourrasques, ses jours lugubres, ses nuits sans fin...

Plus de soleil, plus de visions consolantes, plus rien que la monotonie de la pluie battant les vitres, le gémissement éternel de la brise, la faillieuse contemplation de l'océan grisâtre, la morne tristesse de cette maison endeuillée où il vivait chagrin et seul... Seul !... Hélas ! s'il avait un enfant ; s'il possédait seulement cette bâtarde entrevue entrée, cette Suzanne qu'en un moment de fureur, il avait été sur le point de détruire !... Ah ! s'il le possédait, eh bien, il le sentait, lui, l'orgueilleux Charles de Verville ne rougirait pas d'aimer la petite ! Mais voici qu'en songeant à l'enfant de Jeanne, il se rappela le gentil bambin qu'était le petit-fils de la mère Sobrier.

Il revit la figure intelligente et énergique de ce petit bonhomme de six ans, qui portait si vaillamment S... sous son bras, le jour où il débarqua à Chantey pour la première fois ; et qui, lors de son second voyage, lui raconta, avec une voix si triste, comment une dame noire était venue deux mois auparavant et avait emporté Suzanne. Une grande pitié remplit au cœur de Charles pour l'orphelin que le ciel à la Chauvry avait recueilli... Il y songea longtemps encore, et se décida enfin à l'adopter, moyennant l'assentiment du vieux prêtre. Celui-ci reçut avec un certain soulagement la proposition de Charles, car l'entretien de Maurice constituait pour sa très modeste bourse une charge qu'il avait énormément de peine à soutenir... Au commencement de 1867, Maurice Sobrier fut donc placé, par les soins de Charles de Verville, dans un important collège de Sceaux... Et, vers la même époque, les habitants du pays apprirent, non sans étonnement, que le baron vendait sa ville, et partait pour Paris, où il se proposait, disait on, de chercher l'oubli dans le tumulte des grandes affaires.

FIN DU PROLOGUE

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

I

LA CARTÉE DE LA MÈRE VERDEROLE

Le dimanche 2 octobre 1870, il y avait soixante-seize jours que la guerre était déclarée, vingt-trois jours que la République avait été proclamée à l'Hôtel de Ville, et trois jours que Paris dressait dans un cercle de fer et de feu ce trouvait séparé du reste du monde. Frœschwiller, Forbach, Saint-Privat, Gravelotte, Leon, étaient accomplis. Bismarck avait dit : « Pour prendre Paris, nous ferons tout ce qu'il faudra » ; et la « Gazette de Hesse » avait écrit : « Nous entrerons dans Paris comme dans un moulin vieux, en enfonçant la porte d'un coup de pied. » Le vainqueur comptait sans l'héroïsme de la capitale. Dès ce soir mémorable du 16 septembre où l'on aperçut des boulevards, tonner le premier coup de canon, Paris n'était plus une cité, mais une forteresse. Pleins d'espoir, il envisageait sans crainte la situation dans laquelle il allait être placé.

Les événements l'auraient. Chaque nuit où l'artillerie grondait de côté de Saint-Denis, le foule montait de ce côté-là, pour voir. Le combat de Chatillon, où nos canonniers auraient été décimés si les Prussiens n'avaient tiré trop haut, ne l'avait assurément émue. La petite affaire de Villejuif, survenue le 24 septembre, l'avait grisé d'illusions mensongères. Et le demi-succès remporté le 1er octobre suffisait à entretenir son inflagrable optimisme.

A suivre.

a un, à la garde d'un troupeau de chèvres, y fumait froid, et à un moment donné, ils se décidèrent à faire un feu de branchages, pour se réchauffer.

On ne sait comment les vêtements de la fillette prirent feu et elle se trouva subitement enveloppée de flammes. Son frère se porta à son secours, mais tous ses efforts furent vains et il faillit même être victime de son dévouement. Lorsque d'autres personnes accoururent la petite était entièrement carbonisée.

AZZANA. — M. Giovanni, facteur des postes à Paris, est nommé au même emploi à Azzana, par permutation avec M. Leoncini.

CORBARA. — Dans sa dernière session le Conseil départemental de l'instruction publique a donné un avis favorable à la création d'une école enfantine à Corbara.

CORTE. — On vient de célébrer en l'église Notre-Dame de Vincennes, le mariage de notre concitoyen, M. le docteur Dominique Henriot, fils du regretté maître qui a laissé un nom si estimé dans notre barreau, et de Madame, née Vincentelli, avec Mlle Marie-Xavière Jeannot, d'une honorable famille des environs de Paris.

Au retour de leur voyage de noces en Egypte, les jeunes mariés viendront passer quelques jours au sein de leur famille.

Nous leur présentons nos meilleurs souhaits de bonheur.

CORBARA. — On nous écrit de cette localité à la date du 25 décembre :

Monsieur le Directeur,

Oui, si par respect du Maire, de l'Assemblée, de moi-même, et de l'auteur du petit scandale, je n'ai par osé avouer la scène de goujat regrettée de tous, ce n'est pas manque de loyauté ou de franchise.

Mais puisque cet étonnant conseiller tient bien à afficher sa honte, marchons pour la solennelle gifle, du moins, pas aussi solennelle que la série de fausses et vaines arguties qu'il vous débite.

Dans son abération une seule vérité lui échappe : celle-ci : « La présidente soumit la liste des répartiteurs dressée par le maire ; de là discussion, bousculade. » Rien ne fut plus vrai, ni plus ni moins. Le reste n'est qu'un affreux dégoûtement, cachet d'un cynisme révoltant.

Pour ne pas abuser de votre hospitalité, je passe un coup d'éponge sur toutes ces inepties qui me touchent peu, mais je ne peux m'empêcher d'en relever une qui me surpasse.

Non, Monsieur le Conseiller, je n'ai jamais prétendu faire accepter la liste sans lecture et sans approbation.

La liste avait été posée sur la table dès le début de la séance, vous l'avez eu en main et vous l'avez vous-même passée à d'autres qui l'ont lue, et quand je l'ai passée au secrétaire pour lire les noms, vous l'avez reposée volontiers en disant que je ne devais pas apporter la liste toute faite ; et qu'on devait la dresser au Conseil. Et puis, jamais personne ne vous a donné raison. On a donné raison au président de soutenir le droit au maire, il a fu la liste malgré vous, tous les conseillers l'ont approuvée, et vous, revenu de votre erreur, vous avez été obligé de l'accepter après votre acte de contrition. Pourquoi, Monsieur le Conseiller, pour justifier votre anonyme, oubliez-vous de démentir ma version ou d'approuver la mienne ? vous auriez pu nous éviter ainsi le reproche de n'avoir pas osé proclamer votre fameuse *solennelle giffle*.

Parbleu ! nous avons eu plus de pudeur que vous !

PARICI, *Adjoint*.

Syndicat d'Elevage
de Bonifacio

Le premier Syndicat d'élevage de la Corse vient de se constituer, à Bonifacio, le 22 décembre 1912. Il a pour objet l'amélioration des poules de race indigène, l'amélioration des conditions d'habitation et de nourriture de ces animaux et l'introduction dans le pays d'espèces nouvelles ou peu connues, comme lapins, pigeons, oies, canards, etc., pouvant s'acclimater et prospérer dans la région.

Le président de cette utile association est M. Dani Joseph-Marie, directeur d'école à Bonifacio.

Nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer que d'autres syndicats d'élevage vont se former pour la sélection des animaux de basse-cour, l'élevage du mulet, l'amélioration du bétail, etc.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le 30 décembre 1912, sous la présidence de M. de Caraffa, maire.

Etaient présents : MM. de Caraffa, Dapolo, Sampucci, E. Sari, de Montera, A. Gaudin, A. Musso, V. Gregori, L. Ramelli, Strutti, Piacangeli, Pucciarelli, Angeli, Ciccoli, Mattei, Darthuy, Pollatier, de Zerbi, S. Giacobbini, Parodi, Leca, J. Agostini.

M. Gaudin est désigné comme secrétaire.

Le Conseil donne un avis favorable pour un Casino au Cyrnos Palace, et pour diverses bourses et crédits.

En remplacement de quatre répartiteurs qui ont dépassé l'âge de 60 ans, le Conseil désigne MM. Sébastien de Caraffa, Darthuy, Alexandre Musso et Vincent Casanova.

Le Maire donne lecture d'un mémoire adressé au Ministre des Finances relativement aux nouvelles prétentions émises par l'administration supérieure des douanes en ce qui concerne l'octroi de Bastia.

M. Alexandre Gaudin lit un rapport sur les modifications à apporter à la loi municipale de 1884.

M. Musso donne lecture de son rapport sur le budget de 1913.

Enfin, M. Gaudin donne quelques explications au sujet de la création éventuelle d'une école professionnelle à Bastia.

M. Leca présente, à ce sujet, quelques observations.

La séance est levée.

La délibération avait duré près de trois heures.

Mouvement
d'Instituteurs et d'Institutrices

M. Moracchini Paul-Martin, instituteur adjoint à San Nicolao, est nommé instituteur public chargé d'école à Penta di Casinca.

M. Campana Antoine, instituteur à San Nicolao, est nommé directeur d'école à Lori.

M. Berlini Dominique-Félix, instituteur à Talasani, est nommé instituteur public adjoint à San Nicolao.

Mlle Pinchioli, institutrice à Campana, est nommée institutrice à Campile.

Mlle Pieretti Rosaire, institutrice à Ersa, est nommée institutrice à Canari.

Mlle Brandolacci Hortense, institutrice à Canari, est nommée institutrice à Ersa.

AGRICULTURE
Réponse à des Questions posées

M. A., à V. — Il est exact que j'ai introduit, en Corse, l'*Arbre à pluie* Inga Seman, et que cette plante est actuellement cultivée dans nos champs d'expérience.

Les graines — nous n'avons pas pu nous procurer des plants et nous ne le regrettons pas — en ont été confiées à M. V. Boyon, horticulteur à la Caronacaia, près Ajaccio. L'essai pour le numéro 44 616.

Contrairement à l'information publiée par divers journaux, l'*Arbre à pluie* ne produit pas une condensation de la vapeur d'eau susceptible d'assurer une sorte de pluie, mais il peut être — et il est en réalité — employé comme abri des plantes délicates contre les ardeurs du soleil. Et, à ce titre, on pourra certainement l'utiliser en Corse.

Actuellement M. Boyon possède 50 pieds de *Inga saman*. Les uns vont être repiqués à l'exposition du midi, les autres à mi-ombre ; le reste sera mis en pots provisoirement.

Il ne faudra pas longtemps pour être fixé sur les mérites de cette plante nouvelle, à laquelle notre habile collaborateur donne tous ses soins.

M. B., à T. — Les Sorties Thomas, marque « Etoile, » sont des *Sorties de déphosphoration*, comme les autres Sorties.

Dans nos champs d'expérience nous employons les Sorties des Usines Métallurgiques Françaises du Creusot, dont nous sommes très satisfaits.

M. M., à A. — Comme vous, je ne connais que par les journaux le projet de restauration du square du cours du Roi Jérôme, à Ajaccio.

La création d'un square autour d'une grille et l'entretien des parterres, en cet endroit, seront coûteux, sans doute, mais sans argent on ne fait rien.

Il y aurait peut-être moyen de faire autre chose.

Au centre de l'ancien jardin, il existe un petit terre-plein ovale, de la dimension du square des Quatre Lions. On pourrait se contenter d'entourer d'une grille cet espace dans lequel on disposerait deux massifs de fleurs (car dans les petits jardins, il faut des fleurs). Le reste du jardin serait planté partout en *massifs* ; le terrain nivelé et les allées anciennes refaites et sablées. Il est certain qu'un petit square fleuri, entouré de verdure, produirait là un effet charmant. On y cultiverait des plantes aimant le soleil : *Geranium zonal, Canna flavifera, Dahlia simple et Dahlia double, Ricin vert et Ricin sanguin*, etc. Tandis que dans le square des Quatre-Lions on donnerait la préférence aux espèces demandant la mi-ombre : *Bégonia tubéreux, Fuschia*, etc.

Telle est, du moins, mon opinion, que vous me demandez.

CH. FASQUELLE.

Nouvelles Militaires

Ont été promus :

au grade d'officier interprète de 1re classe, MM. Pozzo di Borgo et Ambrosini, officiers interprètes de 2e classe, hors cadres, au Maroc occidental ;

au grade de colonel : M. le lieutenant-colonel d'artillerie Lepidi, breveté, hors cadres, en mission militaire en Grèce, maintenu.

au grade de lieutenant-colonel, M. le chef d'escadron Olmi, directeur de l'atelier de fabrication de Vincennes, affecté au 9e d'artillerie ;

au grade de chef de bataillon : MM. Confortini, capitaine au 1er zouaves, affecté au 52e ; Santini, du 111e, affecté au 40e ; Colonna-Ceccaldi, breveté, hors cadres, état-major, affecté au 44e ; de Negroni, du 4e dragons, commandant par intérim le dépôt de remonte de Fontenay, nommé commandant de ce dépôt ; Gavini, du 8e d'artillerie, nommé major au corps ; Benedittini, à l'état-major, commandant le parc de Bonifacio, maintenu ; Calisti, du 23e colonial, maintenu.

AU THÉATRE
Tosca

Depuis l'ouverture de la saison théâtrale nous n'avions eu une salle si comble, un public aussi sélect. Les loges, si souvent vides, s'étaient peuplées d'un monde choisi où dominait l'élément féminin aux toilettes claires et riches, rehaussées de parures éblouissantes. Le coup d'œil était vraiment féerique et, chose plus rare encore, on sentait qu'un frémissement de joie animait ce gracieux public au cette soirée, si troublante, de fin d'année...

C'est sous cette impression que j'attendis le lever du rideau pour assister à *La Tosca* si décriée, si tardivement donnée.

Le sombre drame de Sardou a, comme toujours, captivé l'auditoire et, disons-le sans réticences, tous les interprètes ont largement contribué au succès de cette première reprise.

La plus large part des éloges revient à Mlle Lina Cavalieri, la héroïne de la pièce, qui a si bien rempli le rôle de « Tosca, » si plein de difficultés vocales et scéniques. Nous avons déjà eu l'occasion, à cette même place, de dire ce que nous pensons de cette excellente artiste que nous avons pu apprécier dans des interprétations diverses. Nous croyons cependant que dans « Tosca » notre « soprano » est une révélation véritable des impressions réelles que peut provoquer une artiste dont l'âme passe tout entière dans le personnage qu'elle représente. Mlle Cavalieri, dans « Tosca, » a tour à tour amoureuse, jalouse, hautaine suppliante, trompeuse, farouche et criminelle, puis admirable de joie, véhémente et folle de désespoir, nous a fait vivre toutes ces situations et au surplus nous a charmé de sa jolie voix. Rappelée fréquemment, elle n'est vu offrir une superbe gerbe de fleurs et a dû bisser l'air de « Vissi d'arte. »

M. Viglione nous a plu dans « Cavaradossi » ; il a fait bonne impression et a été également rappelé. Il nous a semblé cependant qu'un peu plus de chaleur dans son jeu lui permettrait de rendre au personnage de « Mario » sa véritable physionomie surtout après la scène de la torture de ce acte.

M. Bartolini s'est révélé un « Scarpia » tel qu'il doit réellement être, car sur notre scène « Scarpia » nous était apparu jusqu'à ce jour comme un tyran farouche et sanguinaire. C'est un personnage tout autre cependant dans la conception de Sardou et M. Bartolini a su représenter avec exactitude un « Scarpia, » tour à tour plein de finesse et d'astuces, cruel et despote, mais à la fois ironique, sachant mettre de la forme et des atténités perfides dans l'exécution de ses infâmes machinations.

Il est regrettable que cet artiste, si consciencieux pourtant, n'ait pu faire ressortir davantage et avec plus d'éclat les réalités scabreux dont Puccini a tissé ce rôle.

Nous avons pu, une fois de plus, apprécier les qualités scéniques de M. Cavacchioli qui a été parfait dans ses rôles de « Sacristain » et de « Spoletta. » Une mention également à M. Escobini qui n'a pas eu de peine à bien défiler ses personnages de second plan.

Les chœurs de la coulisse ont été bien rendus ; un peu faible nous a paru le « Te Deum » du 1er acte.

Nous arrivons ainsi à l'orchestre dont l'exécution a été irréprochable sous l'habile direction de M. Guialandi-Gamberini. Ce jeune maestro s'est révélé dans la *Tosca* plus que partout, un chef d'orchestre ecclave du rythme, des nuances et des prescriptions de la partition. Cela a pu, pour ainsi dire, donner à une partie du public une impression de l'ensemble, différente de celle qu'il avait eue les années précédentes. Que dire à ce sujet, sinon qu'en fait de musique n'est comme en toutes choses une question, pour improprement parler, de goût. Ce qu'il y a de certain c'est que M. Guialandi-Gamberini n'abandonne rien aux acteurs, les « a placera » pour lui n'existent pas, il interprète fidèlement un auteur et, ma foi, je trouve qu'il a raison.

MARIO.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 3 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12°,5 à midi + 12°,5 ; à 6 heures du soir + 13°2
Maxima + 13°8 ; Minima + 12°.
Baromètre : 7 heures du matin, 764 mm. — midi, 763 mm. — 6 h. du soir, 762,5 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi.
Etat du ciel : le matin, Pluvieux.
L'après-midi, id.
Pluviomètre : 11mm,6.

De passage

M. Charles Pasquelle, le très actif Directeur des Services agricoles de la Corse, est de passage à Bastia.

Tabacs

M. Santelli est nommé débitant de tabacs de la Régie à Bastia.

Obsèques

Le paquebot de Marseille a ramené hier matin la dépouille mortelle de M. Joseph Polidori, maître d'équipage aux Messageries Maritimes, décédé dans cette ville la semaine dernière.

C'était un brave et vaillant marin, très apprécié des administrateurs de la Société maritime où il servait depuis longtemps, très estimé de ses chefs, sûrs de pouvoir compter entièrement sur son dévouement en toutes circonstances, aimé des équipages qu'il commandait, toujours paternellement, et de ses camarades, car il n'y avait pas d'amis plus sûr.

Demeuré veuf jeune encore, il ne vivait que pour son unique fille bien-aimée en qui il avait concentré toute son affection et qui se trouve aujourd'hui orpheline.

Le corbeuil recouvert du drapeau tricolore avait été débarqué et déposé dans l'un des hangars de la Cie Fraissinet. C'est là qu'à dix heures a été formé le cortège, qui s'est dirigé vers l'église St Jean, où a été donnée l'absoute.

Le deuil était conduit par M. Polidori, père, sous-brigadier des douanes en retraite, son fils, M. Polidori, commis des postes dans notre ville, et de nombreux parents, qu'accompagnaient une foule d'amis, le personnel des postes, une grande partie de la population maritime.

Après la cérémonie religieuse l'inhumation a été faite au cimetière.

Nous adressons à MM. Polidori père et fils et à leur famille l'expression de nos vifs regrets.

— A trois heures de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Antoine Guaitella, décédé à l'âge de 40 ans.

Du faubourg Saint-Joseph jusqu'à l'église Sainte-Marie, où a été donnée l'absoute, une affluence de parents et d'amis a suivi le convoi funèbre de notre concitoyen, qui ne laisse que des regrets parmi tous ceux qui le connaissaient.

Nous adressons à Mme veuve Antoine Guaitella et à ses enfants, ainsi qu'aux familles Guaitella, Corrieri et Guagnini toutes nos condoléances.

Avis

Le cabinet du docteur Puccinelli est transféré, 18, rue Napoléon, au-dessus de la pharmacie Luigi.

Récompenses honorifiques

Les récompenses suivantes ont été distribuées pour actes de courage et de dévouement accomplis en Algérie : Médaille de bronze. M. Finaltier Charles, propriétaire à Ampère, sauvetage d'une diligence surprise par une crue subite ; — Mention honorable, M. Piccioli Marius, caporal de sapeurs pompiers à Bône, belle conduite au cours de plusieurs incendies ; — Témoignage officiel de satisfaction, M. Costa Antoine, caporal de sapeurs pompiers à Oran, belle conduite au cours de plusieurs incendies.

Etrennes

Produits du pays de la grande Maison François Mattei :

Cédrats confits.
Liqueur Cédratine.

Expéditions par colis postaux.

Dans les ministères

Sont inscrits sur le tableau d'avancement du personnel du ministère de l'intérieur : pour sous-chef de bureau de 2e classe, M. Chiappe, rédacteur principal de classe exceptionnelle ; pour rédacteur principal de 3e classe, M. de Cinarca, rédacteur de 1re classe ; pour rédacteur de 2e classe, MM. Astima et Mariani, rédacteurs de 3e classe ; pour expéditionnaires de 4e classe, MM. Cacciagnerra et Raffalli, expéditionnaires de 5e classe — M. Cacciagnerra est également classé pour commis d'ordre et de comptabilité.

A vendre

Excellente huile d'olive à vendre.
S'adresser chez M. Patrimonio Joseph, 3, rue Abbatucci.

ETAT-CIVIL

Naissances

Leopoldi Jeanne Juliette-Elvire. — Stratti Antoine Laurent. — Casalli N. 6. — Lunardi Lutina Elisabeth. — Garbani Natalina.

Décès

Orsoni Elisa, ménagère, 22 ans, de Poggio-di Nazza.
Guaitella Antoine, vigneron, 46 ans, de Bastia.
Camogli Antoine Louis, ancien maître cordonnier, 80 ans, de Bastia.

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche 5 janvier 1912, à dix heures du matin, sur la Place de l'Hôtel de Ville, à Bastia, il sera procédé, par suite de saisie-exécution à la vente aux enchères publiques du matériel d'une fabrique de pâtes, comptoir, table, échelles, etc.

Le prix de la vente en sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant la vente,
A.-M. SALVATORI,
24, Bd Paoli.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage
A. PADOVANI, *Bastia*.

BARBAGGIO
COUPS ET BLESSURES

Le Premier Janvier, vers trois heures, M. Davichi François, 60 ans, ancien maire, était allé attacher sa chèvre dans un enclos voisin du village, lorsqu'en rentant de cet endroit, il se trouva en présence du garde champêtre de la commune, le sieur Girolami, qui, sans aucune discussion préalable, lui assena plusieurs coups de pierre sur le front et sur la nuque, puis s'enfuit.

Les blessures rapportées par Davichi sont assez graves.

La victime est d'ailleurs vivement depuis longtemps en mauvaises intelligences, à cause de rivalités politiques.

Hier, le Parquet s'est transporté à Barbaggio, et la gendarmerie de Saint Florent a, sur mandat d'arrêt de M. le Juge d'instruction, arrêté Girolami et l'a transféré à Bastia.

A LA VILLE DE NICE

14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA

Ancienne Maison ROUBERT
Mme veuve VITTI, successeur

Corsets en tous genres
Coupe irréprochable
Haute nouveauté

Ceintures sous-ombilicales. — Corsets caoutchouc et Tricots. — Corsets de maintien, de repos, etc. — Epaulières. — Redresseurs.

CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS

Costumes Tailleur. — Manteaux Chemisiers. — Corsages.
PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons
GRAND CHOIX DE FOURRURES
Lingerie fine et lingerie hygiénique
Bonneterie. — Gants. — Rubans Velours. — Cols mode
PARFUMERIE :
Produits Malaccine et Berthuin

OUVRAGES DE DAMES

N. B. — La Maison se charge de la rectification des corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime
pour tout achat de 10 fr.
Bon goût — Elégance — Bon Marché
Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussée ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez au grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'orfèvrerie de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans ce magasin des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

31 déc. — 2 janv.
Rentes 3 0/0 amort. : 89.30 — 89.30
— 3 0/0 amortis. : 93.40 — 92.60
ex-coupon.

L'ASSASSIN DU PERREUX
est suspendu de ses fonctions

Paris, 2 janvier.

Le meurtrier de Mme Chabrux, et de Mlle Sollel, sa sœur, qui vient de tomber entre les mains de la justice, est suspendu de ses fonctions de Maire de Chantilly.

La culpabilité de M. Lucien-Prosper Pirou, qui exerçait la profession de tanneur, est largement démontrée !

Malgré la foi tenace de ses amis et des habitants de Chantilly, qui s'obstinent à tenir leur maire, M. Pirou, pour un parfait honnête homme, incapable d'avoir commis le crime dont on l'accuse, on ne peut plus douter actuellement de la culpabilité de ce notable commerçant.

ROME
A LA VILLA MEDICIS

Paris, 2 janvier.

Le bruit court avec une certaine persistance que M. Carolus Duran, directeur de la Villa Médicis, à Rome, vient de donner sa démission.

On ignore jusqu'à présent les raisons qui ont poussé M. Carolus Duran à se démettre de ses fonctions.

Les Morts du Jour
Ernest Cornaglia

Paris, 2 janvier.

On annonce la mort du célèbre artiste dramatique Ernest Cornaglia, dont le nom fut mis en vedette pendant vingt années consécutives sur les affiches de l'Odéon.

Né à Paris le 20 juillet 1834, Cornaglia débuta au théâtre Saint-Marcel en 1856 et au théâtre de Belleville en 1857 ; fit des tournées en province de 1857 à 1869, puis il entra au Vaudeville, où il créa, en 1869 *Un mari qui voisine*, et, en 1875, l'*Arlésienne*.

Engagé à l'Odéon dès l'année 1880, il joua pendant plus de 30 ans le répertoire ; c'est lui qui créa le *Bel Armand*, la *Maison des deux Barbeaux*, etc.

UN CYCLONE
au Bengale

Paris, 2 janvier.

Un télégramme de Calcutta annonce qu'un cyclone a ravagé Goalunda, et d'autres localités du Bengale oriental.

Un grand nombre de vapeurs fluviaux et d'embarcations indigènes ont coulé.

On craint que de nombreux Européens n'aient péri.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA CONFÉRENCE DE LONDRES
ENFIN !

Paris, 2 janvier.

Les plénipotentiaires turcs ont commencé enfin à causer sérieusement, au cours de la séance d'hier, qui a été fort longue et très intéressante.

M. Novakovitch, chef de la mission serbe, présidait, conformément au règlement alphabétique établi dans la première séance.

Dès l'ouverture de la séance, Rechid pacha, le chef des plénipotentiaires ottomans, se leva et fit connaître les nouvelles instructions qu'il avait reçues de son gouvernement.

Le plus grand secret est gardé dans les cercles officiels au sujet de ces instructions.

On dit cependant que la Turquie commence à céder sur presque tous les points.

Les Alliés balkaniques obtiennent déjà cinq territoires sur sept qui composent la Turquie d'Europe.

La question d'Andrinople reste toujours en suspens. La Porte s'attache à démontrer que la possession du vilayet d'Andrinople est indispensable pour la défense de Constantinople.

La Turquie se déclare prête à accorder à la Bulgarie des compensations dans le territoire situé à l'ouest du vilayet d'Andrinople.

La Démobilisation de la Russie et de l'Autriche

Paris, 2 janvier.

Nous avions annoncé que les Cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne commençaient à lier conversation. Il paraît même qu'ils causent très bien, et qu'ils ont fini par s'entendre.

Les journaux roses et subventionnés affirment, en effet, aujourd'hui que l'Autriche et la Russie ont décidé la démobilisation de leur armée.

L'attitude de la Roumanie

La Roumanie, dont l'attitude a inquiété et inquiète encore l'Europe, est en train de négocier directement avec la Turquie.

M. Jonesko, ministre de l'intérieur de Roumanie actuellement à Paris, en a donné l'assurance à M. Poincaré, président du Conseil.

M. Jonesko a ajouté que les cent cinquante un millions de crédits militaires, votés récemment par la Chambre des députés, ne devaient pas être considérés comme une menace, de la part de la Roumanie, pour la paix européenne.

La Réunion
DES AMBASSADEURS

Paris, 2 janvier.

Les Ambassadeurs, qui avaient suspendu leurs travaux à l'occasion des Fêtes de la Noël et du Jour de l'An, se sont réunis cet après-midi.

Aucune communication n'a été faite à la presse sur l'ordre du jour de cette séance.

Il est à peu près certain que les Ambassadeurs ne s'occuperont pas, pour le moment, de la question des frontières albanaises.

EN ESPAGNE
La Démission de M. Maura

Madrid, 2 janvier.

Les journaux annoncent que M. Maura, le chef du parti conservateur d'Espagne, abandonne définitivement la police militante.

M. Maura a même donné sa démission de député.

On affirme, dans les milieux politiques, que trente-cinq députés conservateurs sont décidés à suivre l'exemple de M. Maura.

EN RUSSIE
LA MALADIE DE KROPOTKINE

Paris, 2 janvier.

Un télégramme de Saint Pétersbourg annonce que le chef anarchiste Kropotkine est très gravement malade.

Les médecins ont perdu déjà tout espoir de le sauver.

Kropotkine, qui est âgé de 70 ans, est atteint d'une pneumonie double.

SECOUSSES SISMIQUES

Saint-Pétersbourg, 2 janvier.

Des secousses souterraines ont été ressenties hier, à Baloum, vers 2 heures, et à Koutaïs, entre 2 heures et 5 heures de l'après-midi.

On a également observé à Soukhoum-Kutch des secousses sismiques ondulatoires qui ont duré quarante secondes.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcouny
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

PATISSERIE PARISIENNE
Confiserie de luxe — SALON DE THÉ
ANTOINE AGOSTINI
5, Place Saint-Nicolas — BASTIA
Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Dragées pour Mariage, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque,
— *Cédrats confits* —

LE CONSERVATEUR
Compagnie Mutuelle d'assurances sur la Vie à cotisations et frais de gestion limités
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Libéré par *Le Conservateur*
Cie anonyme de gestion d'assurances sur la Vie
Fondée en 1864
Siège Social à Paris, 15, rue La Fayette

Assurances sur la Vie
Vie entière — Mixtes — Dotation — Education
Double Mixte (assurance Retraite)
Valeur de Réduction, inscrites ainsi par année
Valeur de Rachat (sans chaque police. Sécurité
Valeur de Prêt (Tranquillité absolue.
Risque de Guerre : sans surprime à verser en aucun cas.

Rentes Viagères
aux taux les plus avantageux

RÉPARTITION ANNUELLE entre tous les contrats, y compris ceux de rentes viagères, des bénéfices provenant des économies de gestion, de la mortalité et du produit des placements sans aucune majoration du tarif minimum.

Moyenne des répartitions bénéficiaires effectuées à ce jour
aux Assurances de capitaux : 10 0/0 de la cotisation.
aux Rentes viagères : 12 0/0 du montant de la Rente.

Maximum d'avantages
Minimum de cotisations

Pour tous renseignements s'adresser à M. Alexandre MUSSO, Bd du Palais, et 1 bis, rue du Nouveau Port, BASTIA.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt-quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

SARTENE
Spécialité de Pâtisserie Corse
de la Maison Victor PORRO
patronnée par l'Académie de Pâtisserie et de Cuisine de Paris
Récompensée par 1 Médaille d'argent à l'Exposition culinaire internationale de Paris en 1898

Petits fours variés se conservant très tendres, durant 15 jours, le kilo 4 fr.
Petits beurres au beurre de Zigliara et au lait de brebis de Sartene, le kilo 2 fr.
Petits beurres au chocolat exquis et réconfortants. Seul fabricant en France le kilo 3 fr.
Le port en sus

AVIS
M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.
Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration
La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.
On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Angles, Corbeilles. Rosaces. Devants de cheminées marbres-bois, etc.
Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

Maison L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste Inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 4 — SAMEDI 4 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. ..., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	30 fr.	16 fr.	8 fr.	Union postale, et autres Pays, le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LES TURCS EN CORSE

IV.

» Le lendemain les hommes de Savendentro gardèrent les passages et firent de nouveaux prisonniers, si bien que le nombre total des Turcs qui furent pris la veille et de ceux qui furent pris ce jour là s'élevait à quatre-vingts et celui des morts à trois cents. Les galiotes avaient déjà quitté Chiavari et étaient arrivés à Torre di Porto, pour prendre les Turcs à bord, comme il avait été convenu. Lorsqu'elles eurent qu'ils avaient été anéantis, elles restèrent au mouillage pendant huit jours, attendant les rares soldats qui avaient été assez heureux pour s'échapper.

» Au mois de mai suivant, arrivèrent à la pointe de Pinisolo, sur la plage de Lisenone, également dans le delà des monts, huit galiotes commandées par un Turc appelé Babbà. Cent cinquante Turcs descendirent à terre et montèrent du côté de Brecciani, guidés par un certain Grisolio d'Arcuno, qu'ils avaient pris récemment. Quoique attaché, Grisolio parvint à s'enfuir. Les Turcs étaient arrivés au-dessous du susdit village, à la distance d'environ un mille, lorqu'ils furent découverts par un paysan qui poussa aussitôt ce cri : *Les Turcs ! les Turcs !* Tous les gens du pays purent ainsi se sauver à l'exception d'une femme. Un Turc, celui-là même qui portait l'enseigne, fut tué dans le village d'un coup d'arquebuse. "

» On apprit bientôt à Vico la présence des Turcs ; quarante hommes en partirent aussitôt après avoir pris pour chef Rinuccio, et allèrent par un sentier inconnu, les attendre au passage. Mais comme ils n'étaient pas assez nombreux, ils furent battus et mis en fuite. A la fin pourtant, ils se rallièrent, et tout honteux d'avoir montré si peu de bravoure, ils reprirent courage et résolurent de tenter encore une fois la fortune. Ils attendirent les Turcs au passage de Tralli, les attaquèrent vigoureusement et en tuèrent une quarantaine. Bientôt arrivèrent Antonio, du village d'Arbori, et Bastiano, son frère, avec une vingtaine de compagnons, dont les plus notables étaient Mannone, Rinori et Antonio Mario. Ils se joignirent aux gens de Vico, prirent vivants une trentaine de Turcs et en tuèrent bien davantage. Au nombre des prisonniers se trouvèrent le Turc Babbà avec cinq enseignes, le tambour, un trompette et un autre qui marchait en jouant de la flûte pour accélérer le pas de ses camarades. Une partie des Turcs se sauva à la nage ; mais leur nombre était si réduit que, n'ayant plus assez de monde pour la manœuvre des galiotes, ils en coulèrent deux aux-mêmes. »

Année 1584, 9 août. « Vers le même temps, les Turcs aux aussi vocalent ravager la Corse. Une nuit, au nombre de quatre cents, ils marchèrent sur Castellare qu'ils désastrèrent. Près de là étaient des compagnies corses qui, ayant entendu du bruit et croyant que les Génois venaient les attaquer, se mirent sur leurs gardes. Mais ayant bientôt reconnu ce qui se passait, elles prirent des chemins de traverse, cernèrent les Turcs et les attaquèrent ; elles en prirent un certain nombre et en tuèrent davantage encore. Peu de temps après, les Turcs débarquèrent à Biguglia. » (*La Guerre de Corse*, par Antonio Roccatagliata, p. 491).

Année 1589. « Giorgio d'Oria, n'ayant plus à se servir de la cavalerie pour les besoins de la guerre, avait envoyé Geronimo Roccatagliata avec sa compagnie pour qu'il se tînt entre Portovecchio et Bonifacio, afin de s'opposer aux continuelles pirateries des infidèles qui descendaient dans ces lieux plus souvent qu'ailleurs, parce que la crainte qu'ils inspiraient avait dépeuplé les villages. Ils trouvaient la plus grande commodité pour séjourner de ce côté, des ports, du bois, de la viande et une eau excellente.

» Pendant le mois de mai, Geronimo avait fait mettre les chevaux dans les pâturages de Sant'Amanzia, à trois milles environ de Bonifacio, lorsqu'on l'avertit un jour qu'une galiote se trouvait à Fiori et que les Turcs étaient descendus à terre. Comme il avait son cheval sous la main, il sauta aussitôt en selle. Il ordonna à son *alfiero* de faire monter à cheval en toute hâte tous les hommes de la compagnie et de le suivre par le grand chemin ; quant à lui, il prit les devants avec douze arquebusiers à pied. En arrivant à l'endroit susdit, ils trouvèrent que la galiote avait son éperon engagé dans la grève et qu'une partie des Turcs étaient allés s'embusquer à quelque distance. Ils attaquèrent alors ceux qui étaient restés pour garder la galiote et firent vingt deux prisonniers. Les Turcs embusqués sur le chemin ignorant ce qui s'était passé au rivage. Lorsque l'*alfiero* arriva avec les autres cavaliers, ces pirates les attaquèrent à l'endroit appelé Cataraggio, et dès le commencement de l'action, ils leur tuèrent un cheval et leur blessèrent trois soldats. Mais ils eurent eux-mêmes huit prisonniers, quatre morts et les autres durent prendre la fuite.

Année 1584. « Si la misère avait été intolérable pendant l'année 1589, elle le fut davantage encore l'an 1584. La première fois on moins les nécessitent avaient pu, pour faire du pain, recourir à toutes les productions que j'ai énumérées ; il y avait en d'ailleurs en abondance des glands et d'autres fruits de diverses sortes, si bien que l'on avait pu vivre, quoique misérablement. Ajoutons que la Signoria avait envoyé de terre ferme quelques convois de blé et de farine. Mais en 1584, toutes les ressources manquèrent, et la plume ne saurait décrire la misère qui sévit pendant ces temps calamiteux. Les habitants de l'île, dans leur détresse, se portèrent les uns contre les autres à des excès de toute sorte ; et bien que, pour soutenir leur vie, ils allassent jusqu'à manger les aliments les plus repoussants, néanmoins plusieurs d'entre eux, n'osant mendier la nourriture qu'ils ne pouvaient se procurer, moururent de faim, et une foule de ceux qui survécurent n'eurent plus qu'une santé fort affaiblie.

» La cause unique, ou du moins la cause principale de la famine qui régna pendant ces tristes années, doit être attribuée à l'abandon qu'avaient fait de leurs riches et opulents villages les habitants de la côte, lesquels, afin d'échapper aux attaques des barbares, s'étaient, comme je l'ai dit, retirés, dans des montagnes arides et stériles. Voici, en commençant par le Delà des Monts, les noms des villages qui furent abandonnés : Campo dell'Oro, Casabonna, Cauro, Piaggia del Frasso, Piagginola, Taravo, la Canne, Baraggi, Tavaria, Cozza, Biaggani, Pallaggio, Sorgeni, l'Olmeto, Fiori, Capo di Bonifazio, Prato, Pinovagilia, Sito di Portovecchio, Foni, l'Isola dei Corsi San Cipriano, Ventisori, le Finme del Solaggio, la Trave, Cavo dell'Oro, Favone, Favoncino, Agriata, une partie d'Ostriconi, Sia, Murzolico, Lozzipo et Galeria. Tous les pays que je viens de nommer sont très propres à l'agriculture et ont un sol très riche.

» Les villages que leurs habitants, par crainte des infidèles, ont abandonné totalement avec leur territoire sont : Prasso, Zirali, Coti, Bisni, Orgiacasa, Ortolo, Frico, Pruno, Castello del Castellare, Arbillari, Rizzi, Leotisco, le Corvo, le Poggio, la Palude, la Rossa, Bilia, Oravo, Brezza, Castello di Zavasilla, Tignolesca, San Damiano, Sartino, Cannorboisaccia, Aracciani, Orezza, Bisani, Sia, Campo, Luzipeo, Foce, Leccinois, Calcioxio, Marsochio, Chiomi, Filasorma, Ruvale, Salogne, Peomix, Ravane, Revinda, le Campo, San Giusto, San Marcello, le Santo, Monte-Rosso, la Piana, Talza, Pantoniteli, Piatra, Villanova, le Case sopraue, Ponte di Borgo, Ota, la Sellonche, Poraginola, Stanielli, Marinola, Chicchiato, la Corbaia dans la pieve d'Orto, Serra dans celle de Mariana et beaucoup d'autres.

» Dans la plupart de ces villages on voit encore aujourd'hui de très belles maisons et de beaux édifices, suivant l'importance du pays. En beaucoup d'endroits on voit encore de belles églises, de belles plantations de vignes, de beaux jardins, de belles propriétés remplies de beaux arbres fruitiers de toute espèce : spectacle qui tire les larmes de tous ceux qui en sont témoins, car tous ces terrains sont assez fertiles pour nourrir des milliers de familles. Si on énumérait les villages, je n'ai pas suivi un ordre régulier on doit s'en prendre à celui qui m'en a donné la liste. Il est vrai que la chose a peu d'importance ; il suffit que l'on sache qu'ils ont été abandonnés à cause des incursions continuelles des corsaires.

» Le mal serait encore en partie supportable, s'il s'arrêtait là ; mais comme ils continuent le cours de leurs pirateries, je crains qu'avec le temps tous les villages de la côte ne soient abandonnés et que les corsaires ne s'y établissent comme ils ont fait à Portovecchio et dans d'autres endroits. Ils partent de là pour aller commettre leurs pillages et ne laissent plus aucun mal à faire. Il est vrai qu'ils ne sont pas toujours heureux et qu'ils subissent parfois des échecs insensibles, j'en ai déjà signalé quelques-uns ; ils en essuyèrent un nouveau pendant ces mêmes jours.

» Au commencement du mois de novembre, les Turcs, qui avaient trois galiotes dans les eaux d'Ajaccio, débarquèrent à Campo dell'Oro et prirent dix hommes de Bastelica. Ils remontèrent sur leurs galiotes et allèrent descendre à Lava, où ils trouvait avec sa compagnie à cheval Girolamo Roccatagliata, qui résidait à Ajaccio pour garder les marines voisines. A cause de la présence des cavaliers, les Turcs débarquèrent sans bruit et prirent deux hommes au grand déplaisir de Girolamo et de ses compagnons. Le 16 du même mois, les galiotes furent surprises de ce même côté par une violente tempête ; l'une d'elles, ne pouvant plus lutter contre les vagues, sombra, et les deux autres se réfugièrent à Capo-di-Coti, d'où elles gagnèrent Portopollo. Girolamo, l'ayant su, résolut de se venger de l'affront que lui avaient fait les Turcs en enlevant deux hommes presque sous ses yeux, et fit parvenir un avis à quelques habitants d'Ajaccio ; c'étaient Nicolò Bazgiocco, Martino Ponta, dont l'un avait été autrefois enseigne et l'autre capitaine ; Giovan Geronimo, Giovan Francesco, Giovan Valerio et Giordano, tous les quatre des seigneurs d'Istria ; Sampiero de Casale, homme plein de courage et qui connaissait parfaitement le pays. Un grand nombre d'habitants d'Ajaccio s'étaient joints à eux.

» Pendant qu'ils étaient en marche, il se trouva que les Turcs avaient déjà débarqué à Taravo et s'étaient éloignés à trois milles de la côte. Ils avaient pris trois cultivateurs et regagnaient leurs galiotes en suivant le sentier où les Ajacciens et les cavaliers de Girolamo leur avaient tendu une embuscade, au lieu dit *la Chiave*. Il s'engagea une lutte fort vive ; le cheval de Girolamo reçut deux coups d'arquebuse et tomba mort ; mais le cavalier se dégagea, et vaillamment secondé par les autres, il tua quinze Turcs et fit dix neuf prisonniers. Ce vaillant fait d'armes eût été plus brillant encore s'il eût coûté moins cher aux vainqueurs ; mais Giovan Francesco d'Istria, jeune homme de grande espérance, fut tué dans cette affaire ; Giordano reçut sur la tête de nombreux coups de cimeterre ; Martino Ponta fut atteint d'un coup d'arquebuse qui lui enleva le pouce de la main droite, et Mariotto de Bastelica fut blessé également. Au nombre des morts se trouvèrent encore Gregorio de Celestagrio, Variano de Bastelica, Pietropaolo d'Orsano et plusieurs autres. Cet engagement eut lieu le 19 novembre.

L'abbé LETTERON.

(*A suivre.*)

Le Châtelain et le Berger

La mode est, paraît-il, en ce moment, de tuteyer les domestiques. A ce propos, Sergines, des *Annales*, nous conte l'anecdote suivante, dont le grand-père d'un de ses correspondants fut le héros sous la Révolution :

Ce grand-père était propriétaire dans une commune rurale du Dauphiné. Il était aussi riche et très bon.

En 1793, son berger vint lui dire, un beau matin :

—Notre maître, il y a assez longtemps que je vous sers. C'est à vous à faire le berger et moi à faire la maître.

Le premier moment de surprise passé, le propriétaire réfléchit et se dit qu'avec le monde, il attendait que les habitations du général Trochu n'empêchassent plus de la fameuse trouée dont tout le monde rêvait et au cours de laquelle il comptait fermement désennuer l'ardeur courageuse qui enflammait l'immense majorité des troupes de la défense, mais dont le haut commandement sut, hélas ! si mal profiter !

Bien que les premiers chantages exercés contre la baron de Varville aussent déjà rapporté au couple Delphine Pulfère une somme montant à près de deux cent mille francs inutilisée au compte de la petite Susanne par son ravisseur ; bien qu'ils fussent enfin en droit d'escompter par surcroît la possession du capital de cent mille francs joint au titre de route pour être payé à la majorité de l'enfant, les misérables se trouvaient fort mal naturels. Phifins, certes, grommelait et se plaignait que Delphine l'eût fourré dans une affaire mauvaise, l'ancienne femme de chambre s'étant d'ailleurs arrogé le droit d'ouvrir seule les lettres de Charles de Varville, et s'attribuant ainsi la part de lion. Puis des pores bourgeoises, — telle celle qui les avait fait quitter brusquement la rue Christine, — les prenaient à charge l'instant. Ce bon Susanne leur paraissait une chose d'Isole, décorné ! Par mesure de précaution, ils s'étaient d'abord logés au meublé rue des Martyrs. Delphine soignait convenablement l'enfant de Jeanne de Varville, sentiment très haut la valeur du petit Gaga.

---

25 — Feuilleton du Petit Bastiais

MAN'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique

par RENÉ GROUGÉ

(DEUXIÈME PARTIE)

Quinze ans après

I

LA CANTINE DE LA MÈRE TORGNIOLE

Aussi le lendemain, la foule était-elle grande, vers les fortifications ouest, devenues le lieu de promenade dominical des Parisiens. Il faisait une température exceptionnellement agréable. Un gai soleil d'automne dorait les lointains rêveurs de Saint-Cloud et de Meudon dont les frondaisons rousses laissaient nécessaires pressentir les grandes manœuvres des batteries de canons pointés sur la capitale.

D'Asnoul à la Muette, d'un côté, à la Seine de l'autre, une vraie foire était installée : cantines populaires, jeux de toutes sortes, profusion de drapeaux. On avait pendu trois mannequins à un arbre : l'un coiffé du chapeau de général, l'autre avec un peigne de forme espagnole. La famille impériale, disait un écriteau. Et les promeneurs de rire ! A quelques cents mètres de la porte de Boulogne, presque vis-à-vis le bastion 64, une tante où l'on vendait du vin et des victuailles regorgeait de monde. L'enseigne, peinte sur calicot, qui flottait à l'entrée, portait ces mots suggestifs :

CANTINE DE Mme TORGNIOLE

Petit vin de Suresnes à 30 sous la chopine
saucisson d'Arles
pommes de terre frites

Dans l'assiette, un tohu-bohu de gens, criant, appelant, se querellant ; tous les hommes en pantalons à rais rouge ; toutes les femmes avec une cocarde tricolore au chignon ou un chapeau. Au fond, trois fûts couronnés de branches de sapins où tirait sans discontinuer un garçon en képi de chasseur ; une table de bois blanc derrière laquelle trônait une matrone coiffée d'un turban rouge, revêtue, barbue, trogne allumée, dont les traits faites comme des patates, obéissait au geste les commandements qu'elle lançait d'une voix gutturale à une jeune fille miraculeusement jolie qui sécutt trop notre plume pour que nous lui refusions quelques lignes de portrait :

De taille moyenne, mais élancée, avec une abondante chevelure d'or fin qui semblait comme d'une auréole le visage de plus parfait ovale qu'il jamais rêvé un statuaire, des dents de nacre rangées entre les lèvres roses et humides comme des perles dans du corail, des yeux glaçons que un sourcil point à étaurire l'air d'infinie tristesse répandu sur l'ensemble, cette créature, ayant à peine franchi la démarcation qui sépare l'enfant de la femme, gardait encore toute la juvénilité de premier, et projetait déjà sa cour d'elle ces effluves capiteuses qui sont l'apanage de quelques filles d'Eve. Etre d'amour, assurément né de l'amour, et fait pour l'amour comme une fleur pour le soleil, comment se trouvait elle transplantée dans la milieu où nous la rencontrons après quinze années écoulées ? Comment, disons-nous, Suzanne de Varville surcommère Man'zelle Catastrophe (car nos lecteurs ont déjà reconnu en elle l'enfant de Jeanne de Varville et de Roger de Ferrières) est-elle servante de cantine, aux mains de la mère Torgniole ? C'est ce que nous allons brièvement expliquer :

On se souvient qu'après la mort... accidentelle de la bonne femme Sobrier et l'enlèvement de Suzanne, Delphine et son digne acolyte Philéas Meche avaient combiné un vaste plan de chantage, dont les victimes désignées étaient le baron de Varville, le lieutenant de vaisseau de Ferrières et la baronne Jeanne. Les premières opérations tentées contre le baron réussirent à souhait, comme on sait ; mais une lettre tombant en même tet et adressée à la baronne Jeanne revint avec la mention : « décédée ». ce qui ne laissa pas que d'étonner fort les deux associés, ignorants du drame où la malheureuse mère de Suzanne avait failli perdre la vie, et à la suite duquel, folle de douleur, elle avait résolu de se faire passer pour morte. Quant à Roger de Ferrières, dont la ruse Delphine avait su découvrir la retraite, il va répondit jamais aux deux ou trois essais de chantage pratiqués contre sa personne ; et son silence parut si inquiétant que l'on cessa prudemment de lui écrire, remettant à des temps plus propices l'accomplissement du dessein poursuivi.

En réalité, l'officier dont le cœur s'était trouvé brisé deux fois dans son amour d'amant et dans son amour de père, avait simplement cherché l'oubli dans l'accomplissement du son devoir de marin. Embarqué à Brest, il n'avait sollicité ni obtenu aucun congé durant cette période de quinze années, marquée pour lui par plusieurs voyages aux Indes, un séjour prolongé sur les côtes de Tunisie et une mission périlleuse sur le Haut-Nil, mission à l'issue de laquelle le gouvernement impérial lui avait décerné les galons de capitaine de frégate.

Les événements du début de 1870 avaient nécessité sa rentrée en France. Il commandait les fusiliers marins à Wœrth. Mais le torrent de l'invasion n'avait pas tardé à le rejeter dans Paris, où, avec Jeaunneau, son inséparable garde de corps, qui ne l'avait pas quitté durant son séjours autour du

vent qui soufflait, il valait peut-être mieux accepter cette proposition.

— C'est bien, dit-il ; passe-moi ta limousine et assieds-toi dans ce fauteuil.

Le berger ne se le fit pas dire deux fois, et le maître s'en alla garder les moutons en raisant les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, qu'il avait connu en Dauphiné.

Après le 9 thermidor, le berger, devenu maître, ne savait trop quelle figure faire. On disait, dans le pays, que tout était changé et qu'on allait payer les fautes communes.

— Eh bien ! Jean-Pierre, lui dit le propriétaire, as-tu assez fait le maître ?

— Oui, notre maître ; je crois bien que mon tour est passé. C'est dommage. Qu'est-ce que je vais devenir !

— Allons, imbécile, reprends ta limousine et reste à mon service. Nous en rirons plus tard.

Le berger est resté encore vingt ans au service de ce propriétaire ; il est mort dans sa maison.

SERGINES.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Négre
Président de Chambre

La bagarre sanglante de Linguizzetta

Le 19 août 1912, avaient lieu dans l'église paroissiale de Linguizzetta les obsèques du jeune Durastanti Alexandre. Vers 9 heures du matin, pendant que l'on chantait l'office des morts, le nommé Raffini Philippe-François, vêtu de l'habit de pénitent alla se placer près de l'abbé Luciani Joseph François, desservant de Canale di Verde, et à trois reprises le botta avec le livre de prières, qu'il tenait à la main. L'abbé Luciani, qui vivait en mésintelligence avec son voisin, le pria de faire attention. Celui-ci lui répondit sur un ton un peu vif « qu'il ne le cherchait pas » il répliqua : « Eh ! bien, ne me touche pas et je n'aurai rien à dire. »

Raffini reculà d'un pas en portant la main à la poche droite extérieure de sa veste et continua à chanter.

Voyant quelques instants après son frère Jean, qui assistait également à la cérémonie s'approcher de Raffini Philippe François et échanger avec lui à voix basse, l'abbé Luciani lui recommanda d'être calme et l'engagea à se retirer. Luciani Jean obéit aussitôt et se rendit à la sacristie située derrière le maître autel, où Raffini le suivit pendant que l'abbé Luciani allait s'asseoir près de l'autel.

L'incident paraissait être terminé lorsque tout à coup une discussion violente s'éleva dans la sacristie.

Raffini Philippe François, s'adressant à Luciani Jean, lui dit entre autres choses qu'il était capable de refaire ce que l'on avait fait quelques mois auparavant au prêtre Sanipanti, tué d'un coup de pistolet dans cette même église. Luciani lui répondit qu'il était homme à lui briser la cervelle. Les deux adversaires, la main dans la poche de leur veste, avaient pris l'un vis à vis de l'autre une attitude des plus menaçantes. A ce moment le nommé Raffini Xavier, cousin des frères Luciani, et ennemi personnel de Raffini, attiré par le bruit de la querelle, pénètra dans la sacristie. A cette vue l'abbé Luciani et le sieur Landucci, redoutant de nouvelles complications, se portèrent au devant de Raffini Xavier, en lui disant qu'il n'y avait rien de sérieux, et réussirent à le faire retirer. Celui-ci venait à peine de sortir que Raffini Philippe-François se précipitait à sa poursuite un pistolet à la main et du seuil de la porte de la sacristie se penchait à l'extérieur. Immédiatement deux coups de feu simultanés retentirent. Les deux ennemis avaient fait feu l'un sur l'autre au même instant. L'abbé Luciani, qui se trouvait à ce moment près de Raffini Philippe François, le saisit alors par un bras et le frappa à la tête avec son revolver pendant que Luciani Jean faisait feu sur lui avec un pistolet et le blessait derrière l'oreille gauche, Raffini Philippe François se retourna, déchargea le dernier coup de son arme dans la direction de Luciani Jean et prit aussitôt la fuite. Mais au moment où il sortait de la sacristie Raffini Xavier lui fit de nouveau sur lui et le blessa au front.

Pendant ce temps il un tumulte indescriptible se produisait dans l'église. Les personnes qui assistaient à la cérémonie se précipitaient affolées sur la place.

Dans la bousculade le sieur André Padoue, qui était monté sur une chaise, pour allumer les cierges du catafalque, tomba à terre. Croyant qu'il était blessé par un coup de feu et voyant le sieur Raffini Martin s'enfuir, les nommés André Simon, Antoine Jean-Noël et André Don André firent feu sur celui ci avec leurs revolvers. Raffini Martin fut atteint à l'omoplate par un des projectiles qui lui fit une blessure ayant occasionné une incapacité de travail de 20 jours.

Le tribunal correctionnel de Corte, par jugement en date du 27 juin 1913, condamnait Luciani Joseph François, à 50 francs d'amende, André Jean à 2 mois de prison, Luciani Jean, Raffini Xavier, André Simon à 3 mois de prison chacun, Raffini Philippe-François à 10 mois de prison et a relaxé des fins de la poursuite André Don-André.

Le tribunal retenait contre ces d vers prévenus, qui interjetaient appel de ce jugement, les délits de coups et blessures, violences, voies de fait et port d'armes prohibées.

M. la Procureur de la République relevait appel de cette sentence.

M. le conseiller Morand faisait un rapport très précis de l'affaire.

M. Ersa, substitut du Procureur général, réclamait contre les prévenus une application sévère de la loi.

Me de Monti-Rossi présentait avec son talent habituel la défense de Luciani et de Raffini Xavier.

Me de Montera prononçait en faveur des André et de Raffini Philippe-François, une éloquente plaidoirie.

La Cour élève la peine infligée à Raffini Xavier à 10 mois, à Luciani Jean à 8 mois avec sursis, à André Simon à 10 mois, à André Jean-Noël à 6 mois avec sursis. Elle réduit pour Raffini Philippe François l'emprisonnement à 6 mois, confirme en outre la condamnation à 50 francs d'amende infligée à l'abbé Luciani, et confirme l'acquittement d'André Don André.

M. LESCUYER

La promotion de M. l'inspecteur des forêts Lescuyer au grade de Conservateur a été accueillie avec la plus sincère satisfaction, à Bastia et en Corse, non seulement par le personnel sous ses ordres, mais aussi par toutes les personnes qui se trouvent en relations d'amitié ou de service avec ce très distingué fonctionnaire.

Et ce qui a mis le comble à cette satisfaction, c'est la désignation du nouveau conservateur à la direction du service de la Corse, car M. Charles Lescuyer, fonctionnaire d'élite, chef excessivement paternel, est un de ces hommes dont on se sépare avec un réel regret, lorsqu'on a eu l'honneur et le plaisir de se trouver en rapport avec lui. Pour, c'est un enthousiaste de notre pays, qu'il n'a pas voulu quitter pour des situations plus en vue, et si n'est pas resté étranger à son maintien en Corse. Depuis une douzaine d'années qu'il est à Bastia, il a fait tout ce qu'il a pu dans l'intérêt de sa circonscription administrative, et par conséquent dans l'intérêt du pays.

La haute société bastiaise n'est pas moins heureuse de ne pas se séparer tout à fait de Mme Lescuyer et de sa chère famille, car si elle allait peu dans le monde, elle ne s'affranchissait d'aucune des obligations que comportait la situation de M. Lescuyer, et montrait dans ses relations cette rare distinction, cette élévation de pensées, ce charme dans la conversation qui dénotaient bien vite les belles qualités de son cœur, sa bienveillance éclairée la solidité de son esprit et son inépuisable charité.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 décembre.

La baisse qui s'était manifestée samedi s'est encore accentuée au début de la séance. Mais, sur le bruit que l'Autriche témoignerait de dispositions plus conciliantes, le marché se relève et finit presque partout au niveau de la précédente clôture. Quant à la réponse des primes elle a passé presque inaperçue. Notre Rente se retrouve à 89.07, après 89.05. A part l'Extérieure plus faible à 91 frs, les Fonds Etrangers sont calmes comme les Russes et l'Italien où on progrès comme le Serbe à 81.97 et le Turc à 85.30. Nos Grandes Institutions de Crédit ont une allure satisfaisante. On négocie le Crédit Foncier à 887, le Crédit Lyonnais à 1.578 et le Comptoir National d'Escompte à 997.

La Société Générale se maintient à 817. Son bilan au 20 novembre accuse au total des opérations sociales un accroissement d'environ 3 millions. Les bénéfices nets du mois s'élèvent à 2.050.329 frs 92 ce qui porte les profits des onze premiers mois de 1912 à 18.973.283 frs 05 contre 15 319.908 frs 17 pour la même période de 1911.

Sous faible à 5.980 frs. Les valeurs de transports varient peu. Les valeurs d'électricité ne se relèvent pas. Charbonnages, Métallurgiques et Pétrolifères russes fermes. Les titres coprifères après avoir fléchi assez sensiblement à l'ouverture remontent à leurs cours de samedi. Rio 1.825 après 1.819.

En Banques, mines d'or inchangées. Les diamantifères se conforment à la tendance générale. De Beers à 526. Caoutchoutières résistantes en raison de la fermeté de la matière première. On enregistre une certaine lourdeur sur la plupart des Industrielles russes.

Grands Chemins Français calmes.

Gazette Départementale

CORTE. — La ville de Corte possédera bientôt une Société musicale. M. Angelini, sortant de la musique de la garde républicaine, professeur de musique et de solfège, a pris l'excellente initiative de reconstituer une fanfare, dont on regrettait beaucoup l'absence en tant d'occasions mais principalement aux fêtes civiles et religieuses.

Nous espérons que l'appel de M. Angelini sera entendu, que de nombreux musiciens accourront ses vues, enfin, que la municipalité et les particuliers feront tous leurs efforts pour encourager et soutenir cette Société.

VESCOVATO. — MM. Giordani Tiburce et Cattoni Toussaint, de Vescovato, ont reçu la médaille de 1870.

BASTELICACCIA. — Une laitière de Bastelicaccia s'est vu octroyer par le tribunal correctionnel d'Ajaccio, deux mois de prison et 200 francs d'amende pour avoir exposé et mis en vente du lait de vache mouillé. Vous ne trouverez pas la condamnation sévère lorsque vous saurez que cette malrée laitière fournissait à ses clients contenant plus d'eau que de lait. Cinquante pour cent de mouillage. Ce lait ne devait pas donner beaucoup de crème et ne devait pas trop fortifier les enfants et les malades qui en prenaient. Sera-ce une leçon pour cette laitière ? — J'en doute, je crois qu'elle recommencera.

BRANDO. — Par décret du Président de la République la création d'un bureau de bienfaisance est autorisée dans la commune de Brando. La dotation de ce bureau a été constituée au moyen des biens ayant appartenu à la fabrique de l'église.

BASTELICA. — Une voiture attelée stationnait près du poste de Radicale, à peu de distance de Bastelica, lorsque le cheval, subitement effrayé, partit au grand galop. Il avait déjà parcouru quelques centaines de mètres et un accident était inévitable, lorsque le garde forestier Ucciati, n'écoutant que son courage, se jeta résolument à la tête de la bête et parvint à la maîtriser, après avoir été traîné sur un parcours d'environ trente mètres.

Nous félicitons le garde Ucciati de sa belle conduite et espérons qu'elle ne restera pas sans récompense.

SORIO. — Le Conseil municipal de Sorio a voté la suppression de l'emploi de garde-champêtre dans la commune.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir

CAVALLERIA RUSTICANA

Opéra en 1 acte de Mascagni

Santuzza,	Mme de Benedetto.
Lola,	Mlle Gargiulo.
Turriddu,	M. Viglione.
Alfio,	M. Bartolini.
Mamma Lucia,	Mme Santi.

PAGLIACCI

Opéra en 2 actes de Léoncavallo

Nedda,	Mlle Lina Cavalieri.
Canio,	MM. Viglione.
Tonio,	Bortolini.
Silvio,	Bartolini.
Beppe,	Fiaschi.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 5 et 12 courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2me.

SOCIÉTÉ DES VÉTÉRANS. — Les vétérans retraités doivent adresser au trésorier leur certificat de vie, du 1er au 5 janvier.

La pension pour 1913 est fixée à 15 fr. pour les Vétérans et à 21 fr. pour les Sociétaires.

Les mandats ne seront remis qu'autant que la cotisation de l'année 1913 aura été payée (Un franc).

Le Président, T. ATHETTI.

SYNDICAT DES MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu ce soir samedi, à 8 heures, à la Bourse du Travail, route du Cap.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 3 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12°, à midi + 14.5, à 6 heures du soir + 12.5
Maxima + 15.2 ; Minima + 11.8.
Baromètre : 7 heures du matin, 762 mm, — midi, 762 mm. — 6 h. du soir, 765.5 m.m.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi, quelques nuages.
Pluviomètre : 21mm7.

Promotion

Nous avons vu figurer avec plaisir dans la dernière promotion celle de M. le capitaine Denis Gavini, du 15e rég. d'artillerie, au grade de chef d'escadron. Pendant que ses frères aînés brillent au parlement et dans la magistrature, lui poursuit avec éclat sa carrière dans l'armée et ajoute un nouveau fleuron à la gloire de sa famille et de son nom, depuis près d'un siècle le plus populaire de toute la Corse.

Nous adressons à M. le chef d'escadron Gavini nos affectueuses félicitations.

L'Alliance française

S. A. le Prince Roland Bonaparte a été invité à aller présider, le 7 janvier, à Tourcoing, la grande fête de gala organisé par le comité de l'Alliance française.

La colonne Massoutier

Parmi les trois officiers de la colonne Massoutier qui ont été blessés, se trouve le capitaine Nusica, du 3e tirailleurs algériens.

Au cours des opérations, le maréchal des logis Peretti, et le lieutenant Dohu, montés sur un biplan, ont effectué une reconnaissance au-dessus de la vallée de l'oued Tifzi et laissé tomber un pli sur la colonne du commandant Simon.

Au Palais

M. Alexandre Gaudin, avocat à la Cour d'Appel, nommé avoué près la même Cour, en remplacement de son oncle très regretté, M. Auguste Gaudin, vient d'être admis à la prestation de serment.

Inscrit au barreau depuis trois ans, le nouvel avoué a pu se familiariser avec toutes les difficultés de la procédure et saura ainsi continuer les belles traditions léguées par son oncle.

Association polytechnique

Les cours de l'Association reprendront aux jours et heures indiqués par l'affiche le lundi 6 janvier. Le cours conférence de M. Ambrosi, le mercredi à 5 heures et demie, a pour sujet : « Pascal Paoli et les guerres de l'Indépendance. »

Gare au miel

La pluie persistante de cet été a saboté même le miel. Il faut nous en méfier, tout comme d'un ami devenu parjure.

Les mois de la canicule, trop arrosés, ont vu, dans les départements de prédilection hantés par les insectes chers à M. Maeterlinck, se développer une floraison luxuriante de plantes solanées et autres néfastes, que la récherche fait la plus souvent disparaître.

Les abeilles inconséquentes ont aussi bien butiné sur les corolles toxiques, et nombre de rayons savoureux sont suffisamment empoisonnés pour que leur ingestion cause des troubles assez graves.

A quoi se fier désormais, si la douceur du miel n'est plus qu'une légende ?

Bureau de Bienfaisance

M. Dapolo, premier adjoint au Maire, a été nommé, par le Conseil municipal, membre du Bureau de bienfaisance, en remplacement de M. de Caraffa, qui est devenu membre de droit.

Au Maroc

M. le médecin-major Cistiani, de l'hôpital militaire de Fez, a été désigné pour être attaché comme médecin auprès du Sultan, à Rabat.

Rixe entre femmes

Les nommés Massoni et Mori sont devenus tous deux propriétaires d'un étage de maison, au n° 11 de la rue Notre-Dame. Et, comme ils ont communément les mêmes droits de passage et de servitude, il leur arrive souvent d'avoir entr'eux de vives discussions.

Hier, — cela se passe entre 6 et 7 heures du matin — la dame Mori se décida à barricader l'entrée des lieux d'aisance.

Mme Massoni protesta, mais celle-là ne voulut nullement accéder à ses désirs.

S'armant en même temps d'un fleuret qu'elle avait à sa portée, elle blessa Mme Massoni à la paume de la main droite.

Celle-ci, se sentant blessée, perdit toute patience et donna à son adversaire une magistrale distribution de coups.

D'où plainte réciproque et enquête.

Avis

Le docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures

Avis

Laiterie du Domaine de Montesoro, Paul Ajaccio, 13, rue de l'Opéra

Lait pur de vaches.

Heures d'arrivée : Hiver, 5 heures et demie du soir. — Été, 7 heures du matin, et 5 heures et demie du soir.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

Banque Gregori Frères

Location de Coffres-forts.
Voir l'annonce à la 4e page.

Produits recommandés

Produits du pays de la grande Maison François Mattei :

Cédrats confits.
Liqueur Cédratine.

Expéditions par colis postaux.

Faïence-Porcelaine-Verrerie

Grande Liquidation.
Voir l'annonce à la 4e page.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0.40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heure à 6 heures.

Guérison Radicale

de la Syphilis par la méthode d'Erlich : 606 et Néo-606 (914). Application consciencieuse de 10 à midi et de 3 à 7 h. à l'Institut Sérothérapique de France, 93, rue de Rome. *Voies urinaires, Electrolyse, Analyses du sang.* Prix modérés. Brochure sur demande.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

2 janv. — 3 janv.

Rentes 3 0/0 anciens : 89.30 — 89.30
Rentes 3 0/0 amortis. : 92.60 — 92.80
Actions de la Banque de France : 4.200 — 4.200
Actions de la Banque de l'Algérie : 2.000 — 2.000
Actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas : 1.550 — 1.550
Actions de la Banque Ottomane : 630 — 630
Actions de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie : 1.000 — 1.000
Actions de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie : 1.000 — 1.000
Actions de la Banque Parisienne : 1.000 — 1.000
Actions de la Banque Transatlantique : 1.000 — 1.000
Actions de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud

SOUFFREZ-VOUS

du MAL de GORGE, RHUME, BRONCHITE, RHUMATISME, LUMBAGO, TORTICOLIS, NÉVRALGIE, POINT de CÔTÉ, ou de toute affection causée par le froid ?

EMPLOYEZ LE

THERMOGÈNE

C'est un remède sûr, facile, prompt. Il n'impose aucun repos ni régime et dispense des drogues si nuisibles à l'estomac. Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur le mal, de façon qu'elle adhère bien à la peau.

REGARDEZ BIEN

si le portrait ci-dessus du Pierrot crachant le feu se trouve au dos de la boîte qui vous est remise. REFUSEZ les contrefaçons que l'on recommande dans les pharmacies de second ordre. 1.50 toutes pharmacies.

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumise au contrôle de l'État

Assurances réalisées : 227 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

LE BEURRE DE TOURAINE

EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Vve MORAT & Fils

HORTICULTEURS

TOULON (Var)

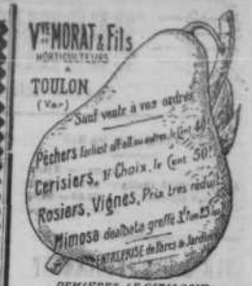

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Avis aux Consommateurs de gaz

M. Jean Cini

APPAREILLEUR A GAZ

BASTIA, 13, Boulevard Paoli

A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

Forte remise au comptant

Vente de becs, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

Imprimerie Ollagnier.

Le Directeur-Gérant

J.-B. OLLAGNIER.

Banque GREGORJ Frères

BASTIA

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Messieurs GREGORJ Frères mettent à la disposition du public, dans le rez-de-chaussée de leurs Bureaux, des compartiments de **coffres-forts** de diverses contenances destinés à renfermer des papiers, des titres de toute nature ou des objets précieux.

Chacun de ces compartiments est muni d'une serrure dont le locataire peut faire varier la combinaison et d'une clef spéciale qui lui est délivrée lors de la location.

Ces compartiments peuvent être ouverts tous les jours (Dimanches et jours fériés exceptés) de 9 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

TARIF DE LA LOCATION

DIMENSIONS			PRIX				
Hauteur	Largeur	Profondeur	UN MOIS	Trois Mois	SIX MOIS	UN AN
0m,25	0m,25	0m,50	5 fr.	14 fr.	25 fr.	40 fr.
0m,25	0m,50	0m,50	10 fr.	25 fr.	40 fr.	60 fr.
0m,50	0m,50	0m,50	15 fr.	35 fr.	60 fr.	100 fr.

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.

S'adresser 28, Boulevard de Roquer, à Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

FAIENCE - VERRERIE

PORCELAINE

GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE

MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI

33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA

Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture

— GRAND CHOIX —

de *Vases à fleurs* et autres articles fantaisie

Si vous voulez savoir

exactement le temps qu'il fera le lendemain

demandez tout de suite l'envoi de mon

Baromètre « EXACT »

comme le modèle ci-contre, avec indication, au prix de Fr. 3.75 franco contre remboursement ; ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.

Bonne marche garantie. Très belle garniture pour chambre.

Comptoir Barométre « EXACT »

Morteau (Doubs) France

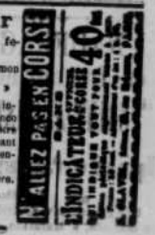

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 5 — DIMANCHE 5 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia.

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Diverses 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).

Lever, 8 h. 34 m. — Coucher, 4 h. 10 m.

Dernier quart, le 30 — Nouv. Lune le 6.

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Amélie.

Fête de Demain : EPIPHANIE.

4 JANVIER

CONTE D'ÉTOILES

Au Peintre Deimas.

Les anges, revenant de Judée, où ils avaient annoncé aux bergers endormis la naissance de Jésus, saluèrent, dans le grand ciel blond, la courageuse étoile d'Orient, celle qui, tôt levée, ne se couche que bien après ses sœurs, et lui donnèrent l'ordre de partir guider les Mages vers la Crèche. Docile, l'astre revêtit sa riche robe de gala à longue traîne diamantée, et courut sans tarder accomplir sa divine mission.

Quelques jeunes étoiles, qui n'avaient jamais dépassé les portes de l'Eden, flûtèrent la préférée, voulurent lui faire un bout de cortège, s'amusèrent, en voyage, à jeter des pincées de clarté sur les montagnes, les forêts et les cascades ; puis, arrivées devant les fastueux palais où trônaient les magnifiques monarques : Melchior, Gaspard et Balthazar, s'en retournèrent par les radieuses avenues aériennes, en dansant des menuets.

Les séraphins, ravis, se mêlèrent aux jolies danseuses, et les ballets, savamment réglés, continuèrent tout le temps que dura la promenade princière sur la route de Bethléem. Tant et si bien, que les Rois et leurs escortes : soldats Nubiens, Mamelouks, Osmanlis, aux faces bronzées, égayés par le va et vient des reflets dorés, s'attardèrent dans la contemplation du firmament, et ne suivirent qu'à regret les traces de la sémillante ambassadrice.

A quelque temps de là, les bayadères lumineuses furent mandées par Dieu le père qui, d'une voix douce, où se devinait le désir du pardon, leur rappela la double faute : plaisirs défendus et entraînement au péché.

Accablées de remords, les toutes belles baissèrent la tête, et se jugeant indignes de clémence, sans attendre la sentence, s'imposèrent l'exil, loin des sereines régions. Alors, regardant les ombres terrestres qui s'allongeaient tout en bas, parmi des flots de pourpre et d'azur, elles hésitèrent longtemps dans le choix d'une nouvelle patrie.

Où aller quêter l'aumône de l'hospitalité ? Quels coins fortunés abriteraient leur repentir ? Faudrait-il jeter par dessus les abîmes diaphanes les légères échelles tissées de rayons, pour atteindre les premières cimes ? Ou bien, sera-t-on obligé d'atteler les carosses dorés, que des nuées d'encens traîneront vers les plaines irrisées de mille couleurs ?

Et à réfléchir, doucement appuyées au bord du grand vide, les célestes virent arriver le soir. Déjà, les douces compagnes que n'avait pas frôlé le péché prenaient place sur les gradins d'un velours sombre ; et les brises attiédies apportaient, délicieusement voilées, l'écho des mélodieuses louanges adressées au Très Haut.

Au même moment, sur une terre que les charmeuses sirènes avaient eu l'enfantaine baptisée du nom de Cyrnos, autour des temples voués au très vieux culte de la Lumière, les feux de purification laissaient dérouler leurs fumées embaumées dans les airs immobiles.

Le long des plages et sur les pentes des monts, des filles toutes vêtues de blanc sortaient des temples aux doubles portes incrustées de nacre ; et, avant de se rendre aux bocages consacrés, venaient saluer la disparition du Soleil, tandis que sur leur passage, les frênons recueillis autour des harpes enchantées faisaient frémir les voiles d'hyacinthes tendus sous les arbres en fleurs.

Après avoir accompli les rites du Couchant, les Vierges Corses enveloppées dans leur parure de nuit, dont l'étoffe légère laissait transparaître les épaules neigeuses, réunirent leurs mains ivoirinées, comme dans l'attente d'un baiser, et, le visage levé vers le ciel irradié, jetèrent des rêves qui voltigèrent dans des sourires de printemps.

Sous les regards tendrement obstinés, les étoiles sentirent un doux émoi pénétrer leur âme ; et, dispersées en éclatantes théories par les complices zéphirs, elles se livrèrent aux limpides prunelles, avides de caresses.

Voilà pourquoi, les Bastiaises aux lèvres de grenades, les Ajacciennes au corps de fleurs, les Balanaises au parler émmiélé, les Cortenaises à la blancheur de Madone, les Sartenaises aux soyeuses torsades, héritières des chastes prêtresses, se sont enrichies de deux perles adorables qui à les contempler, nous rapprochent du Paradis, nous rappellent les lointaines épousailles des rêveuses à la robe de lys avec les amoureuses constellations.

Louis de FRANGINE.

Lettre de Paris

Les journaux de toutes opinions consacrent d'abondants articles à l'élection présidentielle. Chacun plaide avec plus ou moins de chaleur et d'habileté la cause du candidat bénéficiant de ses préférences. Et il n'est pas exceuté de proclamer que la candidature de M. Poincaré, de M. Ribot, vers de M. Paul Deschanel, sont mises aux plus rudes épreuves.

Pardieu, on nous en plaignons pas, car nous sommes autrement heureux de lire des panégyriques que des éreintements, lorsque sont en jeu des hommes considérables de la République.

Il semblerait que, pour une fois, la Presse Républicaine ait compris qu'en discréditant des Républicains, elle porterait un préjudice au régime dont elle a, par destination, l'honneur de la défense.

Je ne veux pas dire que dans les petits coins, dans les parloirs, sous la manteau, les langues vipérines s'abstiennent de discréditer tel ou tel des candidats.

On n'empêchera jamais les contempteurs atrabilaires de se donner carrière et de se montrer plus méchants.

Ainsi, ce n'est plus un secret que si M. Léon Bourgeois n'avait pas été, à l'heure où on l'adjurait d'accepter la Présidence, l'objet d'une campagne bargeoise et souterraine, il aurait fait, vraisemblablement, à la République le sacrifice de sa santé.

Mais la haine et la calomnie n'ont pas, jusqu'ici du moins, trouvé place dans les journaux dignes de ce nom et nous espérons qu'aucun organe républicain ne leur ouvrira ses colonnes.

Les qualités de M. Ribot n'suscitent rien à M. Poincaré vers qui montent les ovations populaires, et les cravates de M. Deschanel n'ont rien à faire dans le débat.

Il faut que le Président de la République, quel qu'il soit, arrive à l'Elysée avec le maximum de considération et d'autorité. Il y va de notre prestige national, de l'honneur de la République, et peut-être de la paix du Monde.

PASSIM.

HERR PROFESSOR

Les autorités allemandes ont ordonné la saisie d'un ouvrage du célèbre écrivain et dessinateur Alsacien Hansi, intitulé : *l'Histoire d'Alsace racontée aux enfants d'Alsace et de France*. Cet ouvrage est considéré comme un pamphlet contre l'Allemagne.

Voici la préface de cet ouvrage qui a été un des livres d'étrennes les plus demandés en France et en Alsace :

Mon séjour au lycée allemand de Colmar compte parmi les plus mauvais souvenirs de ma vie. La moderne ennui des leçons de grec et de latin, les rigueurs du cours d'allemand avec ses insipides gaîtés patriotiques dont on nous saturait, les insultes par lesquelles notre professeur se vengeait de nous voir sourire quand il s'imaginait nous apprendre le français, tout cela empoisonne la jeunesse des petits Alsaciens. Mais toutes ces tristesses, toutes ces humiliations et même les gifles brûlantes qui laissent au front la rouge de la honte et sur la joue la trace de l'énorme bague du Herr Professor, tout cela n'était rien en comparaison de ce que nous avons souffert pendant les leçons d'histoire. C'est là surtout que l'on prétendait nous germaniser en nous abreuvant de sarcasmes, d'insultes envers tout ce qui nous était cher, tandis qu'on nous forçait à apprendre l'histoire de Prusse, l'histoire d'un peuple qui nous est étranger. Ah ! qu'ils nous intéressaient peu tous ces électeurs de Brandebourg, et Othon le Paresseux, et Albert l'Ours dont il fallait connaître jusqu'au moindre geste ! Qu'elle est morne et triste l'histoire de leur empire, où jamais il n'y avait de place pour notre pays !

Mais nous attendions, malgré tout, avec impatience, le moment où l'on en arriverait aux guerres de la Révolution et de l'Empire, car alors le Professor serait bien forcé tout de même de rendre justice aux enfants de la France et de l'Alsace. Hélas ! ce moment-là ne vint jamais ; comme par hasard, l'époque qui nous intéressait le plus coïncidait toujours avec les vacances. Et à la rentrée, quand par exception on en avait fini avec les margraves de Brandebourg d'était maintenant l'Année terrible qui les remplaçait sur le programme. Avec quelle joie féroce, avec quels ricanements le lourdaud qui croyait nous germaniser, nous assenait ses plaisanteries ! A chaque leçon, il nous fallait entendre répéter, au milieu des rires grossiers des petits écoliers allemands, que les Français étaient des menteurs et des lâches, qu'ils se sauvaient toujours en courant comme des lièvres, que le « peuple des seigneurs de la terre » leur avait fait mordre la poussière et plier les genoux. Les petits Français, qui ont le bonheur d'apprendre l'histoire de leur pays enseignée par un des leurs, ne connaissent pas la douleur qui nous étreint quand on est forcé, sans pouvoir répliquer, d'entendre ces choses-là.

Hélas ! j'étais trop petit pour répondre, et maintenant je suis trop grand pour rendre les gifles à des vieillards. Mais je m'étais promis de me venger plus tard et d'écrire, quand je serais un homme, le livre que nous aurions tous aimé avoir, l'histoire de l'Alsace pour les petits enfants. Je l'ai racontée simplement, de mon mieux, telle qu'elle s'est passée, et vous verrez qu'elle est un peu autre et peut être moins ennuyeuse que l'histoire vue à travers les lunettes d'or germaniques.

Lire à la troisième page

NOS TÉLÉGRAMMES

26 — Feuilleton du Petit Bastiais

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique

par RENÉ GROUET

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

I

LA CANTINE DE LA MÈRE TORGNIOLE

Mais un soir, ils eurent être reconnus par un agent de la Sûreté auquel Philéas avait eu affaire jadis. Et ils s'enfuirent à nouveau.

De ce moment datait leur grande transformation. Ruinés par la munificence forcée du baron Charles de Verville, ils changèrent de nom. Delphine Moschin et Philéas disparurent définitivement. Il n'y eut, à leur place, qu'un ménage de bourgeois assez mal dégrossis, mais aisés. On les appela M. et Mme Moche.

Ainsi régénérés, les deux gredins louèrent un bel appartement boulevard Saint-Michel. Toutefois, Suzanne de Verville n'hérita point de leur nouvel état civil. Delphine jugea qu'il était plus raisonné pour le prestige du ménage de perpétuer la fable de l'orpheline recueillie par charité. Et la petite continua de répondre au nom de Mam'zelle Catastrophe. Les bonnes dispositions de Delphine pour Suzanne durèrent autant que réussit le chantage pratiqué contre le baron. Mais un jour, celui-ci ayant quitté Kermaria pour s'établir à Paris ainsi qu'on le l'a pas oublié, cessa de répondre. On insista. On lui accorda six mois, puis deux mois, puis quinze jours de délai. Au commencement de 1870, on lui envoya un suprême ultimatum. La lettre revint avec la mention : « Parti sans laisser d'adresse ». Boulevard Saint-Michel, ce fut un écroulement...

« Affaire foutue ! » avait dit le bourgeois Philéas Moche.

Et il n'était que trop juste de convenir, affirmait qu'il pressentait depuis longtemps — depuis le premier jour — ce qui arrivait aujourd'hui, et qu'il regrettait bien de s'être engagé dans une aventure pareille, et patati, et patata ! Et s'enrichissant aux dépens de Charles de Verville, Delphine Moschin devenue Madame Moche, avait acquis des manières :

— Monsieur Moche, tu oublies tes rôles ! interrompit-elle.

— Mon rôle ; il est chinette !

— Il est trop difficile pour toi, en tous cas, puisque tu le tiens mal !

— Hé ! comment me contiendrais-je ? Je suis volé !

— Par qui ?

— Par toi, d'abord !

— Et après ?

— Par ton baron, par ta baronne, par ton officier, qui me jouent le sa'e tour, les uns de mourir, les autres de disparaître !

— Tu oublies ce que nous avons touché !

— Deux cent cinquante mille francs (ma misère !) sur lesquels tu as prélevé cent cinquante mille pour toi, de sorte qu'il me reste cent mille francs pour ma part... Où sont les millions que tu m'avais promis ?

— De quoi te plains-tu ?... Pour gagner ces cent mille francs, qu'as-tu risqué ?

— Ma tête !

— Donc, pas de chose.

— Merci !

— Enfin, rien ne sert de nous quereller ! Un fait certain, c'est que nos poules aux œufs d'or ne sont écloses ! Et bien, il faut les retrouver et, quant nous aurons remis la main dessus, les tenir soigneusement en cage !

— Comment ?

— J'en fais mon affaire. Continue d'être le bras, je continuerai d'être l'intelligence...

— Khore mercil En attendant, notre jeune Catastrophe va nous coûter cher ! Avec le train de vie que nous avons adopté, il faut une bonne, des toilettes, etc., etc. Nous faironsen dépenser plus de la moitié de ce qu'elle nous a rapporté !

— Plaçons la quelque part !

— J'allais te le proposer ! Connais-tu quelqu'un ?

— Oui...

— Quelqu'un d'assez sûr pour ne pas laisser échapper le précieux étage que nous allons lui confier et d'assez peu intelligent pour ne pas chercher à en tirer profit ?

— J'ai notre affaire !

— Alors, conte ! Opère, et opère vite ! La plus tôt sera le mieux !

L' « affaire » de Delphine s'appelait la mère Torgniole. C'était une ancienne tenancière de garnis pour domestiques sans emploi, avec laquelle la future Mme Moche avait eu des relations du temps où elle n'était que femme de chambre, et qui, de malheur en malheur, tenait alors un infime cabaret, impasse des Soupirons, derrière les Buttes Chaumont, utilisant aussi ses dimanches en vendant, dans les rues environnantes, des oeufs ou des pommes de terre frites. Grossière, sale, brogne, brutale et toujours disposée à accomplir n'importe quelle canaillerie pourvu qu'elle fût grassement payée, la mère Torgniole possédait en sus la Prédérie, surnommé Frisquet, — résultat d'une aventure de jeunesse — le digne fils de ses opérations généralement peu avouables. Frisquet était surtout merveilleusement fermé au chapardage. Sa taille de belette, son coup d'œil de fouine, sa dextérité de gestes le rendaient apte à s'insinuer dans les fentes pour y subtiliser tout ce qui est subtilisable. Mais il ne paraissait pas douteux que son intelligence malsaine le prédestinât à un bien autre exploit.

Et c'est à quoi rêvait souvent la mère Torgniole en contemplant amoureusement le garnement qu'elle appelait volontiers après boire : Mon enfant du cœur. Dès l'issue de sa conversation avec Philéas, Delphine s'était donc rendue chez la mère Torgniole.

— Tiens, cette vieille Delphine ! avait crié la cabaretière en apercevant son ancienne cliente... Vrai, il y a un siècle qu'on ne s'est vues ! Entre, sacrebleu ! je paye deux canons !

— Je ne me nomme plus Delphine, répliqua l'autre d'un air pincé, je suis Mme Moche !

— Mariée ?

— Hee... ouais...

— Et contente à ce qu'il paraît... Peste ! quelle toilette !..

Puis, soudainement atteinte de respect pour la robe de soie et le chapeau à plumes de la visiteuse :

— Asseyez-vous donc, je vous en prie, chère Madame Moche, et dites-moi en quoi je puis vous être utile !

— Voilà : j'ai mon enfant à donner en garde...

Au Pays des Bandits

On sait que d'après une loi récente, des adjudants remplissant certaines conditions peuvent être promus au grade de sous-lieutenant.

Nous relevons dans la grande promotion de décembre, que 3 de nos compatriotes dans l'infanterie, figurent parmi les 41 promus, 4, dans l'infanterie coloniale, sur 43, et 2, dans le train des équipages militaires, sur 10. Au total 9 Corses sur 93 promus.

Quel est le département français, quelle que soit sa population, qui peut se flatter d'atteindre une pareille proportion pour les nouveaux officiers ? Et le cas n'est ni unique ni rare. Il se reproduit à peu près à toutes les promotions. Et quels vaillants officiers font ces braves Corses ! Disciplinés, épris de l'art militaire, esclaves du devoir, chaleureux patriotes, ils font excellente figure au milieu de leurs camarades sortis des écoles et s'imposent à leur admiration par leurs solides qualités militaires. — M. N.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 janvier, à 14 h. 30

Saint Georges,	Allier.
Violettes Russes,	Teilam.
Valse Bruno,	Krier.
Bras dessus Bras dessous,	Stompen.
Marche des P'tits Rats,	Andrieu.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

L'Arbre de Noël

Un Ordre du Jour

Les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Française réunis en séance extraordinaire, reconnaissants du précieux concours qui leur a été prêté, à l'occasion de l'Arbre de Noël, par le groupe des demoiselles Nicolaïstes, par les Religieuses du Bon Secours, les Clarisses, les Pensionnats Jeanne d'Arc, Ponzevera et Puccio, la Société de la Croix Rouge, l'Assistance Publique, la Société des Officiers de la Corse, la Société musicale l'*Amour*, ainsi que par toutes les personnes charitables de la ville qui se sont associées à leur œuvre, adressent à tous leurs plus sincères remerciements et l'expression de leur entier dévouement.

Service d'Auto-Cars
entre
LA BALAGNE & AJACCIO

M. Frasseto, président du Syndicat d'Initiative et Amicales Corses, vient d'adresser aux Maires des communes intéressées la circulaire suivante :

Monsieur le Maire,

Le Congrès des Syndicats d'Initiative et Agricoles Corses, tenu à Ajaccio au mois de septembre dernier, et où beaucoup de Maires de notre département avaient tenu à assister, a émis le vœu, qu'en attendant la réalisation du tramway Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse, il soit établi entre ces trois villes un service bi-hebdomadaire d'auto cars, en correspondance avec les bateaux Nice-Calvi ou Ile Rousse.

Nous n'avons pas à vous démontrer, puisque vous connaissez cette région mieux que nous, les avantages que l'on retirerait de la création de ce service ; il y a, en effet, entre Ajaccio-Calvi et Ile-Rousse une partie importante de notre Ile, dont les contrées sont très productives et qui est encore privée de moyens de transport rapides et confortables. Mais c'est surtout au point de vue touristique que la création d'auto-cars donnerait les plus grands bénéfices à toute cette région et particulièrement à la Balagne.

Or, la création et l'existence de cette ligne projetée ne sauraient être assurées qu'au moyen d'une subvention accordée à l'adjudicataire ; c'est là, d'ailleurs, l'avis de l'administration supérieure, auprès de qui, à ce même propos, nos représentants au Parlement sont intervenus et qui, d'ailleurs, ne peut donner elle-même de subvention ; qu'à la condition que les communes intéressées en aient déjà accordé une, dans la mesure que leur permettront leurs ressources.

Nous vaincu donc, Monsieur le Maire, demander votre appui ainsi que celui de votre Conseil municipal, pour faire aboutir ce projet, en sollicitant de la commune, que vous administrez avec tant de dévouement, une subvention pour laquelle d'ant-cours entre Ajaccio Calvi-Ile Rousse. Par votre vote, vous prouverez que rien de tout ce qui a trait à la prospérité de notre pays, rien de ce qui peut en améliorer la situation économique ne saurait vous être indifférent.

Aussi, comptant, Monsieur le Maire, que vous apporterez à l'étude de la demande de notre Fédération toute la bienveillance et l'intérêt dont vous êtes capable, vous ne tarderez pas, nous en sommes certain, à donner une réponse favorable.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus dévoués, ainsi que celle de ma respectueuse considération.

Le Président de la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses,
S. FRASSETO

Mouvements du Port de Bastia
en 1912

Vapeurs entrés dans le port

Français,	333	(dont 2 yachts)
Italiens,	182.	
Anglais,	34	(dont 2 yachts).
Allemands,	14	(dont 1 yacht).
Norvégiens,	11.	
Danois,	3.	
Total :	516	(dont 5 yachts).

Navires à voiles entrés dans le port

Français,	33	(dont 4 yachts, 27 bricks-goélettes, 1 goélette, 1 balancelle).
Italiens,	163	(dont 1 yacht, 4 trois-mats, 9 bricks, 19 bricks-goélettes, 25 goélettes, 105 balancelles).
Anglais,	1	yacht.
Allemands,	1	yacht.
Total :	198	(dont 7 yachts).

Les remorqueurs et les navires de guerre ne sont pas compris dans ces chiffres.

Il y a lieu de tenir compte de la grève qui a duré près de deux mois.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 5 janvier, à 3 heures

La Bombardier (ill. mil.)	Bléger.
La Poupée de Nuremberg (ouv).	Adam.
La route d'Alsace (polka)	K Kekl.
Chevalerie rustique (fant.)	Mascagni.
Rose mousse (valse)	Bosc.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

Gazette Départementale

CORTE. — M. César Orsatelli vient de subir avec succès les épreuves pour l'internat et a été nommé à cet emploi à l'hôpital civil de Nimes.

Le futur docteur est le fils de M. Orsatelli, président du Conseil d'arrondissement de Corte.

TAGLIO. — La médaille de 1870 a été accordée à M. Paul-François Casvaldini, de Taglio-Isolaccio.

GHISONI. — Le hameau de Sampolo sera bientôt pourvu d'une école mixte qui permettra aux enfants de ce hameau de s'éviter un long et fatigant trajet pour suivre les cours de l'école publique.

Par décision du Conseil départemental de l'Instruction publique cette école mixte sera créée au pont de Pietricorte.

ARIENO. — On vient de célébrer à Arriego, le mariage de M. Joseph Rossi, fils de l'ancien maire d'Omessa, avec Mlle Adrienne Allegrini, nièce de M. Antoine Pieraggi, ancien maire de Corte.

La toute charmante mariée a été conduite à l'autel par son frère, M. André Allegrini. Elle avait pour témoins M. Dominique Pieraggi, son oncle, et M. Etienne Allegrini, son parrain ; ceux de l'époux étaient M. Dominique Rossi, son oncle, et M. Taddei.

C'est M. l'abbé Mannoni, vicaire de Corte, qui a bénit cette union, et a prononcé une remarquable allocution.

Pendant la messe, Mlle Angeline Saldueci a très gracieusement modulé l'*Ave Maria* de Gounod et « Le Désir de paix et d'amour » de Lamartine.

Le repas de noces a été servi chez Mme Allegrini, qui, aidée de Mme Crolioli, a fait très affablement les honneurs de ses salons.

Les époux sont partis dans la soirée. Nos vœux les meilleurs les accompagnent.

THÉATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, en matinée :

CAVALLERIA RUSTICANA

Opéra en 2 actes de Mascagni

Santuzza,	Mme de Bocadello.
Lola,	Mlle Gargiolo.
Turridu,	M. Vigliera.
Alfio,	M. Bartolini.
Mamma Lucia,	Mme Santi.

Prix des Places :

Premières Loges et Baignoires, 1.75. — Fauteuils, 1.25. — Stalles et Secondes Loges, 1 fr. — Parterre, 0.60. — Amphithéâtre, 0.30.

Ce soir

TOSCA

Opéra en 3 actes de Puccini

Tosca,	Mlle Cavalieri.
Cavaradossi,	MM. Vigliera.
Scarpia,	Bartolini.
Angelotti,	Bachini.
Sacristano,	Cavaciocchi
Spoletto,	Fiaoli.
Sciarroce,	»

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 4 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10°5, à midi + 12°5 ; à 6 heures du soir + 10°8 Maxima + 14° ; Minima + 10°.

Baromètre : 7 heures du matin, 768 mm, — midi, 768 mm. — 6 h. du soir, 768 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, couvert.

l'après-midi, quelques nuages.

Nos Courriers

Le paquebot *postal* de la Compagnie Fraissinet est arrivé à Ile-Rousse, vendredi à 6 heures 30 du matin, avec un retard de *deux heures environ*.

De ce fait les dépêches du Continent au lieu d'être distribuées le vendredi à midi, ne l'ont été que le samedi à huit heures du matin.

Un peu de lumière s. v. p.

Tous ceux qui ont l'occasion d'assister au départ du paquebot de Nice, le vendredi soir, ne manquent pas de reconnaître combien est insuffisant l'éclairage des quais.

L'espace, qui sépare la Place Saint-Nicolas du quai d'embarquement, se trouve plongé dans la plus complète obscurité et l'on a toutes les peines du monde à se frayer un passage au milieu des terrains vagues, souvent encombrés par des marchandises de toutes sortes.

Nous estimons que notre Chambre de Commerce et notre Municipalité feraient bien de s'entendre avec la nouvelle Compagnie pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, l'éclairage de cette partie des quais, où l'animation est si grande les soirs de départ ou d'arrivée des paquebots.

A Saint-Jean

Une assemblée de charité au profit de l'Œuvre du Sacerdoce aura lieu à Saint-Jean, lundi, jour de l'Epiphanie.

Les Vêpres commenceront à 4 heures et demie précises. Le discours sera prononcé par M. l'abbé Donati.

La quête sera faite par Mmes de Lorichi-Gabrielli, Lota-Gavini, Hérenger-Orenga, Pierre Pasqualini.

Les membres de la Congrégation de Saint-Louis sont plus particulièrement invités à saluer à la procession de l'Enfant Jésus qui se fera à l'intérieur de l'église.

Le meilleur souhait

Les vœux traditionnels ont été échangés à l'occasion du Nouvel An ; vœux de bonheur, vœux de santé : d'ailleurs, l'un ne va guère sans l'autre ; mais la meilleure façon, la plus amicale et la incontestablement sincère de souhaiter une bonne santé, serait encore d'offrir en même temps le moyen de l'obtenir. Comment cela ?

Tout simplement en imitant l'exemple d'une de nos plus charmantes lectrices, qui a joint aux souhaits qu'elle nous a adressés un envoi de *pinzuta liquour*.

Pauvres maris !

Un des grands quotidiens d'outre-Manche pose actuellement à ses lectrices cette question un peu déconcertante : « En cas d'incendie ou de péril grave, qui sauveriez-vous en premier lieu : votre mari ou votre chien. »

Flatteur pour les maris !

Emplois réservés

M. Battini, ex-sergent au 61e, est nommé concierge du Lycée de jeunes filles d'Aix.

Créancière et débitrice

La dame Guidi, demeurant au Nouveau-Port, est allée dans l'après-midi d'hier réclamer une créance à une de ses voisines, A. O. Celle-ci la reçut fort mal, et elle jusqu'à affirmer qu'elle n'était nullement sa débitrice.

D'où colère de la créancière, et échange de propos aigres-doux.

La jeune B., fille de la demanderesse, voulut intervenir à son tour, mais elle reçut aussitôt un violent coup de sabot tout près des tempes.

La blessée s'empara à son tour de ce même sabot et en frappa violemment la prétendue débitrice.

Une enquête est ouverte, et l'on verra de quel côté sont les torts.

Avis

Le cabinet du docteur Purcinelli est transféré, 24, rue Napoléon, au-dessus de la pharmacie Luigi.

Association polytechnique

Les cours de l'Association reprendront aux jours et heures indiqués par l'affiche le lundi 6 janvier. La cours-conférence de M. Ambrosi, le mercredi à 5 heures et demie, a pour sujet : « Pascal Paoli et les guerres de l'Indépendance. »

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Dessol, 19, Bd Paoli.

Douanes

Les épreuves écrites du concours pour l'emploi de contrôleur-adjoint des douanes auront lieu les 26 et 27 mars 1913. Le nombre des places est fixé à 25 au maximum.

Les candidats trouveront dans les bureaux de M. l'Inspecteur principal à Bastia le programme détaillé des épreuves et tous les renseignement nécessaires.

Pilules Suisses

Les Pilules Suisses sont sans rivales contre la *constipation* et les *maux d'estomac*. Demandez, 28, r. Grammont, Paris, l'almanach gratuit des *Pilules Suisses*.

Faïence-Porcelaine-Verrerie

Grande Liquidation.

Voir l'annonce à la 4e page.

Objet perdu

Il a été perdu, devant les magasins Damiani Place St Nicolas, un sac de dame contenant trois clefs et un chapelet.

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

Produits recommandés

Profitez du pays de la grande Maison François Mattei :

Cédrats confits.

Liqueur Cédratine.

Expéditions par colis postaux.

Gaddine Corsoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert chimiste des Tribunaux, à Bastia.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Avis

Laiterie du Domaine de Monteoro, Paul Ajaccio, 13, rue de l'Opéra.

Lait pur de vaches.

Heures d'arrivée : Hiver, 5 heures et demie du soir. — Eté, 7 heures du matin, et 5 heures et demie du soir.

Avis

Farine de blé qualité supérieure. Exiger la marque *F. Pinatel.*

ETAT-CIVIL

Mariages

Capezza Jean-Joseph, retraité, de Saint-Florent, et Passoni Marie, ménagère, de Bastia.

Ambrosi Jacques, journalier, et Attelli Doria Marie, ménagère, tous deux d'Alti.

Naissances

Mariani Etienne.

Décès

Colon Marie, domestique, 64 ans, de Cisco (Gard).

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 5 et 12 courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2e.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 5 janvier, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du matin, à la Mairie, recette mensuelle.

Les amendes seront rigoureusement infligées aux retardataires.

LES RETRAITÉS DES S. A. DES DOUANES sont invités à se réunir aujourd'hui dimanche, à 10 heures du matin, dans une des salles de la Mairie.

AVIS DE DÉCÈS

M. Panzani, conseiller à la Cour, et sa famille ;

Madame Roques ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE MARIE GELLION

à leur service depuis quarante-cinq ans

décédée à Bastia, dans sa 70e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 5 janvier, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira Place Saint Nicolas, 17, (Maison Gentile).

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche 5 janvier 1913, à dix heures du matin, sur la Place de l'Hôtel de Ville, à Bastia, il sera procédé, par suite de saisie-exécution à la vente aux enchères publiques du matériel d'une fabrique de pâtes, comptoir, table, échelles, etc.

Le prix de la vente en sera payé comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant la vente,

A.-M. SALVATORI,
24, Bd Paoli.

Etude de Me Gavini

Notaire à Vescovato

Acte de Société

Suivant acte devant Me Gavini, notaire à Vescovato, en date du vingt-six décembre mil neuf cent douze, enregistré,

M. Moracchini André, propriétaire, demeurant à Venzolasca,

Et M. Muglioni Joseph, propriétaire, demeurant à Pero-Casevecchie,

Ont formé une société au nom collectif pour une durée de vingt années, à partir du premier janvier mil neuf cent treize, ayant pour objet le commerce des farines, fourrages, grains, denrées coloniales et autres produits s'y rattachant, tissus et objets similaires, vins, spiritueux, primeurs, légumes, et autres produits agricoles sous la raison sociale :

Ancienne Maison Moracchini Pierre-Paul, Moracchini A. et Muglioni J., successeurs.

Le capital social est fixé à la somme de soixante mille francs, fourni par parts égales, soit trente mille francs par chaque associé.

Chacun des associés aura la signature sociale, mais il ne pourra en faire usage et engager la Société qu'autant que l'obligation sera relative aux opérations pour lesquelles elle est constituée.

Des expéditions du dit acte ont été déposées au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, et de la justice de paix de Vescovato, le trente-un décembre mil neuf cent douze.

Pour extrait :

H. GAVINI,
Notaire.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE
Entreprise privée autorisée par décret de l'Etat
FONDÉE EN 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie 930 Millions
entièrement réalisés
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES VIE ENTIÈRE - MIXTES
ASSURANCES DOTALES
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS
Visiteur à Bastia, A. M. ETTENELIN, agent principal, 1 bis, nouveau Port.
A Ajaccio, A. M. Alphonse MARIAGGI, 24, rue Fesch.

PATISSERIE PARISIENNE
Confiserie de luxe — SALON DE THÉ
ANTOINE AGOSTINI
5, Place Saint-Nicolas — BASTIA
Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Boîtes pour Mariage, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque, — Cédrats confits —

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et remédie à la sécheresse ou *BEAUTÉ PRIMITIVE*

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

3 janv. — 4 janv.

Rentes de 3 0/0 anciennes : 89.30 — 89.20
Rentes 3 0/0 amortie : 92.85 — 93.25
ex-coupon.

Au « Journal Officiel »

Commissaires de police

Paris, 4 janvier.

Le *Journal Officiel* publiera demain un mouvement assez important dans les commissariats de police.

M. Villa, commissaire de police, à Ajaccio, est nommé de 1re classe, à Bordeaux.

M. Gilly, commissaire à Béziers, est appelé aux mêmes fonctions à Ajaccio.

M. Vincentelli, commissaire de police à Marseille, est nommé sur place à une classe exceptionnelle.

M. Alfonsi, commissaire de police, à Châteaurenard, passe de 2e classe, à Vichy.

M. Franceschi, commissaire de police, à Marseille, passe de 1re classe, à Toulouse.

AU MAROC

Entrée Triomphale
DE
LA COLONNE MASSOUTIER
à Mogador

Paris, 4 janvier.

La colonne Massoutier a fait une entrée triomphale à Mogador.

La plus grande partie de la population s'est portée au devant de nos braves troupiers et les a accueillis avec un enthousiasme indescriptible.

L'état sanitaire des homme est excellent.

A PARIS

Profanateurs de Tombeaux

Paris, 4 janvier.

La nuit dernière, le cimetière de Levallois-Perret a été saccagé par une bande de vandales.

Un certain nombre de croix ont été brisées, et une centaine de tombeaux furent profanés.

Ces violations de sépultures ont douloureusement impressionné les populations de la banlieue parisienne.

LES DÉSESPÉRÉS DE LA VIE

SUICIDE
D'UN COLONEL DU GÉNIE

Paris, 4 janvier.

Le colonel François Mougel, directeur du génie à Lyon, a mis fin à ses jours en se logeant une balle de revolver dans la bouche.

Cet officier supérieur, qui était célibataire, n'avait pas encore atteint sa soixnième année. Il était officier de la Légion d'honneur.

C'est sans doute, à la suite d'une forte crise de neurasthénie, que ce malheureux officier a décidé d'en finir avec la vie.

LE GINÉTOPHONE
UNE NOUVELLE INVENTION
d'Edison

Paris, 4 janvier.

Après trois ans de laborieuses recherches, le célèbre physicien américain vient de s'illustrer par une nouvelle invention.

Edison, l'inventeur du phonographe, a réuni, à l'occasion du Nouvel An plusieurs de ses amis, et leur a montré et expliqué le mécanisme du *Cinetophone*

Ce cinématographe parlant, qui donne absolument l'illusion de la parole humaine, est appelé à révolutionner le globe.

Mortel Accident
D'HYDROAEROPLANE
au Havre

Le Havre, 4 janvier.

L'intrépide aviateur Levasseur faisait des essais, avec son hydroaéroplane, au large du Havre.

Ses expériences, qui s'annonçaient fort réussies, ont été malheureusement interrompues par un très grave accident.

Levasseur, qui s'était cramponné à un flotteur, a pu se sauver.

Quant à son mécanicien, M. Mallet, il fut projeté dans la mer et disparut dans les flots.

Des secours furent aussitôt organisés, mais toutes les recherches restèrent infructueuses.

« La Turquie doit nous céder : « L'île de Crète, les îles de la Mer Egée et Andrinople ; dans le cas contraire les négociations seront rompues. »

Les délégués ottomans ont demandé un nouveau délai, afin de pouvoir en référer à leur gouvernement.

Ce nouveau délai leur a été accordé ; il expirera lundi soir.

LA GUERRE
DANS LES BALKANS

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Nouveau Rejet des contre-propositions turques

L'ultimatum des Alliés Balkaniques

Londres 4 janvier.

La situation ne s'est pas améliorée depuis hier.

Les plénipotentiaires balkaniques ont rejeté les contre-propositions turques, et ont signifié aux délégués ottomans un ultimatum de 48 heures.

M. Danef, chef de la mission bulgare, qui présidait la séance, a dit aux Turcs :

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 4 janvier.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

M. Raymond Poincaré, ministre des Affaires étrangères, a entretenu le Conseil de la situation extérieure, et tout particulièrement de la question d'Orient.

Mouvement judiciaire

M. Aristide Briand, Garde des Sceaux, a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire peu important.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LE DRAME DU PEAREUX

Le Maire de Chantilly serait innocent

Paris, 4 janvier.

La presse parisienne et de province continue à s'occuper du drame du Perreux

L'*Intransigeant* prétend qu'un doute angoissant subsiste aujourd'hui sur la culpabilité du Maire de Chantilly.

On parle, à mots couverts, d'un coup de théâtre qui ferait éclater son innocence.

Pourtant les témoignages restent accablants contre M. Pirou ; les charges contre l'inculpé se précisent de plus en plus.

DERNIÈRE HEURE
EN ALLEMAGNE

Les Préparatifs Militaires

Paris, 4 janvier.

D'après un télégramme de Berlin, l'Allemagne ne reste pas inactive au point de vue des armements.

Au Ministère de la Guerre, allemand, on travaille activement à la convocation des réservistes, qui doit avoir lieu le mois prochain.

Habituellement les réservistes ne sont convoqués qu'en juillet.

En outre on accélère l'instruction militaire ; des marches d'entraînement ont lieu tous les jours.

La marine de guerre se prépare à entrer instantanément en campagne.

Le recrutement des infirmières de la Croix Rouge se poursuit très activement.

Enfin le cadre des aumôniers militaires a été complété.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or. Fixtion et Ciment. Extraction des dents sans ou sous anesthésie. Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, de 1er au 5 de chaque mois.

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection
de GET FRÈRES. — 1796

Recommandez
aux MÉNAGÈRES !
SAVON

LA TOUR
Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI
Représentant à Bastia
H. P.-F. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

Il y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Angles dorés. Rosaces. Devants de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE
GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE
MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI
33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA
Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de Vases à fleurs et autres articles fantaisie

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries
CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

AVIS
MAISON DE CONFIANCE
JOLIS CADEAUX PRIMES

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sans vente à vos ordres
Pêchers, Cerisiers, Rosiers, Vignes, Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Imprimerie Gilagnier.
Le Directeur-Gérant
J. B. GILLAGNIER

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
BRANDY NOUVEAU DE MARQUE

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Fic. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Revue d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes sous Seings privés
Etablissement de Comptabilité. — Mises
CHEVEUX

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de beur, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sous les yeux par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER sur plusieurs malades atteints de plaies d'ancienne, variées et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible]
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies : le flacon 2fr.50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 19, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia. Pharmacie Quilici, 20, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Calderoni.

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE sous les enseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE dans chaque Numéro des Chroniques ou Articles documentaires sur les sujets ci-dessous
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE par ses articles sur la Famille, l'Hygiène, la Santé, la Médecine, le Droit familial, l'Économie ménagère, la Mode, la Cuisine, le Jardin, la Basse-Cour, Recettes et procédés d'intérieur
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par ses Études sur les Beaux-Arts, le Théâtre, la Musique, le Mouvement littéraire et ses Contes, Nouvelles et Poésies
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Conférences sur la Photographie, la Chasse, le Théâtre, les Sports, le Tourisme et sa Revue Illustrée de la grande Semaine
LA PLUS GRANDE REVUE FÉMINISTE DE LA NOUVELLE NAISSANCE
Un magnifique grand format, [illegible] 2 fr. par an
Un numéro spécimen à la MISTRAL-ADMINISTRATEUR, 2, rue Saint-Joseph, PARIS

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 6 LUNDI 6 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. GILLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.25 — Diverses, 0.50 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays, le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 54 m — Coucher, 4 h 02 m.
Dernier quart, le 30 — Nouv. Lune le 6.
Fête d'Aujourd'hui EPIPHANIE.
Fête de Demain : Saint Lucien.

5 JANVIER

POUR LE TOURISME

Un Hôtel à Calvi

On a beaucoup parlé de tourisme au cours de ces dernières années, et, certes, ce ne sont pas les articles en faveur du relèvement touristique qui ont manqué.

Dans bien des cas, malheureusement, on n'a oublié qu'une chose, c'est qu'avant d'inviter les gens à venir passer quelque temps dans un pays, il faut encore pouvoir leur offrir une hospitalité convenable !

Or, cette hospitalité — n'hésitons pas à le reconnaître — est, dans bien des cas, totalement insuffisante. Et l'on constate cet état de choses non point dans de petites localités de montagne, mais bien souvent dans des villes qui sont appelées à jouer un très grand rôle dans l'avenir touristique du pays.

Cette question se trouve très bien présentée dans un article paru dans la revue *Corsica* du 15 décembre 1912, à laquelle nous empruntons le passage suivant :

« La question primordiale pour le développement du tourisme en Corse, — a dit M. Sampolo, au Congrès d'Ajaccio — est celle des hôtels. »

Et ce n'est pas là seulement l'avis des hôtes. « Je suis revenu du magnifique voyage que nous avons fait dans les meilleures conditions possibles, — écrit un riche armateur de Paris, M. Molines, à son retour de Corse. — Je ne manquerai pas de le recommander à tous mes amis. *Mais ce serait parfait si on pouvait faire établir trois auberges sans luxe, mais propres, à quelques points indiqués par les excursions, comme Sartène, Bonifacio, Calvi.*

Tout le monde s'accorde donc à dire que la construction des hôtels est la première nécessité qui s'impose, si nous voulons que la question touristique soit sa'n'elle. Il y a donc urgence à agir dans ce sens, c'est-à-dire à provoquer l'initiative privée, afin qu'elle construise au plus tôt, avec l'aide des Compagnies de transport qui ont des intérêts dans l'île, des Sociétés anonymes possédant le capital nécessaire pour l'édification de ces hôtels.

Notre ami, M. Pierre Capifali, président du Syndicat d'initiative de Calvi, dont nous ne saurions trop louer l'initiative intelligente et le dévouement à la cause du relèvement économique de la Corse, a adressé ces jours derniers, à ce sujet, une lettre circulaire à tous les propriétaires et notabilités de la Balagne. Avec cet esprit clairvoyant qui le caractérise, il leur a montré la nécessité, tous les jours plus évidente, de la construction d'un hôtel à Calvi. « La Balagne, ce jardin de la Corse, situé à deux pas de Nice, est appelée, plus que tout autre arrondissement, à profiter du tourisme, facteur immédiat et puissant du relèvement économique du pays. Mais tant qu'un hôtel, propre, hygiénique, confortable, n'aura pas été édifié à Calvi, il ne faut pas espérer y attirer et y retenir le touriste. C'est surtout à nous, Balanins, qu'incombe le devoir de le construire. »

Calvi est en effet le point où l'urgence de cette construction se fait peut-être plus durement sentir que partout ailleurs. C'est pour cela que l'appel de M. Capifali doit être — et ne peut manquer de l'être — entendu par tous les Balanins qui ont à cœur la prospérité de leur pays et par contre coup un meilleur rendement de leurs propres biens. D'ailleurs, le capital exigé n'est pas bien considérable, puisque l'hôtel qu'on prévoit à Calvi ne sera pas luxueux, mais simplement confortable. Et nous ajouterons enfin, avec M. Frassetto, que le succès certain de celui de Calvi encouragera les capitalistes de France, et la Corse touristique sera réalisée.

On ne saurait parler un langage plus clair. C'est, en effet, un hôtel confortable, propre, bien aménagé, qu'il faut à Calvi et non pas un somptueux *Palace*. Avant de vouloir le luxe, songeons au nécessaire. D'ailleurs, un hôtel de modeste apparence — ayant une trentaine de chambres au maximum — pourra toujours être transformé et agrandi, si les nécessités touristiques l'exigent.

Le projet d'un Hôtel à Calvi a déjà rencontré, d'ailleurs, de nombreuses adhésions. Une indiscrétion nous permet d'annoncer, dès à présent, que M. Landry, député de la Balagne, s'est fait inscrire pour une somme de *3.000 francs*. D'autres souscriptions sont également parvenues à M. Capifali, et, pour peu que les gros propriétaires de la Balagne se décident à faire preuve d'initiative, le capital nécessaire ne tardera pas à être versé.

La construction d'un hôtel à Calvi est, sans contredit, la première étape à franchir, si l'on veut que les touristes, habitués à toutes les commodités de la Côte, puissent utiliser la traversée *Nice-Calvi* pour se rendre en Corse.

Souhaitons que les infassables efforts que ne cesse de faire le sympathique Président du Syndicat d'initiative de Calvi soient bientôt couronnés de succès.

Dans l'intérêt de notre chère Corse, et heureux d'enregistrer un nouveau progrès, nous nous plaisons à reconnaître que l'on examine enfin la question touristique sous son aspect véritable, et, qu'avant de vanter les beautés de notre île, on se préoccupe de réserver à nos visiteurs une hospitalité digne du siècle où nous vivons.

Le touriste se contentant d'une simple chambre blanchie à la chaux, existe bien, mais c'est l'exception — *rara avis* ! — (N'en déplaise à ceux qui ont préconisé la chambre du voyageur). Ce que désirent les voyageurs venant excursionner en Corse, c'est le minimum de confort que l'on est en droit d'exiger d'un pays qui, comme le nôtre, a toujours été en relations avec ces admirables régions de la *Riviera* française et italienne, où l'industrie hôtelière paraît avoir atteint le *summum* du perfectionnement.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

LÉGENDE DU JOUR DES ROIS

Il y avait autrefois, au pays de Berry, un noble et puissant seigneur qui s'appelait Gilles du Pont Brian, et dont le castel était perché sur un roc escarpé dominant le Cher.

Il avait une fille, Mahaut, et cette fille était si belle, que tous ceux qui la voyaient l'aimaient, et ne pouvaient l'oublier.

Car, elle avait des cheveux d'or tressés en nattes brillantes sous sa coiffe, des yeux bleus limpides, et la peau de son visage était blanche comme les pétales des grands lys parfumés dont elle ornait l'autel de Notre Dame aux joncs de fête.

Mahaut du Pont Brian était belle. Elle était bonne aussi, pour le plus grand bien des serfs, sur lesquels le baron, son père, régnait en maître bien dur.

Chaque jour, la vertueuse demoiselle sortait de son manoir, montée sur sa haquenée ; et, suivie de son page, elle allait porter dans les chaumières, avec l'aumône de son escarcelle, les douces paroles consolatrices qui aident et soutiennent les affligés.

Et à son retour elle essayait, trop souvent en vain, d'adoucir les rigueurs du farouche baron, contre tel ou tel de ses serfs les plus malheureux.

Pauvre Mahaut ! Elle, si compatissante à toutes les douleurs, ne songeait jamais à elle. Et pourtant, son Ame était bien triste ; et pourtant, elle souffrait, elle aussi... puisqu'elle aimait.

Celui qu'elle aimait était un beau chevalier plein de vaillance et d'honneur, mais qui n'avait pour tout bien que sa jeunesse ; pour tout espoir, que son épée.

Leur amour datait de loin, car Aimery de Naillac était à peine sorti de l'adolescence qu'il avait déjà pris l'habitude de venir souvent à Pont-Brian.

Habitant la rive opposée du Cher, il lui fallait traverser la rivière à gué, un mauvais gué, mal entretenu, qui était la propriété du baron. Mais rien n'arrêtait le jeune homme, ni le mauvais temps, ni la hauteur des eaux. Il s'y risqua vingt fois en vain pour contempler celle dont l'image emplissait son cœur.

Et, de ce contact presque journalier, une grande tendresse était née entre les deux enfants ; tendresse qui, à vingt ans, était devenue un pur et profond amour.

Mais Gilles de Pont-Brian était riche. Il voyait que son enfant, son unique héritière, épousât quelque riche voisin, dont les domaines ajoutés aux leurs, constituaient une puissante seigneurie.

L'époux qu'il rêvait pour sa fille n'était autre que Godefroy de Chauvigny ; ce dernier était pourvu de cinquante années bien sonnées ; mais il possédait des terres immenses et n'avait guère d'autre qualité que d'aimer la chasse, l'hydromel et les échecs.

Presque chaque jour, Godefroy venait boire et jouer avec son ami Gilles, dont la compagnie lui agréait fort. La beauté de Mahaut l'avait, d'ailleurs, séduit. Et sachant que le baron serait heureux de lui donner sa fille pour femme, il résolut, un jour, de hâter la réalisation de cet événement.

On était alors à la fin de décembre : « Pourquoi ne choisirait on pas le jour prochain de l'Epiphanie pour sceller par de solennelles fiançailles cette promesse de mariage ? Ce jour-là, le père de Mahaut donnerait un grand festin, à la fin duquel, après la bénédiction du chapelain, Godefroy passerait au doigt de la jeune fille l'anneau des accordailles ! »

Le baron ayant accueilli ce projet avec enthousiasme, l'affaire fut ainsi réglée.

On n'avait oublié qu'une chose : c'était de consulter Mahaut. Et Mahaut avait donné sa foi à Aimery : rien ne pouvait la délier de son serment.

Aussi, lorsque, une semaine avant le saint jour des Rois, son père lui fit part de ce qu'il avait décidé, elle répondit très doucement :

— Messire, c'est impossible, je ne veux pas me marier.

— Tu ne veux pas te marier !... gronda le terrible baron.

— Non... Je préfère me retirer dans un cloître.

— Pâque-Dieu, mon enfant, quelle sornette me contes-tu là ? Tu ne veux pas entendre parler de mon ami Godefroy parce que tu aimes Aimery de Naillac, voilà tout !

Mahaut rougit, se troubla, mais répéta, cependant, d'une voix ferme :

— J'aime mieux me consacrer à Dieu...

— ... Que d'épouser Messire de Chauvigny ! achève le père. Eh bien, c'est ce que nous verrons.

Il n'ajouta rien de plus ; il avait son idée.

...Pendant que Mahaut, éplorée, se réfugiait à la chapelle pour prier et pleurer, le baron fit seller son cheval et se rendit en toute hâte, chez Godefroy.

La conciliabule fut secret. Qu'y trament-ils ? En réalité, nul n'eût pu le dire exactement. Tout ce que l'on sut, c'est que les deux compères, s'entendant plus que jamais dans leur projet, décidèrent de célébrer la fête des Rois dès le date fixe.

A cette fête, par surcroît d'huile, Aime-

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcenay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

27 — Feuilleton du Petit Bastiais

MAN'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUGE

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

I

LA CANTINE DE LA MÈRE TORGNIOLE

— Une orphelin à vous ?

— Non ! une petite fille que j'ai recueillie par charité...

— Sacrée farce... ! laissez échapper la mégère qui se mordit à temps les lèvres et avala le fin de sa phrase.

— Par charité, reprit, imperturbable, Mme Mache. Ses parents sont morts dans une catastrophe ; et j'ignore jusqu'à son nom. Mon mari et moi l'avons baptisée Suzanne Catastrophe.

— Je comprends !...

— Seulement, les affaires absorbent tout notre temps. L'éducation de la petite en souffre. De sorte que nous avons dû songer à nous séparer momentanément.

— Bon ! l'éducation, ça me connaît ! Friset n'est pas loi : c'est dommage ! Vous verriez d'après lui comment je sais les élever moi, les enfants !

— Enfin, mère Torgniole, si vous voulez prendre la petite en garde, ce sera vingt sous par jour...

— Vingt sous seulement ?

— Pas un radis de plus ! D'ailleurs, pour ce prix là, nous ne serons pas exigeants ! Pourvu que notre obéie ait le strict nécessaire, nous ne chipoterons sur aucun menu détail. Son père aime l'éducation virile !

— C'est maigre ; mais tant pis ; ça colle !

Envoyez là moi tôt que vous voudrez, votre chérie,...

— Et pas de coups, pas de mauvais traitements !... Il « faut » que l'enfant vive ! Il « faut », entendez-vous ?

— Pantoufle, mordieu, j'entends ! Marché conclu ; j'vous dis !

Et voilà comment Suzanne de Varville était passée des mains de Delphine et de Philéas à celles de la mère Torgniole. Les privations, les gros chagrins, les souffrances physiques qu'elle subit, dès les premiers jours sont indescriptibles. De milles coups dont la pratique des Mache l'avait tour à tour accablée, elle tomba dans la misère lugubre. Plus de lit ; un grabat ; plus de friandises : des restes sans nom ; plus de joujoux : des grenadiers. Quant à Friset, il gardait vis-à-vis la fillette une attitude sournoise où l'on ne sait quelle curiosité vicieuse de gamin se mêlait au secret désir de faire du mal. La mère Torgniole tourmente-t-elle la dos ? L'abominable avortion en profitait pour pincer au gras du bras ou des cuisses cette chair rose et en tirer des cris de douleur. Plus que « maman Torgniole », plus même que les clients du cabaret, Suzanne craignait ainsi ce petit monstre dont elle éprouvait en outre à un tel point l'ascendant sur elle, qu'elle se fût immédiatement jetée au feu s'il l'avait ordonné.

Les rares jours de joie étaient ceux où « maman Mache », quelquefois accompagnée de Philéas, mais généralement seule, venait imposer des Sommiers. Car l'extrême de chambre veillait sur sa victime ; et, désireuse de n'en faire le un noir, arrivait les mains pleines de bonbons. Et il en était résulté cette chose bizarre de sorte : que la pauvrette avait vous tous les trésors d'affection dont débordait son petit cœur à son propre bourreau ! Cet état dura six années...

Six années pendant lesquelles les Mache, bourgeois sournois, tirent à honneur de payer régulièrement les mois de nourrice de Suzanne, imbus en cette munificence par l'espoir sans doute caressé de remettre la main sur l'un ou l'autre des parents de la petite, et ne négligeant d'ailleurs aucune recherche pour atteindre ce but. Cependant, leur patience finit par se lasser. N'ayant été mis à l'appât des cent mille francs à toucher à la majorité de leur victime, ils se rentent rencontrés d'accord pour couper court à une affaire paraissant décidément sans issue, fût devenir nécessaire un second crime. Ils se bornèrent à aller voir la mère Torgniole.

— Mère Torgniole, déclara péremptoirement Delphine, nous ne pouvons soutenir plus longtemps l'orpheline que nous vous avons confiée !

— Petit... elle l'ignoble vieille, quelqu'vous voulez que ça me fasse. Pas d'argent, pas de valise... Je dépose la même sur la rue !

— A votre aise... mais, pour une femme d'esprit comme vous, nous pensons être d'accord.

— En quoi ?

— Voyons... quel âge a Suzanne !... Sept ans, n'est-ce pas... Eh bien, moi, je la garderais en la faisant travailler pour son pain. Elle est à même de vous rendre des services. Ça soulagerait Friset !

Friset, qui suivait la conversation, les doigts dans son nez, glissa un regard sournois :

— Quoi t'en dis, Friset s'informa la Torgniole.

— Gardé la gouzesse ! on'en la petit drôle, qui parut remuer le diable sait quelles idées.

— D'ailleurs, ajouta Delphine avec condescendance, nous ne nous désintéresserons pas de cette pauvre chérie... Nous viendrons la voir de temps en temps et lui apporterons quelques friandises.

L'arrangement fut conclu ainsi. De ce jour, le sort de la « terreur de la mère Torgniole inconnue entièrement à la fillette. Lavage, préparation des repas, exécution des travaux les plus durs et les plus pénibles : rien ne lui fut épargné. La Torgniole la plaça pour la forme durant six mois à l'école voisine, puis l'en retira. Suzanne n'en trouva pas moins le moyen d'apprendre seule avec des livres que lui apportèrent « papa et maman Mache », lorsque, par hasard, elle avait une heure de loisir. Du reste, les visites des Mache se raréfiaient de plus en plus. Quant à la Torgniole et à son engeance de fils, ils étaient l'un et l'autre absents du matin au soir, l'une à ses marchés ambulants, l'autre qui n'était pas dire où.

A suivre

ry de N..illac serait couvert. Ignorant la surprise qui l'attendait, il voudrait sûrement, Or, le gué du Cher, le seul chemin qu'il put suivre, était très dangereux à cette époque. D'ici là, d'ailleurs, on pourrait a.s raisonner pour qu'il devint un véritable gouffre...

En quittant son ami, le baron rentra chez lui fort satisfait et ne s'occupa plus que des préparatifs de la fête.

... Dès le matin du grand jour, le château s'emplit d'une foule brillante : toute la noblesse du voisinage était là.

Godefroy de Chauvigey, arrogant et superbe sous son pourpoint de velours cramoisi, était rayonnant de joie et ne semblait pas remarquer la douleur peinte sur le visage de Mahaut.

A cinq heures du soir, toute la société se réunit autour de la table, splendidement servie, au milieu de laquelle était posé, sur un plat d'argent, le gâteau des rois.

Et la fastueuse commença.

Mahaut, hôtesse d'angoisse, était placée à côté du sire de Chauvigny, dont la présence lui était un supplice. A mesure que le repas s'avançait, la jeune fille paraissait de plus en plus anxieuse. Car ses regards parcouraient en vain l'assistance ; elle n'y découvrait pas celui qu'elle cherchait.

Deux heures, trois heures s'écoulèrent : Aimery était toujours invisible.

... Le gâteau venait d'être distribué, et Godefroy ayant trouvé la fève, se levait pour l'offrir à la jeune châtelaine, lorsqu'un grand bruit au dehors l'arrêta.

En même temps, des valets effarés entraient dans la salle, annonçant que le sire de Naillac venait de se noyer en traversant le Cher. Des paysans qui étaient accourus à ses cris de détresse, et qui n'avaient pu le secourir, rapportaient son cadavre, retrouvé à grand'peine après deux heures de recherches.

Ce fut aussitôt, dans l'assistance, un désarroi indescriptible. Seuls, Gilles et Godefroy, demeurés calmes, échangèrent un imperceptible coup d'œil. Quant à Mahaut, elle avait profité du brouhaha pour courir où l'appelait son cœur.

Lorsqu'on s'aperçut de sa disparition, on se précipita à sa recherche. On interrogea les serviteurs, on fouilla le château, on battit la campagne aux alentours ; mais la jeune fille resta introuvable

Maintenant, le château repose dans le silence ; car, après cette terrible alerte, la fête a été interrompue et tous les invités se sont dispersés.

Godefroy de Chauvigny, seul, est resté à Pont Brian, en tête à tête avec le baron. Tous les deux rongés d'inquiétude demeurent silencieux. Tout à coup, le sire de Chauvigny pâlit et, sentant l'air lui manquer, veut se lever pour aller vers la fenêtre ; mais il n'en a pas la force, ses jambes fléchissent, et il roule sur les dalles, en proie à d'épouvantables douleurs, tandis que des phrases incohérentes sortent, par lambeaux, de ses lèvres :

« Malédiction !... je meurs... je suis empoisonné... le gâteau des Rois... la vengeance divine !... »

Gilles, terrifié, s'enfuit pour chercher du secours.

Quand il revint, Godefroy était mort.

Le lendemain matin, les gens d'armes du baron découvrirent, sur la berge du Cher, accroché parmi les roseaux, le corps de la jeune châtelaine. Devenue subitement folle, elle s'était précipitée dans les flots, à l'endroit même où Aimery avait trouvé la mort.

Le baron de Pont-Brian, en voyant le cadavre de son enfant, fut frappé de folie et traîna, dès lors, dans une existence misérable, le poids de la justice de Dieu.

Depuis ces temps lointains, la tradition populaire affirme que chaque année, durant la nuit du 6 janvier, deux formes blanches flottent sur les rives du Cher, aux environs du Gué du Baron, qui, de nos jours encore, se nomme Gué Baron, en souvenir du passé.

Ce sont les âmes des deux victimes qui errent inconsolables, sur les lieux où un crime abominable les a séparées.

Et la même tradition prétend que, si par hasard, des fiancés, promenant au clair de lune leur amoureuse rêverie, s'aventuraient, ce soir-là, dans ces parages, c'en est fait de leur bonheur ; rien ne peut plus conjurer le sort qui leur a été jeté.

PAUL DE GARROS.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 janvier.

Excellent début d'année. Notre place, comme tous les marchés étrangers est en pleine effervescence sous la bonne impression causée par les nouvelles de la conférence de Londres qui permettent d'espérer bientôt un accord complet et définitif. Si notre 3 0/0 regagne que 45 centimes par contre le Turc monte d'un point trois quarts, le Serbe d'un point et demi et les Russes d'un point à un point et demi. Au groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais passe de 1.567 à 1.625, le Comptoir National d'Escompte s'avance à 1.915 et la Société Générale à 820.

La grande opération financière à laquelle le Crédit Foncier de France procédera le 9 courant appelle particulièrement l'attention en raison des conditions tout à fait spéciales qui sont accordées au public.

En premier lieu, le taux plus élevé d'intérêt permet aux souscripteurs de titres libérés d'obtenir, en dehors des avantages que leur offrent les lots, un rendement plus rémunérateur. D'autre part, pour les obligations non libérées, les versements sont maintenus, comme montant et comme durée, dans la même proportion que ceux des emprunts précédents et comme toujours ces titres participent, pendant leur période de libération, aux tirages de lots, lots qui ont une importance toute particulière, puisqu'ils comprennent notamment 3 lots de 250 000 frs et 3 lots de 100.000 frs.

Toutes les valeurs industrielles, de traction ou d'électricité gagnent une fraction appréciable, mais les caoutchoucs, les diamantifères et les valeurs de caoutchouc ont été particulièrement favorisés. Rio 1.909.

Le compartiment russe est également en progrès ainsi que les mines d'or. »

Hausse marquée des Chemins Français. Nord 1.662, Lyon 1.260.

NOCES D'OR

Une cérémonie des plus touchantes a eu lieu hier dans l'oratoire de la Conception.

Deux vénérables vieillards, Mme et M. Antoine Zattera, y célébraient pieusement leurs noces d'or.

Leurs têtes, au duvet argenté, s'inclinaient doucement aux pieds des Saints Autels et leurs lèvres prononçaient avec émotion des paroles d'actions de grâces, tandis que leur digne et bien-aimé fils, M. l'abbé Zattera, annonçait de cet oratoire, chantait d'une voix tremblante le *Serva, Domine, famulos tuos.*

Une foule immense et recueillie partageait avec délices les joies et les émotions de ces époux heureux qui ont déjà vu plusieurs générations, et à qui le Ciel paraît encore vouloir réserver une nouvelle lune de miel et de bien beaux jours.

Leur âme était toute neuve et leur cœur tout aimant. Leurs fronts vers le sol se penchaient lentement. La fleur chez eux vraiment a retenu la goutte de son miel, puisque leurs cœurs aussi pure que la source limpide souriaient à la Vierge et à l'Enfant Jésus.

A l'heure des Saintes Offrandes, M. l'abbé Giuliciali, vicaire de Saint-Jean, monta en chaire et prononça une touchante allocution.

M. Severoni entonna aussitôt après le *Benedictus*, immédiatement suivi du *Tota pulchra*, admirablement chanté par M. Barboni.

Au *Benedicat vos* la main du fils de Dieu guida celle du fils de l'homme, et les bons vieillards furent ainsi bénis par le meilleur des leurs.

Ce fut, après la cérémonie, une vraie procession de parents et d'amis que ce édifié qui eut lieu à la sacristie.

Et que d'embrassades ! Que de souhaits pleins de tendresse et de sincérité !

— Pour cent ans, disait-on de toutes parts.

— Non, répondirent-ils. La vie doit avoir un terme, mais nous voudrions voir une quatrième génération, et ce jour-là, nous dirions avec plus de raison que jamais *Nunc dimittis servitr tuus, Domine.*

Puissent leurs vœux se réaliser au gré de leurs désirs pour la plus grande joie de leur descendance, et particulièrement pour celle de leur digne fils, M. l'abbé Zattera.

Le Numéro de Décembre de « La Vie Heureuse »

Composé de 84 pages tirées sur papier de grand luxe, de 21 pages imprimées en couleurs, de 400 superbes gravures artistiques, sous une ravissante couverture d'après un pastel de *de la Perche*, de quatre hors textes en couleurs d'après *Peterss, Reynolds, Ducrocq* et *Fragonard*, ce numéro de NOEL de la *Vie Heureuse* est l'un des plus beaux que la célèbre revue ait réalisés.

Il contient 4 *Scènes de la Révolution*, si saisissantes de vérité, si émouvantes, si poignantes, si terribles, si grandes, si belles, si vraies, si humaines, si pathétiques, si tragiques, si dramatiques, si héroïques, si sublimes, si inoubliables, si inoubliables, si inoubliables

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE
GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE
MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI
33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA
Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de Vases à fleurs et autres articles fantaisie

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, 9
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Bilans

CHEVEUX sauvés par le Pétrole Hahn

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés au gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.
Forte remise au comptant
Vente de bec, verres, manchons, abonnement pour l'entretien de l'éclairage.

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DÉPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Dupentier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DÉPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai constaté que votre EAU PRÉCIEUSE est obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DÉPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le Flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Dépensier, 19, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 36, boulevard du Palais, et à Ajaccio, pharmacie Gaidenzi.

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
PUBLIE dans chaque Numéro des Chroniques sur la Famille, l'Éducation, la Santé, la Bonne cuisine, le Travail féminin, l'Économie ménagère, la Mode, le Ménage, le Jardin, la Basse-Cour, Recettes et propriétés culinaires
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, MORALE, etc.
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE
par ses Concours sur la Photographie, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Théâtre et ses Revues littéraires de la grande bibliothèque
LA PLUS GRANDE REVUE FÉMININE ET LA MEILLEURE MARQUE
Le plus grand Journal. Abonnement 2 fr. par an
Un spécimen envoyé 31, Petite Rue Saint-Pierre, PARIS

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 7 — MARDI 7 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays, la port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 58 m — Coucher, 4 h. 03 m.
Premier quart. le 15 — Pleine Lune le 22.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Lucien.
Fête de Demain : Saint Séverin.

6 JANVIER

SCRUTIN SECRET OU PUBLIC

De toutes les prérogatives des membres du Parlement, la plus grande, peut-être, et aussi la plus redoutable est celle d'élire le chef de l'Etat. Or, si la Constitution exige que les représentants du pays prennent la responsabilité publique de leurs votes, même lorsqu'il s'agit d'un insignifiant projet de loi, elle leur accorde le droit de taire le nom de l'homme qu'ils ont voulu appeler à la plus haute magistrature de la République.

J'entends bien ce que l'on va dire : « Il y aurait les plus grands inconvénients, pour l'indépendance même des suffrages parlementaires, à leur publicité. »

Eh quoi ! le meilleur gage de cette indépendance ne serait-il pas plutôt dans le vote public ? Tout sénateur ou député qui ne pourrait proclamer hautement le nom du candidat de son choix à la présidence de la République, ne se rendrait-il point par là même suspect ? En est-il un seul qui oserait, devant le corps électoral, se retrancher derrière le secret du vote pour ne pas affirmer publiquement son choix, et conçoit-on qu'il en soit un seul également qui puisse donner un autre nom que celui du candidat pour lequel il a voté ? Pourquoi dès lors ne pas donner par avance à sa déclaration l'authenticité du dépouillement officiel du scrutin ?

J'entends bien encore que l'on va dire : « C'est une question délicate ; il ne s'agit point de se prononcer sur des idées, mais sur des personnes. Cela peut être gênant : cela peut provoquer des animosités, des rancunes, des représailles. » Singulière argumentation qui revient à dire que l'on peut donner le change et laisser croire à tel ou tel candidat que l'on a voté pour lui quand il n'en est rien.

Ce qui est, en tous cas, infiniment grave, c'est que, dans l'élection du chef de l'Etat, le scrutin secret peut permettre de porter son suffrage, non sur celui que l'on sait le meilleur et le plus digne, mais sur celui qui paraît le mieux flatter des espoirs secrets ou servir des intérêts.

On parle beaucoup, — certes, on exagère, — de l'impopularité des Chambres, du discrédit des élus de la nation. mais croit-on que cela puisse relever leur prestige que de leur permettre, grâce au scrutin secret, d'élever à la présidence de la République, un homme qui soit pour la démocratie française une surprise ou une déception ?

Si l'on veut que le Chef de l'Etat jouisse, aux yeux de la France comme aux yeux du monde, de l'autorité et du prestige qui sont plus particulièrement indispensables à ses hautes fonctions, il faut tenir compte du sentiment de l'opinion publique, qui se trompe rarement.

J'entends bien qu'on me crie : « Boulangisme, plébiscite ! » Ah ! mais non ! il n'est pas question de cela. C'est le peuple républicain qui a fait justice du boulangisme ; et quant au plébiscite, il n'a rien à voir dans une élection qui n'est point faite directement par le peuple, mais par ses représentants.

Or, dans une Assemblée, qui est en grande majorité républicaine et qui doit, par conséquent, obéir aux volontés de l'immense majorité du pays républicain, il ne peut y avoir de danger pour le régime que dans un vote secret, et non dans un vote public.

Il est entendu que l'article que je viens d'écrire est aujourd'hui sans objet, parce qu'à la date où nous sommes, la loi ne peut plus être changée. L'élection du 17 janvier à Versailles se fera au scrutin secret.

Je n'en veux pas augurer de mauvaises choses ; mais je reste convaincu que si le scrutin était public, on en pourrait augurer d'excellentes, à coup sûr.

PAUL BOURÉLY,
Député de l'Ardèche.

La Population de la Corse

Le ministère du Travail vient de publier le tableau du mouvement de la population pendant le 1er semestre de 1912. Il présente pour la Corse une diminution de 219 naissances sur la période correspondante de 1911.

Voici le détail par arrondissement :

Ajaccio : — Population au 5 mars 1911, 74 917 habitants ; mariages 207, divorces 5, reconnaissances d'enfants illégitimes 17, naissances d'enfants vivants 698, morts nés 11, décès 566.

Bastia : — Population, 84 895 h. ; mariages 261, divorces 9, reconnaissances 22, naissances 821, morts nés 17, décès 705.

Calvi : — Population, 13.277 h. ; mariages 61, divorces 3, reconnaissances 4, naissances 241, morts nés 6, décès 210.

Corte : — Population 58.912 h. ; mariages 147, divorces 5, reconnaissances 4, naissances 627, morts nés 6, décès 406.

Sartène : — Population 47.099 h. ; naissances 428, divorces 7, reconnaissances 2, naissances 543, morts nés 2, décès 255.

Au total, pour le département : 815 mariages en 1912 contre 772 en 1911 ; 7 929 naissances en 1912 contre 8 168 en 1911 ; 2 142 décès en 1912 contre 2 422 en 1911.

Pendant le 1er semestre 1912, il y a donc eu par rapport au 1er semestre 1911, augmentation de 53 mariages, diminution de 239 naissances et de 280 décès. — M. N.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 janvier, à 14 h. 30

Saint George,	Allier.
Violettes Russes,	Tellam.
Valse Brune,	Krier.
Bras dessus Bras dessous,	Stompan.
Marche des P'tits Bats,	Andrieu.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

L'ILE DE BEAUTE

PINO

A mon ami Pierre Bona.

Une des communes composant le riche canton de Lori, la moins importante sous le rapport de la population, s'il faut en croire les recensements administratifs, compte 557 âmes, d'après le dénombrement officiel de l'année 1912.

Charmant village situé sur le versant occidental du Cap-Corse, à une petite distance de la mer ; vue incomparable ; devant soi, la mer à l'infini ; au loin, le superbe golfe de Saint-Florent et les côtes de la Balagne.

Jouit, en toutes saisons, d'un climat exceptionnel ; l'hiver n'y est guère rigoureux ; l'été y est agréable, grâce à la brise bienfaisante de la mer qui atténue quelque peu l'ardeur des rayons du soleil.

L'eau est claire et limpide comme du cristal, d'une pureté irréprochable.

Une grande partie des maisons présentent un aspect des plus coquets ; il en est quelques-unes qui sont de vraies demeures seigneuriales.

Le regard est tout particulièrement attiré par l'église paroissiale qui est fort belle ; l'intérieur renferme de riches ornements dus aux largesses des « Américains. »

Assis au bord de la mer, un ancien couvent, fermé comme tant d'autres par la volonté de nos gouvernants, attend des jours meilleurs...

Tout près des habitations, des tombeaux somptueux jettent une note mélancolique sur le riant tableau ; ils semblent dire au passant : « rien, ici bas, n'est éternel ; les biens de la terre sont, hélas ! éphémères ; honneurs, richesses, grandeurs, tout disparaît au seuil de la tombe. *Familia, vanitas*... »

Pino possède un bureau de poste et un bureau télégraphique. Il est relié à Bastia, depuis trois ans, par un service quotidien de voitures automobiles qui assurent les communications dans les meilleures conditions de sécurité et de confort ; le règne des légendaires diligences d'antan est désormais fini ; qui ne les regrettera.

Les habitants de Pino sont, sans contredit, de braves gens ; ils ont le culte du travail ; ils aiment la terre qui les a vus naître ; aussi, reçoivent-ils la légitime récompense due à leur persévérant labeur.

Huiles de très bonne qualité, châtais appréciés sur le continent français et à l'étranger, raisins délicieux produisant des vins exquis, procurent aux vaillants propriétaires des revenus sérieux.

Entraînés par une vocation irrésistible, un certain nombre se font marins ; d'autres, confiants dans leur destinée, vont s'établir en Amérique d'où plusieurs reviennent millionnaires.

La misère est chose à peu près inconnue à Pino.

Nous remercions la Providence de nous avoir donné ce joli coin de terre comme berceau.

Que ceux, parmi nos lecteurs, qui n'ont pas encore vu Pino — la perle du Cap-Corse — se hâtent d'y aller ; ils nous en diront des nouvelles ; ils ne regretteront, en aucune façon, d'avoir fait cette magnifique excursion.

Le trajet, que l'on suive la côte orientale ou la côte occidentale — les deux côtes rappellent la corniche de Marseille si renommée dans le monde entier — est un enchantement continuel. Ils demeureront longtemps sous le charme des impressions agréables qu'ils auront ressenties ; ce sera toujours avec bonheur qu'ils reprendront la route qui mène à Pino, chaque fois que les circonstances le leur permettront.

C'est à Pino que naquit M. Camille Piccicoli, qui fut chef du cabinet de M. Doloasé, alors que celui ci était Ministre des Affaires étrangères, et qui occupe, à l'heure actuelle, le poste éminent de ministre plénipotentiaire. Nous espérons le voir bientôt ambassadeur.

Cet illustre enfant de Pino fait honneur à la Corse. Ses compatriotes sont fiers à juste titre de pouvoir le revendiquer comme un des leurs.

Le Ministre de la Marine et Mlle Delcassé ont été, à différentes reprises, les hôtes de la famille Picciocli, à Pino.

D'aucuns, en nous lisant, vont peut être se récrier : « Mais c'est de la réclame que M. N. B., de Pino, fait à son pays. » Nous en appelons au témoignage de ceux qui connaissent Pino ; ils voudront bien nous rendre cette justice que notre description ne renferme aucune exagération et que nous n'avons rien dit qui ne soit d'une exactitude absolue.

Ne nommes-nous pas plutôt — nous ne le sentons que trop — restés au-dessous de la réalité ?

Pierre Loti, le célèbre écrivain dont le style prestigieux est une douce musique, aurait, à coup sûr, écrit une page admirable sur le pays de rêve et de poésie où nous vîmes le jour...

N. B. de Pino.

---

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUSS

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

I

LA CANTINE DE LA MÈRE TORGNIOLE

Semaute grandit (non seule, sans une affection consolante, bourrée de coups à la moindre faute par la Torgniole, terrorisée par Friant, et ce fut vraiment miracle que, sur ce fumier moral, elle conservât sa fraîche inconscience et se développât belle et pure comme un lys. La guerre modifia profondément l'existence de Mam'zelle Catastrophe. La guerre, considérée sous un point de vue spécial à ceci de singulier qu'à côté d'innombrables ruines elle édifie toutes sortes de fortunes de mauvais aloi dont on n'aperçoit guère les gens qui en profitent. Les Moche et la Torgniole désœuvrés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

rent probablement, chacun en ce qui les concernait, la recette qui consiste à s'engraisser du malheur des autres, car, dès les premières menaces d'investissement de Paris, ils s'y acheminèrent, d'où ont lestés de sommes fort d'Eurotier quant à leur importance, mais cependant suffisantes pour leur éviter, aux uns et aux autres, les angoisses matérielles du siège qui se préparait.

Qu'avaient-ils fait pour cela ? Rien, ou presque rien. La Torgniole, laissant Semaine à la garde de Friant, s'était simplement absentée à plusieurs reprises, et avouait avoir parcouru tous les champs de bataille de l'Est, sans précéder toutefois et elle les avait explorés de jour ou de nuit. Quant à Monsieur Moche, exempt de service actif, il s'était sordidé dans un corps de brancardiers et se faisait remarquer autant par son zèle à fréquenter les réunions publiques que par son adresse à aller chercher d'improbables blessés français jusqu'aux avant-postes ennemis. Toujours est-il que tandis que M. et Mme Moche augmentaient notablement leur train de maison, la mère Torgniole, moins ambitieuse, se bornait à monter une sorte de cantine ambulante qu'elle transportait suivant les circonstances, au nord, au sud, à l'est, ou à l'ouest de Paris, et où elle pratiquait avec l'aide de Friant et de Semaine, un commerce très lucratif de boissons et de victuailles diverses. C'est là que nous la retrouvons, un soir de dimanche 3 octobre 1870, servant d'un air résigné la bruyante clientèle de la Torgniole, cependant que celle-ci s'agite comme une furie à son comptoir, et que la vin coule à flots des trois tonneaux décorés de branches de sapin, tiré par un particulier au kipi de « bleu » qui n'est autre que Friant.

II

UN HOMME A ACHETER

— Friant, garde à gauche ! Y a un pantoufard qui gueule comme un putois parce qu'y crève de soif !... Semo, à toi, maintenant. Veille près de la porte ! Réponse le bâtegeois qu'a d'manié du jambon ! Dis-y qu'c'est quarante sous le quart... Pas moins, bougre ! Si les Prussiens ne l'... pas le camp, on l' paiera vingt francs le kilo avant six semaines !... Au moins en verrons qui entre, maintenant. D'mande-s'y c'qui prend, espèce de !... Foi de mère Torgniole, si tu n'l'habitues pas à t' grouiller mieux qu'ça, j'allonge des bâfres et j'te n'ôte pour ma pupille !

L'horrible mégère interrompit soudainement son flux de grossièretés pour faire à Friant un geste rapide. Celui-ci jeta un regard oblique vers le coin de table qu'on lui désignait, aperçut une bourse posée là distraitement par un buveur, et la prit avec une étonnante maestria.

— Chouette, Friant ! reprit alors la mère Torgniole en comblant de la galeté... Ho ! Ho ! on ne boit donc plus ici ! Ramassez vous vos sous pour les Prussiens ? Vaintre de Bismarck, je n'ai plus qu'une demi-pièce de vin à vendre ! On n'a plus soif ? Chantez, crédieu !

Et, tapant sur la table de ses deux poings énormes comme des massues, la vieille entama le refrain alors à la mode :

Ah ! Bismarck, si tu continues,
De tes Prussiens, il n'en restera plus !

L'ivresse est contagieuse. Une minute après, tous les clients de la mère Torgniole chantaient à plein gosier, lorsque, soudain, une détonation ébranla l'air.

— Zut ! s'fit les obus ! lança une voix.

Les entendement, en effet de promeneurs envahit la cantine.

— N'ayez donc pas peur ! rigola un marin aux cheveux en plumeau et aux membres longs comme des pattes de fanobens, en qui nous retrouverons tout à l'heure une ancienne connaissance ; c'est leur batterie de Clamart qui tire sur le bastion ; mais ils pointent trop haut, soyez tranquilles. Pas de danger qu'ils rentifient. Ils ne savent pas !

Cependant, parmi la foule qui entrait, la Torgniole remarqua un ambulancier au visage défait, dont une femme vêtue avec le luxe criard des parvenus soutenait la comique terreur :

— Friant, s'fit les Moche ! cria la mère Torgniole. Semo, s'fit tes parents !... Dis-y leur de passer par ici !

Friant se précipita et guida les nouveaux venus jusqu'au comptoir, tandis qu'à l'abri déjà affaibli du canon, les buveurs reprenaient en chœur :

Ah ! Bismarck, si tu continues,
De tes Prussiens, il n'en restera guère,
Ah ! Bismarck, si tu continues,
De tes Prussiens, il n'en restera plus !

— En v'là d'un mirlaque ! toutrra la Torgniole, tandis que les Moche s'affalaient, verts de peur, devant une table calée entre deux fûts... Y a un an pour le moins qu'on ne vous a vus, monsieur et madame Moche !... Mais quoi donc qui vous effraye de même ? Les pétards à Bismarck ?... Bah ! ça va, ça vient, on s'y habitue... Catastrophe ! Fiche graine de vierge, arrive un peu ici ! Tu ne vois donc pas tes parents ? Cales-y-leur deux verres de vulnéraire et embrasse-les !

Semaine, shurie du tohu-bohu infernal qui régnait dans la cantine, en avait affectivement oublié de souhaiter le bonjour à ceux que la Torgniole appelait « ses parents ». Elle s'avança, une bouteille d'absinthe à la main, verre avec sollicitude deux verres de breuvage de feu, et n'aperçut d'une distraction d'autant plus blâmable, suivant son propre avis, que, conformément à la déclaration de la Torgniole, il était parfaitement exact qu'elle n'avait pas vu les Moche depuis un an. Pulfiez et Delphine vidèrent leurs verres d'un trait.

— Ça va mieux, prononça Pulfiez.

Palmes Académiques

Ont été nommés Officiers de l'Instruction publique :

MM.

Borgo Joseph Paul, membre fondateur de Société de secours mutuels à Paris.

Mariani Félix, membre du Comité de l'Association des employés des chemins de fer, à Bondy.

Nicolai François-Antoine, expert près le tribunal civil de la Seine.

Sont nommés Officiers d'Académie :

MM.

Alessandri Noël Antoine, professeur d'escrime à Boulogne sur-Mer.

Casanova Jean-Simon, employé principal à la Cie du Nord.

Polatti Ange-Marie, industriel à Lyon.

Soliva Alexandre-Christophe, secrétaire du Comité de l'alimentation paysanne.

Chronique Cortenaise

Un désopilant comique

Les *dilettanti* cortenais sont heureux d'applaudir depuis quelques jours au Café du Cours un comique hilarant du nom de *Védel*.

Il est très remarquable dans ses créations, et lorsqu'il nous chante : *Une foire à Ajaccio* et les *Dragons de Villars*, jon ne peut s'empêcher de rire.

Trois ravissantes artistes font le clou du programme.

Nous félicitons bien sincèrement l'honorable propriétaire qui ne nous ménage pas des amusements, aussi nous convions tous les jeunes gens à passer les belles soirées chez lui.

Le tout par la fenêtre

Avant-hier, vers 11 heures du matin, la fille du tanancier du Café d'Europe se promenait sur le trottoir attenant au dit établissement. Soudain, d'un troisième étage de la maison Casanova, il regut en pleine tête le contenu d'un seau d'eau sale.

Tout penaud il dut rentrer chez lui, comme une poule mouillée, et jura, maison pendant...

Il y a de quoi, car c'est écœurant ce que l'on voit à Corte. Depuis quelque temps, en effet, on ne peut passer nulle part sans avoir à craindre de recevoir en pleine tête le contenu de ces sortes de récipients, et ce qui est encore plus drôle, c'est que le tout par la fenêtre se pratique surtout sur le principale artère de la ville.

N'y a-t-il pas un arrêté empêchant à nos braves ménagères de jeter le tout par la fenêtre ? Pourquoi ne l'applique-t-on pas, et si ces dernières ne le savent pas, pourquoi encore M. le Maire ne l'affiche-t-il pas ?

Point n'aurait été besoin de le dire, car le jour de cet accident il se trouvait sur les lieux.

Le fera-t-il ?

Un mur menace ruine

Il existe rue Scoliche un mur qui fait, selon notre expression locale, « bombe. »

Il est juste, si nous ne voulons déplorer un jour ou l'autre un accident, de signaler cet état de choses à M. le locataire de dit jardin, car son propriétaire n'est pas parmi nous, pour le prier de le faire démolir.

Un jeune homme des banes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 janvier.

On avait été un peu vite hier, aujourd'hui on se calme et la plupart des valeurs supportent des réalisations qui les ramènent au dessous de leur niveau de la veille. Toutefois, le fond du marché est toujours très ferme et l'optimisme reste la note dominante sur toutes les places financières. Sans beaucoup d'affaires, la Rente Française revient à 88.37. Un peu de tassement sur les Fonds Etrangers principalement le Serbe et le Turc. Société de Crédit bien tenues par continuation.

Le Crédit Foncier s'avance à 871. Rappelons que la date de l'émission des nouvelles obligations financières à lots de 3 1/2 00 500 frs est fixée au 9 janvier. Le bon revenu de ces titres, leurs garanties de premier ordre et l'attrait de lots importants, ne permettent pas de douter du brillant succès qui attend le nouvel emprunt. L'épargne en formation pourra largement prendre part à cette opération si attrayante puisqu'elle a la faculté d'échelonner ses versements jusqu'en juin 19 6. Quant à l'épargne formée, elle pourra souscrire des titres entièrement libérés. Il sera émis en effet à 493 frs, 250.000 titres libérés. Pour les 750,000 titres libérables par versements échelonnés, offerts à 405 frs, le versement à la souscription est de 20 frs et celui à la répartition de même valeur.

Les valeurs industrielles et de transports sont plus calmes ; par contre le groupe électricité et les valeurs métallurgiques réalisent de nouveaux progrès. Quelques réalisations sur Charbonnages et Métallurgiques russes. Sosnowice 1.430. Les cuprifères abandonnent une partie de leur avance précédente. Le Rio revient à 1.894.

Mines d'or et diamants moins bien disposés. Les caoutchoucs se montrent très résistants. Industrielles russes dans leurs cours de la veille.

Grands Chemins Français très fermes.

Mouvement d'Instituteurs et d'Institutrices

Mlle Paoli, institutrice à Solenzara, est nommée à Bonifacio.

M. Romanetti, instituteur à Saint André de Bozio, est nommé à Corte.

Mme Gustiniani Marie-Antoine, institutrice à Lumio, est nommée à Calvi.

Mme Sirtonelli, adjointe à Lumio, est nommée institutrice sur place.

Gazette Départementale

CROCICCHIA. — Une délibération du conseil municipal de Crocicchia a décidé de ne point créer de bureau de bienfaisance dans la commune.

MOLTIFAO. — M. Martelli a été nommé notaire à la résidence de Moltifao, en remplacement de M. Morazzani.

SANTO-PIETRO-DI-TENDA. — M. Matei Sébastien vient de subir avec succès, à Marseille, l'examen des mécaniciens de la marine marchande, et a ainsi obtenu le brevet de 1re classe.

Nous lui souhaitons une brillante carrière et lui envoyons nos plus cordiales félicitations, ainsi qu'à son père, le sympathique propriétaire de la voiture qui fait le service entre Bastia et Santo-Pietro.

SOTTA. — Le Conseil départemental de l'instruction publique a donné son approbation à la création d'un emploi d'adjoint à l'école de garçons de Sotta.

LURI. — Luri est en deuil ; l'année qui vient de s'écouler a marqué de nombreuses familles d'une croix noire. Pour ne parler que du 8 décembre au 1er janvier, nous avons eu à enregistrer dix décès, neuf entre pères et mères de famille ; la dixième, la fille aînée de notre cher ami Michel Antonini, le boucher bien connu de tout le canton, qui, comme un châtiment, s'est envolé vers son Créateur, à la grande désolation de ses chers parents, hélas ! après une bien courte maladie dont les soins intelligablement prodigués par un père et une mère, aujourd'hui inconsolables, n'ont pu avoir raison de la hideuse faucheuse d'existences humaines, qui avaient pour leur chérubin à peine âgée de dix ans, une affection toute particulière. C'est que la petite fillette possédait déjà des trésors de bonté et de douceur qui faisaient la joie du foyer, aujourd'hui si triste. Sa belle figure angélique, ses jeunes manières délicates de s'exprimer la faisaient aimer de tous ses parents et de ses jeunes amies qui avaient pour leur infortunée et fidèle compagne une bien affectueuse tendresse ; son enterrement a eu lieu hier jeudi matin 2 janvier. Le conseil disparaissais sous un amas de fleurs naturelles, pieux témoignage d'affection des jeunes amies de la chère disparue.

Le deuil était conduit par son père au cœur brisé par la douleur qui faisait peine à voir et, ses nombreux parents et amis auxquels nous adressons nos condoléances attristées. — A. F.

Un Grand Concours de Mélodie

A l'occasion de l'anniversaire de sa fondation, *La Musique* organise un grand concours de mélodie avec accompagnement de piano. La poésie choisie : « Crean, » œuvre exquise de Verlaine, est publiée cette semaine dans *La Musique*, ainsi que les conditions du concours auquel sont attribués les prix suivants :

1er Prix : 500 francs en espèces.

2e Prix : 200 francs id.

3e Prix : 100 francs id.

Les manuscrits devront être adressés le 3 mars prochain à M. Henri-Pierre Domange, directeur de *La Musique*, 19, rue Cadet à Paris.

Le jury est composé de MM. Gabriel Fauré, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire ; Charles Lecocq ; André Messager, directeur de l'Opéra ; Reynaldo Hahn ; Saint Saëns, membre de l'Institut ; Paul Vidal, chef d'orchestre de l'Opéra.

TOURING-CLUB

Notre-Dame della Serra

Le Syndicat d'Initiative (Section de Calvi) a entrepris la construction d'un chemin d'accès à la chapelle de Notre Dame della Serra, au sud de Calvi.

De ce point, on découvre un panorama superbe sur le golfe de Revellata, le golfe et la ville de Calvi, l'immense vallée de Crelenzara, la Monte Grosso et le Monte Cinto.

A l'aide de souscriptions reçues tant dans la région, le Syndicat a déjà construit le secteur sur une longueur de 800 mètres.

Le Touring Club, désireux d'encourager cette heureuse initiative, et, d'autre part, de permettre aux touristes une excursion des plus intéressantes, vient de voter, pour l'achèvement du secteur de Notre Dame della Serra, une subvention de 500 francs.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir mardi

ERNANI

Opéra en 4 actes de Verdi

Hernani,	MM. Vigliano.
Don Carlos,	Bortolani.
Sylvr,	Bechioi.
Elvire,	Mme di Benedetto.
Giovanne,	Santi.
Don Ricardo,	Pieoli.

Prochainement : **Manon.**

A l'étude : **Fedora.**

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 6 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11°5' à midi + 14 ; à 6 heures du soir + 14°2
Maxima + 14°5 ; Minima + 10°2
Baromètre : 7 heures du matin, 773 mm. — midi, 772.8 mm. — 6 h. du soir, 772 mm.
Vent : Dans le matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi,
Pluviomètre : 19mm.

Au départ

M. le général Brundeaux, gouverneur de la Corse, et Mme Brundeaux sont partis par le paquebot de Marseille.

Au Palais

A l'audience d'hier, devant la Chambre civile de notre cour d'Appel, présidée par M. le premier président Lavie-Ramolino, M. Antoine Alfonsi, licencié en droit, prêtait serment en qualité d'avoué.

Notre excellent collaborateur et ami compte se faire inscrire au barreau de Calvi.

Les excellentes études juridiques que M. Alfonsi a faites devant la Faculté de droit d'Aix sont le plus sûr garant des succès que nous escomptons pour lui devant le tribunal de Calvi.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations et nos meilleurs vœux l'accompagnent au barreau de Calvi.

Nouvelles maritimes

M. le capitaine de frégate en retraite Oria est nommé conservateur de la bibliothèque de la marine à Brest.

Le second-maître patron pilote Tristani Oscar-Pierre, inscrit à Bastia, est promu au grade de premier-maître patron pilote.

Médaille de 1870

La médaille de 1870 a été accordée à MM. Moretti Jacques-André et Bartolomei Marcel, à Bastia.

Obsèques

Dimanche matin ont eu lieu les obsèques de Mlle Marie Gallion ; âgée de soixante-dix ans, elle en a passé quarante-cinq au service de M. le conseiller Panzani ; aussi était-elle considérée comme un membre de la famille ; soignée, pendant sa maladie, par ses maîtresses avec le plus affectueux dévouement, elles la pleurent comme une proche parente, et la regretteront toujours.

A notre époque de parvile faits sont très rares, et il est juste de s'incliner devant le cercueil d'une femme qui a montré dans sa vie, tant d'attachement, tant de précieuses qualités.

Les amis de M. le conseiller Panzani se sont fait un devoir de suivre avec lui le convoi de cette excellente femme jusqu'à l'église Saint-Jean, et de là jusqu'au champ du dernier repos.

Les Commissionnaires

Les nommés S. et R. persistent, malgré les ordres donnés, à s'introduire sur les quais de la gare, et à y importuner les voyageurs.

L'agent Poggi Roch dressa procès-verbal contre ces commissionnaires et les mit dans l'obligation d'évacuer les lieux.

Avis

Le cabinet du docteur Puccinelli est transféré, 24, rue Napoléon, au-dessus de la pharmacie Luigi.

Perdu

Il a été perdu, dans la journée d'hier, un porte-monnaie contenant la somme de trois cents francs en billets de banque, *dont les numéros sont connus.*

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

Produits recommandés

Produits du pays de la grande Maison François Mattei :

Cédrats confits.
Liqueur Cédratine.

Expéditions par colis postaux.

Compagnie des Eaux

Les Bureaux sont transférés, 5, rue Neuve, en face le jardin de l'Hôtel-de-Ville.

Avis

Les magasins et ateliers de la *Cordonnerie* de M. J.-B. Casta sont transférés au numéro 17 du *Boulevard Paoli*, à côté du Grand Café Andreani.

Faïence-Porcelaine-Verrerie

Grande Liquidation.

Voir l'annonce à la 4e page.

Avis

Produits du Domaine de Montesoro, 13, rue de l'Opéra.

Mandarines, Oranges, Citrons, Lait pur de vaches.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bouhonnière » Sauveur Lota.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT INTERNATIONAL DES DOCKERS. — Les membres dudit Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire, qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail, Route du Cap.

Le secrétaire, CASTELLO.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants.

Etude de Me Gavini

Notaire à Vescovato

Première Publication

Suivant contrat devant Me Gavini, notaire à Vescovato, en date du vingt-six décembre mil neuf cent douze, enregistré, M. Moracchini Pierre-Paul, demeurant à Venzolasca, a vendu à MM. André Moracchini et Muglioni Joseph le fonds de commerce en tissus, farines, épiceries, etc., qu'il exploite à Venzolasca.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la seconde insertion, en l'étude du dit Me Gavini, notaire.

H. GAVINI,
Notaire.

AVIS DE MESSE

et

Remerciements

M. et Mme Joseph Gentili et leurs enfants ; M. et Mme Louis Gentili, pharmacien ; M. et Mme Taddei, née Gentili, et leurs enfants ; remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de

MADAME VEUVE JULIE GENTIL
Née ANOLETTI

leur regrettée mère, belle mère et grand' mère, et les prient d'assister à la messe qui sera célébrée, pour le repos de son âme, le mercredi 8 janvier, à 9 heures, en l'église Saint Jean-Baptiste.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Michel Emanuelli, préposé du Trésorier des Invalides de la Marine ; M. et Mme André Emanuelli et leur enfant, de Nuello-de-Cariaco ; Mme François Perfetti, née Emanuelli, M. François Perfetti et leurs enfants ; Mme Antoine Ferrandini, née Emanuelli, M. Antoine Ferrandini et leur fille, de Rogliano ; Mme Antoine Colombo, née Emanuelli, M. Antoine Colombo et leurs enfants ; M. et Mme Paul Emanuelli et leurs filles, de Marseille ; M. Pierre Tristani et ses enfants, d'Ajaccio ; M. Augustin Mariani, avocat-publiciste, et ses enfants, de San-Remo ; Mlle Pauline Mariani, de Rogliano ; Mme veuve Joséphine Emanuelli, de Rogliano ; M. Antoine Mariani et ses enfants, de Cariaco ; M. et Mme J. B. Turami et leurs enfants, de Rogliano ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

MARIE-DOMINIQUE-ODILLE EMANUELLI
Née MARIANI

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, décédée à Bastia, le 6 janvier 1913, à l'âge de 66 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu mercredi, 8 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, Route du Cap.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PATISSERIE PARISIENNE

Confiserie de luxe — SALON DE THÉ

ANTOINE AGOSTINI

5, Place Saint-Nicolas — BASTIA

Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Dottes pour Mariage, Baptêmes et Premières communions, Liqueurs d'amargue, — Cédrats confits —

606 NEO-606

assurent la guérison de la syphilis à toutes ses périodes. La preuve en est certaine, quand des réactions de Wassermann, effectuées à plusieurs mois d'intervalle demeurent négatives, 93, rue de Rome, seule succursale à Marseille de l'Institut Sérothérapique de France. Exiger « DE FRANCE » pour éviter toute équivoque.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00014

NESSA

DUEL ENTRE FRÈRES

Mare, 6 janvier.

A la suite d'une vive discussion pour une question d'intérêt, les frères Albiani, Jean et Agapitus, cultivateurs à Nesse, en vinrent d'abord aux mains, puis finirent par échanger des coups de fusil.

Les deux frères furent grièvement atteints.

Le bruit des détonations attira vers le théâtre du drame quelques habitants, qui prodiguèrent leurs soins aux blessés.

La gendarmerie ne tarda pas à arriver ; elle transporta les blessés à leur domicile, où ils sont gardés à vue, en attendant l'arrivée du parquet.

AJACCIO

Accident Mortel

Ajaccio, 6 janvier.

Ce soir, vers 3 heures, un bien douloureux accident s'est produit sur un chantier, boulevard du Roi Jérôme.

L'ouvrier Paroni Joseph était occupé à creuser une tranchée, pour la consolidation d'un mur.

Mais voilà que, tout à coup, le mur s'écroula et l'infortuné ouvrier resta enseveli sous les décombres.

Il n'en fut retiré qu'après trente minutes de bien pénibles efforts ; malheureusement la mort avait déjà fait son œuvre.

La police, la gendarmerie et le parquet sont arrivés sans retard sur les lieux. Après les constatations médico légales, l'infortuné Paroni, qui était marié et père de cinq enfants, a été transporté à l'amphithéâtre de l'hôpital.

Les obsèques auront lieu demain.

Tragique PARTIE DE PLAISIR à PORTICCIO

Un matelot noyé

Ajaccio, 6 janvier.

Le premier maître Prudence, le quartier maître Karvelan et le matelot Pournier, de la Défense mobile de la Corse, avaient armé un canot du poste des torpilleurs et s'étaient rendus à Porticcio, malgré un temps brumeux et une mer houleuse, pour se livrer au doux plaisir de la chasse.

A la tombée de la nuit, les trois chasseurs se préparèrent à rentrer à Ajaccio, mais, comme la mer était passablement agitée, le premier maître Prudence fit observer à ses deux compagnons d'armes qu'il était préférable de prendre la voie de terre pour retourner à Ajaccio.

Ce prudent conseil ne fut pas suivi par Karvelan et Pournier, qui montèrent à bord du canot, et entraînèrent avec eux le premier maître.

Cet entêtement devait être fatal au matelot Pournier.

En effet, la mer étant démontée, le canot ne tarda pas à toucher un des récifs, qui sont si nombreux dans ces parages.

La barque se remplissant d'eau, le matelot Pournier se jeta à la mer, malgré les conseils du premier-maître Prudence.

Mal lui en prit, car il disparut dans les flots.

Aux cris poussés par les deux compagnons de Pournier, les artilleurs et les gardiens de batterie du fort de Porticcio se précipitèrent vers la grève, et furent assez heureux, après bien de pénibles et périlleux efforts, de sauver le premier-maître Prudence et le quartier-maître Karvelan.

Ces braves sauveteurs, fiers tout ce qui était humainement possible de faire pour retrouver le matelot Pournier, mais leurs recherches restèrent vaines.

Le corps de l'infortuné matelot n'a été retrouvé que ce matin, à la pointe du jour, par les chaloupes de la Défense mobile, envoyées à la recherche du naufragé. Il a été découvert dans une anfractuosité de rocher à trois mètres de fond.

Le corps du matelot Pournier, qui était originaire de Marennes, a été déposé à l'hôpital militaire. Les obsèques seront célébrés demain.

BOURSE DE PARIS

4 janv. — 6 janv.

Rentes de 3 0/0 ancien : 89.20 — 89.35
— de 3 0/0 amortis. : 93.25 — 93.20
ex-coupon.

Au Palais Bourbon

La Présidence de la Chambre

Paris, 6 janvier.

Plusieurs organes républicains mènent une campagne assez vive contre M Deschanel, afin d'empêcher sa réélection à la présidence de la Chambre.

En outre de grands efforts politiques sont faits dans certains milieux pour diminuer le nombre des votants à la séance de la Chambre du 14 janvier.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 6 janvier.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1894-1896

Paris, 6 janvier.

L'obligation portant le numéro 113.400 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 399 085 est sortie remboursable à *vingt mille francs.*

Ville de Paris 1912

L'obligation portant le numéro 627.617 est sortie remboursable à *deux cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 455 335 est sortie remboursable à *dix mille francs.*

Foncières 1879

Les obligations portant les numéros 1.765 411 et 1 759 654 sont sorties remboursables chacune à *cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 261.660 est sortie remboursable à *vingt cinq mille francs.*

Foncières 1885

L'obligation portant le numéro 29.400 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 138 735 est sortie remboursable à *vingt cinq mille francs.*

Foncières 1909

L'obligation portant le numéro 677.979 est sortie remboursable à *cinquante mille francs.*

AUTOUR de L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Paris, 6 janvier.

On prévoit déjà trois tours de scrutin, pour l'élection présidentielle du 17 janvier.

Le successeur de M. Fallières ne sera donc connu que vers minuit.

La candidature Poincaré

La candidature Poincaré tient toujours la corde. Elle est, d'ailleurs, la plus sympathique, et elle est fortement soutenue par de nombreux chefs politiques.

La candidature Combes

Tous les radicaux sont, à l'heure actuelle, fermement décidés à voter, au premier tour de scrutin, pour M. Emile Combes.

Bien entendu, le petit père n'a aucune chance d'être élu Président de la République.

La candidature Pams

Les Radicaux ont pris également la résolution, après leur manifestation sur le nom de Combes au premier tour, de se rallier, au second tour, autour de M. Pams, le richard, qui a eu la présence d'esprit d'acheter sous les billets à ordre, provenant de la succession Berteaux, ancien ministre de la Guerre, lesquels billets ont été souscrits par des Parlementaires et portent cette annotation : *à payer après l'élection présidentielle.*

Les Morts du Jour

Le général Quinivet

Paris, 6 janvier.

Le général de division Quinivet, Grand'Officier de la Légion d'honneur, est décédé à Boulogne-sur-Mer, à l'âge de 76 ans.

Le général Quinivet était dans le cadre de réserve depuis le 10 juillet 1894.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Détente possible

Paris, 6 janvier.

Les démarches individuelles, que les ambassadeurs des puissances, réunis actuellement à Londres, ont faites, ces jours derniers, auprès des délégués turcs et des plénipotentiaires balkaniques, semblent devoir porter leurs fruits.

Les premières dépêches, relatives à la réunion de ce soir, annoncent en effet, que grâce à cette intervention la rupture des négociations sera retardée, si elle ne peut pas être évitée.

La Turquie paraît céder.

TOULON

CÉRÉMONIES MILITAIRES

Nos Amiraux

L'amiral de Marolles

Toulon, 6 janvier.

Ce matin, à 9 heures le vice-amiral de Marolles, quittant le commandement de la 3e escadre, a rentré son pavillon sur le cuirassé *Saint-Louis*, et s'est rendu aussitôt sur le cuirassé *Patrie*, pour prendre le commandement de la 2e escadre.

L'amiral Marin-Darbal

A 9 heures 15, le vice amiral Merin Darbal a quitté la préfecture maritime, avec le cérémonial habituel, et s'est rendu à bord du *Saint Louis*, où son pavillon a été hissé à 9 heures 30.

Les honneurs réglementaires ont été rendus au nouveau commandant de la troisième escadre.

L'amiral Bellue

A 9 heures 20, le vice-amiral Bellue, commandant la 2e escadre, qui avait rentré hier matin son pavillon sur le cuirassé *Patrie* avec le cérémonial habituel, a quitté ce matin son domicile de la rue Racine, et, escorté de trente gendarmes, s'est rendu avec son état major à la Préfecture Maritime.

Les honneurs ont été rendus au nouveau Préfet Maritime de Toulon par deux compagnies du 4e colonial avec drapeau et deux compagnies de marins avec musique, sous les ordres du colonel du 4e colonial.

Ces troupes étaient rangées en bataille dans l'allée nord de la Place d'Armes.

Une garde d'honneur de trente marins était placée dans la cour de la préfecture.

A 10 heures, l'amiral Bellue a reçu les visites officielles.

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres,

LE CABINET DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard de Paoli, BASTIA
au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or, Platine et Ciment; Extraction des dents avec ou sans anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois

PHOTO D'ART

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21

Agrandissements photographiques

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

A LA RÉSERVE

Huitres & Coquillages

POLACCI MICHEL

11, Place Saint-Nicolas, BASTIA

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'huitres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à eau courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes de Marennes. — Huitres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la Réserve, de midi à 11 heures du soir.

N.-B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture

Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Transports - Déménagements

POUR LA CORSE, LA FRANCE, L'ETRANGER

TARIF TRÈS RÉDUIT

CADRES A LOCATION

On traite de domicile à domicile

Locations d'Appartements et Villas

Bureau : T. CAVATTI, 30, rue Saint Angelo, BASTIA.

SOUFFREZ-VOUS

du MAL de GORGE, RHUME, BRONCHITE, RHUMATISME, LUMBAGO, TORTICOLIS, NÉVRALGIE, POINT de CÔTÉ, ou de toute affection causée par le froid ?

EMPLOYEZ LE

THERMOGÈNE

C'est un remède sûr, facile, prompt. Il n'impose aucun repos ni régime et dispense des drogues si nuisibles à l'estomac. Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur le mal, de façon qu'elle adhère bien à la peau.

REGARDEZ BIEN

si le portrait ci-dessus du Pierrot crachant le feu se trouve au dos de la boîte qui vous est remise. **REFUSEZ** les contrefaçons que l'on recommande dans les pharmacies de second ordre. 1.50 toutes pharmacies.

RHUM.

FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Roulet, à Nice

LE BEURRE DE TOURAINE

EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie ou en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Imprimerie Ollagnier

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE

GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE

MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI

33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA

Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de *Vases à fleurs* et autres articles fantaisie

Vin du CAP CORSE
au Quinquina
Marque déposée

Apéritif Tonique Fortifiant — Refuser toute imitation

L. N. MATTEI
BASTIA (Corse)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE GRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

Jean GRAZIANI

Ancien Président du Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
Ancien Négociant dans les Pétroles, etc.
Ancien Conseiller à la Cour d'Appel d'Ajaccio
Ancien Juge au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien Président de la Chambre Arbitrale, Vente et Achat d'Immeubles
Prix aux Expositions
Médaille d'Argent, Vermeil, Or, Hors Concours, Membre du Jury
Médaille d'Or de la Société Française d'Encouragement au Progrès

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demandez les prix à la Cie générale des Pétroles « Lumen 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

Café Express — **GRAND BAR SOAVI** — Chocolat Express

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 4 — MERCREDI 8 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judic. 0.25

ABONNEMENT *(Payable d'avance)*

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	3 fr. 50	5 fr.
Autres Départ.	3 fr.	5 fr.	9 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

CALVI

VUE DE CALVI

Son nom signifie ; le chauve.

Quand on vient du large, on aperçoit d'abord la blancheur crue des maisons de la haute ville debout à l'avant d'un horizon de montagnes sombres aux lointaines cimes neigeuses. La mer se bleuit comme une nappe de turquoise foncée, le ciel d'azur s'adoucit en lapis lazuli du côté opposé au soleil, la côte est rousse comme une terre cuite, les monts sont noirs. Dans ce décor prestigieux de couleurs, sous la même coulée d'or de l'astre glorieux, la citadelle avec ses murailles verticales au dessus des flots, ses maisons aux murs blancs et aux toits rouges, apparaît comme une évocation de ville arabe au milieu du mirage ardent du désert. Instinctivement, on cherche les élégants minarets où, tous les jours, à l'heure des cinq prières canoniques, le muezin vient appeler les fidèles.

Mais Calvi est une ville française, au cachet d'exotisme dont s'émerveillent ceux qui la voient pour la première fois et dont ne se fatiguent point ceux qui la connaissent bien. Elle ne ressemble en rien à Ajaccio ou à Bastia, par exemple : elle n'a d'analogue que l'étrange cité de Bonifacio comme elle, plantée en promontoire parmi l'aridité ensoleillée. Seulement, la terre qui porte Bonifacio est une albe éblouissante, celle que surmonte Calvi est revêtue de cette patine fauve des rocs nés du feu.

Cette différence dans la coloration de leur sol est leur seule distinction, tout, pour le reste, elles demeurent semblables, dans leur architecture, dans leur climat qui ne connaît presque jamais la pluie et que les vents violents viennent déchirer encore. L'une comme l'autre constituent une de ces apparitions fantomatiques qui surgissent soudain à l'avant des navires et font songer à ces villes irréelles que l'imagination place dans les rêves les plus extravagants.

Mais c'est la nuit surtout, sous la lumière morte de la pleine lune, qu'il faut voir Calvi avec ses murailles découpées à vif, ses ombres noires tranchant sur la clarté blanche et inerte du satellite laissant ainsi qu'un disque d'argent, ses montagnes farouches qui enserrent son golfe, dont la neige au loin miroite et sa mer à peine frissonnante, à la respiration lente et profonde, étendue dans l'immensité comme une steppe de mercure miroitant. Tout cela compose un de ces paysages sublimaires comme on en voit seulement dans les féeries. Mais ceux des féeries ne sont que des miniatures artificielles, tandis que le panorama calvais sous la lune a l'ampleur et la sublimité d'un geste de l'artiste divin.

Il y a bien des choses à voir et à admirer dans cette île de Corse qui résume et centralise les beautés extrêmes, offre au voyageur la tiède douceur hivernale de ses rivages éternellement ensoleillés et la rudesse âpre des altitudes élevées, mais il convient de signaler d'une mention spéciale Calvi, le chauve, flambé de lumière, dénudé par le vent, où les parfums spécifiques du maquis épurés et concentrés ont une violence et une pénétration ailleurs inconnues.

Aucun de ceux qui passent n'a pu faire différemment que d'en emporter une vision inoubliable, mais ceux qui y ont séjourné longuement ont seule appris à l'aimer. Les blocs et les masses, les oppositions brutales, les affirmations vigoureuses de la beauté, sont des choses qui frappent et creusent dans le souvenir les sillons profonds, mais ce sont les détails qui gagnent l'affection, cette mémoire du cœur.

Les touristes qui ont visité Calvi entre deux courriers se souviennent, en général, de trois choses : de la haute ville et de son aspect moyen-âgeux, du phare de la Revellata qui crie de bienheureux entre deux azurs, et de son golfe encerclé de puissants massifs. Il est réservé aux touristes plus longuement attentifs, aux dilettanti qui savent boire aux petits ruisseaux de la beauté, à ceux qui ont pris le temps de regarder ce panache de fumée qui, là bas, près de la plage, monte dans l'air léger, ce palmier isolé dont le soleil dore la chevelure ébouriffée, cette maison enclose au sein des orangers : à ceux qui ont vu souvent arriver ce train de poupée avec ses trois wagons, qui depuis Lumio courent en se tortillant le long du rivage, dans les sapins remorqués par sa machine minuscule qui fume, s'époumonne, siffle avec une importance ridicule, s'efforce à faire un bruit terrible que domine cependant le rythme régulier de la mer endormie au soleil de midi, de savourer le paysage calvais. Il faut aussi avoir connu les grandes colères du vent indigène, les bourrasques furieuses qui mettent les nuages en charpie au dessus des vastes flots, ébranlent les maisons, font voltiger les tuiles et poussent la mer hurlante à l'assaut de la côte, tandis que l'ombrun salé gicle sur les vitres et que des vagues énormes, sur la plage de Bambino, déferlent en mugissant sans trêve. Qui n'a pas vu, en effet, Calvi tourmenté par la tempête, les maigres arbustes de son boulevard Géry et de sa place Christophe Colomb tordus par le vent, et les femmes qui montent à la haute ville avec les jupes tendues comme des voiles à ce point qu'on s'imagine à chaque instant les voir s'envoler vers le large, ne connaît la vieille cité balanaise qu'imparfaitement.

Les touristes pressés ne sont pas, au reste, de vrais fervents ; ils sacrifient à la mode touristique, mais ils n'apportent point avec sincérité une émotion discrète et intense à la beauté des sites. Les spectacles les plus réharbatifs et les natures les moins accueillantes sont souvent ceux qui, par la suite, donneront le plus d'intimes jouissances si on sait apporter à leur contemplation une patiente et persévérante pénétration.

Calvi est de cet ordre. Il étonne, il frappe le voyageur, mais il ne le retient pas. Il ramène seulement à lui ceux qui, longuement, se sont charmés de sa magique lumière, ont analysé la diversité de ses aspects, mesuré la distance de ses contrastes : ceux qui, enfin, parmi sa splendeur naturelle et dans sa paix profonde, ont trouvé la quiétude, savouré sur son sol de granit les joies élevées et aristocratiques de l'Art.

Calvi est, en effet, un souvenir d'artistes.

ALBERT SURIER.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).

Lever, 8 h 54 m — Coucher, 4 h. 04 m.

Premier quart. le 13 — Pleine Lune le 22.

Fête d'Aujourd'hui : Saint Séverin.

Fête de Demain : Saint Julien.

Alliance Fédérale
DES CORSES

L'Alliance Fédérale des Corses s'est réunie le 28 décembre 1912, en assemblée générale, et a voté l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour :

L'Alliance Fédérale des Corses, fondée dans le but de grouper, en conservant à chacune d'elles son existence propre et son indépendance, toutes les sociétés Corses déjà existantes, afin de donner, par la réunion des efforts, plus de poids aux revendications intolérées ;

Considérant que les vœux et les propositions en faveur du relèvement de notre pays ne sauraient logiquement émaner d'un groupement parisien, mais bien des Corses résidant en Corse, plus à même que leurs compatriotes continentaux de connaître les besoins de l'île et d'indiquer les moyens d'y subvenir ;

Considérant que, dans les conditions actuelles, le but que s'était proposé l'Alliance fédérale ne saurait être atteint et qu'il faut remettre le soin de la poursuivre aux groupements de l'île, seuls qualifiés pour former une fédération, dont nous avons esquissé antérieurement la composition et le fonctionnement ;

Considérant néanmoins qu'il serait regrettable que les Compatriotes qui se sont spontanément unis se dispersent sans conserver le lien sympathique que la poursuite d'un même but avait créé entre eux ;

Décide de donner à ses efforts une orientation nouvelle et prend, à dater de ce jour, le titre d'*Alliance des Corses de Paris*.

L'*Alliance des Corses de Paris* aura désormais pour objectif de développer et de maintenir parmi les Corses vivant à Paris, en dehors de toute préoccupation politique, les sentiments d'amitié et de solidarité qui doivent les unir dans leur ferme attachement au sol natal.

Dans cet but, l'*Alliance* se propose, surtout, de raviver parmi nos compatriotes parisiens le culte de nos traditions, de notre dialecte,

---

29 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUGE

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

II

UN BONNE A ACHETER

— Tu as donc eu peur, interrogea avec trouble Delphine.

— Moi !.. Tu rêves, ma bonne amie... Les obus ça me connaît... Mais ce bruit, cette fusée m'avaient étonné... Quoi qu'il en soit, je félicite le bavard qui nous amène ici. Il y avait tellement longtemps que nous n'avions vu Suzanne !..

— Elle profite, observa Delphine.

— Crédié, j'vous crois qu'elle profite ! pour un la Torgniole... N'garder mé n'brin de fille avec ses cheveux en or, sa taille de demoiselle et sa figure à donner un saint. Priout, vous-lé d'hiyer ? On n'a parlé pas à toi, sarlo ! Sarez-vous qu'elle va sur ses seize ans bientôt.. Bein, j'en ai fait qué qu'chose d'un peu propre, de notre Catastrophe !

— Le fait est qu'elle a rudement embelli depuis notre dernière visite ! dit Delphine...

— Vieux toi, petite .. Sérante, rectifia Philéas avec un drôle de regard... Vieux tout près que je te regarde !

La jeune fille obéit, surprise de ton inaccoutumé de son pseudo protecteur.

Mais comme celui-ci lui saisissait les mains, elle eut un léger cri :

— Oh ! vous me serrez trop fort !.. Vous m'avez fait mal !

Quelle idée passa simultanément à cet instant dans l'esprit de Delphine, dans celui de la Torgniole et dans celui de Priout ? Il ne nous appartient pas de le deviner... Cependant, les deux femmes eurent ensemble deux exclamations fort différentes d'intonation :

— Toujours chipie, pourtant artiste ! Delphine comme prise d'une subite fureur. Mère Torgniole, faites moi donc le plaisir de l'envoyer travailler... Et toi, Monsieur Mauhe, pays ; on s'en va !

— Tiens ! tiens ! riposta notre haut et bas la Torgniole, suivant une pensée secrète... ça serait bien !

Quant à Priout, il jeta de sale d'ombre où il se cantonnait, un double regard équivoque sur Suzanne et sur Philéas ; et quand ce regard toucha ce dernier, il eut tout à-fait l'éloquence d'une lame de sarin.

— T'vois et traite, scélérate ! compte l'as-Ser lorsque'e. Actuellement gâté, en aligna sur la table le prix de ses consommations... Allez, Madame Torgniole !

Mais les deux citoyens étaient à peine levés qu'un nouveau coup de canon plus formidable ébranla l'air :

— Allons-nous encore, fit-il. Sortir ne vaut pas prudent.

Les consommateurs se pressaient contre la porte, guettant ils ne savaient quoi... les projectiles pensait-être que le pauvre n'avaient jamais vu. Delphine avait devoir rompre les chiens pour dissiper sa propre émotion :

— Vous avez beaucoup de monde, mère Torgniole, les affaires marchent...

— Ça dépend. Quand c'est un bataillon de Messieurs qui monte la garde, nous restons ouverts toute la nuit ; quand c'est un bataillon de citoyens, nous fermons à neuf heures.

— Alors, ce sont les Messieurs vos meilleurs clients ?

— Hi ! hi ! hi ! Pas si de meilleurs encore ! riposta la mégère, dont la trogne allumée et la loquacité pâteuse commençaient à révéler l'ivresse grandissante.

— Bah !

— Qué donc ?

— Les informateurs prussiens, parbleu !

— Ici ?

— Ici même... les nuits où le bataillon de citoyens est de garde au barrière...

Philéas qui, pendant cette conversation entre Delphine et la Torgniole, n'avait pas prononcé un mot, semblait écouter tout oreiller.

— Crédi ! fi !, vous avez de l'plomb.

— Pardon ! Sait-il pas que tout le monde vive, et que les Prussiens boivent !.. Ho ! ho ! ho ! c'est rigolo, baie, de régaler les Français le jour et les Boches la nuit !.. Y a que la mère Torgniole pour découvrir des combinaisons pareilles !

Le ton de la vieille s'élevait à un tel diapason que ce fut en tour de Philéas de la rappeler à la prudence par un chut impératif.

— Du vin ! commanda-t-il, comme chissant à une inspiration subite... Beaucoup de vin, et du meilleur ! C'est moi qui régale !

Priout, requis par la Torgniole, apporta des verres et des bouteilles que débouchèrent M. Mauhe, mais auxquelles lui et Delphine touchèrent à peine. Quant à la Torgniole, elle ne tarda pas à perdre la peu de raison qui lui restait. Philéas, très en verve à ce qu'il semblait, entretint quelques minutes encore la conversation sur des lieux communs, puis, tout à coup, négligemment :

— Qui est-on qui est de garde ce bastion, ce soir ? interrogea-t-il.

— Les citoyens.

A ce moment, un rapace courut au dehors... Des cris de commis... Un officier de marine en tenue de campagne se rua dans la cantine. Il tenait à la main un numéro du « Moniteur » et semblait chercher quelqu'un des yeux. Soudain, il aperçut le grand matelot déguingandé dont il a été incidemment question au cours de ce chapitre. Il fendit la foule des buveurs, saisit à bras le poignet de matelot ; et, d'une voix où tremblaient les larmes :

— Mon pauvre Jacques, prononça-t-il, c'est la fin de tout... Lis ces dépêches : Strasbourg a capitulé. Tout s'est rendu...

Il s'arrêta une seconde, étranglé d'émotion. Puis, se ressaisissant, il s'érigea de toute la hauteur de sa taille et, commandant le silence autour de lui d'un vaste geste circulaire :

— Citoyens, s'écria-t-il, cessez vos ébats ! Tout est Strasbourg sont perdus... Aux armes !.. La France se meurt. Vive la France !

— Sais-tu quel est cet homme, chuchota Delphine à l'oreille de Philéas.

Et, sans attendre la réponse de coquin :

— Regarde le bien, prononça-t-elle en scandant les mots... Il s'appelle Roger de Parières !

A suivre

GRAND BAR SOAVI
Le Plus Soigné.
La Bière Blonde.
La Plus Prétentieuse.

de notre littérature locale, de nos souvenir historiques, en un mot de tout ce qui constitue « l'âme corse, » de tout ce qui crée à notre île cette individualité marquée, que nous devons jalousement empêcher de disparaître. Dans des conférences, dans des concerts, dans des réunions récréatives, *l'Alliance* s'efforcera d'évoquer les beautés de notre sol ancestral à la mémoire de ceux qui les connaissent et les apprécient, et de les vulgariser parmi ceux qui les ignorent encore.

La colonie Corse, l'une des plus nombreuses parmi les colonies provinciales de Paris, est, malheureusement, la plus dispersée. Il importe que ses membres apprennent à se connaître, à s'aimer et à s'unir, pour pouvoir, à l'occasion, fournir un effort d'ensemble profitable à notre île bien-aimée.

L'*Alliance* espère que tous ceux qui composent, à Paris et dans tous les milieux, l'élite des volontés corses, voudront bien lui prêter leur fraternel concours pour l'aider à réaliser la noble tâche qu'elle se propose.

Pour le Bureau et par ordre :
Le Secrétaire général,
PAUL GUITET-VADUKELIN.

Vu et approuvé :
Le Président,
Commandant GABRIELLI.

Gazette Départementale

CORTE. — L'appel de M. Argelini a été entendu et on peut considérer la société musicale *La Cortenaise* comme définitivement formée.

A la réunion d'hier il a été procédé à la constitution d'un comité provisoire, qui est ainsi composé : MM. Laurent Martinetti, président ; Pierre Trojani, vice-président ; Jean Pariggi, secrétaire ; J. A. Rinieri, secrétaire adjoint ; F.-A. Renucci, trésorier ; Pierre Marie Santucci, commissaire de surveillance ; Dominique Soliva et Félix Poggioli, adjoints ; Simonetti, Valentini et Panli, assesseurs ; Antoine Chini, bibliothécaire ; Vincent Angelini, clarinette solo de la garde républicaine, professeur de musique.

VOLPAJOLA. — M. l'abbé Nicolai, curé de Porri, est transféré à Volpajola.

MATRA. — Par décret du 28 décembre, il est fait concession à la Société l'Arsenic des mines d'arsenic et métaux connexes comprises dans les communes de Matra et Mella, sur une superficie de 967 hectares.

Les droits attribués aux propriétaires de la surface sont réglés à une redevance annuelle de 10 centimes par hectare de terrain compris dans la concession.

La Société concessionnaire s'est engagée à verser à l'Etat, à titre de fonds de concours, pour des études intéressant l'industrie minière en cour des œuvres intéressant les ouvriers mineurs, une fraction des bénéfices nets de l'exploitation et le cas échéant des produits nets de la liquidation.

MORIANI. — Le premier concours de tir de la *Stella di Moriani* a donné les résultats suivants au classement :

1er. Bonaldi Sébastien, médaille d'argent.
2e. Grimaldi Ange, bretage argent.
3e. Paoli Antoine, médaille de bronze.

Toutes nos félicitations à ces jeunes, et encouragements à leur zélé directeur M. Saunade.

RUGLO. — Un incendie a entièrement détruit dans la nuit du samedi 4 janvier, le moulin du Rotone, situé à un kilomètre de Rutlo, et appartenant au sieur Sarocchi Noël, dit Natalello. Dans la soirée du 4, le vieux meunier, se sentant indisposé, a bien fermé à clé la porte de son moulin et est rentré à la maison. A son retour, le dimanche matin, il a trouvé la porte ouverte et le moulin complètement détruit par le feu, 400 kilos environ de châtaignes ont été également détruits.

Il n'a pas encore été possible de constater si l'incendie est dû à une main criminelle, ou bien si une étincelle des meules a pu communiquer le feu.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 janvier.

L'ensemble du marché était plus faible à l'ouverture par crainte d'une rupture des négociations de paix. Peu après, sous l'influence des achats de Londres, on se raffermit très notablement, et dans certains compartiments la clôture s'effectue même au dessus du niveau de la veille. Notre 3 0/0 est ferme à 82.40. Parmi les Fonds Etrangers, le Portugais en deni point. Société de Crédit [illegible] ées animées et en avance : le Suez [illegible] à 1.920, le Comptoir National d'Escompte à 1.015, la Société Générale à 818.

La souscription aux obligations foncières à lots de 3 1/2 (960 de 50 fr du Crédit Foncier n'a lieu que le 9 janvier et déjà ces nouveaux titres se traitent en Bourse avec une prime de 2 frs environ ; c'est dire le succès considérable que rencontre cette opération auprès de l'épargne, succès justifié d'ailleurs par revenu élevé de ces titres, leurs lots importants et les facilités de libération puisque l'émission comporte 720.000 titres libérables par versements échelonnés, sur une période de trois ans et demi offerts à 405 frs, et 240 000 titres est élément libérés, offerts à 498 frs.

Le Suez fait 6.160. Valeurs de transports bien disposées. Les valeurs d'électricité sont irrégulières. Reprise des Charbonnages et Métallurgiques russes. Sosnowice 1.440. Les nitratières sont fermes. D'abord faibles les cuprifères remontent vivement, recherchés par l'arbitrage. Rio 1.899.

Mines d'or un peu mieux. Les valeurs de diamants ce ratient guère ; la De Beers se retrouve à 542. Légère avance des caoutchoucs. Un peu d'indécision parmi les Industrielles russes.

Chemins Français soutenus. Nord 1.646, Lyon 1.256.

Liste
des Réservistes et Territoriaux

bénéficiaires
de l'allocation de 0.75 cent.

Arrondissement d'Ajaccio

Appiotto Nicolas, Ajaccio.
Coggi Nicolas, id.
Pompeani Dominique, id.
Serpaggi Jean-J., id.
Santinelli Charles, id.
Scano Jean-André, id.
Giacommoni Jean-F., Bastelicaccia.
Armani Jean-Marie, Vero.
Nesa Nicol, Cargèse.
Antona Paul-A., Frasseto.
Bartoli François, Serra di-Ferro.
Poli Pierre, Zigliara.
Bonetti J.-A.-D., Sari d'Ordino.
Meigrani Xavier, Cuttoli-Corticchiato.

Arrondissement de Bastia

Raffael i Pasquin, Bastia.
Guidoni Jean-A., Lucciana.
Agostini Marcel, Campile.
Biorio A.-Dominique, Monte.
Morsochini Joseph, id.
Agostini Ours J., Pruneili-di Casacconi.
Agostini Tomasini, id.
Pauli Dominique, id.
Dionisi Pierre-T., Canavaggia.
Giuseppi Joseph, id.
Raffaelli Jean, id.
Piazzoli Charles-P., Cervione.
Murati Ange-Mathieu, Murato.
Tomasini Dominique, Rapale.
Tomasini Etienne, id.
Mari Laurent, Pero Casevecchie.
Petrocci Pierre-Marie, Casalta.
Sammartini Pierre-Octave, La Porta.
Franceschi F.-Jean, Silvareccio.
Albertini Ange F., Loreto-di Casinca.
Albertini Jacques-T., id.
Albertini Jean, id.
Alfonsi Joseph, id.
Danieri N.-B., id.
Mattei François, id.
Mattei Xavier, id.
Pasqui Louis, id.
Soffredini Jean, id.
Sanzerini Joseph, id.
Fahay Pierre-F., Ponta-di-Casinca.
Paoli Mathieu Vescovato.
Cristiri Joseph-Marie, Vescovato.
Novella Don-Pierre, id.

Arrondissement de Calvi

Bustafoghi Jean-M., Calenzana.
Leca Jean-F., id.
Ruffy Thomas, id.
Martelli Emile, Zilia.
Agostini Jean-Marc, Santa-Reparata.
Agostini Simon-Paul, id.
Savelli J.-B., Calvi.

Arrondissement de Corte

Guerrini D.-Marie, Asco.
Ladurelli J.-de Thomas, Castifao.
Mari Simon, Moltifao.
Caviglioli François, Corte.
Delsanti Louis, Ghisoni.
Pasi Jean-Louis, id.
Leccioni P.-A., id.
Damasi Don-J., Aleria.
Lecchini André, Saint-Laurent.
Peretti Jean, id.
Putti Joseph M., Tarrano.
Bettini Joseph, Vivario.
Fregoni Désidérius, Vivario.
Casalta F.-Marie, Omessa.

Arrondissement de Sartene

Casalta J.-F., id.
Coti Charles, id.
Mondoloni Cèsar, id.
Mondoloni Charles, id.
Nicolai J.-A. id.
Paraldi J. B., id.
Secondi J. Pierre, Olmeto.
Giocanti Jean J., Allagene.
Mondoloni J. B., Sainte-Lucie de Tallano.
Zannini Jean B., id.
Lanzoni Pascal, Quenza.
Istria Dominique A., Serra di Scopamene.

Réponse à des Questions posées

A. M. V. à B. — M'en référant à la jurisprudence de la Cour de Cassation, je dois vous dire que l'action des Syndicats est limitée à l'étude et à la défense des intérêts professionnels des syndiqués. Toutefois, la Cour admet qu'ils peuvent remplir, en quelque sorte, les fonctions de mandataire gratuit, en vue de procurer à leurs adhérents les matières ou objets utiles à l'exercice de leur profession, et de faciliter la vente de leurs produits.

Conséquemment, un Syndicat ne peut pas légalement faire office de Société coopérative de consommation ou de caisse de crédit agricole.

A. M. C. à V. — Il est institué, dans chaque département, une direction des Services agricoles, en remplacement des Chaires départementales d'agriculture établies par la loi du 16 juin 1879.

Le professeur départemental prend le titre de Directeur de Services agricoles.

Les directeurs sont chefs des Services agricoles dans leur département et jouissent de toutes prérogatives attachées à ce titre. Le contrôle des professeurs d'agriculture est placé dans leurs attributions.

A. M. V. à B. — La loi du 20 juil'et 1895, qui a réformé le régime des Caisses d'épargne, a donné, par son article 10, à toutes les Caisses d'épargne ordinaires, autonomes ou municipales, la libre disposition d'une partie de leur fortune personnelle, dotations et réserves. Elles peuvent, en particulier, consacrer le cinquième de leur capital et la totalité de leurs revenus à des prêts aux sociétés de crédit agricole. La fortune personnelle des Caisses d'épargne étant d'environ 93 millions de francs, c'est une somme de près de 20 millions, sans compter le revenu annuel, qui pourrait servir au crédit agricole.

M. S. à C. — Votre vigne en terrain sablieux léger pourra, avantageusement, je crois, recevoir 300 kilogrammes de *cornes broyées* à l'hectare. L'année prochaine, vous lui donnerez 250 kilogrammes de superphosphate de chaux et 150 kilogrammes de sulfate de potasse.

Mme V. de T. — La poule Orpington est d'origine anglaise. C'est une création du célèbre Cocke. Elle tient surtout de la Langshan et possède les principaux caractères de la race asiatique.

Elle est précoce et rustique. Elle couve beaucoup. J'ai eu, en Normandie, sous un climat tempéré, une poule Orpington faire qui m'a donné trois couvées dans un seul été. La race n'est donc pas très pondeuse, mais elle pond à une époque où les autres races pondent peu ou pas. Ses œufs sont nuancés rouge brique ; ils contiennent relativement beaucoup de jaune, au jaune très gras ; ils sont excellents mangés à la coque. Cette race n'a rien à faire en Corse.

Ch. FASQUELLE.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 7 janvier

Observations faites par **M. QUILICI**
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10°8 ; à midi + 14° ; à 6 heures du soir + 11°
Maxima + 14°5 ; Minima + 10°.
Baromètre : 7 heures du matin, 770 mm. — midi, 769.8 mm. — 6 h. du soir, 768 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi,

Toujours les blocs

Malgré toutes les protestations naguère soulevées par les blocs construits sur le terre-plein du Fango, l'administration des Ponts et Chaussées s'a pe résister à sa douce habitude de construire des blocs ancrés et contre tous.

Se préoccuper d'enlever ceux qui s'entassent sur la plage de Toga est une œuvre au dessus de ses forces, mais en construire de nouveaux, sur un emplacement qui devrait recevoir une tout autre destination, est chose certainement plus facile.

Il est vrai que cette fois, — si nos renseignements sont exacts — les blocs n'occuperont que l'extrémité de la jetée du Fango .. Espérons-le, mais attendons avant de donner crédit à cette nouvelle que l'on fixe une limite précise à l'entrepreneur.

D'ailleurs, le Nouveau-Port, — malgré toutes les réclamations — manque de W. C., et il fallait bien songer à y suppléer...

Du passage

M. Caitanoli, conseiller général de Patrimonio-Biocchisano, est arrivé hier soir dans notre ville.

Il se présentera aujourd'hui devant la Cour d'appel qui aura à juger une affaire électorale, suite d'une élection partielle municipale qui eut lieu à Solaro, dont il est maire, en février 1910.

Notre excellent confrère, M. Xavier Colonna d'Istria, administrateur de la « Jeune Corse, » est également de passage à Bastia.

Dans les ministères

M. Torre, commis principal au ministère de l'Instruction publique, est inscrit sur le tableau d'avancement pour la classe exceptionnelle ; MM. Cecaldi, sous-chef de bureau, Lorenzi, Casanova, Marchi et Natali, expéditionnaires, pour une promotion de classe.

— M. Lunardi, commis d'ordre, et Mersily, commis expéditionnaire au ministère de l'agriculture, sont inscrits sur le tableau d'avancement pour une promotion de classe.

Entre conjoints

Un excellent père de famille, D. P., que des circonstances particulières avaient éloigné de sa légitime, s'était vu, par ce même fait, dans la nécessité de s'exiler et de se rendre ailleurs pour ne point compromettre sa tranquillité.

Il avait emmené avec lui son jeune fils, et avait laissé à la mère la garde d'une fillette aussi intéressante que son petit frère.

Ayant appris, depuis peu, que la séparation devait absolument devenir définitive, et que, pour tout sauvegarder, il lui appartenait de soustraire sa fille à la direction de celle qu'il ne jugeait plus digne de sa confiance, il rentra à Bastia, et de là, lutte continuelle entre les deux conjoints.

Lequel des deux a tort ?

On ne peut jusqu'ici se prononcer, mais la police a eu la stricte obligation d'intervenir pour mettre fin, provisoirement, à la lutte engagée entre les deux époux.

Les Annales

Le grand explorateur norvégien Roald Amundsen est en ce moment fêté à Paris. A ce propos, *Les Annales* publient d'intéressants articles, abondamment illustrés, de Nansen, de Max de Nansouty et d'Amundsen lui-même qui mettent en lumière l'héroïque expédition du premier conquérant du Pôle Sud. Il est fort bien, dans le même numéro : les piquants souvenirs de Jules Claretie sur les débuts de Charles Lecocq et une spirituelle autobiographie de l'auteur du *Petit Duc* ; un portrait de Lucien Guitry, qui triomphe en ce moment dans *Kismet*, tracé avec brio par Alfred Capus ; une importante étude de Lieutenant-colonel Rousset sur les événements d'Orient et les menaces de guerre européenne ; une critique très lumineuse de Jules Bois sur les ouvrages qui se sont disputé le prix Goncourt et le prix de *La Vie Heureuse* ; enfin, les articles courants d'actualité signés d'Emile Faguet, de Gaston Rageot, de Jean Thouvenin, d'Yvonne Sarcey, de Bonhomme Chrysale, etc., etc.

En vente partout : 25 centimes.

Avis

Les magasins et ateliers de la Cordonnerie de M. J.-B. Casta sont transférés au numéro 17 du Boulevard Paoli, à côté du Grand Café Andreani.

Avis

La docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Gaddine Comtoise

Et sir acquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert chimiste des Tribunaux, à Bastia.

Farine de blé qualité supérieure.
Exiger la marque *F. Pinatel.*

Avis

Produits du Domaine de Montesoro, 13, rue de l'Opéra.

Mandarines, Oranges, Citrons. Lait pur de vaches.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

AVIS DE MESSE
et
Remerciements

M. et Mme Joseph Gentil et leurs enfants ; M. et Mme Louis Gentil, pharmacien ; M. et Mme Taclet, nées Gentil, et leurs enfants ; remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de

MADAME VEUVE JULIE GENTIL
Née ANOLETTI

leur regrettée mère, belle mère et grand' mère, et les prient d'assister à la messe qui sera célébrée, pour le repos de son Ame, le mercredi 8 janvier, à 9 heures, en l'Eglise Saint Jean-Baptiste.

Mme Antoine Dominici et Mme Palmard remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion de la perte douloureuse qu'elles ont éprouvée en la personne de

MONSIEUR ANTOINE DOMINICI

leur regretté époux et frère, et les prient d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son Ame, le jeudi 9 janvier, à dix heures, en l'église Saint Jean-Baptiste.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Michel Emanuelli, préposé du Trésorier des Invalides de la Marine ; M. et Mme André Emanuelli et leur enfant, de Nuello-de Carlaco ; Mme François Perfetti, née Emanuelli, M. François Perfetti et leurs enfants ; Mme Antoine Ferrandini, née Emanuelli, M. Antoine Ferrandini et leur fille, de Rogliano ; Mme Antoine Colombo, née Emanuelli, M. Antoine Colombo et leurs enfants ; M. et Mme Paul Emanuelli et leurs filles, de Marseille ; M. Pierre Tristani et ses enfants, d'Ajaccio ; M. Augustin Mariani, avocat-publiciste, et ses enfants, de Bastia ; Mlle Pauline Mariani, de Rogliano ; Mme veuve Joséphine Emanuelli, de Rogliano ; M. Antoine Mariani et ses enfants, de Carlaco ; M. et Mme J. B. Terrani et leurs enfants, de Rogliano ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

MARIE-DOMINIQUE-ODILE EMANUELLI
Née MARIANI

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, décédée à Bastia, le 4 janvier 1913, à l'âge de 66 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu mercredi, 8 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, Route du Cap.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Département de la Corse

Chambre de Commerce de Bastia

ADJUDICATION

à Bastia, en l'hôtel de la Chambre de Commerce, le samedi 15 février 1913, à 2 heures du soir.

Construction de hangars sur le terre-plein du Nouveau-Port, quai de rive et sur le quai du 1er alignement du Port de Bastia.

Travaux à l'entreprise	129.257,16
Somme à valoir . .	12.762,84
Total général . .	142.000,00
Cautionnement provisoire	3.200,00
Cautionnement définitif à verser après l'adjudication . . .	3.200,00

Un programme sommaire définissant les conditions de l'adjudication et contenant la description des travaux et leur estimation ainsi que des croquis des ouvrages, sera envoyé aux entrepreneurs et aux personnes intéressées qui en feront la demande à l'Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées.

Le Président de la Chambre de Commerce de Bastia,
DE SUZZONI.

ETAT-CIVIL

Naissances

Giocanti Ange Louis. — Pandolfi Louis-Philippe-Noël-Gaston. — Rocchesani Dominique.

Décès

Emanuelli Marie-Dominique-Odile, 66 ans, de Rogliano.
Renucci Marie, couturière, 18 ans, de Ville di Campoloro.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Cette visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos têtes à coiffer et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris et vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreuses et élégantes clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

LE CABINET
DE Mme MASSEL

DENTISTE

BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombages Or, Platine et Ciment. Extractions des dents sans ou avec anesthésie.

Travail fait dans les vingt quatre heures

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A BASTIA, de 1er au 9 de chaque mois.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
Confort Touring-Club

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

6 janv. — 7 janv.

Rentes 3 0/0 anciens . 89.35 — 89.35
— 3 0/0 amortis. . 93.25 — 93.50
ne cotent.

Légion d'honneur

Paris, 7 janvier.

M. Lavie Ramolino, premier président de la Cour d'appel de Bastia, est promu au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

M. le capitaine de vaisseau Durosh, du cadre de réserve, est promu au grade de *commandeur*.

M. Chanchard, président du Club nautique de Nice, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

NOUVELLES COLONIALES

Paris, 7 janvier.

Sont nommés administrateurs de 5e classe des services civils de l'Indo Chine :

M. Bartoli, élève administrateur ;

M. Fariuzzi, commis de 1re classe des services civils de l'Indo-Chine ;

M. Romanetti, id.

Au « Journal Officiel »

Paris, 7 janvier.

Sont nommés préposés des douanes :

à la direction de Lille, M. Agostini.

à la direction de Valenciennes, M. Graziani.

AUTOUR *de* L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Convocation du Congrès

Paris, 7 janvier.

Le Président de la République a signé ce matin, en Conseil des Ministres, le décret convoquant les députés et sénateurs, pour le 17 janvier, à Versailles, à l'effet d'élire le Président de la République.

Ce décret sera promulgué demain au *Journal Officiel*.

La candidature Poincaré

La candidature Poincaré est toujours celle qui réunit le plus de sympathies.

Le président du Conseil reçoit tous les matins de 8 à 10 heures, à son domicile personnel, rue du Commandant Marchand, une foule d'hommes politiques.

Les Morts du Jour

M. Alexandre Laissac

Paris, 7 janvier.

Les journaux de Montpellier annoncent la mort de M. Alexandre Laissac, ancien maire, président du Conseil général de l'Hérault depuis quinze ans, décédé à l'âge de 78 ans.

Bien qu'il fut aveugle depuis plus de deux ans, M. Laissac dirigeait les débats de l'assemblée départementale avec une très grande lucidité d'esprit.

M. MILLERAND à Saint-Maixent

Paris, 7 janvier.

M. Millerand, ministre de la Guerre, a quitté Paris ce soir, se rendant à Saint-Maixent, où il visitera l'Ecole militaire d'infanterie.

Le Ministre est accompagné de M. le général Graziani, directeur de l'infanterie au ministère de la Guerre.

Nouvelles Maritimes

Etat-major général

Paris, 7 janvier.

Sont promus au grade de *vice-amiral* :

MM. les contre amiraux Le Bris, Parvin et Pivet, major général à Brest.

Sont promus au grade de *contre-amiral* :

MM. les capitaines de vaisseau : de Gueylon, Ydier, Serres et Charlier.

Sont promus au grade de *capitaine de vaisseau* :

MM. les capitaines de frégate Lavenir et Legendre.

Sont promus au grade de *capitaine de frégate* :

MM. les lieutenants de vaisseau de Grouvilhon, Abesquesné de Parfouru, Hellier, Servan, Jolivet, Ménaque, Cuny et Dalchet.

Sont promus au grade de *lieutenant de vaisseau* :

MM. les Enseignes de 1re classe Le Brun, Haon de Kermadec, Cuillier, Pascal, Valensi, Cuyot, de Rouzy, Ducastel, d'Hercourt, de Malet, d'Etienne de Saint Jean de Prunières, Blanquet du Chayla, Bonnal, Lerérébend.

Haut-Commandement

M. le vice-amiral Le Bris est nommé chef d'état major général de la marine.

M. le vice amiral Parvin est nommé directeur militaire du service des travaux de la Marine.

M. le contre-amiral Charlier est nommé directeur de l'Ecole supérieure de la Marine.

MENTON

ARRIVÉE DU TSAREWITCH

Menton, 7 janvier.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, les médecins de la Cour de Russie n'avaient pas conseillé l'Italie comme séjour pour l'héritier du trône.

Le Tsarewitch, dont la santé est précaire, est arrivé aujourd'hui à Menton. Les appartements du premier étage du Grand Hôtel du Cap Martin lui avaient été réservés.

CATASTROPHES MARITIMES

Naufrage du PANTHER

120 personnes noyées

Paris, 7 janvier.

Un télégramme de New York annonce que le vapeur américain *Panther* aurait été surpris, dans l'Atlantique, par une forte bourrasque, et qu'il se serait perdu corps et biens.

Les cent vingt personnes qui composaient l'équipage du navire auraient été englouties dans les flots.

TOULON

L'EXPLOSION à bord du « Masséna »

Huit Victimes

Toulon, 7 janvier 2

Hier, à 15 heures, le croiseur d'escadre *Masséna* appareillait pour Bizerte. Il avait à peine franchi la passe de Toulon qu'un tube de chaudière fit explosion.

Une grande panique se produisit à bord, mais elle ne fut pas de longue durée.

Dans l'espace de quelques minutes tout le monde était à son poste, alors que tout le personnel médical prodiguait ses soins aux huit victimes de cette explosion. Mais tous les secours furent inutiles. Ces braves marins avaient été frappés à mort.

Les Victimes

Voici les noms des victimes :

Maxan, quartier maître chauffeur, originaire du Finistère ;

Dupont, matelot chauffeur, du Gard ;

Beauland, id., de la Savoie ;

Ollier, matelot mécanicien, d'Auvergne ;

Massonne, id., de Toulon ;

Beacont, id., du Finistère ;

Dandeneau, id., de la Manche.

Marie Doyse, id.

A Saint-Mandrier

Le *Masséna* retourne à Toulon, après avoir déposé à l'hôpital de Saint Mandrier les huit cadavres et deux matelots chauffeurs blessés.

L'Amiralissime s'est rendu à Saint Mandrier, puis, de là, à bord du *Masséna*.

Les Obsèques

Les obsèques solennelles des victimes seront très probablement célébrées jeudi prochain.

Le Ministre de la Marine y assistera.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 7 janvier.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

M. Raymond Poincaré, ministre des Affaires étrangères, a entretenu le Conseil de la situation internationale, mais principalement de la question balkanique.

L'élection Présidentielle

Le Président de la République a signé le décret convoquant l'Assemblée Nationale à Versailles, le vendredi 17 janvier.

Légion d'honneur

Plusieurs décrets de nominations et promotions dans la Légion d'honneur ont été soumis à la signature présidentielle.

L'accident du Masséna

M. Delcassé, ministre de la Marine, communique au Conseil les télégrammes relatifs à l'accident très grave, survenu hier à bord du *Masséna*.

Dans les Finances

M. Klotz, ministre des Finances, soumet à la signature du Président de la République divers décrets de nominations de Trésoriers payeurs généraux et de Receveurs des finances.

Dans la Marine

M. Delcassé, ministre de la Marine, fait signer par le Président de la République plusieurs décrets de nominations et de promotions dans le haut commandement, dans l'état major général et dans tous les corps de la Marine.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Londres, 7 janvier 2

La réunion des plénipotentiaires a été renvoyée à samedi prochain. Mais, cette fois, on aura une solution.

Les uns prétendent que la situation paraît moins tendue ; les délégués turcs se sont montrés hier moins intransigeants.

D'autres ambassadeurs vont profiter de ces quelques jours de repos pour travailler activement à la conciliation.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcossay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — *Vitrerie*
Peinture. — Décoration

La Maison offre les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de papiers peints à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Anglo-Chromo. Rosaces. Dessins de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

Regardez-moi bien

car toute boite qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES
LUMBAGOS, NÉVRALGIES, POINTS de CÔTÉ, etc.

Texte de l'Étiquette du Véritable THERMOGÈNE :
« Le THERMOGÈNE, ouate révulsive et résolutive préparée par la « *Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille* « sous la surveillance du Docteur OMNÈS, de la Faculté « de Médecine de Paris, Pharmacien de 1re classe. — PRIX : 1'50.

FOX-LAND RHUM.

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Raguse, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à Barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1-4

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Le Flacon 1.50

Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Exiger sur les prescriptions, Exiger la véritable marque

Dépôt : Pharmacie Leigi à Bastia, Nallelli à Corte, Padovani à Ile-Rousse, Stagnitta, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE

GRANDE LIQUIDATION pour CESSATION de COMMERCE

MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI
33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA

Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de *Vases à fleurs* et autres articles fantaisie

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 cts

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier Clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Affaires : Ventes. — Locations. — Baux
Contentieux
Recouvrement à l'Amiable — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales
Etablissement de Comptabilité. — Mises

Imprimerie Ollagnier.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Dévy
capillaire du Docteur F. OLBÉ
n'arrête pas la chute des cheveux en
deux jours et ne fait pas repousser
à tout âge, aux têtes les plus chauves, et dans leurs moindres parties.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 9 — JEUDI 9 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.25 — Divers, 0.30 — Judic., 0.35

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »	1a pays en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 52 m. — Coucher, 4 h. 05 m.
Premier quart, le 15 — Pleine Lune le 22.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Julien.
Fête de Demain : Saint Jean le Bon.

8 JANVIER

LA QUESTION CHEVALINE

La nouvelle orientation à donner à l'élevage a fait l'objet de discussions passionnées. Tant qu'on a pu garder l'espoir d'un retour — impossible. Il faut bien le reconnaître, et l'expérience a duré assez pour être définitive — en faveur du beau carrossier, du cheval *trotteur de luxe*, les partisans de ce genre d'élevage ont lutté contre toute transformation. L'administration des Haras semblait, d'ailleurs, les encourager à la résistance. Elle n'apportait aucun changement dans le choix de ses étalons, elle persistait à garder le type depuis longtemps adopté et dont les produits ne répondaient pas aux besoins de la défense nationale. On privait ainsi les éleveurs d'un important débouché et le service des remontes formulait des réserves de plus en plus nombreuses sur le modèle des chevaux qu'il *était chargé d'acheter*. Un tel malentendu pouvait et devait avoir, à tous les points de vue, les conséquences les plus graves s'il s'était prolongé davantage : aussi, sur le désir formellement exprimé par les Chambres, s'est-on décidé à constituer, au début de l'année, un aréopage dont faisaient partie et des représentants des Haras et des représentants du service des Remontes. La commission désignée a recherché les moyens de rétablir l'unité de vues qui manquait dans les demandes de l'Agriculture et de la Guerre : elle a tenu plusieurs réunions, au cours desquelles elle a émis un certain nombre de vœux particulièrement intéressants qui résument une entente indispensable.

Le plus important de ces vœux répond à un désir depuis longtemps exprimé par des spécialistes des questions d'élevage et renouvelé récemment par le Conseil supérieur des Haras : il concerne l'augmentation des primes de conservation. Comme on l'a très justement fait remarquer, la vente d'un beau produit dépend non seulement de la qualité du père — à qui on accorde depuis longtemps des encouragements constants — mais aussi de la mère. A l'étalon vont les diverses primes, les prix les mieux dotés : la pouliche et la poulinière sont trop fréquemment sacrifiées. Dans un remarquable mémoire, l'un des hommes les plus compétents dans la question chevaline expose ainsi le problème : « C'est de l'utopie que de songer à améliorer par l'étalon seul, *l'élevage d'un pays pauvre*. L'amélioration par le père n'est qu'individuelle et théorique. L'amélioration pratique, la véritable, celle de race, s'opère par la jument, puisqu'il faut pour cela une gamme ascendante féminine. » Amener l'éleveur à garder chez lui une pouliche de choix qu'il consacrera à la reproduction, au lieu d'y employer un animal n'offrant pas les garanties nécessaires pour donner une bonne descendance, tel est le but à atteindre. L'éleveur, dont la pouliche bénéficierait d'une prime de conservation élevée utiliserait la *bête de prédilection à toute autre de* qualité moindre. La production serait avantageusement impressionnée et comme quantité et comme valeur. Les femelles choisies par les commissions d'examen présenteraient les caractères voulus pour donner satisfaction, autant qu'il serait possible, aux exigences du service des remontes. On atteindrait ainsi un double résultat, en augmentant la qualité et en assurant à l'armée des chevaux présentant les caractéristiques recherchées. La Chambre a accordé lors de la discussion du *budget de l'Agriculture*, un crédit de neuf cent mille francs pour permettre l'allocation de nouvelles primes de conservation ainsi que pour élever le nombre et l'importance des « petites et moyennes primes dans les concours de poulinières et de pouliches. » Le Ministre de la Guerre, d'ailleurs, obéissant à des préoccupations analogues, avait décidé, au cours de l'année dernière, d'augmenter le quantum des primes attribuées aux éleveurs dans les concours de majoration.

La prime aux naisseurs des étalons de pur sang ou demi-sang achetés par l'administration des Haras, instituée par arrêté ministériel du 5 novembre 1911, attribue au *naisseur* de l'animal une somme égale à cinq pour cent du prix d'achat. Pour l'année 1911 — et à compter du 1er octobre, date de la mise en vigueur de la nouvelle mesure, — il a été ainsi accordé 84 500 francs aux naisseurs de 270 étalons. En outre, depuis le 1er janvier 1912, *une prime est allouée aux naisseurs* des chevaux « récompensés dans les concours spéciaux de chevaux de selle *organisés par les Haras*, » prime montant à trente pour cent du prix distribué, sans qu'elle puisse être inférieure à cent francs.

Toutes ces dispositions démontrent qu'un esprit nouveau inspire, fort heureusement d'ailleurs, les décisions gouvernementales : on manifeste enfin le souci de découvrir et de récompenser comme il le mérite le modeste propriétaire, le petit éleveur, qui aura ainsi une part plus grande *des succès que pourront remporter* ceux qui sont, entre les acheteurs de toute nature et lui, les intermédiaires souvent nécessaires. Le budget des subventions à l'élevage est assez richement doté : il atteint une demi-douzaine de millions, et je ne tiens pas compte, bien entendu, des prix accordés aux courses plates, d'obstacles ou de trot, sur la répartition desquels j'aurai, sans doute, l'occasion de revenir dans un prochain article ; il est équitable qu'on distribue à ceux qui y ont les premiers droits l'importante fraction qui leur *revient de ces encouragements*.

Telles sont les améliorations acquises ; d'autres sont encore à étudier. Je me propose d'en dire un mot avant de conclure.

ADRIEN DARIAC,
Député de l'Orne,
Inspecteur Général Honoraire
de l'Agriculture.

LA RECHERCHE DE LA PATERNITÉ

C'est au mois de novembre *dernier* qu'a été promulguée la loi sur la recherche de la paternité. Cette loi, attendue depuis très *longtemps*, *ne semble pas avoir produit* une bien vive émotion dans l'opinion ; à peine en a-t-on parlé ; il faut croire qu'elle a été facilement admise et acceptée.

C'est en 1878 que M. Gustave Rivet, aujourd'hui sénateur, a fait le dépôt du projet qui depuis a été remanié, discuté et adopté finalement.

Sous l'ancien *régime, il était permis à* l'enfant illégitime de rechercher sa paternité, mais il n'avait aucun droit à l'héritage. La Révolution lui accorda une part d'héritage, mais le Code civil lui interdit la recherche de la paternité.

La recherche de la paternité reste interdite sous Napoléon, en vertu de l'article 340 du Code civil. L'enfant pouvait alors hériter du nom ou de la fortune de son père, mais seulement lorsqu'il était volontairement reconnu par lui.

Cet abandon de l'enfant, s'est-on demandé, n'est-il pas une des causes de la dépopulation ? On constate que les avortements et les infanticides sont très fréquents chez les femmes non mariées et que leurs enfants meurent en grand nombre. On espère que la nouvelle loi modifiera ce triste état de choses.

Grâce à elle, les enfants illégitimes seront mieux traités en France qu'ils ne le sont en aucun autre pays ; partout il ne leur est guère accordé que l'entretien et des aliments, comme sous l'ancien régime français.

Cette loi peut avoir une certaine influence sur l'union libre qui est une situation de fait. Si au bout d'un certain nombre d'années de vie commune, l'homme, qu'aucun lien officiel n'attache à la femme, a l'idée de partir et d'abandonner ses enfants ; s'il sait qu'on le forcera à s'occuper d'eux, à les courrir, qu'ils auront droit à une part de son héritage et à son nom, il restera au foyer qu'il s'est ainsi créé.

Il n'y a que les enfants adultérins dont il n'a pas pas été question ; ils restent dans la *situation où ils étaient auparavant. Le législateur a, sans doute, eu peur, en leur donnant des droits, d'apporter trop de troubles dans l'institution de la famille. Il est évident qu'il reste quelque chose à faire pour ceux-ci, dans l'avenir.*

La mère a deux ans pour intenter une action ; ces deux ans commencent à courir soit de l'accouchement, soit de la cessation du concubinage ou de la participation du père à l'alimentation de l'enfant. Si la mère n'a rien fait, l'enfant peut intenter l'action dans l'année qui suit sa majorité.

C'est le tribunal civil du domicile du père qui est compétent.

Cette législation paraît susceptible d'augmenter le nombre des mariages ; les hommes ne pouvant plus profiter en toute sécurité de l'union libre préféreront se marier ; il y aura moins d'avortements et d'infanticides. Enfin cette loi donnera plus de force à la solidarité sociale, qui peut être aussi la responsabilité sociale.

M. RICOU.

L'OBUS DE DETAILLE

Charmante historiette, racontée par Jules Claretie, aux lecteurs des *Annales*, cette semaine.

Un de ces obus qui tombèrent sur notre Paris il y a quarante deux ans... J'ai eu qui n'a point de prix pour moi, et qui, à la fois, me rappelle le « coup de tonnerre, » et matérialise pour moi l'espérance. C'est un obus allemand, redoutable d'aspect, mais qui n'éclata point, s'enfonça dans la terre, et qu'un officier, un amateur, je ne sais qui, après l'avoir déterré et vidé, apporta à Edouard Detaille, en lui demandant de le rendre à jamais précieux en peignant sur cette masse de fonte un petit soldat. Detaille ne se souvenait plus très bien comment et pour qui il peignit ce tromper. Mais le soldat est là. C'est un fusilier marin, un de ces héros du siège de Paris qui défendirent nos forts, comme ils eussent défendu leur navire. *Finistrel sec mergitur !* Il est triste, sous son uniforme mouillé, il veille, cramponné à l'épaule et les pieds dans la neige. Au bas, cette simple date cruellement éloquente et dont les chiffres, sous le pinceau d'Edouard Detaille, semblent, allongés volontairement, couler comme des larmes.

J'avais vu cet obus et son fusilier sombre à la devanture d'un marchand de tableaux

---

30 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUGH

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

III

UN SOMBRE À VENDRE

Quatre heures après les événements que nous venons de raconter, il faisait nuit profonde. Pas de lune, pas une étoile au ciel. Rien que des théâtres tragiques pénombrés, çà et là des feux de bivouac échelonnés à l'horizon. Aux boulevards extérieurs, si bruyants l'après-midi, sont tombés au silence absolu qu'entraînent ordinairement de temps à autre les « Qui vive ? » des sentinelles. Personne dans les cantines voisines, les « allouyas » qui sont de garde rêvent mise de destruction quand ils passent, et la plupart de ces établissements étant occupés aux troupes en cette soirée de deuil.

La baraque de la mère Torgnole est fermée comme les autres. Nulle lueur ne transparaît à travers les interstices de ses murs de toile. On pourrait croire que la tenancière est rentrée avec la foule dans l'immense Paris, écrasé lui-même sous sa stupeur. Cependant, à deux pas de la mère à pétro de la cantine, un groupe d'hommes, rampant littéralement, se laisse glisser du haut en bas du talus intérieur des fortifications. Ils sont trois ; deux enveloppés de manteaux noirs, l'autre vêtu d'une blouse de marchand de bouts. Ils connaissent certainement les lieux, car lorsqu'ils ont réussi à gagner le boulevard, ils se dirigent sans hésiter vers la cantine de la mère Torgnole qui, juste au même instant, s'éclaire d'une lueur aussi éteinte qu'allumée : signal évident de reconnaissance.

Sans mot dire, les hommes s'introduisent dans la cantine, en soulevant un coin de la toile.

— Friout, articula une voix aviné de femme, va veiller au dehors avec Sommo, pendant que ces Messieurs causent ici.

Quelque chose s'allpa, un qui aux lecteurs auraient faillement deviné, s'eût été l'obscurité qui régnait, l'âme damnée de la mère Torgnole et son infortunée petite compagne.

— Çà, dit alors un des arrivants, doué d'un fort accent tudesque, débarrons-nous un peu !

Une lanterne sourde fut ouverte et projeta sa lueur sur l'ouvrage noir.

— Tiens ! bonsoir, Monsieur Moche ! prononça froidement la Torgnole, étonnée de reconnaître son visiteur de l'après-midi *dans le pseudo marchand de bouts*.

Monsieur Moche, — car c'était lui, en effet, — parut très contrarié que la tenancière témoignât de tant de perspicacité, malgré le déguisement sous lequel il se croyait méconnaissable.

— Si je suis ici, c'est grâce à votre indiscrétion, dit-il sèchement.

La vieille stupéfiée, mais hautement intéressée par cette nouvelle incursion de Monsieur Moche, en fut de coup et s'enfonça derrière son barrique.

— Chut donc ! Vous faites trop de bruit ! observa un des personnages drapés de manteaux sombres.

Le groupe se resserra autour d'une table plantée contre le mur de toile, mais assez loin de la Torgnole pour que celle-ci ne put distinguer les paroles qui allaient être prononcées.

— Ce rendez-vous défiant tantôt, continua celui qui semblait le porte-parole de la bande, Wolff, vous chercherez très demain soir au notre caserne...

— Je ferai remarquer à Herr lieutenant Geiger que nous trouverons difficilement une seconde Torgnole consentant à héberger des espions prussiens !

— Espions, Wolff ? Votre expression est mal ! Tâchez de vous la ressaisir, car le grand état-major !

— Si ! Il n'en est pas moins vrai qu'un général les Français montrent plus de patriotisme que Mme Torgnole, et que... Monsieur !

« Monsieur » Moche, désigné par l'Allemand, avec un geste où la raillerie se mêlait au dégoût, ne souciait pas pour si peu.

— Je sers qui me paie ! répliqua-t-il.

— Fort, mais afin plus de cela que d'intelligence ! fit le lieutenant Geiger.

— Pluft !!

— Che tis que l'escalade du fossé est une faute...

— Nécessaire !

— Inutile !

— Comment serien vous parvenu ici ?

— Comme chagen nuit !

— Et qui faisiez vous chagen nuit ?

— Cela ne regarde que nous !

— Alors pourquoi avez-vous accepté mes services ?

— Parce que *tous être tous ce soir au* poste allemand, on nous proposant ta nous soutenir par un chemin connu de tous seul ne l'en habituel ta nous résultons, afin ta nous y proposer nos affaire !

— Ko bien ?

— En plus, au chouer, les sentinelles verront l'empreinte de nos pas !

— Qu'importe ?

— Il importe que nous soyons prudis, et que si nous allons en, l'affaire eût été discutée chez nous, et non ici !

— Discutée chez vous, avec un bandeau sur les yeux et un revolver sous la gorge. Merci ! Je connais ça !

— Alors, nous nous serions passé ta votre proposition !

— Vous auriez eu tort !

— Elle est donc plein intéressante !

— Un pas !

— Parlez fite tanz ce cas !

— Minute ! examinons d'abord nos conventions !

— C'est frai !.. Vous êtes pratique !.. Nous allons dit que nous vous donnerions cinq cents francs au moment le pran tre les pourparlers, cinq cents francs au moment l'exécuter l'affaire, et que pour le reste vous en rapporteriez à notre chivalrosité ! Voici d'abord cinq cents francs !

L'Allemand jeta à Moche un rouleau d'or que le misérable ramassa lestement.

— Voici ce dont il s'agit, dit-il ; Ci dans à mes qualité d'habitanter, je suis à même de pénétrer en peu partout, et d'apprendre bien des choses... *Je* suis ainsi que d'un une bouteille de jours, nos troupes vont tenter un important mouvement sur Bagneux, Cachan et Villejuif. J'ignore le but de l'roche. Néanmoins, je puis vous dire qu'il a conçu au général Vinoy le soin d'occuper la plateau de Châtillon, base nécessaire dès la suite de l'opération. Le général aura entre autres avec lui toute la garde mobile, puis un certain nombre de compagnies de fusiliers marins, et dix pièces d'une nouvelle mitrailleuse dont on dit merveille.

si j'hésitais à acheter cette triste relique, rendue, par un maître, digne d'un musée

Je signalai cette curiosité artistique au peintre lui même.

— Le jour où l'obus sera à vous, me dit aimablement Detaille, je peindrai, de l'autre côté du soldat de la résistance — hélas ! de la défaite, — le soldat de l'espoir, le soldat d'aujourd'hui.

Rare bonne fortune. Je n'en garde, on pense bien, de laisser passer l'occasion amie. On m'apporta ce lourd souvenir.

— Eh ! s'il était encore chargé, disaient les porteurs un peu inquiets, s'il n'était pas creux ? Il est si pesant !

Et je l'envoyai à Detaille. Le maître peintre le coucha sur une sorte de matelas d'étoffe, car il est difficile de faire courir le pinceau sur cette masse cylindrée. Detaille tint avec une bonne grâce charmante la promesse qu'il m'avait faite.

Si bien que j'ai là, sous les yeux, en même temps que le noir fusilier marin piétinant, mordu par le froid de janvier, dans la bonne neigeuse, un vaillant, ardent, charmant fantassin d'aujourd'hui, — pantalon rouge et capote bleue, — un clairon sonnant la diane et prêt à sonner la charge, les pieds dans l'herbe verte, dans la rosée du printemps... Et c'est un chef d'œuvre, ce petit soldat de France, debout, alerte, claironnant l'énergie, le réveil, l'espérance. Je ne crois pas que Detaille ait campé plus fièrement un fantassin de son pays, et je lui dois — avec quelle reconnaissance ! — la joie de posséder cette chose unique où tout un symbole apparaît admirablement résumé : le passé attristé, l'avenir lumineux ; le noir hiver, l'avril triomphant peut être, — le héros disparu et le soldat rajeuni, — tout cela sur un obus vomi, il y a tant d'années, par l'artillerie prussienne.

« Mon bien cher ami, écrivais-je au maître, si jamais il fallait renvoyer votre obus à l'ennemi assiégeant, je ne donnerais vos admirables soldats que comme une autre « dernière cartouche. » Sais-je même si j'aurais le courage ou la barbarie de le donner ! Ou une bombarde pas les gens avec des chefs-d'œuvre. Je disputerais au sort l'obus suprême !

» Et s'il n'en restait qu'un, ce serait celui-là ! »

JULES CLARETIE,
de l'Académie française.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 janvier, à 14 h. 30

Marchons au pas,	Signard.
Rose Mousseuse,	Kessels.
T'en Souviens-tu,	Turine.
Rentrons Mimi,	Berniaux.
Marche de Paris,	Popy.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Nègre
Président de Chambre

Fraudes électorales de Sollacaro

M. Célestin Caitnconi, conseiller général de Poirsto-Bicchisano, comparaissait hier devant la Chambre des Appels correctionnels sous la prévention de fraudes électorales. Il faisait opposition à un arrêt de défaut qui leur infligeait pour ce délit 15 jours d'emprisonnement.

La prévention expose qu'à l'occasion des élections partielles, dans la commune de Sollacaro dont il est le maire, M. Caitnconi aurait, en sa qualité de président du bureau électoral, commis le délit d'addition de bulletins et partant changé ou tenté de changer le résultat du scrutin.

Voici dans quelles circonstances le délit aurait été commis :

Le sieur Casabianca Jacques se présentait devant le bureau électoral de Sollacaro pour prendre part au vote. Un des surveillants présents dans la salle, M. Paimacci, faisait immédiatement observer à M. Caitnconi, président du bureau électoral, que cet électeur n'était pas inscrit sur les listes électorales de la commune de Sollacaro et que, par conséquent, il ne pouvait prendre part au vote. M. Caitnconi demandait alors à l'un des membres assesseurs de vouloir bien s'assurer de ce fait et sur l'indication de cet assesseur, Casabianca Jacques figurait bien sur la dite liste. M. Caitnconi l'admettait au vote. Or, il se trouve que, par suite d'une homonymie fâcheuse pour le prévenu, ce Casabianca Jacques qui était inscrit sur la liste de la commune de Sollacaro, n'était autre qu'un sieur Casabianca Jacques, agent de police à Alger, absent de la commune depuis 1901.

De cette circonstance le prévenu se tira sa bonne foi et soutient devant la Cour qu'il a admis Casabianca Jacques au vote par suite d'une confusion qu'il a faite d'entière bonne foi.

Un autre grief de prévention est retenu contre M. Caitnconi, c'est celui d'avoir laissé voter un sieur Casabianca César qui ne figurait pas sur les listes électorales de la commune de Sollacaro.

La même homonomie que dans le cas précédent est la seule cause de cette admission au vote.

La Casabianca César, qui figure sur les dites listes, n'a pas le droit de prendre part au vote parce qu'il est militaire, et Casabianca César, qui se présentait devant le bureau électoral de Sollacaro, n'était nullement inscrit sur les listes électorales de cette commune.

M. Caitnconi argue de sa bonne foi et se déclare victime d'une erreur bien involontaire.

Par l'organe de son défenseur, Me Moretti, le prévenu soutève la prescription de trois mois. Le délit qui lui est reproché tombant sous l'application du décret organique de 1852 est prescrit durant plus de trois mois, aucun acte interruptif de prescription n'ayant été produit.

La Cour, après le rapport des plus précis de M. le conseiller Aubert, la plaidoirie des plus habiles de Me Moretti et le sévère réquisitoire de M. l'avocat général Le Marc Hadour, met l'affaire en délibéré pour l'arrêt être rendu à huitaine.

Conférences Agricoles

La Directeur des Services agricoles se rendra à Calvi, le 12 janvier 1912. Réunion à 2 h. 45 du soir, sujet : « L'agriculture de la Corse et la subvention de 500 000 fr. »

AU THÉATRE

Hernani

Il est curieux de constater comme quelquefois peu de chose suffit à enrayer le succès d'un spectacle.

Pour la première d'*Hernani*, une salle, assez bien remplie ma foi, paraissait toute disposée à applaudir : Elle venait de faire un très beau succès à M. Bacchini, en disant l'air « Infelice, » quand la maladresse d'un machiniste trop distrait est venue tout gâter. Le seul fait d'une erreur, bien anodine pourtant, a rendu le public inquiet durant toute la soirée, à l'approche de chaque fin d'acte, les yeux levés et presque anxieux des spectateurs ne semblaient plus animés que par la crainte d'une chute prématurée du rideau. Cette distraction du public a nui au succès d'*Hernani*. Il du reste il faut bien reconnaître que seuls Mme Lina di Benedetto et M. Bacchini ont montré de vraies et solides qualités.

M. Bacchini surtout mérite qu'on le félicite d'une interprétation simplement naturelle, dépourvue de la moindre affectation et cependant très imposante. Doué d'une voix juste, extrêmement agréable, qu'il sait employer avec une grande adresse, cet artiste est certainement l'un des très bons, des tout meilleurs de la troupe Chaleschi

J'ai moins apprécié M. Bortolani. Quelques exaltés des fauteuils qui, malgré l'indifférence d'une grande partie de la salle, ont voulu bisser la fin du troisième acte, me permettront d'affirmer que ce baryton, que je trouve excellent dans *Rigoletto* et dans *Pagliacci*, ne peut que très rarement bien remplir d'autres rôles importants. Ceci, parce qu'il s'obstine à ne pas vouloir surveiller le tremblement défectueux qui constamment et désagréablement, agite le son d'un organe pourtant très juste et bien timbré

Quand à M. Viglieno, il a été réellement bien au quatrième acte, aidé, il est vrai, fort à propos, par les talents de M. Bacchini et Mme Lina di Benedetti.

Enfin les chœurs, qui surtout au premier acte furent très applaudis, ont particulièrement un succès relatif d'une soirée qui, en somme sans être très brillante, s'est tenue dans une assez bonne moyenne.

A.

Nécrologie

Mme EMANUELLI-MARIANI

Mme Marie-Dominique Odille Emanuelli, qui vient de s'éteindre dans sa soixante-sixième année, était la digne compagne de M. Emanuelli, préposé du Trésorier des Invalides de la Marine, et appartenait à l'une des meilleures familles de Bonifacio. Venue à Bastia depuis quelques années déjà, elle n'avait pas tardé à être entourée de nombreuses sympathies. La franchise de son caractère et sa bonté captivaient tout de suite les personnes qui l'approchaient.

Epouse et mère modèle, elle laisse dans l'angoisse la plus profonde tous ceux qui l'entouraient et qui avaient dû la disputer à la mort avec tant de soins et de dévouement.

Les obsèques de Mme Emanuelli ont eu lieu hier, à 10 heures du matin.

La bière était portée à bras par des marins.

Le deuil était conduit par ses beaux-fils, MM. François Perfetti et Antoine Colombo, ayant à leurs côtés de nombreux parents de Bastia et du Cap.

On remarquait dans le cortège M. l'Administrateur de la Marine entouré de tout le personnel, ainsi que presque toute la population maritime, la plupart des originaires du canton de Rogliano, habitant notre ville, s'étaient joints aux amis personnels et formaient un long cortège.

L'absoute a été donnée en l'église du Nouveau-Port, par M. l'abbé Leschi.

Nous présentons à M. le préposé Emanuelli, à ses enfants, à toute sa famille, nos condoléances les plus sincères.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir jeudi

PAGLIACCI

Opéra en 2 actes de Léoncavallo

DON PASQUALE

Opéra bouffe en 3 actes de Donizetti

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Lucie de Lammermoor

La première représentation de *Lucie* a eu lieu samedi soir devant une salle garnie, et elle nous a donné l'occasion d'applaudir Mlle Riveron notre chanteuse légère qui a une voix des plus agréables.

M. Barcellini fut parfait ainsi que M. Dragoni, à qui la sympathie du public fait faire des progrès surprenants.

Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensions de ces artistes, les meilleurs de la troupe, avec Mlle Baldini, notre première chanteuse qui, en outre d'une voix puissante, remarquable, que nous avons applaudi dans la *Provença* et *Cavalleria Rusticana*, possède la marque et le geste de la vraie tragédienne.

Mais revenons à la représentation de la *Lucie* au cours de laquelle nous fut présenté, dans le rôle de sir Arthur, un jeune choriste qui a une voix qui promet ; il donna à ce rôle insignifiant du mari un peu de... vie.

L'orchestre, ainsi que nous l'avions laissé espérer, fait des progrès constants ; si l'on y ajoute un petit nombre d'exécutants, et si ceux que nous avons contestent à faire quelques efforts, ce sera parfait.

M. Simongiovani, nous n'en doutons pas, nous donnera les uns, la sympathique maestro Spoturno, fera le reste.

Ne négligeons pas de faire des compliments aux choeurs qui laissent seulement un peu à désirer du côté femmes.

En somme, l'impression générale qui se dégage de la représentation de *Lucie* est des plus favorables, et l'on a particulièrement apprécié l'exécution, chant et musique, du fameux sextuor, et surtout la scène du cimetière que M. Barcellini chanta avec son brio habituel.

P. V.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 8 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 9·5 ; midi + 13·5 ; à 6 heures du soir + 11·5 Maxima + 14 ; Minima + 9·.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. — midi, 766 mm. — 6 h. du soir, 766 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi,

Mouvement administratif

M. Giacobbi, sous-préfet de Médéa, est nommé sous-préfet de Bougie.

Félicitations

Le général commandant le 15e corps vient d'adresser, par la voie de l'ordre, ses félicitations au lieutenant Rinieri, du 7e bataillon de chasseurs, pour son travail d'étude fait pendant l'hiver 1911-1912.

Conseils de préfecture

Sont désignés pour remplir les fonctions de vice président du conseil de préfecture, en 1913, MM. Nardini, en Corse ; Marcantoni, dans les Basses-Alpes ; Lecs, dans les Hautes Alpes ; Fieschi-Vivet, dans les Alpes-Maritimes.

Dans les Finances

M. Nicoli percepteur de Soumoulou, passe à la perception de Concouron.

De la boue, toujours de la boue !

La rue de l'Opéra, une des artères les plus importantes de notre ville, est complètement délaissée. Il été jamais d'arrosage, en hiver la boue y séjourne, lorsqu'il a plu, des semaines entières, et elle y resterait des mois entiers si les rayons du soleil ne se chargeaient de la sécher. A qui de droit nous signalons l'état lamentable de la chaussée avec l'espoir que M. qui de droit voudra bien porter remède à cette situation des plus malencontreuses. On ne peut pas marcher toujours sur le trottoir, et lorsqu'on doit traverser la chaussée c'est un véritable tour de force qu'il faut exécuter pour ne pas rester embourbé complètement. La chaussée est surtout impraticable devant le Théâtre municipal et près de l'Hôtel des Postes. Nous sommes convaincus que nous n'aurons pas fait un vain appel à la municipalité si dévouée à la ville et que l'on ne tardera pas à porter remède à un pareil état de choses.

Nouvelles maritimes

Sont promus : au grade de maître, les seconds-maîtres : Baldassari Ludovic-Marie, fourrier, Taddei Horace, commis, Rossi Lucien, chauffeur ; au grade de second-maître, les quartiers-maîtres Colonna Paul-Martin, patron pilote, Luciani Louis, fourrier, Leonardi Hyacinthe, chauffeur.

Octroi de Paris

Sont nommés commis ambulants de 3e classe à l'octroi de Paris, MM. Vincenti Barthélemy, ex sergent au 1er étranger, Dragacci-Stephanopoli Michel, adjudant au 1di1e, Pianoli Octave-François, sergent au 99e.

Perdu

Il a été perdu, dans la journée d'hier, un porte-monnaie contenant la somme de trois cents francs en billets de banque, *dont les numéros sont connus.*

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

Au Port

Arrivées du 4 au 7 janvier :

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrière, de Nice, 41 pass., 22 ton.

Vap. allemand « Marsala, » cap. Mehlhok, de Marseille, lest.

Vap. franç. « Italia, » cap. Giorgi, de Portovecchio, 28 pass., 16 ton.

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrière, de Livourne, 22 pass. et 1 ton. div.

Vap. franç. « Numidia, » cap. Fraissinet, de Marseille, 80 pass., 335 ton.

Vap. ital. « Principe Amedeo, » cap. Lagorio, de Porto Torrès, 32 passagers, 14 tonnes.

Départs du 4 au 7 janvier :

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, pour Livourne, pass., div.

Vap. allemand « Marsala, » cap. Mehlhok pour Malaga, 200 tonnes extrait de châtaignier

Vap. franç. « Italia », cap. Giorgi, pour Portovecchio, pass., div.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, pour Marseille pass., div.

Vap. ital. « Principe Amedeo, » cap. Lagorio, pour Livourne, 2 passagers, 51 tonnes.

Bains de Pietrapola

Cet établissement thermal, devant subir des réparations et des améliorations, sera fermé à partir du 20 janvier.

A vendre

Un piano en bon état.
S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Produits recommandés

Produits du pays de la grande Maison François Mattei :

Cédrats confits.
Liqueur Cédratine.

Expéditions par colis postaux.

Avis

Les magasins et ateliers de la *Cordonnerie* de M. J.-B. Casta sont transférés au numéro 17 du *Boulevard Paoli*, ancien Café Andreani.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Avis

Produits du Domaine de Montesoro, 13, rue de l'Opéra.

Mandarines, Oranges, Citrons. Lait pur de vaches.

A vendre

Excellente huile d'olive à vendre.

S'adresser chez M. Patrimonio Joseph, 3, rue Abbatucci.

ETAT-CIVIL

Naissances

Moretti Paul. — Astarita François-Gaston-Martin. — Tonelli Pauline Marie. — Port Jeanne-Marie.

Décès

Castelli Simonette, ménagère, 33 ans, de Carcheto.

AVIS DE MESSE

Remerciements

Mme Antoine Dominici et Mme Primard remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion de la perte douloureuse qu'elles ont éprouvée en la personne de

MONSIEUR ANTOINE DOMINICI

leur regretté époux et frère, et les prient d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, le jeudi 9 janvier, à dix heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

HOTEL LASTRAJOLI

30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la Ville, à *d'excellentes conditions.*

Cuisine soignée
PRIX MODÉRÉS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00018

AJACCIO

Arrivée de M. Lépine

Ajaccio, 8 janvier.

M. Lepine, préfet de police, est arrivé ce matin par le paquebot de Marseille. Il est accompagné de Mlle Lepine.

PIETROSELLA

Tentative de Meurtre

Pila-Canale, 8 janvier.

La hameau de Grocista, commune de Pietrosella, vient d'être le théâtre d'une tentative de meurtre.

Le nommé Muselli François-Nicolas, âgé de 33 ans, chaudronnier ambulant, domicilié à Cauro, a été frappé d'un coup de couteau à la fesse gauche, par le sieur Poggi, âgé de 30 ans environ, originaire de Zivano, exerçant la profession de laboureur.

Le malheureux Muselli, dont la blessure à la fesse présente une certaine gravité, porte en outre trois morsures à la tête et plusieurs contusions sur le corps.

Son meurtrier s'est empressé de prendre la fuite.

EXPLOSION DE CHAUDIÈRE à bord de l'« Italie »

2 Matelots Corses tués
3 Matelots Corses blessés

Marseille, 8 janvier.

Le paquebot *Italie*, de la Société Générale des Transports Maritimes, vient d'arriver, à Marseille, de retour du Buenos-Aires.

D'après le rapport du commandant du navire il résulte que le 9 décembre dernier, une explosion de chaudière se produisit à bord de ce paquebot, à sa sortie du port de Buenos-Aires.

Cette explosion occasionna la mort du premier chauffeur Joseph Franchi et du soutier Joseph Bigarani.

En outre, les chauffeurs Moretti Michel, Joseph Simonville et Franchi furent grièvement blessés et transportés à l'hôpital de Buenos-Aires, où ils sont en traitement.

Le troisième mécanicien, blessé légèrement aux mains, se trouve également en traitement à l'hôpital de Buenos-Aires.

Médaille militaire

Gendarmerie

Paris, 8 janvier.

La Médaille militaire est conférée :

au maréchal des logis Franchi, au gendarme Frediani, de la 15e légion ter : ont été blessés, dans le service, à la poursuite des bandits.

Conseil de Cabinet

Paris, 8 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

Nouvelles Militaires

Génie

Paris, 8 janvier.

M. Patrinzi, caserner de 3e classe du génie, à Bastia, est classé, proposé et maintenu pour le grade de caserner de 2e classe.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

COMMUNICATION SENSATIONNELLE

Le docteur Carrel

Paris, 8 janvier.

Le professeur Pozzi vient de donner lecture, devant l'Académie de Médecine, d'une communication sensationnelle du docteur français Alexis Carrel.

Cet éminent praticien est parvenu à faire fonctionner un cœur, un estomac, un intestin, après les avoir sortis du corps.

La survie des organes, enlevés par le docteur Carrel, n'est prolongée pendant plus de treize heures.

La docte Assemblée a très chaleureusement applaudi cette communication sensationnelle.

Légion d'honneur

LE COLONEL TRYSSIER *est fait* Grand'Officier

Paris, 8 janvier.

Le Gouvernement de la République a accordé la plaque de Grand Officier de la Légion d'honneur au Colonel Tryssier qui, du 7 août 1870 au 26 mars 1871, défendit la ville de Bitche contre les Allemands.

Cette héroïque résistance ne cessa que sur l'ordre du Gouvernement.

Dans ces conditions, le colonel Tryssier n'a jamais capitulé, ne fut jamais vaincu.

Cet héroïque soldat est aujourd'hui âgé de 92 ans. Il vit retiré à Albi et est vénéré par la population toute entière.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Capitulation

D'ANDRINOPLE

Paris, 8 janvier.

La capitulation d'Andrinople est imminente.

Le commandant de la place a déjà entamé les négociations, en vue de la capitulation

Les vivres font complètement défaut ; on distribue à chaque habitant un morceau de pain tous les trois jours.

Mais, en outre de la famine, on compte, à l'heure actuelle *plus de 80 000 malades* qui sont privés du moindre petit soin.

LA RÉUNION DES AMBASSADEURS

Les ambassadeurs des puissances, actuellement à Londres, se sont réunis aujourd'hui, pour discuter les propositions à soumettre à la Turquie.

D'après eux la situation reste optimiste, les Turcs paraissant décidés à reprendre les pourparlers.

Assistance judiciaire

Délibération du 28 février 1910

Etude de Me DAPELO

Avoué à Bastia, Boulevard St-Angelo, 30

Jugement de divorce. — D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal Civil de Bastia, le douze octobre 1912, enregistré, au profit de Madame Durazzi Angèle-Nataline, sans profession, épouse de M. Subrero Jacques Albert, sans profession, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant à Bastia, contre le dit Subrero, demeurant ci-devant à Bastia, il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, ouï Me Dapelo, avoué de la demanderesse, ouï M. le Procureur de la République, jugeant publiquement en matière civile, ordinaire et premier ressort, après en avoir délibéré conformément à la loi, donne défaut contre Subrero faute par lui d'avoir constitué avoué et, pour le profit, prononce le divorce entre les époux Subrero aux torts et griefs du mari.

Condamne Subrero aux dépens.

La présente insertion a lieu en conformité de l'article 247 § 3 du Code Civil et, en exécution d'une ordonnance sur requête de M. le Président du dit Tribunal, en date du quatre janvier courant.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

L. DAPELO.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les simples quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Maison Carbuccia et Fils

Veuillez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

LA SAVON Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GELORMINI
Représentant à Bastia

H. F.-V. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Angles dorés. Rosaces. Devants de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
VIANA
A **10** CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 887 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 22, Bd Paoli, BASTIA

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos ordres
Pêchers [illegible]
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50
Rosiers, Vignes, Prix très réduit
Mimosa doubles greffé [illegible]
ENTREPRISE de Parcs & Jardins
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Nebbiolli à Corte, Fedeveli à l'Ile-Rousse, Semidei, Cours Napoléon, à Ajaccio.
CHEVEUX

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap AU Quinquina

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE
GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE
MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI
133 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA
Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de Vases à fleurs et autres articles fantaisie

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 fr.
G. SLAVE, Editeur, 61, rue Dauphine, PARIS
Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements à Crédit. — Ventes d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèques
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Bilans
Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Bérézyne supérieure du dermatologiste P. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur entier primitif.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 10 — VENDREDI 10 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers : 1 fr. — Réclames (2e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LES TURCS EN CORSE

V.

« Les corsaires ne tardèrent pas à se venger de l'échec qu'ils avaient subi. Au mois de janvier 1585, les Turcs débarquèrent dans le delà des monts et montèrent au village d'Arbigliari ; ils donnèrent un assaut terrible à une tour dans laquelle s'étaient réfugiés presque tous les habitants du village. Les assiégés se défendirent vaillamment et les Turcs rapaces regagnèrent hautement le rivage. En se retirant ils prirent quelques bergers lesquels leur donnèrent l'assurance que tous les habitants du village s'étaient réfugiés dans la tour susdite avec leurs objets les plus précieux. Parmi les corsaires se trouvait un renégat de ce même pays appelé Filippo, qui, après avoir abjuré la foi catholique, avait pris le nom de Mami. Instruit de tout par les bergers et poussé à la fois par l'appât du gain et par le désir de se venger de l'humiliation qui lui avait été infligée le jour précédent, pendant lequel une seule tour s'était défendue contre ses troupes, Mami retourna sur ses pas, bien décidé cette fois à s'emparer de la tour ou à faire tuer ses Turcs jusqu'au dernier.

» Encouragés par les résultats du premier assaut, ceux de l'intérieur se défendirent vigoureusement contre l'attaque des barbares. Mais après avoir résisté longtemps, ils mirent par imprudence le feu à leurs munitions. Ayant ainsi à lutter à l'extérieur contre les ennemis et à l'intérieur contre l'incendie, ils furent obligés de se jeter du haut en bas de la tour et tombèrent ainsi entre les mains des Turcs. Le nombre des Corses qui furent pris ou tués dans cette affaire s'élèva à cent quatre-vingts.

» Peu de temps après, Hussan-pacha, roi d'Alger, arriva dans nos mers avec dix-huit galères ; le 26 mai, il débarqua les Turcs avec un grand nombre d'échelles et prit Sartène, malgré la courageuse résistance des habitants qui tuèrent quinze corsaires. Outre un riche butin, les Turcs s'emparèrent encore de quatre cents personnes. Un certain nombre d'habitants purent s'échapper ; un grand nombre d'autres se trouvaient dans la campagne avec leurs familles et leurs troupeaux pour avoir moins à souffrir de la famine qui régnait alors et se nourrissaient de viande et de lait. Ce fut pour cette raison que la ville de Sartène ne fut point abandonnée.

Année 1587. « Il y avait déjà quelques mois que les corsaires infidèles n'avaient fait de descentes en Corse et l'on n'avait même pas signalé leur présence dans ces mers depuis la prise de Sartène. La fameux corsaire Uonialy ayant représenté au roi d'Alger que l'expédition qu'il avait entreprise avec des vaisseaux si nombreux n'avait eu que de minces résultats, celui ci résolut de se laver en partie de cette honte, et le bruit courut qu'il voulait attaquer Bastia. Ou le sut par un ambassadeur français qui, venant d'Alger, avait été à Gênes la Signoria. Peu rassurés, les Génois fortifièrent Bastia et au mois de juin dix galiotes, commandées par le roi de Fez, se montrèrent au Cap-Corse. Elles abordèrent à la tour de Santa-Severa, descendirent les Turcs à terre et brûlèrent quelques barques chargées de vin. Comme ils étaient inquiétés par la tour, les corsaires, irrités, débarquèrent quelques mousquets et donnèrent l'assaut. Ils parvinrent à brûler la porte, puis le premier plancher avec tous les objets qui s'y trouvaient. Mais les assiégés se retirèrent au sommet de la tour qui était voûté, et, se défendant vaillamment, ils tuèrent cinq Turcs et en blessèrent plus de trente. En outre, les galiotes ayant été assaillies par un terrible vent d'ouest, trois d'entre elles furent submergées. Les Turcs furent ainsi obligés de se retirer hontensement avec de grandes pertes.

» Vers la fin de l'année 1587, deux galères de la République de Gênes, parties sous les ordres de Francesco Stefani, furent assaillies dans le golfe du Lion par une si violente tempête qu'un bout de quatre ou cinq jours, à moitié démâtées et presque perdues, elles abordèrent dans l'île de Sardaigne, d'où elles gagnèrent comme elles purent Bonifacio. Pendant qu'on travaillait à réparer leurs avaries, on apprit à Francesco Stefani l'avis qu'à l'Isolotto, vu'gairement appelé l'Ile des Cornes, se trouvaient huit galiotes barbaresques qui séjournaient en cet endroit pour faire des courses sur terre et sur mer ; ce poste, en effet, se trouve admirablement situé pour les expéditions de l'un et de l'autre genre. En reconnaissant cet avis, Stefani sortit de la ville de Sartène ne fut point abandonnée.

Année 1587. « Il y avait déjà quelques mois que les corsaires infidèles n'avaient fait de descentes en Corse et l'on n'avait même pas signalé leur présence dans ces mers depuis la prise de Sartène. La fameux corsaire Uonialy ayant représenté au roi d'Alger que l'expédition qu'il avait entreprise avec des vaisseaux si nombreux n'avait eu que de minces résultats, celui ci résolut de se laver en partie de cette honte, et le bruit courut qu'il voulait attaquer Bastia. Ou le sut par un ambassadeur français qui, venant d'Alger, avait été à Gênes la Signoria. Peu rassurés, les Génois fortifièrent Bastia et au mois de juin dix galiotes, commandées par le roi de Fez, se montrèrent au Cap-Corse. Elles abordèrent à la tour de Santa-Severa, descendirent les Turcs à terre et brûlèrent quelques barques chargées de vin. Comme ils étaient inquiétés par la tour, les corsaires, irrités, débarquèrent quelques mousquets et donnèrent l'assaut. Ils parvinrent à brûler la porte, puis le premier plancher avec tous les objets qui s'y trouvaient. Mais les assiégés se retirèrent au sommet de la tour qui était voûté, et, se défendant vaillamment, ils tuèrent cinq Turcs et en blessèrent plus de trente. En outre, les galiotes ayant été assaillies par un terrible vent d'ouest, trois d'entre elles furent submergées. Les Turcs furent ainsi obligés de se retirer honteusement avec de grandes pertes.

» Vers la fin de l'année 1587, deux galères de la République de Gênes, parties sous les ordres de Francesco Stefani, furent assaillies dans le golfe du Lion par une si violente tempête qu'un bout de quatre ou cinq jours, à moitié démâtées et presque perdues, elles abordèrent dans l'île de Sardaigne, d'où elles gagnèrent comme elles purent Bonifacio. Pendant qu'on travaillait à réparer leurs avaries, on apprit à Francesco Stefani l'avis qu'à l'Isolotto, vulg

agressif à l'égard de M. Ribot de lui demander d'en faire voir autant, car même ceux de nos amis qui, aujourd'hui, sourient à sa gentillesse, savent fort bien que s'il a incliné à gauche depuis son entrée au Sénat, à la Chambre des Députés, il fut presque continuellement de l'autre côté de la barricade.

Le public qui ne cherche pas le fin du fin, qui ne s'intéresse pas aux brigues de couloir, ne comprendrait pas qu'un collègue républicain hésitât entre M. Poincaré et M. Ribot.

Député et sénateurs ne sont pas sans se rendre compte de cet état d'esprit.

Leur intention est-elle de prendre pour guide le désir de la France Républicaine ? Nous le souhaitons, nous le souhaitons vivement, parce que le pays, c'est un fait, a désaffections du Parlement et considère que trop souvent ses représentants ne sont pas en communion d'idées avec lui. Il ne faut pas que les premiers intéressés donnent prise à de pareilles constatations qui deviendraient à la longue les prodromes d'une crise de régime.

Le jour où le peuple exigera qu'on en appelle à lui par-dessus la tête des Députés, ce jour-là marquera la fin de la République.

PASSIM.

Nouvelles Judiciaires

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour 1913 :

Conseillers : MM. Ciavaldini, à Alger ; Corbera, à Montpellier ; Aubert, Gabrielli, Gavini, à Bastia ; Marongiu, à Aix.

Avocats généraux : M. Arrighi, à Aix.

Présidents de tribunaux de 2e classe : M. Bizzelli, à Constantine.

Juges de 2e classe : MM. Ordioni, à Chambéry ; Vannier de Moralli, à Bastia.

Substituts de 2e classe : MM. Collin, à Rochefort ; Rocca-Serra, à Ajaccio ; Roux, à Belfort.

Présidents de 3e classe : MM. Ambrogi, à Calvi ; d'Ortoli, à Millau.

Vice-présidents de 3e classe : M. Villanova, à Tulle.

Juges de 3e classe : M. Massoni, à Guelima.

Substituts de 3e classe : M. Marraggi, à Gap.

Juges suppléants : MM. Gistucci, à Sousse ; Gradinelli, à Corte.

Juges de paix d'Algérie : MM. Favella, à Boufarik ; de Jacheroun de Saint Denys, à Aïn-el Arba.

— M. Mariani, attaché titulaire au ministère de la justice, est inscrit au tableau pour les fonctions de juge ou de substitut de 3e classe.

Gazette Départementale

VENACO. — Par décret en date du 4 janvier 1913 M. Simbaldi Jean-Baptiste, maire de Saint-Pierre de Venaco, condamné pour fraudes électorales, a été révoqué de ses fonctions.

LOTA. — Le brevet et la médaille de 1870 ont été obtenus par M. Casella Antoine, à Sainte-Marie de Lota.

ALGAJOLA. — Notre digne et vénérable curé, M. l'abbé Torracinta, vient de mourir dans toute la force de l'âge, à 46 ans, emporté par une pneumonie galopante.

Oubliant la gravité de la maladie qui le consumait et n'écoutant que la voix de sa conscience, notre zélé pasteur voulut se rendre, pendant la nuit, au chevet d'une moribonde, plus que sexagénaire, pour lui administrer les secours de notre sainte religion. Mal lui en prit ; quatre jours après, il succombait victime du devoir de son héroïque ministère.

Nous présentons à sa famille de Corbara, si cruellement éprouvée, l'expression de nos condoléances les plus émues. — A.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 janvier.

En dépit de la menace d'une rupture des pourparlers turco-balkaniques, notre marché demeure très ferme, persuadé malgré tout que les choses vont s'arranger. Cette opinion paraît partagée par Londres et Berlin qui sont fort sereines. La Rente Française se retrouve à 89.45. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure gagne 10 centimes à 91.15 ex coupon. Le Serbe reste à 86.90, ex coupon. Le Turc revient à 86.50. Les Séries Russes sont en progrès : Consolidé 91.75, coupon détaché.

Les Etablissements de Crédit accentuent leur mouvement de reprise. Crédit Lyonnais 1.693, Comptoir National d'Escompte 1.053, Société Générale 818.

En compte de 17 frs, le Crédit Foncier s'avance à 863. Offertes en titres libérés et en titres libérables en dates versement sur une période de près de trois ans et demi ses nouvelles obligations foncières 2 1/2 0/0 de 500 frs avec lots, dont la souscription publique a lieu le 9 courant, seront vivement appréciées et par les capitalistes et par la petite épargne, qui, moyennant 20 frs, payés en souscrivant et 20 frs en février, participera dès un premier tirage qui aura lieu le 5 mars et qui comprendra notamment un lot de 250 000 frs. Les obligations libérées sont émises jouissance 1er mai prochain à 405 frs et les obligations non libérées à 402 francs.

Sont 6.630 ex coupon. Les valeurs de transports sont très fermes. Tendance irrégulière des valeurs d'électricité. Les Charbonnages et Métallurgiques russes font preuve de dispositions satisfaisantes. Sosnowice 1.441. Le compartiment coprifères est bien disposé. Le Rio fait 1.902.

En Banque, bonne tenue des Sud-Africaines et des valeurs de diamant, De Beers 544. On réalise un peu les caoutchoucs. Peu de variation appréciable sur les Industrielles russes.

Parmi les Chemins de Fer Français, le Lyon s'avance à 1.262 et le Nord à 1.644, ex coupon.

Dans la Légion d'honneur

Par décret de M. le Président de la République en date du 31 décembre dernier, M. J. Th. Marcelli, inspecteur de 1re classe de la Garde indigène de l'Indo-Chine, actuellement à Bastia, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Cette haute distinction — si tardive qu'elle soit, car M. Marcelli est à la retraite depuis plus de quatre ans — vient récompenser vingt-sept années d'excellents services, dont vingt passées dans notre belle colonie du Tonkin.

En 1890, nommé inspecteur de la milice indigène, à une époque où les bandes nombreuses de pirates dévastaient plusieurs provinces de cette partie de l'Indo Chine, M. Marcelli s'est toujours signalé par son courage, sa bravoure et son sang-froid dans plusieurs engagements avec l'ennemi.

Comme chef de brigade, il contribua à pacifier successivement les provinces de Ninh-Binh, Hai-Doong, Bac-Ninh et fut chargé de commander la colonne dirigée contre le fameux chef pirate Da-Tham, qui causait tant de ravages.

Aussi fut-il proposé dès 1896 pour l'étoile des braves.

Bien qu'étant aujourd'hui à la retraite, M. Marcelli peut être fier de porter les insignes de l'ordre national de la Légion d'honneur, qu'il a bien mérités en luttant pour le triomphe de la civilisation française sous un climat, sinon meurtrier, du moins très débilitant.

Nous sommes heureux de lui présenter nos plus cordiales félicitations ; nous nous réjouissons vivement de cette distinction avec les nombreux parents et amis qu'il compte à Bastia et dans le canton de Vescovato.

Grande Soirée Théâtrale

C'est samedi soir, 11 courant, qu'aura lieu au Grand Théâtre, la soirée donnée au profit des malades de l'Hôpital Civil et du Bureau de Bienfaisance.

On jouera

TOSCA

Pour la location s'adresser au bureau de l'Economat à l'Hôpital Civil, vendredi et samedi, de 8 à 11 heures et de 1 à 4 heures.

Les personnes qui ne se rendent pas à la représentation du Théâtre peuvent envoyer leur obole à l'Economat de l'Hôpital.

Nouvelles Militaires

Ont été promus :

au grade de capitaine, MM. les lieutenants : Battisti, du 40e, matelots ; Bonfanti, du 141e affecté au 7e zouaves ; Bonchenani, du 141e, affecté au 20e ; Giacomoni, du 66e, affecté au 143e ; Cecaldi, du 3e bataillon d'Afrique, passe dans la gendarmerie et est délégué pour Limoges ; Pagazzi, du 18e d'artillerie, maintenu ; Grimaldi, du 8e d'artillerie, chargé de la mobilisation au corps ;

au grade de sous-lieutenant, MM. les adjudants-chefs : Lecobini, du 40e, affecté au 53e ; Valery, du 1er étranger, affecté au 2e étranger ; Frimigacci Stephanopoli, du 1er zouaves, affecté au 1er zouaves ; Rossi, du 7e escadron du train des équipages, affecté au 8e escadron ; Casalta, du 18e escadron, au Maroc, maintenu ; Fiscontini, du 19e escadron, trésorier du 3e escadron ; Ottaviani, de l'infanterie coloniale, au Afrique équatoriale, maintenu ; Casanova, en Cochinchine, maintenu ; Maestracci, au Tonkin, maintenu ; Defendini, au Maroc, maintenu.

LE MEILLEUR PLACEMENT

est celui qui, tout en doublant et triplant le revenu, dispense du souci perpétuel des fonds placés, surtout lorsqu'il devient nécessaire d'assurer l'aisance des vieux jours : c'est la constitution d'une rente viagère qui supprime tous les aléas et donne, selon l'âge, un revenu de 7 à 15 0/0 garanti jusqu'au décès. Mais une opération de ce genre, pour être traitée avec la prudence et la sécurité nécessaires, ne doit être confiée qu'à une Compagnie d'assurances de tout premier ordre et bien connue, comme Le Phénix (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), qui paie, chaque année, plus de 17 millions de rentes à 24.000 rentiers et qui a 600 Agents généraux.

S'adresser au Siège social, à Paris, rue Lafayette, 33, ou aux Agents généraux.

Syndicats d'élevage de la Corse

Le deuxième Syndicat d'élevage de la Corse vient de se constituer à Sainte Lucie-de-Tallano, avec le concours de M. Guillohiel, directeur d'école dans cette ville.

Il a pour objet la sélection des animaux de basse cour, dont l'exploitation, en Corse, peut être la source de sérieux bénéfices.

On espère que le Syndicat des éleveurs de Bastia constituera, avant peu, un Syndicat d'élevage pour l'espèce bovine.

Chemins de Fer Départementaux

Marche des trains
à partir du 1er Janvier 1913

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le Public que l'horaire des trains mixtes d'importantes modifications à partir du 1er janvier 1913, par suite de la création des trains directs n°s 21 et 22 entre Bastia et Ajaccio et vice versa.

Ces nouveaux trains à marche rapide ne s'arrêteront qu'aux principales gares du Réseau. Ils ne prendront aux gares de départ et d'arrêt, que des voyageurs ayant à effectuer un parcours d'au moins 33 kilomètres.

Le nombre de places étant limité, les voyageurs auront la faculté de retenir leur place à l'avance, au départ de Bastia et d'Ajaccio, moyennant le paiement d'une taxe de location de 0 50 par place.

Dans les gares intermédiaires du parcours, les voyageurs ne pourront être admis dans ces trains que jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Ces places seront attribuées d'abord aux voyageurs qui se seront fait inscrire sur un registre spécial déposé dans ces gares et dans l'ordre de leur inscription.

Train n° 21 de Bastia à Ajaccio

Départ de Bastia, 11 h. 45 m., Casamozza, 12 h. 23, Poute-Novo, 12 h. 36, Ponte-Leccia, 13 h. 13, Soveria, 13 h. 14, Corte, 14 h. 20, Venaco, 14 h. 49, Vivario, 15 h. 23 Vizzavona, 15 h. 57, Bocognano, 16 h. 21, Ucciani, 16 h. 48, Ajaccio, arrivée 17 h. 45.

Train n° 22 d'Ajaccio à Bastia

Départ d'Ajaccio, 11 h. 45, Mezzana, 12 h. 6, Ucciani, 12 h. 53, Tavera, 13 h. 3, Bocognano, 13 h. 20, Vizzavona, 13 h. 56, Vivario, 14 h. 23, Venaco, 14 h. 50, Corte, 15 h. 22, Soveria, 15 h. 43, Ponte-Leccia, 16 h. 21, Barchetta, 16 h. 58, Casamozza, 17 h. 40, Bastia, arrivée 17 h. 45.

Les modifications apportées à la marche des autres trains sont les suivantes.

7e Départs de Bastia

Train n° 3 sur Ajaccio et Calvi 6 h. 20 au lieu de 6 h. 25.

Train n° 9 sur Ghisonaccia 8 h. 25 au lieu de 8 h. 34.

Train n° 5 sur Ajaccio 12 h. 5 au lieu de 12 h. 3.

Train n° 11 sur Ghisonaccia 12 h. 55 au lieu de 13 h. 43.

Train n° 7 sur Corte et Calvi 15 h. 25 au lieu de 15 h. 46.

2e Départs d'Ajaccio

Train n° 4 sur Bastia et Ghisonaccia 6 h. 35 au lieu de 6 h. 39.

Train n° 6 sur Bastia et Calvi 12 h. 2 au lieu de 12 h.

Train n° 8 sur Corte 15 h. 25 au lieu de 15 h. 21.

3e Départs de Corte

Train n° 1 sur Ajaccio 8 h. 20 au lieu de 8 h. 26.

Train n° 2 sur Bastia, Calvi et Ghisonaccia 7 h. 10 au lieu de 7 h. 19.

4e Départs de Ghisonaccia

Train n° 10 sur Bastia, Calvi et Ajaccio 4 h. 43 au lieu de 4 h. 50.

Train n° 12 sur Bastia, Corte et Calvi 13 h. 40 au lieu de 14 h. 6.

5e Départs de Calvi

Train n° 14 sur Bastia, Ghisonaccia et Ajaccio 5 h. 5 au lieu de 5 h. 14.

Train n° 16 sur Bastia et Corte 14 h. 40 au lieu de 14 h. 2.

Pour l'horaire complet de ces trains consulter l'affiche placardée dans les salles d'attente de toutes les gares du réseau (Marche des trains au 1er janvier 1913, en vente dans toutes les gares. Prix : 0, 10).

Ouvrez l'œil !

La faveur avec laquelle le public a accueilli la merveilleuse découverte du Thermogène, l'essor considérable qu'a pris la vente de ce produit si actif et d'un emploi si propre et si facile devaient exciter fatalement la cupidité de contrefacteurs sans scrupules, toujours prêts à profiter des inventions et des sacrifices des autres — et l'on va jusqu'à délivrer sous le nom de Ouate Thermogène — des produits n'ayant rien de commun avec le THERMOGÈNE véritable.

Les gens avisés se défendront contre les tentatives intéressées dont ils seront l'objet, et leur réponse sera toujours simple et nette : « Inutile d'insister, je veux le THERMOGÈNE, le vrai, celui dont la boîte porte au dos l'image du « Pierrot crachant le feu. »

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 9 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10 5 à midi + 12 8 ; à 6 heures du soir + 10 5
Maxima + 13 2 ; Minima + 10°.
Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. — midi, 766 mm. — 6 h. du soir, 766 mm.
Vent : Dans la matinée, N.-E léger.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Ogues nuages.
l'après-midi,

Nouvelles coloniales

Sont promus dans le personnel des administrateurs coloniaux ; au grade d'administrateur de 1re classe, M. l'administrateur de 2e classe Orsini Victor-Auguste ; — au grade d'administrateur de 1re classe, MM. les administrateurs adjoints de 2e classe Battesti Dominique, Michelangeli Simon-Paul, de la Rocca Alexandre-Henri, Gaspari Alfred-Antoine ; — au grade d'administrateur adjoint de 2e classe, MM. les administrateurs adjoints de 3e classe Stefani Gaston-Emile, Battini Hyacinthe, Pinelli Pierre-Marie.

Au Théâtre

Tous les spectateurs étaient, mardi, sous le charme de la voix du sympathique ténor M. Vigliano ; on l'écoutait avec ravissement dans l'expression de sa prière : « Lascia ch'io libi almen la tazza dell'amor, » lorsque le nommé P. P. L., mécontent, peut être, du refus inhumain de Sylva, crut à propos de protester mal à propos, mais il le fit si bruyamment que le brigadier Leoni dut l'appréhender et lui donner un foyer provisoire au violon municipal.

Ce fut le seul incident de cette agréable soirée théâtrale.

Nouvelles maritimes

Sont admissibles à l'emploi d'agent technique de 3e classe des constructions navales, MM. Cesarini Ange, ouvrier ajusteur, à Toulon, Ristori Jean, ajusteur-mécanicien, et Ordioni Charles, appareilleur, à Sidi-Abdallah, Grisanti Louis, électricien, à Toulon, Montignoli Charles, mécanicien, Graziano François, chef ouvrier tôlier.

Tentative de meurtre

Pour un motif des plus futiles S. Casanova, de Malta, a fait feu sur son camarade garnisin Casanova Pierre et l'a grièvement blessé à l'avant-bras.

Conduit à l'hospice civil, on a pu procéder à l'extraction du projectile. Cette opération a réussi pleinement par la voie des reins.

La blessure est assez grave, mais tout permet de croire qu'elle ne sera pas mortelle.

Assistance Publique

M. Giuntini Dominique, adjudant au 58e, est nommé commis stagiaire de l'inspection de l'assistance publique dans le Jura.

Accident de travail

L'ouvrier Tonelli Scipion, de l'usine gallique de Casamozza était occupé, avec quelques-uns de ses camarades, au transport d'une caisse d'un poids de mille kilos environ, lorsque, à la suite d'un faux pas, ou d'une glissade, il tomba et reçut au mollet tout le poids de cette ferraille.

Conduit immédiatement à l'hôpital civil, il y reçut les soins les meilleurs.

On ne peut encore déterminer la durée de l'incapacité de travail à laquelle sera assujetti ce malheureux ouvrier.

Espérons toutefois qu'il pourra encore donner du pain à sa famille.

Douanes

M. Carli Dominique-Antoine, ex-caporal au 163e, est nommé commis de 4e classe des douanes et régies en Indo-Chine.

Avis

Le docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Postes et Télégraphes

M. Spinosi, sergent-fourrier au 3e d'infanterie est nommé facteur des télégraphes à Lyon.

Occasion

A vendre joli piano en très bon état. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Compagnie des Eaux

Les Bureaux sont transférés, 5, rue Neuve, en face le jardin de l'Hôtel-de-Ville.

Bains de Pietrapola

Cet établissement thermal, devant subir des réparations et des améliorations, sera fermé à partir du 20 janvier.

Avis

Les magasins et ateliers de la Cordonnerie de M. J.-B. Casta sont transférés au numéro 17 du *Boulevard Paoli*, côté du Grand Café Andreani.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Avis

Produits du Domaine de Montesoro, 13, rue de l'Opéra.

Mandarines, Oranges, Citrons, Lait pur de vaches.

Produits recommandés

Produits du pays de la grande Maison François Mattei :

Cédrats confits.
Liqueur Cédratine.
Expéditions par colis postaux.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

8 janv. — 9 janv.

Rente 3 0/0 amort. 89 90 89 95
Rente 3 0/0 ancien 93.70 93.70
ex-coupon.

M. Lépine en Corse

Ajaccio, 9 janvier.

M. Lépine, préfet de police, est arrivé à Ajaccio avec sa fille, Mme Reginensi et son fils.

Il est allé à Pisani hier, et est parti ce soir pour Corte.

Un échange de visites a eu lieu entre M. le Préfet de la Corse et M. Lépine.

Le Préfet de police a fait ce matin une promenade en bicyclette. Il a été enchanté de son voyage à Pisani.

Il s'embarquera demain au soir, à Bastia, pour Nice.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 9 janvier.

M. le général de division Dupommier, président du Comité technique du génie, reçoit le rang du Commandant de corps d'armée.

Infanterie

Sont promus au grade de colonel :

MM. les lieutenants-colonels : Doury, breveté, hors cadres, service d'état major.

Cordier, commandant par intérim le régiment des Sapeurs pompiers, maintenu.

Cavalerie

d'Amonville, commandant le 8e cuirassiers, affecté au 17e dragons.

Artillerie

M. le chef d'escadron d'artillerie Boal, breveté, hors cadres, attaché au Cabinet du Ministre de la Guerre, est promu au grade de lieutenant-colonel, et maintenu dans sa position actuelle.

Mutations

M. le capitaine Cotolli, du 4e zouaves, passe au 1er rég. de même arme

M. le lieutenant Brebant, de la 7e batterie du 2e rég. de montagne, passe au 1er rég. d'artillerie à pied, à Calvi.

Conseil de Cabinet

Paris, 9 janvier.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

Situation extérieure

M. Raymond Poincaré a entretenu ses collègues de la situation extérieure, qui est assez satisfaisante.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

Paris, 9 janvier.

M. Leschi, censeur des études au lycée de Bastia, est nommé proviseur au lycée de Cahors.

Sont promus à une classe supérieure, et assimilés aux Professeurs de Collège :

M. Sbraggia, de la 4e à la 3e classe.

M. Multedo, de la 5e à la 4e classe.

Au Palais-Bourbon

La Présidence de la Chambre

Paris, 9 janvier.

Certains groupes de la Chambre font une campagne acharnée contre M. Paul Deschanel, président sortant.

On annonce aujourd'hui que M. Clémentel, ancien ministre, député radical du Puy-de-Dôme, et M. Reynaud, député radical de la Charente, président du groupe des gauches de la Chambre, sont candidats à l'élection de mardi 14 janvier, contre M. Paul Deschanel.

A PARIS

Arrivée du Général Soukomlinow

Paris, 9 janvier.

Le général Soukomlinow, ministre de la Guerre de Russie, arrivera dimanche prochain, à Paris, venant de Berlin.

Dès son arrivée, le général Soukomlinow aura une entrevue avec M. Raymond Poincaré, président du Conseil.

EN ESPAGNE

L'AMBASSADE DU VATICAN

Madrid, 9 janvier.

Le bruit court dans les milieux diplomatiques que le Gouvernement de S. M. le roi Alphonse XIII est bien décidé à nommer un ambassadeur auprès du Vatican, afin de renouer, avec la Papauté, les relations diplomatiques, interrompues depuis plus de deux ans.

PARIS

BOXE

Georges Carpentier
contre
Marcel Moreau

Paris, 9 janvier.

Hier soir, a eu lieu, au Cirque de Paris, la rencontre entre Georges Carpentier et Marcel Moreau, les deux meilleurs boxeurs de France.

Pour la première fois, un match entre deux Français présentait un intérêt considérable.

L'un et l'autre se sont présentés dans des conditions qui leur ont parmis de donner, de la façon la plus équitable, leur meilleur effort, leur exacte mesure.

Un tiré à poids libre ; leur rencontre constituait un combat pour le titre de champion de France de toutes catégories.

Georges Carpentier a pris, hier soir, une brillante revanche.

A la huitième reprise, il mit hors de combat Marcel Moreau, son adversaire redoutable.

Georges Carpentier s'est efforcé de se tenir, par un rapide jeu de jambes, à l'abri des premières attaques de Marcel Moreau, dont le poing prêtait et vit est d'une prodigieuse puissance.

Le jeune Marcel Moreau est plus robre, moins varié que celui de Carpentier.

EN ALGÉRIE

SECOUSSES SISMIQUES

Paris, 9 janvier.

D'après des télégrammes parvenus au Ministère de l'Intérieur, d'assez violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties, pendant la journée d'hier et la nuit dernière, dans plusieurs villes d'Algérie.

Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Dans certaines régions les dégâts atteignent un chiffre important.

TOULON

Les Obsèques des Victimes du « Masséna »

Toulon, 9 janvier.

Les obsèques solennelles des huit malheureuses victimes de l'accident du *Masséna* auront lieu samedi à 14 heures.

Le Ministre de la Marine sera représenté par le vice-amiral Fauque de Jonquières, membre du Conseil supérieur de la Marine.

Toulon et la Marine réservent à ces infortunées victimes du devoir des obsèques grandioses.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Réunion des Ambassadeurs

Londres 9 janvier.

Les ambassadeurs des grandes puissances ont tenu aujourd'hui une réunion très importante, afin de chercher une formule d'accord.

C'est, en effet, de leur action diplomatique que doit sortir l'entente définitive.

Un vif échange de télégrammes a eu lieu aujourd'hui avec Constantinople.

L'ACTION SERBE

On annonce de source autorisée, que, conformément au vœu de l'Europe, la Serbie est décidée à évacuer la côte de l'Adriatique, dès que la paix sera conclue.

L'ACTION ALLEMANDE

Le « Daily Télégraph » annonce que le Gouvernement allemand a résolu de laisser, même après le règlement des difficultés internationales actuelles, une escadre de croiseurs dans la Méditerranée.

En temps de guerre, cette escadre allemande passerait sous les ordres du Commandant en chef de la flotte d'Autriche Hongrie.

Les Créances des Parlementaires

Un démenti

Paris 9 janvier.

La famille de M. Berteaux, ancien ministre de la Guerre, fait démentir le bruit qui a couru, ces jours derniers, au sujet des *créances parlementaires*.

La famille Berteaux déclare que M. Pams, ministre de l'Agriculture, candidat à la Présidence de la République, n'a pas réalisé les créances des Parlementaires, provenant de la succession de feu M. Maurice Berteaux.

On sait que le très regretté député de Seine-et-Oise avait posé déjà, bien avant sa mort, sa candidature à la première Magistrature de l'Etat, et que, pour atteindre le but qu'il se proposait, M. Berteaux avait prêté des sommes considérables à des sénateurs et députés, très heureux de pouvoir vendre leurs voix.

Cependant, pour éviter des surprises désagréables, M. Maurice Berteaux, qui était un ancien agent de change, avait fait souscrire à ses débiteurs un billet à ordre portant cette mention : *à payer après l'élection présidentielle* !!!

ETAT-CIVIL

Mariages

Polacci Edouard-Joseph, négociant, et Godet Françoise Catherine, tous deux de Bastia.

Bertoncini André, sergent au 8e régiment d'infanterie coloniale, de Borgo, et Lorenzini Marie-Joséphine, de Bastia.

Naissances

Carlotti Louis. — Biscourelli Jean-Sylvestre. — Alfonsi Marie.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Joseph Fabre ;

M. Jacques Fabre, juge de paix suppléant, à Bogliari, Mme Joseph Fabre et leur enfant ;

M. Antoine Fabre, receveur-rédacteur à la direction de l'enregistrement, des domaines et du timbre, à Alger ;

M. Xavier Fabre, Mme Xavier Fabre et leurs enfants ;

Leurs parents de San-Nicolao, Vico, Alger et Pero Casevecchie ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH-ÉMILE FABRE

leur époux, père, grand-père, beau-père et allié, décédé à Bastia, le 9 janvier 1913, à l'âge de 71 ans, et vous prient d'assister à la levée du corps qui aura lieu aujourd'hui 10 courant, à dix heures du matin.

L'inhumation sera faite à San Nicolao di Moriani.

On se réunira à la maison mortuaire, 45, Boulevard Paoli.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcouray
La meilleur, la plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

Maison Carbuccia et Fils

Vous vous êtes bien chaussés ? Alors visitez notre rayon de chaussures d'hommes. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïences, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

PATISSERIE PARISIENNE

Confiserie de luxe — SALON DE THÉ
ANTOINE AGOSTINI
5, Place Saint-Nicolas — BASTIA

Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Boîtes pour Mariages, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque,
— Cédrats confits —

CABINET
de M. Jean Graziani
Agréé au Tribunal de Commerce
Ancien clerc de notaire
6, Boulevard du Palais, au 1er, Bastia

A VENDRE

Magasins, appartements grands, moyens et petits, dans divers quartiers de la ville. Terrains et propriétés avec ou sans maison.

Divers fonds de commerce.

Etagères, vitrines et ustensiles servant principalement à l'épicerie. Tréteaux, fûts, dame-jeannes et bouteilles vides.

Un piano neuf, grand modèle ; un coffre-fort, poids 400 kilos.

Prix avantageux.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Angleterre. Rosaces. Devants de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

Maison L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'Inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 SAMEDI 14 JANVIER 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et Autres Pays
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

PASSES D'ARMES DIPLOMATIQUES

On voit parfois des projets matrimoniaux se disloquer, au moment de la signature du contrat. Les parties ne s'entendaient pas complètement sur l'apport dotal. La famille du conjoint exigeait des terres, des domaines, des joyaux. La famille de la fiancée cédait, en consentant d'énormes sacrifices. Il n'y avait donc plus qu'une plume à tremper dans l'encre pour signer le document solennel. Patatras ! c'est rompu, et les amis communs sont chargés de recommoder, s'il en est temps encore, les ranpirants désunis.

C'est un peu à cet étrange spectacle, toute proportion gardée, que nous venons d'assister au cours de cette première semaine mémorable de l'année où les dépêches de Londres nous ont annoncé en moins de trois jours, que tout était à la veille d'être arrangé et que tout était rompu entre Turcs et Balkaniques. Les négociations de Saint James traînaient en longueur. Les alliés présentaient un programme où s'additionnaient leurs exigences territoriales. A ces propositions, la Turquie répondait par des contre-propositions où n'étaient énoncées que des réformes assez vagues, dans le genre de celles qu'on réclamait avant l'ouverture des hostilités. Entre la demande et l'offre, il y avait place pour un abîme de difficultés. Pourtant, à ce moment, nul ne songeait à s'inquiéter. L'honorable M. Danef témoignait un calme et montrait une modération qui laissaient présager que les négociations ne seraient pas interrompues et que, la réflexion aidant, les deux points de vue, si dissemblables, si opposés, finiraient par se rapprocher et par se confondre. Par quel miraculeux moyen ? Nul ne se fût avisé de l'annoncer. Mais l'espoir persistait, et l'espoir est, on le sait, un des principaux atouts du jeu de cartes diplomatiques.

Or, soudain, au cours de la séance sensationnelle du 1er janvier, les Ottomans présentèrent à leurs adversaires, sur un plateau doré, de magnifiques étrennes. Le chef de la mission turque, Rechid pacha, se levait et donnait lecture à ses partenaires stupéfaits d'une longue note, très explicite, par laquelle son gouvernement ramenait au vilayet d'Andrinople la ligne des frontières européennes de l'empire mutilé. La Porte renonçait définitivement à la Thrace et à la Macédoine. Elle s'engageait à consacrer par un traité la victoire décisive des armées coalisées. Elle se résignait à l'inévitable. On prévoyait bien qu'elle s'y résoudrait. Mais ce qui étonnait le plus, c'est que, toujours disposée à temporiser et atermoyer, elle accomplissait un pas considérable vers la solution des pourparlers.

Nous connûmes cette nouvelle, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. Et si nous avions pu douter de son importance capitale, l'allégresse de la presse française se fût chargée de nous renseigner. Tous les journaux enregistrèrent des actions de grâces. Les plus moroses se décidèrent ; non seulement, au lendemain d'une concession aussi large, toute reprise des hostilités devenait impossible mais la signature de la paix ne risquait plus de se faire attendre. On enregistrait avec bonheur une grande date historique. La Turquie, faisant trêve à son orgueil, violentant son propre prestige, s'avouait vaincue et donnait elle-même le signal de son morcellement ! On était allé moins vite à Ouchy, où il s'agissait de lui arracher la Libye particulièrement occupée par les troupes italiennes !

Cependant, le malin M. Danef ne tarda pas à se ressaisir. Le Grand Turc avait publiquement ouvert ses poches, mais il gardait quelque chose encore dans son gousset. Le moment était propice pour feindre de s'attacher d'importance qu'à ce que contenait ce gousset : Andrinople et les îles. Et c'est alors, qu'obtenant de bon gré ce qu'ils croyaient encore soumis à d'interminables délais, les délégués de la Bulgarie, de la Serbie, de la Grèce et du Monténégro adressèrent à Rechid pacha, en guise de remerciement..., un ultimatum : la capitulation immédiate d'Andrinople et la reddition des îles. Jamais la situation n'avait été plus souriante. Jamais elle n'était devenue plus grave. Et si les Turcs ne se sont pas déclarés prêts à répondre samedi, c'est que, cédant à la suggestion des Puissances, ils ont voulu laisser aux chancelleries le temps d'intervenir en opérant leur belle mission de médiatrices.

Car il paraît que les Puissances, divisées, se sont miraculeusement réconciliées. L'Autriche met sa main gantée de fer dans la main de la Russie. La Triple Alliance et la Triple Entente fraternisent. L'Europe reparaît pour persuader solidairement à la Turquie que la dépossession d'Andrinople n'est point une atteinte mortelle à sa majesté.

Rassurons-nous donc en fin de compte. Malgré la suspension des travaux de la Conférence, les canons ne tonneront plus. Mais n'est-ce pas encore la suprême tactique diplomatique que de dire : « Si vous ne nous donnez pas ce que nous voulons, nous le prendrons !... »

MARCEL LAURENT.

Une élection à Ajaccio en 1792

Une lettre inédite du Député Mario Peraldi

A cette époque, la Corse était très divisée et en proie à de très grandes agitations. La famille Bonaparte luttait avec mille difficultés pour gagner sa place au soleil. Napoléon, le jeune lieutenant, qui nous représentait le parti français, était très combattu, et même avec beaucoup d'acharnement par diverses et puissantes factions, soteries ou clans de famille.

La lutte fut très vive et ardente. D'un côté, Quilicos et Napoléon, d'autre part, Pozzo di Borgo et Peraldi se disputaient le poste de chef de bataillon des gardes nationaux. L'élection fut gagnée par un coup de force audacieux, la veille, par les partisans de Napoléon, et surtout grâce au concours si à l'énergique intervention de Quilicos de Casanova, commandant des grenadiers en retraite, chevalier de Saint-Louis.

Quilicos de Casanova jouissait d'une très grande influence en Corse, où il avait levé des compagnies entières de soldats, et même ailleurs. (Attestation du marquis d'Arcambal, Archives historiques de la Guerre, 1777.) Par sa grand'mère, Laure-Marie Delle-Vie, sa mère, Julie Ortoli, il avait de grandes relations dans l'arrondissement. Possesseur d'une belle fortune territoriale et d'une fort jolie pension de retraite, chevalier de Saint Louis, il était le seul à Sartène possédant cette haute distinction, dont la devise, *Bellicæ virtutis premium*, était la juste récompense due à la bravoure ; il était entouré d'estime et de respect, et jouissait du plus grand prestige auprès de ses concitoyens.

A un moment donné, les adversaires de Napoléon tentèrent une conciliation, en voulant mettre en son lieu et place, Quilicos de Casanova.

Malheureusement on ne pouvait aboutir : 1° parce que Quilicos de Casanova, ayant dû quitter l'armée régulière en 1788, comme commandant, ses blessures l'empêchant de continuer ses brillants services, il ne pouvait, presque sans déchoir, accepter le poste de chef de bataillon des gardes nationaux ; 2° cette manœuvre n'était qu'un piège pour jeter le trouble et la division parmi les partisans de Quilicos et de Napoléon.

Dans cette élection, l'esprit de clocher joua un grand rôle. Nos fiers montagnards votèrent pour Napoléon, tout comme pour Quilicos, les considérant tous deux de leur arrondissement. Les Bonaparte avaient des propriétés, des attaches très puissantes dans le district de la Rocca, avant même l'entrée de Lucciana dans la famille, démonstration que nous nous proposons d'établir dans un prochain article, la présente étude n'ayant d'autre but que de faire connaître au public une lettre inédite et très intéressante du député Mario Peraldi, sur cette élection.

Les électeurs se trouvant réunis dans l'église Saint-François, pour procéder à l'élection de leurs chefs ; Pozzo di-Borgo, orateur d'un grand talent, était monté à la tribune pour flétrir les violences de la veille et tâcher d'enlever son auditoire ; peut être aurait il réussi... quand, tout-à coup, les partisans de Napoléon s'emparèrent de Pozzo-di-Borgo, criant : « Abbasso, abbasso, a morte ! » Tandis que les uns le tenaient solidement par les bras et les jambes, les plus féroces avaient braqué leur pistolet, sorti leur poignard. Un mot, un geste, une seconde de plus, et Pozzo-di-Borgo était massacré, haché en pièces, sous l'œil impassible de ses lâches partisans.

Napoléon voit le danger, impuissant à rétablir l'ordre, il n'a qu'une pensée, c'est de trouver l'homme dont l'autorité et le prestige pouvaient avoir raison de pareilles convulsions, et, tout éperdu, il court, il vole auprès du commandant Quilicos de Casanova.

Le moment était critique, les belles paroles n'avaient plus d'écho, et pour empêcher un crime, il fallait faire le sacrifice de sa vie. Bien pénétré de la situation, Quilicos de Casanova, suivi de Napoléon, s'élance au milieu du tumulte, et, d'un geste hardi et sans réplique, délivre Pozzo-di-Borgo, et pour le soustraire aux fureurs de la populace ameutée et ivre de colère, il dut accompagner Pozzo-di-Borgo jusqu'à son domicile.

L'élection de Napoléon et de Quilicos, dès lors, était gagnée.

Tous les historiens, Nasica, Marcaggi, Chaquet, qui ont écrit sur la jeunesse de Napoléon, sont unanimes à reconnaître que Pozzo ne fût son salut qu'à l'énergique intervention de Quilicos, « Napoléon seulement, et surtout le capitaine Quilicos Casanova de Sartène, homme de bien et homme de cœur, indignés de cette violence, s'emparèrent d'autorité de Pozzo, et, malgré ses cris, ses blessures l'empêchant de se défendre, le portèrent à sa maison, et, sans perdre un instant, ils le mirent à l'abri de toute attaque ultérieure. » (Nasica, *La Jeunesse de Napoléon*, Chap. V, page 189 Le Dragon, libraire-éditeur, Paris)

Mais les concurrents malheureux de Napoléon, Pozzo et Peraldi, avaient tous les deux leurs frères comme députés à Paris, et cette élection fut annulée.

Ils furent toujours reconnaissants à Quilicos de Casanova de son énergique intervention, et voici comment le député Mario Peraldi s'exprimait sur le résultat de l'élection d'Ajaccio :

« A Monsieur Quilicos de Casanova,
Capitaine-commandant,
Chevalier de Saint Louis, Sartène (Corse).
» Ami(co),

» Vedremo con Pietri (François Marie Pietri, de Pietrano, député) e Pozzo di-Borgo, affinchè vi si spediscano con tu ta sollecitudine il montante della vostra pen-

---

32 — Feuilleton du Petit Bastiais

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par René Grouet

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

IV

LE SOUTERRAIN DE LA FERME COQUEREL

Cependant, Clamart résistait encore, fortement défendu par les batteries prussiennes situées au sommet du plateau... Vers trois heures, le général Blanchard, impatienté, ordonna l'attaque du Moulin de Pierre. A ce moment, la position de nos troupes était la suivante :

Les mobiles occupaient Bagneux. Trois bataillons résistaient dans Châtillon à un retour offensif de l'ennemi. Deux autres, engagés dans les vignes de la carrière de Calvaire, s'efforçaient d'obliger à se démasquer les tirailleurs ennemis qui génaient l'action dirigée contre la route de Clamart. Enfin, sur l'autre versant du plateau, des fusiliers marins venus d'Arcueil se dissimulaient le long du remblai du chemin de fer de ceinture, n'attendant qu'un feu visible. Ces fusiliers étaient commandés par le capitaine de frégate Roger de Ferrières. Du côté prussien, tout un régiment de Badois se tenait caché au pas de course de la ferme Coquerel, dans un bois de châtaigniers qui surplombait à pic la carrière dite des Bas-Fonds. C'était de cette carrière que partait le chemin souterrain aboutissant de l'autre extrémité à la ferme Coquerel, et qui avait servi autrefois au transport des matériaux par le moyen d'un chemin de fer léger sur rails.

Philéas Moche s'était d'ailleurs fié un peu légèrement aux indications topographiques des cartes qui assignaient au souterrain une longueur de cinq à six cents mètres. En réalité, si cette longueur existait, elle devait s'entendre pour la totalité du tunnel qui se divisait en deux voies à partir de sa moitié.

Mais une distance de trois cents mètres au maximum séparait le bois de châtaigniers des bâtiments de la ferme. Il était totalement impossible de voir d'un point à l'autre, en raison du détour très accusé de la route à cet endroit et de l'inspection des bâtiments. La position du bois occupé par les Badois était donc extrêmement dangereuse, puisqu'elle laissait le champ ouvert à une attaque par surprise. Pourquoi le commandant du 2e corps bavarois dont le quartier général était au Plessis-Piquet n'avait-il pas craint de détacher une force assez considérable en un point aussi risqué ? Nous allons immédiatement le savoir si nous pénétrons au fond du bois de châtaigniers.

Voici la scène qui s'y passait à trois heures de l'après midi : Entre deux haisons d'épines formant un rideau impénétrable aux regards indiscrets, sept personnes sont réunies. Deux portent la petite tunique de l'état-major prussien. Nous distinguerons sans difficulté en elles les agents secrets Wolff et Geiger. Une autre est le colonel Schmolth, commandant le sixième régiment d'infanterie badoise. Les quatrième et cinquième sont deux sous-officiers figés au port d'armes et que le colonel appelle assez familièrement Muller et Fischer. Enfin, on ne reconnaîtra pas sans stupéfaction, dans les deux dernières, Philéas Moche déguisé en marchand de bœufs, et... Suzanne de Varville elle-même. Oui, Suzanne de Varville. La présence de notre héroïne au milieu de l'ennemi paraîtra sans doute étrange à nos lecteurs que nous avons le devoir d'éclairer sans délai sur les faits qui ont déterminé ce qu'ils pourraient à bon droit qualifier du nom de trahison.

On se souvient que devant la cordialbaie de la cantine Turgoisie, Prinet et Suzanne avaient été devisés, et que Prinet était allé boire, tandis que sa compagne demeurait seule dans l'obscurité du dehors. Suzanne, moins perspicace que la Turgoisie, n'avait aucunement reconnu son pseudo tuteur. Mais sous le déguisement de marchand de bœufs qu'il portait déjà ce soir là. Le timbre de voix du major, soigneusement altéré comme sa barbe, avait même échappé à l'innocente enfant. Mais, en vraie fille d'Eve, la curiosité ne manque pas de la pousser à écouter la conversation qu'un paraissait tenir à lui cacher avec tant de soin.

Suzanne avait accepté d'oublier ce plan appartement adroit, à la seule condition qu'elle partagerait la dangereuse démarche de son tuteur. Celui ci ne recula pas devant l'énormité de faire contribuer Suzanne à la perte de l'homme qu'il savait être son père. Il arguaient. Mais, dira t-on encore, quel but poursuivaient les Moche, en cherchant non pas la mort (Moche n'en était nullement empêché avec les agents de l'état-major prussien), mais l'emprisonnement du capitaine Roger de Ferrières ! Rien de plus simple : Les deux misérables considéraient avec raison que le père de Suzanne désespérait le seul personnage de la tragédie de Kermaria susceptible de venir de trait-d'union entre la personnalité de sa fille et la famille disparue de cette ci. et qu'il fallait nécessairement le tenir pour ainsi dire sous la main si l'on voulait espérer reprendre un jour en l'autre l'exploitation de l'affaire de Varville.

— Celui là, c'est le bout de mon écheveau ! avait déclaré métaphoriquement Delphine, ne l'épargne plus !

Or, tenir un officier de marine sous la main est chose présomptueuse, les mêmes alités le métier, les dangers aussi, hélas ! rendant on ne peut plus précaire la sécurité, sa vie même. Tandis qu'une captivité entre les mains de gens sûrs comme les étrangers alliés des Moche constituait une solution de tout repos, dont l'invention appartenait, une fois de plus, à Delphine. Telle était la situation au moment où nous surprenons les Prussiens, Philéas et Suzanne, sous la châtaigneraie de la carrière des Bas-Fonds.

— Vous dites que les fusiliers marins sont près d'ici, dans la direction d'Arcueil ? interrogeait le colonel Schmolth.

— A deux kilomètres au plus, affirma Philéas.

— Vous pouvez les amener ici ?

— Oui.

— Dans quel délai ?

— Le temps d'aller, de causer au commandant de Ferrières et de revenir avec la troupe, soit environ trente cinq minutes.

A suivre

GRAND BAR BRAVI
Le Plus Ancien.
Le Mieux Situé.
Le Plus Fréquenté.

Maison L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 — SAMEDI 11 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an.	6 mois.	3 mois.	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, EN SUS DES PRIX, le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

PASSES D'ARMES DIPLOMATIQUES

On voit parfois des projets matrimoniaux se disloquer, au moment de la signature du contrat. Les parties ne s'entendaient pas complètement sur l'apport dotal. La famille du conjoint exigeait des terres, des domaines, des joyaux. La famille de la fiancée cédait, en consentant d'énormes sacrifices. Il n'y avait donc plus qu'une plume à tremper dans l'encre pour signer le document solennel. Patatras ! c'est rompu, et les amis communs sont chargés de raccommoder, s'il en est temps encore, les roupillants désunis.

C'est un peu à cet étrange spectacle, toute proportion gardée, que nous venons d'assister au cours de cette première semaine mémorable de l'année où les dépêches de Londres nous ont annoncé en moins de trois jours, que tout était à la veille d'être arrangé et que tout était rompu entre Turcs et Balkaniques. Les négociations de Saint James traînaient en longueur. Les alliés présentaient un programme où s'additionnaient leurs exigences territoriales. A ces propositions, la Turquie répondait par des contre-propositions où n'étaient énoncées que des réformes assez vagues, dans le genre de celles qu'on réclamait avant l'ouverture des hostilités. Entre là demande et l'offre, il y avait place pour un abîme de difficultés. Pourtant, à ce moment, qui ne songeait à s'inquiéter. L'honorable M. Danef témoignait un calme et montrait une modération qui laissaient présager que les négociations ne seraient pas interrompues et que, la réflexion aidant, les deux points de vue, si dissemblables, si opposés, finiraient par se rapprocher et par se confondre. Par quel miraculeux moyen ? Nul ne se fût avisé de l'annoncer. Mais l'espoir persistait, et l'espoir est, on le sait, un des principaux atouts du jeu de cartes diplomatiques.

Or, soudain, au cours de la séance sensationnelle du 1er janvier, les Ottomans présentèrent à leurs adversaires, sur un plateau doré, de magnifiques étrennes. Le chef de la mission turque, Rechid pacha, se levait et donnait lecture à ses partenaires stupéfaits d'une longue note, très explicite, par laquelle son gouvernement ramenait au vilayet d'Andrinople la ligne des frontières européennes de l'empire mutilé. La Porte renonçait définitivement à la Thrace et à la Macédoine. Elle s'engageait à consacrer par un traité la victoire décisive des armées coalisées. Elle se résignait à l'inévitable. On prévoyait bien qu'elle s'y résoudrait. Mais ce qui étonnait le plus, c'est que, toujours disposée à temporiser et atermoyer, elle accomplissait un pas considérable vers la solution des pourparlers.

Nous connûmes cette nouvelle, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. Et si nous avions pu douter de son importance capitale, l'allégresse de la presse française se fût chargée de nous rassurer. Tous les journaux entonnèrent des actions de grâces. Les plus moroses se décidèrent ; non seulement, au lendemain d'une concession ainsi large, toute reprise des hostilités devenait impossible mais la signature de la paix ne risquait plus de se faire attendre. On enregistrait avec bonheur une grande date historique. La Turquie, faisant trêve à son orgueil, violentant son propre prestige, s'avouait vaincue et donnait elle-même le signal de son morcellement ! On était allé moins vite à Ouchy, où il s'agissait de lui arracher la Libye particulièrement occupée par les troupes italiennes !

Cependant, le malin M. Danef ne tarda pas à se ressaisir. Le Grand Turc avait publiquement ouvert ses poches, mais il gardait quelque chose encore dans son gousset. Le moment était propice pour feindre de n'attacher d'importance qu'à ce que contenait ce gousset : Andrinople et les îles. Et c'est alors, qu'obtenant de bon gré ce qu'ils croyaient encore soumis à d'interminables délais, les délégués de la Bulgarie, de la Serbie, de la Grèce et du Monténégro adressèrent à Rechid pacha, en guise de remerciement... un ultimatum : la capitulation immédiate d'Andrinople et la reddition des îles. Jamais la situation n'avait été plus souriante. Jamais elle n'était devenue plus grave. Et si les Turcs ne se sont pas déclarés prêts à répondre samedi, c'est que, cédant à la suggestion des Puissances, ils ont voulu laisser aux chancelleries le temps d'intervenir en opérant leur belle mission de médiatrices.

Car il paraît que les Puissances, divisées, se sont miraculeusement réconciliées. L'Autriche met sa main gantée de fer dans la main de la Russie. La Triple Alliance et la Triple Entente fraternisent. L'Europe reparaît pour persuader solidairement à la Turquie que la dépossession d'Andrinople n'est point une atteinte mortelle à sa majesté.

Rassurons nous donc en fin de compte. Malgré la suspension des travaux de la Conférence, les canons ne tonneront plus. Mais n'est-ce pas encore la suprême tactique diplomatique que de dire : « Si vous ne nous donnez pas ce que nous voulons, nous le prendrons !... »

MARCEL LAURENT.

Une élection à Ajaccio en 1792

Une lettre inédite du Député Mario Peraldi

A cette époque, la Corse était très divisée et en proie à de très grandes agitations. La famille Bonaparte luttait avec mille difficultés pour gagner sa place au soleil. Napoléon, le jeune lieutenant, qui se représentait la parti français, était très combattu, et même avec beaucoup d'acharnement par diverses et puissantes factions, coteries ou clans de famille.

La lutte fut très vive et ardente. D'un côté, Quilicos et Napoléon, d'autre part, Pozzo di Borgo et Peraldi se battaient le poste de chef de bataillon des gardes nationaux. L'élection fut gagnée par un coup de force audacieux, la veille, par les partisans de Napoléon, et surtout grâce au concours et à l'énergique intervention de Quilicos de Casanova, commandant des grenadiers en retraite, chevalier de Saint-Louis.

Quilicos de Casanova jouissait d'une très grande influence en Corse, où il avait levé des compagnies entières de soldats, et même ailleurs. (Attestation du marquis d'Arcambal, Archives historiques de la Guerre, 1777.) Par sa grand'mère, Laure-Marie Delle-Vie, sa mère, Jolie Ortoli, il avait de grandes relations dans l'arrondissement. Possesseur d'une belle fortune territoriale et d'une fort jolie pension de retraite, chevalier de Saint Louis, il était le seul à Sartène possédant cette haute distinction, dont la devise, *Bellicæ virtutis premium*, était la juste récompense de sa bravoure ; il était entouré d'estime et de respect, et jouissait du plus grand prestige auprès de ses concitoyens.

A un moment donné, les adversaires de Napoléon tentèrent une conciliation, en voulant mettre en son lieu et place, Quilicos de Casanova.

Mais cet accommodement ne pouvait aboutir : 1° parce que Quilicos de Casanova, ayant dû quitter l'armée régulière en 1788, comme commandant, ses blessures l'empêchant de continuer ses brillants services, il ne pouvait, presque sans déchoir, accepter le poste de chef de bataillon des gardes nationaux ; 2° cette manœuvre n'était qu'un piège pour jeter le trouble et la division parmi les partisans de Quilicos et de Napoléon.

Dans cette élection, l'esprit de clocher joua un grand rôle. Nos fiers montagnards votèrent pour Napoléon, tout comme pour Quilicos, les considérant tous deux de leur arrondissement. Les Bonaparte avaient des propriétés, des attaches très puissantes dans le district de la Rocca, avant même l'entrée de Letizia dans la famille, démonstration que nous nous proposons d'établir dans un prochain article, la présente étude n'ayant d'autre but que de faire connaître au public une lettre inédite et très intéressante du député Mario Peraldi, sur cette élection.

Les électeurs se trouvant réunis dans l'église Saint-François, pour procéder à l'élection de leurs chefs ; Pozzo-di-Borgo, orateur d'un grand talent, était monté à la tribune pour flétrir les violences de la veille et tâcher d'enlever son auditoire ; peut être aurait-il réussi... quand, tout-à-coup, les partisans de Napoléon s'emparèrent de Pozzo-di-Borgo, criant : « Abbasso, abbasso, a morte ! » Tandis que les uns le tenaient solidement par les bras et les jambes, les plus féroces avaient braqué leur pistolet, sorti leur poignard. Un mot, un geste, une seconde de plus, et Pozzo-di-Borgo était massacré, taillé en pièces, sous l'œil impassible de ses lâches partisans.

Napoléon voit le danger, impuissant à rétablir l'ordre, il n'a qu'une pensée, c'est de trouver l'homme dont l'autorité et le prestige pourraient avoir raison de pareilles convulsions, et, tout éperdu, il court, il vole auprès du commandant Quilicos de Casanova.

Le moment était critique, les belles paroles n'avaient plus d'écho, et pour empêcher un crime, il fallait faire le sacrifice de sa vie. Bien pénétré de la situation, Quilicos de Casanova, suivi de Napoléon, s'élance au milieu du tumulte, et, d'un geste hardi et sans réplique, délivre Pozzo-di-Borgo, et pour le soustraire aux fureurs de la populace ameutée et ivre de colère, il dut accompagner Pozzo-di-Borgo jusqu'à son domicile.

L'élection de Napoléon et de Quenza, dès lors, était gagnée.

Tous les historiens, Nasica, Marcaggi, Chaquet, qui ont écrit sur la jeunesse de Napoléon, sont unanimes à reconnaître que Pozzo ne dût son salut qu'à l'énergique intervention de Quilicos, « Napoléon seulement, et surtout le capitaine Quilicos Casanova de Sartène, homme de bien et homme de cœur, indignés de cette violence, s'empressent d'entourer Pozzo, de lui faire un rempart de leurs corps, usant de leur influence ; à force de raisons et de menaces, ils parviennent enfin à l'arracher et à le mettre à l'abri de toute attaque ultérieure. » (Nasica, *La Jeunesse de Napoléon*, Chap. V, page 189 Le Doyen, libraire-éditeur, Paris)

Mais les événements malheureux de Napoléon, Pozzo et Peraldi, avaient tous les deux leurs frères comme député à Paris, et cette élection fut annulée.

Ils furent toujours reconnaissants à Quilicos de Casanova de son énergique intervention, et voici comment le député Mario Peraldi s'exprimait sur le résultat de l'élection d'Ajaccio :

« A Monsieur Quilicos de Casanova,
Capitaine-commandant,
Chevalier de Saint Louis, Sartène (Corse).

» Amico,

» Vedremo con Pietri (François Marie Pietri, de Pietrano, député) e Pozzo di-Borgo, affinchè vi si spedisca con tu ta sollecitudine il montante della vostra pen-

---

32 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUGE

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

IV

LE SOUVERAIN DE LA TERRE CONQUISE !

Cependant, Clamart résistait encore, fortement défendu par les batteries prussiennes situées au sommet du plateau... Vers trois heures, le général Blanchard, impatienté, ordonna l'attaque du Moulin de Pierre. A ce moment, la position de nos troupes était la suivante :

Les mobiles occupaient Bagneux. Trois bataillons résistaient dans Châtillon à un retour offensif de l'ennemi. Deux autres, engagés dans les vignes de la carrière de Calvaire, s'efforçaient d'obliger à se démasquer les tirailleurs ennemis qui ginulent l'action dirigée contre la route de Clamart. Enfin, sur l'autre versant du plateau, des fusiliers marins venus d'Arcueil se dissimulaient le long du rembl'ai du chemin départemental, attendant qu'on les utilisât. Ces fusiliers étaient commandés par le capitaine de frégate Roger de Farrières. Du côté prussien, tout un régiment de Badois se tenait caché au pas en dessus de la ferme Conquerel, dans un bois de châtaigniers qui serpentait à pic la carrière dite des Bas Fonds. C'était de cette carrière que partait le chemin souterrain aboutissant de l'autre extrémité à la ferme Conquerel, et qui avait servi autrefois au transport des matériaux par le moyen d'un chemin de fer léger sur rails.

Philéas Mache s'était d'ailleurs fié un peu légèrement aux indications topographiques des cartes qui assignaient au souterrain une longueur de cinq à six cents mètres. En réalité, si cette longueur existait, elle devait s'entendre pour la totalité du tunnel qui se divisait en deux voies à partir de sa moitié.

Mais une distance de trois cents mètres au maximum séparait le bois de châtaigniers des bâtiments de la ferme. Il était toutefois impossible de voir d'un point à l'autre, en raison du détour très accusé de la route à cet endroit et de l'aspection des bâtiments. La position du bois occupé par les Badois était donc extrêmement dangereuse, puisqu'elle laissait le champ ouvert à une attaque par surprise. Pourquoi le commandant du 2e corps bavarois dont le quartier général était au Plessis-Piquet n'avait-il pas craint de détacher une force aussi considérable en un point aussi risqué ? Nous allons immédiatement le savoir et nous pénétrons au fond du bois de châtaigniers.

Voici la scène qui s'y passait à trois heures de l'après midi : Entre deux haliers d'épines formant un rideau impénétrable aux regards indiscrets, sept personnes sont réunies. Deux portent la petite tenue de l'état-major prussien. Nous distinguerons sans difficulté en elles les agents secrets Wolff et Geiger. Une autre est le colonel Schmoltz, commandant le sixième régiment d'infanterie badoise. Les quatrième et cinquième sont deux sous-officiers figés au port d'armes et que le colonel appelle sans familièrement Muller et Fischer. Enfin, on ne reconnaîtra pas sans stupéfaction, dans les deux dernières, Philéas Mache déguisé en marchand de bœufs, et... Suzanne de Varville elle-même. Oui, Suzanne de Varville. La présence de notre héroïne en telle lieu de l'ennemi paraîtra sans doute étrange à nos lecteurs que nous avons le devoir d'éclairer sans délai sur les faits qui ont déterminé ce qu'ils pourraient à bon droit qualifier de nom de trahison.

On se souvient que durant la comédiable de la cantine Turgeole, Friant et Suzanne avaient été évincés, et que Friant était allé boire, tandis que sa compagne demeurait seule dans l'obscurité de dehors. Suzanne, moins perspicace que la Turgeole, n'avait aucunement reconnu son pseudo intendant Mache sous le déguisement de marchand de bœufs qu'il portait déjà ce soir là. Le timbre de voix de Mache, soigneusement altéré comme sa taille, avait même échappé à l'innocente enfant. Mais, en vraie fille d'Eve, la curiosité ne manque pas de la pousser à écouter la conversation qu'on paraissait tenir à lui cacher avec tant de soin.

Suzanne avait accepté d'habiter ce plan appartement adroit, à la seule condition qu'elle partagerait la dangereuse démarche de son intérêt. Celui ci ne recula pas devant l'énormité de faire contribuer Suzanne à la perte de l'homme qu'il savait être son père. Il soupçonna. Mais, dira t-on encore, quel but poursuivaient les Mache, en cherchant non pas la mort (Mache s'en était nettement expliqué avec les agents de l'état-major prussien), mais l'emprisonnement du capitaine Roger de Farrières ? Rien de plus simple : Les deux misérables considéraient avec raison que le père de Suzanne deviendrait le seul personnage de la tragédie de Kermaria susceptible de servir de trait-d'union entre la personnalité de sa fille et la famille disparue de cette ci, et qu'il fallait nécessairement le tenir pour ainsi dire sous la main si l'on voulait espérer reprendre un jour en l'autre l'exploitation de l'affaire de Varville.

— Celui-là, c'est le bout de mon écheveau ! avait déclaré métaphoriquement Delphine, ne l'épargne plus !

Or, tenir un officier de marine sous la main est chose présomptueuse, les désastres de Metz, les dangers aussi, hélas ! reculant on ne peut plus précoire la sédentarité, en vie même. Tandis qu'entre captivité entre les mains de gens sûrs comme les étrangers alliés des Mache constituait une solution de tout repos, dont l'invention appartenait, une fois de plus, à Delphine. Telle était la situation au moment où nous surprenons les Prussiens, Philéas et Suzanne, sous la châtaigneraie de la carrière des Bas-Fonds.

— Vous dites que les fusiliers marins sont près d'ici, dans la direction d'Arcueil ? interrogeait le colonel Schmoltz.

— A deux kilomètres au plus, affirma Philéas.

— Vous pouvez les amener ici ?

— Oui.

— Dans quel délai ?

— Le temps d'aller, de causer au commandant de Farrières et de revenir avec la troupe, soit environ trente cinq minutes.

A suivre

GRAND BAR BRAVI
La Plus Longue.
La Moins Bête.
La Plus Prisonnée.

sione. Dovete essere ricompensato che non risparmierò né passi né lettere per servirvi. E un dovere di venire al soccorso degli amici e particolarmente all'amico virtuoso (valoroso) come voi siete. Oh, quando mi è dispiaciuto che voi non abbiate voluto essere nominato a comandante un battaglione delle guardie nazionali volontarie... Forse allora non sarebbe arrivata la disgraziata catastrofe d'Ajaccio, che è fatta per affliggere tutti i buoni patriotti, all'aspetto delle conseguenze che può produrre. Ma noi andremo al riparo, e certo difenderemo con energia la Giustizia, e proporremo tutto ciò che può contribuire alla felicità della patria.

» Se posso esservi utile in altra cosa che vi riguardi, non mi risparmiate la occasione a potervi dare le prove del mio inviolabile attaccamento, col quale di cuore mi protesto, vostro amico e servo,

» MARIO PERALDI.

» Vi prego di miei complimenti alla vostra Signora ed al vostro signor Fratello. »

Le député Mario Peraldi en s'excusant : « Combien je suis peiné que vous n'ayez pas voulu commander un bataillon de gardes nationaux, peut-être alors nous n'aurions pas eu à déplorer la *malheureuse catastrophe d'Ajaccio*, » faisant ainsi allusion à l'élection de Napoléon, était, certes, bien loin de penser en ce moment, que sous peu l'île d'Ajaccio deviendrait empereur des Français.

Nous avons dit plus haut, que ce qui domina le plus, dans cette élection, et en assura le triomphe, ce fut l'esprit de clocher. Si l'arrondissement de Sartène fut à la peine, il fut aussi à l'honneur, car presque toutes les charges furent réparties entre les principales familles de l'arrondissement...

DOMINIQUE CASANOVA D'ARACCIANI.

Conférences Agricoles

Le Directeur des Services agricoles se rendra à Calvi, le 12 janvier 1913. Réunion à 2 h. 45 du soir, sujet : « L'agriculture de la Corse et la subvention de 500 000 fr. »

Gazette Départementale

UCCIANI. — Un décret présidentiel autorise dans la commune d'Ucciani la création d'un bureau de bienfaisance dont la dotation a été constituée au moyen des biens ayant appartenu à la fabrique de l'église.

SANTO-PIETRO DI-TENDA. — M. Vitali François, licencié en droit, commis des services civils à Madagascar, est nommé attaché au parquet du procureur général à Madagascar.

Nos meilleures félicitations au jeune magistrat à qui nous souhaitons une brillante carrière.

La Préparation au service militaire

Pendant la discussion de la loi des cadres, devant la Chambre des Députés, M. le Ministre de la Guerre a fait ressortir l'importance qu'il attachait au développement de l'organisation des sociétés de préparation au service militaire.

Ces sociétés existent dans toutes les villes de France et dans plusieurs chefs-lieux de canton.

A Bastia, à plusieurs reprises, les Sociétés d'anciens militaires (officiers, sous-officiers et vétérans) ont cherché à jeter les bases d'une organisation semblable, mais, hélas! on n'a trouvé que des instructeurs et point d'élèves!

Les jeunes gens intéressés et leurs parents ne doivent pas ignorer les avantages que présente cette instruction. Les jeunes gens munis du brevet d'aptitude peuvent contracter des engagements spéciaux de devancement d'appel, choisir leur corps, et courir la chance d'être nommés caporaux après 4 mois de service, etc., etc.

Les Sociétés d'anciens militaires font un nouvel appel aux jeunes gens de 16 à 20 ans, et à leurs familles. Les statuts vont être adressés à la Préfecture et les cours pourront commencer en février, dès que M. le Ministre de la Guerre aura accordé son agrément.

Dans cette école il y aura 2 sections :

La première sera composée de tous les jeunes gens qui désirent suivre les cours pour l'obtention du brevet d'aptitude militaire. La deuxième comprendra les jeunes gens de 16 ans, au moins, qui désirent suivre les cours de l'instruction du tir sur et la gymnastique. La troisième comprendra les tireurs qui voudront se perfectionner dans l'adresse du tir et prendre part annuellement à des concours de tir avec l'arme de guerre.

Pour faire face aux dépenses d'achat de matériel, et de l'organisation d'un stand, ainsi qu'au payement d'une allocation aux sous-officiers et caporaux instructeurs, la Société est placée dans l'obligation d'exiger des élèves une cotisation annuelle et un droit d'admission.

Pour les élèves de la première section le droit d'admission est fixé à 6 fr. ; pour les élèves de la deuxième section, à 4 fr. ; pour les élèves de la troisième section, à 2 fr. La cotisation sera de 1 fr. par mois pour la 1re section et 0 fr. 50 pour les deux autres.

MM. les officiers, sous-officiers et caporaux de réserve ou de la territoriale, qui voudraient faire partie de la Société comme instructeurs, non rétribués, sont priés d'adresser leur demande à M. le commandant Fieschi, président de la Société, ou à M. le commandant Agostini, directeur des cours.

Les jeunes gens qui désireraient suivre ces cours pourront se faire inscrire chez le capitaine Tortoni, secrétaire de la Société.

Ceux d'entre eux qui vont être appelés au mois d'octobre 1913 ont tout intérêt à se faire inscrire avant le 1er février, afin que, en juin, ils soient à même de subir les examens pour l'obtention du brevet.

Comme récompenses honorifiques, les instructeurs pourront obtenir des lettres de félicitations du Ministre, des citations au Bulletin Officiel, et la médaille en argent grand module.

Les officiers et hommes de troupe des réserves pourront obtenir de l'avancement et des décorations.

Port de Bastia

Mouvement de la Navigation pendant l'Année 1911

	Navires	*Tonnage*	*Equipages*
Entrées :	787	352.284	11.028
Sorties :	785	352 044	11.617
Totaux :	1.572	704.328	22.645
Marchandises arrivées			56.077
Marchandises parties			36.868
Total			92.945
Passagers arrivés			27.068
Passagers partis			25.350
Total			52.418

Mouvement de la Navigation pendant l'année 1912

	Navires	*Tonnage*	*Equipages*
Entrées :	781	485.694	27.319
Sorties :	779	458 643	27.440
Totaux :	1.560	944.337	54.849
Marchandises arrivées			48.459
Marchandises parties			42 227
Total			90.686
Passagers arrivés			27.689
Passagers partis			26 193
Total			53.885

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 janvier.

La séance a été remarquablement ferme aujourd'hui et nombre de valeurs, surtout en coulisse, s'enlèvent au plus vales sensible sur la veille. L'imbroglio turco-balkanique n'a pas fait un pas, mais la Bourse de Paris a confiance absolue dans une tournure favorable des événements et elle trouve des encouragements dans la bonne tenue des places étrangères. Seuf la Rente Française hésitante à 89.30, tous les Fonds d'Etats accentuent leur progrès, principalement le Serbe et les Russes. Excellentes dispositions des Etablissements de Crédit. Le Crédit Lyonnais monte à 1.696, le Comptoir National d'Escompte à 1.021 et la Société Générale à 831.

Les nouvelles obligations foncières 3 1/2 0/0 à lots, de 500 frs, que le Crédit Foncier de France mettra en souscription le 9 courant reçoivent déjà l'accueil le plus empressé. Tout le monde connaît l'absolue sécurité de placement que constituent les obligations foncières. A ces avantages de sécurité, s'ajoutent à toutes les obligations foncières, les obligations de la prochaine émission ajoutent l'attrait d'un revenu rémunérateur de 3 1/2 0/0, de lots importants et des facilités de libération par versements échelonnés sur une période de trois ans et demi. La prix d'émission des obligations libérées est fixé à 408 frs et celui des obligations non libérées à 408 frs.

Les valeurs industrielles, de traction locale et d'électricité sont très bien tenues. Dans le compartiment russe, les Charbonnages et Pétrolifères sont particulièrement favorisés. Caoutchoucs inédicis sur une baisse de 3/4 du métal. Le Rio est à 1.836.

En Banque, il nous faut signaler la hausse injustifiée des mines d'or. Diamantifères et valeurs de caoutchouc se avancent. De Beers 551. Les Industrielles russes font un bond en avant considérable.

Nouveaux progrès des actions de nos grandes Cies de Chemins de Fer. Nord 1.628, Lyon 1.268.

Grande Soirée Théâtrale

Ce soir samedi, 11 courant, aura lieu au Grand Théâtre, la soirée donnée au profit des malades de l'Hôpital Civil et du Bureau de Bienfaisance.

On jouera

TOSCA

Pour la location s'adresser au bureau de l'Economat à l'Hôpital Civil, samedi, de 8 à 11 heures et de 1 à 4 heures.

Les personnes qui ne se rendent pas à la représentation du Théâtre peuvent envoyer leur obole à l'Economat de l'Hôpital.

GENDARMERIE

15e Légion ter

Nominations

Lavagne, brigadier à pied, à Pont-de-l'Ortolo, est nommé maréchal-des-logis à pied, à Campile.

Gayaud, gendarme à cheval, à Sartène, est nommé brigadier à cheval, à Bastia.

Vey, gendarme à pied, à La Porta, est nommé brigadier à pied, à Pont-de-l'Ortolo.

Mutation

Martinat, maréchal des-logis, à Campile, passe à Levie.

ENCORE UN TRIOMPHE !

M. Emile Berthuin, propriétaire à Saint-Thomas-en-Royans, hameau de Pardhaille (Drôme), compte parmi les milliers de personnes qui ont été rendues à la santé grâce à la Tisane américaine des Shakers.

Voici ce qu'il écrivait le 7 mai 1912 : — « Il n'y avait pas dans le canton un homme plus robuste que moi quand, il y a de cela trois ou quatre ans, je commençai à souffrir tellement de dyspepsie, accompagnée de constipation, vanités et insomnies que je dus garder le lit. J'avais déjà dépensé en pure perte 1.500 francs en traitements divers, mais, chose presque incroyable, sept flacons de votre Tisane américaine des Shakers m'ont complètement guéri. »

Si vous souffrez de dyspepsie, migraines, constipation, insomnies, vanités, mélancolie et langueur, la Tisane américaine des Shakers vous soulagera et vous rendra la santé. C'est un remède universellement connu, propagé en France depuis 1883 par M. Faryan, pharmacien à Lille, et qui a délivré des légions de pauvres malades des souffrances qui les accablaient. Essayez la Tisane américaine des Shakers par vous-même!

Association Générale des Petits Retraités

Les petits retraités des deux sexes et de toutes catégories se sont réunis le dimanche, 5 janvier, à la Mairie de Bastia.

Il y grand nombre avaient répondu à l'appel des convocateurs, et après s'être consultés sur la nomination du Conseil d'administration, ils ont procédé à l'élection dans les formes ordinaires.

On a élu :

MM. Antona Antoine, président ; Alfonsi, vice-président ; Albertini, secrétaire ; Leoni et Torre, secrétaires adjoints ; Marinetti, trésorier ; Casanova, trésorier adjoint ; Sanguinetti, Raffalli, Geloni-Nuvoli, Antona Joseph, Orsini, Antoniotti, Giuntini, Ottomani, membres.

L'Assemblée fut d'avis de faire ressortir que les exigences de la vie actuelle, le renchérissement des denrées ne permettent plus aux vieux serviteurs de la patrie de se procurer le nécessaire, et d'un commun accord, les petits retraités présents ont décidé de signaler leur situation trop précaire aux pouvoirs publics.

Il est dans de l'intérêt de tous de venir grossir le nombre et de se solidariser pour le bien commun.

Les adhésions sont reçues chez MM. Antona, rue du Môle, 6, Casanova, rue Napoléon, 24, Orsini, boulevard Paoli, 39, Leoni, 41, Place Saint Nicolas.

Les versements peuvent être effectués chez MM. Casanova, Orsini ou Leoni.

La cotisation d'un trimestre est de un franc. Le trimestre en cours sera reçu avant le 19 courant.

L'union fait toujours la force, et si nous sommes nombreux et résolus, nous obtiendrons satisfaction.

D'ailleurs, nous attendons des membres bienfaiteurs une aide qui ne peut manquer de se produire et dont nous les remercions d'avance.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 12 janvier, à 3 heures

Marche des Vélocemens, all.,	Villanova.
Polka et Paysan, cav.,	Sappé.
Valence, boléro,	Rouvenolis
Rignon, fant.,	Thomas.
Loin du Bal, valse,	Gillet.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 10 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Heures du matin + 9·8 à midi + 12·5 ; à 6 heures du soir + 11 Maxima + 12·5 ; Minima + 9·.

Baromètre : 7 heures du matin, 764 mm. — midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.

Vent : Dans le matinée, Calme.
Dans l'après-midi.

Etat du ciel : le matin, Quas nuages. l'après-midi,

De passage

M. Lépine, préfet de police, est arrivé hier matin, de Corte par le train de 10 heures 30, et est reparti hier soir par le paquebot de Nice, rentrant à Paris.

M. Lépine est accompagné de ses deux filles.

Au départ

M. Henri Pierangeli, député de Bastia, est parti hier soir par le paquebot de Nice.

Armée territoriale

MM. Antoniotti et Foiani, sous-lieutenants au 116e territorial, sont promus lieutenants au corps.

Sont réintégrés dans les cadres de l'armée territoriale et nommés au grade de lieutenant colonel : aux services spéciaux du territoire de la 15e région, M. Virgitti, lieutenant-colonel en retraite à Carvione ; au service des chemins de fer, M. Giacomelli, lieutenant-colonel en retraite à Paris.

Compagnie des Eaux

Les Bureaux sont transférés, 5, rue Neuve, en face le jardin de l'Hôtel-de-Ville.

Réserve

Sont nommés dans la réserve : au grade de chef de bataillon : au rég. d'Angers, M. Mariani, capitaine de réserve au rég. de Cholet ; au rég. d'Antibes, M. de Rocca Serra, chef de bataillon en retraite ; au 1er zouaves, M. de Jacheron de Saint-Denis, chef de bataillon breveté en retraite ; — au grade de capitaine, au rég. de Corse, M. Leonetti, capitaine en retraite ; — au grade de lieutenant, au rég. de Corse, M. Ballonzi, sous-lieutenant au corps

Avis

Les magasins et ateliers de la Cordonnerie de M. J.-B. Costa sont transférés au numéro 17 du *Boulevard Paoli*, à côté du Grand Café Andreani.

Bains de Pietrapola

Cet établissement thermal, devant subir des réparations et des améliorations, sera fermé à partir du 20 janvier.

BÉGUES

Bureau à l'Hôpital, rue Longue-des-Capucins, 10 (1er arrond., Marseille) Succursale rue Grignan, 1

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Avis

Produits du Domaine de Montesoro, 13, rue de l'Opéra.

Mandarines, Oranges, Citrons. Lait pur de vaches.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

Guérison Radicale

de la Syphilis par la méthode d'Ehrlich : 606 et Néo-606 (914). Application consciencieuse de 10 à midi et de 3 à 7 h. à l'Institut Sérothérapique de France, 93, rue de Rome. *Voies urinaires, Electrolyse, Analyse du sang.* Prix modéré. Brochure sur demande.

SOCIETES & SYNDICATS

TOUT POUR LE VENTRE

Les membres de la dite Société sont priés de se réunir samedi, 10 janvier, à 6 heures du soir, au local habituel.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. — Admission de nouveaux membres.

Le Président, Louis Stefani.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS OFFICIERS. — Les membres de la dite Société sont priés de se réunir dimanche, 12 du courant, à 8 heures et demie du matin, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Allocution de nouveaux membres. — Questions diverses.

Le Président, Stefani.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 12 courant, de 8 à 10 heures, à la Mairie, cotisations et admission des nouveaux adhérents.

Le Trésorier, S. Sartori.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Bénéficiaires des parts de 400 francs désignés par le 36e tirage de remboursement.

Numéros matriculés : 24.072 — 52.504 (10.855 — 176.867.

Le Président, L. Ceccoli.

A LA RÉSERVE

Huitres & Coquillages

POLACCI MICHEL

11, Place Saint-Nicolas, BASTIA

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'huitres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à son courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes de Marennes. — Huitres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la Réserve, de midi à 11 heures du soir.

N. B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

VINS EXQUIS

et véritable Eau de vie de marc

provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, dont la réputation n'est plus à faire.

Ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis de Genovesella et de Malvoisie.

Vins fins, Rhums et Liqueurs de marques. — Parfumerie des meilleures les plus recommandées.

Maison MARFISI

BASTIA, 13, Place Saint-Nicolas, 13, BASTIA

Médaille d'argent
au Concours Agricole de Paris 1911

BASTIA LA NUIT

Arrestation MOUVEMENTÉE AU VIEUX-PORT

L'évadé du bagne Ravanelli Eugène

Belle conduite *du brigadier Ottavy et de l'agent Poggi Roch*

La police de notre ville avait été informée, depuis quelque temps, que Ravanelli Eugène s'était évadé de la Guyane, où il purgeait une condamnation à dix années de travaux forcés, pour divers vols commis à Bastia en compagnie d'Astolfi. Cette condamnation avait été prononcée par la Cour d'assises de la Corse.

Nos deux fins limiers, le brigadier Ottavy et l'agent Poggi Roch, ayant été informés que Ravanelli s'était réfugié à Bastia, s'acharnèrent à sa poursuite, mais leurs constants efforts restèrent jusqu'à ce jour sans résultat.

Hier même, dans la soirée, ces deux braves agents avaient fait une ronde au Nouveau-Port, visité plusieurs cabarets borgnes de la ville et les endroits suspects, mais, comme Sœur Anne, ils ne virent rien venir et se décidèrent à remettre à demain leurs recherches.

A minuit ils regagnaient le poste de police. Le brigadier Ottavy prit une chaise, afin de se reposer de ses fatigues ; pendant que l'agent Poggi Roch, qui n'aime pas le renfermé, était allé contempler la lune sur la place du Marché.

On peut dire, avec juste raison, qu'il fut bien inspiré.

En effet, tout en admirant le bel astre, il remarqua deux individus qui se dirigeaient vers la rue Saint Jean, et, dans ces deux individus, crut reconnaître la silhouette de Ravanelli Eugène. Il s'empressa d'en informer le brigadier Ottavy, et tous deux se dirigèrent vers la rue Saint-Jean.

En arrivant devant l'escalier qui aboutit au Vieux-Port, les agents se trouvèrent en présence des deux individus en question.

Ravanelli — c'était bien lui — prit aussitôt la fuite du côté du Vieux-Port, mais le nommé Arrighi, qui l'accompagnait, ne bougea pas.

Le brigadier Ottavy se lança à la poursuite de Ravanelli qui s'enfuyait dans la direction du Quai Sud, tout en déchargeant son arme sur lui.

Le brigadier Ottavy fut obligé de faire usage de son revolver.

Pendant ce temps l'agent Poggi Roch eut la remarquable présence d'esprit de suivre la rue Saint-Jean, et de surveiller les ruelles qui aboutissent à la rue du Coin de l'Ormeau, et à la rue Spinola.

L'agent Poggi Roch fut encore bien inspiré, car, sans les escaliers qui aboutissent à la rue Spinola, il se trouva en présence de Ravanelli, sur lequel il braqua son revolver.

Ravanelli, pris ainsi entre deux feux, n'opposa plus de résistance aux agents Ottavy et Poggi Roch, et les pria de ne pas faire usage de leurs revolvers.

Attirés par le bruit des détonations, les agents Giudicelli, Paoletti, Guidi et Battesti s'empressèrent d'accourir et de prêter main forte à leurs collègues.

Ravanelli Eugène a été écroué au violon municipal, où il est étroitement surveillé. Il a été trouvé porteur d'un revolver à cinq coups, calibre 8 m/m 1/2 d'un couteau à cran d'arrêt, d'un couteau de table bien aiguisé et d'une pince-monseigneur.

La police a procédé également à l'arrestation d'Arrighi, qui était toujours resté au même endroit.

Des Récompenses aux Agents

Le *Petit Bastiais* demande des récompenses pour le brigadier Ottavy et l'agent Poggi Roch.

Il prie M. le Maire de leur accorder sans retard une gratification.

Il prie l'Administration supérieure de vouloir bien appeler l'attention de M. le Ministre de l'Intérieur sur le brigadier Ottavy, déjà titulaire d'une médaille d'argent, et sur l'agent Poggi Roch, titulaire d'une mention honorable.

A LA VILLE DE NICE

14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA

Ancienne Maison ROUBERT

Mme veuve VITTI, successeur

Corsets en tous genres
Coupe irréprochable
Haute nouveauté

Ceintures sous-ombilicales. — Corsets caoutchouc et Tricots. — Corsets de maintien, de repos, etc. — Epaulières. — Redresseurs.

CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS

Costumes Tailleur. — Manteaux Chemisiers. — Corsages.

PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons

GRAND CHOIX DE FOURRURES

Lingerie fine et lingerie hygiénique

Bonneterie. — Gants. — Rubans Velours. — Cols mods

PARFUMERIE :

Produits Malaccine et Berthuin

OUVRAGES DE DAMES

N. B. — La Maison se charge de la rectification des corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime
pour tout achat de 10 fr.

Bon goût — Elégance — Bon Marché

Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

A Ou y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers sans Moulures. Encadrement. Angles/cadres. Rosaces. Dessins de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

VIN DU CAP CORSE

au Quinquina

préparé d'après la formule L.-N. Mattei

Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole

Apéritif — Tonique — Fortifiant

Marque déposée — Se méfier des imitations

Le seul devant être servi à la demande d'un VIN DU CAP.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

GHISONACCIA

DESTRUCTION D'UN BANDIT

Ghisonaccia, 10 janvier.

Le bandit Micaelli Gelasio, d'Isolaccio de Fiumorbo, sous mandat d'arrêt, qui se tenait caché à Ghisonaccia, a fait feu sur le brigadier de gendarmerie Lallemand, au moment où celui-ci allait procéder à son arrestation.

Afin de sauver ses jours, sérieusement menacés, le brigadier Lallemand fut obligé de faire usage de son arme.

La première balle de son fusil frappa à mort le bandit Micaelli, qui roula sur le sol.

Le parquet de Corte est parti pour Ghisonaccia.

BOURSE DE PARIS

9 janv. — 10 janv.

Rentes de 3 0/0 ancien : 89.25 — 89.90
— de 3 0/0 amortis. : 93.70 — 93.90
ex-coupon.

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

Paris, 10 janvier.

M. Bianconi, Censeur des Etudes au lycée du Puy, est appelé aux mêmes fonctions au lycée de Bastia, en remplacement de M. Lecchi, nommé proviseur du lycée de Cahors.

Promotions de classes

Sont promus à une classe supérieure, à compter du 1er janvier 1913 :

MM.

Agostini, professeur, est promu à la 1re classe.

Luccioni, professeur, est promu à la 1re classe.

Angeriy, sous-économe, à la 2e classe.

Sbraggia, professeur-adjoint, à la 3e classe.

Ryquem, professeur, à la 4e classe.

Acquatella, id.

Muiredo, professeur-adjoint, à la 4e classe.

Santoni, professeur, à la 4e classe.

Ambrosi, professeur, à la 5e

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 10 janvier.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Chute Mortelle d'un Officier

Paris, 10 janvier.

Le capitaine Bourgarel, commandant la 6e compagnie du 39e rég. d'infanterie, est tombé, ce matin, de cheval, sur le champ de manœuvre de Rouen.

Le médecin de service s'empressa de prodiguer ses soins au capitaine Bourgarel, qui fut transporté à l'hopital militaire.

L'état de cet officier est très grave.

Légion d'honneur

Ministère de la Marine

Paris, 10 janvier.

M. Chapon, mécanicien principal de la Marine, est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le second maître chauffeur Jean Salaün, est décoré de la Médaille Militaire.

Ces deux belles récompenses sont décernées à l'occasion du grave accident qui s'est produit à bord du *Masséna*, au cours duquel les deux nouveaux Légionnaires ont montré un grand sangfroid et ont fait preuve d'un dévouement admirable.

LA FUREUR DES RADICAUX contre M. Millerand

Paris, 10 janvier.

Les organes radicaux mènent, depuis deux jours, une campagne très vive contre M. Millerand.

Le Ministre de la Guerre aurait eu le grand tort, d'après ces journaux de réintégrer, dans les cadres de l'armée territoriale, le lieutenant colonel Du Paty de Clam, qui avait joué un grand rôle dans l'affaire Dreyfus.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 10 janvier.

La situation ne peut pas être aujourd'hui plus tendue.

Dans les milieux politiques et diplomatiques, on prévoit de bien graves événements, si, d'ici à lundi prochain, la situation ne s'améliore pas.

La Turquie, quoiqu'il advienne ne veut pas céder Andrinople.

L'Allemagne, l'Autriche et la Russie ne désarment pas.

Quant aux Alliés Balkaniques, ils restent toujours intransigeants.

Dans de pareilles conditions la situation ne peut pas s'améliorer.

LA ROUMANIE *contre* LA BULGARIE

Paris, 10 janvier.

Le *Times* publie un télégramme sensationnel annonçant que la Roumanie prépare une action militaire immédiate contre la Bulgarie, qui ne se presse pas de répondre aux propositions qui lui ont été faites par MM. Miuu et Takes Jonesco, délégués roumains.

La Roumanie a décidé d'occuper immédiatement le territoire qu'elle demande à la Bulgarie comme prix de sa neutralité.

Le gouvernement Roumain a décidé de commencer la mobilisation générale de son armée.

LA TURQUIE

refuse carrément de nouvelles concessions

Le gouvernement ottoman se montre très indigné de l'attitude des délégués balkaniques.

La Porte a consenti des sacrifices territoriaux considérables et se refuse à en faire d'autres.

Une communication dans ce sens a été faite par les délégués ottomans aux ambassadeurs des puissances, réunis hier au Foreign Office.

LES DÉLÉGUÉS OTTOMANS

ont reçu l'ordre de quitter Londres

Un télégramme de Londres, arrivé ce soir à Paris, dit que les délégués ottomans viennent de recevoir l'ordre de rentrer à Constantinople, si, avant dimanche prochain, les plénipotentiaires balkaniques n'acceptaient pas les dernières propositions faites par la Turquie.

LES ARMEMENTS

EN ALLEMAGNE

Malgré les démentis de toutes sortes, l'Allemagne se prépare bel et bien à une action militaire.

Tous les jours, car nos organes allemands enregistrent des armements nouveaux ou des inventions nouvelles.

Un nouveau fusil

Il est aujourd'hui question de faire les essais d'un nouveau fusil automatique à verrou, permettant de tirer 45 à 55 coups à la minute.

EN AUTRICHE

L'Autriche continue à maintenir ses armements, en Galicie.

Quand aux troupes mobilisées en Bosnie-Herzégovine et le long de la frontière Serbe le gouvernement austro hongrois a déclaré que l'Autriche ne désarmera pas, tant que les Serbes n'auraient évacué les territoires turcs ou albanais.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïences, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres,

Regardez-moi bien

car toute boite qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES LUMBAGOS, NÉVRALGIES, POINTS DE CÔTÉ, etc.

Texte de l'Etiquette du Véritable THERMOGÈNE :
« Le THERMOGÈNE, ouate révulsive et résolutive préparée par la « Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille « sous la surveillance du Docteur OMNÈS, de la Faculté « de Médecine de Paris, Pharmacien de 1re classe. — PRIX : 1f50.

RHUM.

FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Madame,

Je désire que vous lisiez à la fois curieux et pratique. Vous aimez à être bien habillée, à tenir votre maison de manière à mériter des compliments, à cuisiner brillamment, à goûter un bon confort et d'agréables distractions, et tout cela sans dépenser beaucoup d'argent ?

Madame, le Petit Echo de la Mode *vous y aidera. Bien illustré, bien rédigé, il contient d'intéressants* romans, *des articles instructifs et mille* recettes utiles *de toutes sortes.*

Les courriers : *courrier médical, courrier judiciaire, etc., vous donneront gratuitement tous les conseils dont vous pouvez avoir besoin.*

Il sera pour vous un ami et un guide. Il paraît chaque semaine sur 16 et 18 pages, avec un patron gratuit, et ne coûte que 10 centimes. Depuis 30 ans son tirage hebdomadaire dépasse 400,000 exemplaires.

ABONNEMENTS FRANCE, 1 an ... 6 fr.
ÉTRANGER, 1 an. 10 fr.
Direction : 7, RUE LEMERCHIER, Paris (XVIe).

N.-B. *L'abonnement d'un an est remboursé par une magnifique gravure en 18 couleurs de 1 m. 30 sur 0 m. 45, reproduisant le chef-d'œuvre d'Horace VERNET.*

La Prise de la Smala d'Abd-el-Kader

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE
GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE
MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI
[33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA
Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de *Vases à fleurs* et autres articles fantaisie

Si vous voulez savoir
exactement le temps qu'il fera le lendemain
demandez tout de suite l'envoi de mon
Baromètre « EXACT »
comme le modèle ci-contre, avec indication, au prix de Fr. 3.75 franco contre remboursement ; ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.
Bonne marche garantie. Très belle garniture pour chambre.
Comptoir Barométrique « EXACT »
Morteau (Doubs) France

Imprimerie Ollagnier. Le Directeur-Gérant J.-B. OLLAGNIER.

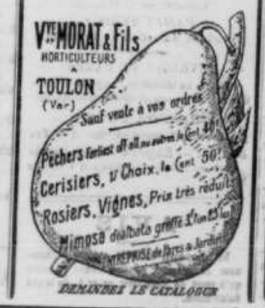

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et se fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 323).

« De ce flot montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Vallorta, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).

« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1892).

L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.

L'Argus lit 12,000 journaux par jour.
Ecrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Bergère, PARIS.
Adresse Télégraphique : ACHARNER-P

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE dans chaque Numéro des Chroniques ou Articles documentaires sur les sujets ci-dessous
UTILE. PRATIQUE. ÉCONOMIQUE sur ses articles sur la Famille, l'Hygiène, la Santé, la Beauté, le Droit Usuel, l'Economie ménagère, la Mode, la Cuisine, le Jardin, le Basse-Cour, Recettes et procédés d'amateur
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par ses articles sur les Beaux-Arts, la Peinture, la Musique, le Mouvement littéraire et ses Genres, Nouvelles et Poésies
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Chroniques sur la Photographie, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Théâtre et ses Revues (Date brève de la prochaine représentation)
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE et LA MOINDRE DÉPENSE
10 Pages grand Format. Abonnement 2f. par an
Les spécimens sont envoyés GRATUITEMENT à toute personne qui en fait la demande

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 12 — DIMANCHE 12 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal.
Petite divers : 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic..., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 52 m — Coucher, 4 h. 68 m
Premier quart, le 15 — Pleine Lune le 22.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Probe.
Fête de Demain : Sainte Véronique.

11 JANVIER

LA PRÉSENTATION

CONTE DU DIMANCHE

— Voyons, Gabriel, dit Mme Almanzor à son fils, c'est aujourd'hui que doit avoir lieu la présentation à la jeune fille que je désire te voir épouser ; tâche d'être gracieux, mon cher savant, et de sortir un peu la pensée des études abstraites où elle se plaît et surtout évite toute distraction. Vas vite faire ton cours au Collège de France, prends ensuite le tramways Gare de Lyon-Place de l'Alma (ne te trompe pas de sens), et tu arriveras vers six heures, avenue Montaigne, chez Mme Laverte qui t'attend. C'est l'heure des visites et tu verras sa pièce sans qu'il n'y ait rien de compromettant. Ah ! surtout, n'oublie pas d'ôter tes pardessus dans le vestibule.

Gabriel sourit, embrassa la vieille maman et sortit aussitôt.

Ponctuellement, il suivit les instructions maternelles, seulement quand il fut dans l'escalier de la maison de Mme Laverte, il eut une hésitation :

— Maman m'a bien dit d'ôter quelque chose dans l'antichambre, mais quoi ! Et-il. Mon chapeau ? Oui, naturellement, mais il y a autre chose. Mes gants ? Oui, ce doit être mes gants, car enfin on met des gants pour se préserver les mains des intempéries ; or, dans un salon, il ne fait pas froid et, comme on passe généralement des petits bonbons, il serait peu propre de tacher ses gants à leur contact.

Ceci posé, Gabriel retira les beaux gants de peau blanche que sa mère lui avait donnés avant de partir, les mit dans son chapeau et posa le tout sur la table du vestibule. Après quoi il entra dans le salon.

Tout de suite il eut un succès : trois jeunes filles qui causaient dans un coin éclatèrent de rire en voyant sur le seuil ce monsieur enfoncé dans un long pardessus, les bras ballants et les mains cachées de gants.

Madame Laverte avait levé la tête ; suivant l'usage, peu aimable en somme, qui veut que, pour l'entrée d'un homme, la maîtresse de maison ne se lève pas de sa place, elle la laissait ajuster son lorgnon et du regard fouiller les groupes.

Et fin il la découvrit et s'en alla tout joyeux lui tendre la main par dessus une jardinière et un pouf qui traînaient dans le milieu du cercle. Dans ce mouvement une branche de lilas s'en fonça dans la manche béante du malencontreux pardessus et y demeura fixée, présentant son extrémité humide parlée de gouttes d'eau.

Nullement embarrassé, Gabriel la remit à sa place et, s'adressant à la maîtresse de maison :

— Je ne vous demande pas, Madame, des nouvelles de monsieur votre frère, je viens de rencontrer sa « dame » qui sortait de chez vous.

Madame Laverte pinça les lèvres sans répondre, tandis que Gabriel poursuivait imperturbable :

— Votre « demoiselle » va bien ?

Décidément, pense Mme Laverte, *ce monsieur se trompe d'étage, n'était à la loge du concierge qu'il devait faire visite.* Et elle répondit d'un ton sec :

— Ma fille va bien, vous pouvez en juger, du reste, elle est ici.

Alors le jeune homme tourna sur lui-même, inspectant le salon, tout à son but d'ailleurs : voir le joli oiseau bleu dont on lui avait parlé.

Les fillettes s'étaient réfugiées derrière le piano où elles donnaient libre cours à leur gaîté ; alors il s'avança très à l'aise, le sourire aux lèvres, et se penchant par-dessus l'instrument chargé de bibelots :

— Je suis donc le loup, dit-il, mais j'ai trouvé, faites-moi la grâce de quitter la cachette, Mesdemoiselles.

Voilà qui était mieux. Les trois rieuses s'avancèrent, l'œil brillant, l'air amusé, et Marcelle, la fille de Mme Laverte, présenta :

— Mes deux cousines. M. Almanzor, un savant. Il s'occupe d'ouvrages antédiluviens ; il a fait des recherches sur les peuples civilisés d'avant la création.

— Vous êtes méchante, répondit Gabriel, mais pour remonter moins haut, je gage que vous ne savez pas à quel point la civilisation des Tartares et des Manchous était intéressante quatre mille ans avant l'ère chrétienne.

— Ah ! non, certainement. Nous ignorons ces détails, mais puisqu'ils sont votre thème favori, donnez nous-en un aperçu.

— C'était sans doute l'usage, souffla tout bas une des cousines, de se présenter en pardessus dans le monde.

— Et de dire « au dame » et votre « demoiselle, » compléta l'autre.

Le chuchotement n'émut pas du tout Gabriel ; il poursuivit :

— Par exemple, vous n'imaginez pas comment se passaient en la ville de Sinté, à la pointe extrême de Mandchourie (nitroi aujourd'hui envahi par la mer) les préliminaires d'un mariage ?

— Oh ! dites le nous.

— Eh bien, le fiancé pour être agréé devait prouver trois choses à celle qu'il voulait conquérir : son amour, sa fidélité et sa force.

— Comment pouvait-il bien s'y prendre ?

— Le génie d'invention s'exerçait largement, chacun rêvait une chose nouvelle et convaincante. Voulez vous savoir comment Thyoulou se fit agréer de Rhéana, la belle Tartare ?

— Oh ! racontez le nous, je vous en prie.

Les petites étaient maintenant suspendues aux lèvres du conteur et lui, fort calme comme dans sa chaire, commença :

Thyoulou se promenait par la campagne, au delà de cette pointe qui est aujourd'hui le cap de Petchili et qui, alors, offrait de magnifiques ombrages, et Rhéana l'accompagnait.

— Voir, dit la jeune fille, ce Pinus nalis, il porte au sommet son beau fruit sauré, je souhaite vivement l'avoir.

A ces mots, le Tartare leva les yeux sur l'arbre superbe dont l'espèce a disparu et qui ne produisait un fruit unique, de couleur bleue, qu'à l'âge de cent ans, il répondit :

— Je veux te l'offrir, Rhéana.

— Comment donc feras-tu ? ce tronc couvert d'épines t'empêche d'y grimper, et lancer des pierres de ta fronde pour détacher le fruit endommagerait sûrement son exquise délicatesse. Non. Ce fruit si rare est presque toujours perdu, parce qu'il ne peut l'atteindre.

— Avant une heure, Rhéana, entre tes lèvres roses passera le son parfumé du pin.

Ceci dit, il brandit sa hache de pierre et fit un trou de profondes entailles.

— Mais, s'écrie la jeune fille, il va se briser en tombant.

— Rassure toi, Rhéana, c'est ici que je vais te prouver ma force.

Ceci dit, Thyoulou plia en plusieurs doubles sa peau de chamois pour se garantir des épines et s'adossa au tronc du pins dans le sens opposé aux entailles, puis, les bras fortement croisés sur la poitrine, il attendit la rafale.

Elle vint, chantant dans les ramures, et le géant sapé à sa base eut un craquement, une oscillation, puis s'inclina visiblement.

— Eloigne toi, Rhéana, va à cinquante pas, le fruit dans un instant sera à portée de la main.

Thyoulou avançait, s'essuyant le long du tronc qui s'appuyait sur ses robustes épaules et dont il savourait ainsi la lente chute. La sueur coulait de ses membres, ses veines saillaient, mais il gardait sur les lèvres un sourire vainqueur.

Enfin, les branches touchèrent le sol et, quittant son dangereux poste, le jeune homme alla s'étendre sur le gazon un peu tremblant de son prodigieux effort, tandis qu'avec un cri de joie, Rhéana cueillait la jolie pomme d'azur.

Entre les froudaisons, sa tête émergeait ainsi qu'un autre joli fruit, plus rare encore. Alors, elle revint vers son fiancé.

— Thyoulou, tu seras mien, car tu m'as prouvé ta force en soutenant ce pins et ton amour en exposant ta vie en cette épreuve.

Quant à ta fidélité, j'en fais mon affaire, les hommes étant inconstants seulement quand ils ne sont pas aimés..

Le lendemain, lorsque Mme Almanzor vint demander la main de la nièce de Mme Laverte, pour son fils Gabriel, celle ci répondit oui avec enthousiasme, ajoutant mentalement ce léger correctif :

— Je lui ferai étudier un peu aussi la civilité puérile et honnête d'aujourd'hui qui, jointe à la civilisation ancienne qu'il connaît si bien, en fera le plus charmant des maris.

RENÉ D'ANJOU.

EN CAUSANT

La Compagnie des C. F. D. nous a donné comme étrennes, un autre « petit chemin de fer. » Vous verrez qu'au premier janvier prochain nos wagons seront agrémentés de petits balcons, à l'avant et à l'arrière, à la façon des voitures helvétiques.

Ainsi, quand le train gravira, tout essoufflé, les pentes de Vivario et de Vizzavone, nous pourrons sortir, jeter des ronds de fumée bleue. Nos voisines en seront ravies et n'auront plus besoin, par simple indulgence, de se déclarer amies du tabac !

La plupart du temps, ces messieurs ne prononcent la phrase sacramentelle : « Madame, la fumée ne vous dérange pas ? » que bien après avoir allumé le cigare ou la cigarette. Attrapé serait celui qui recevrait une réponse affirmative !

Le mieux est de consentir un *léger* sacrifice, pour mériter de la galanterie, et pour éviter un charmant mensonge féminin.

D'autres mensonges se disent en voyage. Un jour, je me trouvais dans un compartiment de secondes, avec plusieurs autres passagers, dont la maman d'un turbulent bébé. Après avoir excusé le tapageur, la dame ajouta d'une voix sucrée : « Oh ! vous savez, nous avons l'habitude de voyager en premières, mais maintenant nous choisissons les secondes, parce que nous y trouvons plus de confort ! »

J'opinais en souriant, mais j'avais une folle envie de répondre : « Vanité et mensonge, Madame, car vous avez *beau dire, on est mieux assis* en premières qu'en secondes ; et le coussin bleu qui vous protège est plus doux que la banquette des troisièmes. Voyez-vous, le ticket que nous délivre l'employé de la gare est le baromètre de notre portemonnaie. »

L'ONGLE.

Quand on aime !

Trente ans de flanquilles

Un mariage qui a provoqué le plus vif intérêt à cause de ses antécédents romanesques, a eu lieu, le 26 décembre à Stockholm dans une modeste chapelle. Après des flanquilles qui ont duré trente ans, le baron Axel de Tara, descendant d'une des premières familles suédoises, s'unissait à Mlle Hella Gyllstrom.

La nouvelle mariée était, en 1883, une des élèves de l'école de Stockholm.

Le baron Axel de Taran, alors jeune et brillant officier, s'en éprit et se fiança avec elle. Mais ses parents s'opposèrent à ce mariage. Mlle Gyllstrom conçut de ce refus un tel chagrin qu'elle partit sans dire où elle allait. Le jeune baron fut plongé dans un état de mélancolie profonde qui dura environ six ans. Entre temps, ses parents moururent.

Le baron Axel prit alors la résolution de

---

33 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUPÉ

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

IV

LE SOUTERRAIN DE LA FERME COCQUEREL

— C'est bien. Voici donc notre plan. Ne perdez aucune de mes paroles, car il y va de l'existence de mes hommes. Vous ferez le commandant de Ferrières dissimuler sa marche jusqu'à la ferme Cocquerel en l'engageant à disperser ses marins dans les fossés de la route. Vous savez qu'à quelques mètres de l'entrée de la ferme, il y a un chemin qui contourne le côteau où nous nous trouvons ?

— Oui, et par lequel un mouvement tournant serait extrêmement facile...

Le colonel frappa le sourcil ;

— Hum !.. Vous savez, monsieur, que nous vous offrons 3 000 francs, mais qu'en cas de trahison...

— Oh ! pouvez vous me soupçonner ? protesta le misérable... Le chemin dont vous parlez est ignoré des nôtres...

— A la bonne heure ! car si votre commandant avait l'idée de s'y engager rapidement, nous serions cernés et perdus... Enfin, Wolff et Geiger, que voici, me répondent de votre loyalisme. J'ai donc confiance en vous, et je me réserve en surplus une garantie...

— Une garantie ?

— Je m'explique-rai tout à l'heure... Mais je reprends, car le temps presse... Vous amenez les troupes dans le souterrain qui débouche ici devant nous... Cinquante de mes Balots sont postés à l'origine, prêts à être appuyés, si besoin est, par le reste du régiment...

— Je comprends à merveille...

— Et quand tous les marins sont entrés dans la souricière, nous fermons les issues.

— Comptez sur moi...

Le ton de Philéas parut tellement sincère à Suzanne, demeurée muette durant tout l'entretien, que la pensée d'être dupée par son père adopté lui traversa le cerveau comme un éclair. Le regard de Philéas croisa le sien à ce moment et dut y lire ce qui s'y passait, car le drôle ébaucha une moinigo d'intelligence qui rassura complètement la jeune fille.

— Laissons faire mon père, se dit cette dernière. Il m'a d'ailleurs recommandé de ne m'étonner de rien et de le suivre aveuglément. Rira bien qui rira le dernier, Messieurs les Prussiens !

— Alors, tout est prêt, fit le colonel... Un dernier mot, cependant... Cette jeune fille est votre fille, Monsieur ?

— C'est ma fille, déclara Philéas.

— Parfait... Nous la gardons comme otage...

— Comme otage ?

— Oui... Nous avons foi en vous, comme je vous l'ai déjà dit tout à l'heure ; mais nous ne saurions nous entourer de trop de précautions... Sa vie nous garantira la stricte exécution de la mission dont vous vous chargez...

— Mais..., objecta Philéas abasourdi ..

— Il n'y a pas de mais, coupa péremptoirement le colonel... Outre mes cinquante Hommes postés au débouché du souterrain, je vais placer des avant-gardes de telle sorte que nous soyions prévenus du moment exact où vos marins pénétreront dans la souricière... Si vous trichez, Mademoiselle paiera... Ici ce serait dommage, ajouta-t-il légalement, car on ne saurait être plus jolie...

— Alors... je vais... balbutia le traître...

— Allez, et faites vite, ordonna l'officier.

Philéas dévala le châtaigneraie avec une rapidité qu'on n'eût point soupçonnée chez un homme de son âge. Moins que jamais il ne s'agissait de manquer la capture de Roger de Ferrières... Qu'adviendrait-il, en effet, de Suzanne si, par une circonstance bien indépendante, certes, de sa volonté à lui Philéas, la plan soudain qu'il avait conçu échouait... Que ferait le colonel Schmoltz de son otage ? Suzanne ne disparaîtrait elle pas à tout jamais ? Et alors à quoi servirait la captivité de Roger ? Que dirait Delphine ? Dans quel imbroglio sans issue s'enfoncerait cette magnifique affaire de Verville sur laquelle lui et Delphine avaient édifié de si beaux rêves ? Ah ! ce qu'il courait, le gredin ! En quelques minutes, il eût franchi la distance qui séparait la ferme Cocquerel de la route d'Arcueil. Tout à coup, il découvrit les compagnies de marins français rangées contre le remblai de la voie... Leur position était tellement bien dissimulée qu'il se trouvait à moins de cinquante mètres des sentinelles quand le gros des troupes lui apparut.

— Qui vive ? cria un marin en le couchant en joue.

— Français... Ami ! répondit Philéas en agitant un mouchoir blanc.

L'homme abaissa son arme.

— Qui commande ici ? interrogea le traître haletant.

— Le capitaine de frégate Roger de Ferrières.

— Conduisez moi à lui immédiatement... Quelques instants n'étaient pas écoulés que le misérable se voyait devant le père de Suzanne. Celui ci était payé pour avoir de la méfiance. Il sonnellit Philéas avec brusquerie.

— Qui êtes vous ?

— Je suis un marchand de bœufs... J'appartiens au service des ambulances...

— Votre carte d'ambulance ?

— Le voici, répliqua Philéas en exhibant un affreux chiffon probablement revêtu du timbre de la place de Paris.

— Qui vous envoie ?

— Personne.

— Que venez vous ?

— Vous signaler un coup à effectuer immédiatement, et qui peut dégager de l'issue de la souricière occupée par l'infanterie bavaroise.

— D'abord... elle est en France !

— Je n'ai pas discuté ce point. Néanmoins, je crois qu'il y a peu près un régiment.

A suivre.

Regardez-moi bien

car toute boite qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES LUMBAGOS, NÉVRALGIES, POINTS DE CÔTÉ, etc.

Texte de l'Étiquette du Véritable THERMOGÈNE :
« Le THERMOGÈNE, ouate révulsive et résolutive préparée par la « Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille « sous la surveillance du Docteur OMNÈS, de la Faculté « de Médecine de Paris, Pharmacien de 1re classe. — PRIX : 1f50.

RHUM.

FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

Vin du CAP CORSE au QUINQUINA

de L. N. MATTEI

Apéritif TONIQUE Délicieux Fortifiant

MARQUE DÉPOSÉE
Attention aux Contrefaçons

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Cedratine

LA PLUS EXQUISE LA PLUS DÉLICIEUSE LIQUEUR DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

Madame,

Je désire que vous lisiez à la fois curieux et pratique. Vous aimez à être bien habillée, à tenir votre maison de manière à mériter des compliments, à causer brillamment, à goûter un bon confort et d'agréables distractions, et tout cela sans dépenser beaucoup d'argent ?

Madame, le Petit Echo de la Mode vous y aidera. Bien illustré, bien rédigé, il contient d'intéressants romans, des articles instructifs et mille recettes utiles de toutes sortes.

Les courriers : courrier médical, courrier judiciaire, etc., vous donneront gratuitement tous les conseils dont vous pourrez avoir besoin.

Il sera pour vous un ami et un guide. Il paraît chaque semaine sur 16 et 18 pages, avec un patron gratuit, et ne coûte que 10 centimes. Depuis 30 ans son tirage hebdomadaire dépasse 400,000 exemplaires.

ABONNEMENTS FRANCE, 1 an... 6 fr. ETRANGER, 1 an 10 fr.
Direction : 7, RUE LEMERCIER, Paris (XVIIe).
N.-B. L'abonnement d'un an est remboursé par une magnifique gravure en 18 couleurs de 1 m. 30 sur 0 m. 45, reproduisant le chef-d'œuvre d'Horace VERNET.
La Prise de la Smala d'Abd-el-Kader

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE
GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE
MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI
[33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA
Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de Vases à fleurs et autres articles fantaisie

Si vous voulez savoir

exactement le temps qu'il fera le lendemain
demandez tout de suite l'envoi de mon
Baromètre « EXACT »
comme le modèle ci-contre, avec indication, au prix de Fr. 3.75 franco contre remboursement ; ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.
Bonne marche garantie. Très belle garniture pour chambre.
Comptoir Baromètre « EXACT »
Moreau (Doubs) France

Imprimerie Ollagnier. Le Directeur-Gérant J.-B. OLLAGNIER.

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 323).

« De ce fiot montant d'articles de journaux que l'Argus de la Presse envoyait à Vallora, matin et soir, un tiers environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (VALLOBRA, p. 185-186).

« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos Argus, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Écrire : Faubourg Montmartre, 37, rue Bergère, PARIS.
Adresse Télégraphique : ACHARNER-P

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE dans chaque Numéro des Chroniques ou Études documentaires sur les sujets d'intérêt pratique :
UTILE. PRATIQUE. ÉCONOMIQUE, par ses articles sur la Famille, l'Hygiène, la Santé, la Beauté, le Droit familial, l'Économie ménagère, le Monde, la Cuisine, le Jardin, la Basse-Cour, Recettes et procédés d'intérêt usuel.
ARTISTIQUE. INTELLECTUELLE. LITTÉRAIRE, par ses articles sur les Beaux-Arts, la Peinture, la Sculpture, le Mouvement littéraire et ses Auteurs, Nouvelles et Poésies.
AMUSANTE. AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Chroniques sur le Photographie, le Théâtre, la Musique, les Sports, le Tourisme et ses Revue illustrée de la presse humoristique
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE et LA MOINDRE RAISON
40 Pages grand format. Abonnement : 2 fr. par an
Un spécimen envoyé le DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR 15, Rue Saint-Joseph, PARIS

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 12 DIMANCHE 12 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic... 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 52 m. — Coucher, 4 h. 08 m.
Premier quart, le 15. — Pleine Lune le 22.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Probe.
Fête de Demain : Sainte Véronique.

11 JANVIER

LA PRÉSENTATION

CONTE DU DIMANCHE

— Voyons, Gabriel, dit Mme Almanzor à son fils, c'est aujourd'hui que doit avoir lieu la présentation à la jeune fille que je désire te voir épouser ; tâche d'être gracieux, mon cher savant, et de sortir un peu ta pensée des études abstraites où elle se plaît et surtout évite toute distraction. Vas vite faire ton cours au Collège de France, prends ensuite le tramways Gare de Lyon Place de l'Alma (ne te trompe pas de sens), et tu arriveras vers six heures, avenue Montaigne, chez Mme Laverin qui t'attend. C'est l'heure des visites et tu verras sa nièce sans qu'il n'y ait rien de compromettant. Ah ! surtout, n'oublie pas d'ôter tes parde sus dans le vestibule.

Gabriel sourit, embrassa la vieille maman et sortit aussitôt.

Ponctuellement, il suivit les instructions maternelles, seulement quand il fut dans l'escalier de la maison de Mme Laverin, il eut une hésitation :

— Maman m'a bien dit d'ôter quelque chose dans l'antichambre, mais quoi ! Et-il. Mon chapeau ? Oui, naturellement, mais il y a autre chose. Mes gants ? Oui, on doit être mes gants, car enfin on met des gants pour se préserver les mains des intempéries ; or, dans un salon, il ne fait pas froid et, comme on passe généralement des petits bonbons, il serait peu propre de tacher ses gants à leur contact.

Ceci posé, Gabriel retira les beaux gants de peau blanche que sa mère lui avait donnés avant de partir, les mit dans son chapeau et posa le tout sur la table du vestibule. Après quoi il suivit dans le salon.

Tout de suite il eut un succès : trois jeunes filles qui causaient dans un coin éclatèrent de rire en voyant sur le seuil ce monsieur enfoncé dans un long pardessus, les bras ballants et les mains nettes de gants.

Madame Laverin avait levé la tête ; suivant l'usage, peu attaché en somme, qu'est que, pour l'entrée d'un homme, la maîtresse de maison : ne se lève pas de sa place, elle la laissait ajuster son lorgnon et du regard fouiller les groupes.

Et fut il la découvrit et s'en alla tout joyeux lui tendre la main par dessus une jardinière et un pouf qui traînaient dans le milieu du cercle. Dans ce mouvement une branche de lilas s'enfonça dans la manche béante de malencontreux pardessus et y demeura fixée, présentant son extrémité humide parée de gouttes d'eau.

Nullement embarrassé, Gabriel la remit à sa place et, s'adressant à la maîtresse de maison :

— Je ne vous demande pas, Madame, des nouvelles de monsieur votre frère, je viens de rencontrer sa « dame » qui sortait de chez vous.

Madame Laverin pinça les lèvres sans répondre, tandis que Gabriel poursuivait imperturbable :

— Votre « demoiselle » va bien ?

Décidément, pensa Mme Laverin, ce monsieur se trompe d'étage, s'était à la loge du concierge qu'il devait faire visite. Et elle répondit d'un ton sec :

— Ma fille va bien, vous pouvez en juger, du reste, elle est ici.

Alors le jeune homme tourna sur lui-même, inspectant le salon, tout à son but d'ailleurs : voir le joli oiseau bleu dont on lui avait parlé.

Les fillettes s'étaient réfugiées derrière le piano où elles donnaient libre cours à leur gaîté ; alors il s'avança très à l'aise, le sourire aux lèvres, et se penchant par dessus l'instrument chargé de bibelots :

— Je suis donc le loup, dit il, mais j'ai trouvé, faites-moi la grâce de quitter la cachette, Mesdemoiselles.

Voilà qui était mieux. Les trois rieuses s'avancèrent, l'œil brillant, l'air amusé, et Marcelle, la fille de Mme Laverin, présenta :

— Mes deux cousines, M. Almanzor, un savant. Il s'occupe d'ouvrages antédiluviens ; il a fait des recherches sur les peuples civilisés d'avant la création.

— Vous êtes malicieuse, répondit Gabriel, mais pour remonter moins haut, je gage que vous ne savez pas à quel point la civilisation des Tartares et des Mandchous était intéressante quatre mille ans avant l'ère chrétienne.

— Ah ! non, certainement. Nous ignorons ces détails, mais puisqu'ils sont votre thème favori, donnez nous-en un aperçu.

— C'était sans doute l'usage, souffla tout bas une des cousines, de se présenter en pardessus dans le monde.

— Et de dire « sa dame » et votre « demoiselle, » compléta l'autre.

Le chuchotement n'émut pas du tout Gabriel ; il poursuivit :

— Par exemple, vous n'imaginez pas comment se passaient en la ville de Suzi, à la pointe extrême de Mandchourie (détruit aujourd'hui envahi par la mer) les préliminaires d'un mariage ?

— Oh ! dites le nous.

— Eh bien, le fiancé pour être agréé devait prouver trois choses à celle qu'il voulait conquérir : son amour, sa fidélité et sa force.

— Comment pouvait-il bien s'y prendre ?

— Le génie d'invention s'exerçait largement, chacun rêvait une chose nouvelle et convaincante. Voulez vous savoir comment Thyoulou se fit agréer de Rhéana, la belle Tartare ?

— Oh ! racontez le nous, je vous en prie.

Les petites étaient maintenant suspendues aux lèvres du conteur et lui, fort calme comme dans sa chaire, commença :

Thyoulou se promenait par la campagne, au delà de cette pointe qui est aujourd'hui le cap de Petchili et qui, alors, offrait de magnifiques ombrages, et Rhéana l'accompagnait.

— Voir, dit la jeune fille, ce Pinus maïsa, il porte au sommet son beau fruit sauré, je souhaite vivement l'avoir.

A ces mots, le Tartare leva les yeux sur l'arbre superbe dont l'espèce a disparu et qui ne produisait un fruit unique, de couleur bleue, qu'à l'âge de cent ans, il répondit :

— Je veux te l'offrir, Rhéana.

— Comment donc feras-tu ce tronc couvert d'épines t'empêche d'y grimper, et lancer des pierres de ta fronde pour détacher le fruit endommagerait sûrement son excessive délicatesse. Non. Ce fruit si rare est presque toujours perdu, parce qu'il ne peut l'atteindre.

— Avant une heure, Rhéana, entre les lèvres roses passera le son parfumé du maïsa.

Ceci dit, il brandit sa hache de pierre et fit un trou de profondes entailles.

— Mais, exclama la jeune fille, il va se briser en tombant.

— Rassure toi, Rhéana, c'est ici que je vais te prouver ma force.

Ceci dit, Thyoulou plia en plusieurs doubles sa peau de chamois pour se garantir des épines et s'adossa au tronc de pins dans le sens opposé aux entailles, puis, les bras fortement croisés sur la poitrine, il attendit la rafale.

Elle vint, chantant dans les ramures, et le géant sapé à sa base eut un craquement, une oscillation, puis s'inclina visiblement.

— Eloigne toi, Rhéana, va à cinquante pas, le fruit dans un instant sera à portée de ta main.

Thyoulou arançait, grimpait le long du tronc qui s'appuyait sur ses robustes épaules et dont il savurait ainsi la lente chute. Le sueur coulait de ses membres, ses veines saillaient, mais il gardait sur les lèvres un sourire vainqueur.

Enfin, les branches touchèrent le sol et, quittant son dangereux poste, le jeune homme alla s'étendre sur le gazon un peu tremblant de son prodigieux effort, tandis qu'avec un cri de joie, Rhéana cueillait la jolie pomme d'azur.

Entre les feuillaisons, sa tête émergeait ainsi qu'un autre joli fruit, plus rare encore. Alors, elle revint vers son fiancé.

— Thyoulou, tu seras mien, car tu m'as prouvé ta force en soutenant ce pious et ton amour en exposant ta vie en cette épreuve.

Quant à ta fidélité, j'en fais mon affaire, les hommes étant inconstants seulement quand ils ne sont pas aimés. .

Le lendemain, lorsque Mme Almanzor vint demander la main de la nièce de Mme Laverin, pour son fils Gabriel, celle ci répondit oui avec enthousiasme, ajoutant mentalement ce léger correctif :

— Je lui ferai étudier un peu aussi la civilité puérile et honnête d'aujourd'hui qui, jointe à la civilisation ancienne qu'il connaît si bien, en fera le plus charmant des maris.

RENÉ D'ANJOU.

EN CAUSANT

La Compagnie des C. F. D. nous a donné comme étrennes, un autre « petit chemin de fer. » Vous verrez qu'au premier janvier prochain nos wagons seront agrémentés de petits balcons, à l'avant et à l'arrière, à la façon des voitures helvétiques.

Ainsi, quand le train gravira, tout essoufflé, les pentes de Vivario et de Vizzavona, nous pourrons sortir, jeter des ronds de fumée bleue. Nos voisines en seront ravies et n'auront plus besoin, par simple indulgence, de se déclarer amies du tabac !

La plupart du temps, ces messieurs ne prononcent la phrase sacramentelle : « Madame, la fumée ne vous dérange pas ? » que bien après avoir allumé le cigare ou la cigarette. Attendre serait celui qui recevrait une réponse affirmative !

Le mieux est de consentir un léger sacrifice, pour mériter de la galanterie, et pour éviter un charmant mensonge féminin.

D'autres mensonges se disent en voyage. Un jour, je me trouvais dans un compartiment de secondes, avec plusieurs autres passagers, dont la maman d'un turbulent bébé. Après avoir excusé le tapageur, la dame ajouta d'une voix mièvre : « Oh ! vous savez, nous avons l'habitude de voyager en premières, mais maintenant nous choisissons les secondes, parce que nous y trouvons plus de confort ! »

J'opinais en souriant, mais j'avais une folle envie de répondre : « Vanité et mensonge, Madame, car vous avez beau dire, on est mieux assis en premières qu'en secondes ; et le cousin bleu qui vous protège est plus doux que la banquette des troisièmes. Voyez-vous, le ticket que nous délivre l'employé de la gare est le baromètre de notre portemonnaie. »

L'ONGLE.

Quand on aime !

Trente ans de flançailles

Un mariage qui a provoqué le plus vif intérêt à cause de ses antécédents romanesques, a eu lieu, le 26 décembre à Stockholm dans une modeste chapelle. Après des fiançailles qui ont duré trente ans, le baron Axel de Tera, descendant d'une des premières familles suédoises, s'unissait à Mlle Hella Gyllstroem.

La nouvelle mariée était, en 1883, une des élèves de la cuisine de Stockholm.

Le baron Axel de Teras, alors jeune et brillant officier, s'en éprit et se fiança avec elle. Mais ses parents s'opposèrent à ce mariage. Mlle Gyllstroem conçut de ce refus un tel chagrin qu'elle partit sans dire où elle allait. La jeune baron fut plongé dans un état de mélancolie profonde qui dura environ six ans. Entre temps, ses parents moururent.

Le baron Axel prit alors la résolution de

---

33 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAN'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUGH

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

IV

LE SOUTERRAIN DE LA FERME COQUEREL

— C'est bien. Voici donc notre plan. Ne perdez aucune de mes paroles, car il y va de l'existence de mes hommes. Vous ferez le commandant de Ferrières d'emmener sa marche jusqu'à la ferme Coquerel en l'engageant à disperser ses marins dans les fossés de la route. Vous savez qu'à quelques mètres de l'entrée de la ferme, il y a un chemin qui contourne le côteau où nous nous trouvons ?

— Oui, et par lequel on pourrait tourner serait extrêmement facile...

Le colonel trouva le nouvell :

— Haut... Vous savez, monsieur, que nous vous offrons 3 000 francs, mais qu'en cas de traîtrise...

— Oh ! pouvez vous me suspecter ? protesta le misérable... Le chemin dont vous parlez est ignoré des nôtres...

— A la bonne heure ! car si votre commandant avait l'idée de s'y engager rapidement, nous serions cernés et perdus... Enfin, Wolff et Geiger, que voici, me répondent de votre loyalisme. J'ai donc confiance en vous, et je me réserve au surplus une garantie...

— Une garantie ?

— Je m'expliquerai tout à l'heure... Mais je reprends, car le temps presse... Vous amenez les troupes dans le souterrain qui débouche ici devant nous... Cinquante de mes Balois sont postés à l'origine, prêts à être appuyés, si besoin est, par le reste du régiment...

— Je comprends à merveille...

— Et quand tous les marins sont entrés dans la souricière, nous fermons les issues.

— Comptez sur moi...

Le ton de Pitiéas parut tellement sincère à Suzanne, démentie inscrite durant tout l'entretien, que la pensée d'être dupée par son père adoptif lui traversa le cerveau comme un éclair. Le regard de Pitiéas croisa le sien à ce moment et dut y lire ce qui s'y passait, car le drôle abandonna une mimique d'intelligence qui rassura complètement la jeune fille.

— Laissez faire mon père, se dit cette dernière. Il m'a d'ailleurs recommandé de ne m'étonner de rien et de le suivre aveuglément. Rira bien qui rira le dernier, Messieurs les Prussiens !

— Alors, tout est prêt, fit le colonel... Un dernier mot, cependant... Cette jeune fille est votre fille, Monsieur ?

— C'est ma fille, déclara Pitiéas.

— Parfait... Nous la gardons comme otage...

— Comme otage ?

— Oui... Nous avons foi en vous, comme je vous l'ai déjà dit tout à l'heure ; mais nous ne saurions nous entourer trop de précautions... Si vos vous garantira la stricte exécution de la mission dont vous vous chargez...

— Mais... objecta Pitiéas abasourdi ..

— Il n'y a pas de mais, coupa péremptoirement le colonel... Outre mes cinquante hommes postés au débouché du souterrain, je vais placer des avant-gardes de telle sorte que nous soyons prévenus de moment exact où vos marins pénétreront dans la souricière... Si vous trichez, Mademoiselle paiera... Et ce serait dommage, croyez-le, légalement, car on ne saurait être plus jolie...

— Alors... je vais... balbutia le traître...

— Allez, et faites vite, ordonna l'officier.

Pitiéas dévala le château avec une rapidité qu'on n'eût point soupçonnée chez un homme de son âge. Moins que jamais il ne s'agissait de manquer la capture de Roger de Ferrières. . Qu'adviendrait-il, en effet, de Suzanne si, par une circonstance bien indépendante, certes, de sa volonté à lui Pitiéas, le plan opérant qu'il avait conçu échouait... Que ferait le colonel Schmoltz de son otage ? Suzanne ne disparaîtrait elle pas à tout jamais ? Et alors à quoi servirait la captivité de Roger ? Que dirait Delphine ? Dans quel imbroglio sans issue s'enfoncerait cette magnifique affaire de Verville sur laquelle lui et Delphine avaient édifié de si beaux rêves ? Ah ! ce qu'il courait, le gredin ! En quelques minutes, il eût franchi la distance qui sépare la ferme Coquerel de la route d'Arcueil. Tout à coup, il découvrit les compagnons de marins français rangées contre le remblai de la voie... Leur position était tellement bien dissimulée qu'il se trouvait à moins de cinquante mètres des sentinelles quand le gros des troupes lui apparut.

— Qui vive ? cria un marin en le couchant en joue.

— Français... Ami ! répondit Pitiéas en agitant un mouchoir blanc.

L'homme abaissa son arme.

— Qui commande ici ? interrogea le traître haletant.

— Le capitaine de frégate Roger de Ferrières.

— Conduisez moi à lui immédiatement... Quelques instants n'étaient pas de trop pour le misérable qui voyait devant le père de Suzanne. Celui ci était payé pour avoir de la méfiance. Il conseillait Pitiéas avec brusquerie.

— Qu'il se voie ?

— Je suis un marchand de bois... J'apporte à ses vaisseaux des approvisionnements...

— Votre carte d'identité ?

— Le voici, répliqua Pitiéas en exhibant en effet une feuille irréprochablement revêtue du timbre de la préfecture de Paris.

— Qu'il vous suive.

— Personne.

— Que voulez vous.

— Vous signaler un coup à effectuer immédiatement, et qui peut décider de l'issue de la bataille engagée entre Clamart et Châtillon.

— Expliquez vous vite.

— J'y suis... Je me rendais tout à l'heure de la porte d'Orléans à Châtillon où je devais rejoindre ma compagnie attachée à l'armée du général Ducrot, quand, passant au lieu dit la carrière de Bas-Fontes, j'ai vu les chasseurs mis qui fortifient les carrières occupées par l'infanterie bavaroise.

— Diable... elle est en force ?

— Je n'ai pu évaluer au juste. Néanmoins, je crois qu'il y a peu près un régiment.

A suivre.

réaliser son projet matrimonial. Mais il ignorait où se trouvait sa fiancée qui ne donnait pas de ses nouvelles. Il se mit à sa recherche et traversa les principales villes de l'Europe.

Il finit par apprendre qu'elle avait quitté le continent et que, sous un pseudonyme, elle vivait dans un pays d'outre Mer. Le baron Axel visita alors les cinq continents et, après des recherches qui durèrent plus de vingt ans, il finit par découvrir sa fiancée à Melbourne, en Australie. Il la ramena à Stockholm pour l'épouser.

MUSIQUE MILITAIRE

Place Saint-Nicolas

Programme du 12 janvier, à 14 h. 30

Les Cadets de Russie,	Sellénick.
Folle Avoine,	Manotta.
Valse Rose,	Farigoul.
Polka des Dindons,	Parès.
Salut Lointain,	Doring.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

LÉGION D'HONNEUR

M. le Premier Président Levie-Ramolino

M. le premier président Levie Ramolino, qui vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, était chevalier de l'ordre depuis quarante-deux ans, cette distinction lui ayant été accordée en récompense de sa belle conduite pendant la guerre de 1870, comme capitaine des mobiles de la Corse, et particulièrement à l'affaire de Magny.

Ceux qui restent encore de cette triste époque n'ont pas oublié comment le capitaine Levie Ramolino a fait son devoir, sa paternelle sollicitude pour les hommes qu'il commandait, et tous ont applaudi lorsque l'étoile des braves a brillé sur sa poitrine.

Peu après la fin des hostilités, M. Levie Ramolino entrait dans la magistrature. Nous n'avons pas à refaire cette carrière, si connue de nos lecteurs, car elle a été parcourue sous leurs yeux. Nous rappellerons seulement que tant il a apporté dans la direction de l'action publique en Corse pendant son passage à la tête du parquet général de la Cour d'appel. Son esprit avisé s'est étudié à réaliser les réformes les plus urgentes dans l'administration de la justice, et cela sans brusquerie et sans froissements, mais avec le calme et la méthode qui conviennent à des questions aussi délicates. Il a su conserver à ses hautes fonctions tout le prestige qu'elles comportent, suivant toujours la ligne droite, qui est non seulement la plus courte, mais aussi la meilleure.

En passant du haut siège de procureur général à celui de président, il a eu le rare bonheur de ne laisser derrière lui aucune rancune, aucun mécontentement : chose bien rare pour un Corse lorsqu'il détient dans son pays une si grande autorité, des pouvoirs aussi étendus.

Depuis quatre ans bientôt qu'il a succédé à M. le premier président Collin, à la tête de la Cour d'appel, M. le premier président Levie-Ramolino a continué à donner la mesure de ses éminentes qualités dans l'administration du ressort et à la chambre civile qu'il préside avec toute l'autorité que lui donnent ses connaissances juridiques et sa longue expérience.

Cette rosette de la Légion d'honneur récompense donc de réels services et une belle et digne carrière de magistrat.

Un groupe d'habitués.

Tableau d'Avancement

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1913 :

pour le grade d'officier d'administration principal, MM. les officiers d'administration de 1re classe : Pasqualini, du bureau de recrutement de Saint-Quentin, détaché au Ministère de la Guerre ; Mattei, des bureaux de l'intendance du 15e corps ; Chiappe, gardiennaire de l'hôpital de Constantine.

pour le grade d'officier d'administration de 1re classe, M. l'officier d'administration de 2e classe Raffalli, au bureau de recrutement de Toulon.

pour le grade de chef de bataillon, MM. les capitaines : Signorino, du 173e ; Nardi-ni, de la 15e légion ter de gendarmerie.

pour le grade de capitaine, MM. les lieutenants : Lous, du 112e ; Giambelli, bre-veté, du 61e ; Chiappini, du 20e chasseurs ; Carré, de la 15e légion ter ; Marietti, du 61e d'artillerie ; Paoli et Battini, du train des équipages ; Prosperi, de l'infanterie coloniale.

pour le grade de sous lieutenant, MM. les adjudants-chefs : Battini, du 140e ; Paoli, du 3e ; Emmanuelli, du 61e ; Guerriari, du 163e ; Filippi, du 162e ; Scapula, du 16e.

NOS SERVICES
Maritimes Postaux

Encore le *Corte II*

Si nos renseignements sont exacts, il paraîtrait que la Compagnie Fraissinet aurait l'intention d'envoyer le *Corte II* sur la ligne d'Ajaccio.

Nous voulons bien croire que cette nouvelle ne se trouvera pas confirmée. On n'a pas oublié, en effet, les justes observations qui furent présentées par nos chargeurs et par les groupements intéressés au moment où le *Corte II* fut affecté à la ligne d'Ajaccio.

D'autre part, nous sommes persuadé que la Compagnie Fraissinet, soucieuse de ses intérêts, ne voudra pas, sans aucune raison plausible, priver la ligne « Marseille-Bastia-Livourne » d'un paquebot de fort tonnage, qui ne se trouve dans de bonnes conditions de navigabilité qu'à la condition d'avoir à bord une quantité suffisante de marchandises.

La ligne Marseille-Bastia-Livourne réalise cette condition, et nous sommes persuadé que si le *Corte II* venait à être retiré de la ligne de Bastia, d'énergiques protestations ne tarderaient pas à s'élever.

Voilà donc nos chargeurs avertis !

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 12 janvier, à 3 heures

Marche des Vélocemens, all.,	Villanova.
Polka et Paysan, ouv.,	Seppé.
Valsette, boléro,	Rouvairolis
Mignon, fant.,	Thomas.
Lou du Bal, valse,	Gillet.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

THÉATRE

Réclamation

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Nous vous serions très obligés de vouloir bien accorder l'hospitalité dans votre estimable journal à la réclamation suivante :

L'affiche de jeudi annonçait les *Pagliacci*, en 2 actes, et *Don Pasquale*, en 3 actes. A notre grande surprise, après la représentation des *Pagliacci*, le rideau se lève avec le 2e acte de *Don Pasquale* ! Le premier acte était ainsi bel et bien escamoté ! Pourquoi ? Mystère ! Il serait pourtant de toute convenance d'aviser le bon public, lorsque, pour une cause quelconque, le programme subit des modifications. La Direction a le devoir strict d'éviter le retour de pareils faits. Elle ne doit pas oublier que le public doit être consulté, car c'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

Nouvelles Militaires

Ont été promus :

au grade d'adjoint à l'intendance, M. Ghirardi, capitaine à l'état-major particulier du génie, désigné pour la division d'Alger.

au grade d'officier d'administration de 1re classe, M. l'officier d'administration de 2e classe Secondi, des bureaux de l'intendance, 15e corps, maintenu.

au grade de pharmacien major de 2e classe, M. le pharmacien aide-major de 1re classe Cesari, des troupes coloniales, en service, hors cadres, à la Côte d'Ivoire, maintenu.

— M. Renucci, capitaine au 22e, passe au 47e ; M. Nicola, capitaine au 68e, passe au 53e ; M. Leca, lieutenant au 81e, passe au 111e ; M. Cecaldi, lieutenant au 132e, passe, hors cadres, adjoint au trésorier de Saint Cyr ; M. Ottaviani, lieutenant au 143e, passe au 111e ; M. Biagnabiglia, lieutenant au 158e, passe au 2e étranger ; M. Bastelica, lieutenant au 3e zouaves, passe au 4e zouaves ; M. Emanuelli, lieutenant au 3e tirailleurs algériens, passe au 141e, maintenu au Maroc.

M. le lieutenant Acquaviva, du 2e génie, passe au 8e, sapeurs télégraphistes.

M. Mattei, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance au 15e corps d'armée, passe au 3e ; M. Salvadori, officier d'administration de 2e classe des subsistances militaires au 9e corps, est désigné pour la Tunisie.

THÉATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, en matinée :

LA BOHÈME

Opéra en 4 actes de Puccini

Ce soir

ERNANI

Opéra en 4 actes de Verdi

Hernani,	MM. Biagiotti,
Don Carlos,	Bortolani.
Sylva,	Bechini.
Elvire,	Mme di Benedetto.
Giovanna,	Santi.
Don Ricardo,	Fiaschi.

Mardi : **Fédora**, avec le ténor renommé MASSA

Location chez M. Poggi, coiffeur.

AVIS

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur d'informer le public qu'il est expressément défendu de déposer des décombres ou résidus quelconques sur le terrain vague, au Nord du Théâtre.

Toute infraction à cette défense sera sévèrement réprimée.

Le Maire,
Dr CARAFFA.

L'accident de Porticcio

Un Hommage mérité

Nous avons relaté, dans nos télégrammes, l'accident qui a coûté la vie au matelot Bordier, de la défense mobile de la Corse.

Cet accident aurait pu avoir de plus graves conséquences encore et occasionné la mort de deux autres marins : le premier-maître Prudence et le quartier-maître Cavellat, sans l'énergique intervention du gardien de batterie Durand, et des canonniers Bernardini, Roux, Poli et Challéat, du fort de Porticcio.

Pour souligner cette belle attitude, nous tenons à publier l'ordre du jour qui a été adressé par M. le capitaine de vaisseau Le Troter, commandant la Marine en Corse :

Ordre du Jour

L'enquête sur le douloureux accident de Porticcio, qui a coûté la vie au matelot Bordier et mis en danger le premier-maître Prudence et le quartier-maître Cavellat a fait connaître que ceux-ci auraient également fini par succomber, s'ils n'avaient reçu en temps utile des secours dévoués de la part du gardien de batterie et des canonniers du fort de Porticcio.

Sous l'intelligente direction du gardien de batterie Durand, les canonniers Bernardini, Roux, Poli et Challéat ont rivalisé de courage et de dévouement. Bernardini n'a pas hésité, au péril de sa vie, à se mettre à la nage par une nuit noire sur un rivage parsemé d'écueils pour porter une amarre qui a permis le sauvetage.

Le Capitaine de vaisseau commandant signale à tous les marins le dévouement de leurs camarades de l'artillerie dont la noble conduite témoigne des sentiments de confraternité qui les animent.

Qu'ils reçoivent nos affectueux remerciments et comptent sur la reconnaissance des marins d'Ajaccio.

LE TROTER.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 11 janvier

Observations faites par M. QUILICI, pharmacien-chimiste à Bastia, Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10,5 à midi + 12,8 ; à 6 heures du soir + 12,2 Maxima + 13,5 ; Minima + 9°.

Baromètre : 7 heures du matin, 763 mm. — midi, 764 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Etat du ciel : le matin, Couvert. L'après midi.

Délicate attention

M. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia, qui a su par les rares qualités de son cœur conquérir toutes les sympathies de ses administrés, avait tenu à saluer le départ pour Nice de Mlles Lépine, en déposant dans leurs cabines du « Corte » une grande et superbe gerbe de fleurs Corses, portant au elles l'essence des parfums de l'Ile de Beauté.

M. le Préfet de police s'est empressé, à son arrivée à Cannes, de télégraphier à M. le Sous-Préfet de Bastia, afin de lui exprimer, en son nom personnel et au nom de ses filles, ses plus vifs remerciments pour sa délicate attention.

Un quartier abandonné

C'est toujours du Nouveau Port que nous voulons parler. Rues sans trottoirs, mal entretenues, pas ou point balayées, tel est le spectacle qu'offre ce quartier au voyageur qui débarque dans notre ville.

Voyez la rue dite « sans nom » et vous reconnaîtrez avec nous que ce qui n'a réellement pas de nom c'est l'état dans lequel elle se trouve.

Nous en disons autant du terrain vague qui est situé à l'entrée du Boulevard de Toga. Une cabane à moitié démolie s'y élève.

Tout cela est d'aspect lamentable.

De grâce, MM. les Ediles, daignez jeter vos regards sur un quartier qui, en raison même de l'importance commerciale de notre ville, devrait faire l'objet de toute votre sollicitude.

Dans les ministères

M. Bartoli Jules-Félix, sergent à la section de secrétaires d'état-major coloniaux, est nommé commis expéditionnaire de 5e classe au ministère des colonies.

M. Angelotti, expéditionnaire de 4e classe au ministère des postes et télégraphes, est inscrit sur le tableau d'avancement pour la 3e classe.

En simple police

Pendant l'année 1912, huit cent trente-cinq individus ont été poursuivis devant le Tribunal de simple police de notre ville, pour contravention de diverses natures.

En 1911 il y avait eu mille cinq cent vingt-sept poursuites.

Il y a donc eu, en 1912, 692 contraventions poursuivis en moins qu'en 1911.

Nous serions les premiers à nous réjouir de cet état de choses, si les infractions diminuaient à leur tour. Mais malheureusement nous sommes obligé de reconnaître que c'est le contraire qui se produit.

En Algérie

M. Beigodere Joseph est nommé commis aux chemins de fer algériens de l'Etat.

P. T. T.

On peut consulter dans la salle d'attente de l'Hôtel des Postes la répartition faite le 22 décembre 1912 aux pensionnaires de reçus de 0.25, des objets offerts par l'orphelinat des fonctionnaires des P. T. T.

Troupes coloniales

Sont nommés adjudants, les sergents : Arrighi Don-Grâce, du 2e de marche au Maroc, Cecaldi Antoine, du 1er régiment au Maroc, Giappioni Théophile, au bataillon sénégalais du Tombouctou, Laurenti Joseph, des télégraphistes, en Afrique équatoriale, Valentini Jean-Paul, des télégraphistes, en Afrique occidentale, Leoni Jean, des commis d'administration, au Tonkin.

Sont nommés sergents-majors, les sergents : Marchi Dominique, du 2e tonkinois, Vittori Paul-Michel, en service, hors cadres, au Guinée, Trojani Dominique, à Madagascar, Fabregouttes Louis, du 7e, Ristori Philippe, hors cadres, à la Côte d'Ivoire, Rossi Antoine, du 4e, Crescinoni Moïse, des secrétaires d'état-major.

Le caporal Taddei Ange-Etienne, en service en France, est nommé sergent.

Les enseignes amusantes

Rencontré une voiture de ramoneur avec cette enseigne :

LÉON TORY

Aiguise les belles-mères
Aiguise les belles-filles
Repasse les gentres

Dans l'argot des repasseurs, un « gendre » est un couteau ; une « belle fille », une paire de ciseaux. Quant aux « belles-mères », les signataires, par cette qualification, désignent, hoani soit qui mal y pense, les rasoirs et les scies.

Nouvelles maritimes

Le quartier-maître infirmier Savelli Antoine, inscrit à Bastia, est promu au grade de second-maître.

Avis

Le docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Quilici, 10, boulevard du Palais.

Bains de Pietrapola

Cet établissement thermal, devant subir des réparations et des améliorations, sera fermé à partir du 20 janvier.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt *Général* pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Occasion

A vendre joli piano en très bon état. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Les magasins et ateliers de la Cordonnerie de M. J.-B. Casta sont transférés au numéro 17 du *Boulevard Paoli*, à côté du Grand Café Andreani.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS OFFICIERS. — Les membres de la dite Société sont priés de se réunir dimanche, 12 du courant, à 8 heures et demie du matin, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Admission de nouveaux membres. — Questions diverses.

Le Président, Stefani.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 12 courant, de 9 à 10 heures, à la Mairie, cotisations et admission des nouveaux adhérents.

Le Trésorier, S. Sartori.

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures de relevée.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. — Admission de nouveaux membres. — Questions diverses.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

10 janv. — 11 janv.

Rentes 3 0/0 ancien : 89 90 — 89 35
— 3 0/0 amortis. : 92,90 — 92,95
ex-coupon

Légion d'honneur

Ministère des Colonies

Paris, 11 janvier.

Sont nommés au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. Gaffori, inspecteur principal de la garde indigène, à Madagascar.

M. Maestrazzi, membre du Conseil privé de la Nouvelle-Calédonie.

Tirages financiers

Foncières 1903

Paris, 11 janvier.

L'obligation portant le numéro 193 969 est sortie remboursable à *cent cinquante mille francs*.

L'obligation portant le numéro 308 250 est sortie remboursable à *trente mille francs*

LA MÉDAILLE DE 1870

Paris, 11 janvier.

M. Lépine, préfet de police, recevra la médaille commémorative de la campagne de 1870.

Le Prix Dhaisin

Paris, 11 janvier.

Le Conseil supérieur de la magistrature a décerné le prix Dhaisin aux magistrats dont les noms suivent :

Avanzi Jean, inscrit à Bastia.
Olive Lucien, inscrit à Ajaccio.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 11 janvier.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

M. Poincaré, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil de la situation extérieure.

Le Président du Conseil résume la situation générale turco hellenique par ce seul mot : « Incertitude. »

Les Ecoles militaires

M. Millerand, ministre de la Guerre, fait part au Conseil de l'impression excellente qu'il a rapportée de son inspection de l'Ecole de cavalerie de Saumur et de l'Ecole d'infanterie de Saint-Maixent.

La réintégration du Colonel Du Paty de Clam

M. Millerand explique ensuite les conditions dans lesquelles il se considère obligé de donner une affectation au lieutenant-colonel Du Paty de Clam.

Le ministre de la Guerre a ajouté :

« Je regarde cette décision comme une mesure administrative d'ordre intérieur, dont je » revendique toute la responsa- » bilité, et dont je suis prêt à » m'expliquer devant le Parle- « ment. »

La Réintégration
DU
COLONEL DU PATY DE CLAM
dans les cadres de l'armée

Paris, 11 janvier.

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes, que le Ministre de la Guerre avait réintégré, dans les cadres de l'armée territoriale, le lieutenant-colonel Du Paty de Clam.

La réintégration de cet officier, qui a joué un rôle très actif dans l'affaire Dreyfus, a rendu les radicaux socialistes plus que furieux. Ils ne savent comment manifester leur colère contre ce Ministre qui, depuis son arrivée au ministère, n'a eu d'autre souci que le relèvement matériel et moral de l'Armée Française.

Les Commentaires de la Presse

Les journaux radicaux socialistes accusent M. Millerand d'avoir réintégré le colonel Du Paty de Clam sans avoir le président du Conseil de la décision qu'il allait prendre, et sans consulter ses collègues du Cabinet.

Ces journaux ajoutent que le Ministre de la Guerre a pris cette décision pour continuer à faire risette aux partis réactionnaire et clérical, et pour essayer, à la veille de l'Election présidentielle, de déconsidérer la candidature républicaine de M. Raymond Poincaré.

Quelques organes, notamment *La Lanterne*, réclament la démission immédiate de M Millerand qui, d'après eux, est indigne de rester un jour de plus à la tête de l'armée républicaine.

UNE NOTE OFFICIELLE

A ces attaques de la presse radicale-socialiste, attaques qui soulèvent d'indignation tous les bons Français, M. Millerand réplique par une note quasi officielle, ainsi conçue :

« La mesure de la réintégration du colonel Du Paty de Clam est une simple mesure administrative, intérieure.

» Cette réintégration, promise par mon prédécesseur et chez Collègue Messimy, a été retardée à cause de la procédure juridique, accomplie par moi, après avis favorable du Comité-Contentieux de mon ministère. »

Démenti de M. Messimy

Nouvelle réplique
DE M. MILLERAND

M. Messimy ayant acquiescé au vague démenti dans une note communiquée par l'Agence Havas à la Presse, M. Millerand réplique à nouveau en ces termes :

« Non seulement M. Messimy avait accepté, en principe, d'adhérer au désir de la réintégration, exprimé par le colonel Du Paty de Clam, mais cette acceptation, M. Messimy la fit connaître à son successeur, M. Millerand, lorsqu'il lui passa les services, le 12 janvier 1912. »

Interpellations probables

Dans les milieux politiques on annonce que plusieurs députés sont décidés à interpeller le Gouvernement au sujet de cette réintégration qui réveille les passions dreyfusiennes endormies.

Une Interview
du colonel Du Paty de Clam

Interviewé par un rédacteur de l'*Echo de Paris*, le colonel Du Paty de Clam rappelle toutes les circonstances dans lesquelles M. Messimy lui avait promis sa réintégration dans les cadres de l'armée territoriale.

Le Groupe Radical-Socialiste
DU SÉNAT

M. Emile Combes discutera, mardi prochain, à la réunion du groupe radical socialiste du Sénat, la question de la réintégration du colonel Du Paty de Clam.

M. MILLERAND
offre
sa démission

Les vieux Parlementaires estiment que la mesure, que vient de prendre M. Millerand en faveur du colonel Du Paty de Clam, aliénera une centaine de voix à M Poincaré — les voix des radicaux dreyfusards — qui rendront M. Poincaré solidaire de l'acte de M. Millerand.

Devant cette levée de boucliers contre le Gouvernement, et particulièrement contre le Président du Conseil, M. Millerand a offert sa démission à M. Raymond Poincaré, qui s'est empressé de la refuser.

TOULON
OBSÈQUES DES VICTIMES
de l'accident du « Masséna »
à Saint-Mandrier

Avant les Obsèques

Toulon, 11 janvier.

Les cercueils des huit victimes de l'accident du *Masséna* avaient été déposés, recouverts d'un pavillon tricolore, dans la grande chapelle-rotonde de l'hôpital de Saint-Mandrier.

Ce matin, à neuf heures, une messe de *Requiem* a été dite, à cette chapelle, en présence des familles des victimes, des autorités maritimes et de l'équipage du *Masséna*.

Le Catafalque

Les cercueils ont été descendus de la chapelle, après la messe, et exposés sur le perron du bâtiment central de Saint Mandrier, face à l'allée centrale de la grande cour. Là, un catafalque avait été dressé avec des tentures et des drapeaux.

Une garde d'honneur en armes, ayant à sa tête un second maître de manœuvre, faisait le service autour du catafalque.

Les Obsèques

L'absoute a été donnée à 2 heures précises dans la grande cour de l'hôpital, en présence des autorités maritimes et civiles de Toulon.

Puis, le cortège s'est mis en marche et s'est arrêté au Creux Saint Georges.

Les Discours

Des discours ont été prononcés sur la Grand'Place par le vice-amiral de Jonquières, représentant le Ministre de la marine ; le vice-amiral Boué de Lapeyrère, et le Commandant du *Masséna*.

Les Couronnes

Vingt superbes couronnes étaient portées par des marins des artilleurs, des soldats d'infanterie de ligne et d'infanterie coloniale.

Au Palais-Bourbon

L'élection du Président

Paris, 11 janvier.

Dans les milieux politiques, le bruit court que les groupes radicaux de la Chambre ont l'intention de demander, mardi prochain, à l'ouverture de la session ordinaire de 1913, le renvoi de l'élection du bureau, après l'élection du Président de la République.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE
Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat
FONDÉE EN 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : 930 Millions
entièrement réalisés
RENTES VIAGÈRES
A sexe versé pour chaque somme de 100 francs versée
à 20 ans..... 0 fr. 48 | à 55 ans..... 1 fr. 13
à 30 ans..... 0 fr. 71 | à 60 ans..... 1 fr. 98
à 40 ans..... 0 fr. 97 | à 65 ans..... 1 fr. 80
Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi en profit de deux personnes et réversion d'une certaine somme d'avance
Rentes viagères payées annuellement :
52 MILLIONS
Soldé et en cours à peu près autant que toutes les autres Compagnies françaises réunies
S'adresser à Bastia, à M. SITTERLET, agent principal, 4 bis, nouveau Port.
A Ajaccio, à M. Alphonse MARIANI, 39, rue Fesch.

Maison Carbuccia et Fils
Voulez-vous être bien chaussée ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.
Maison Carbuccia et Fils
Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.
Maison Carbuccia et Fils
Pour vos têtes à coiffer et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.
Maison Carbuccia et Fils
Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.
Maison Carbuccia et Fils
Pour satisfaire au nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcuard
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

HOTEL LASTRAJOLI
30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
à côté du Palais de Justice
A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois
On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à d'*excellentes conditions*.
Cuisine soignée
PRIX MODÉRÉS

Recommandé aux MÉNAGÈRES !
SAVON LA TOUR
Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.
P. GILORMINI
Représentant à Bastia
M. F.-V. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

CLINIQUE CHIRURGICALE
BASTIA, 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA
Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon.
— Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.
CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx
Confort chirurgical moderne
OUTILLAGE COMPLET
Prix modérés
Institut (Annexe)
d'Electricité médicale
et de Physiothérapie
2, rue Favalelli, 2
Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.
RAYONS X
Air chaud. — Vapeur Carbonique, etc.
Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Téléphone interurbain n° 10

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il calme les démangeaisons et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 337 Millions

LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 22, Bd Paoli, BASTIA

AVIS
MAISON DE CONFIANCE
JOLIS CADEAUX POUR HOMMES

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèques
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

Avis aux Consommateurs de gaz

M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli

A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE
GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE
MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI
§33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA
Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de *Vases à fleurs* et autres articles fantaisie

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sauf vente à vos arbres
Pêchers forlset et autres, le Cent 40
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa double greffé 1 fr. la Douz.
ENTREPOT de Fers à Jardin
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS
L'INDICATEUR-ÉCRIN 40 fr.
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 42, rue Bonaparte, PARIS

CONSULTATIONS
AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Arbitrages, Contentieux, Gouvernements Etrangers
Pierre MAESTRACCI
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
Membre Trois Francs

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 13 — LUNDI 13 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et signées aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, la part en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 52 m — Coucher, 4 h. 59 m.
Premier quart, le 15 — Pleine Lune le 22.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Véronique.
Fête de Demain : Saint Hilaire.

12 JANVIER

LA FIN
DE
l'Industrie Sardinière Française

Chaque fois qu'une invention nouvelle est venue réaliser un progrès, les hommes s'y sont opposés de toutes leurs forces ; ils ont vu dans la machine, une ennemie qui allait leur enlever le gagne-pain habituel. Cela n'a pas empêché la marche en avant du progrès.

Ces leçons du passé auraient dû inspirer aux pêcheurs bretons de salutaires réflexions ; ils auraient vu, en réfléchissant, que s'ils s'attaquaient au Progrès ils en seraient les premières victimes ; le bon sens seul aurait dû peut-être produire cet effet sur eux. Ils ont préféré tendre l'oreille aux conseils d'agitateurs les incitant à se défier des nouveaux engins de pêche que les usiniers, qui traitent la sardine, leur proposaient. Entre autres choses, on leur a fait croire que même pêchant plus de poissons, ils n'en auraient pas plus de bénéfice, le prix d'achat devant baisser en raison de la quantité, le gain final serait pour les seuls usiniers.

Les pêcheurs furent convaincus par ce raisonnement simpliste et refusèrent de pêcher, il advint alors que les sardiniers étrangers envahirent le marché français. Les usiniers bretons ne purent, en raison de la rareté de la sardine et des hauts prix qui en sont la conséquence, faire face à la concurrence ; ils n'eurent d'autre ressource que de fermer leurs usines. Ils iront les installer en Espagne et en Portugal où les pêcheurs ne refusent pas d'employer les nouvelles méthodes de pêche et où surtout aucune C. G. T. ne viendra s'immiscer dans leurs affaires.

Ces menées des agitateurs n'en causent pas moins un grave préjudice à l'industrie et à la richesse nationales.

Ces industries autrefois prospères conservaient dans nos provinces un peu de bien être ; elles emportent avec elles une partie de la richesse de notre pays et laissent derrière elles des ruines.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en Bretagne la misère règne actuellement ; pendant l'année qui vient de s'écouler, cent familles au moins ont quitté Concarneau, abandonnant la mer qui les faisait vivre depuis des générations, pour aller chercher du travail à Saint-Nazaire, à Cherbourg, aux mines de Courrières et à Paris, peu se sont consacrées à la culture. En d'autres temps de pénurie du poisson, des essais de pêcheurs s'étaient produits, mais jamais ils n'avaient pris de semblables proportions.

Tout le mal vient de la non acceptation par les pêcheurs bretons, des filets tournants ou coulissants dont un décret ministériel, rendu *à la demande de la Fédération syndicale des pêcheurs bretons et vendéens, a interdit l'usage.*

Devant les résultats désastreux des pêches de 1912, les pêcheurs de Saint-Guénolé et de Penmarch, s'étant rendu compte du danger qui les menaçait, sollicitèrent la levée de cette interdiction. Ils ne purent l'obtenir. Après eux, les fabricants résolurent d'adresser un dernier appel au Ministre de la Marine ; ce document est vraiment émouvant, et l'on s'étonne devant tant de bon sens de l'entêtement persistant de ceux qui sont responsables de l'état de choses actuel.

Ils ont fait remarquer que les filets tournants ont été préconisés par les commissions d'enquête nommées par les précédents ministres de la Marine, et que rien ne justifie leur prohibition.

Les fabricants ont réclamé, en outre, qu'une protection fut assurée aux pêcheurs qui, las de se croiser les bras devant la mer, leur principal gagne-pain, demandent simplement le droit de vivre leur vie en travaillant, afin de n'être pas obligés de faire appel à la charité publique.

Il a été impossible de faire droit à de si justes réclamations, la majorité des pêcheurs, entêtés et mal conseillés, se déclarant satisfaits de l'état de choses existant et n'en voulant point d'autre.

La conséquence de cette décision a été la fermeture de 116 usines de conserves de poisson du Morbihan, du Finistère, de la Loire-Inférieure et de la Vendée. Il semble que ce ne soit point là un mouvement de mauvaise humeur, ni une décision qu'on pourra faire rapporter ; elle est, en définitive, irrévocable, et entraîne avec elle la grande misère, en même temps que disparaît l'industrie sardinière française jadis universellement réputée. Ce qui ressort de cette affaire, c'est que partout où pénètre la Confédération Générale du Travail, celle-ci organise le désordre et la ruine.

Malgré tout, il est consolant de voir que les préoccupations morales de notre temps comptent toujours, au premier rang, le souci de la justice.

M. RICOU.

Lettre de Paris

La manœuvre est habile, mais elle ne passe point inaperçue. Ce n'est évidemment pas pour le plaisir de mettre du noir sur du blanc ou pour la satisfaction d'écrire particulièrement leurs mémoires que des journalistes de marque, tels que M. Camille Pelletan, reviennent avec une insistance que tout le monde constate, sur les élections présidentielles passées, et sur le soin que prirent les Républicains, depuis 1887, de ne pas appeler au homme de premier plan à l'Elysée.

J'entends que M. Camille Pelletan, écrivain subtil, se garde d'assimiler hier à aujourd'hui ; il laisse ce soin aux lecteurs. Mais comme l'on voit bien que s'il ne commente pas les faits, il sait, semblable au vieux chroniqueur Froissart, leur souffler ce qu'ils doivent dire.

Lorsque le leader radical affirme qu'il est dans l'esprit de la constitution et dans la tradition de la République, d'investir une personnalité secondaire de la magistrature suprême, il vise, le doute n'est pas possible, M. Raymond Poincaré...

La thèse de M. Camille Pelletan s'appuie sur de l'histoire. Pourquoi y contredire ? Mais c'est sur de l'histoire qui a été faite avec passion, c'est sur de l'histoire à laquelle certains de nos amis les plus illustres eussent préféré, ils l'ont solennellement et publiquement reconnu depuis, avoir apporté une contribution différente de celle qu'ils y ont apportée.

Nous osons croire que M. Camille Pelletan lui-même ne doit pas être entièrement satisfait quand il feuillette ses souvenirs, d'avoir été parmi ceux qui combattirent Jules Ferry, le grand lâché et le grand Français, avec le plus d'acharnement.

Mais, pour être paradoxale, la thèse de M. Camille Pelletan n'en a pas moins un assez grand nombre de partisans. Je sais des députés et des sénateurs qui croiraient le régime compromis par l'accession d'un homme supérieur à la Présidence de la République.

Il est nécessaire, il est indispensable de dire à ces députés et à ces sénateurs, irréductibles partisans de la médiocrité relative, qu'ils ne sont pas d'accord, dans leur conception, avec la majorité du pays.

La Nation entend que la première magistrature soit occupée par une grande vedette ; elle veut, pour parler comme les Anglais l'homme qui convient dans la place qui convient.

Le méconnaître serait une faute inexcusable de mettre chez un parlementarisme qui — c'est le côté grave — est la condition de la République.

PASSIM.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

GUIDES DE LA CORSE

JOANNE	4.00
CONTY	3 50
POL	3 00

N. B. — L'affranchissement en sus.

M. le Colonel Lepidi

M. Etienne Lepidi est le quatrième de nos compatriotes promu au grade de colonel pendant l'année 1912. C'est probablement le plus jeune des officiers de ce grade, car il avait été promu lieutenant-colonel il y a à peine trois ans, après avoir passé sept ans dans le grade de chef d'escadron.

Très brillant élève de l'école polytechnique, breveté d'état-major, le nouveau colonel n'a pas 54 ans, et a très souvent occupé des fonctions fort délicates ; il fait partie de la mission militaire de Grèce depuis quelques années ; il a été maintenu à ce poste.

Dans les milieux militaires et particulièrement dans l'artillerie, M. le colonel Lepidi s'est acquis une très haute situation par sa compétence consommée, ses travaux, et la manière dont il a rempli les missions qui lui ont été confiées.

Il est le frère cadet de M. Pierre Lepidi, son ancien de grade de quelques mois, qui s'est créé une situation prépondérante dans les questions qui se rattachent à l'armement des armées de terre et de mer et aux inventions nouvelles.

MM. les colonels Lepidi continuent les nobles traditions de leur famille qui a donné tant d'illustrations à la Corse et tant de vaillants serviteurs à la Patrie.

PASTRICCIOLA

Le Caporal Nuzzy
Mort au Champ d'honneur

Le 4 janvier courant, une affluence émue, accourue de toutes les communes du canton de Salice, accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle du caporal Nuzzy, tué à l'ennemi le 20 juillet dernier, au combat de Sefrou, au Maroc, et dont le corps, réclamé par la famille, avait été ramené à Pastricciola. Le cercueil, recouvert du drapeau tricolore, disparaissait sous les couronnes et les fleurs. Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe ; nous publions ci-après celui de M. Taviani, instituteur à Pastricciola.

Mesdames, Messieurs,

« Le 20 juillet dernier, la garnison de Sefrou opère une sortie contre les Marocains. La section du caporal Nuzzy était déployée sur une position assez abritée. A un moment cependant un soldat tombe, les deux cuisses traversées par une balle. Aussitôt les hommes se mettent qu'en aide à l'blessé. Mais à ce moment doré par son grand diable d'acajou, il sentit le retenir à de ses camarades, et lui, dans de bas, appel à toutes les forces réunies de son courage.

Mourir soi-même en laissant mourir Soumare : tel était le dilemme au milieu duquel il se trouvait placé... Une fois qu'il eut bien établi l'impossibilité d'y échapper, il n'hésita plus : il entraîna Soumare... Tant pis pour elle ! Tant pis pour Schmoltz !.. Arrivé à l'entrée du souterrain, il allait prétexter une des cinquante Balèze postés à l'orifice opposé... Il allait inventer une histoire quelconque... Il allait enfin sauver par présence les Français que tout à l'heure il voulait perdre, afin de sauver soi-même... Quelle ne revie, ma foi, ce double vol Celui de regarder plus... Une fois cette décision fondamentale dans son cerveau, il se sentit rassuré :

— Hâtons le pas ! dit-il à Roger de Ferrières ; je brûle de rencontrer l'ennemi...

A suivre.

GRAND BAR SOAVI
Le Plus Exquis.
Le Mieux Situé.
Le Plus Fréquenté.

35 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUET

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

IV

LE SOUTERRAIN DE LA FERME COQUEREL

— Un régiment ne me fait pas peur bien que nous soyons ici que trois cent cinquante hommes. Au surplus, il est tard. On pourrait nous oublier... Savez vous ce qui se passe à Clamart.

— Nos troupes ont des difficultés à vaincre à bout de résistance.

— Où est le général Hanchard ?

— Je le crois avec le gros de nos forces vers la Tour-à-l'Anglais qui est la clé de la position.

— Du sorte que les Balèze que vous avez vus tendraient notre flanc droit.

— Oui.

— Selon vous, qu'attendent-ils là.

— Sans doute l'ordre de se jeter sur nos derrières, si l'effectivité du général Hanchard réussit.

— C'est bien. Je vais les déloger.

— Avec vos trois cent cinquante hommes.

— Parbleu.

— Ion dangereux ! Voulez-vous me permettre de vous soumettre un plan ?

— Parlez.

— Vous connaissez la ferme Coquerel ?

— Ce me serait difficile. Les cartes n'indiquent rien.

— La ferme Coquerel est à dix minutes d'ici. Elle est située contre une ancienne carrière reliée au bois de châtaigniers où j'ai vu les Balèze par un souterrain auquel on peut accéder sans éveiller le moindrement l'attention de l'ennemi (1).

— Alors ?

— Alors, j'offre de vous guider jusqu'à ce souterrain. Vous vous y engagez avec votre troupe et tombez au milieu des Balèze avant que ceux-ci aient le temps de crier ouf...

Roger de Ferrières réfléchit quelques secondes. Puis, semblant obéir à une inspiration subite :

— Jacquemet ! appela-t-il en se tournant vers ses hommes.

Notre ancien ami sortit des rangs et avança réglementairement jusqu'à ce qu'il se trouvât à trois pas de son chef.

— Ecoute-moi bien, reprit l'officier. Voici un particulier qui se fait fort de nous conduire secrètement jusqu'à un souterrain situé à quelque distance d'ici, et d'où nous pourrons déloger un régiment d'infanterie indolore qui menace notre mouvement sur Clamart. J'accepte ses services ; mais en raison de la prudence que je suis obligé d'observer, tu marcheras à ses côtés, à vingt pas de la tête de colonne, et pistolet au main. Au cas où il nous tromperait et où il se trahirait par le moindre geste équivoque, brûle-lui la cervelle ! C'est compris ?

— C'est compris, mailla Jacquemet.

Jamais renard attrapé à son propre piège ne fit plus penaud que Philéas en ce moment critique. De deux choses l'une : Ou il manquait à sa parole au colonel Schmoltz, et perdait Suzanne, c'est-à-dire ce à quoi il tenait le plus au monde... Ou il trahissait Roger de Ferrières et perdait lui-même la vie. Quelque pénible qu'eût été le sacrifice, il aurait volontiers donné la moitié de sa fortune pour se tirer de pareille et mauvaise étoile l'avait emporté. Mille pensées se ruaient en cet instant dans sa tête : Oh ! disparaître... Voir la terre s'entr'ouvrir... Trouver une solution, enfin, n'importe laquelle !... Mais les instants se précipitaient. Aucune réflexion n'était possible... Il fallait subir la destinée...

— Hésiteriez-vous ? interrogeait le commandant, que l'air défit de Philéas surprenait.

— Moi... non... ton... commandant, bégaya le drôle.

— Garde à vous, alors !.. commanda Roger de Ferrières, en s'adressant à sa troupe... Pour défiler en pas de route par deux hommes de front en suivant constamment le talus du remblai...

— Pas un mot, et le moins de bruit possible...

— En avant, marche !

La colonne s'ébranla suivant les prescriptions de son chef, dans l'ordre ci-après : D'abord venait l'avant-garde défilant par quatre, baïonnette au canon. Ensuite Philéas flanqué de Jacquemet dont la main droite serrait la crosse d'un pistolet sur lequel le traître, plus mort que vif, ne pouvait s'empêcher de jeter des regards épouvantés. Enfin le gros de l'effectif avec Roger à la tête et les officiers subalternes en serre-file. Philéas marcha d'abord machinalement, mais bientôt il reconnut les lieux. Il était bien sur la route qui conduisait à la ferme Coquerel. Il reconnut le chemin creux, puis le bois de châtaigniers. Il allait donc être obligé de pénétrer dans la carrière, de descendre dans le souterrain, de se jeter dans les bras des Balèze, de les entraîner à la rescousse, de les ramener sur le flanc droit de Roger de Ferrières, de les faire massacrer par ce dernier, et de périr lui-même sous les balles de ses anciens amis.

(1) Ce souterrain faisait partie d'un réseau couvrant aujourd'hui en champignonnières. Il fut relevé par Desnos, le colonel Lannéhiat et Marcelin Berthelot qui pensaient l'utiliser pour faire sauter les forts de Châtillon. La signature de l'armistice empêcha seule l'exécution de ce projet. L'auteur en a visité les détails et ne peut que succinctement donner la mouvement inventé la entre de ces galeries

caporaux Pin et Nanzy se précipitèrent pour l'enlever. Pris pour objectif par les ennemis embusqués, les deux sauveteurs tombèrent. Nanzy fut mis d'une balle à l'abdomen. « Ce que je viens de lire est extrait de la lettre où le général Bro..., commandant l'infanterie coloniale au Maroc, relate les circonstances au milieu desquelles trouva la mort celui que nous pleurons aujourd'hui. Ainsi, Mesdames et Messieurs, c'est pour mourir par héroïsme, par grandeur d'âme, par un sentiment de fraternité d'armes, que le caporal Nanzy, fut poussé à accomplir l'acte qui lui donna la mort. Nul ne lui avait donné l'ordre, il se trouvait lui-même à l'abri des balles, le camarade qu'il voulait relever était sans doute mort. Mais qu'importe ! La voix du devoir, de l'honneur, de l'héroïsme gronda plus fort que tout dans sa poitrine de soldat.

Peut-être hésita-t-il au moment suprême : la vision des êtres chers qu'il laissait en Corse, de sa vieille mère, de ses sœurs, de son frère, dut passer devant ses yeux comme un éclair ; mais, sans réfléchir, il sacrifia tout, sa vie et le bonheur des siens, il sacrifia tout aux idées de Devoir et de Patrie. Messieurs, devant la tombe d'un tel héros nous devons respectueusement nous découvrir.

Caporal Nanzy, ton ancien maître d'école, se souvenant des leçons au cours desquelles il tâchait d'inculquer à ses élèves l'amour de la Patrie et le culte du devoir, s'incline avec admiration devant tes restes glorieux. « Mourir pour la Patrie est le sort le plus beau, » c'est un vers qui a dû te frapper souvent en classe : ce sort a été le tien ; bénis soit ton geste, c'est un geste de héros !

Mais si, mon pauvre ami, j'exalte les sentiments qui t'ont poussé à chercher la gloire et la mort, je ne puis m'empêcher de frissonner en voyant les malheurs qui sont la rançon d'une telle gloire. Les larmes de la famille, la douleur de tous les tiens, les regrets amers de ton ancien maître ne comptent-ils donc pour rien ? Ce deuil que ta mort répand sur les tiens, sur la commune entière, rien ne peut l'atténuer, rien sinon l'idée que tu es mort pour la Patrie, que tu es mort en héros, rien, sinon l'auréole de gloire dont tu as voulu ceindre ton cercueil. C'est dans un pareil sentiment que cherchent à trouver une consolation la pauvre famille et tous ceux qui t'aimaient.

Pour moi, restré dans ma classe, j'écrirai ton nom à côté de celui des braves et j'expliquerai ton geste à nos enfants.

Dors en paix, à l'ombre du drapeau tricolore, le sommeil des héros, et reçois l'adieu ému de ton ancien maître.

Adieu, mon ami, adieu !

Légion d'honneur

Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'Officier

M. Levie-Ramolino Louis, premier président de la Cour d'appel de Bastia, chevalier de 1871.

M. Ferrand Charles-Pierre, ingénieur en chef de 1re classe du génie maritime de réserve, 34 ans de services, chevalier de 1899.

Au grade de Chevalier

MM.

Corticchiato Joseph-Marie-Dominique-Pierre, conseiller de gouvernement honoraire de l'Algérie, 34 ans de services en Algérie, dont 22 dans l'enregistrement et plus de 10 ans comme secrétaire du conseil supérieur du gouvernement général, s'est consacré, depuis sa retraite, à des œuvres de bienfaisance et d'assistance.

Marcelli Jacques-Marie-Jean-Thomas, inspecteur de 1re classe de la garde indigène de l'Indo-Chine, en retraite, 5 ans et demi de services dans l'armée active, 20 ans dans la garde indigène, 12 campagnes, Algérie, Tonkin ; a été cité à l'ordre des brigades du Tonkin pour avoir, « par l'énergie et le courage déployés dans l'engagement du 11 janvier 1896, complètement détruit une bande de rebelles. »

Tavera, chef de bataillon breveté au 35e, 26 ans de services.

Brunelli, capitaine au 55e, 26 ans de services.

Orsini, capitaine au 75e, 26 ans de services.

Bruchetet, capitaine au 143e, 26 ans de services.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 janvier.

Après un début en nouvelle amélioration, le marché s'alourdit généralement sur des réalisations et aussi en raison du recul de notre Rente provoqué par le bruit d'une émission de Bons du Trésor 3 1/2 0/0. On cite une demande au-dessous du niveau de la veille, sans que les moins values soient toutefois importantes. Le 3 0/0 Français se trouve ramené à 89.15. Fonds Etrangers irréguliers. L'Extérieur à 91 fr. et le Saragosse se tassent légèrement, le Turc, l'Italien et les Russes restent très fermes.

Dispositions toujours très satisfaisantes au groupe des Banques et Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais se négocie à 1,617, la Société Générale à 831. Le Comptoir National d'Escompte, qui détache un coupon le 31 janvier, se tient aux environs de 1.030.

Rappelons que demain 9 janvier, le Crédit Foncier procède à l'émission de 4 millions d'obligations foncières à 3 1/2 0/0 de 500 fr. Le prix des obligations libérées est fixé à 495 fr. et celui des obligations libérables par versements échelonnés jusqu'en mai 1916 à 492 fr. La succès de l'opération ne peut faire aucun doute étant donné la sécurité du titre et ses nombreux et importants avantages.

Sous 6.54 . Un peu d'indécision sur les valeurs de transports. Le groupe électrique reste bien disposé. On a relevé un peu les Charbonnages, Pétrolifères et Métallurgiques russes. Nouveaux 1.438. La fabrique de New York et la moins bonne tenue du métal jaune sur les cours des supérieures Le Rio recule à 1.898.

En Banque, les mines d'or et de diamants sont moins bien tenues. Cependant sans variations appréciables. Les Industrielles russes conservent la plus grande partie de leur avance de la veille.

Les Chemins de Fer Français restent bien orientés.

UN MEURTRE A BORGO

Un Sarde tue son beau-frère, — Transport du Parquet sur les lieux. — L'enquête. — Arrestation du meurtrier.

Samedi, entre quatre et cinq heures du soir, la veuve Scolca, qui habite Borgo avec son fils Jean-Baptiste, âgé de 18 ans, préparait à son domicile des « brilloli, » bouillie de farine de châtaignes, que ce dernier désirait manger.

A un moment donné, le nommé Saba Joseph, journalier, âgé de 30 ans, sujet italien, originaire de la province de Sassari, entra chez sa belle-mère, la veuve Scolca ; il y fut bientôt suivi par sa femme, Madeleine Saba, née Scolca.

Tandis que Saba qui, depuis quelque temps, était brouillé avec son beau-frère Scolca, faisait rôtir des anguilles, sa femme déclara qu'elle voulait, elle aussi, manger des « brilloli. »

Mais son frère Jean-Baptiste lui ayant fait observer que la farine avait été achetée par sa mère et lui, la femme Saba s'en alla en maugréant. L'Italien Saba, mari de cette dernière, intervenant alors, engagea une courte discussion avec son beau frère Scolca, et, sortant un énorme couteau à cran d'arrêt, il lui en porta un coup des plus violents au milieu de la poitrine. Le malheureux Scolca poussa un cri de douleur et eut à peine la force d'appeler : « Au secours ! » puis il s'affaissa sur l'escalier de la maison et expira une heure environ après, à son domicile.

La large lame de ce couteau-poignard avait pénétré de plusieurs centimètres et perforé le poumon gauche, donnant lieu à une hémorragie interne qui détermina rapidement la mort.

Saba s'enfuit dans une pièce isolée, où il s'enferma en tenant son grand couteau ouvert.

Dans la soirée le meurtrier était arrêté par la gendarmerie et déposé dans la chambre de sûreté de la brigade.

Hier matin, MM. Ghilini, substitut du Procureur de la République, et Mattei Fernand, juge chargé de l'instruction, se sont transportés sur les lieux pour procéder à l'enquête en compagnie d'un médecin-légiste qui a fait l'autopsie.

M. le Juge de paix de Borgo s'y trouvait également

Interrogé par M. le juge d'instruction Fernand Mattei, Saba a prétendu s'être servi de son arme pour se défendre contre les violences de son beau-frère qui, prétend-il, lui aurait assèné un coup de tête au visage.

Ces allégations ont été démenties par les données de l'enquête, et il paraît prouvé que son acte est le résultat prémédité d'une vieille rancune que Saba nourrissait contre son beau-frère aux suites des incidents qui avaient motivé son départ de la maison Scolca.

L'assassin ne jouissait pas d'une bonne réputation à Borgo, où on le considérait comme un être brutal et dangereux.

Il a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur et son transfert à la maison d'arrêt de Bastia aura lieu demain.

Autour *DE L'ARRESTATION* DE RAFANELLI

Nos lecteurs se demandent certainement ce que peut être l'évadé Rafanelli, que la brigadier Ottavy et l'agent Poggi Roch ont arrêté dans la nuit de vendredi, dans des circonstances vraiment particulières, et en méritant leurs jours en danger

Il y a de cela un peu plus de dix ans, des vols avaient été commis dans l'oratoire de Notre-Dame de La Vasina et dans plusieurs magasins de notre ville.

Rafanelli, déclaré coupable par la Cour d'assises du crime de vol qualifié, avait été, par ce fait, condamné à 10 ans de travaux forcés. Ayant réussi, au bout de quelque temps, à tromper la vigilance des gardiens, il s'évada, se rendit d'abord au Vénézuéla, et, grâce à son humeur voyageuse, passa plus tard en Espagne, séjourna quelques mois à Lisbonne, puis retourna à Bastia.

La police prévenue se mit aussitôt à sa recherche, mais ses efforts demeurèrent stériles.

Ottavy et Poggi Roch ne se laissèrent pas décourager par leurs premiers insuccès.

Renonçant très volontiers à leurs heures de repos, ils parcouraient toutes les nuits les quartiers les plus dangereux, les moins fréquentés, et se disaient entr'eux : « Allons jusqu'au bout, et sachons accomplir tout notre devoir. »

L'arrestation se fit ainsi dans les circonstances déjà relatées.

Rafanelli, longuement interrogé, accuse A. de l'avoir mis en quelque sorte dans la gueule du loup, après l'avoir préalablement muni d'un revolver, d'un couteau à cran d'arrêt et d'une pince monseigneur.

Il aurait, d'après lui, commis cet acte ignoble, pour se soustraire à certaines obligations contractées de commun accord avant son départ pour la Guyane.

Il prétend, en effet, lui avoir, à cette époque, confié le dépôt de sommes importantes dont il réclame aujourd'hui partiellement la restitution pour lui permettre de fuir à l'étranger et de se mettre à l'abri de toutes poursuites.

A... oppose, à ses affirmations, le démenti le plus formel.

L'information nous dira ce qu'il y a de fondé dans les affirmations de l'un et les énergiques dénégations de l'autre.

AVIS

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur d'informer le public qu'il est expressément défendu de déposer des décombres ou résidus quelconques sur le terrain vague, au Nord du Théâtre.

Toute infraction à cette défense sera rigoureusement réprimée.

Le Maire,
DE CARAFFA.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 12 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia. Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11.8 à midi + 13.8, à 8 heures du soir + 12. Maxima + 14.5 ; Minima + 10.2

Baromètre : 7 heures du matin, 755 mm. — midi, 755 mm. — 8 h. du soir, ... mm.

Vent : Dans la matinée N. E.

Dans l'après-midi.

Etat du ciel : le matin, Découvert. l'après midi.

Récompenses honorifiques

Un témoignage officiel de satisfaction a été accordé au matelot de 2e classe, Bastelica Auguste : s'est jeté à la mer pour sauver un mousse du courrier Djudjura, tombé accidentellement à la mer, dans le port de Philippeville, le 7 octobre 1912.

Un grave accident

Une bonne visite femme de Bigorno, la nommée P. R., avait reçu, dans la matinée d'hier, la visite d'un ami de la maison.

Celui-ci, en entrant chez elle, avait déposé son fusil à l'angle de la porte.

L'arme glissa furtivement. Une détonation se fit entendre, suivie aussitôt après des cris lamentables de cette sexagénaire. Le projectile avait pénétré dans la jambe droite.

Au cours de cet entretien M. Millerand a offert à nouveau sa démission.

M. Poincaré a prié M. Millerand de conserver son portefeuille jusqu'après la réunion du Conseil des Ministres.

M. Poincaré à l'Elysée

Le président du Conseil s'est rendu ce matin à l'Elysée et a conféré pendant plus d'une heure avec M. Fallières.

M. Raymond Poincaré a mis le Président de la République bien au courant des incidents provoqués par la réintégration du colonel Du Paty de Clam, dans les cadres de l'armée.

Nouvelles militaires

Les sous-lieutenant d'infanterie dont les noms suivent sont promus au grade de lieutenant : MM. Gabrielli, hors cadre, mission, Giovanelli, du 150e, Bocciochini, du 1 4e, Colonna, du 4e bat. d'Afrique.

Chute accidentelle

Le nommé B. J., ouvrier à la Compagnie du Gaz, était occupé, dans la journée d'hier, à la pose des fils électriques dans une chambre du 1er étage de la rue Abbatucci, lorsque l'échelle glissa et vint heurter ce brave ouvrier à la hauteur basse des reins.

Transporté à son domicile par les soins de l'Assistance publique, il a été reconnu que son état, quoique assez grave, ne met nullement ses jours en danger.

P. T. T.

On peut consulter dans la salle d'attente de l'Hôtel des Postes la répartition faite le 22 décembre 1912 aux pensionnaires de rentes de 0.25, des objets offerts par l'orphelinat des fonctionnaires des P. T. T.

Tapage injurieux

La nommée M. M. J. est très forte en gueule. Elle ne perd jamais l'occasion de faire entendre sa puissante voix, et d'injurier les locataires de l'immeuble n° 3, de la rue Miot, où elle occupe elle même un bien modeste appartement.

Las de la tolérer plus longtemps, le sieur B., commis des postes en retraite, pria le brigadier Leoni d'intervenir.

D'où contre la susnommée remontrances et procès-verbal de contravention.

Occasion

A vendre joli piano en très bon état. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Produits du Domaine de Montesoro, 13, rue de l'Opéra.

Mandarines. Oranges. Citrons. Lait *pur de vaches*.

Bains de Pietrapola

Cet établissement thermal, devant subir des réparations et des améliorations, sera fermé à partir du 20 janvier.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection de GET FRÈRES. — 1796

Nos Dépêches

L'INCIDENT MILLERAND *et* la Réintégration DU COLONEL DU PATY DE CLAM dans les cadres de l'armée

Paris, 12 janvier.

Sous la poussée de l'hostilité radicale, l'incident du Paty de Clam va entraîner un gâchis ministériel

Un Conseil de Cabinet a été tenu hier soir, de 22 heures à 24 heures

A l'issue de ce Conseil M. Poincaré et M. Millerand se sont entretenus jusqu'à 1 heure du matin.

Au cours de cet entretien M. Millerand a offert à nouveau sa démission.

M. Poincaré a prié M. Millerand de conserver son portefeuille jusqu'après la réunion du Conseil des Ministres.

M. Poincaré à l'Elysée

Le président du Conseil s'est rendu ce matin à l'Elysée et a conféré pendant plus d'une heure avec M. Fallières.

M. Raymond Poincaré a mis le Président de la République bien au courant des incidents provoqués par la réintégration du colonel Du Paty de Clam, dans les cadres de l'armée.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 12 janvier.

Les sous-ingénieurs Bernardini et Maria, du service de la Corse, sont admis à une pension de retraite, à compter du 1er février prochain.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

L'INTERVENTION DES PUISSANCES

Paris, 12 janvier.

Les Ambassadeurs des Puissances ont tenu hier soir une longue réunion, au cours de laquelle ils ont arrêté les termes d'une note collective qui a été remise à la Turquie.

Cette note préconise l'abandon d'Andrinople, et promet de défendre les intérêts de la Turquie dans la question des Iles.

Les Puissances sont décidées à mener rondement les choses.

Cette note a été rédigée par les ambassadeurs et approuvée par les six Puissances.

L'Europe attend maintenant la réponse du Gouvernement turc aux représentations des six grandes puissances.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00026

La Démission DE M. MILLERAND

Ministre de la Guerre

Paris, 12 janvier.

M. Millerand, ministre de la Guerre, a adressé à M. Poincaré, président du Conseil, la lettre suivante :

Mon cher Président,

L'acte administratif que j'ai accompli, pour tenir l'engagement pris par un de mes prédécesseurs, et auquel je ne pouvais loyalement me soustraire, a reçu, des commentaires qui se sont produits, un caractère politique qu'il n'a jamais eu.

Dans ces conditions, après en avoir conféré avec nos amis, je crois de mon devoir de vous prier de faire agréer par M. Fallières ma démission de Ministre de la Guerre.

Permettez-moi, en me retirant, de vous dire quelle fierté je garde d'avoir été étroitement associé, depuis un an, à l'œuvre nationale et républicaine, qui fut celle de votre Cabinet.

Agréez, mon cher Président, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement.

MILLERAND.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 12 janvier.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se sont réunis, à 2 heures de l'après-midi, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La démission de M. Millerand

La séance a été exclusivement consacrée à l'incident Millerand, et au lettre de démission.

Après une longue et vive discussion les Ministres ont fini par tomber d'accord. Ils ont prié le Président de la République d'accepter la démission de M. Millerand.

Replâtrage Ministériel

Le Cabinet, tout entier, devant donner sa démission aussitôt après l'installation du nouveau Président de la République, s'est prononcé pour un simple replâtrage ministériel.

Le Nouveau Ministre de la Guerre

M. Lebrun, ministre des Colonies, prend le portefeuille de la Guerre.

Le Nouveau Ministre des Colonies

M. René Besnard, sous secrétaire d'Etat aux Finances, est désigné pour le Ministère des Colonies.

Le Sous Secrétariat des Finances est supprimé

M. Millerand n'assistait pas à la réunion du Conseil.

Conversations entre Ministres

L'attitude de M. Briand

Au cours des nombreuses et longues conversations ministérielles, au sujet de l'incident Millerand Du Paty de Clam, on a beaucoup remarqué le sang froid et la sagesse de M. Aristide Briand, qui a vivement insisté pour que l'on évite de désagréger le Cabinet à la veille de l'élection présidentielle, et au moment où les affaires extérieures sont toujours tendues.

L'attitude de M. Pams

M. Pams, le ministre aux colonies, a eu une toute autre attitude.

Il a, en effet, insisté auprès de ses collègues du Cabinet, pour qu'ils ne se solidarisent pas avec M. Millerand.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

La crise ministérielle n'a pas duré longtemps

A peine ouverte, elle a été immédiatement close, les Ministres étant tous d'accord sur le choix des nouveaux titulaires des portefeuilles de la Guerre et des Colonies.

A L'ÉLYSÉE

M. Millerand s'est rendu à 17 heures, à l'Elysée, pour faire ses adieux à M. Fallières.

Les Commentaires de la Presse

Les journaux *radicaux socialistes* ont fait paraître des éditions du soir pour annoncer la démission de M. Millerand.

La débordant de joie, mais leur joie sera de courte durée, car ils vont payer cher cette campagne odieuse qu'ils ont menée contre un Ministre qui peut se flatter d'avoir travaillé à faire de l'armée française la première armée du monde.

Les organes *républicains* regrettent le départ de M. Millerand qui s'était rendu très populaire dans l'armée.

Les organes *modérés* disent que l'incident Millerand a été soulevé par les ennemis de M. Poincaré qui cherchaient depuis longtemps un prétexte pour mettre le Cabinet en mauvaise posture.

Ces organes affirment, en outre, qu'en sacrifiant M. Millerand, le Président ne gagnera pas une seule voix à Gauche, tandis qu'il perdra plusieurs voix au Centre et à Droite.

A PARIS

ARRIVÉE du GÉNÉRAL SOUKOMLINOFF

Paris, 12 janvier.

S. Exc. le général Soukomlinoff, ministre de la Guerre de Russie, est arrivé ce matin à Paris, venant de la Côte d'Azur.

Il a été reçu, à la gare de Lyon par M. Poincaré, président du Conseil.

A l'Elysée

A 11 heures, le général Soukomlinoff s'est rendu à l'Elysée, où il a été reçu par le Président de la République avec le cérémonial habituel.

L'entretien de M. Fallières avec le Ministre de la Guerre de Russie a duré une vingtaine de minutes.

Au Quai d'Orsay

A 12 heures, le général Soukomlinoff s'est rendu au Quai d'Orsay, où Mme Poincaré et le Président du Conseil donnèrent un grand déjeuner en son honneur.

A ce déjeuner assistaient la plupart des membres du Cabinet, ainsi que M. Millerand et le général Joffre, chef d'état-major général de l'armée.

Le Départ

S. Exc. le général Soukomlinoff quittera, très probablement, Paris dans la nuit, pour rentrer à Saint-Pétersbourg.

MORT DE L'ÉVÊQUE D'EVREUX

Paris, 12 janvier.

Mgr Philippe Meunier, évêque d'Evreux, est décédé aujourd'hui, après une courte maladie.

PHOTO D'ART
Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21
Agrandssements photographiques
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombages Or, Platine et Ciment.
Extraction des dents avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

AVIS DE MESSE

Mme Vve Brocvan, M. Martin Brocvan, Mlle Louise Brocvan, prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe qui sera célébrée, le mardi, 14 du courant, à 9 heures, en l'église des Capanelle, pour le repos de l'âme de

M. BLAISE BROCVAN

leur fils et frère regretté.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Visitez notre rayon de chaussures n'importe. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

PATISSERIE PARISIENNE
Confiserie de luxe — SALON DE THÉ
ANTOINE AGOSTINI
5, Place Saint-Nicolas — BASTIA

Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Bolios pour Mariage, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque,
— *Cédrats confits* —

A LA RÉSERVE
Huitres & Coquillages
POLACCI MICHEL
11, Place Saint-Nicolas, BASTIA

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente habituelle d'huitres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à sec courante, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes de Marennes. — Huitres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la Réserve, de midi à 11 heures du soir.

N.-B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare VIANA
A 10 CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Bureau artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 341 millions.
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

AVIS
MAISON DE CONFIANCE
Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier chef de Musique
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Fe. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans
Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

GAIN FACILE 50 à 300 fr. par mois, sans quitter son emploi et sans connaissances spéciales, en plaçant timbres caoutchouc et articles utiles. Instructions gratis. Ecrire : Producteurs-Réunis, 5, rue Charlot, Paris.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

FAIENCE - VERRERIE
PORCELAINE
GRANDE LIQUIDATION POUR CESSATION de COMMERCE
MAISON Vve CH.-F. POGGIOLI
33 (bis), Rue de l'Opéra, 33 (bis) — BASTIA
Toutes les marchandises seront vendues au prix de facture
— GRAND CHOIX —
de Vases à fleurs et autres articles fantaisie

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Sont vente à vos arbres
Pêchers, Cerisiers, Rosiers, Vignes, Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 14 MARDI 14 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 51 m — Coucher, 4 h. 16 m.
Premier quart, le 18 — Pleine Lune le 22.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Hilaire.
Fête de Demain : Saint Maure.

13 JANVIER

LE DEVOIR RÉPUBLICAIN

Nous voici à quelques jours de la séance de l'Assemblée nationale d'où sortira, nommé pour une période de sept années, le nouveau Président de la République, et c'est à juste titre que le pays se passionne pour tout ce qui concerne cet imposant scrutin qui aura une répercussion directe sur l'orientation de la politique générale intérieure et extérieure de la France.

Soucieux de l'avenir de la nation, conscients de leurs responsabilités, les groupes de gauche de la Chambre et du Sénat ont pris l'initiative de convoquer une réunion plénière des républicains des deux Assemblées pour rechercher le candidat le plus qualifié, le plus autorisé, le plus digne de représenter la France et la République.

Il n'ont, d'ailleurs, fait en la circonstance que respecter une ancienne tradition républicaine qui veut, avec raison, que la veille ou l'avant-veille de chaque élection présidentielle, les républicains se concertent, s'assemblent et cherchent, par un ou plusieurs scrutins, à se mettre d'accord sur le candidat qu'ils se proposent de faire triompher au vote définitif de l'Assemblée nationale.

Pourtant, malgré ces nombreux précédents, ce désir de l'entente réalisée entre les délégués des groupes de gauche des deux Chambres, certains cherchent, paraît-il, à faire le vide à la réunion plénière de mercredi prochain. Les motifs invoqués sont, d'ailleurs, des plus contradictoires et, tandis que les uns prétendent qu'ils ne veulent assister à une réunion trop large englobant les unifiés et une partie des progressistes, les autres invoquent comme raison de leur abstention le caractère trop étroit de cette réunion où les progressistes de droite n'ont pas été convoqués.

On pouvait évidemment discuter sur la composition de cette réunion et donner de bonnes raisons, dans un sens comme dans l'autre pour restreindre les convocations aux seuls membres des groupes de gauche formant dans les deux Chambres la majorité gouvernementale, ou pour les étendre à tous ceux qui défendent la forme républicaine de notre Constitution. La solution mixte qui a finalement prévalu peut incontestablement soulever des critiques, mais elle ne saurait servir de prétexte légitime pour justifier une coupable abstention appelée à désorganiser plus complètement le parti républicain et à servir les intrigues de la réaction.

Il en est du reste qui prétendent de plus que l'Assemblée nationale étant seule qualifiée pour élire le nouveau Président, une réunion préparatoire n'ayant aucun pouvoir légal n'a aucune raison d'être. Comme s'il n'était pas aussi légitime que naturel que les républicains cherchent à s'entendre pour éviter de laisser aux adversaires de la République le soin de les départager.

Il ne s'agit d'ailleurs pas, comme nous l'avons dit plus haut, d'une innovation inattendue et intempestive, mais d'une intention soigneusement respectée à toutes les élections précédentes. Au surplus, jamais peut-être cette entente préalable des républicains n'avait été plus utile. En effet, par suite du nombre relativement important de candidats sérieux se partageant les chances de succès et de la dispersion des voix républicaines qui en résulterait si aucune entente n'intervenait au préalable, les réactionnaires auraient beau jeu cette fois de déterminer le succès du candidat de leur choix.

C'est cette opération néfaste qu'il faut à tout prix éviter, et les républicains n'ont pour cela d'autre moyen que de répondre en masse à l'appel des groupes de gauche et de donner par leur présence toute l'autorité morale nécessaire à la réunion plénière.

Certes, il est possible que rien d'absolument précis ne sorte de cette réunion, malgré les trois tours de scrutin qui ont été prévus ; mais elle donnera, néanmoins, en tout état de cause, des indications précieuses qui jetteront une clarté indispensable sur une situation singulièrement trouble et équivoque. Elle permettra ainsi aux républicains sincères qui font passer l'intérêt supérieur de la République avant toutes les considérations personnelles, de se grouper à l'Assemblée nationale, dès le premier tour de scrutin, sur le nom de l'homme qui aura obtenu le plus de suffrages républicains et qui n'escomptera pas les voix des ennemis de la République pour présider à ses destinées.

Aussi, en la circonstance, le devoir républicain se dégage avec une lumineuse précision, et s'impose à tous ceux qui ont quelques soucis de la probité politique.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

Lettre de Paris

On fait beaucoup de bruit, et l'on n'a pas tort, car le cas est émouvant, autour de la douloureuse mésaventure de cette jeune infirmière d'un hôpital parisien qui, abusée par des traitantes au langage doré, fut emmenée à Buenos-Ayres, et elle n'a vu la grande ville Sud-Américaine, dans une maison sur la moralité de laquelle il n'est pas besoin d'insister.

Un ami d'occasion de la recluse prévint le consulat français, et elle fut arrachée, par les autorités, à la vie de débauche et de hideur qui lui était assignée.

De retour en France, elle a fait connaître à qui de droit, sa lamentable odyssée, et les misérables qui avaient capté sa confiance ont été arrêtées.

Si douloureux que soit ce fait divers, ce n'est en somme qu'un fait divers, et il ne mériterait guère d'être retenu, si chaque jour des cas analogues ne se produisaient. Du moment qu'une jeune fille est pauvre et jolie, quelquefois même sous l'œil de parents qui la gardent avec une sollicitude éclairée, elle est en butte aux entreprises multiples des gredins qui vivent de la débauche d'autrui.

Lorsque traitants et traitantes tombent entre les mains de la justice, celle ci ne les ménage pas, mais c'est exceptionnellement que les victimes des exploiteurs du vice osent lui révéler leur malheur.

Il serait donc nécessaire, dans ces conditions, pour restreindre le nombre des pauvres créatures trompées, que l'on mît en garde, plus que l'on ne le fait, les jeunes filles, contre les manœuvres la plus souvent habiles et captieuses dont elles peuvent être l'objet. Il faudrait leur dire bien haut, quoi qu'avec tous les ménagements nécessaires, qu'elles ne doivent jamais prendre pour argent comptant les paroles flatteuses des gens qui leur offrent, soi disant par pure amitié, des situations mirifiques en leur recommandant toutefois de n'en point parler à leurs parents ou amis.

Du moment qu'on leur demande le secret, c'est qu'on leur propose quelque chose qui leur doit être nuisible ; cela, elles doivent le comprendre.

Ce n'est pas seulement de leur confiance en des inconnus qu'elles sont victimes, c'est de leur inexplicable défiance à l'égard de ceux qui leur portent un véritable intérêt.

PASSI/M.

M. le Professeur Laveran

Nous relevons avec plaisir parmi les nouveaux promus dans l'Ordre de la Légion d'honneur, le nom de M. le docteur Laveran, qui reçoit la cravate de commandeur.

Voici comment est libellée la mention officielle de cette promotion.

Membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, vice président de la commission supérieure consultative d'hygiène et d'épidémiologie militaires, 31 ans de services, 7 campagnes ; officier du 29 décembre 1900 ; titulaire du prix Nobel, en 1907, pour la découverte de l'hématozoaire, agent causal du paludisme. M. le docteur Laveran continue à rendre les plus grands services à l'armée comme vice-président de la commission précitée, et, à ce titre, est appelé à participer à toutes les questions intéressant l'hygiène de l'armée et en particulier aux améliorations concernant les casernements et hôpitaux du territoire.

A tous ces titres, nous Corses y joignons ses études sur le paludisme de la côte orientale, les nombreux articles qu'il a publiés dans divers journaux et revues sur cette question, la part qu'il a prise à la création de la « Ligue du paludisme de Bastia, » et enfin toutes les sympathies qu'il ne cesse de manifester, dans toutes les circonstances, en faveur de notre île, qu'il a parcourue en admirateur enthousiaste et en savant, et qu'il voudrait voir à jamais complètement délivrée de ce fléau qui fauche ses habitants et paralyse sa prospérité agricole et économique.

C'est au nom de la Corse que nous nous permettons d'envoyer à ce grand savant, à cet éminent chercheur, nos félicitations les plus respectueuses.

COUR DES COMPTES

L'éloge funèbre de M. le Conseiller Favalelli

A l'audience solennelle de rentrée, M. le Procureur général Payelle a prononcé le discours d'usage, dont nous tenons à détacher le passage suivant :

Monsieur le Premier Président,
Messieurs,

Parmi ses membres, la Cour a d'abord perdu l'un de ses doyens, M. Favalelli.

M. Favalelli appartenait depuis quinze ans à la cour, il avait débuté dans la politique, à Bastia, et n'y était montré politicien vigoureux, au cours d'une ardente campagne contre le gouvernement du 16 mai. Nommé sous-préfet en 1877, il avait passé rapidement par les postes de Tournon et de Saint-Omer, y affirmant des talents incontestés d'administrateur et un dévouement actif aux institutions républicaines. En 1886, il était nommé préfet du Var, préfet de la Haute-Marne en 1883, préfet de la Manche en 1885.

---

35 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUET

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

IV

LE SOUTERRAIN DE LA FERME COQUEREL

Voyons maintenant ce qui se passait aux mêmes instants sur la carrière des Bas Fonds. Le colonel Schmoltz, mettant son plan à exécution, avait fait occuper par son avant-garde le débouché du souterrain où se contre-bas de la châtaigneraie. Derrière chacun des arbres de cette-ci, le gros du régiment s'abritait, fusil au pied, prêt à tirer au premier signal, si, par hasard, les marins français opposaient de la résistance. Enfin, en échelon de quelques couchées à plat ventre dans la bruyère, sans bouger à cet endroit, guettaient la communication entre la châtaigneraie et la ferme Coquerel même, de telle sorte que l'entrée des Français dans le souterrain fût signalée au moment opportun. Mais on n'était pas tout. Dès le départ de Philéas, le colonel Schmoltz avait interpellé dans ces termes les deux sous-officiers que nous avons vus assister à son entretien avec la traître :

— Muller et Fischer, vous allez prendre entre vous deux la jeune fille que voici, et vous porter avec elle à la hauteur de la deuxième sentinelle avancée, de telle manière que vous soyez les premiers à constater l'exécution loyale du marché conclu entre nous et son père... Les bouteilles et la bruyère sont assez épaisses pour que vous vous dissimuliez sans aucune crainte d'être vus... Si, comme j'en ai la conviction, la colonne ennemie suit le chemin qui doit nous la livrer, repliez vous sur le bois sans bâte. Mais si, par malheur, notre informateur dirigeait sciemment sa manœuvre et trahissait ainsi nos souventions, soyez sans miséricorde pour votre otage !

Suzanne leva sur le colonel ses grands yeux limpides où ne se lisait nul trouble. Cependant les paroles qui venaient d'être prononcées étaient non arrêt de mort. Elle ne pouvait en douter sans douter en même temps de Manha. Et pourquoi aurait elle douté de Manha ?

— Mon père adoptif est bon Français, pensa-t-elle. Je le sais incapable d'une vilenie... Comme il me l'a fait comprendre en prélude, son attitude n'est qu'un stratagème. Les Français vont approcher sans être inquiétés par les Prussiens... Ils vont venir tranquillement au milieu de la châtaigneraie... et l'on va me tuer... Qu'importe ? je n'ai pas peur !...

Afin d'ajouter ce que son âme aurait pu trahir de faiblesse, elle répéta tout haut, et de sa voix douce, au colonel :

— Je n'ai pas peur !

Puis se laissa emmener par les sous-officiers auxquels avait été confié le soin de surveiller l'exécution du plan de Philéas. Ces deux sous-officiers, Fischer et Muller, parfaitement bons étables. Fischer ne parlait pas du tout le français. Mais Muller mit du mérite à se faire comprendre à peu près de Suzanne :

— Nous guerre ! grogna-t-il durant le chemin. Nous guerre où l'on met en cause des jolies filles aussi innocentes que ma Wilma !

— Qui est Wilma ? interrogea Suzanne.

— Wilma... ma fiancée... Son nom est Wilhelmine, mais là-bas, on abrège en disant Wilma... Elle habite Gladbach, sur la Niers... Moi je suis de Bedon... Nous devions nous marier en été... Vous lui ressemblez ; mais elle est plus blonde que vous... Je ne crois pas que je la reverrai jamais...

— Et votre camarade ?

— Lui est de Mannheim, dans le Palatinat... Ça lui tire cur, la guerre... Il a un père malade, sa mère infirme... Il peut sur au soldi pour leur envoyer de l'argent... Pauvre ami !

Pauvre ami ! Pauvres gens ! Pauvres victimes, comme Suzanne, de la guerre brutale, aveugle, à laquelle ni les uns ni les autres de ces trois personnages ne comprenaient rien, et qui, ayant déjà exigé d'eux le sacrifice de leurs familles, de leurs amours, allait en exiger tout à l'heure qu'ils s'entr'assassinent ! Suzanne crut voir une larme rouler dans les yeux de Muller...

— Oh ! ne vous faites pas de chagrin, dit-elle en s'arrêtant pour essuyer de son mouchoir les pleurs de l'ennemi... Votre fiancée, Wilma, croyez m'en ! Et puis, monsieur le sous officier, chez nous, un soldat ne pleure pas !... Serait-ce moins brave chez les Badois que chez les Français ?...

L'homme se redit :

— Une petite fille comme vous n'a pas de leçon de devoir à donner à un sous-officier de Sa Majesté de Prusse, Dieu !... Je ne crains pas la mort... mais au moment où il est possible que nous mourions tous trois, il m'est bien permis d'éprouver quelque émotion à l'évocation de ceux qui souffrent...

— Pourquoi croyez-vous que nous allons mourir ?

— Parce que votre père est contre nous et qu'il va nous jouer...

Suzanne distingua avec peine la joie immense que lui causait cette corroboration de son sentiment intime...

— Votre colonel ne partage pas vos craintes ! observa-t-elle.

— J'ai la conviction qu'il se trompe ; mais il ne m'appartient pas de le lui dire... Ma consigne est d'agir passivement. Je ne discute jamais la consigne !

— Et votre camarade ? interrogea Suzanne.

— Il pense comme moi...

Oubliant son propre héroïsme, faisant abnégation de son sacrifice accepté avec une noblesse de cœur d'autant plus grande qu'elle s'ignorait soi-même, Suzanne vit un étau d'admiration vis-à vis les deux soldats qui machinalement, si froidement, la vouaient à une mort jugée par eux inévitable.

— Vous êtes de braves gens ! témoigna-t-elle en s'adressant à ses gardiens...

— Non...

— Non ?.. Pourquoi ?

— Parce que nous allons nous voir obligés tout à l'heure de commettre un assassinat...

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire qu'un soldat est fait pour se battre à armes égales contre d'autres soldats, et que c'est lui imposer une besogne de bourreau que de l'obliger à tuer une jeune fille, presque un enfant comme vous !

à suivre.

Appelé, à la fin de la même année, au poste de secrétaire général de la préfecture de la Seine, il était choisi, moins de deux ans après, pour prendre la direction du personnel à l'administration centrale des finances, sous le ministère de M. Rouvier. Cet emploi difficile marque la plus longue, mais non pas la dernière des étapes de cette carrière administrative si brillamment parcourue. Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 9 juillet 1885, M. Favalelli était promu au grade d'officier le 31 décembre 1892. Le 16 avril 1893, il devenait directeur général des manufactures de l'Etat.

Dans ces importantes fonctions, qui exigent, avec les qualités d'un chef énergique et vigilant, une intelligence avisée des besoins et des devoirs de nos grandes industries d'Etat, M. Favalelli sut montrer toute la souplesse de son esprit, toute sa puissance d'assimilation. Son initiation technique fut prompte : il eut bientôt en mains tous les rouages de son vaste service et, secondé par d'habiles ingénieurs, il s'attacha et réussit à réaliser de sérieuses améliorations dans la fabrication.

A la cour, où il entrait, le 15 avril 1897, avec la robe de conseiller-maître, il devait s'adapter non moins promptement à ses nouvelles fonctions. Il y était préparé par sa remarquable entente des choses de l'administration et, à défaut d'une pratique prolongée de la comptabilité publique, par les connaissances multiples qu'il s'était acquises dans les postes si divers qu'il avait successivement occupés. Il y apportait un jugement net, beaucoup de pénétration et de finesse et cette aptitude assimilatrice qui lui rendait faciles toutes les tâches. Les pénibles efforts qui, chez d'autres, suppléent ou quelquefois ajoutent à des dons brillants semblaient lui être superflus. Les dons brillants, la nature les lui avait généreusement dispensés. C'est surtout dans la délibération que s'affirmaient les siens. Il savait écouter, puis dégager, saisir, mettre en évidence les points intéressants d'une affaire même litigieuse et compliquée. Sa parole était nerveuse et précise ; il discutait avec aisance. Et ses observations attestaient pour le moins l'expérience d'un administrateur qui avait beaucoup vu, beaucoup retenu, et dont la capacité, suivant le mot d'un écrivain qui avait été son maître et son modèle à l'époque de ses débuts, s'était vue souvent aux prises avec les difficultés de l'obstacle.

De son origine corse il tenait, avec un amour passionné du sol natal, une combativité toujours prête à la parole et à la riposte, de la vivacité latine, de la verve, du mordant. Il avait des lettres et de la culture artistiques. Préfet, il avait su rendre d'appréciables services à l'administration des beaux-arts, et nous ne saurions oublier que c'est à l'initiative de ce fonctionnaire doublé d'un homme de goût que notre musée de Cluny doit de posséder plusieurs émaux du seizième siècle qui sont parmi les plus beaux de nos collections nationales.

La nouvelle de la mort de M. Favalelli n'a malheureusement surpris personne parmi nous. Un mal implacable, dont les premiers coups l'avaient plusieurs fois atteint dans l'exercice même de ses fonctions, le minait lentement et sûrement. Il y opposait un visage impassible, affectant une confiance qui n'était plus dans son cœur, mettant une sorte d'élégance stoïque à cacher ses souffrances. Dans son regard un peu sigu on lisait une volonté que n'avait point brisée la maladie et qui jusqu'au dernier jour refusa de s'avouer vaincue.

Avec M. Favalelli disparaît une physionomie originale et attachante. Son nom, bien que rayé désormais de notre annuaire, ne disparaîtra pas de notre souvenir et éveillera longtemps nos regrets.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 janvier, à 14 h. 30

Les Cadets de Russie,	Sellénick.
Folle Avoine,	Mascotte.
Valse Rose,	Farigoul.
Polka des Dindons,	Parès.
Salut Lointain,	Doring.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 janvier.

Marché animé et en reprise générale. Les nouvelles de la matinée sont en effet plutôt favorables et il est permis de croire qu'aujourd'hui les puissances tomberont d'accord au sujet de la Turquie, ce qui cependant n'implique pas que tout est arrangé. La Rente Française elle même se relève légèrement à 98.25. Seuls le Turc qui se retrouve à 20.50, les Espagnols Extérieurs finissent en progrès appréciables. La Serbe gagne presque un point, l'Extérieure et l'Italien un demi point. Russes en nouvelle avance : Consolidé 92.35, à 1/2 0/0 101.60.

De bons achats du portefeuille font monter le Crédit Lyonnais à 1.625, le Comptoir National d'Escompte, à 1.021 et la Société Générale, à 823. Le Crédit Foncier est recherché à 865 : l'émission de ses obligations foncières 3 1/2 0/0 a obtenu aujourd'hui un succès considérable.

Parmi les banques étrangères, les Banques mexicaines accentuent leur réaction précédente.

La Société Centrale des Banques de Provinces et le Credito Italiano vont procéder au placement au prix de 250 frs de 61.800 actions de 238 frs de la Société Franco-Italienne du Chemin de fer Métropolitain de Naples, société anonyme française au capital de 16 millions de francs. Ces titres ont droit à un intérêt intercalaire de 4 0/0 à partir du 1er février 1913 jusqu'à la clôture de l'exercice durant lequel s'ouvrira l'exploitation.

Valeurs de traction fermes. Hausse des valeurs d'Electricité. Le compartiment russe reste bien orienté, surtout les Pétrolifères. Une baisse de 1 livre du cuivre rend les cuprifères indécis. Rio 1.892.

Nouvelle poussée des Sud-Africaines : que l'épargne s'abstienne de toucher à ces titres qu'on veut lui passer dans de hauts cours. Diamantifères en avance. Caoutchoucs calmes. Les industrielles restent reprenant leur mouvement un avant.

Excellente tenue de nos Chemins de Fer. Nord 1.656, Lyon 1.268.

Autour DE L'ARRESTATION DE RAFANELLI

A l'Instruction

Le forçat Raffanelli et Arrighi, qui l'accompagnait au moment où il fut si courageusement appréhendé, ont été déférés hier au juge d'instruction.

Ce magistrat les a inculpés : le premier de tentative de meurtre sur des agents et le second de recel de criminel.

Après avoir subi un premier interrogatoire tous deux ont été écroués.

L'information continue.

THÉATRE

Fedora

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner quelques indications sur l'opéra qui va être représenté, pour la première fois, ce soir sur notre scène.

Fedora, opéra en 3 actes, paroles de M. Arturo Colautti, musique d'Umberto Giordano, fut représenté en 1898 sur le théâtre lyrique de Milan.

Le livre a été tiré du drame en prose de Victorien Sardou.

Wladimir est fiancé à la princesse Fedora. Il meurt, mystérieusement frappé par son intime ami Louis Ipanoff.

Fedora suit Loris à Paris. Pour surprendre son secret et venger ensuite la mort de Wladimir, elle tache à s'en faire aimer, puis, prise à son propre piège, brusque la situation.

Loris lui apprend que Wladimir était l'amant de sa femme, que lui-même, en le tuant, n'a fait que se défendre.

La princesse, alors, ne résiste plus à son amour et l'aveu lui en échappe. Par malheur, elle a, quelque temps auparavant, dénoncé à la police russe, comme anarchiste, le frère de Loris.

Celui-ci est averti par télégramme ; une lettre suit qui va lui révéler le nom de la dénonciatrice.

« Que fera-t-il ? demande Fedora. — Je la tuerai. — Mais si elle n'était pas coupable ? — Je ne lui pardonnerais que si elle était morte. »

Fedora prend sur le champ son parti, avale du poison. Quand la lettre arrive, Loris veut l'étrangler. Le poison fait déjà son œuvre ; elle tombe sur un canapé, et, de là, roule à terre, morte.

La partition est l'œuvre d'un musicien de mérite.

Giordano Umberto est né à Foggia, en 1868.

Admis d'abord comme externe au Conservatoire de Naples, il fut, à la suite d'un brillant examen, reçu comme interne.

Il prit part, en 1889, au concours institué par Sonzogno, et dont l'un des vainqueurs fut Mascagni, avec la *Cavalleria Rusticana*.

Sa partition fut écartée, mais Sonzogno lui commanda aussitôt un ouvrage en trois actes, *Mala Vita*, qui fit son apparition à Rome, sur le théâtre Argentina, en 1892, d'ailleurs sans grand succès.

Giordano donna en 1896 *Andrea Chenier*, qui remporta un grand succès à la Scala de Milan, succès qui commença sa renommée.

Il donna ensuite, au théâtre lyrique de Milan, *Fedora*, en 1898, et à la Scala (1903), son intéressante *Siberia*, qui n'obtint qu'un succès d'estime en Italie, tandis qu'elle fut accueillie chaleureusement à Paris, lors de la saison italienne qu'une troupe, formée par Sonzogno, vint donner, en 1905, au théâtre Sarah-Barrhardt.

Gazette Départementale

SILVARECCIO. — Le Ministre des Postes et Télégraphes a autorisé l'organisation du service télégraphique à Silvareccio.

CARGESE. — Le garde maritime Vincenti, de Berville-sur-Seine, est appelé à continuer ses services à Cargese, en remplacement de M. Caproa, désigné pour Granville.

POGGIO-DE-VENACO. — Le 6 décembre dernier le télégraphe nous apportait, à quelques heures d'intervalle, la nouvelle de la maladie et du décès du jeune Ferrandini Mathieu, si aimé et si estimé de toute la population venaccise.

Surveillant à l'école Montalembert, à Alger, depuis le mois d'octobre, il avait su s'attirer déjà la sympathie des maîtres et des élèves. Agé de 24 ans à peine, se destinant à une carrière libérale et près de voir ses efforts couronnés de succès, le sort cruel l'arrache à sa famille et détruit les espérances que l'on fondait sur lui.

Il est de belles funérailles. Le deuil était conduit par MM. Poli, greffier, Finocyro, retraité, Bonelli, oncle et cousins du défunt.

Les professeurs et les élèves, ceux-ci portant à bras les nombreuses couronnes offertes par l'école, les parents et les amis du pauvre Mathieu, ont tenu à lui témoigner de leur amitié, en l'accompagnant, profondément attristés, jusqu'au lieu de repos.

Nous adressons à la famille Ferrandini Paul-Antoine, éplorée, ainsi qu'à tous ses nombreux parents nos condoléances les plus sincères. — *Un Ami.*

MORSIGLIA. — Un décret présidentiel a autorisé la création d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Morsiglia, et dont la dotation a été constituée au moyen des biens ayant appartenu à la fabrique de l'église.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir mardi

Débuts du ténor renommé MASSA

Pour la première fois à Bastia

FEDORA

Opéra en 3 actes de U. Giordano

Princesse Fedora Romazov,	Mlles Cavalieri.
Comtesse Olga Sukarev,	Bagnasco.
Comte Loris Ipanov,	MM. MASSA.
de Siriex	Bartelmi.
Dimitri,	Mme Santi.
Un petit Savoyard,	MM. Gatti.
Désiré,	Pisoni.
Baron Rouvel,	id.
Cirillo,	X.
Borov,	Balenti.
Grech,	Bocchini.
Lorck,	Cavasinochi
Nicolas,	Filippi.
Sergio,	Agati.
Michel,	X.
Boissino Larinski,	X.
Dr Miller,	X.
Marka,	X.
Basilio,	X.
Ivan,	X.

Prix des Places :

Premières Loges et Baignoires, 4.00. — Fauteuils, 3.00. — Stalles, 2.00. — Secondes Loges, 1.50. — Parterre, 1.00. — Amphithéâtre, 0.60.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Nouvel Exploit DES BANDITS DE PEGOMAS

Le gendarme Paoli blessé

On nous écrit de Cannes :

Un nouvel exploit, plus audacieux que tous ceux perpétrés jusqu'à ce jour, a été commis hier soir, à Pégomas, en plein village. Un gendarme de la brigade de Vallauris a essuyé, de la part des bandits, trois coups de fusil qui l'ont grièvement blessé.

Voici les détails que j'ai pu recueillir concernant cette affaire :

Mercredi soir, entre 8 heures et demie et 9 heures, la gendarme Paoli, de la brigade de Vallauris, traversait le village de Pégomas où il enquêtait, depuis plusieurs jours. Et arrivant devant la demeure du maire, au quartier du Château, il essuya trois coups de fusil, chargés à chevrotines, partis d'un endroit que l'on n'a pu exactement préciser. Deux des coups atteignirent le gendarme au côté gauche et dans les reins et le blessèrent grièvement. Le troisième coup ne provoqua aucune blessure, la charge de chevrotine ayant pénétré dans l'étui revolver du gendarme. Ce dernier, perdant son sang, garda toute sa présence d'esprit et, s'armant de son revolver d'ordonnance, il le déchargea par six fois dans la direction d'où étaient partis les coups de feu.

Ces détonations successives, en plein village, firent sa terreur davantage la plupart des habitants, tandis que d'autres se portaient au secours du gendarme qui fut relevé, transporté et soigné chez le père Picaud.

L'état du gendarme Paoli est assez grave, mais, sauf complications, ses jours ne sont pas en danger.

M. Paoli est âgé de 25 ans, célibataire et appartient à la brigade de Vallauris.

Ce matin, M. Balhomme, commandant de la gendarmerie à Cannes, accompagné de son lieutenant, s'est rendu à Pégomas où il a visité le gendarme Paoli.

Les surveillances de la police et de la gendarmerie redoublent dans Pégomas et aux environs où, parmi les habitants, règne une terreur que justifient, de plus en plus, les événements.

Les différentes enquêtes ouvertes n'ont donné encore aucun résultat.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 13 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11.- à midi + 14 2 ; à 6 heures du soir + 11 8 Maxima + 14 5 ; Minima + 10 5.

Baromètre : 7 heures du matin, 760 mm. — midi, 760 mm. — 6 h. du soir, 760 mm.

Vent : Dans la matinée, N. E.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Découvert. l'après-midi,

A l'arrivée

M. Pomponesse, vice-recteur de la Corse, est arrivé à Bastia par le rapide du soir.

Nos cours intérieures

La rapidité avec laquelle certaines épidémies se répandent en ville devrait avoir pour résultat d'appeler l'attention de nos services d'hygiène sur l'insalubrité de divers immeubles.

Nos cours intérieures — nous ne cessons de le répéter — sont trop négligées. Un peu de sévérité dans l'application des règlements municipaux serait vite fait de ramener les récalcitrants à une plus saine compréhension de leurs intérêts.

Les conditions de la vie en commun dans nos immenses maisons de Bastia ne peuvent être celles qui sont en honneur dans certains villages. Du moment que l'on veut habiter la ville il faut en accepter toutes les obligations, de même qu'on en recherche les avantages.

Des mesures sérieuses s'imposent, si l'on veut assurer la salubrité de la ville, il faut daller les cours, réparer les égoûts et surtout faire disparaître cette déplorable habitude du tout par la fenêtre.

Dans les ministères

M. Chiappe, sous-chef de bureau de 3e classe au Ministère de la justice, est élevé à la 2e classe.

M. Poggi Jean-Marie, adjudant au 173e, est nommé expéditionnaire de 3e classe au Ministère des travaux publics.

Feu de cheminée

Hier, à 1 heure de relevée, un feu de cheminée se produisit au 3e étage, du boulevard du Palais, n° 4, occupé par la sympathique sous-économe du Lycée, M. Angerly.

Le feu prit immédiatement une tel'e extension, les colonnes de fumée étaient si intenses, grâce au précieux concours du Libeccio, que l'on dut rapidement réclamer le concours de gens toujours prêts à se dévouer pour le salut public.

Le cri d'alarme fut entendu et avec un vif empressement, MM. Eugène Ponzevera, Jean Vannelli, Jean Ferretti et André Vincigerra se rendirent assistés sur les lieux, prirent toutes les dispositions possibles pour l'extinction de l'incendie, grimpèrent sur les toits, bouchèrent toutes les issues, se dévouèrent en un mot, à un point tel que la pompe municipale n'eut pas besoin d'intervenir.

Emplois réservés

M. Chiaroni, candidat militaire, est nommé ouvrier titulaire à la manufacture des tabacs de Châteauroux.

Point d'excès

Un Algérien, N. J. A., originaire de Guelma, avait entendu dire le plus grand bien de notre île. Aussi, désireux de la connaître, il se décida enfin à faire l'heureuse traversée.

Il était enchanté du climat et du panorama qu'il ne cessait d'admirer avec des yeux satisfaits.

Mais il aimait également certaines liqueurs, et il ne s'en priva pas.

Il devint ainsi tellement tapageur et même violent que l'on fut contraint et forcé de le réfugier en lieu sûr au violon municipal.

L'enchantement fut par ce fait interrompu.

Contributions indirectes

Sont nommés receveurs buralistes de 2e classe : à Saint-Laurent-en Royans, M. Santini Pierre ; à Villeneuve, M. Gambini Pierre.

Avis

Le docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Nouvelles maritimes

M. le médecin principal Taddei, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le Massena, dans la 2e division de la 3e escadre, comme médecin de division et médecin-major du bâtiment.

Bains de Pietrapola

Cet établissement thermal, devant subir des réparations et des améliorations, sera fermé à partir du 20 janvier.

Avis

Produits du Domaine de Montesoro, 13, rue de l'Opéra.

Mandarines, Oranges, Citrons, Lait pur de vaches.

Occasion

A vendre joli piano en très bon état. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Compagnie des Eaux

Les Bureaux sont transférés, 5, rue Neuve, en face le jardin de l'Hôtel-de-Ville.

Terrines de mories

Les terrines de mories cuites, préparées par Mlle Joséphine Giudicelli, sont très demandées à l'occasion des Fêtes de la Noël et du Jour de l'An.

Produits recommandés

Fruits du pays de la grande Maison François Mattei :

Cédrats confits.
Liqueur Cédratine.

Expéditions par colis postaux.

ETAT-CIVIL

Mariages

Gilormini Pascal Joseph-Camille, patissier, et Galligani Marie-Sacra, piqueuse de bottines, tous deux de Bastia.

Naissances

Pannacchi Germaine-Louisette. — Pighini Michel. — Conti Marie Françoise. — Poggiani Lucien. — Luigi Ignace.

A LA VILLE DE NICE

14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA

Anciennes Maison ROUBERT

Mme veuve VITTI, successeur

Corsets en tous genres
Coupe irréprochable
Haute nouveauté

Ceintures sous-ombilicales. — Corsets caoutchouc et Tricots. — Corsets de maintien, de repos, etc. — Epaulières. — Redresseurs.

CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS

Costumes Tailleur. — Manteaux Chemisiers. — Corsages.

PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons

GRAND CHOIX DE FOURRURES

Lingerie fine et lingerie hygiénique

Bonneterie. — Gants. — Rubans Velours. — Cols mode

PARFUMERIE :

Produits Malaceine et Berthuin

OUVRAGES DE DAMES

N. B. — La Maison se charge de la rectification des corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime

pour tout achat de 10 fr.

Bon goût — Elégance — Bon Marché

Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

606 NEO-606

assurent la guérison de la syphilis à toutes ses périodes. La preuve en est certaine, quand des réactions de Wassermann, effectuées à plusieurs mois d'intervalle demeurent négatives, 93, rue de Rome, seule succursale à Marseille de l'Institut Sérothérapique de France. Exiger « DE FRANCE » pour éviter toute équivoque.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussée ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre **ménage** vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos **fêtes** à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos **layettes** et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

11 janv. — 13 janv.

Rentes de 3 0/0 anciens : 89.35 — 89.90
— de 3 0/0 amortis. : 92.95 — 93.30
ex-coupon

AU PALAIS

La Rentrée

DE M. MILLERAND

Paris, 13 janvier.

M. Millerand a fait, aujourd'hui même, sa rentrée au Palais de Justice, où il a repris sa place de grand avocat.

Le Ministre de la Guerre d'hier était très entouré.

Tous ses confrères, sans exception, sont venus le saluer et le féliciter.

LE GÉNÉRAL LYAUTEY

Paris, 13 janvier.

Dans les milieux politiques et militaires, le bruit court que le général Lyautey ne retournera pas au Maroc.

Le Résident général du Maroc serait très probablement nommé ambassadeur à Saint Pétersbourg.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 12 janvier.

Les Ministres et Sous Secrétaires d'Etat se réuniront demain matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Rentrée

DES CHAMBRES

Paris, 13 janvier.

Les Chambres reprendront demain leurs travaux.

Cette rentrée sera probablement agitée, car l'incident Millerand-Du Paty de Clam a mis le feu aux poudres.

Au Palais Bourbon

Les couloirs du Palais-Bourbon sont très animés.

De nombreux groupes discutent avec animation.

Quelques députés radicaux socialistes veulent demander au nouveau ministre de la Guerre de relever au lieutenant-colonel Du Paty de Clam sa lettre de service, le réintégrant dans les cadres de l'armée territoriale.

D'autres députés de la gauche radicale manifestent l'intention de reprendre le projet de loi ayant pour objet la réintégration de Joseph Reinach dans l'armée.

L'Election du Président

Contrairement à tous les bruits qui ont couru ces jours derniers, l'élection du président aura lieu demain.

On dit même que M. Paul Deschanel n'aura pas de concurrent.

Au Luxembourg

Les couloirs du Sénat sont également très animés, d'autant plus que deux ou trois groupes ont dû se réunir aujourd'hui.

Le groupe de la gauche démocratique a tenu une longue réunion au cours de laquelle on a longuement discuté la question Millerand-Du Paty de Clam.

Un ordre du jour a été même voté au sujet de cet incident.

M. Georges Clémenceau a, en outre, fait remarquer que le Congrès de Versailles saura donner à cet incident la réponse nécessaire.

LA DÉMISSION DE M. MILLERAND

Les Commentaires de la Presse

Paris, 13 janvier.

M. Millerand peut être fier d'avoir pour lui la Bonne Presse.

Tous les journaux, parus ce matin, commentent longuement et diversement la démission du Ministre de la Guerre.

M. Marcel Hubert écrit dans *La Patrie* que M. Millerand est sacrifié aux misérables qui, depuis l'affaire Dreyfus, ne cessent de poursuivre l'armée de leur haine.

L'Humanité

écrit que le départ de M. Millerand de la rue Saint Dominique ne sera pas regretté par l'armée républicaine.

La Bataille Syndicaliste

termine ainsi son article de ce jour : « Bon voyage, mais pas un prochain retour.. »

Le Rappel

dit que la leçon qui vient d'être donnée à M. Millerand sera salutaire.

La Lanterne

estime que l'incident Du Paty de Clam fut un goutte d'eau qui fit verser le vase des compromissions réactionnaires de M. Millerand.

L'Aurore

publie un article dans le même sens.

Les journaux de l'*opposition* reprochent à M. Poincaré d'avoir manqué de courage, en ne se solidarisant pas avec M. Millerand.

Ils ajoutent que le Président du Conseil a commis une grande faute en le sacrifiant aux Profiteurs du régime abject, qui a été flétri par M. Millerand.

LETTRE

de M. Poincaré à M. Millerand

Paris, 13 janvier.

En réponse à la lettre qu'il a reçue hier de M. Millerand, le Président du Conseil lui a écrit aujourd'hui une lettre très affectueuse dont nous extrayons le passage ci-après :

Au moment où je suis, si inopinément, forcé de me séparer de vous, laissez-moi vous dire que je n'oublierai jamais le précieux concours que vous avez apporté, depuis un an, à l'œuvre républicaine et patriotique, dont le Cabinet cherche toujours de poursuivre la réalisation, même au milieu des circonstances souvent difficiles.

M. MILLERAND

interviewé

Paris, 13 janvier.

Interviewé par plusieurs journalistes, M. Millerand leur a fait à tous la même réponse, qui est la suivante :

Le Président du Conseil est plus aujourd'hui qu'hier mon candidat à la Présidence de la République.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 13 janvier.

La situation turco-balkanique ne s'est pas modifiée.

Les conférences de la paix, au palais Saint-James, seront reprises, si les puissances parviennent à ramener un rapprochement entre les deux parties.

Aucun plénipotentiaire n'a quitté Londres aujourd'hui.

D'autre part, les représentations énergiques qui ont été faites, à Bucarest, par l'Angleterre et la Russie, ont modéré l'attitude de la Roumanie.

Le Départ des Plénipotentiaires

Contrairement à ce qui avait été annoncé, Rechid Pacha, ainsi que les autres membres de la mission ottomane n'ont pas quitté Londres aujourd'hui.

Les délégués balkaniques n'ont reçu aucune instruction de leurs gouvernements au sujet de leur départ de Londres.

L'attitude DE LA ROUMANIE

La Roumanie attendra jusqu'à demain soir la réponse de la Bulgarie à la note qu'elle lui a adressée, relative à un accord pacifique.

Si le gouvernement de Sofia répond par une fin de non recevoir, il est fort probable que le conflit roumano bulgare prendra alors une tournure très grave.

La Bulgarie cédera Silistrie, ou la Roumanie la prendra de vive force.

EN ALLEMAGNE

Le général Rogalitscheff

Berlin, 13 janvier.

Le général Rogalitscheff a été reçu aujourd'hui par l'Empereur.

L'entretien a été assez long et très cordial.

Cet officier général de l'armée russe a assisté hier aux fêtes du l'anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse.

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

Les Sous-Vêtements du DOCTEUR RASUREL préservent du Froid et des Rhumatismes.

VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA LANEI Frères, à AJACCIO

AVIS DE MESSE

Mme Vve Brossan, M. Martin Brossan, Mlle Louise Brossan, prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe qui sera célébrée, le mardi, 14 du courant, à 9 heures, en l'église des Capucins, pour le repos de l'âme de

M. BLAISE BRESSAN

leur fils et frère regretté.

De Sartene à Bonifacio, Portovecchio et Ghisonaccia

La Société des *Messageries Automobiles Corses* faisant le service postal quotidien entre Sartene et Ghisonaccia a l'honneur de prévenir les voyageurs qu'elle a apporté à ce service des améliorations sensibles.

Par suite de l'établissement d'un garage à la gare de Ghisonaccia, l'automobile partira tous les jours à heure fixe de la gare à Bonifacio (à heure de l'après-midi) et sera munie d'un coupé confortable.

La belle voiture faisant ordinairement le service entre Bonifacio et Sartene continuera à offrir le même confort et la même sécurité, quoique voyageant de nuit.

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA. 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA

Directeur : Docteur J. STEFANI,

Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx

Confort chirurgical moderne

OUTILLAGE COMPLET

Prix modérés

Institut (Annexe) d'Electricité médicale et de Physiothérapie

2, rue Favalelli, 2

Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.

RAYONS X

Air chaud. — Froid Carbonique, etc.

Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Téléphone interurbain n° 10

CABINET

de M. Jean Graziani

Agréé au Tribunal de Commerce

Ancien clerc de notaire

8, Boulevard du Palais, au 1er, Bastia

A VENDRE

Magasins, appartements grands, moyens et petits, dans divers quartiers de la ville. Terrains et propriétés avec ou sans maison.

Divers fonds de commerce.

Etagères, vitrines et ustensiles servant principalement à l'épicerie. Tréteaux, fûts, dame-jeannes et bouteilles vides.

Un piano neuf, grand modèle ; un coffre-fort, poids 400 kilos.

Prix exceptionnel.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection de GET FRÈRES. — 1796

Regardez-moi bien

car toute boite qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES
LUMBAGOS, NÉVRALGIES, POINTS DE CÔTÉ, etc.

Texte de l'Etiquette du Véritable THERMOGÈNE :
« Le THERMOGÈNE, ouate révulsive et résolutive préparée par la « *Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille* « sous la surveillance du Docteur CHNÉE, de la Faculté « de Médecine de Paris, Pharmacien de 1re classe. — PRIX : 1f50.

FOX-LAND RHUM.

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Fa. - Ioulle. - Antibes
Contentieux
Recouvrements à forfait — Gérance d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Réduction d'Actes sous Seings privés
Renseignements de toute nature. — Discrétion

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0,05 la pochette

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez

L'AMARO MATTEI

Apéritif hygiénique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le

Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 15 — MERCREDI 15 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. Havas et Lagrange, Cerf et Cie, 8, place de la Bourse, à Paris, et aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays, le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LES TRAVAUX DU PORT

Une situation regrettable. — Travaux inachevés et projets en retard. — Les doléances du commerce local et de la population.

L'inexplicable lenteur avec laquelle sont exécutés les travaux en cours et d'autre part les préjudiciables retards apportés à la réalisation d'autres projets depuis longtemps élaborés, devraient motiver une intervention très énergique de notre Chambre de Commerce.

Nous n'hésitons pas à déclarer que nulle part ailleurs des travaux de cette importance — dont l'utilité est plus que reconnue — n'auraient pu être entrepris ni conduits dans des conditions aussi défectueuses.

A maintes reprises nous avons appelé l'attention des Services du Port sur l'absolue nécessité de consolider sans retard la jetée du large exposée aux violentes tempêtes de N.-E. Les blocs destinés à ce travail sont construits depuis près de *quatre ans*, mais ils dorment sur la plage de Toga, attendant que l'Administration veuille bien se décider à agir.

Que l'entrepreneur n'ait pas exécuté les clauses de son marché ou que ce marché ait été établi de telle sorte qu'il ne pouvait être exécuté, il y a là une question qui depuis longtemps aurait dû être tranchée.

Mais dans un cas comme dans l'autre, l'Administration ne peut sortir de l'impasse où elle se trouve engagée qu'en exécutant les travaux en régie, en agissant soit aux frais de l'entrepreneur, si celui-ci était tenu d'enlever les blocs, soit pour son propre compte, si l'entreprise était limitée à leur seule construction.

On nous objectera, sans doute, que le Service des Ponts et Chaussées de la Corse ne dispose pas du matériel nécessaire pour pouvoir se mettre à l'œuvre.

L'argument est spécieux, car le matériel nécessaire, si on ne veut pas en faire l'acquisition, pourrait être emprunté ou loué à un autre port du Continent.

Quoiqu'il en soit, les travaux de consolidation s'imposent de même que les blocs ne peuvent encombrer éternellement la plage de Toga.

Il faut donc qu'une décision définitive soit prise.

Nous avons signalé, en une autre occasion, l'insuffisance des travaux d'approfondissement du bassin du Nouveau-Port. Dans quelles conditions les travaux destinés à faire disparaître les hauts-fonds ont-ils été accomplis ? C'est là une question qui devrait être examinée sans retard et dont l'importance n'échappe à personne.

La construction des quais du large n'a pas eu un meilleur sort. Au retard dans l'exécution s'ajoute la défectuosité des travaux encore inachevés. Il est, d'ailleurs, facile de constater la déviation *nettement visible* que présente le parement des quais.

Ces nouveaux quais ne sont encore qu'imparfaitement utilisables à cause de la non-exécution du pavage.

La période de tassement pour le premier alignement doit être aujourd'hui terminée et l'on ne devrait pas attendre plus longtemps pour procéder à l'achèvement définitif de cette partie du port.

Voilà pour les travaux en cours, auxquels il convient d'ajouter l'achèvement de la jetée du large qui se poursuit au gré des circonstances.

Si nous passons aux projets dont on attend la réalisation, on verra que nous ne sommes guère mieux partagés.

C'est à peine si ces jours derniers, après plusieurs mois d'attente, nous avons appris la prochaine mise en adjudication des fameux hangars, dont la construction depuis si longtemps décidés fut cause du retard actuel.

Mais il existe deux autres projets sur l'importance desquels nous n'avons pas à revenir et dont la réalisation est vivement attendue aussi bien par le monde maritime que par le monde commercial. Il s'agit, d'une part, du prolongement des quais du large, et de l'autre, de la *construction de l'Epi Saint-Erasme*.

Toutes les formalités nécessaires à la mise en adjudication ont été depuis longtemps remplies, et le retard apporté à l'exécution de ces travaux est très préjudiciable aux intérêts de notre port.

Les délais impartis pour l'achèvement des travaux en cours sont depuis longtemps expirés, et l'Administration, qui ne doit avoir en vue que l'intérêt public, ne doit pas se laisser arrêter par des considérations d'un autre ordre pour retarder la mise en adjudication des nouveaux travaux.

Souhaitons que notre Chambre de Commerce s'inspire enfin des intérêts qu'elle a mission de représenter pour faire entendre une légitime protestation de telle sorte que l'Administration, puisse faire comprendre aux entrepreneurs que les retards, dont notre port supporte toutes les conséquences, ne sauraient être plus longtemps tolérés.

Le commerce local, les chargeurs et tous ceux qui supportent les conséquences des taxes librement établies dans l'intérêt du port de Bastia, pourraient bien finir par se lasser en présence de tous les atermoiements dont les travaux du Port offrent le continuel spectacle.

Un Chargeur.

Conférences Agricoles

Le Directeur des Services agricoles se rendra à Luri, le 19 janvier Conférence à 10 heures du matin, sujet : « Les Syndicats d'élevage. — Une culture facile et avantageuse pour la Corse : le Ricin pour la fabrication de l'huile. »

Des Garde-Feu !

Dans une petite commune de notre arrondissement — ne la nommons pas, par respect pour la douleur qui l'afflige à l'heure actuelle — à dix jours de distance, deux enfants sont morts des suites de brûlures qu'ils s'étaient faites en tombant dans le foyer de leur maison respective. Le foyer ! Il représente la paix, le bien être, l'abri contre le froid, la sécurité de toute la famille et en particulier des enfants sous la protection, momentanément rassurés, des parents. Et voilà que tout-à-coup, et peut-être sous le regard désespéré et impuissant de ces derniers, le foyer est devenu le théâtre et l'agent de la plus cruelle des morts, par les êtres innocents et charmants en qui ils vivaient et comptaient survivre ! Et nous parlons ici en parfaite connaissance de cause. Car nous connaissons les parents, qui sont d'autant plus à plaindre qu'ils sont exemplaires, et nous connaissons aussi les les deux petites victimes : la fillette, brûlée le 31 décembre, l'aînée de la famille, six ans, robuste, intelligente et sérieuse comme on ne l'est guère à cet âge ; et le garçonnet, enseveli avant hier 10 janvier, quatre ans bientôt, râblé, coloré, remuant, bagueur, et qui, dans la succession alors encore ouverte des grands parents, avait déjà son dévolu sur les boîtes et laissait à son éventuelle héritière les chèvres...

De tels accidents sont cruels. Et nous savons qu'ils ne sont pas sans précédents, et nous relations qu'ils ne seront suivis par d'autres, avant que n'achève cet hiver qui, bien que relativement doux, aspelle et fait se serrer grands et petits autour du foyer.

Le moyen de prévenir le retour de pareils malheurs ? Car c'est la seule raison qui nous fait tracer ces lignes. Ce sera de surveiller encore de plus près les enfants, et, par exemple, quand le père et la mère sont obligés de quitter tous deux la maison, comme il arrive souvent dans les villages, de les remettre à la garde d'une famille amie et plus sédentaire. Demander la création d'une garderie, ce serait probablement trop demander. Et pourtant !... Une précaution très sage aussi, et qui est inconnue dans les villages de la Corse, consisterait non dans l'acquisition d'un garde-feu tel qu'on l'emploie dans les salons des villes, mais dans l'établissement d'une galerie en fer ou même en bois, très simple, très peu coûteuse, et amovible, si l'on veut, autour de chacun des foyers carrés qu'on place au milieu de la pièce, pour le séchage des châtaignes : ces foyers sont les plus dangereux, et il y en a beaucoup dans les pays de montagne.

Devant l'ouverture des cheminées on placerait deux baguettes en fer aussi, ça mieux qu'on ne préférât une grille s'ouvrant et se fermant comme une portelette, selon les besoins.

Aux pères et aux mères d'aviser, et sans retard. Et au lecteur éclairé de les éclairer, en recommandant autour de lui les précautions que nous venons d'indiquer, ou d'en proposer de meilleures.

K.

Le Monténégro et la Corse

D'une étude que le journal *La Croix* a consacrée aux finances des Etats balkaniques, nous extrayons les lignes suivantes concernant le Monténégro. Ce pays paraît avoir de nombreux points de ressemblance avec la Corse. Qu'en en juge :

Le Monténégro (250.000 habitants) est un pays extrêmement pauvre, dont un nombre relativement considérable d'habitants est forcé d'émigrer, et dont le développement économique est à peu près nul. Il possède cependant trois ou quatre établissements de crédit : la Banque du Monténégro au capital de 1 million de couronnes est en relations avec les principales banques européennes. Le commerce extérieur ne s'élève pas à plus de 40 millions de francs, et les importations dépassent de beaucoup les exportations. La différence est compensée par une subvention annuelle russe de 2 millions et par une somme d'environ 4 millions que les émigrants envoient au pays.

Nous relevons dans ces lignes, par cela seul que le Monténégro est généralement composé de population de race slave, la Russie lui accorde une subvention annuelle de 2 millions, sans rien lui demander en échange.

La pauvre Corse, qui fait partie intégrante de la France, reçoit, de son côté, de la Mère-Patrie, une subvention annuelle de 500.000 francs, mais c'est elle-même qui fournit, et au delà, cette somme par l'impôt.

Que n'aurions-nous pas gagné à être, nous aussi, de race slave !

S. T.

---

36 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUGH

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

IV

LE SOUVERAIN DE LA FERME COQUEREL

— Bah ! mon père sait ce qu'il a à faire. Il n'est pas indigné que sa détermination vous oblige à m'exterminer...

— Vous savez bien que s'... sans cela, de noble caractère comme vous êtes à n'en pas douter, vous frémiriez en songeant que nous pourrions vous prendre pour la fille d'un traître... A moins...

— A moins ? interroge Suzanne haletante...

— A moins que, pris entre son devoir de citoyen et son devoir de père, celui de qui dépend votre vie ne se laisse vaincre par le sentiment...

— Oh ! proteste Suzanne...

Le bouleversement que les dernières paroles de Muller venaient de jeter dans l'esprit de Suzanne échappa à celui-là, car on était arrivé au poste assigné par Schmoltz. Ce poste se trouvait entre la première et la seconde sentinelles avancées, et dominait les arrière-bâtiments de la ferme Choquereul située à une cinquantaine de mètres. A cinquante autres mètres environ vers la droite s'amorçait le chemin en lacet qui permettait d'accéder rapidement sur le plateau, et dont le colonel Schmoltz avait signalé le danger à Philéas. L'entrée du souterrain se devinait entre ces deux points, au fond de la carrière. On sait d'ailleurs que l'issue était au seul même de la châtaigneraie, conséquemment à une distance assez considérable du groupe formé par ces trois personnages.

— Halte ! commanda Muller. Veuillez vous dissimuler comme nous en vous couchant dans les herbes, Mademoiselle...

La jeune fille obéit.

— Vous voyez le terrain et la ferme ? demanda le sous-officier.

— Parfaitement.

— Donc, si la colonne française s'engage derrière la ferme, c'est que tout va bien... Si elle prend un autre chemin, c'est que nous sommes trahis... Dans ce cas, adieu !

— Adieu, Monsieur ! articula Suzanne d'une voix qui ne révélait aucune émotion.

Cependant, les regards de la jeune fille désormais avidement l'espace... L'hypothèse de Muller concernant les hésitations de Philéas Mauhs vraisemblable en elle la pour que le malheureux ne trahît sa patrie pour la sauver, elle, Suzanne. Et, en toute éventualité, elle se préparait à intervenir...

Cinq minutes s'écoulèrent... Soudain, la première sentinelle placée à l'extrême limite du plateau leva la main en dessus de la tranchée dans laquelle son corps disparaissait...

— Alerte ! murmura Muller.

Au même instant apparut sur la route la tête de colonne des Français. Ils marchaient par deux de front dans le bois, avançant avec précaution, mais avec rapidité, en se dissimulant contre le remblai qui bordait la route. Nul bruit ne décelait leur présence, leurs brodequins enfonçant vains sablonneux dans la boue, car il avait plu durant toute la nuit précédente. L'avant-garde d'abord... Puis vint un groupe de deux hommes à la vue desquels Suzanne faillit laisser échapper une exclamation de stupeur, lorsqu'elle reconnut en eux Philéas Mauhs accolé d'un grand marin dégingandé qui tenait un pistolet braqué vers le front du pseudo-marchand de bimbeloterie. Enfin débouchait le gros de la colonne, dirigé par un officier de marine de belle allure, que Suzanne se souvint avoir vu dans le cantine de la Torgnole, durant l'après-midi du 2 octobre, et qui n'était autre, on le sait, que Roger de Ferrières.

— Pas un mot, pas un geste ! ordonna Muller.

Les marins approchaient... Tout-à-coup, à quelques pas du chemin circulaire, ils s'arrêtèrent net... Leur commandant adressa quelques mots à Philéas, qui sembla témoigner d'une vive hésitation... L'officier s'avança, l'épée haute. Philéas tourna la tête successivement vers la cheminée et vers la ferme. Qu'allait-il faire ? A quoi allait-il se décider ? En une seconde, Suzanne aperçut la catastrophe possible... Elle imagina, l'innocente ! son père adoptif se débattant dans l'arguisse, marchandant, à ce moment suprême, son affection paternelle contre son devoir de citoyen... Elle eut le pressentiment que si elle ne consommait pas elle même le sacrifice, tout à l'heure il serait trop tard ; que, pour le sauvetage de son existence à elle, plusieurs centaines de Français allaient périr... Un bond la jeta debout avant que ses gardes du corps eussent eu le temps de l'arrêter :

— France ! Amis ! vociféra-t-elle à se briser les poumons... Le souterrain est gardé ! Prenez le chemin à droite, et à l'assaut !

Une ruée jeta les marins français, baïonnette au canon, par la voie indiquée. Les sentinelles placées tirèrent leurs coups de feu en guise de signal, et ces coups de feu se répercutèrent à l'infini dans les profondeurs de la châtaigneraie. Les « hourrah ! » allemands et les « En avant ! » français se mêlèrent. Une charge sonnante battait sur la route tandis que l'autre moitié des clairons et des tambours des marins s'entendait déjà plus de cinq cents mètres en arrière du plateau... Campée comme une forteresse à l'extrême bord de la carrière, son beau cheveux épars, l'œil en feu, Suzanne semblait l'âme inspirée de la bataille.

— A moi ! A moi ! criait-elle, soulevée d'un enthousiasme de martyre. Les deux premières sentinelles blessées gisaient déjà sur l'herbe rougie de leur sang. Fischer se dressa aux côtés de la vierge et lui épaulant le canon de son revolver contre l'oreille. A cet instant même une balle l'abattit.

— Eh bien, monsieur Muller, interpella l'héroïque enfant, en se retournant vers le second sous-officier qui la contemplait, l'œil hagard, qu'attendez-vous pour me tuer.

Le Saxon fit un pas en arrière, esquissa un grand geste de désespoir, puis, d'une voix blanche où il semblait y avoir de la folie :

— Vous tuer, vous qui ressemblez tant à ma Wilma ! Non jamais !... Plutôt mourir moi même !... Adieu !...

A suivre

GRAND BAR SOAVI
CAFÉ « EXPRESS »
Thé, Tilleuil et Tisane « EXPRESS »

LÉGION D'HONNEUR

M. Levie-Ramolino

Premier président de la Cour d'appel de Bastia. Débuta comme avocat à Ajaccio. A peine venait-il d'être inscrit au barreau, qu'il fut appelé sous les drapeaux, au moment de la guerre de 1870. Capitaine au 6e bataillon des mobiles de la Corse, il prit une part des plus actives à la campagne de l'armée de la Loire. Il se signala, notamment, au combat de Villarsexel, où, devant son colonel tué sous le feu de l'ennemi, il se mit à la tête de la 4e compagnie qui, brillamment conduite par la jeune capitaine, pénétra jusqu'au cœur de la place. Resté l'un des rares et glorieux survivants de cette journée, M. Levie Ramolino fut fait chevalier de la Légion d'honneur le 16 novembre 1871.

Cette croix, si vaillamment conquise, s'était sur la robe de l'avocat, puis elle passa sur celle du magistrat, où elle se trouvait depuis quarante ans.

M. Levie Ramolino est promu aujourd'hui officier. Cette distinction récompense un magistrat plein de valeur. Pendant sa longue carrière, commencée en 1872 et qui s'est tout entière déroulée en Corse, son pays d'origine, dans les postes de début comme au sommet de la hiérarchie, M. le Premier Président a partout et toujours marqué sa place. Il a affirmé sa personnalité par la dignité de sa vie, la droiture de son caractère, l'attachement à tous ses devoirs et une valeur professionnelle de premier ordre. Il exerce, dans tout le ressort, autour et au-dessous de lui, une incontestable autorité qu'il doit à ses qualités beaucoup plus qu'à ses hautes fonctions.

JEAN LORIL.

(*Le Figaro*).

Gazette Départementale

PIED'OREZZA. — Le Conseil d'Etat a rejeté la protestation formée par le sieur Raffalli Dominique-François contre l'arrêté du Conseil de Préfecture qui a validé les élections municipales du 5 mai 1912 de la commune de Pied'Orezza.

PORTOVECCHIO. — M. Agostini Pierre-Paul, garde domanial des eaux et forêts de 1re classe, à Conca, passe au poste de Portovecchio, par permutation avec M. Giuseppi Jean Charles, garde de 1re classe.

CASTELLARE-DI-MERCURIO. — Les électeurs de la commune de Castellare-di-Mercurio sont convoqués pour le dimanche, 19 janvier prochain, à l'effet d'élire un conseiller municipal, en remplacement de M. Giuffiocelli, maire, décédé.

MORIANI. — Une imposante cérémonie funèbre a réuni hier, à Saint-Nicolao de Moriani, une foule considérable accourue de Bastia et des villages environnants pour rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle de M. Joseph-Emile Fabre, décédé la veille, à Bastia, dans sa soixante-onzième année, après une assez longue maladie.

M. Joseph-Emile Fabre, après une carrière bien remplie, admis à la retraite, s'était fixé à Bastia, où son caractère affable et loyal, ses manières ouvertes lui avaient vite acquis de nombreuses amitiés. Il ne regrettait qu'une chose, la distance qui le séparait de ses chers enfants, occupant d'honorables situations en Algérie. Sa bien-aimée compagne, dont le dévouement a été si remarquable pendant sa maladie, remplaçant, par ses prévenances, les enfants absents ; sa douleur aujourd'hui est immense, elle avait espéré vaincre par ses soins la maladie. Hélas ! ses soins ont été vains, parce que le mal était trop grave.

M. Fabre sera aussi très regretté à San-Nicolao, à Pero, où il séjournait souvent, et où il était si considéré et si aimé.

Après la cérémonie religieuse, l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous offrons à Mme veuve Fabre, à MM. Jacques, Antoine et Xavier Fabre et à leur famille, nos condoléances les plus empressées.

ASCO. — M. Guerrini Paul a été nommé garde-champêtre de la commune d'Asco (emploi créé).

CROCE. — La brigade de gendarmerie mobile de Croce, supprimée par décision ministérielle, a été licenciée à la date du 31 décembre. Par suite de cette suppression les communes qui étaient sous la surveillance de cette brigade sont rattachées : Moca Croce à la brigade de Petreto-Bicchisano, et Argiusta Moriccio à celle d'Olivese.

MATRA. — Les électeurs de la commune de Matra étaient convoqués pour le dimanche 5 janvier, à l'effet d'élire deux conseillers municipaux, en remplacement de MM. Battaglini Ignace-François, adjoint municipal, et Grisoni Xavier, décédés.

MM. Battaglini Charles et Grisoni Félix-Joseph ont été élus sans concurrents.

Le Conseil municipal s'est réuni le lendemain à l'effet de procéder à l'élection de l'adjoint municipal.

PIETRA DI VERDE. — M. Astolfi, receveur des postes à Larche (Vosges), est nommé à Pietra di Verde.

SOLENZARA. — Le gendarme Ottaviani, de la 4e Cie maritime à Toulon, est nommé garde maritime stagiaire à Solenzara, en remplacement de M. Clément, désigné pour Cette.

FOCICCHIA. — Les électeurs de la commune de Focicchia étaient convoqués pour le dimanche 5 janvier, à l'effet d'élire deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Franchi François-Marie et Pizzini François, décédés.

MM. Assieri Félix-Antoine et Alessandri Philippe Antoine ont été élus par 21 voix.

PORTOVECCHIO. — M. Borgomano, receveur des postes à Flamanville (Manche), est nommé à Portovecchio.

OLETTA. — La médaille de 1870 a été accordée à MM. Boccheciampe Jean et Ginestra Pierre, d'Oletta.

AU THÉATRE

La Première de « Fedora »

Fedora, qui vient d'être joué pour la première fois à Bastia, a obtenu un des plus beaux succès qu'ait produits notre scène.

Succès préparé, peut-être un peu, par notre snobisme bastiais, qui veut que pour une première, quand le prix des places est augmenté, la présence de tout ce qui compte soit remarqué dans la salle ; mais succès d'estime surtout, fait d'enthousiasme sincère, provoqué par ces deux instruments merveilleux que sont Mlle Lina Cavalieri et M. Manas.

L'intérêt puissant et je crois pouvoir dire durable, qu'ils ont su donner à l'œuvre de Giordano ne peut être rendu en quelques lignes. Aussi je me propose de faire demain, à tête plus reposée, soustrait un peu à l'émotion que je ressens encore et que nos deux meilleurs artistes ont insufflée à la salle toute entière, un compte rendu plus détaillé de l'interprétation.

Mais ce que, dès à présent, je puis dire, c'est l'enthousiasme qu'a soulevé cet opéra, surtout au second acte, chez un public choisi très choisi.

Ceux qui n'ayant pu ou n'ayant voulu se rendre à la première d'hier soir iront aux représentations suivantes, auront comme nous l'occasion d'applaudir et de blâmer : l'intermezzo du 2e acte et le duo qui le suit « Io Piango. »

Ils découvriront aussi, j'en suis certain, quelques-unes des réelles beautés musicales qui fourmillent dans *Fedora* et qu'une première audition n'a fait apprécier qu'imparfaitement.

Mais je souhaite qu'ils aient le spectacle d'une salle aussi bien remplie que celle de tout à l'heure pour que, se sentant encouragés, stimulés dans leur jeu, Mlle Cavalieri et M. Manas nous donnent comme ils l'ont fait ce soir toute la mesure de leur force dramatique et de leur talent.

ALEX.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 janvier.

Les tendances, très fermes au début, se sont alourdies par la suite et la clôture s'effectue en recul assez appréciable sur la veille. L'intransigeance de la Turquie fait craindre de nouveaux retardements à la conclusion de la paix, sinon une rupture des pourparlers qui pourrait avoir de graves conséquences. Notre Rente se montre toutefois très résistante à 88.20. Tassement général des Fonds Etrangers. Le Serbe revient de 82.85 à 82.05, le Turc perd un demi-point et l'Italien 30 centimes à 97.70. Les Russes sont offerts : Consolidé 98 frs.

Quelques réalisations de bénéfices ont passé sur le Crédit Lyonnais à 1.615. Le Comptoir National d'Escompte se maintient vers 1.030 et la Société Générale, à 924. Crédit Foncier très ferme à 865.

Sont à 1.060. On est un peu lourd au groupe de la traction. Les valeurs d'électricité abandonnent une partie de leur avance de la veille. Charbonnages et Métallurgiques restent plus faibles. Sosnowice à 1.430. Les statistiques américaines sont défavorables et une nouvelle baisse du métal de 1/8 finit par réagir sur les cuprifères. La Rio revient à 1.877.

Mines d'or et surtout de diamants plus lourds. De Beers 542. Caoutchoucs résistants. La tenue des industrielles russes reste plutôt satisfaisante.

On annonce pour ce jour la souscription au prix de 477.50 de 55.000 obligations de la Ville de Bahia de 500 frs 5 0/0 or net de tous impôts. Taux du placement 5.39 0/0, sans compter la prime de remboursement.

Les Chemins Français conservent une excellente allure.

Avis aux Distillateurs

Le décret du 4 mars 1912 soumet au régime des bouilleurs de profession, c'est-à-dire à la déclaration et au paiement de la taxe sur l'alcool produit, les bouilleurs de cru qui, dans le rayon déterminé par l'article 30 du décret du 17 mars 1852, (canton où la récolte aura été faite et communes limitrophes de ce canton) exercent par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'associés, la profession de débitant ou de marchand en gros de boissons.

Toute contravention sera constatée par procès-verbal rédigé à la requête de la Douane.

Il a paru utile, dans l'intérêt même des bouilleurs, de rappeler ces dispositions.

Résolutions pour 1913
Un bon avis aux malades

Beaucoup parmi vous, lecteurs, ne sont pas satisfaits. En cette année 1912, votre santé a laissé à désirer, et il ne s'est peut-être pas passé un seul jour où vous vous avez pu dire : « Comme je me sens bien aujourd'hui. » Ceux qui vous ont interrogé chaque jour sur votre santé, ont invariablement reçu cette réponse : « Ça ne va pas, je suis toujours fatigué. »

En répondant ainsi, vous avez dit l'exacte vérité. Vous êtes toujours fatigué, que vous vous reposiez ou non. Vous avez été triste, mélancolique, vous n'avez eu de goût à rien, pour rien, vous avez évité le bruit, la foule ; vous ne pouviez pas prendre de décision rapide, même dans les cas les plus urgents, et n'aviez qu'un désir : ne pas avoir à penser, à bouger, à agir, rester dans le calme, le silence. Vous avez souffert, et vous souffrez encore, de débilité nerveuse, d'anémie lente et vous êtes très malheureux.

Ne restez pas ainsi, prenez de fermes résolutions, sinon, arrivé à un certain degré d'engourdissement, d'affaiblissement, la ruine de votre organisme s'achèvera avec une effrayante rapidité.

Pour faire disparaître cette fatigue, pour relever votre organisme, pour combattre cette anémie qui vous dévore, que faire ?

Il faut régénérer le sang trop pauvre en globules rouges, tonifier le système nerveux, augmenter sans retard la résistance vitale.

Un long traitement est il nécessaire ? Doit on s'astreindre à un régime compliqué et sévère ? — Point. — Prenez quelques boîtes de Pilules Pink et ce sera tout. Au bout de peu de temps vous vous ferez vous-même votre régime. Votre appétit aura augmenté ; vous mangerez à votre faim. Votre vitalité aura été augmentée d'une part par les apports dus aux Pilules Pink, d'autre part, par la courriture plus abondante et mieux assimilée. L'énergie, le sang riche, pur, donnés par les Pilules Pink, feront que de vous-même vous sortirez de votre torpeur.

Prenez la résolution de faire une cure de Pilules Pink. Sachez qu'elles peuvent relever l'organisme le plus épuisé. N'oubliez pas qu'elles régénèrent toutes les fonctions, qu'elles font renaître l'énergie affaiblie par l'âge et les souffrances, le surmenage physique ou mental, les excès et les chagrins.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabin, 83, rue Saint, Paris, 2 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE MARIE. — Vendredi, samedi et dimanche, 17, 18, 19 courant, Exposition Solennelle du T. S. Sacrement. Le matin à 6 heures, messe de l'Exposition ; le soir, vendredi et samedi, à 7 heures et demie, Complies, Salut.

Dimanche, Grand'Messe à 11 heures ; le soir à 3 heures et demie, Vêpres, Sermon, Procession et Salut.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 14 janvier

Observations faites par **M. QUILICI**
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central
météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 9.2, à midi + 13.5, à 6 heures du soir + 11.5
Maxima + 14 ; Minima + 8.5
Baromètre : 7 heures du matin, 764 mm. — midi, 764 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi

Nouvelles militaires

Dans les dernières promotions, nous avons publié celle de M. Folesi, au grade de lieutenant au 11e territorial, et nous avons imprimé par erreur Folesi, mais nos lecteurs, qui connaissent parfaitement cet officier, auront déjà fait la rectification.

Dans les ministères

Sont inscrits sur le tableau d'avancement du personnel de l'administration centrale pénitentiaire : pour la 1re classe de commis principal rédacteur, MM. Crocioni Franklin et Cecina Thomas-François ; — pour commis principal de 2e classe, M. Venturini Félix ; — pour commis de 1re classe, M. Santini Pierre-Marie ; — pour commis de 2e classe, M. Pietri Marc-Marie.

Malade dans la rue

Le brave agent Casalli, étant de service sur la Place d'Armes, remarqua qu'une octogénaire, la nommée F. J. M., de la commune d'Alti, s'était affaissée sur la chaussée.

Il accourut à son secours, puis jugeant son état grave il la fit admettre d'urgence à l'Hôpital Civil.

En Algérie

MM. Sarrola et Valentini, sous-officiers, ont été nommés porteurs de contraintes des contributions diverses en Algérie.

Un rude coup

Le jeune D. L. est allé se plaindre, dans l'après-midi d'hier, auprès de l'agent Fregosi, d'avoir été rudement frappé à l'aide d'une bouteille par un apprenti boulanger C. J.

Celui-ci lui aurait fait en plein visage une large balafre qui détermina sur le coup une abondante hémorragie interne.

Une enquête est ouverte.

Aviation

M. Allionet, adjudant d'administration de 2e classe du génie, est mis hors cadres, et affecté au service de l'aéronautique militaire, au camp d'Avor.

Casernier

Casernier de 2e classe inscrit sur le tableau d'avancement pour la 1re classe : Natali, à Cherchell, Casanova, à Paris ; — Casernier de 3e classe pour la 2e : Multedo à Alger, Pasquinelli à Annecy, Poletti à Châteauroux, Rocchi et Lena à Paris, Orsoni à Draguignan, Pietrini à Bastia.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

Perdu

Il a été perdu, hier soir, du boulevard de Cardo au Théâtre, une fourrure marron.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

Occasion

A vendre joli piano en très bon état. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Produits du Domaine de Montesoro, 13, rue de l'Opéra.

Mandarines, Oranges, Citrons. Lait pur de vaches.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Leta.

PATISSERIE PARISIENNE

Confiserie de luxe — SALON DE THÉ

ANTOINE AGOSTINI

5, Place Saint-Nicolas — BASTIA

Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Boîtes pour Mariage, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque, — Cédrats confits —

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Varennes

Le meilleur, le plus pur et le moins cher se trouve chez les principaux négociants

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Faites visite à notre rayon de chaussures fines. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

pour satisfaire au nombreux et élégant clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. [Papiers unis. Moulures. Encadrement. Anglaiserie. Rosaces. Devants de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

SARTENE

Spécialité de Pâtisserie Corse

de la Maison Victor PORRO
patronnée par l'Académie de Pâtisserie et de Cuisine de Paris
Récompensée par la Médaille d'argent à l'Exposition culinaire internationale de Paris en 1906

Petits fours variés se conservant très tendres, durant 15 jours, le kilo 4 fr.
Petits beurres au beurre de Zigliara et au lait de brebis de Sartene, le kilo 2 fr.
Petits beurres au chocolat exquis et réconfortants. Seul fabricant en France le kilo 3 fr.

Le port en sus

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	13 janv.	14 janv.
Rente 3 0/0 amort.	89.90	89.10
— 3 0/0 ancien	93.30	91.30

ex-coupon

PIANA

NAUFRAGE DU VAPEUR « LYON »

Piana, 14 janvier.

Le vapeur *Lyon*, du port d'Alger, a fait naufrage entre Toulon et la Corse.

L'équipage tout entier a pu se sauver, grâce aux embarcations du bord.

Le bateau a coulé à pic dans la nuit du 12 au 13 janvier.

Ce matin, vers 11 heures, les embarcations du *Lyon* débarquaient les naufragés à Ranella, près Piana.

La population de Piana s'est empressée d'accourir pour porter secours aux naufragés du *Lyon*.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 14 janvier.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Situation extérieure

Le Ministre des Affaires étrangères fait un exposé très complet de la situation extérieure.

Les fortifications de Paris

M. Klotz, ministre des Finances, fait signer par le Président de la République le décret relatif au déclassement des fortifications de Paris.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Les Morts du Jour

L'amiral Gourdon

Paris, 14 janvier.

Le vice-amiral Gourdon, du cadre de réserve, grand'officier de la Légion d'honneur, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 70 ans.

Le colonel Fix

On annonce également la mort du colonel Fix, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 85 ans.

Le colonel Fix, qui était à la retraite depuis 25 ans, appartenait à l'ancien corps d'état major.

BUDAPEST

COLLISION SUR LE DANUBE

Sept Victimes

Paris, 14 janvier.

Un télégramme de Budapest annonce qu'un remorqueur, passant vers 11 heures du soir, en aval d'un pont suspendu sur le Danube, est entré en collision avec un bac sur lequel se trouvaient une quinzaine de personnes. Le bac a coulé. Toutes les personnes ont été recueillies, mais sept d'entre elles ont trouvé la mort ; les huit autres sont blessées plus ou moins grièvement.

Le capitaine et les deux pilotes du remorqueur ont été arrêtés, car de nombreux témoins ont déclaré que le bac a fait, avec ses feux, des signaux dont le remorqueur n'a pas tenu compte.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. HUGUET
doyen d'âge

La séance est ouverte à 14 h.

M. Huguet, sénateur républicain du Pas de Calais, qui est âgé de 90 ans, préside comme doyen d'âge, et déclare ouverte la session ordinaire de 1913

Le président d'âge invite ensuite les six plus jeunes sénateurs à venir prendre place au bureau pour remplir les fonctions de secrétaires, jusqu'à l'élection du bureau définif.

Le bureau d'âge est constitué.

Allocution de M. Huguet

Le président d'âge prononce une courte allocution, dans laquelle il rend un hommage mérité à l'œuvre de la France au Maroc, à nos hardis Aviateurs, à notre vaillante Armée, à notre Marine.

M. Huguet invite, en terminant, le Sénat à résoudre les nombreuses lois sociales qui sont en suspens.

Election du Bureau définitif

Le président d'âge annonce qu'il va être procédé à l'élection du bureau du Sénat.

Le président

Nombre des votants : 272

M. Antonin Dubost est réélu président par 221 voix.

Les vice-présidents

Sont élus :

MM. Teeron	243 voix
Ratier	241 id.
Maurice Faure	222 id.
Savary	219 id.

« M. Antonin Dubost, dit le président d'âge, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, je le proclame président du Sénat.

« Je prie M. Antonin Dubost, président définitif, de vouloir bien venir occuper le fauteuil auquel l'ont appelé l'estime et la confiance du Sénat.

Allocution de M. Antonin Dubost

Après avoir pris place sur le fauteuil présidentiel, M Antonin Dubost prononce une remarquable allocution, dont nous extrayons les passages suivants :

L'œuvre sociale à accomplir est plus grande encore pour le Sénat et pour les générations nouvelles que celle qui a été accomplie.

Adoptons la méthode de Gambetta ; serrons bien toutes les questions et travaillons y avec méthode, avec discipline.

Nous aurons prochainement à faire connaître notre sentiment sur les événements considérables qui se déroulent en Orient.

Nous n'oublierons pas l'Orient, qui représente pour notre Pays une partie séculaire de sa propre histoire.

C'est une des provinces morales que la France possède par le monde, et que nous ne devons pas laisser appauvrir.

Après ce discours, qui est très chaleureusement applaudi, le Sénat règle son ordre du jour pour la prochaine séance, qui est fixée à mardi prochain.

Chambre des Députés

Présidence de M. PASSY
Doyen d'âge

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. Louis Passy, député libéral de l'Eure, qui est âgé de 82 ans.

Le président d'âge invite les six plus jeunes membres présents à venir siéger au bureau pour y remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

Allocution du président d'âge

Le bureau d'âge de la Chambre étant constitué, M. Louis Passy prononce l'allocution suivante :

« C'est la sixième fois que ma bonne fortune me permet de vous offrir mes vœux de nouvelle année. Je le fais toujours avec plaisir.

« Je ressens très vivement la réserve qu'impose, à votre président d'un jour, le respect qu'il doit à la diversité de vos opinions, tout en restant plus que jamais dévoué à la cause libérale et à ma vieille indépendance, je continuerai à m'élever au dessus des luttes et des débats, qui sont engagés dans cette enceinte, entre des politiques et des intérêts contraires.

« Vendredi prochain, vous êtes appelés à élire le successeur de M. Fallières à la présidence de la République. Votre choix, je l'espère, répondra dignement aux intérêts vitaux de la France et de la République.

« Je souhaite que, quelque fois, ce président futur fasse entendre sa voix dans les difficultés intérieures.

« Notre mécanisme parlementaire étant vraiment fatigué, hâtons-nous de voter la Réforme électorale. »

Le discours de M. Passy est très chaleureusement applaudi.

Election du Bureau définitif

Le président d'âge annonce qu'il va être procédé à l'élection du bureau définitif.

Le Président

Il est procédé au scrutin pour l'élection du président définif de la Chambre des députés.

Nombre des votants : 508

M. Paul Deschanel est réélu président par 345 voix contre 61 à M. Vaillant et 96 bulletins blancs.

Les vice-présidents

Sont élus :

MM. Etienne	369 voix
Marcé	339 id.
Pench	336 id.
Dron	324 id.

Aussitôt après la proclamation de ce scrutin, le président d'âge quitte le fauteuil, où il est remplacé par M. Deschanel.

Allocution de M. Paul Deschanel

Le président définitif prononce l'allocution suivante :

Permettez-moi, mes chers Collègues, de vous adresser mes vifs remerciments pour l'honneur que vous m'avez fait, et la confiance que vous m'avez témoignée en me maintenant à la présidence.

J'en suis touché plus que je ne puis dire, et ne saurais, après tant de marques de votre bienveillance, exprimer suffisamment toute ma gratitude.

M. Paul Deschanel retrace ensuite l'œuvre parlementaire accomplie, qui est considérable, quoi qu'en disent certains esprits chagrins, puis il énumère ce qui reste encore à faire.

Le président se prononce, en terminant, contre le pouvoir personnel, qui coûta trop cher à la France, pour que nous soyons tentés d'en recommencer l'épreuve

Le discours de M Deschanel a été souvent haché par des applaudissements nourris. Son exposé sur les problèmes de la politique extérieure a été particulièrement applaudi.

Après le discours du président, la Chambre fixe son ordre du jour et s'ajourne à lundi.

Après la séance

Si la séance publique a été levée à une heure raisonnable, la séance s'est prolongée dans les couloirs jusqu'à une heure très avancée de la soirée.

Nos Parlementaires se demandaient si la forte et surprenante majorité de la Chambre pour M. Deschanel se retrouverait vendredi prochain à Versailles. *Chi lo sà !*

AUTOUR de L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La Candidature Combes

Paris, 14 janvier.

M. Emile Combes, ancien président du Conseil, s'étant rendu compte que sa candidature à la première magistrature de l'Etat se réunirait que très peu de sympathies, a fait savoir à ses amis qu'il n'était pas candidat à l'élection du 17 janvier.

Mes gouts, déclare le petit père, des raisons de famille, mon amour de la liberté m'interdisent de songer à ces hautes fonctions.

Se non è vero è ben trovato.

Les Socialistes Unifiés

Le groupe socialiste unifié de la Chambre a refusé de répondre à l'invitation pour la réunion plénière, qui doit être tenue demain de 14 heures à 16 heures.

Les Déclarations DE S. A. LE PRINCE VICTOR NAPOLÉON

A l'occasion de l'élection du 17 janvier, S. A. le prince Victor Napoléon a fait quelques déclarations, qui sont reproduites aujourd'hui dans plusieurs journaux, tels que *l'Eclair*, *l'Echo de Paris*, le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Matin*.

Son Altesse regrette la confusion actuelle, le désordre gouvernemental, le désarroi ministériel, les sournoises embuscades, les combats obscurs où les compétitions de personnes remplacent la lutte loyale des idées et des programmes, au risque d'amoindrir la force de la Patrie devant l'Europe en armes.

Il est temps qu'un souffle d'union et de foi passe sur la France.

Seul, le vote du Peuple, directement consulté, peut donner l'autorité nécessaire au Chef de l'Etat qui ne voudra pas s'associer à toutes ces factions qui nous divisent aujourd'hui, comme au lendemain des orages révolutionnaires.

Le *Nom de Napoléon* signifie : organisation de la démocratie, pacification politique, religieuse et sociale, fusion de tous pour le plus grand bien de la Nation.

Respectueux des lois de mon Pays, ennemi des intrigues et des agitations où d'autres se complaisent, je réclame les droits imprescriptibles de tous les Français, et j'ai l'ambition légitime de mettre mon nom, mon énergie au service de ma Patrie.

VICTOR NAPOLÉON

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrements à forfait — Vente d'Immeubles
Locations, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Mises

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Comme les plus grandes marques le **VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA** de **L. N. MATTEI** a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Demandez les
1.000 le paquet

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 16 — JEUDI 16 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 51 m. — Coucher, 4 h. 13 m.
Premier quart, le 15. Pleine Lune le 22.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Marcel.
Fête de Demain : Saint Antoine, abbé.

15 JANVIER

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

L'Entr'acte — Les ambassadeurs ont la parole. — La situation militaire. — La Russie et l'Autriche causent. — M. de Jagow et l'opinion en Allemagne. — La politique en Espagne. — La crise ministérielle en Portugal. — Au Maroc.

La séance ne continue pas. Est-ce un coup de théâtre ? Non, une simple habileté. La tension était extrême dans l'attitude des plénipotentiaires à la Conférence de Londres. Les alliés ne voulaient plus rien abandonner de leurs prétentions et les Turcs qui reconquièrent aux droits de la Sublime Porte sur la Crète, ne se résignaient pas à céder Andrinople et les îles de l'Archipel. Personne cependant ne voulait prendre la responsabilité d'une rupture. On a recité, par ce subterfuge, la suspension. Mais on n'est pas sûr encore. S'il est vrai que l'on doive au désir exprimé par les ambassadeurs ce répit, il faut s'en féliciter, surtout si cette intervention est l'indice d'une action à Constantinople capable d'assurer la paix définitive.

L'Europe a la parole. Entendra-t-on ses conseils à Constantinople ? Le parti de la résistance et de la guerre à outrance — le parti jeune turc qui reproche avec violence à Kamil pacha ses concessions, — a pour lui le sentiment national ottoman ; le gouvernement, au contraire, voudrait en finir et semble disposé à ne pas sacrifier la paix et ce qui reste de l'Empire à des chimères de sentimentalité.

Dans les milieux officiels berlinois, on assure que les puissances se sont mises d'accord pour une action commune. La Triplice soutiendra qu'entre les Dardanelles proches des Dardanelles, Chio, Mytilène, Cos et Rhodes doivent rester sous la souveraineté des Turcs avec la garantie que des institutions libérales leur seront octroyées.

A sauvegarder la situation militaire, il semble que l'on soit loin de pouvoir s'entendre. La Turquie paraît inexpugnable dans les lignes de Tchataldja et les alliés ne peuvent guère songer à un débarquement aux Dardanelles. La reprise des hostilités aurait pour conséquences de nouveaux et importants sacrifices d'hommes et d'argent sans qu'on voit à quoi aboutirait et à qui profiterait l'énorme effort à tenter de part et d'autre.

Les choses vont donc, suivant toute probabilité, traîner en longueur, et l'incertitude va continuer à régner devant un horizon plein de périls. La Russie ne renversera pas la classe qui devait être libérée et l'Autriche continuera à mobiliser. Les conversations engagées à ce sujet entre Vienne et Saint-Pétersbourg ne paraissent pas devoir mettre un terme aux mesures militaires prises par l'une et l'autre puissance que, toutes deux, se rejettent la responsabilité de la tension qui existe en Europe. L'Autriche se prévaut de ce que ses armements n'ont commencé qu'après que la Russie a décidé de garder sous les drapeaux les 400 000 hommes de la classe libérable, et la Russie prétend qu'elle n'a fait que se conformer à la loi et que c'est par dérogation qu'on licencie d'ordinaire les troupes de la classe avant le terme légal du service ; que si, d'ailleurs, elle a pris cette mesure cette année, c'est parce que l'Autriche l'avait obligée à certaines précautions.

Mais l'important est que des assurances aient été données qu'on ne mourrit, ni à Pétersbourg, ni à Vienne, de desseins offensifs.

L'entrée en scène de M. de Jagow, succédant à M. de Kiderlen-Wechter, va-t-elle apporter un élément nouveau dans les graves débats où la diplomatie européenne est engagée ? Je ne sais. On donne le nouveau secrétaire d'Etat pour un homme d'une grande prudence, et pour un diplomate laborieux et très versé dans les questions économiques. On dit aussi que, tout en étant très patriote, il n'est point, de parti pris, hostile à la France. Ses amis le représentent comme d'esprit froid, mais conciliateur. — Mais c'est à l'œuvre qu'on connaît l'artisan — et jusqu'à présent on ne peut que faire des suppositions sur le rôle qu'il entend jouer et constater que l'opinion allemande lui fait assez bon accueil, après lui avoir montré grise mine au premier moment.

A la Chambre des Communes, sir Ed. Grey, répondant à une question du député King, qui lui demandait si les grandes puissances s'étaient mises d'accord pour l'action conjointe qu'elles vont exercer auprès des belligérants, a dit qu'il ne pouvait faire à ce sujet aucune déclaration publique jusqu'au moment où l'on se sera entendu sur les termes mêmes de cette déclaration.

En somme, la diplomatie est à l'œuvre. Attendons. En Espagne, les partis politiques s'agitent. La retraite de M. Maura a provoqué dans les groupes conservateurs de la Chambre et du Sénat un mouvement de concentration. On espère que le leader démissionnaire reprendra la direction de son parti et l'on escompte la chute du ministère Romanones. Est-ce pour conjurer le danger, que le Président du Conseil fait savoir qu'il entend suivre le programme de M. Canalejas dans toutes ses parties et qu'il fait annoncer que, sans avoir eu à prendre aucune initiative dans la question des rapports de l'Espagne et du Vatican, il est résolu à renouer les relations interrompues et à nommer auprès du pape un ambassadeur, comme son prédécesseur en avait marqué l'intention ? Le Gouvernement est à Madrid en état de crise latente.

En Portugal, au contraire, la crise est à l'état aigu. M. Antonio José d'Almeida n'a pas réussi à former une majorité et a dû laisser la place à M. Affonso Costa, chef du parti radical, ancien ministre du Gouvernement provisoire, auteur des lois sur la suppression des congrégations et sur la séparation. Le leader radical a réussi à constituer son ministère. Mais durera-t-il ?

Au Maroc, on se bat toujours de ci, de là. Les tribus qui entourent Mogador sont en révolte. Notre Corse doit être là-bas : patience et ténacité.

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

LA CORSE

Il y a peu de temps encore, la Corse n'était pas ou presque pas connue par les Continentaux ; ces derniers, trop crédules sur la chimère de la légende, croyaient les Corses des êtres à part, arriérés, sauvages, réfractaires à toute idée de civilisation et de progrès. Voilà pourquoi cette île merveilleuse fut trop longtemps oubliée par ceux là même qui auraient dû orner, entre elle et le continent, des relations commerciales, dans le but de mettre les Corses au même rang que les autres Français.

L'île de Beauté recèle des richesses dont on ne soupçonnait pas l'existence ; sur cette terre si admirablement située, si généreusement dotée par la nature, vit un peuple au sang ardent mais foncièrement bon et loyal, qui peut, sans fatuité aucune, revendiquer hautement son titre de Français.

Toute la réclame malveillante faite autour de la Corse avait jeté sur elle un discrédit dont elle a souffert trop longtemps ; l'histoire de ce beau pays ne fut jamais enseignée, quoiqu'elle contînt les faits les plus dignes de mémoire, et que les nombreux héros auxquels il a donné le jour, fussent de ceux dont le mérite force l'admiration et la reconnaissance des peuples.

Et maintenant que le continent a reconnu combien son erreur était grande, un mouvement de vie couvre le cœur de la Corse aux plus belles espérances.

En ces dix dernières années, que de progrès, que d'améliorations de toutes sortes ! Ce qui prouve, une fois de plus, que si la Corse ne participait pas à la prodigieuse évolution que suit la France depuis un siècle, ce n'était point que son intelligence et son cœur étaient fermés à tout, mais bien parce que l'indifférence gouvernementale paralysait ses facultés et les tenait à l'écart de toute manifestation. L'accueil que les Corses ont fait à toutes les heureuses innovations que le progrès met à leur portée démontre clairement leur esprit d'assimilation et leur vif désir de se mettre au niveau des plus grands départements français.

Et leurs prétentions sur ce dernier point peuvent se justifier aisément : la Corse n'est-elle pas une terre exceptionnelle favorisée par la nature qui a réuni, sur cet espace étroit, toutes les merveilles dont un pays *peut à bon droit être fier* ?

Sur ce sol, où la flore rappelle par endroits la Côte d'Azur dont la renommée est mondiale, tandis que les versants opposés donnent une idée exacte des pays du Nord, le vaillant peuple Corse lutte et travaille pour faire connaître et admirer son Ile.

Tout est mis en œuvre par les Syndicats d'Initiative de Corse, pour favoriser et développer le mouvement touristique. Malheureusement ces louables efforts ne donnent des résultats efficaces que le jour où, dans la masse populaire, on aura déraciné les habitudes de routine dont elle ne se défait qu'avec peine.

Il ne s'agit pas de désirer ardemment la venue du touriste ; celui ci, s'il est enchanté par le pays, fera bien quelques concessions relatives à son bien être, mais ce sera l'exception ; neuf fois sur dix le manque de confort déterminera le voyageur à abandonner ses projets d'excursions, et l'insulaire verra le plus clair de ses bénéfices suivre la route prise par le touriste exigeant, qui méprise les installations rudimentaires et s'en va tout pour son argent. »

La Côte d'Azur, la Suisse, sont pour la Corse les meilleurs exemples de ce qu'exerce leconfort sur le voyageur.

Qu'à l'exemple des nombreuses villes de saison qui se sont développées prodigieusement en ces dernières années, les Corses s'apprêtent à recevoir confortablement l'étranger.

A l'heure actuelle, où sur le continent, les déplacements les plus longs ne sont plus une fatigue, tellement on s'ingénie à rendre agréable et commode le séjour loin du foyer, il est naturel qu'un pays qui veut accroître sa fortune par l'affluence des visiteurs, soit à même de faire d'gement les honneurs de Chez Soi. Les fervents de la belle nature, les amoureux des sites splendides et grandioses viendront nombreux en Corse où la main des hommes n'a pas encore profané les merveilles qu'elle possède.

Dans les Alpes, en Suisse, on a même exagéré en bâtissant des hôtels immenses, des sanatoria gigantesques, là où ils font tache sur le fond et puisent à la beauté du décor ; la vue serait cent fois plus belle, et embrasserait un horizon plus étendu, plus grandiose, si elle n'était souvent bornée par ces hautes constructions qui rompent le charme et enlèvent la poésie au site le plus admirable.

Nous ne voulons pas conseiller aux Corses de détruire l'œuvre de la nature en éclairant leurs montagnes à l'électricité et en s'imposant des sacrifices immenses et inutiles pour faire pousser de ces affreuses verrues dans des sites charmants, tous ces grattes ciels ne serviraient qu'à grever le budget et ne donneraient pas des résultats proportionnés aux dépenses.

Sans commettre ce crime de lèse beauté, on « lise-nature » (comme vous voudrez l'appeler) il y a bien moyen de loger convenablement le touriste et de concilier les intérêts et les goûts de chacun.

En construisant, dans les pays pouvant servir de centre d'excursions, des hôtels où l'hygiène moderne s'allie au confort rêvé, où l'étranger retrouvera les agréments du home, voilà ce qu'il faut ; et celui qui choisira l'emplacement aura assez de goût pour que ce soit un cadre agréable et charmant, ajoutant un attrait de plus au bien être intérieur.

Les exigences modernes sont nombreuses, il est vrai, mais les prescriptions hygiéniques sont à l'ordre du jour et simplifient beaucoup les complications qu'exige le confort. Les hôtels que recommande le Touring Club de France sont des modèles

---

37. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAN'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUET

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

IV

LE SOUTERRAIN DE LA FERME COQUEREL

Il leva son arme à la hauteur de son cœur, prenez la goutière, et touché brutalement. De toutes parts les Français débordaient la brèche... Une lutte sauvage jetait les hommes contre les hommes... Mais il était évident que les Bedots, cernés, n'allaient pas tarder... Cependant, le colonel Schmoltz, se battant à pied comme un lion, se frayait un chemin vers l'extrémité de la carrière. Couvert de terre et de sang, il s'efforçait d'atteindre l'endroit où Suzanne attendait, stupéfiée, la délivrance ou la mort. Il l'aperçut enfin, effectua un bond de fauve, renversa la jeune fille d'un coup de crosse de fusil, quand un simple mirliton, pointant rapidement sur la mitraille, le cloua net sur le sol.

— Vous m'avez sauvé la vie, monsieur ! dit Suzanne d'une voix défaillante... Quel est votre nom ?

— Maurice Sobrier, pour vous servir, mademoiselle !

Le jeune marin s'aperçut que l'héroïne chancelait... Il la soutint à bras le corps, manifestement ravi et troublé de la beauté de l'être adorable à qui il venait de garder l'existence... Mais à ce moment son regard tomba sur le cadavre de Muller dont la main tenait encore, crispée, le revolver appuyé contre sa tempe.

— Qui était cet homme ? interrogea-t-il rudement, désignant le sous-officier.

— Un pauvre garçon qui m'a aimée, je crois, durant une heure, répondit la jeune fille.

Et elle s'évanouit.

V

PREMIER COUPLET D'ISOLDE

Nous demandons à nos lecteurs la permission de les transporter du champ de bataille de Clamart à la rue Laffite. Dans la partie de cette rue aboutissant la rue Lepeletier s'élevait alors un immeuble de luxueuse apparence, démoli depuis, et au premier étage duquel s'étalait en lettres d'or l'enseigne suivante :

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE CRÉDIT

La « Société Parisienne de Crédit », fondée en 1857 par M. le baron de Verville, l'économiste bien connu dont la désolation de membre et président des nombreuses associations savantes qui se disputaient l'honneur de le compter dans leur sein avait fait jadis tant de bruit, s'était vue transformer en 1860 en Société anonyme avec le même baron de Verville pour directeur. Son importance n'eût pu rivaliser avec celle des établissements financiers d'aujourd'hui ; mais sa réputation de solidité était sans rivale en France où elle limitait intentionnellement son champ d'action. Logée d'abord assez modestement à l'entresol de l'immeuble de la rue Laffite, la Société parisienne avait pris par la suite le premier et le deuxième étage, afin d'y installer spacieusement ses bureaux. Quant au troisième étage, il était entièrement réservé à l'appartement particulier du baron de Verville. Celui ci se montrait en vérité le modèle des patrons par sa bonté, sa justice, et l'exemple de travail qu'il donnait. Compétence rôpit à sa bonne direction, il était encore debout bien avant l'aube, et il ne se passait presque point de soirs qu'on n'aperçut encore de la rue la lampe de son cabinet allumée jusqu'à une heure très avancée, témoignant ainsi que cet homme, déjà quinquagénaire pourtant, accomplissait un labeur quotidien écrasant. Au surplus, cette frénésie de travail se traduisait à tout moment de la journée, comme si le « patron » fuyait l'oisiveté, fille de l'infortune des gens malheureux. Il ne riait jamais, n'élevait jamais la voix, d'ailleurs ses ordres d'une voix un tout à la fois tremblait non incorrecte n'exigeaient. Et quand une femme étrangère s'informait de cette douleur depuis si longtemps soufferte le personnel ne manquait jamais de répondre :

— Le baron pleure sa femme... Vous vous rappelez, l'histoire du suicide de Mme de Verville sur les côtes de Bretagne, en 1855. Tous les journaux de l'époque en ont parlé.

La seule consolation de banquier était un petit garçon nommé Maurice Sobrier, qu'il avait ramené de Bretagne, et dont il avait fait son fils adoptif, le plaçant pendant de longues années au collège à Sorèze, puis le prenant comme secrétaire dès que le jeune homme eut terminé ses études. Maurice Sobrier, — M. Maurice, comme on se plut bien vite à l'appeler dans les bureaux — partagea immédiatement la faveur sympathique dont bénéficiait déjà son père adoptif parmi les employés. Brun, assez grand, élancé, il plaisait surtout par sa physionomie ouverte et franche, dans laquelle on reconnaissait déjà discrètement l'origine maritime affirmée par une éducation de choix. Il s'assimila avec une promptitude merveilleuse l'organisation de la banque, et ne tarda pas à devenir le bras droit de son bienfaiteur. Cependant, la déclaration de guerre apporta un premier bouleversement dans le fonctionnement de l'établissement de la rue Laffite.

Maurice, qui allait être atteint dans quelques mois par la circonscription, dût devancer l'époque prévue de son incorporation. Appelé d'urgence à la place, il demanda à servir dans les compagnies de fusiliers marins, rallia Tréville, et se vit dirigé de la sur Paris, où il appartint à la sixième division de la troisième armée, commandée par le contre-amiral Pothuau. Versé d'abord dans le premier bataillon, un de ces vivaces d'effectifs comme il s'en produisait dans toutes les armées, au moment de la période d'organisation de la défense, l'amena vers le milieu d'octobre sous les ordres du capitaine de frégate Roger de Ferrières. C'était ce que va la mille habitait Paris ; Maurice obtenait facilement de revoir chez lui, lorsque les nécessités du service le permettaient, ce qui arrivait en moyenne deux fois par semaine. Il apparaissait alors à l'improviste rue Laffite, y prenait un repas et rentrait à la caserne des Pupilles, où il était cantonné. Le soir du 13 octobre, vers sept heures, le baron de Verville se mettait à table, lorsque la sonnette de la porte d'entrée retentit violemment.

— Ouvrez ! ordonna le banquier au domestique qui le servait.

A suivre

du genre, et comme chacun peut s'en convaincre ce sont ceux rencontrant le plus de faveur auprès du public.

Il ne s'agit point de construire un peu partout des hôtels semblables à ceux que je viens de décrire; on qui assurera réellement le succès, sera autant dans la manière de diriger ces hôtels; il faut pour cela un personnel apte à satisfaire les exigences nombreuses et souvent originales des étrangers. Il faut comprendre leur langue, savoir les servir habilement, et surtout les retenir.

Tout cela peut paraître facile à quelques uns, et cependant, on ne s'improvise pas si aisément «Maître d'Hôtel.» Pour cela comme pour toute autre chose, il faut un apprentissage; sinon, on gâte au début une affaire qui aurait été excellente en des mains expertes.

Il est de toute nécessité de créer en Corse une école hôtelière professionnelle, si les Corses veulent exploiter eux-mêmes cette branche si intéressante et si lucrative; s'ils ne procèdent pas avec ordre et méthode, ils se verront dans le même cas que la Côte d'Azur.

En effet, depuis Marseille, le littoral Méditerranéen est une suite de jolies stations qui ont pris un grand développement ces dernières années; partout, les hôtels y ont poussé comme par enchantement; tout le long de la côte, ces mêmes hôtels travaillent régulièrement toute l'année, car chaque station est hivernale et estivale en même temps, et une publicité habile y amène constamment de nouveaux visiteurs. Ne croyez pas que les habitants de ces pays privilégiés soient les exploitants heureux de tous ces hôtels, partout ces sources de revenus sont adroitement captées par des étrangers, des Allemands principalement, qui sont toujours à l'affût d'une bonne affaire et savent arriver à propos pour s'en saisir. Sur la Côte d'Azur, dans les grands centres d'hiver où les étrangers viennent des quatre coins du monde, tous les bons commerces sont entre des mains allemandes; c'est l'envahissement pacifique qu'ils opèrent chez nous.

A qui la faute? Aux habitants de pays qui, lorsqu'ils ont vu la faveur dont jouissaient leur climat auprès des étrangers, ne se sont pas mis en demeure de pouvoir les recevoir eux mêmes et ont laissé prendre les bonnes places, par des gens plus avisés, qui ont su «voir» et prévoir.» En Corse, il en sera de même, si un début de vue efforts pour le développement économique du pays, vous ne vous mettez pas en garde contre ceux qui savent s'enrichir au détriment d'autrui.

Les enfants Corses qui ont les aptitudes voulues devraient être encouragés et aidés à poursuivre leur perfectionnement dans l'art de recevoir le touriste et tous les bénéfices qu'en retirerait de cette exploitation resteraient dans le pays et feraient réellement la richesse du pays.

Au fur et à mesure que les insulaires prendront contact avec le progrès et l'appliqueront judicieusement, le sort du paysan s'améliorera sensiblement, et les idées modernes détruiront la «routine» dont le synonyme est aujourd'hui «ruine.» Les idées de mutualité, de coopérative verront naître par la généralité qui s'obstine à ne voir dans ces manifestations collectives que l'intérêt de ceux qui sont à la tête du mouvement.

La mutualité agricole, surtout, mérite un accueil plus favorable; malheureusement beaucoup n'en comprennent pas exactement la valeur et ne peuvent donc en apprécier les avantages; dans un prochain article, je m'efforcerai de la définir clairement et d'en démontrer le côté réellement pratique tant au point de vue économique que social.

CAMILLE GIOVANNI.

(*Riviera-Journal*).

MUSIQUE MILITAIRE

Place Saint-Nicolas

Programme du 16 janvier, à 14 h. 30

Saint-Georges,	Allier.
Violettes Russes,	Teilami
Valse Brune,	Krier.
Bras dessus Bras dessous,	Stompen.
Marche des P'tits Rats.	Audrien.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 janvier.

A en juger par les bruits alarmistes répandus depuis deux jours l'horizon politique, au moment éclaircir, paraît s'assombrir à nouveau. Aussi notre marché, malgré sa confiance dans une solution favorable des questions extérieures, commence à perdre de son optimisme et accentue sa tendance précédente suivant l'exemple de Londres et de Vienne. Seule ou à peu près, la Rente Française reste ferme à 89.20. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieur revient à 91.17, le Turc à 80.20, l'Italien à 97.50. Serbe à 82 frs après 81.75. Séries Russes plus faibles. Les Sociétés de Crédit résistent bien à l'influence ambiante. Le Crédit Lyonnais s'établit à 1.605, le Comptoir National d'Escompte à 1.027, la Société Générale à 819. Le Crédit Foncier est recherché à 800. Dans sa séance du 8 janvier, le Conseil a autorisé pour 41.491 611 frs de prêts communaux et 5.318 500 frs de prêts fonciers.

La Société franco-italienne du Métropolitain de Naples dont les actions sont actuellement offertes au public au prix de 220 frs par la Société Centrale des Banques de Province et par le Credito Italiano est une société anonyme française constituée en mai 1911. Les travaux se présentent dans d'excellentes conditions d'exécution ont été et confiés à l'Omnium Lyonnais qui a construit le Nord-Sud de Paris. Tout fait prévoir que le Métropolitain de Naples bénéficiera d'un trafic intense, car ce moyen de communication répondra particulièrement aux besoins de l'agglomération napolitaine.

On réalise encore un peu les valeurs de transports et d'électricité. Les Charbonnages et Métallurgiques russes ne perdent qu'une légère fraction: Sosnowice 1.425.

Nouvelle accès de faiblesse des titres cupréifères à la suite de l'Amérique. Rio 1.857.

Moins bonne tenue des mines d'or et des valeurs diamantifères. Caoutchoucs lourds. Tenue irrégulière des Industrielles russes.

Grands Chemins Français très résistants. Nord 1.852, Lyon 1.360.

AU THÉATRE

La Première de « Fedora »

J'ai dit hier que je croyais au succès durable de *Fedora*.

J'y crois très fermement. D'abord parce que de l'opéra de Giordano se dégage un intérêt puissamment dramatique auquel le public bastiais aime à s'attacher. Ensuite parce que la représentation de mardi, si bien ordonnée, si supérieurement interprétée dans ses deux principaux rôles, a su vaincre, dès le second acte, l'hésitation qu'une musique nouvelle, un peu difficile à comprendre du premier coup, devait forcément provoquer.

Le succès de cette première, place *Fedora* parmi les œuvres qui, comme la *Tosca*, sont chères du public bastiais. Et ce résultat que nul n'aurait osé espérer, c'est à Mlle Cavalieri et à M. Manca, à la direction savante du maestro Goulandi-Gambetini que nous le devons.

Pendant le premier acte et une bonne moitié du second, le public est resté silencieux. Visiblement, il cherchait à comprendre la signification du drame, la position des personnages dans la pièce, et, tout absorbé par le jeu de la scène, il n'a pu apprécier la musique réputée très belle de la partition. Et c'est ainsi que la romance de Fedora, quand au début elle entre en scène, celle du ténor au second acte «Amor ti vieta» n'ont pas obtenu les applaudissements que de plus initiés que nous auraient prodigués.

Mais à l'*Intermezzo* l'orchestre fut dirigé par le maestro Goulandi-Gambetini avec une maîtrise si enlevante que la salle, enfin sûbjuguée, retentissait à plusieurs reprises de bravos, de bis et d'applaudissements. Dans la suite et jusqu'à la fin ce fut un triomphe pour M. Manca et Mlle Cavalieri qui, bissés d'enthousiasme, furent rappelés plusieurs fois sur la scène après la chute du rideau.

Nous connaissions déjà le talent de Lina Cavalieri. Les bouquets qui lui furent offerts aux acclamations de la salle entière prouvent assez l'admiration passionnée que le public lui porte. La richesse de ses toilettes, son jeu impressionnant dans un rôle pourtant écrasant, sa voix pleine de sentiment lui ont valu un succès où ne peut plus franc et mérité.

Mais, depuis mardi, nous avons un sujet qui, comme elle, est capable de vraiment sentir ses rôles, de pleurer, de donner l'illusion d'un amour réel, de haïr et de souffrir. Ainsi que Mlle Cavalieri, M. Manca a su nous transporter dans les plus différentes et les plus fortes émotions, et il convient de féliciter la Direction qui nous a enfin donné d'un artiste à l'exécution sincère et puissante, à la voix tour à tour vaillante et velouté.

Parmi les autres interprètes, Mlle Bagnasco, dans le rôle d'Olga, fut comme la lui disait de Sirieux, «délicieuse» de grâce, de jeunesse et de fraîcheur de voix.

MM. Bacchini, Bartolini, Bertelgi, Vicancier de la classe sur le chemin de grande communication n° 13.

Casanova, cantonnier sur le chemin de grande communication n° 4 (station 4), est chargé de l'entretien de la station n° 3.

Casanova Pancrace, cantonnier sur le chemin de grande communication n° 4 (5e station), est chargé de l'entretien de la 4e station.

Poli, cantonnier ordinaire sur le chemin d'intérêt commun n° 1, est transféré sur la 4e station du chemin de grande communication n° 2.

Caneggi, cantonnier sur le chemin d'intérêt commun n° 1, station 7, est chargé de l'entretien de la 8e station.

Aquarella, cantonnier sur le chemin d'intérêt commun n° 11, est transféré sur la 7e station du chemin de grande communication n° 8.

Fregoni, cantonnier sur le chemin de grande communication n° 8, est transféré sur la 6e station du chemin de grande communication n° 9.

Folini, cantonnier sur le chemin de grande communication n° 1, est chargé de l'entretien de la 3e station du même chemin.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 14 janvier.

Observations faites par **M. QUILICI**
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre: 7 heures du matin + 9.2. à midi + 13.5; à 6 heures du soir + 11.5
Maxima + 14°; Minima + 9.5.
Baromètre: 7 heures du matin, 764 mm. — midi, 764 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.
Vent: Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel: le matin, Découvert.
l'après-midi,

Légion d'honneur

Nous relevons avec plaisir parmi les promotions dans la Légion d'honneur, celle de M. Gensoul, procureur général près la cour de Rouen, au grade d'officier.

M. le procureur général Gensoul a passé quelques années à Bastia, et a laissé dans notre ville et dans le ressort les meilleurs souvenirs. On ne peut avoir oublié tout ce qu'il a fait pour tâcher de réduire le nombre des contumaces.

Nous savons qu'il a gardé lui aussi de son séjour à Bastia, un très agréable souvenir, et qu'il est tout heureux de se retrouver avec quelques-uns de nos compatriotes pour s'entretenir de ce pays enchanteur.

Nous prions M. le procureur général Gensoul de vouloir bien accepter nos respectueuses félicitations.

Les Corses aux Colonies

M. Alberti Jean-Baptiste, docteur en droit, rédacteur à l'Administration Centrale des Colonies, hors cadres, à Tananarive, a été nommé chef du service du Contentieux au Gouvernement Général de Madagascar.

Toutes nos plus sincères félicitations à notre excellent compatriote.

Médaille de 1870

La médaille de 1870 a été accordée à MM. Valentini Bastien, Pran Pierre-Marie-Ernest, Maestracci Antoine, de Bastia.

Nos Compatriotes

Le syndicat des médecins de Marseille vient de procéder à la constitution de son conseil pour l'année 1913: M. Battini a été élu président, et un autre de nos compatriotes, M. Pinelli, membre du conseil.

Ce choix prouvent en quelle haute estime sont tenus nos compatriotes au sein du corps médical marseillais.

Pilules Suisses

Toulon (Var), 31 mai 1912. J'ai 60 ans. Depuis 20 ans je prends des Pilules Suisses. Je dois à cet excellent remède de bien me porter aujourd'hui, autrefois j'étais toujours souffrante. Vve LAURE. (Sig. lég.)

Au Port

Arrivées du 11 au 13 janvier:

Vap. franç. « Ville de Bastia, » cap. Santini, de Maccaggio, 1 ton., div.

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrès, de Nice, 40 pass., 43 ton.

Vap. franç. « Numidie, » cap. Fraissinet, de Marseille, 70 pass., 250 ton.

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrès, de Livourne, 7 pass., 1 ton. div.

Garde côte franç. « Golo, » cap Letroux, de Toulon, lest.

Vap. ital. « Paraguay. » cap. Trapani, de Porto Torrès, 38 pass.

Départs du 11 au 13 janvier:

Vap. franç. « Ville de Bastia, » cap. Santini, pour Maccaggio div.

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrès, pour Livourne pass., div.

Vap. ital. « Paraguay, » cap. Trapani, pour Livourne, 6 pass., 19 tonnes.

Vap. franç. « Corte II. » cap. Carrès, pour Marseille, pass., div.

Avis

Le docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Bains de Pietrapola

Cet établissement thermal, devant subir des réparations et des améliorations, sera fermé à partir du 20 janvier.

Occasion

A vendre joli piano en très bon état. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Compagnie des Eaux

Les Bureaux sont transférés, 5, rue Neuve, en face le jardin de l'Hôtel-de-Ville.

Produits recommandés

Produits du pays de la grande Maison François Mattei:

Cédratz confits.
Liqueur Cédratine.

Expéditions par colis postaux.

A vendre

Excellente huile d'olive à vendre. S'adresser chez M. Patrimonio Joseph, 3, rue Abbatucci.

Avis

Savon brun l'Africain *Darior*.
Savon blanc le *Pipe*.
Qualités extra 72 0/0.

Farine de blé qualité supérieure. Exiger la marque *F. Pinatel*.

AVIS DE DÉCÈS

(RAPALE)

M. Antoine Feliciolli; Mlles Victorine, Ursule et Françoise Feliciolli; Mme veuve Sanati, née Feliciolli, et ses enfants; M. Vincent Graziani;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE AGATHE FELICIOLLI
Née GRAZIANI

leur mère, grand'mère et sœur, décédée le 14 janvier.

Les obsèques auront lieu à Rapale, jeudi 16 janvier.

AVIS DE MESSE

Les familles Poldori prient leurs parents et amis de vouloir bien assister à la messe qui sera célébrée, vendredi 17 courant, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

Joseph Poldori

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00032

La Réunion Plénière des Gauches

M. POINCARÉ

SERA ÉLU VENDREDI

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, 15 janvier.

Les six groupes de gauche du Sénat et de la Chambre des députés ont tenu aujourd'hui cette grande réunion plénière, annoncée depuis longtemps.

Plus de 600 parlementaires ont répondu à la convocation de leurs présidents de groupe.

Tous les ministres assistaient à cette réunion.

Premier Tour

C'est dans l'ancienne chapelle qu'a lieu le scrutin qui doit désigner le candidat unique à la Présidence de la République.

Quatre bureaux de vote et quatre tables de scrutateurs ont été installés.

Le premier tour de scrutin a été ouvert à 2 heures et fermé à 4 heures

Il a donné les résultats suivants:

Nombre des votants: 616

MM.	
Poincaré,	180 voix.
Pams,	174 —
Dubost,	107 —
Deschanel,	83 —
Ribot,	52 —
Jean Dupuy,	20 —

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il sera procédé, de 5 à 7 heures, à un deuxième tour de scrutin.

En attendant, on assiste à toutes sortes de marchandages, de promesses, de pressions, de démarches pour amener certains désistements.

LES DÉSISTEMENTS

Après une longue hésitation, *M. Antonin Dubost*, président du Sénat, a retiré sa candidature.

Il a déclaré se désister en faveur de M. Pams.

Cette déclaration de M. Dubost dépouille considérablement aux membres de son groupe, qui est celui de l'Union républicaine.

Tous le désavouèrent en déclarant qu'ils voteraient pour M. Poincaré.

M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, s'est désisté purement et simplement.

M. Ribot, sénateur du Pas-de-Calais, a déclaré également qu'il n'était plus candidat, mais qu'il réservait sa liberté d'action pour le jour du Congrès.

AUTOUR DU *Premier Tour*

M Clemenceau a voté, bulletin ouvert, pour M. Dubost.

La Sénateur du Var a fait une campagne acharnée contre M. Poincaré.

Les amis de M. Deschanel et M. Deschanel lui même, sont consternés du résultat de ce premier tour de scrutin.

M. Deschanel a perdu du terrain à la suite du discours qu'il prononça hier à la Chambre, dans lequel il passe sous silence son ancien enthousiasme sépéiste, parla de l'effort à faire dans la paix religieuse et vint M. Poincaré en parlant du pouvoir personnel.

Deuxième Tour

On vote avec une certaine confusion.

Nos Parlementaires se trouvent un peu désorientés, à la suite des désistements de MM Antonin Dubost, Paul Deschanel et Ribot

Le scrutin a été ouvert à 5 heures et fermé à 7 heures

Il a donné les résultats suivants:

Nombre des votants: 643

Pams,	283 voix
Poincaré,	272 —
Ribot,	25 —
Deschanel,	22 —
Dubost,	8 —
Dupuy,	7 —
Delcassé,	6 —

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il sera procédé *demain* à un troisième tour de scrutin.

Troisième Tour

Devant la confusion extrême des partis, M. Jean Jaurès fait tous ses efforts pour repêcher la candidature de M. Léon Bourgeois

A ce qu'il paraît, le troisième tour de scrutin nous réservera demain une grande surprise.

Mais d'ores et déjà, nous pouvons déclarer que le candidat de tous les bons Français est M. Raymond Poincaré, président du Conseil des Ministres.

Manœuvres odieuses

Au cours de cette réunion plénière, nos Parlementaires ont reçu une lettre avec l'en tête de la *Chambre des députés*, contenant des insinuations calomnieuses contre M. Poincaré, M. Pams et leurs familles.

L'ATTITUDE DE M. CLEMENCEAU

Après les résultats des deux tours de scrutin, M. Clemenceau, sentant *lui échapper la victoire* avec M. Pams, fit à ses amis la déclaration suivante:

Je suis prêt à oublier mes dissentiments contre M Delcassé, si sa candidature doit faire l'union de tous les Républicains.

Comme on le voit, M. Clemenceau voudrait bien faire nommer le Président de la République de son choix, comme il le fit pour MM. Carnot, Loubet et Fallières.

Mais je crains fort pour lui que, cette fois, il ne commande pas, en maître, au Congrès de Versailles.

En effet, de l'aveu de tous les routiers parlementaires et à la suite des deux votes de ce jour, à moins qu'un coup de théâtre ne surgisse, à la dernière heure en faveur de l'outsider clemenciste, M. Poincaré sera élu, au premier tour de scrutin, très probablement, avec cent voix de majorité.

M. MAUJAN INTERVIEWÉ

Après le premier tour de scrutin, M. Adolphe Maujan, sénateur radical socialiste de la Seine, a déclaré au Correspondant parisien du *Petit Bastiais*:

En tenant compte des 600 voix qui ne sont pas exprimés à cette réunion plénière, les voix de la droite, des progressistes et des socialistes, l'élection de M. Poincaré à la Présidence de la République me paraît assurée.

VERSAILLES

AVANT *LE CONGRÈS*

L'affluence des visiteurs

Paris, 15 janvier.

Les plus grands noms de France, les plus hautes personnalités parisiennes et étrangères, le Tout Paris mondain ont retenu, à Versailles, des tables pour le déjeuner et le dîner du vendredi 17 janvier.

Un très grand nombre de chambres ont été retenues dans tous les hôtels et dans les maisons particulières.

LA BUVETTE DU CONGRÈS

Nos Parlementaires ont pris également leurs précautions en vue des trois tours de scrutin prévus.

Comme approvisionnements la buvette du Congrès a reçu aujourd'hui:

Jambons,	50
Charcuterie, kilos,	250
Terrines de foie gras,	50
Fromage de Gruyère, k.	100
Bouteilles des crûs les plus renommés,	1.600
Bouteilles de Cognac,	50
Bouteilles d'eau minérale,	1.000
Boîtes de cigares,	300
etc., etc.,	etc.

BOURSE DE PARIS

13 janv. — 14 janv.

Rentes 3 0/0 amortie. 89.10 — 89.00
— 3 0/0 amortie. 92.90 — 92.85
ex-coupon.

MARSEILLE

L'arrestation d'Emanuelli

Marseille, 15 janvier.

Il est un fait certain aujourd'hui que l'individu qui a été arrêté à Panama, sous le nom de Noël Nicolini, est bien Emanuelli, l'auteur du terrible drame du Concert des Platanes

Les formalités d'extradition de ce criminel ont été remplies par la Justice française.

Le bruit court avec une certaine persistance que le dit Emanuelli serait arrivé lundi dernier, à Marseille, à bord du paquebot *Pampa*, venant de Buenos Ayres, de Dakar et de Las Palmas, et qu'il aurait été déroué à la prison Chave, en attendant son transfert à Bastia.

Nouvelles Universitaires

Paris, 15 janvier.

M. Versini, inspecteur d'Académie, est nommé censeur des études au lycée Condorcet, à Paris, et chargé de la direction du petit lycée.

LA PHOTOGRAPHIE PAR FIL TÉLÉPHONIQUE

Paris, 15 janvier.

La photographie transmise par fil téléphonique est aujourd'hui un fait accompli.

Un physicien français, M. Edouard Belin, a reçu dans son laboratoire, à Paris, des portraits, des vues et des dessins, téléphonés de Bordeaux.

La transmission s'effectue en quatre minutes.

Les épreuves que reproduit le « Journal » sont remarquables.

On relève à peine quelques imperfections de détail.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse:
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Prêts avantageux

Le vapeur *Saint-Pierre* arrivera à Bastia le 24 courant et en repartira le 28 à destination d'Alicante, Rouen, Le Havre et Anvers.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Argenterie. Rosaces. Devants de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés? Cette visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos étrennes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations;

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA. 4, Bd de Gardo, 4, BASTIA

Directeur: Docteur J. STEFANI,

Ancien interne. — Lauréat des Hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE

Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx

Confort chirurgical moderne
OUTILLAGE COMPLET
Prix modérés

Institut (Annexe) d'Electricité médicale et de Physiothérapie

2, rue Favalelli, 2

Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.

RAYONS X

Air chaud. — Froid Carbonique, etc.

La Clinique reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Téléphone interurbain n° 10

HOTEL LASTRAJOLI

30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *d'excellentes conditions.*

Cuisine soignée
PRIX MODÉRÉS

Recommandé aux MÉNAGÈRES!

Le savon Extra pur *La Tour* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

F. GILORMINI
Représentant à Bastia

M. F.-F. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

Regardez-moi bien

car toute boite qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES
LUMBAGOS, NÉVRALGIES, POINTS de CÔTÉ, etc.

Trois de l'Étiquette en Véritable THERMOGÈNE :
« Le THERMOGÈNE, acide résolutive et résolutive préparée par la « *Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille* » sous la surveillance du Docteur ONNÉE, de la Faculté « de Médecine de Paris, Pharmacien de 1re classe. — PRIX : 1f50.

AHUM.
FOX-LAND
Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)

Sauf vente à vos ordres
Pêchers
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50f
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Bureaux : Ve. — Jeudis : Ancône
Constantini
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèques

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L.N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

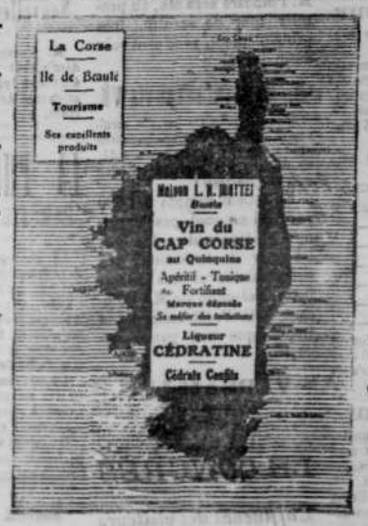

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiénique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Demandez les
MARRONS GLACÉS NATURE
de la Maison

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 17 — VENDREDI 17 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues Fontana et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. ..., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	An	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Alsace-Lorr.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

QUI SERA ÉLU AUJOURD'HUI

M. RAYMOND POINCARÉ

Nos dépêches et nos informations particulières nous permettent d'annoncer comme certaine l'élection de M Raymond Poincaré à la Présidence de la République.

Nous croyons donc faire chose agréable à nos lecteurs en publiant ce matin la biographie de celui qui sera aujourd'hui l'élu du Congrès de Versailles.

Raymond Nicolas-Landry Poincaré est né le 20 août 1860 à Bar-le-Duc ; son père était inspecteur général des ponts et chaussées.

Après des études brillantes au lycée puis à la Faculté de Nancy, le jeune licencié en droit se fait inscrire au barreau de Paris en 1880, et il conquiert deux ans après son doctorat en droit. Il fut naturellement premier secrétaire de la conférence des avocats où il se fit remarquer par un *Eloge de Dufaure*, le ministre de l'Ordre moral.

L'avocat Poincaré s'était déjà fait une solide réputation au barreau où il s'était spécialisé dans les affaires civiles, plus lucratives et plus sûres, quand il aborda la carrière politique par la voie de la presse. C'est à l'ancien *Voltaire* qu'il fit ses premières armes, et c'est plus tard à la *République Française* de M. Joseph Reinach qu'il affirma ses convictions progressistes.

Dès 1886, il est chef de cabinet du ministre de l'Agriculture. Elu au Conseil général, et toujours réélu, par le canton de Pierrefitte, dans la Meuse, il est élu le 31 juillet 1887, député au scrutin de liste, et démissionne, au scrutin d'arrondissement, le fidèle représentant de Commercy.

A la Chambre il fut naturellement la plus jeune député comme l'avait été avant lui Waldeck Rousseau, son modèle. Laborieux, pâlé, on lui confia des rapports sur des questions économiques ou juridiques assez ardues : il s'en acquitta si bien qu'on l'élève au rapport du budget des finances puis, en 1893, au rapport général du budget.

Il ne lui restait qu'un échelon à gravir : il fut dès 1894 ministre dans le premier cabinet Dupuy, à l'Instruction publique ; il demeura dans le second aux Finances ; mais il revient à l'Instruction publique avec la présidence Ribot en 1895.

En 1903, M. Poincaré passe au Luxembourg ; il a 43 ans. Comme on le voit, il a toujours débuté jeune dans toutes les étapes de sa vie publique et il obtenait dans son département 774 voix sur 808 votants. Le nouveau sénateur ne tarde pas à affirmer ses ambitions ; en 1906, il est titulaire du budget général et, peu après, il entre dans le cabinet Sarrien comme ministre des Finances ; c'est alors qu'il propose son projet d'impôt cédulaire sur les revenus. En 1909, il entre à l'Académie. En 1912, M. Poincaré devient président du Conseil du « grand ministère national. » On connaît sa politique intérieure et son œuvre au ministère des Affaires étrangères pendant la crise que traverse l'Europe.

M. Poincaré s'est signalé à l'attention publique, du jour même où, jeune député, il était appelé, à trente trois ans, à prendre dans le Cabinet Dupuy, la direction de l'important ministère de l'Instruction Publique. La hauteur de vues, la haute conscience de sa responsabilité, toutes ces qualités qui l'imposèrent à l'attention des hommes d'Etat, au lendemain de son entrée dans la vie publique, au lendemain de ses débuts ministériels, M. Poincaré sut les affirmer avec une simplicité toujours grandissante, dans les étapes successives de sa brillante carrière parlementaire. Qu'il reprenne le portefeuille de l'Instruction publique, qu'il soit appelé comme ministre ou comme rapporteur général du budget, à s'occuper de nos finances, c'est toujours la même indiscutable compétence, la même incontestable maîtrise et ce même souci des intérêts supérieurs du Pays que nous pouvons reconnaître et admirer en lui. Les théories financières où il se montra toujours le défenseur éloquent et convaincu d'une politique d'économies lui valurent notamment l'approbation unanime de tous ceux qui, depuis longtemps, pensent que la Fortune française n'est pas une source inépuisable.

Eloigné durant quelques années du Pouvoir, M. Poincaré ne montra ni mauvaise humeur, ni acrimonie, ni encore moins d'impatientes ambitions du Pouvoir. Il trouva, dans l'exercice de ses fonctions d'avocat, le refuge qui convenait à son besoin de travail, cependant qu'à la tribune du Sénat et dans toutes les manifestations de sa vie politique, il continuait à défendre avec un inlassable dévouement, cette politique de prudence, de clairvoyance et de bon sens qu'il allait pour ainsi dire personnifier, lorsque les circonstances le mirent à la tête du Gouvernement. Est-il besoin de dire que dans ces hautes fonctions de Président du Conseil, comme dans celles de grand directeur de la politique extérieure de la France, M. Raymond Poincaré nous donna toute la mesure de sa haute intelligence et de son ardent amour de la Patrie Qui n'a gardé le souvenir de la dignité à la fois un peu hautaine mais cependant indispensable, avec laquelle M. Poincaré défendit en toutes circonstances, l'honneur national ? Qui n'a éprouvé une joie réconfortante à voir que notre belle France, grâce à l'homme qui avait la charge périlleuse de la représenter, pouvait enfin faire entendre dans le concert des nations, une voix autorisée et écoutée ? Et combien aussi n'eût-on pas à nous réjouir, en constatant qu'avec M. Poincaré, le parti républicain avait pu revenir à cette discipline, à cet esprit de logique et de tolérance, sans lesquels il risquait tout simplement de succomber un jour sous les coups de la réaction triomphante.

Et c'est parce que M. Poincaré fut tout cela : un républicain fervent, un chef de gouvernement ferme et vigilant, un patriote convaincu, que la sympathie presque unanime du Pays l'appelle maintenant à occuper la première charge de l'Etat.

Lettre de Paris

Le grande Presse, ou pour parler plus exactement, la Presse qui se respecte, est, de l'avis général, parfaite de correction dans les polémiques qu'elle soutient en vue de l'élection présidentielle du 17 janvier.

Au vrai, le ton de quelques journaux est extrêmement vif, mais certains débats manqueraient de couleur si la passion ne se mettait quelque peu de la partie.

D'ailleurs, la passion est de mise dès qu'il s'agit de questions politiques. Si les hommes de parti n'étaient pas ardents à faire prévaloir leurs idées, c'est que la foi sacré leur manquerait, et ils seraient, quoique ne s'en doutant pas, sur la chemin de la défaite.

Le principal est que, même dans les controverses les plus acharnées, on n'écrive jamais, sur celui ci ou celui-là, des choses que, par courtoisie, par urbanité, ces deux indispensables compléments du courage, l'on hésiterait à leur dire en face.

Prenons la question du jour, l'élection présidentielle. Quoi de plus commun que d'indiquer et de motiver ses préférences pour un des candidats sans accabler ses concurrents d'injures ou simplement de brocarts ?

Notre « favori » était, si j'ose dire, M. Léon Bourgeois. Outre qu'il possédait tous les mérites requis, tout le prestige nécessaire pour occuper, à l'honneur de la République et de la France, la première magistrature du pays, c'était un radical. Mais M. Léon Bourgeois ayant décliné, pour les raisons que nous avons dites et quelques autres que l'on a tues parce qu'elles n'étaient pas à l'honneur de certains des nôtres, la candidature à l'Elysée, nous avons reporté nos préférences sur M. Poincaré, parce qu'il nous a paru le plus qualifié par son passé et par son présent. S'il n'appartient pas au parti radical, il n'en a pas moins pratiqué pendant toute sa carrière publique déjà longue, une politique de gauche bien déterminée. Il a soutenu les cabinets Waldeck-Rousseau et Combes, et s'est toujours montré un laïque irréductible. Enfin il a fait jouer à la France depuis le début du conflit oriental, un rôle prépondérant qui a flatté au plus haut point notre fierté nationale. D'aucuns toutefois ne veulent se rappeler qu'une chose, c'est qu'ayant inscrit, comme ses prédécesseurs, la Réforme électorale sur son programme ministériel, il a pris l'engagement au sérieux et s'est employé à le remplir.

Mais pour-on sérieusement, toute question de R. P. mise à part, reprocher à un homme candidat à une fonction où il faut plus encore un caractère qu'un cerveau, quoique M. Poincaré soit à la fois l'un et l'autre, trop de scrupule dans l'accomplissement d'une promesse consentie ! Par contre, M. Ribot que son talent et son expérience placent sur le même plan que M. Poincaré, n'a jamais cessé jusqu'à ces dernières années, de faire obstacle aux hommes de progrès ainsi qu'aux lois d'évolution républicaine et laïque. Il combattit Jules Ferry et fut ardemment obstacle à son œuvre de législation ; Waldeck-Rousseau, Combes le trouvent en face d'eux de l'autre côté de la barricade ; il est favorable aux congrégations, combat la séparation des églises et de l'Etat, bref, nous trouvons en lui, l'éternel adversaire.... jusqu'au jour où, désireux d'entrer au Sénat, il s'assure le concours des radicaux par un certain nombre de concessions à ses idées. Tout cela peut-il et doit il subjuguer nos amis ?

Nous ne parlerons même pas de M. Paul Deschanel. Nous n'en parlerons pas, non par dédain de sa personnalité, mais parce que nous refusons aux Républicains le droit de lui accorder leurs suffrages tant qu'il a des concurrents à l'irréprochable passé. M. Deschanel, républicain de naissance, d'éducation, et, je le crois, de conviction, n'a jamais conquis un honneur ou une place sans que son succès fût une déception pour les républicains. Cette constatation qui s'impose se suffit et nous suffit. Tel est le ton des journaux qui discutent. Malheureusement quelques feuilles, oh, bien rares ! que l'on ne pourrait qualifier de publiques sans exagérer leur diffusion, croient ne pouvoir se dispenser de distribuer de la boue et de l'ordure. Elles s'acharnent, notamment, après M. Poincaré, comme leurs pareilles s'acharnèrent en 1887 contre Jules Ferry, lequel, étonné à l'excès ma'gré sa forte écorce, est mort de l'injustice et de la méchanceté d'autrui. Le même sort, fort heureusement, ne menace point M. Poincaré, car il a, pour parler comme M. Prud'homme, lequel manqua d'originalité, mais regorgea de bon sens, il a, dis-je, l'estime et le respect de tous les bons Français, de tous les citoyens raisonnables, aussi bien à travers les opportunistes que partisans de ses doctrines, et m'est avis que c'est une suffisante compensation !

PASSIM.

M. VERNIN

M. Louis Vernin, le sympathique sous-préfet de Calvi, chevalier de la Légion d'honneur, est bien l'homme que nous représentaient jadis les journaux algériens. Leur opinion est la nôtre. Aujourd'hui, cel'a de tout un arrondissement l'a pleinement confirmée. Sous les traits distingués d'un diplomate, son visage grave reflète la bonhomie et sa pâleur mate le travail obstiné. Plus d'un quart de siècle de journalisme n'a pas vidé cet homme ; au contraire, dans son langage toujours simple, sa correspondance, ses harangues officielles, se révèle une intelligence d'élite et cette largeur de vues qui marque, avec l'élégance de la forme, la profondeur de la pensée.

Bien que débutant, il dirige la sous-préfecture en administrateur consommé, et je dois l'avouer — moi qui pensais ne jamais pouvoir me réconcilier avec ces « bêtes aux lettres » — j'avoue que celle-ci, sous l'impulsion d'un tel chef, rend des services utiles aux municipalités. Je loue donc le gouvernement de la République d'avoir fait un pareil choix. Plût au ciel qu'il ait toujours la main aussi heureuse.

Depuis plus de deux ans, M. Vernin accomplit sa tâche quotidienne avec zèle et célérité. Aucune affaire n'est en souffrance dans ses bureaux.

Les questions d'assistance et de mutualité le sollicitent particulièrement.

Entre temps, patriote avisé, il fonde un Comité d'aviation qui envoyait tout récemment au *Matin* son obole de cinq cents francs. Dès son arrivée dans notre ville, il met sans bruit sa bibliothèque à la disposition du public, douze cents volumes : littérature, voyages, histoire, philosophie, économique politique. Rien ni manque. De nombreux amateurs — si j'en suis — y puisent abondamment. Ami du peuple, il aime à propager le goût de la lecture, car il sait que l'instruction fait la grandeur des démocraties. « Si j'en étais le maître, a dit Hervé Mano, je sèmerais des livres par toute la terre, comme on sème du blé dans les sillons. »

Notre cher Sous-Préfet est de l'école du grand penseur américain. Cela seul suffirait pour juger un homme.

X.

Les Bandits de Pégomas

Comme suite à l'article que nous avons publié sur l'attentat dirigé contre notre compatriote, le gendarme Paoli, à Pégomas, nous reproduisons quelques extraits du « Petit Marseillais » :

« ... Le gendarme Paoli était conduit chez le docteur Picard. Le praticien constata qu'il avait reçu cinq chevrotines dans la jambe gauche et non dans le mollet droit. Dans l'état du revolver du gendarme, une chevrotine fut retrouvée, ainsi qu'une autre dans la poche intérieure gauche de la tunique. Celle-ci, si elle n'avait pas rencontré le carnet de notes de Paoli, eut pu être mortelle.

« Mais l'énergie et le courage du gendar-

dernes surmonteront cette attaque. Tranquillement, après un pansement, le brave gendarme ne voulut pas ne pas accomplir sa mission et, pendant la nuit, fit sa tournée, comme s'il n'avait pas, durant cinq minutes, servi de cible vivante aux ignobles bandits. On fit une battue générale...

» ... Le gendarme Hyacinthe Paoli était une victime désignée par ceux qui, depuis huit ans, sèment la mort et la désolation à Pégomas, à la Roquette et à Mouans... Il demeura à Pégomas de 1910 à 1912. Avec un de ses camarades, il remit un peu d'ordre et établit des rapports substantiels qui attestaient une connaissance parfaite des lieux et de la psychologie des gens qui ont joué ou qui semblent jouer un rôle dans tous ces événements tragiques.

» Il est évident que le voyant revenir ces jours-ci et sachant qu'il était au courant de bien des choses, les fameux bandits n'eurent qu'un souci : se débarrasser d'un témoin gênant et d'un auxiliaire précieux pour la justice. »

Le gendarme Paoli est né à Letia, est âgé de 30 ans et compte cinq ans de service dans la gendarmerie.

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Bastia s'est réunie le 14 janvier, dans le local habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Bastia, pour procéder à l'installation des nouveaux élus et à la nomination de son bureau.

M. Gregorj Séhastien a été nommé président par acclamation.

Cette manifestation était bien due à un homme qui s'occupe depuis plus de 40 ans, avec un si grand dévouement et une si haute compétence, des intérêts commerciaux et industriels de notre cité.

L'honorable M. Gregorj, ayant décliné toute candidature, comme il l'a fait dans d'autres circonstances, il a été procédé à la constitution définitive du bureau.

Ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés :

Président : M. de Suzzoni Philippe.

Vice-président : M. Fantauzzi Gaston.

Secrétaire-trésorier : M. Lemaître Lucien.

Gazette Départementale

CALVI. — Monseigneur Meunier, évêque d'Evreux, qui vient de mourir, était né à Calvi, le 10 janvier 1844; il est décédé le jour anniversaire de sa naissance.

BONIFACIO. — C'est avec plaisir que nous apprenons que dans la nuit du 12 au 13 courant, la brigade de Bonifacio, composée du brigadier Maroselli et des gendarmes Huet et Barnaud, a réussi à capturer Casanova Don-Pierre, qui tenait le maquis depuis le 27 décembre 1912.

Nos meilleures félicitations à ces braves serviteurs qui n'épargnent aucune fatigue et dont l'esprit est tout de dévouement dans l'accomplissement de leur tâche toujours pénible et dangereuse.

LENTO. — M. Dominique Manzini, de Lento, vient de recevoir la médaille de 4e cl.

LETIA. — La nuit dernière, la population de Letia était mise en émoi : huit mules de trait, appartenant à M. Jean-François Arrighi, étaient devenues la proie des flammes. On croit que le feu a été mis par des mains criminelles.

VESCOVATO. — Nous enregistrons avec infiniment de plaisir la promotion au grade d'administrateur de 1re classe de M. Orsini Victor-Auguste-Pascal, de Vescovato.

M. Orsini est un ancien élève du Lycée de Bastia, diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Montpellier.

Il est entré au service, en 1898, comme directeur du jardin d'essai et professeur d'agriculture au Cambodge ; il passa en 1903 dans le service des affaires indigènes, à la Guinée française ; nommé trésorier-payeur intérimaire, en 1905, c'est comme chef du bureau de 1re classe au secrétariat général du Congo français, qu'il entra le 26 juillet 1908 dans le corps des administrateurs coloniaux, en qualité d'administrateur de 3e classe, à Madagascar ; nommé administrateur de 2e classe le 1er juillet 1910, il vient d'être promu à la 1re classe.

M. Orsini a de qui tenir. Il est le fils du regretté M. Orsini, ancien secrétaire général du Protectorat français au Cambodge, ancien Résident supérieur par intérim, ancien membre du Conseil supérieur de l'Indo-Chine, et le neveu germain de notre vaillant ami, M. Orsini-Laurent, ancien combattant de 1870-1871, qui a fait cette campagne comme sergent-major du 3e turcos.

Direction des Services Agricoles de la Corse

L'Automobile-Club de France organise un concours de primes destiné à récompenser les meilleures applications du moteur à explosion pour les travaux de la ferme.

Les installations de ce genre, sont priées de se faire connaître et d'envoyer tous renseignements utiles à la Direction des services agricoles, à Ajaccio, au plus tard le 5 février 1913.

Les exploitations, comportant des applications remarquables de l'électricité aux travaux de la ferme, seront l'objet d'un classement spécial. On peut également les signaler.

On indiquera si l'exploitation a moins de 50 hectares, de 50 à 100 hectares, ou si elle a plus de 100 hectares. La superficie des étangs ne compte pas.

Ajaccio, le 15 janvier 1913.

Le Directeur des Services Agricoles de la Corse,
CH. PASQUELLE.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Nègre
Président de Chambre

Dans l'affaire de fraudes électorales de Sollacaro la Cour renvoie de nouveau le prononcé de l'arrêt à huitaine pour supplément d'informations.

Pour délit de dénonciation calomnieuse, le sieur Colonna Léon, d'Argiusta-Moriccio, était condamné par le tribunal correctionnel de Sartène à 3 mois de prison.

M. le conseiller Morand faisait le rapport de cette affaire.

Le prévenu avait dénoncé le brigadier de gendarmerie d'Argiusta qu'il accusait de lui avoir promis la somme de six cents francs pour rétractation d'une déposition faite lors d'une enquête à l'occasion d'une tentative de meurtre. D'autre part, Colonna reprochait au représentant de la force publique d'avoir négligé de payer diverses fournitures à lui faites par la dénonciateur (vin, noix, etc...), d'avoir en outre refusé de rendre un dictionnaire Larive et Fleury que le brigadier avait reçu de Colonna à titre de prêt.

Après plaidoirie de Me Moretti la Cour rédoit la peine infligée à Colonna à 2 mois d'emprisonnement.

Colonna Jules-Antoine a été condamné pour dévastation de récoltes à 15 jours de prison.

Après plaidoirie de Me Giansomoni, la Cour réduit la peine à 6 jours de prison.

Locchini Jean est appelant d'un jugement du tribunal correctionnel de Sartène qui le condamne pour menaces verbales de mort, violences et voies de fait à 15 jours de prison.

Après le rapport de M. le conseiller Morand et la plaidoirie de Me Moretti, la Cour réduit la peine infligée à Locchini Jean à 6 jours de prison.

Simonpietri Joseph, berger à Canavaggia, interjetait appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Bastia qui le condamnait à 50 jours de prison pour port d'armes prohibées.

La prévention expose que le 23 septembre dernier, Simonpietri, qui se trouvait sous contrainte par corps, s'enfuit à la vue des gendarmes et dans sa fuite il oublia sa veste. La gendarmerie la saisit et trouva à l'intérieur d'une poche un pistolet chargé à balles et dressa procès-verbal contre Simonpietri pour port d'armes prohibées.

Après le rapport de M. le conseiller Manzini et la plaidoirie de Me Franchi, la Cour réduit la peine à 1 mois d'emprisonnement.

Toujours la Halte de Lupino

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le Conseil général de la Corse a, le 11 septembre 1889, sur la proposition de trois de ses membres, émis un vœu, tendant à la transformation de la halte de Lupino en gare.

M. le Préfet de la Corse d'alors, a déclaré qu'il présenterait un rapport favorable à cette transformation.

Les habitants de la haute ville et surtout les négociants attendent toujours cette transformation, car la chemin de fer de la Corse, étant un chemin de fer d'intérêt local, il doit desservir surtout les intérêts locaux.

Il y a lieu d'espérer que M. le Préfet de la Corse voudra bien prendre l'initiative de [illegible] plusieurs fois par des corps constitués ; il rendra, ce faisant, un service signalé au commerce du canton de Terranova qui périclite toujours.

Veuillez agréer, etc.

S., ancien conseiller d'arrondissement.

La Médaille 1870-71

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Depuis le vote de la Loi instituant la médaille commémorative 1870-71, nous avons presque tous reçu le brevet par l'intermédiaire de la Mairie ou du commissaire de police ; quant à la médaille il a fallu l'acheter !

Si le Gouvernement et les Chambres ont eu honte de faire faire cette distribution officiellement, ne serait il pas possible d'organiser, entre nous, une cérémonie demi-officielle, en chargeant un de nos camarades de combat, le plus en vue par son grade ou par sa situation officielle, de nous en faire la remise.

Partout, cette cérémonie a eu lieu, il est regrettable qu'à Bastia personne ne bouge.

Il nous semble pourtant que la Société des officiers, des sous-officiers et des vétérans sont tout indiquées pour prendre cette initiative.

Un Comité pourrait se former de suite pour établir le programme de cette fête, recueillir les adhésions et fixer la date au lundi de Pâques, afin que d'ici là, on ait le temps de faire les démarches voulues pour que tous les combattants soient en possession de leur brevet et de la médaille. Toutes les Sociétés d'anciens militaires de la Corse seront invitées à assister à cette petite fête, y compris la 18e section des vétérans, avec drapeau.

Un Vétéran.

Un Grand Concours de Mélodie

A l'occasion de l'anniversaire de sa fondation, *La Musique* organise un grand concours de mélodie avec accompagnement de piano. La poésie choisie : « Crean, » œuvre exquise de Verlaine, est publiée cette semaine dans *La Musique*, ainsi que les conditions du concours auquel sont attribués les prix suivants :

1er Prix : 500 francs en espèces.
2e Prix : 200 francs id.
3e Prix : 100 francs id.

Les manuscrits devront être adressés le 3 mars prochain à M. Henri-Pierre Domange, directeur de *La Musique*, 10, rue Cadet à Paris.

Le jury est composé de MM. Gabriel Fauré, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire ; Charles Lenoeq ; André Wormser, directeur de l'Opéra ; Reynaldo Hahn ; Saint Saëns, membre de l'Institut ; Paul Vidal, chef d'orchestre de l'Opéra.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 janvier.

Marché absolument nul et se retrouvant en clôture dans les cours de samedi après un début empreint d'une certaine faiblesse sur le bruit de la démission du ministère ottoman. Sans qu'on sache rien de précis au sujet de la situation extérieure, il semble que celle ci soit un peu moins tendue que ces derniers jours, quoique encore inquiétante. Notre Rente se variangère 89.12. Différence insignifiante au groupe des Fonds d'Etats Etrangers, Extérieure 89.10, Turc 86.15, Serbe 88 frs, Italien 91.40, Russes calmes.

Le compartiment des Banques fait preuve d'une excellente allure. Le Crédit Lyonnais passe à 1.610, le Comptoir National d'Escompte à 1.090. On recherche la Société Générale à 818. L'action du Crédit Foncier est soutenue à 800.

Sous 4.000. Peu de changement sur les valeurs de transports urbains. Bonnes dispositions des valeurs d'électricité. Les Charbonnages russes sont un peu plus lourds. Sosnowice 1.418. Nouveau et sensible recul des titres aurifères sur une baisse de 4 fers du métal et la mauvaise tenue de New York : Rio 1.830 après même 1.835.

En Rentes, les mines d'or sont inchangées. Transvaliennes résistantes. La De Beers reste à 540. Fermeté des caoutchoucs. Au groupe russe, les industrielles sont calmes, par contre les Pétrolifères accentuent leur reprise précédente.

Peu d'affaires en Chemins Français.

Concurrence déloyale

Nous recevons de nombreuses plaintes émanant de personnes qui, ayant demandé de la Ouate Thermogène, se sont vu délivrer une vulgaire imitation. N'ayant obtenu aucun soulagement, ces personnes se plaignent amèrement d'avoir été trompées.

[illegible] tant auprès du corps médical que du public, son emploi général dans tous les milieux riches ou pauvres, devaient fatalement exciter la cupidité des contrefacteurs et des intermédiaires peu scrupuleux.

Cependant, c'est au malade lui-même, c'est-à-dire au principal intéressé, qu'il appartient de se défendre ; il a pour cela un moyen bien simple ; c'est de s'assurer toujours que le portrait du « Pierrot crachant le feu » se trouve bien au dos de la boîte qui lui est remise.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 16 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Heures du matin + 10-5, à midi + 13 ; à 6 heures du soir + 11-2
Maxima + 14-5 ; Minima + 9°.
Baromètre : 7 heures du matin, 760 mm. — midi, 760 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Léger.
Etat du ciel : le matin, Quques nuages. l'après-midi.

Concours de primes

M. Ch. Pasquelle, directeur des services agricoles de la Corse, est nommé membre du jury du concours de primes organisé par l'Automobile-Club de France pour la région du sud-est.

Nouvelles judiciaires

M. Patrimonio, juge de paix de Borgo-Ménésiel, est nommé juge suppléant au tribunal de 1re instance de Bône.

M. Massoni, juge au Tribunal de 1re instance de Guelma, est appelé aux mêmes fonctions au siège de Sétif.

Donateur anonyme

Le Maire de la Ville de Bastia remercie le donateur anonyme, résidant en Tunisie, qui a bien voulu lui adresser la somme de 10 francs pour être remise au Bureau de Bienfaisance.

Nouvelles coloniales

M. Alata Félix-Antoine, commis principal des postes et télégraphes en Indo-Chine, est nommé receveur de bureau composé de 5e classe sur place.

Prix d'Hénin

Le prix Henin a été décerné aux marins ci-après : Avanzini Jean, matelot des directions du port à Toulon, 10 ans de services, conduite exemplaire, tenue, zèle, moralité excellents, marié, deux enfants, vient en aide à son père, campagne de guerre en Chine, témoignage de satisfaction pour dévouement dans un incendie.

Oliva Lucien, matelot des directions du port à Toulon, 6 ans de services, conduite exemplaire, tenue, zèle, moralité excellente, marié, un enfant, vient en aide à son père, campagne de guerre au Maroc, blessure en service.

Airaldi Dominique, matelot des directions du port à Toulon, 10 ans de services, conduite exemplaire, tenue, zèle, moralité excellente, marié, deux enfants.

Dans les ministères

Les employés du ministère de la guerre dont les noms suivent sont inscrits pour une promotion de classe : MM. Leccia, commis principal de comptabilité à la direction du service de santé, Fabiani et Corazzini, expéditionnaires principaux, Bacselli expéditionnaire de 1re classe à la direction de l'infanterie.

Arrestation

Le nommé Cavani Jean, sujet italien, exilusé de l'île de Corse pour vol et autres délits, a été appréhendé dans la soirée d'hier par le brigadier Ottavy et conduit à la geôle municipale pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Avis

Mme ROUBERT, corsetière, 4 Boulevard du Palais, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle va quitter Bastia prochainement.

Les personnes, désireuses de renouveler leur corset, sont priées d'adresser leur commande ou de la lui faire connaître par carte le plus tôt possible.

Mot de la fin

— Les cochers de fiacre se plaignent de la concurrence étrangère.

— Qu'ils s'adressent au Parlement. Les députés ont, eux aussi, un siège à défendre.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

ETAT-CIVIL

Naissances

Battesti Joseph. — Ramolli François-Louis-Antoine. — Vadella Noël Marc. — Giamarchi Laura.

Décès

Fontana Marie-Toussainte, ménagère, 73 ans, de Rigorno.
Ghilardi Dolinde, ménagère, 68 ans.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE-MARIE. — Vendredi, samedi et dimanche, 17, 18, 19 courant, Exposition Solennelle du T. S. Sacrement. Le matin à 6 heures, messe de l'Exposition ; le soir vendredi et samedi, à 7 heures et demie Complies, Salut.

Dimanche, Grand'Messe à 11 heures ; le soir à 3 heures et demie, Vêpres, Sermon, Procession et Salut.

Instruction préparatoire au Service Militaire

Les jeunes gens qui désirent suivre le cours sont priés de s'inscrire avant le 1er février.

SOCIETES & ETUDIANTS

COMITÉ DU QUARTIER DE LA GARE. — Les adhérents au dit Comité sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu samedi, 18 février, à 8 heures du soir, dans le local habituel 9, avenue Carnot

Ordre du jour : Correspondance. — Communication intéressante. — Vœux divers.

Le Président, Pierre Luciani.

UNION GÉNÉRALE DES CORSES ET AMIS DE LA CORSE. — Les membres adhérents de la section Bastiaise sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, 17 janvier, à 8 heures et demie, au local habituel.

Communications du Comité Central.

Le Secrétaire, Joseph MUSSO.

RETRAITÉS DU SERVICE ACTIF DES DOUANES. — Les membres de l'association sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 19 courant, à l'Hôtel de Ville, à 9 heures du matin.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. — Résultat des démarches faites, etc. — Admission de nouveaux membres.

Pour le Comité,
Le Trésorier, D. F. OTTOVANI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00034

La Réunion Plénière des Gauches

HONTEUX MARCHANDAGES
AU TROISIÈME TOUR DE SCRUTIN

M. POINCARE
SERA QUAND MÊME L'ÉLU DU CONGRÈS

Avant la Réunion

COMPLOTS — DÉBINAGES
Marchandages

Paris, 16 janvier.

Depuis vingt quatre heures environ, tout est mis en œuvre par les adversaires de la candidature Poincaré pour empêcher le président du Conseil d'être l'élu du Congrès de Versailles.

Mais la *Voix du Peuple* a parlé et elle est plus puissante que la voix de nos Parlementaires.

Afin de mettre en minorité M. Poincaré au troisième tour de scrutin, les adversaires du Chef du Gouvernement emploient tous les moyens.

Les racontars, les complots, les les débinages coulent à pleins bords.

Les traquenards sont monnaie courante.

Le spectacle est des plus attristants.

Troisième Tour de scrutin

La deuxième réunion plénière des groupes de gauche, en vue de la désignation d'un candidat à la présidence de la République, a eu lieu aujourd'hui à 2 heures.

La convocation de la réunion plénière s'adressait aux groupes suivants :

Sénat

Gauche démocratique — Union républicaine — Gauche républicaine — Indépendants de gauche.
Soit au total, convoqués : 276

Chambre des Députés

Gauche radicale-socialiste — Gauche radicale — Gauche démocratique — Socialistes unifiés — Républicains socialistes — Union républicaine — Indépendants de gauche.
Soit au total, convocations 495
Total général, convoqués : 771

Le Vote

Le scrutin a été ouvert à 3 heures et fermé à 5 heures.

Le dépouillement n'a été terminé qu'à 6 heures ; il a donné les résultats suivants :

Nombre des votants : 650

MM.

Pams	323 voix
Poincaré . . .	309 —
Ribot	11 —
Deschanel . . .	1 —
Delcassé . . .	1 —
Bulletins blancs .	5

Autour du Troisième tour

Conformément à la discipline républicaine, la majorité républicaine devait faire de M. Pams, le candidat unique.

Cependant, en présence de tant de honteux marchandages, *les Poincaristes*, qui comptent beaucoup sur les voix des droitiers, des progressistes et des cent vingt républicains qui n'ont pas assisté à la réunion plénière, affronteront avec confiance le scrutin de Versailles.

MANŒUVRES RADICALES

Les Radicaux socialistes ont toujours l'intention de substituer *M. Deschanel* à *M. Pams* afin de pouvoir, eux aussi, faire bénéficier leur candidat d'un grand nombre de voix modérées et droitières.

C'est le gâchis ! !

LE CORRESPONDANT DU « PETIT BASTIAIS » AU LUXEMBOURG

Notre très actif et très fidèle correspondant parisien se promenait dans les couloirs du Luxembourg, pendant le troisième tour de scrutin, afin de recueillir, pour les lecteurs du *Petit Bastiais*, les impressions de nos grands politiciens.

Voici ce qu'il nous télégraphie :

J'ai rencontré M. Briand ; tout rayonnant, il me dit : « Poincaré sera très probablement élu, au premier tour, par l'Assemblée Nationale. »

Après lui, j'interroge *M. Mascuraud*, que le président du Sénat apostrophe hier en termes indignés, lui disant : « C'est votre faute, si la corruption générale assiste des candidatures comme celle de M. Pams. »

M. Mascuraud croit possible la substitution de M Deschanel ou de M. Deschanel à M. Pams. Cette substitution permettra à la majorité *antipoincariste* de triompher demain à Versailles.

M. Millerand m'a tenu les mêmes propos que M. Briand. Il est très satisfait, et il continue, ouvertement et énergiquement, sa campagne en faveur de M. Poincaré.

M Léon Bourgeois m'a déclaré : « Le scrutin d'aujourd'hui ne fermera pas la lutte, car Poincaré, qui sort à l'instant de la salle de vote, m'a dit : **J'irai jusqu'au bout. Quelle que soit la décision de la réunion plénière, nous en appellerons à Versailles.**

UNE DÉMARCHE
auprès
DE M. POINCARÉ

MM. Clémenceau, Caillaux, Combes, Monis, Augagneur, Clementel, Raynaud, René Renoult, délégués par un certain nombre de républicains de gauche, ont fait, ce soir, une démarche auprès de M. Poincaré, pour le prier, puisque la réunion plénière des Gauches avait désigné M. Pams comme candidat unique, de retirer sa candidature au nom de la discipline républicaine.

M. Poincaré répondit à ces messieurs que, sur les instances d'un grand nombre de ses amis, qui appartenaient tous aux groupes de gauche, il est de son devoir de maintenir sa candidature, demain, devant l'Assemblée Nationale.

D'ailleurs, il avait été entendu, ajoute M. Poincaré, que les candidats ne seraient pas liés avec les résultats de la réunion plénière.

— MM. Monis et Clemenceau demandèrent alors à M. Poincaré s'il ne consentirait pas, en même temps que M. Pams, à retirer sa candidature en faveur d'un nouveau candidat.

— M. Poincaré de leur répondre que cette candidature nouvelle aurait dû être recherchée avant le troisième tour de scrutin. Maintenant, la réunion préparatoire étant terminée, c'est trop tard.

Postes et Télégraphes

Paris, 16 janvier.

M. Tarroux, directeur des Postes et Télégraphes de la Corse, à Ajaccio, est appelé aux mêmes fonctions, à Albi, son pays natal.

M. Robillot, inspecteur des postes et télégraphes, à Besançon, est nommé directeur, à Ajaccio.

Au « Journal Officiel »

Emplois réservés

Paris, 16 janvier.

M. Bartoli, adjudant au 8e rég. d'infanterie coloniale, est nommé commis de 4e classe des comptables des matières, et affecté à l'établissement de Guerigny.

Le Général Soukomlinoff

Paris, 16 janvier.

Le général Soukomlinoff, ministre de la Guerre de Russie, accompagné de Mme Soukomlinoff, ont quitté aujourd'hui leur résidence du Cap d'Ail, se rendant à Berlin, et, de là à Saint-Pétersbourg.

THÉATRE

A l'Opéra

Paris, 16 janvier.

Les représentations de Mlle Agès Borgo ont commencé, hier soir, à l'Opéra, dans *Aïda*.

Notre très distinguée compatriote a obtenu un succès considérable.

A la Comédie-Française

La Théâtre Français a fêté ce soir l'anniversaire de Molière par une représentation des *Femmes Savantes* et du *Malade Imaginaire*, avec la [illegible]

M Sylvain a fait sa rentrée à la Comédie Française, en jouant le rôle de Chrysale dans les *Femmes Savantes*.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier. à Nice.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés

AVIS DE MESSE

Les familles Polidori prient leurs parents et amis de vouloir bien assister à la messe qui sera célébrée, vendredi 17 courant, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

Joseph Polidori

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Rendez visite à notre rayon de chaussures d'hommes. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Frets avantageux

Le vapeur *Saint-Pierre* arrivera à Bastia le 24 courant et en repartira le 28 à destination d'Alicante, Rouen, Le Havre et Anvers.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombages Or, Platine et Gumed.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

CABINET
de M. Jean Graziani
Agréé au Tribunal de Commerce
Ancien clerc de notaire
8, Boulevard du Palais, au 1er, Bastia

A VENDRE

Magasins, appartements grands, moyens et petits, dans divers quartiers de la ville. Terrains et propriétés avec ou sans maison.

Divers fonds de commerce.

Etagères, vitrines et ustensiles servant principalement à l'épicerie. Tréteaux, fûts, dame-jeannes et bouteilles vides.

Un piano neuf, grand modèle ; un coffre-fort, poids 400 kilos.

Prix avantageux.

Maison L. N. MATTEI
BASTIA-CORSE

MATTEI

AMARO

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

SUPPLÉMENT au n° 17, du 17 janvier 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Union.....	30 fr.	15 fr.	8 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et Autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Le Congrès de Versailles

Election du Président de la République

Nos Dépêches

(De notre correspondant particulier)

AU LUXEMBOURG

RÉUNION DE NUIT

Paris, 17 janvier.

Après le refus de M. Raymond Poincaré de se désister pour M. Pams, cent quatre-vingt-deux parlementaires se sont réunis, la nuit dernière, au Luxembourg.

Tous ont approuvé la démarche faite auprès de M. Poincaré par MM. Clemenceau, Monis, Combes, Caillaux, Augagneur, Clementel, René Renoult, etc., et décidèrent de voter aujourd'hui pour M. Pams.

Malgré les marchandages et les traquenards de la bande antipoincariste, il est à peu près certain que M. Poincaré sera élu par 450 voix contre 400 à M. Pams.

Nouveaux marchandages

Les amis de M. Pams ont redoublé ce matin de démarches. Ils n'ont reculé devant rien. On le voit par l'attitude de certains organes qui avaient gardé une grande réserve à l'égard de ce candidat et semblaient même favorables à la candidature Poincaré.

Malgré tout, la majorité de la presse parisienne est acquise à M. Poincaré et s'appuie, pour le soutenir, sur la valeur réelle de cet homme d'Etat qui s'est affirmée dans tant de circonstances difficiles.

A PARIS

L'aspect de Paris, ce matin, est très calme. Chacun vaque à ses occupations comme d'habitude.

Sur les grands Boulevards l'animation est cependant plus vive que les jours ordinaires.

La population parisienne attend, avec un calme imperturbable, le résultat du vote du Congrès de Versailles.

Dans les Gares

Le départ des trains parlementaires, partant de la gare Saint-Lazare et de la gare Montparnasse pour Versailles, n'a été marqué par aucun incident sérieux.

Vers 11 heures, la foule se masse sur les trottoirs de la cour du Havre, attirée et vite grossie par le déploiement de forces qui vient d'y être fait, par suite du départ du train parlementaire.

A 11 heures 50 le train parlementaire quittait la gare Saint-Lazare ; comme toujours, il a été manqué par quelques retardataires qui ont pu sauter dans le train des ministres partant quelques minutes après.

A midi, rien n'indiquait plus, aux abords de la gare Saint Lazare, qu'un gros événement politique allait s'accomplir.

VERSAILLES

Versailles, 17 janvier.

La ville de Versailles présente dès la pointe du jour une animation inaccoutumée. Les premiers trains de Paris amènent tout le personnel nécessaire au fonctionnement du Congrès : télégraphistes, employés, etc. La consigne la plus sévère existe à l'entrée du Palais. Toutes les salles du Château donnant accès à la salle du Congrès sont également gardées sévèrement

Le Service d'ordre

Le service d'ordre du Château est assuré par une soixantaine d'inspecteurs des brigades de recherches.

La grande galerie des Batailles sert de salle des Pas-Perdus.

Cinq cents gendarmes et mille hommes de la garnison formaient autour du Château, sur la place d'Armes, ainsi que rue Colbert et rue Gambetta, un barrage qui est établi extérieurement à quatre-vingts mètres environ des grilles du palais.

A la Gare

Dès 10 heures les trains de Saint-Lazare, de Montparnasse et des Invalides déversent à la gare de Versailles des flots de Parisiens.

A la gare, le service d'ordre est assuré par des détachements du génie, des gendarmes à pied et à cheval, un détachement de sapeurs pompiers de Paris. Les arrivants se répandent en ville et se dirigent du côté du Château. Ceux qui n'ont pas déjeuné s'installent au Grand Hôtel des Réservoirs ou dans les nombreux restaurants de la rue des Réservoirs et de la place d'Armes.

AVANT *LE CONGRÈS*

Les sénateurs et députés ne commencent à arriver que vers midi et demi et entrent par la Galerie des Bustes, l'ancienne Galerie des Tortiseaux, et de là passent dans la salle du Congrès.

AU PALAIS

L'aménagement a été fait par M. Léon Bérard, qui a pu disposer 2.000 sièges, — en dehors de ceux réservés aux sénateurs et députés, — pour les favorisés porteurs de cartes et le public.

A une heure la salle est comble. Les tambours battent aux champs sur le passage du président du Congrès, M. Antonin Dubost, président du Sénat. En ce moment tous les parlementaires vont occuper leurs places.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du vendredi 17 Janvier

PRÉSIDENCE DE M. DUBOST

M. Antonin Dubost monte au fauteuil à 1 heure. Prennent place à ses côtés, en qualité de secrétaires, MM. Hayez, Faisans, Pouroo, Astier, Humbert, Raymond, Grandmaison et Mollard, secrétaires du Sénat.

Le président déclare la séance ouverte et l'Assemblée nationale constituée ; il donne lecture du décret de convocation et de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, ainsi conçus :

« Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée Nationale.

» Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. »

« Vu le procès-verbal de la séance de l'Assemblée nationale du 17 janvier 1906, constatant que M. Armand Fallières a été élu Président de la République française pour sept années ;

» Vu le paragraphe 1er de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, ainsi conçu :

« Un mois au moins avant le terme légal des pouvoirs du Président de la République, les Chambres devront être réunies en Assemblée nationale pour procéder à l'élection du nouveau Président » ;

» Vu le décret en date du 30 décembre 1912, portant que « le 17 janvier 1913, le Sénat et la Chambre des députés se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à l'élection du Président de la République » ;

Puis, le paragraphe 2 de l'article 11 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 :

« Lorsque les deux Chambres se réunissent en Assemblée nationale, leur bureau se compose des président, vice-présidents et secrétaires du Sénat. »

Le président lit les lettres d'excuses des membres qui ne peuvent assister à la séance.

Il est procédé ensuite au tirage au sort des 36 scrutateurs et des 12 scrutateurs suppléants qui devront procéder au dépouillement du scrutin.

Les secrétaires procèdent au tirage au sort de la lettre du scrutin et le vote nominal commence. Sénateurs et députés, à l'appel de leur nom, montent à la tribune pour déposer leur bulletin.

Cette opération est terminée à 3 heures.

Premier tour de scrutin

Votants : 873. — Majorité absolue : 437

ONT OBTENU :

MM. Raymond Poincaré . .	429 voix
Pams	327 —

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un 2e tour de scrutin.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 18 SAMEDI 18 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un an de plus
Autres Départ.	22 »	11 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LES HABITATIONS A BON MARCHÉ ET L'EXODE RURAL

IV.

J'ai essayé de résumer la législation française sur les habitations à bon marché, d'examiner les moyens adoptés à l'étranger pour pallier à une situation plus grave, peut-être encore à ce point de vue que celle que nous souffrons, et l'exemple de Paris surpeuplé a donné la preuve de la nécessité d'une nouvelle et rapide intervention de la loi. Mais, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, il ne convenait pas seulement de se préoccuper de l'établissement de logements sains, d'un prix accessible à l'ouvrier de la ville, mais également d'augmenter pour les travailleurs ruraux les chances d'accession à la propriété. L'exode rural prend dans la crise actuelle, une part prépondérante de responsabilité ; il eût été imprévoyant de ne pas chercher à l'enrayer, de ne pas offrir aux ruraux des avantages au moins équivalents à ceux qu'on se proposa d'accorder aux urbains.

Il est impossible, d'une façon générale, de prévoir, dans les grandes villes, l'édification de maisons *individuelles* dont l'ouvrier pourrait devenir propriétaire ou, plus simplement, qui pourraient lui être louées. La cherté du terrain, les frais plus considérables qui grèvent la construction ne permettent d'envisager que la possibilité de construire des habitations, dont chacune est occupée par plusieurs ménages, et qui pour d'un prix de revient fort élevé d'ailleurs. Dans les petites agglomérations, au contraire, il est relativement aisé de trouver, à des conditions très acceptables, un terrain à bâtir et d'y faire édifier une modeste maison qu'entourera un jardinet. Enfin, dans les communes rurales dont la population est clairsemée, il y aurait surabondance de vendeurs et disette d'acheteurs. Les lois de 1908 et 1910, qui s'adressent plutôt aux ruraux, ont donné d'excellents résultats : bien que leur promulgation soit récente, les initiatives qu'elles ont provoquées sont déjà nombreuses et font bien augurer de l'avenir. Il est nécessaire de remarquer, d'autre part, que les sociétés de crédit immobilier — visées par la loi de 1908 — ou les cultivateurs — que favorise le crédit individuel à long terme inauguré par la loi de 1910 — font bénéficier leurs adhérents et bénéficient d'avantages pécuniaires spéciaux, et d'ailleurs, justifiés, mais non négligeables. L'argent est fourni par l'Etat aux Sociétés de crédit immobilier à un taux de 2 pour cent, il est avancé gratuitement aux caisses régionales de crédit agricole. Ce sont là des facilités qu'il a paru indispensable d'accorder, étant donné le but poursuivi, mais qui ont favorisé le succès particulièrement rapide des lois de 1908 et de 1910.

Pour les habitations urbaines, rien de semblable. Aucun encouragement direct — je ne parle pas des quelques milliers de francs accordés aux comités pour les frais d'une propagande générale, ou de dégrèvements d'impôts que la mauvaise volonté des gens du fisc rendaient parfois inopérants — n'était donné par l'Etat aux Sociétés d'habitations ouvrières qui s'étaient formées. Les départements et les communes se désintéressaient à peu près complètement de la question. Il fallait donc substituer, à une législation insuffisante, de nouvelles dispositions, rendre plus efficace la participation morale de l'Etat et plus sérieux son effort pécuniaire, surexciter les bonnes volontés qui s'étaient manifestées au cours des dernières années, leur faciliter la tâche, écarter les obstacles auxquels elles se heurtaient ; vaincre l'indifférence des assemblées communales ou départementales en leur conférant, à côté des devoirs sans compensation qu'on avait cherché jusque-là à leur imposer, d'équitables droits. Enfin, comme certains établissements : — Caisses d'épargne, Assistance publique, Bureau de bienfaisance, Caisse des dépôts et consignations — paraissaient disposés, en raison de la tournure de plus en plus grave que prenait la crise, à persévérer dans leurs sentiments de philanthropie judicieuse et raisonnée et à mettre à la disposition des sociétés d'habitations à bon marché des sommes plus élevées, à seconder plus efficacement leurs efforts, il fallait leur reconnaître la faculté d'effectuer des prêts aussi élevés que possible, d'augmenter leurs placements. Il s'agissait d'une œuvre d'assistance et de prévoyance sociales, qui intéressait au plus haut degré l'avenir du pays, et dont la réalisation permettrait de lutter, avec plus de chances de vaincre, contre le taudis que la famille peu fortunée est trop souvent contrainte d'habiter à des conditions exorbitantes.

A la suite d'un remarquable rapport de M. Bonnevay, qui a tenté — et qui, je crois, a réussi, — de n'oublier aucun remède aisément applicable, qui a essayé d'enfermer dans la loi tout ce qu'elle devait contenir, la Chambre, en juillet dernier, a adopté à l'unanimité, sans changements appréciables, le texte qui lui était présenté. Le projet voté par la Chambre — qui sera soumis avant peu à l'examen du Sénat et qui, très probablement, deviendra définitif — ne choisit pas entre les solutions que pourraient présenter les différentes écoles ; il les accepte toutes, pourrait-on dire. A leurs partisans de faire triompher pratiquement les méthodes qui leur paraissent les meilleures et de démontrer par là même leur excellence.

Le projet étend à de nouveaux logements le bénéfice des immunités fiscales accordées jusqu'à présent aux habitations à bon marché ; il favorise l'initiative des Sociétés ; il s'efforce de hâter l'intervention des Conseils généraux et municipaux, et il prévoit, pour les habitations destinées aux familles nombreuses, des avantages particuliers. Il sera intéressant de l'étudier de façon détaillée et de noter les progrès réalisés.

ADRIEN DARIAC,
Député de l'Orne,
Inspecteur Général Honoraire de l'Agriculture.

Alliance Fédérale des Corses

M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes a adressé à M. le Commandant Gabrielli, président de l'Alliance fédérale des Corses, la lettre suivante :

Paris, le 11 janvier 1913.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que présente l'extension du réseau téléphonique de la Corse.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon Administration n'a pas manqué de se préoccuper de cette question et elle a étudié un premier projet qui comporte l'installation du téléphone dans toutes les localités de l'île, villages d'un chef lieu de canton ou qui possèdent une recette des postes de plein d'exercice.

---

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUGE

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

IV

LE PREMIER COUPLET S'ENVOLE

Gabri, il avait eu à peine le temps d'entendre que Maurice, et Irradieu dans la salle à manger, portant entre ses bras une jeune fille aux cheveux épars, dont la tête renversée en arrière paraissait celle d'une morte.

— Deux fauteuils, vite ! demanda précipitamment le maître qui était à bout de souffle.

Les fauteuils furent apportés, la jeune fille étendue dessus.

— Qu'est-ce ? dites ? demanda le baron qui ne comprenait rien à l'incident...

— Tout à l'heure je vous expliquerai, répondit Maurice... Mais d'abord, il faut de l'eau, du vinaigre, et il faut aussi chercher un médecin... Cette jeune fille est évanouie depuis deux heures.

Tandis que le domestique s'élançait dans l'escalier, Maurice, s'agenouillait devant la malade, et vidait des tampons imprégnés d'esprit-de-sel sur le front du baron, commença de frictionner doucement le front blanc. Il semblait d'ailleurs avoir à sa portée parler. Mais le baron brûlait de connaître le mot de l'énigme.

— Tu l'as bien aujourd'hui ! questionna-t-il à tout hasard pour amorcer la conversation.

— Oui... nous avons eu une reconnaissance offensive sur Bignoux et Clamart... jusqu'à quatre heures... nous sommes demeurés triomphants. On dirait qu'elle agite les paupières... Non... Elle doit être gravement blessée... Le coup de crosse de cette brute, probablement...

— Quel coup de crosse ?.. Quelle brute ?..

— Le colonel prussien...

— Ah ! ça, tu ne perds la tête dans la bataille, mon cher Maurice... Un fils de maître, marié lui même, doit avoir plus de sang froid que cela... Trêve d'ovations aux explications.

— Oui... soit... articula la jeune homme sans cesser de soigner avec des précautions infinies la belle inanimée... Vois, quatre heures donc, un homme vient prévenir le commandant que l'ennemi occupe un bois à quelques kilomètres... Nous partions... Le bruit court dans les rangs que nous devons traverser un souterrain... Nous allons y engager quand un grand cri retentit au-dessus de nos têtes... France ! Amie ! La sonnerie me guide ! Prenez le chemin à droite et à l'ennemi !.. C'était Mademoiselle qui venait ce vacarme et nous sauvait tous, car, effectivement, nous avons trouvé et fait disparaître Wahels au bout de la sourdine. Il est, nous chargeons à la baïonnette, l'ennemi recule ou périt... Mais comme je me trouve emporté par mon élan à l'extrémité est du plateau, j'aperçois Mademoiselle entraînée de Bedois morte... Un colonel prussien qu'se battait à pied comme un lion, et qui avait eu vérité de hautes relations de lui, se voulait, l'abat d'un premier coup de crosse et veut achever... Je fonds sur lui et le transperce de ma baïonnette.

— C'est cette jeune fille qui nous a sauvés ? interroge le commandant.

— Oui, réponde-je, et je viens de la sauver à mon tour... Qu'on la transporte à l'ambulance ! ordonne t il.

— Mon commandant, je vous demande la permission de l'emmener chez mon père où elle recevra de meilleurs soins qu'à l'ambulance.

— Tou nous ? me demande t-il..

— Maurice Schreer...

— Où habites tu ?

— Rue Laffitte, à la Société parisienne de crédit...

— Bien, fais à ta guise, mon garçon... J'irai voir ce soir ou demain comment se porte la protégée... J'ai pris une voiture d'ambulance de Clamart au bastion, un fiacre du bastion ici, et voilà ! A ce moment, la blessée ouvrit lentement les yeux, jeta autour d'elle un regard de reconnaissance, puis de terreur effrayé que prennent les gens qui échappent à un cauchemar :

— Où suis-je ? s'écria t-elle.

— Chez des amis, répondit Maurice. Avez vous mal quelque part ?

La jeune fille ébaucha d'abord un geste de dénégation, mais un mouvement qu'elle fit au même moment lui arracha une plainte. Elle montra sa poitrine.

— Je souffre beaucoup... là... la tête aussi.

— Il faudrait la déshabiller, murmura Maurice.

Une rougeur empourpra le visage de la blessée :

— Oh ! non, non, je ne veux pas !

— Mais je m'en vais ! plaisanta le jeune homme... Cela regrette mon père qui vous eût ayers moins que moi, j'imagine !..

Ne disant ces mots, le maître se retourna vers M. de Verville. Il le vit, sans, pâle, les lèvres tremblantes... A mesure que la vie renaissait dans le corps de l'inconnue, et que ses traits reprenaient ainsi leur aspect normal, le baron sentait, en effet, son étonnement grandir. Cette jeune fille, à la réapparition de laquelle il assistait, rappelait d'une façon frappante la défunte baronne de Verville... Peut-être le front était-il plus haut, les yeux moins bleus, la bouche plus petits, les cheveux d'un autre or... Mais quelles que fussent les différences de détail, il ne pouvait nier une ressemblance générale véritablement extraordinaire entre la blessée et celle qui avait été sa femme...

— Comment vous appelez vous ? demanda t il avec sollicitude.

— Suzanne...

— Suzanne !

— Oui... Suzanne Mauhe... je répondit aussi au sarcasme de Mam'zelle Catastrophe...

— Du temps que j'étais petit et que je vivais avec grand'mère Sobrier, j'avais une petite amie qui s'appelait aussi Suzanne, fit Maurice... Elle avait vos cheveux et vos yeux... Quand grand'mère est morte, on l'a emmenée...

— Hélas, prononça le banquier...

Puis, après une minute de réflexion, et semblant obéir à une impulsion irrésistible, celui ci reprit :

— Vous me vous rappelez pas avoir vécu autrefois auprès d'un petit garçon nommé Maurice... C'était en mille de la mer, dans une île... Il y avait des rochers, des maisonnettes pauvres, une vieille femme qui vous donnait à boire...

Suzanne, étonnée d'une question semblable, fit néanmoins effort pour se souvenir.

D'ailleurs parl, afin de permettre l'exécution de ce projet, sans imposer au département de la Corse les sacrifices financiers qui sont ordinairement consentis par les autres Départements pour les installations téléphoniques, mon Administration se propose d'affecter chaque année à ce projet une certaine somme dont la quotité dépendra des disponibilités budgétaires dont elle pourra disposer.

Vous pouvez être assuré qu'elle fera tous ses efforts pour que le projet en question puisse être réalisé dans le moindre temps possible.

J'ajoute que des études se poursuivent actuellement en vue de rechercher s'il serait possible de constituer un câble sous-marin permettant l'échange de communications téléphoniques entre la Corse et le Continent.

Agréez, M. le Président, etc.

Le Sous-Secrétaire d'État,
CHAUMET.

Réponse à des Questions posées

M. M. A. et G. A. B. — Vous désirez qu'on organise, à Bastia, un concours agricole annuel, et vous me demandez si un Syndicat agricole peut mener à bien une telle entreprise.

Les Syndicats agricoles, d'ordinaire, ne s'occupent pas de l'organisation des concours agricoles, mais rien ne les empêche d'en faire.

Ce sont les Sociétés d'agriculture qui sont plus spécialement désignées pour organiser des concours agricoles. L'Etat les subventionne pour cet objet, ce qu'il ne fait pas pour les Syndicats agricoles.

Si vous tenez à avoir une subvention de l'Etat, il vous faut créer une Société d'agriculture et mettre à sa tête un homme généreux qui, le jour du concours agricole, — n'hésite exige, — mettra entre les mains du Trésorier, à titre personnel, 200 à 300 francs pour être distribués en prix : ce sera toujours autant de gagné.

Votre Société d'agriculture aura ainsi :

1° La cotisation de ses membres ;
2° Les dons et legs qu'on lui fera ;
3° Une subvention départementale ;
4° La subvention ordinaire de l'Etat.

Et vous pourrez, ainsi, encourager l'agriculture de la riche et travailleuse région de Bastia.

En Corse, — et cela est profondément regrettable, — l'*Agriculture n'est pas encouragée.*

Quand on ferait, à Calvi ou ailleurs, un concours tous les cinq ans, quel résultat heureux pourrait-on en obtenir ? Aucun. Il faudrait pouvoir multiplier les concours agricoles et leur consacrer au moins 15.000 francs par an.

Le cultivateur qui rentrera chez lui, le soir du concours agricole, avec 100, 300 ou 500 francs de prix, se rendra compte des efforts faits pour encourager l'agriculture : il redoublera d'ardeur au travail, et dès lors, obtiendra des récoltes plus abondantes et des animaux meilleurs. La prospérité agricole se manifestera partout.

L'Etat subventionnera également les Syndicats d'élevage. Fonder des syndicats d'élevage et faire des concours d'animaux.

M. C. & B. — Prenez le *chasselas rose* et le *chasselas doux.*

M. A. & B. — Réservez le chlorure de potassium aux terres calcaires. Employez le sulfate de potasse, et si la terre est humide, le Kaïnit.

Ch. FASQUELLE.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 19 janvier, à 3 heures

Le bataillon de fer, all.,	ARODIN.
Si j'étais roi, ouv.,	ADAM.
La Czarine, mazurka,	CAMOS.
Le Cœur et la Main, fant.,	LACOMBE.
Dolorès, valse,	WALDTEUFEL.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

Conférences Agricoles

Le Directeur des Services agricoles se rendra à Luri, le 19 janvier. Conférence à 10 heures du matin, sujet : « Les Syndicats d'élevage. — Une culture facile et avantageuse pour la Corse : le Ricin pour la fabrication de l'huile. »

VIVE LA NATION !

En dépit de toutes les intrigues, des manœuvres les plus déloyales et des marchandages de toutes sortes, l'Assemblée nationale a appelé à la suprême magistrature, l'homme qui, au cours de ces derniers mois, a su si dignement et si fièrement parler au nom de la France.

Ce choix honore le Parlement et rehausse, vis-à-vis de l'étranger, le prestige de la République française.

Au point de vue intérieur, M. Poincaré saura s'inspirer des devoirs que lui dictent les hautes fonctions qui viennent de lui être conférées pour maintenir au milieu des fluctuations parlementaires et des vicissitudes ministérielles cette unité de vue et cette continuité d'action qui sont absolument indispensables à la vie d'une grande Nation.

Au point de vue extérieur, il est à peine besoin d'indiquer le rôle prépondérant que le nouveau Président de la République est appelé à jouer. La part prise par lui aux événements diplomatiques de ces derniers temps prouve surabondamment que le Chef de l'Etat ne laissera jamais à d'autres le soin de garder à la France le rang que lui réservent ses glorieuses et ses légitimes aspirations.

L'Assemblée nationale ne pouvait faire un meilleur choix et ce soir, dans la France entière, tous les vrais Républicains, tous les bons Français acclameront le résultat du Congrès de Versailles aux cris de : « Vive la République ! Vive la Nation ! »

Le Petit Bastiais, heureux d'avoir été si bien informé et d'avoir si exactement prédit le résultat du Congrès, salue très respectueusement le nom de M. Poincaré, Président de la République Française.

Les Précédents Scrutins

Nous croyons intéressant de rappeler ici les précédents scrutins pour l'élection présidentielle.

Le maréchal de Mac-Mahon

Le maréchal avait été élu le 24 mai 1873. Il n'est pas sans intérêt de rappeler, avec le chiffre de voix qu'il obtint, les résultats des élections présidentielles qui suivirent.

Le 24 mai 1873, l'Assemblée nationale élut le maréchal de Mac-Mahon après le scrutin suivant :

Votants : 392. — Bulletin blanc : 1.
Suffr. exprimés : 391. — Major. absolue : 196
MM. le maréchal de Mac-Mahon 390 ELU.
Jules Grévy . . . . . 1 voix.

M. Jules Grévy

Le 30 janvier 1879, le Congrès, présidé par M. Martel, élut M. Jules Grévy après le scrutin suivant :

Votants : 713. — Bulletins nuls : 43.
Suffr. exprimés : 670. — Major. absolue : 335
MM. Jules Grévy . . . . 563 ELU.
le général Chanzy . . 99 voix.
Gambetta 5
le général Ladmirault. 1
le général de Galliffet. 1
le duc d'Aumale . . 1

Réélection de M. Jules Grévy

Le 28 décembre 1885, le Congrès, présidé par M. Le Royer, réélut M. Jules Grévy.

Votants : 580
Bulletins blancs ou nuls : 13
Suffr. exprimés : 576. — Major. absolue : 289
MM. Jules Grévy . . . . 457 ELU.
Henri Brisson. . . . . 68 voix.
de Freycinet 14
Anatole de la Forge . 10
Voix diverses. . . . 27

M. Sadi Carnot

Le 3 décembre 1887, M. Jules Grévy ayant donné sa démission, le Congrès élut M. Sadi Carnot, après deux tours de scrutin :

LE NOUVEAU Président de la République

M. RAYMOND POINCARÉ

Premier tour de scrutin

Votants : 852. — Bulletins blancs : 3
Suffr. exprimés : 849. — Major. absolue : 425

MM.	Sadi-Carnot	303 voix.	
	Jules Ferry	212	
	le général Saussier	148	
	de Freycinet	76	
	le général Appert	72	
	Henri Brisson	26	
	Floquet	5	
	Anatole de la Forge	2	
	Spuller	1	
	Félix Pyat	1	

(Ballottage)

Deuxième tour de scrutin

Votants : 845
Bulletins blancs ou nuls : 15
Suffr. exprimés : 827. — Major. absolue : 414

MM.	Sadi Carnot	616 ELU.
	le général Saussier	188 voix.
	Jules Ferry	11
	de Freycinet	5
	le général Appert	5
	Floquet	1
	Félix Pia	1

M. Casimir Périer

Le mardi 27 juin 1894, après l'assassinat de M. Sadi Carnot, le Congrès élut M. Casimir Périer.

Votants : 851
Bulletins blancs et nuls : 8
Suffr. exprimés : 843. — Major. absolue : 423

MM.	Casimir Périer	451 ELU.
	Henri Brisson.	195 voix.
	le général Février	53
	Arago	37
	Voix diverses.	28

M. Félix Faure

Le 17 janvier 1895, le Congrès, M. Casimir Périer ayant donné sa démission, élut M. Félix Faure, après deux tours de scrutin :

Premier tour de scrutin

Votants : 793
Bulletins blancs ou nuls : 8
Suffr. exprimés : 787. — Major. absolue : 394

MM.	Henri Brisson.	338 voix.
	Félix Faure	344
	Waldeck-Rousseau	104
	Voix diverses	21

(Ballottage)

Deuxième tour de scrutin

Votants : 801. — Bulletin blanc ou nul : 1
Suffr. exprimés : 800. — Major. absolue : 400

MM.	Félix Faure	430 ELU.
	Henri Brisson.	361 voix.
	Voix diverses.	9

M. Loubet

Le 18 février 1880, le Congrès élut M. Loubet :

Votants : 884
Bulletins blancs ou nuls : 13
Suffr. exprimés : 871. — Major. absolue : 407

MM.	Loubet	483 ELU.
	Méline	279 voix.
	Cazaignac	32
	Deschanel	10
	Ch. Dupuy	8
	Monteil	4
	Henri Rochefort	4
	de Mun	1
	Tillaye	1

M. Fallières

Le 17 janvier 1906, le Congrès élut M. Fallières.

Votants : 849. — Bulletin nul : 1
Suffr. exprimés : 848 — Major. absolue : 425

MM.	Fallières	449 ELU.
	Doumer	371 voix.
	Ribot	10
	Rouvier	6
	Jean Dupuy	5
	Léon Bourgeois	2
	Etienne	2
	de Freycinet	1
	Combes	1
	Brisson	1

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir samedi

FEDORA

Opéra en 3 actes de U. Giordano

Prix des Places :

Premières Loges et Baignoires, 2.50. — Fauteuils, 2.00. — Stalles, 1.50. — Secondes Loges, 1.50. — Parterre, 1.00. — Amphithéâtre, 0.60.

Location chez M. Puggi, coiffeur.

Sociétés & Syndicats

COMITÉ DU QUARTIER DE LA GARE. — Les adhérents au dit Comité sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu samedi, 19 février, à 8 heures du soir, dans le local habituel 9, avenue Carnot

Ordre du jour : Correspondance. — Communication intéressante. — Votes divers.

Le Président, Pierre Lucciani.

Instruction préparatoire au Service Militaire

Les jeunes gens qui désirent suivre les cours sont priés de s'inscrire avant le 1er février.

Nos Dépêches

(De notre correspondant particulier)

AUTOUR de L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

RÉUNION DE NUIT

Paris, 17 janvier

Après le refus de M. Raymond Poincaré de se désister pour M. Pams, cent quatre-vingt-deux parlementaires se sont réunis, la nuit dernière, au Luxembourg.

Tous ont approuvé la démarche faite auprès de M. Poincaré par MM. Clemenceau, Monis, Combes, Caillaux, Augagneur, Clementel, Renoult, etc., et décidèrent de voter aujourd'hui pour M. Pams.

Malgré les marchandages et les traquenards de la bande antipoincariste, il est à peu près certain que M. Poincaré sera élu par 450 voix contre 400 à M. Pams.

Nouveaux marchandages

Les amis de M. Pams ont redoublé ce matin de démarches. Ils n'ont reculé devant rien. On le voit par l'attitude de certains organes qui avaient gardé une grande réserve à l'égard de ce candidat et semblaient même favorables à la candidature Poincaré.

Malgré tout, la majorité de la presse parisienne est acquise à M. Poincaré et s'appuie, pour le soutenir, sur la valeur réelle de cet homme d'Etat qui s'est affirmé dans tant de circonstances difficiles.

DÉMISSION DE M. PAMS

M. Pams, ministre de l'Agriculture, a adressé ce matin à M. Poincaré, président du Conseil, la lettre suivante :

« M. le Président,

« Ayant accepté la candidature à la présidence de la République, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de Ministre de l'Agriculture.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sentiments de haute considération.

« PAMS. »

Les Commentaires de la Presse

Paris, 17 janvier.

Dans l'*Eclair*, M. Ernest Judet écrit : « Nos Amis sont aujourd'hui les maîtres de l'élection présidentielle. »

Dans l'*Humanité*, M. Jaurès soutient que M. Poincaré ne peut plus espérer son succès qu'avec le concours des voix conservatrices.

« Il sera élu président de la République, grâce au concours de ceux dont, la veille encore, il acceptait l'exclusion officielle du parti républicain. »

Le journal *La Lanterne* dit que bien qu'ami de M. Pams, il souhaite le succès de M. Poincaré, qui a été désigné par M. Bourgeois comme le plus digne de représenter la France devant l'étranger.

Dans l'*Action*, Henry Bérenger écrit : « Le bon sens, la loyauté et la moralité politique désignent M. Poincaré, comme candidat.

LE CONGRÈS DE VERSAILLES

Premier tour de scrutin

Votants : 873 — Majorité absolue : 437

Ont obtenu :

MM.	Poincaré	429	voix
	Pams.	327	—
	Vaillant	63	—
	Deschanel	18	—
	Ribot	16	—
	Millerand	3	—
	Rochefort	1	—

Deuxième Tour de Scrutin

Inscrits : 892 — Votants : 871 — Majorité absolue : 436

Ont obtenu :

MM.	Poincaré	483	voix
	Pams.	296	—
	Vaillant	69	—

M. RAYMOND POINCARÉ EST ÉLU

Président de la République.

PARIS

L'aspect de Paris, ce matin, est très calme. Chacun vaque à ses occupations comme d'habitude.

Sur les grands Boulevards l'animation est cependant plus vive que les jours ordinaires.

La population parisienne attend, avec un calme imperturbable, le résultat du vote du Congrès de Versailles.

Dans les Gares

Le départ des trains parlementaires, partant de la gare Saint-Lazare et de la gare Montparnasse pour Versailles, n'a été marqué par aucun incident sérieux.

Vers 11 heures, la foule se masse sur les trottoirs de la cour du Havre, attirée et vite grossie par le déploiement de forces qui vient d'y être fait, par suite du départ du train parlementaire.

A 11 heures 50 le train parlementaire quittait la gare Saint-Lazare ; comme toujours, il a été salué par quelques retardataires qui ont pu sauter dans le train des ministres partant quelques minutes après.

A midi, rien n'indiquait plus, aux abords de la gare Saint-Lazare, qu'un gros événement politique allait s'accomplir.

VERSAILLES

Versailles, 17 janvier.

La ville de Versailles présente dès la pointe du jour une animation inaccoutumée. Les premiers trains de Paris amènent tout le personnel nécessaire au fonctionnement du Congrès : télégraphistes, employés, etc. La consigne la plus sévère existe à l'entrée du Palais. Toutes les salles du Château donnant accès à la salle du Congrès sont également gardées sévèrement.

Le Service d'ordre

Le service d'ordre du Château est assuré par une soixantaine d'inspecteurs des brigades de recherches.

La grande galerie des Batailles sert de salle des Pas-Perdus.

Cinq cents gendarmes et mille hommes de la garnison formaient autour du Château, sur la place d'Armes, ainsi que rue Colbert et rue Gambetta, un barrage qui est établi extérieurement à quatre-vingts mètres environ des grilles du palais.

A la Gare

Dès 10 heures les trains de Saint-Lazare, de Montparnasse et des Invalides déversent à la gare de Versailles des flots de Parisiens.

A la gare, le service d'ordre est assuré par des détachements du génie, des gendarmes à pied et à cheval, un détachement de sapeurs pompiers de Paris. Les arrivants se répandent en ville et se dirigent du côté du Château. Ceux qui n'ont pas déjeuné s'installent au Grand Hôtel des Réservoirs ou dans les nombreux restaurants de la rue des Réservoirs et de la place d'Armes.

Les sénateurs et députés ne commencent à arriver qu'après midi et demi et entrent par la Galerie des Bustes, l'ancienne Galerie des Tombeaux, et de là passent dans la salle du Congrès.

AU PALAIS

L'aménagement a été fait par M. Léon Bérard, qui a pu disposer 2.000 sièges, — en dehors de ceux réservés aux sénateurs et députés, — pour les favorisés porteurs de cartes et le public.

A une heure la salle est comble. Les tambours battent aux champs sur le passage du président du Congrès, M. Antonin Dubost, président du Sénat. En ce moment tous les parlementaires vont occuper leurs places.

La Propagande antipoincariste

A l'entrée du Palais, on distribue des numéros de l'*Aurore*, du *Rappel* et du *Radical*, contenant des articles en faveur de la candidature Pams.

Ces trois organes font ressortir que le candidat désigné par la discipline républicaine est M. Pams.

« La majorité républicaine doit ratifier la désignation faite par la réunion plénière des gauches.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du vendredi 17 Janvier

PRÉSIDENCE DE M. DUBOST

M. Antonin Dubost monte au fauteuil à 1 heure. Prennent place à ses côtés, en qualité de secrétaires, MM. Hayez, Faisans, Pouroa, Astier, Humbert, Raymond, Grandmaison et Mollard, secrétaires du Sénat.

Le président déclare la séance ouverte et l'Assemblée nationale constituée ; il donne lecture du décret de convocation et de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, ainsi conçus :

« Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée Nationale.

» Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. »

« Vu le procès-verbal de la séance de l'Assemblée nationale du 17 janvier 1906, constatant que M. Armand Fallières a été élu Président de la République française pour sept années ;

» Vu le paragraphe 1er de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, ainsi conçu :

« Un mois au moins avant le terme légal des pouvoirs du Président de la République, les Chambres devront être réunies en Assemblée nationale pour procéder à l'élection du nouveau Président » ;

» Vu le décret en date du 30 décembre 1912, portant que « le 17 janvier 1913, le Sénat et la Chambre des députés se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à l'élection du Président de la République » ;

Puis, le paragraphe 2 de l'article 11 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 :

« Lorsque les deux Chambres se réunissent en Assemblée nationale, leur bureau se compose des président, vice-présidents et secrétaires du Sénat. »

Le président lit les lettres d'excuses des membres qui ne peuvent assister à la séance.

Il est procédé ensuite au tirage au sort des 36 scrutateurs et des 12 scrutateurs suppléants qui devront procéder au dépouillement du scrutin.

Premier Tour

Les secrétaires procèdent au tirage au sort de la lettre du scrutin et le vote nominal commence. Sénateurs et députés, à l'appel de leur nom, montent à la tribune pour déposer leur bulletin.

Le président tire au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

Le sort désigne la lettre T.

M. Tarrade, député de la Haute-Vienne, vote le premier.

Protestation du Marquis de Dion

Le Marquis de Dion, député de la Loire-Inférieure, proteste contre la nomination du Président de la République par le Parlement.

Le président déclare le scrutin fermé et dit qu'il va être procédé au dépouillement.

Pendant le dépouillement du scrutin le brouhaha est général, les conversations très animées. Des nouvelles contradictoires circulent et donnent lieu aux commentaires les plus fantaisistes.

Enfin, on annonce que le dépouillement est terminé.

Deuxième Tour

La séance est reprise à 4 heures.

Le président donne lecture du résultat du scrutin :

Le président continue :

M. Raymond Poincaré ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, je le proclame Président de la République française pour sept ans, à partir du jour où prend fin le mandat du Président de la République en exercice.(Nouveaux applaudissements)

Le Président déclare close la session de l'Assemblée Nationale et invite l'un des secrétaires à donner lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Aussitôt après la séance M. Antonin Dubost, accompagné de tous les membres du bureau, se rend dans le cabinet réservé aux membres du Gouvernement, où se trouvait M. Poincaré, entouré de ses collègues, ainsi qu'un très grand nombre de sénateurs et de députés.

M. Antonin Dubost donne lecture du procès-verbal de la séance et ajoute :

« Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée nationale du 17 janvier 1913, que M. Raymond Poincaré a été élu président de la République française pour sept ans. »

Puis il présente ses félicitations au nouveau président et prononce une courte allocution.

M. Poincaré répond en quelques paroles très émues.

D'autres sénateurs et députés lui présentent leurs félicitations.

M. Poincaré est très ému en serrant la main de ses collègues du cabinet et des représentants de la Meuse.

A PARIS

A la Gare des Invalides

La gare est occupée depuis 5 heures par les troupes. A gauche sont rangées les voitures des ministres, et sous le velum tendu devant la porte se trouve la voiture de M. Poincaré. La haie est formée par les gardes à cheval qui gardent l'esplanade des Invalides et les rues adjacentes.

Le train présidentiel entre en gare à 6 heures 30. A 6 heures 45, M. Poincaré monte en voiture, avec ses collègues.

Les tambours et clairons battent et sonnent aux champs. La foule acclame l'élu du Congrès.

M. Poincaré est reçu par M. Lépine, le secrétaire général de la préfecture de police, le chef de la sûreté.

A L'ÉLYSÉE

Le cortège arrive à l'Elysée à 6 h. 50. Le poste sort et rend les honneurs, les clairons sonnent aux champs.

M. Poincaré a été reçu par les secrétaires généraux de la présidence.

L'entretien avec M. Fallières a duré une vingtaine de minutes.

BRUITS DE COULOIRS

Entre les deux tours de scrutin, les partisans de M. Pams décidèrent le maintien de sa candidature.

De son côté, M. Jaurès, soulevant la question de la Proportionnelle, engagea les Unifiés à voter pour M. Poincaré.

M. Briand invita vivement les radicaux à voter pour M. Poincaré, afin de faire l'union républicaine et nationale.

INCIDENT CLEMENCEAU-POINCARÉ

Dans les couloirs du Palais, on s'entretient d'un violent incident qui se serait produit entre M. Poincaré et M. Clemenceau.

Ce dernier aurait, paraît-il, écrit une lettre au Président du Conseil, lettre conçue en des termes très vifs, au sujet des notes communiquées à la presse, après son entrevue d'hier soir avec les délégués des groupes de gauche.

Interrogés sur les conséquences de cet incident, les ministres observèrent une réserve absolue.

On pense que MM. Briand et Klotz ont été chargés par M. Poincaré de fournir à M. Clemenceau des explications qui ont dissipé tout malentendu.

Vive Altercation

Pendant le premier tour de scrutin, une vive altercation s'est produite entre M. Paul Boncour, et M. de Monzie.

Les collègues de ces deux députés ont réussi à les séparer.

M. Paul Boncour a envoyé ses témoins au député de Cahors.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1-3

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
Conseil du Palais, ès lois
Assurances : Incendie — Accidents
Contentieux
Recouvrements à forfait — Gérance d'immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèques

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
recommandées supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux non avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils isodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE GRANDE
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 19 — DIMANCHE 19 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 0 fr. — Réclames 0 fr. par ligne 0,25 — Hors ligne 0,30 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 50 m — Coucher, 4 h. 16 m.
Premier quart, le 15 — Pleine Lune le 22.
Fête d'Aujourd'hui Sepheyrinus.
Fête de Demain : Ste Fabien et Sébastien.

18 JANVIER

TROP DE MÉMOIRE

CONTE DU DIMANCHE

Mme Rogières se mit à rire :

— Vous voulez une histoire... une histoire vraie ? Je vais vous raconter la nôtre.

Seulement, ajouta-t-elle en se renversant dans la grande bergère où sa menue personne semblait enfouie, promettez m'ôter le secret... mon mari ne voit pas mes cheveux blancs et serait fort scandalisé s'il m'entendait vous narrer cette aventure un peu leste. Elle ne date pas d'hier cependant... Tenez, elle s'est passée le jour même de mes dix-huit ans... Il y a... *onze* ans de cela, dit-elle avec coquetterie,

Un mouvement de curiosité groupa aussitôt les invitées autour de l'aimable maîtresse de maison et, tandis que les messieurs s'attardaient au fumoir, elle commença :

— Il y avait juste un an que nous vivions, Berthe et moi, avec grand-père dans son vieux château des Evelines, aux portes mêmes de Vernon, lorsque cela est arrivé.

Je vois encore ma petite sœur rêlant et voltigeant comme un papillon dans la sombre demeure, riant très haut à tous propos, jetant même de vrais cris afin de voir Mariette sortir effarée de sa cuisine et de faire accourir Louis, le maître d'hôtel, qui grommelait, avec aisance, cette fonction et celle de jardinier.

— Nous sommes au complet, disait Berthe en nous comptant tous les quatre, car hélas ! on ne pouvait songer à associer notre pauvre grand-père à quoi que ce soit ; il avait complètement perdu la mémoire, il ne se souvenait de rien, ne pouvait prendre part à aucune conversation : et voyez d'ici la surprise de deux jeunes filles, récemment échappées du couvent, dont la curiosité est ouverte, ardente, sur la vie, et qui vont à l'inconnu, au moment où elles ont tant besoin de savoir !

Oh ! le regard, toujours la même, de ce cher vieillard, ce matin presque conquérant ! Cependant, ma sœur et moi, nous nous surmenions pour lui extraire quelques paroles... Allez donc sortir des étincelles d'un foyer éteint !

Il nous regardait, enfoncé dans son fauteuil, d'énormes lunettes d'écaille à cheval sur le nez avec une vision entièrement absente.

Je me rappellerai toujours cette journée claire et gaie, printanière, du 27 mars 18...

Dès l'aube, Berthe avait commencé sa turbulence quotidienne en disant à notre cuisinière : « Ma bonne Mariette, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Thérèse, je veux m'amuser. »

Ce à quoi il avait été répondu :

« Mademoiselle a bien raison, il faut profiter de sa jeunesse. »

Et elle en profitait, je vous l'assure !

La matinée, toutefois, s'était écoulée dans un calme relatif qui m'étonnait.

« Crois-tu, me disait-elle au déjeuner, il n'y a pas même de bonquet sur la table à l'occasion de ses dix-huit ans, on croirait vivre chez les sauvages. »

Bref, c'était la tranquillité, la grande tranquillité.

Qu'avait donc Berthe ? De temps à autre elle s'échappait du salon où nous passions nos interminables journées à côté de grand-père, pour aller mystérieusement jusqu'à l'office. On l'entendait parler à voix basse, et elle revenait plus grave que d'ordinaire, tant elle s'était dissimuler son jeu ; toutefois, je n'y prenais aucune garde sur le moment. J'aurais dû me méfier de quelque chose, pourtant, car deux fois je la surpris chiffonnant des papiers de couleurs différentes... mais je n'avais point de malice !

Sept heures bientôt ! Le premier coup de cloche nous prévenait que dans cinq minutes le dîner serait servi ; d'un bond, je montai à ma chambre pour faire un brin de toilette. Mais au lieu de suivre mon exemple, Berthe restait au salon, en face de grand-père qui, tout de même, paraissait s'étonner de cette dérogation aux habitudes. Sur ces entrefaites, le deuxième coup de cloche résonna. Ber he, un peu nerveuse, m'appela... s'impatienta... et nous voilà partant en fâcheuse indience, avec un cérémonial inaccoutumé.

Nous étions dans le petit salon et allions entrer dans la salle à manger lorsque notre jeune fiellite nous entraîna hors de la maison.

— Mais où nous mènes-tu, chérie ? lui dis-je par derrière l'épaule de grand-père.

— Chut... tu vas voir... à la serre !

— A la serre, pensais-je ! ... à l'heure du dîner... je ne comprends pas.

Mais la compréhension me vint vite.

Magnifique, imposante dans la gaîne d'une livrée d'antan, Louis, le visage inondé d'un inimitable sourire d'homme heureux qui fait une surprise, se tenait à la porte de la serre.

Et quelle serre !

Dans les plantes, au milieu des splendides azalées et des guirlandes de verdure, d'innombrables lanternes vénitiennes, des boules jaunes, rouges, bleues, jetaient une lueur douce, incomparable, sur les fleurs aux mille tons chatoyants et passaient sur nos têtes, en une féerie des Mille et une nuits.

J'étais émue, transportée... Cette surprise me touchait le cœur.

— Chère Berthe, m'écriai-je... le joli bouquet de fête !

Et voici que grand-père retenait nos regards. Sa physionomie devenait étrange...

« Où sommes-nous ?... Quel magicien a passé ce soir, au sombre château des Evelines, » semblait dire son œil effaré.

Il paraissait jouir d'un spectacle entrevu à travers un rêve... Sans doute, un souvenir de jeunesse !

Son attitude m'effrayait, j'avais la sensation qu'il ne nous reconnaissait pas. Et craignant une commotion trop forte pour son faible cerveau, je me rapprochai de lui, prête à lui donner mes soins. Doucement il me repoussa, tandis qu'une vague, pour la première fois depuis de longues années, s'animait en ce tact d'une réminiscence certainement joyeuse.

Puis, les yeux fixés sur le cadre enchanteur qui nous entourait, il murmura dans un ravissement :

C'est le bal de la Chaumière.

J'avais seule entendu et nous allions nous mettre à table, lorsque notre pauvre cher vieux, tout tremblant d'émotion, fit sauter ses lunettes d'un mouvement dégagé, comme si cet accessoire le gênait, me prit la taille et entama d'un air guilleret :

Quand la blonde Suzon
Me met au front cornette
J'oublie ma tendresse
Sur le sein de Musette ;
Et lorsque sans façon
Ma brune aime Mimette,
Je cherche la coquette
Avec Rose Pompon.

— Mais, dites moi, interrompit la jolie Mme de Brugelettes, en riant aux éclats, il me semble que la mémoire de votre grand-père était revenue ?

— Hélas ! trop revenue...

— Comment trop ?

— Certes, oui... car la soirée de la serre eut des répétitions et quelles répétitions ! Si bien que ma sœur et moi dûmes retourner au couvent jusqu'à notre mariage.

FÉLICIEN NACLA.

DIALOGUE SUR LA FEMME

PERSONNAGES :

Horace, défenseur de la Femme.
Cornélius, adversaire.

A LA FEMME...

HORACE

C'est pour toi que mon cœur bat,
C'est pour toi que mon cerveau bout,
C'est vers toi que vont mes pas,
C'est à toi que je sacrifie tout.

CORNÉLIUS

La femme ne mérite pas cette tendresse,
Mon ami. Elle est perfide comme l'onde,
Elle n'engendre que larme et tristesse
Depuis que le monde est monde.

HORACE

Mon pauvre ami, grande est ton erreur ;
La femme !! Mais c'est la poésie de la vie !
Sans elle tout n'est que malheur
Et l'existence une horrible monotonie.

CORNÉLIUS

Ah ! Si elle accomplissait la mission
Que Dieu, dans sa Haute sagesse,
Lui a confiée, je serais certes de ton opinion,
Mais — ne la néglige-t-elle pas sans cesse ?

HORACE

Si parfois elle manque à ses devoirs,
A qui la faute ? A l'homme méchant
Qui ne lui procure que tourments et déboires
En foulant aux pieds amour et serment.

CORNÉLIUS

Elle a en elle le germe du vice ;
Avec quel art elle vous distille le poison !
Malheur à celui qui met à son service
Et son amour et sa raison !

HORACE

Oh ! Oh ! Que voilà des idées tragiques,
Mon ami, tu n'as donc rencontré dans ta vie
Que des Proserpines ou des femmes étiques ?
Une telle mentalité frise la folie.

CORNÉLIUS

Adorable aussi, d'après toi, celle
Qui quitte le toit conjugal,
Celle qui abandonne la maison paternelle
Pour satisfaire... son instinct brutal ?

HORACE

Bê quoi ! pour une qui serait coupable
Faut-il proscrire tout le monde féminin ?
Ce serait un jugement inacceptable,
Téméraire, injuste, inhumain.

CORNÉLIUS

Oui, la femme est née maligne,
Elle appartient au genre félin,
Elle est d'une souplesse hors ligne
Et d'une perversité sans fin.

HORACE

Mon pauvre ami, tu n'as pas eu de veine ;
Trois fois marié, trois fois malheureux,
Je comprends toute ta haine,
Essaie la quatrième, tu seras plus heureux.

CORNÉLIUS

Grand merci ! Je te laisse à ton illusion ;
Cultive et la Blonde et la Brune,
Même la Rousse, chérie-les avec passion,
Si elles ont le teint rose ou la pâleur de lune.

D'ALISTRO.

Mgr MEUNIER

C'est avec un très vif sentiment de tristesse et de regret que nous venons d'apprendre la mort de notre éminent compatriote, Mgr Meunier, évêque d'Evreux, décédé dans cette ville après une courte maladie.

Mgr Meunier était né à Calvi le 10 janvier 1844. Petit-fils et fils de soldat, les hasards de la carrière militaire l'avaient conduit à l'âge de 9 ans dans le diocèse d'Arras où il entra à l'institution de Mgr Haffreigue, à Boulogne sur-Mer. Après son ordination, il fut nommé professeur à cette institution, puis secrétaire particulier de son évêque.

Successivement vicaire à Guines, curé de Marcoune, doyen d'Audin, il se fit remarquer par son « vrai talent » de prédicateur. Secrétaire et rédacteur des conférences diocésaines pendant seize ans, il écrivit l'histoire du village de Marcoune, celle d'Hesdin et une monographie de Sainte Austreberthe. A la bibliothèque d'Hesdin, il fonda une sélection d'histoire locale. Lorsque Mgr Lonot fut nommé à l'archevêché d'Avignon, il appela auprès de lui, comme vicaire général, ce prêtre très distingué qu'il avait pu apprécier à Arras.

Enfin, en 1898, Mgr Meunier fut élevé à l'épiscopat et nommé titulaire de l'évêché d'Evreux. Il apporta dans la direction de l'important diocèse de Saint Ouen l'expérience acquise d'un de ses prédécesseurs et les rares qualités que cet homme d'élite possédait.

Après une longue absence, Mgr Meunier, au retour d'un voyage à Rome, en 1910, revint à Calvi où il reçut l'accueil le plus cordial, le plus chaleureux, le plus enthousiaste. Il en fut sincèrement touché, profondément ému, et c'est en ces termes que Sa Grandeur, qui nous honorait de son amitié, voulut bien nous en témoigner, à cette époque, toute sa satisfaction :

« Je vous remercie des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer à l'occasion de mon voyage en Corse et à Calvi.

HORACE

Mon pauvre ami, tu n'as pas eu de veine ;
Trois fois marié, trois fois malheureux,
Je comprends toute ta haine,
Essaie la quatrième, tu seras plus heureux.

CORNÉLIUS

Grand merci ! Je te laisse à ton illusion ;
Cultive et la Blonde et la Brune,
Même la Rousse, chérie-les avec passion,
Si elles ont le teint rose ou la pâleur de lune.

D'ALISTRO.

29 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUARD

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

V

PREMIER COUPLET D'ISTELE

— Non, articula-t-elle enfin... je ne me souviens de rien de tout cela.

La conversation fut interrompue à ce moment par l'arrivée du médecin. Celui-ci s'excusa rapidement des circonstances dans lesquelles avait été blessée la jeune fille, la déshabilla, l'ausculta, puis, après ces examens :

— Rien de très grave, dit-il... Néanmoins, nous avons une côte enfoncée. Nous allons bander strictement le thorax, et n'espérer la position couchée dans l'immobilité absolue... C'est l'affaire d'un mois de repos.

— Mais mademoiselle n'est pas ici chez elle, observa le baron... Ne peut-elle être transportée ?

— Absolument non, déclara le médecin... Telle je vais la déposer sur le lit que vous m'indiquerez, telle il faut qu'elle demeure. Le transport risque d'amener des complications de côté des poumons, sans compter les souffrances atroces qu'il occasionnerait... Vous ne vous en doutez de la taille !

Maurice s'était retiré discrètement dès le début de la consultation. Il ne revint que lorsque la domestique l'avertit que la demoiselle était couchée sur un lit de sangle dans la chambre bleue, et qu'elle s'était rester là un mois, le médecin se prononçant contre le transport. La jeune femme trouva Suzanne étendue presque aussi pâle que les draps de lit. Le baron était assis à son côté sur une chaise basse et paraissait songeur.

— Alors vous voilà notre hôte ? sourit Maurice.

— Je vous devrai, par conséquent, deux fois la vie, répondit doucement la malade.

— La patrie vous doit bien davantage. Et le mari avec ostentation.

— Il faudrait sans doute que nous prévenions votre famille, intervint le baron.

— Certes, j'allais vous en prier... M. et Mme Maubé, 133 bis, boulevard Saint Michel.

Le baron prit une carte, griffonna quelques mots, puis, ayant cacheté, il appuya sur un timbre.

— Portez cet à l'adresse indiquée, ordonna-t-il au domestique qui se présentait.

— Monsieur, bégaia la malade, en se tâtant le domestique d'un geste, si j'osais, je vous prierais d'envoyer également un mot à ma patronne.

— Votre patronne ?

— Oui, Mme Torquiola, cartonnière, impasse des Sonnets... Elle n'est pas bonne pour moi, mais je crois de mon devoir de l'informer du malheur qui me frappe.

Le baron ne put dissimuler un geste d'étonnement. Il s'empressa néanmoins de satisfaire la malade. Le domestique sortit emportant les deux lettres.

— Voulez-vous prendre quelque chose ? s'informa Maurice. Le médecin ordonne à ce que votre absorption se peu de lait, m'a-t-on dit...

— Non, merci, par en ce moment... Mais vous-même, Monsieur, ajouta-t-elle en levant son regard vers le baron, ne vous préparez vous pas à vous mettre à table, lorsque j'ai recouvré mes sens ?

Le baron suivait une idée fixe :

— Je n'ai plus faim, articula-t-il... Maurice ayant, quant à lui, dîné sommairement pendant la consultation du médecin, nous ne vous comprenons plus de cette question, pour ce soir...

Un douzaine silence s'établit... Le baron cherchait un moyen plausible de renouer l'entretien où il en était à l'heure...

— Pardonnez-moi, fit-il enfin, si je m'intéresse à votre passé... Vous reveniez hier beaucoup à une personne qui me fut chère et que j'ai perdue...

— Nous avez du moins été heureux, puisque vous avez été aimé !

— Mon aimé ? Non... J'ai seulement beaucoup aimé, et, cela m'a-t-elle le bonheur ! Mais, vous même, pour parler ainsi tristement à votre âge, il faut que vous ayez été bien gâté...

— Comme tous les enfants sans père ni mère...

— Les vôtres sont morts ?

— Je ne les ai jamais connus.

— Cependant, votre nom ?...

— Est celui de mes parents adoptifs...

— Comment vous ont-ils recueilli ?

— Cela est arrivé, paraît-il, dans une catastrophe maritime... sur les côtes d'Espagne... Ils m'ont trouvée non loin du bord de l'accident... Mal ou savait qui j'étais, ni d'où je venais... Mes parents avaient sans doute péri... M. et Mme Maubé se sont offerts à m'emporter, et comme l'enquête n'a révélé rien à mon égard, ils m'adoptèrent.

— Leur bonne action est d'autant plus méritoire qu'ils ne sont pas riches, à ce qu'il paraît ?

— Pourquoi supposez-vous cela ?

— Puisqu'ils vous ont placée en condition chez une cartonnière !

— Je les crois, au contraire, très à l'aise. Mais, que voulez-vous, je leur étais à charge... D'ailleurs, ils n'ont jamais cessé de s'occuper de moi. Ce ne sont pas de méchantes gens... La preuve, c'est que mon bon papa Maubé a contribué avec moi à sauver les marins tantôt.

— Quoi ! interrompit Maurice, votre guide était votre père ?

— Oui... Il me savait retenue comme otage par l'ennemi, si j'imagine la lutte qui s'est livrée dans sa conscience, pour accomplir jusqu'au bout son devoir !... Mais, en fait, il n'a pas été blâmé, j'espère.

— Ma foi, dit Maurice, je dois vous avouer que le commandant de Ferrières l'a fait rechercher... mais il a disparu dès la sommation de l'amiral...

D'un geste, le baron avait étouffé le reste de la phrase sur les lèvres du marin :

— Le commandant de Ferrières ? interrogea-t-il, la figure bouleversée... Tu as dit : le commandant de Ferrières ?

— Oui, prenez le jeune homme surpris... Le commandant Roger de Ferrières... Je suis sûre ses ordres actuellement.

Le baron s'était levé brusquement et arpentait la chambre à grands pas... Son émotion était extrême... De grosses gouttes de sueur perlaient sur son front...

— Ma mère, fit Maurice, vous le connaissez !

A suivre

« L'accueil si affectueux et enthousiaste de l'un ville natale a sonné ma tendresse filiale pour la Côte Fidèle et je fais des vœux pour sa prospérité et son bonheur. »

Ces quelques lignes n'expriment-elles pas mieux que de longues phrases l'attachement de Mgr Meunier à sa ville natale, son grand amour pour Calvi. Il était de notre devoir de retracer, dans ces quelques lignes, la vie si bien remplie de notre éminent compatriote qui honora son nom et son pays. Il était de notre devoir de payer un juste et trop modeste tribut d'éloges et de regrets au jeune Prélat, mort comme un soldat sur la brèche, à l'homme d'élite, à celui enfin qui fut un Chrétien et un grand Calvais.

Les fils de la *Cité Fidèle* garderont éternellement gravés dans leurs cœurs le souvenir de Mgr Meunier.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa famille ainsi qu'au clergé du diocèse d'Evreux le témoignage bien sincère de nos condoléances les plus respectueuses, les plus émues.

Un Calvais.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 janvier, à 14 h. 30

Walk Over,	Romsberg.
Panache et Pompon,	Andrieu.
Sympathie,	Mezzacape.
Nina,	Lust.
Les Cadets de Gascogne,	Forgeot.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

Direction des Services Agricoles de la Corse

Une enquête est ouverte au sujet de la fabrication des machines agricoles et la Direction des Services agricoles du département est chargée de centraliser les réponses qui seront faites au questionnaire suivant :

1° Quelles sont les machines de provenance étrangère que la culture des régions de la Corse préfère aux machines analogues de construction française ?

2° Quels sont les motifs qui guident les acheteurs pour donner la préférence aux matériels de fabrication non française ?

MM. les Cultivateurs, les Syndicats agricoles, les Coopératives, les Sociétés d'agriculture et tous ceux que ces questions intéressent peuvent adresser leurs observations à M. le Directeur des Services agricoles de la Corse à Ajaccio, jusqu'au 15 février 1912.

Ajaccio, le 15 janvier 1913.

Le Directeur des Services Agricoles de la Corse,
Ch. FASQUELLE.

M. CÉSAR BIANCONI

Nous sommes heureux de publier à l'occasion de la nomination de M. César Bianconi, notre excellent ami, comme censeur du Lycée de notre ville, les articles élogieux que lui consacrent nos confrères du Puy, l'*Action Républicaine* et la *Haute-Loire*, sous la rubrique : « Au Lycée de Garçons. »

Le départ de M. Bianconi, censeur, causera de vifs regrets non seulement parmi les élèves qui avaient trouvé en lui un chef bienveillant et juste, mais aussi parmi les familles qui avaient pu apprécier son exquise amabilité, et surtout peut être parmi les anciens de la maison qui aimait leur vieil établissement et qui voudraient voir sa prospérité répondre aux sympathies dont ils l'entouraient et aux succès remportés par ses élèves.

M. Bianconi était seulement depuis dix-huit mois parmi nous. Ses qualités, son dévouement, sa bonne volonté lui avaient déjà gagné l'estime du personnel enseignant et la confiance des parents. Il continuait, au milieu de difficultés incessantes, la belle tradition de ses prédécesseurs, MM. Saget et Lion, et tous les amis de notre établissement applaudissaient à ses efforts.

La considération qui l'entourait rejaillissait sur le lycée lui-même. Il est appelé à un autre poste au moment où son action produisait ses bienfaisants effets et contribuait à rendre à l'administration de cet établissement la bonne renommée d'autrefois.

Félicitons cependant M. Bianconi de sa nomination au lycée de Bastia. Elle lui procure une double satisfaction bien légitime : un avancement qui est un hommage rendu à ses brillantes qualités, le retour au pays natal, au milieu des siens.

Les sympathies, les amitiés qu'il laisse dans notre ville l'accompagnent de leurs meilleurs vœux dans la résidence de choix qu'il désirait si ardemment obtenir.

(La Haute-Loire).

M. Bianconi, censeur des études au lycée du Puy, est nommé en la même qualité au lycée de Bastia.

Tout en le félicitant de cet avancement si mérité, nous regrettons, pour notre vieux lycée, le départ d'un fonctionnaire qui a su, dès son arrivée, conquérir les sympathies des familles.

Aimable et courtois, ferme mais bienveillant, M. Bianconi possédait l'affection de tous ses collaborateurs et de tous les élèves.

Nous remercions M. Bianconi d'avoir continué, dans notre établissement scolaire, les traditions laissées par MM. Vacher et Lion.

(L'Action Républicaine de la Haute-Loire).

Nous joignons volontiers nos félicitations à celles de nos excellents confrères, et prions M. César Bianconi de vouloir bien agréer, avec nos souhaits de cordiale bienvenue, nos compliments les meilleurs.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Félicitations

Quoique avec regret de voir M. Villa, notre sympathique commissaire de police, quitter notre ville, ce n'est pas sans plaisir que nous avons appris qu'il avait été promu à la 1re classe et désigné pour occuper un poste à Bordeaux.

L'avancement que M. Villa vient d'obtenir est la juste récompense du zèle qu'il mettait à accomplir les devoirs de sa charge. On doit comprendre que ce n'est pas sans difficultés que l'on peut accomplir de telles fonctions dans la ville où l'on est né et dans laquelle on a tant de parents et d'amis. M. Villa a su concilier les nécessités du devoir avec ses amitiés, et cela n'a fait que lui créer de nouveaux amis qui regretteront ce magistrat à l'esprit avisé et aussi l'homme aimable qu'il était.

Le *Petit Bastiais*, qui a eu avec lui les meilleures relations, est heureux de lui présenter ses vives félicitations.

Inspection Académique

M. Carilloc, commis d'inspection académique à Ajaccio, est nommé commis d'inspection académique à Chambéry.

M. Bernard, adjudant au 53e régt. d'artillerie, est nommé commis d'inspection académique à Ajaccio.

L'escadre

Hier matin à 8 heures, est arrivée dans notre port une division de l'escadre des dreadnoughts composée des cuirassés *Voltaire, Danton, Diderot, Mirabeau*.

Ces cuirassés resteront trois jours dans notre port.

Nos Hôtes

Sont arrivés :

Mlle Posajeila, docteur russe ; M. et Mme B. Wolff, de Francfort ; Mme et M. Yave Kypke, architecte, de Budapest ; Dr Bonnet et Madame, de Paris ; Mme Beiners, de Paris.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 19 janvier, à 3 heures

Le bataillon de fer, all.,	Arnoux.
Si j'étais roi, ouv.,	Adam.
La Czarine, mazurka,	Ganne.
Le Cœur et la Main, fant.,	Lecocq.
Dolorès, valse,	Waldteufel.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 janvier.

Jusqu'à la réponse des primes, les dispositions ont été très satisfaisantes, sauf en ce qui concerne les cuprifères. Mais après cette opération, les cours ont fléchi sur toute la ligne sur le bruit de la rupture des négociations et la clôture s'effectue en général au dessous du niveau de la veille. Notre 3 0/0 se maintient relativement ferme à 89.12. Sauf l'Extérieure calme à 91.15, les Fonds Etrangers s'alourdissent, principalement la Turc à 85.75 et la Serbe à 81.40. Séries Russes faibles.

Au groupe des Banques, le Crédit Lyonnais se traite à 1.608. Le Comptoir National d'Escompte se retrouve à 1.022 et la Société Générale à 1017. Ces trois sociétés ont pris une part très inquiétante dans l'émission du Crédit Foncier puisqu'à elles seules, elles ont demandé 1.511.000 titres pour le compte de près de 600.000 souscripteurs soit plus des deux tiers des obligations offertes. C'est un nouvel exemple de leur excellente organisation et de leur activité et la meilleure réponse à faire à certaines attaques dont elles sont l'objet.

Les sociétés Mexicaines supportent de nouvelles offres.

Affaires très calmes au groupe de la traction locale. Les valeurs d'électricité se défendent bien. Les Charbonnages et Métallurgiques russes s'alourdissent : Sosnowice 1.311. Une nouvelle baisse du cuivre de 1 livre 1/4 et la médiocre tenue de Wall Street provoquent une accentuation du mouvement de recul des titres cuprifères. Le Rio termine à 1.617 contre 1 839.

En Banque, les mises d'or et de diamants sont discutées. De Beers 538 Canutchoutières expectantes. Industrielles russes en baisse assez sensible.

Nos Grands Chemins ont été peu traités.

THÉATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, en matinée :

TOSCA

Opéra en 3 actes de Puccini

Tosca,	Mme di Benedetto.
Cavaradossi,	MM. Viglieca.
Scarpia,	Bortolani.
Angelotti,	Bechini.
Segrestano,	Cavaciocchi.
Spoletta,	Id.

Ce soir

FEDORA

Opéra en 3 actes de U. Giordano

Prix des Places :

Premières Loges et Baignoires, 2.50. — Fauteuils, 2.00. — Stalles, 1.50. — Secondes Loges, 1.50 — Parterre, 1.00. — Amphithéâtre, 0.60.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Postes et Télégraphes

AVIS

Le 23 février prochain, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Postes et des Télégraphes à Ajaccio aux adjudications des services de transport des dépêches ci-après :

1° Courrier en automobile de Calvi à Calenzana et Lomio-gare à Calenzana.

2° Courrier en voiture de Calvi à Calenzana.

3° Courrier à pied de Lomio gare à Calenzana.

Les cahiers des charges concernant les courriers sus-visés pourront être consultés à la Direction des Postes et aux bureaux de Calvi et de Calenzana.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 18 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 12°, à midi + 14 8 ; à 6 heures du soir + 12 5
Maxima + 15 5 ; Minima + 10 5.
Baromètre : 7 heures du matin, 760 mm. — midi, 760 mm. — 6 h. du soir, 760 mm.
Vent : Dans la matinée, N. E.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quasi nuages.
l'après-midi, .

Un incendie

Le quartier des Turquines fut, dans l'après-midi d'hier, mis en émoi par les cris répétés de tout'e une partie de ses habitants.

De quoi pouvait-il s'agir ? D'un incendie qui venait de se déclarer au 4e étage, de l'immeuble n° 4, occupé par le nommé Tartarci Laurent. L'alarme ainsi donnée, la 2e Compagnie d'infanterie de ligne conduite par M le commandant Lagarde et les capitaines De Casabianca et Coucoult, ainsi qu'un détachement de la 7e batterie d'artillerie se rendirent promptement sur les lieux.

Le feu avait déjà pris une assez vaste extension, et menaçait de détruire à fond l'immeuble tout entier.

Déjà le toit était embrasé.

En l'absence du propriétaire de l'étage en flammes, le sergent-major Pandolfi, le sergent-tambour Mucchielli et les maçons Cinquini et Ugolini, défoncèrent la porte d'entrée, grimpèrent courageusement sur le toit et parvinrent, avec le concours de la pompe municipale, à se rendre maîtres du feu après deux longues heures de lutte.

Tous les militaires sans exception, et bien d'autres avec eux, ont donné dans cette circonstance des preuves de courage et de dévouement.

MM. le maire de Caraffa, les commissaires central et de police, et le juge d'instruction s'étaient empressés d'accourir et de payer de leur personne.

Le service d'ordre fut admirablement dirigé par MM. le Commissaire central et l'inspecteur de police et assuré par des agents qui ne se sont retirés que lorsque tout danger était conjuré.

Les dégâts, dont on ne peut encore estimer la valeur paraissent être importants.

La toiture est tombée en ruines, et elle l'est sur une longueur de 8 m. de long sur 3 m. de large.

Mobilier, lingerie, tout en un mot, a été la proie des flammes.

Le malheureux Tartarci est dans une désolation extrême.

On ne peut fournir aucun renseignement sur les causes qui ont pu déterminer cet incendie, car quand il quitta son logis, il avait préalablement éteint tous les feux.

On se perd en conjectures sur ce dernier point, et il convient pour le moment de ne point se prononcer jusqu'à plus ample informé.

Mariage

La célébration du mariage religieux du comte Ludovic Forcioli-Conti avec Mademoiselle Andrée Levie-Ramolino est fixée à midi précis.

Blessures accidentelles

Un octogénaire, M. C., regagnait hier vers 4 heures du soir, son domicile de la route du Cap, lorsque, à ce même endroit, l'échelle destinée à la pose des fils électriques, se détacha de son point d'appui, s'abattit sur un bec de gaz, et vint frapper le bon vieillard aux jambes et à la main gauche.

Transporté chez lui par des personnes charitables, le blessé, très abattu, se plaint de douleurs internes, et il serait téméraire de se prononcer définitivement sur son état.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, Place d'Armes.

Le cœur d'une cantatrice

Mme Calvé n'est pas seulement une grande artiste, elle est aussi une femme « au grand cœur, » pour employer l'expression de Baudelaire.

Le grand médecin américain William Bull l'avait soignée jadis et guérie, et elle en gardait le plus vif souvenir. Un jour, en arrivant à New York, où elle était engagée pour la saison, elle apprit que William Bull était atteint d'une affection qui ne pardonne pas, — et que ses jours étaient comptés.

Alors elle se rendit chez son sauveur, qu'elle savait passionné dilettante ; elle se mit au piano et chanta — comme elle sait chanter — les plus jolis morceaux de son répertoire. Et elle revint le lendemain, le surlendemain et ainsi de suite, sans interruption, jusqu'au dernier souffle de Bull.

Et ce fut le suprême bonheur de l'illustre praticien yankee.

Compagnie des Eaux

Les Bureaux sont transférés, 5, rue Neuve, en face le jardin de l'Hôtel-de-Ville.

Mot de la fin

LUI. — Ma chère amie, la nuit dernière vous avez beaucoup parlé pendant votre sommeil.

ELLE. — Vraiment, et de qui ai-je parlé ?

LUI. — Il me semble que c'étaient des propos très vagues sur Calcutta, Pondichéry, Mésopotamie, la Rue Saint-Honoré, et Tombouctou.

ELLE. — Je n'étais pas endormie !

A louer de suite

Magasin, Boulevard du Trois 1er 1. S'adresser à M. D. Mattei Aîné, Place Saint Nicolas, 13.

A vendre de suite

Un appartement de 6 pièces, au 3e étage, ayant deux entrées principales, rue de l'Opéra, maison Olivieri.

Cet appartement a coûté 4 000 francs et est cédé pour 2.150 francs.

S'adresser pour tous renseignements à M. D Mattei Aîné, Place Saint Nicolas, 13.

Avis

Mme ROUBERT, corsetière, 4, Boulevard du Palais, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle va quitter Bastia prochainement.

Les personnes, désireuses de renouveler leur corset, sont priées d'adresser leur commande ou de le lui faire connaître par carte le plus tôt possible.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Bains de Pietrapola

Cet établissement thermal, devant subir des réparations et des améliorations, sera fermé à partir du 20 janvier.

Avis

Le docteur *P. BATTAGLINI* a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

ETAT-CIVIL

Naissances

Casoni Marie-François. — Camilli Lucie. — Tanos Antoine.

Décès

Marquis de Negroni Roch Pascal-Marie-Cyre, chef de bataillon en retraite, 89 ans, de Bastia.

Bubia François, 41 ans, de Bastia.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcenay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

Etude de Me Gavini
Notaire à Vescovato

Deuxième Publication

Suivant contrat devant Me Gavini, notaire à Vescovato, en date du vingt-six décembre mil neuf cent douze, enregistré, M. Moracchini Pierre-Paul, demeurant à Venzolasca, a vendu à MM. André Moracchini et Muglioni Joseph le fonds de commerce en tissus, farines, épicerries, etc., qu'il exploite à Venzolasca.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la seconde insertion, en l'étude du dit Me Gavini, notaire.

H. GAVINI,
Notaire.

PHOTO D'ART
Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21

Agrandissements photographiques
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Très prochainement *Photo d'Art* inaugurera, rue de l'Opéra, n° 10, un grand atelier de photographie.

Avec le talent de Mlle Orsini, élève des plus célèbres photographes Parisiens, on est assuré d'avoir des photographies réellement artistiques, et, grâce aux appareils perfectionnés qu'il possède, *Photo d'Art* peut bénéficier sa clientèle de prix défiant toute concurrence.

Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *amateurs* et *professionnels*.

OCCASION A SAISIR

On vend à l'amiable, 5, Avenue Carnot, ancienne *Epicerie* ORESTE BAGINI, à des prix avantageux, vitrines, étagères, comptoirs, coffre fort, balances, appareils à gaz et à acétylène, alambic, damejeannes et bouteilles vides, vins Malaga, vins doux, Madère, vinaigre, trôteaux et divers ustensiles. — Brosserie, vannerie, biscuits, conserves, faïences, etc., etc.

On peut visiter tous les jours de 1 à 6 heures du soir, jusqu'au lundi, 27 janvier courant.

Pour renseignements s'adresser à M. Jean Graziani, 8, Boulevard du Palais, Bastia.

Aux Produits
DU DOMAINE DE MONTESORO
13, *rue de l'Opéra*, BASTIA

Lait de vache absolument pur, recommandé pour malades et enfants. Arrivages deux fois par jour : le matin et le soir.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
Fonds de Garantie : 930 Millions
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES VIE ENTIÈRE - MIXTES
ASSURANCES DOTALES
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection
GET FRÈRES. — 1706

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*
00039

Démission du Cabinet

L'ESCADRE A BASTIA

Ajaccio, 18 janvier.

La première escadre de l'armée navale, placée sous le haut commandement de l'amiral Boué de Lapeyrère, mouillera dans les eaux ajacciennes jusqu'à jeudi prochain.

Cette force navale, qui est composée des cuirassés d'escadre *Voltaire, Danton, Diderot, Condorcet* et *Mirabeau* appareillera jeudi à 8 heures du matin pour Portovecchio.

Elle sera samedi à Bastia, d'où elle appareillera lundi, 27 du courant, pour Toulon.

Légion d'honneur

Paris, 18 janvier.

Sont nommés au grade de Chevalier de la Légion d'honneur :

M. Viala, chef du matériel au Ministère de l'Agriculture.

M. Antoni, conservateur des eaux et forêts, au Ministère de l'Agriculture.

Un Grand Journal *de combat*

Paris, 18 janvier.

« Plusieurs journaux annoncent l'apparition prochaine d'un grand organe politique de combat, sous la direction de M. Georges Clemenceau.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La réponse de la Turquie

Londres, 18 janvier.

La réponse de la Turquie à la note des Puissances arrivera à Londres, lundi prochain.

Elle sera remise immédiatement aux ambassadeurs des puissances intéressées.

Cette réponse, qui sera à la fois courtoise, sera examinée mardi prochain, par les ambassadeurs des puissances dans une réunion qui sera tenue à 2 heures de l'après-midi.

D'après une information de source ottomane la Porte solliciterait encore des éclaircissements sur quelques points, afin de gagner encore du temps.

Elle demandera que le bénéfice du régime des capitulations ne soit pas étendu au Turquie aux puissances balkaniques, et elle insisterait en même temps pour que l'Europe lui rende la liberté de conclure des traités de commerce et de remanier à sa guise le tarif de ses douanes.

LES PERTES BULGARES

D'après une nouvelle venue de Sofia, il paraîtrait que, depuis le début de la guerre, l'armée bulgare aurait eu 1 200 officiers et 72.000 soldats hors de combat.

L'ÉLECTION DE M. POINCARÉ et la Presse

Paris, 18 janvier.

En France, mais principalement à l'étranger la presse est presque unanime à féliciter le Parlement du choix qu'il vient de faire, pour remplacer M. Fallières, à la première magistrature de l'Etat.

La plupart des grands journaux français et étrangers publient des articles très élogieux pour M. Raymond Poincaré.

Les journaux étrangers notamment sont très enthousiastes pour M. Poincaré, *le pacifique*.

Seuls les organes allemands font des réserves, car le nouveau Président de la République est, avant tout un grand patriote. Il conserve toujours, en effet, l'espoir de la Revanche.

Les journaux *poincaristes* font ressortir que l'élection de M. Poincaré a été faite contre MM. Clemenceau et Combes.

BOURSE DE PARIS

17 janv. — 18 janv.
Rentes de 3 0/0 ancien . 89 40 — 89.40
— de 3 0/0 amortis. . 93.45 — 93.25
ex-coupon.

M. Poincaré

Au domicile particulier du nouveau Président

Paris, 18 janvier.

Depuis hier soir les visites, les télégrammes, les lettres, les cartes de visite affluent au domicile particulier de M. Raymond Poincaré.

Jusqu'à deux heures du matin Mme et M. Raymond Poincaré ont fait les honneurs de leurs salons.

M. Fernand Labori, bâtonnier de l'Ordre des avocats, a reçu, au cours de sa visite, cette confidence du nouveau Président de la République :

« Après mon septennat, lui dit M. Poincaré, je reviendrai au barreau, où je serai candidat au bâtonnat. »

au Quai d'Orsay

M. Raymond Poincaré est arrivé ce matin, vers 9 heures, au Quai d'Orsay.

Après avoir reçu les félicitations de tout le haut personnel du Ministère des Affaires étrangères, l'ancien président du Conseil, a expédié les affaires courantes, puis il s'est rendu à l'Elysée.

A l'Elysée

Il était 9 heures 35, lorsque M. Poincaré fut reçu par M. Fallières, qui était dans son cabinet de travail.

Les deux présidents s'entretinrent très cordialement jusqu'à l'heure de la réunion du Conseil des Ministres.

Conseil des Ministres historique

A 10 heures précises, tous les membres du Cabinet arrivèrent à l'Elysée.

Ce Conseil était présidé par M. Poincaré, président du Conseil et Président de la République, récemment élu, ainsi que par M. Fallières, Président de la République, encore en exercice.

La Démission collective du Cabinet

Dès le début de la séance, M. Poincaré remit à M. Fallières la démission collective du Cabinet.

Cette démission a été acceptée.

M. Fallières a prié les ministres de diriger les affaires de leurs départements respectifs jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

Affaires courantes

Après s'être entretenu pendant quelques instants de la situation extérieure, le Conseil a expédié les affaires courantes, et la séance a été levée.

LA DÉMISSION DU CABINET

Paris, 18 janvier.

La démission collective du Cabinet était prévue.

Cette décision s'imposait, parce qu'il était étrange de laisser la responsabilité du pouvoir ministériel, avec toutes ses conséquences parlementaires, à M. Poincaré, devenu Chef de l'Etat.

A L'ÉLYSÉE

M. Antonin Dubost

Conformément à l'usage, M. Antonin Dubost, président du Sénat, a été le premier personnage politique, convoqué à l'Elysée.

M. Antonin Dubost a donné à M. Fallières des renseignements précis sur la situation des partis au Sénat.

M. Paul Deschanel

Le président de la Chambre des députés arrivait à l'Elysée vingt minutes après le départ de M. Antonin Dubost.

M. Paul Deschanel a fait connaître à M. Fallières quelle était exactement la situation des partis qui sont représentés à la Chambre.

M. Léon Bourgeois

Le Ministre du Travail du Cabinet Poincaré a été mandé à l'Elysée.

Malgré l'insistance de M. Fallières, M. Léon Bourgeois a décliné l'honneur de constituer le nouveau Cabinet.

M. Aristide Briand

Le vice-président du Conseil des Ministres est le dernier personnage qui ait été mandé à l'Elysée.

M. Aristide Briand, auquel M. Fallières voulait confier la mission de constituer le nouveau Cabinet, a promis de donner demain matin une réponse définitive.

EN LORRAINE

Vif Enthousiasme

La nouvelle de l'élection de M. Poincaré a produit en Lorraine le plus vif enthousiasme.

Les éditions des journaux ont été rapidement enlevées.

Dans toutes les villes de la Lorraine des drapeaux ont été arborés à plusieurs devantures de magasins. Presque toutes les maisons particulières sont pavoisées.

Hier soir toutes les villes avaient illuminé en l'honneur du Lorrain qui venait d'être élu Président de la République.

On voit que la satisfaction est générale. M. Poincaré est très populaire.

Au « Journal Officiel »

Eaux et Forêts

Paris, 18 janvier.

M. Peretti, garde domanial, à Zicavo, est nommé brigadier des forêts, à Piana.

M. Poggi, garde domanial, à Ciaterrivo, est désigné pour la maison forestière de Popaja.

Les Morts du Jour

M. Gigot

Paris, 18 janvier.

On annonce la mort de M. Gigot, ancien préfet de police, décédé à Passy, à l'âge de 77 ans.

DERNIÈRE HEURE

La Crise Ministérielle

Paris, 18 janvier.

M. *Aristide Briand* acceptera la mission de former le Cabinet.

Il prendra le portefeuille de l'Intérieur, avec la présidence du Conseil.

M. *Léon Bourgeois* prendra le portefeuille des Affaires étrangères.

M. *Jean Dupuy* ira à la Justice.

Le portefeuille de la Guerre sera donné à un *Général*.

M. Delcassé sera remplacé à la Marine par l'amiral *Boué de Lapeyrère*.

M. *Lebrun* reprendra le portefeuille des Colonies.

MM. Steeg et Delcassé ne feront plus partie du Cabinet.

LES
Sous-Vêtements
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent du Froid
et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

RICQLÈS PRODUIT HYGIENIQUE indispensable
RICQLÈS Seul véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

Compagnie de Chemins de Fer Départementaux

RÉSEAU DE LA CORSE

MARCHE DES TRAINS

de Bastia à Ajaccio

PRIX DES PLACES 1re cl.	2e cl.	Numéros	STATIONS	1	3	9	21	5	11	7
				1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.
fr. c.	fr. c.									
Ne va pas à Bastia			BASTIA.....dép.		6 30	8 25	11 45	13 5	17 25	19 25
+ 20	+ 15	+ 10	2 Furiani (halte).....		6 38	8 33	»	13 12	17 33	19 33
+ 65	+ 50	+ 35	6 Furiani.....		6 45	8 42	»	13 20	17 41	19 41
+ 85	+ 65	+ 50	10 Biguglia.....		6 55	8 53	»	13 30	17 51	19 51
1 05	1 45	1 05	17 Borgo.....		7 8	9 6	»	13 43	18 4	20 4
2 15	1 60	1 15	19 Lucciana (arrêt).....		7 13	9 12	»	13 48	18 10	20 10
2 45	1 80	1 30	Lucciana (arrêt).....		7 15	9 15	»	13 50	18 12	20 12
3 45	2 60	1 90	23 CASAMOZZA.....dép.		7 28	9 28	12 25	14 5	18 25	»
3 90	2 90	2 05	26 Primotti di C. (arrêt.)*.....		7 41		»	14 18	»	»
4 20	3 00	2 20	30 Barchetta.....		7 50		»	14 28	»	»
5 05	3 55	2 65	40 Ponte-Novu.....		8 12		12 50	14 50	»	»
5 25	3 95	2 90	47 PONTE-LECCIA.....dép.		8 25		13 3	15 4	»	»
6 15	4 60	3 40	56 Francardo.....		8 46		13 24	15 25	»	»
6 55	5 00	3 80	62 Ghisonaccia (halte).....		9 1		13 39	15 40	»	»
7 60	5 55	4 05	66 Taverna.....		9 17		13 54	15 55	»	»
8 30	6 20	4 55	74 CORTE.....arrivée.		9 46		14 24	16 24	»	»
					10	11	14 30	16 31		19
9 30	6 95	5 10	83 Poggio-Riventosa.....		10	36	»	16		
9 65	7 20	5 30	90 Venaco.....		10	56	14 40	16 27		
10 10	7 55	5 70	100 Vecchio (halte).....		11	6	»	»		
10 75	8 05	5 90	106 Vivario.....		11	26	15 10	16 37		
11 20	8 35	6 35	120 Tattone.....		11	57	»	17		
12 00	8 90	6 60	127 Vizzavona.....		12	13	15 57	17 41		
13 10	9 80	7 30	147 SOLENZARA.....arrivée.		12	47	16 27	18 15		
13 90	10 40	7 85	158 Tavera.....		13	10	»	»		
14 20	10 65	7 90	167 Loreto.....		13	31	16 46	18 35		
15 25	11 30	8 45	182 Carbuccia.....		13	53	»	»		
16 25	12 20	9 05	195 Mezzana.....		14	13	17 26	»		
16 80	12 60	9 30	199 Cadenzana.....		14	24	»	»		
17 40	13 05	9 65	210 Campestroni (arrêt.)*.....		14	39	»	»		
17 70	13 25	9 75	216 AJACCIO.....arrivée.		14	55	17 45	19 20		

d'Ajaccio à Bastia

PRIX DES PLACES 1re cl.	2e cl.	Numéros	STATIONS	10	2	4	12	22	6	8
				1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.
fr. c.	fr. c.									
Ne va pas à Ajaccio			AJACCIO.....dép.			6 35			(a) 11 45	1 2 15 25
+ 20	+ 15	+ 10	2 Campodonico (arr.)*.....			6 45			»	12 12 15 35
+ 65	+ 50	+ 35	6 Cadenzana.....			6 55			»	12 22 15 45
+ 85	+ 65	+ 50	10 Carbuccia.....			7 7			»	12 34 15 55
1 05	1 45	1 05	17 Carbonna.....			7 20			»	12 52 16 15
2 15	1 60	1 15	19 Cucuruzzu.....			7 30			12 25	13 2 16 25
2 45	1 80	1 30	23 Levie.....			7 40			12 35	13 12 16 35
3 45	2 60	1 90	26 Sainte-Lucie.....			7 55			12 50	13 27 16 50
3 90	2 90	2 05	30 Sartène.....			8 5			13	13 37 17
4 20	3 00	2 20	33 Viggianello.....			8 15			13 10	13 47 17 10
5 05	3 55	2 65	40 Zonza.....			8 35			13 30	14 7 17 30
5 25	3 95	2 90	44 Quenza.....			8 45			13 40	14 17 17 40
6 15	4 60	3 40	52 Fontanaccia.....			9 5			13 55	14 32 17 55
6 55	5 00	3 80	58 Solaro.....			9 20			14 10	14 47 18 10
7 60	5 55	4 05	66 Tavera.....			9 45			14 35	15 12 18 35
8 30	6 20	4 55	74 CORTE.....arrivée.			10 15			15 5	15 42 19 5
				10	2	4	12	22	6	8
9 30	6 95	5 10	83 Francardo.....			10 35			15 25	16 2 19 25
9 65	7 20	5 30	90 Venaco.....			10 55			15 45	16 22 19 45
10 10	7 55	5 70	100 Vivario.....			11 15			16 5	16 42 20 5
10 75	8 05	5 90	106 Ponte-Novu.....			11 30			16 20	16 57 20 20
11 20	8 35	6 35	120 Barchetta.....			11 50			16 40	17 17 20 40
12 00	8 90	6 60	127 Prunelli di C. (arr.)*.....			12 5			16 55	17 32 20 55
13 10	9 80	7 30	137 CASAMOZZA.....arr.	7 20	9 30	12 35	14 15	17	17 40	18 20 21 30
				7 35	9 30	12 40	14 25	17 15	17 45	18 22
13 90	10 40	7 85	148 Lucciana (arrêt)*.....	7 50	9 45	12 55	14 40	17 30	»	»
14 20	10 65	7 90	150 Borgo.....	7 55	9 50	13	14 45	17 35	»	»
15 25	11 30	8 45	165 Biguglia.....	8 10	10 5	13 15	15	17 50	»	»
16 25	12 20	9 05	178 Furiani.....	8 30	10 25	13 35	15 20	18 10	»	»
16 80	12 60	9 30	182 Furiani (halte).....	8 40	10 35	13 45	15 30	18 20	»	»
17 40	13 05	9 65	192 Bastia (halte).....	8 55	10 50	14	15 45	18 35	»	»
17 70	13 25	9 75	196 BASTIA.....arrivée.	9	10 55	14 5	15 50	18 40	»	»

(a) Sauf arrêts de service des voyageurs, des bagages, des chiens accompagnés qui seront par le chef de train ; les voyageurs doivent aider au chargement et au déchargement de leurs colis.

NOTA. — Les prix des billets de place supérieure à 10 fr. ne comprennent pas le droit de timbre de 0,10 c. Pour établir exactement le prix d'un billet aller-retour il suffit d'ajouter au prix du billet simple la moitié du prix du même billet.

TARIF G.V. N° 5. — Des billets d'excursion individuelle, permettant d'effectuer un voyage Aller et Retour sur toutes les lignes (soit 638 k.) avec arrêts facultatifs, sont délivrés au prix de 80 fr. pour la 1re classe et 50 fr. pour la seconde. La durée de validité de ces billets limité à 15 jours peut être prolongée de 30 jours moyennant le payement de 10 p. 0/0 du prix initial pour chaque période supplémentaire de 10 jours.

BUFFETS. — Il existe des buffets aux gares de Casamozza, Ponte-Leccia, Corte et Vivario.

Les voyageurs passant à Vizzavona sont le bienfait de s'arrêter dans cette gare sous la condition d'y faire viser leur billet par le chef de station aussitôt leur arrivée.

GARE DE VIZZAVONA

Faculté d'arrêt pour les voyageurs! Ils devront prendre, pour continuer leur voyage, un train de même rang qui puisse les faire arriver à destination dans les délais accordés par les billets dont ils sont munis.

(a) Les trains n° 21 et 23, dont le nombre des places est limité, ne prennent, aux gares de départ et d'arrêt que des voyageurs ayant à effectuer un parcours d'au moins 30 kilomètres.

Les voyageurs auront la faculté de retenir leur place à l'avance au départ de Bastia et d'Ajaccio moyennant le paiement d'une taxe de location de 0,50 par place. — Dans les gares intermédiaires du parcours, les voyageurs ne pourront être admis dans ces trains que jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles. Ces places seront attribuées d'abord aux voyageurs qui se seront fait inscrire sur un registre spécial déposé dans ces gares et dans l'ordre de leur inscription.

Numération horaire		MATIN												SOIR											
	Ancienne	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
	Nouvelle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24

de Casamozza à Ghisonaccia

BASTIA			départ.	8 25	13 05
CORTE			départ.	7 10	11 13
AJACCIO			départ.		6 35
CALVI			départ.	5 5	

PRIX DES PLACES 1re cl.	2e cl.	Numéros	STATIONS	9	11
				1,2,3 cl.	1,2,3 cl.
fr. c.	fr. c.				
			CASAMOZZA.....départ.	9 36	14 »
+ 65	+ 50	+ 35	Arena-Venaverde.....	9 44	14 8
+ 85	+ 65	+ 50	Saint-Pancrace (halte).....	9 54	14 18
1 05	1 45	1 05	Foleti-Orezza.....	10 »	14 24
2 15	1 60	1 15	Padulella (halte).....	10 10	14 34
2 45	1 80	1 30	PIANCHE-CERVIONE.....	10 20	15 »
3 45	2 60	1 90	Aleria.....	10 40	15 20
3 90	2 90	2 05	Erbalunga (arrêt)*.....	10 50	15 30
4 20	3 00	2 20	Tallone.....	11 »	15 50
5 05	3 55	2 65	Tavignano (arrêt)*.....	11 20	16 10
5 25	3 95	2 90	Aleria.....	11 30	16 20
6 15	4 60	3 40	Prunelli (halte).....	11 50	16 40
6 55	5 00	3 80	GHISONACCIA.....arrivée.	12 »	16 50

de Ponte-Leccia à Calvi

BASTIA			départ.	8 23	15 15
CORTE			départ.	7 10	11 30
AJACCIO			départ.	—	12 3
GHISONACCIA			départ.	4 45	13 10

				13	15
				1, 2, 3 cl.	1, 2, 3 cl.
			PONTE-LECCIA.....départ.	8 40	17 45
+ 65	+ 50	+ 35	Furiani.....	»	18 »
+ 85	+ 65	+ 50	Novella.....	9 12	18 32
1 05	1 45	1 05	Palasca.....	9 22	18 42
2 15	1 60	1 15	San Gavino (halte).....	9 32	18 52
2 45	1 80	1 30	Le Regino.....	9 40	19 »
3 45	2 60	1 90	Belgodere.....	9 50	19 10
3 90	2 90	2 05	Lama.....	10 »	19 20
4 20	3 00	2 20	Patrimonio.....	10 10	19 30
5 05	3 55	2 65	Oletta.....	10 30	19 50
5 25	3 95	2 90	Murato.....	10 40	20 »
6 15	4 60	3 40	Luri.....	11 »	20 20
6 55	5 00	3 80	Canavaggia (halte).....	11 20	20 40
7 60	5 55	4 05	CALVI.....arrivée.	11 40	20 55

de Ghisonaccia à Casamozza

PRIX DES PLACES 1re cl.	2e cl.	Numéros	STATIONS	10	12
				1, 2, 3 cl.	1, 2, 3 cl.
fr. c.	fr. c.				
			GHISONACCIA.....départ.	4 45	13 40
+ 65	+ 50	+ 35	Prunelli di Fiumorbo (halte).....	4 56	13 51
+ 85	+ 65	+ 50	Aleria.....	5 6	14 »
1 05	1 45	1 05	Tavignano (arrêt)*.....	5 15	14 10
2 15	1 60	1 15	Tallone.....	5 25	14 20
2 45	1 80	1 30	Travone (arrêt)*.....	5 40	14 35
3 45	2 60	1 90	Aleria.....	5 50	14 45
3 90	2 90	2 05	Padulella (halte).....	6 »	14 55
4 20	3 00	2 20	Foleti-Orezza.....	6 10	15 5
5 05	3 55	2 65	Saint-Pancrace (halte).....	6 20	15 15
5 25	3 95	2 90	Arena-Venaverde.....	6 30	15 25
6 15	4 60	3 40	CASAMOZZA.....arrivée.	7 »	16 »

BASTIA				8 25	17 05
CORTE			arrivée.	9 40	19 »
AJACCIO			arrivée.	14 25	—
CALVI			arrivée.	11 40	20 55

de Calvi à Ponte-Leccia

				14	16
				1, 2, 3 cl.	1, 2, 3 cl.
			CALVI.....départ.	5 5	14 10
+ 65	+ 50	+ 35	Calenzana-Lumio.....	5 20	14 30
+ 85	+ 65	+ 50	Algajola.....	5 34	14 39
1 05	1 45	1 05	Ile-Rousse.....	5 50	14 55
2 15	1 60	1 15	Le Regino.....	5 55	15 »
2 45	1 80	1 30	Belgodere.....	6 20	15 25
3 45	2 60	1 90	San Gavino (halte).....	6 30	15 35
3 90	2 90	2 05	Palasca.....	6 40	15 50
4 20	3 00	2 20	Novella.....	7 »	16 »
5 05	3 55	2 65	Pietralba.....	7 20	16 20
5 25	3 95	2 90	PONTE-LECCIA.....arrivée.	8 14	17 10
6 15	4 60	3 40	BASTIA		
6 55	5 00	3 80	CORTE		
7 60	5 55	4 05	AJACCIO		
8 30	6 20	4 55	GHISONACCIA		

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 20 LUNDI 20 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Tarif divers 1 f. — Réclames 0,50 la ligne. — Mortuaires 0,75 — Décès 0,50 — Judic. ann. 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 8 h 49 m — Coucher, 4 h. 19 m.
Premier quart, le 15 — Pleine Lune le 22.
Fête d'Aujourd'hui Ss Fabien et Sébastien.
Fête de Demain : Sainte Agnès.

19 JANVIER

T. S. F.

Toute transmission de signaux suppose que l'on a à sa disposition un poste transmetteur, un poste récepteur et entr'eux un intermédiaire établissant la communication.

Dans la *télégraphie* sans fil, les signaux émis par le poste transmetteur engendrent des perturbations dans un certain milieu appelé *éther*, perturbations qui sont interceptées par le, ou les postes récepteurs.

Les découvertes modernes dans le domaine de la physique nous apprennent que le même *éther* vibre sous l'influence d'une excitation lumineuse et que par suite, c'est grâce à lui que la lumière d'une source éloignée (une étoile, par exemple) arrive jusqu'à nous.

Ce milieu doit naturellement, puisqu'il existe dans ce que nous appelons le vide, être considéré comme impondérable. On peut le comparer à un fluide de masse négligeable n'opposant aucune résistance au mouvement des astres, mais doué en même temps d'une très grande élasticité, puisque la vitesse de la lumière est considérable (300 000 km. à la seconde).

Ce milieu vibre sous l'influence d'une décharge électrique, comme vibre une lame d'acier sous le choc. Dès qu'une étincelle électrique jaillit entre deux corps, il se produit autour de ce point une série d'ondulations analogues à celles produites par la chute d'un corps dans l'eau.

Ce fut Hertz qui, en 1888, découvrit que les décharges électriques engendrent dans l'éther des ondulations. C'est sur la propagation de ces ondes qu'est basée la télégraphie sans fil.

Dans notre poste transmetteur, nous aurons donc besoin d'un producteur de décharges oscillantes. Nous nous servirons de l'appareil employé par Hertz dans ses expériences et auquel il donna le nom d'*oscillateur*. Il se compose de deux sphères de 10 cm. de diamètre environ portant respectivement une tige de fer se terminant par une petite boule de 1 cm. de diamètre. Entre les deux petites boules existe un espace libre. Dès qu'une décharge éclate entre les deux petites sphères, l'éther vibre et une onde portera au loin le signal lancé par l'oscillateur. Suivant la durée de la décharge, l'onde aura une longueur plus ou moins grande et le poste récepteur recevra un signal qui se traduira sur le ruban de papier de l'appareil Morse par un trait ou par un point.

Dans le poste récepteur, il nous faut un appareil sensible susceptible de déceler le passage d'une onde électrique. Branly, savant physicien français, nous le procura. Il inventa le récepteur dit *Radio-Conducteur* ou tube à limaille. Cet appareil est si simple que chacun peut le construire facilement.

Il consiste uniquement en un petit tube en verre suivant l'axe duquel sont disposées deux tiges de métal écartées de 2 ou 3 centimètres, entre lesquelles (vers le milieu de la longueur du tube), on dispose un peu de limaille métallique.

Ainsi constitué, ce tube est isolant, et intercalé dans le circuit d'un appareil de télégraphie Morse, il ne laissera pas passer le courant de la pile. Frappé par une onde électrique d'un oscillateur, qui peut être placé à des centaines de kilomètres, il devient conducteur et ne s'oppose plus au fonctionnement de l'appareil. Sa résistance lui sera rendue par un léger choc qui lui est donné par un petit frappeur actionné par le courant de l'appareil lui-même. Ce choc ramenant le tube à son état primitif permet de recevoir un second signal.

Disons en passant, que la découverte de Branly sur la variation de conductibilité de la limaille métallique n'a pas seulement rendu possible la télégraphie sans fil, mais elle constitue une des plus remarquables découvertes de la physique. Elle ouvre des horizons sur des phénomènes mystérieux et sur lesquels les physiciens auront encore pendant longtemps à exercer leur sagacité.

Terminons en faisant des vœux pour que dans l'intérêt des navigateurs et de la défense nationale, le poste de télégraphie... optique du Pigno soit remplacé bientôt par un poste de télégraphie sans fil.

R. G.

La Crise du Recrutement

DES INSTITUTEURS

La décroissance, constatée au cours de ces dernières années, du nombre des candidats aux concours d'entrée des écoles normales primaires a attiré, depuis quelque temps, d'une façon toute spéciale, l'attention du Gouvernement sur les dangers qui pourraient menacer un jour l'avenir de notre enseignement populaire.

Ce fléchissement du nombre des candidats aux écoles normales s'accentue d'une manière continue.

« Le fait est brutal, dit le *Bulletin des Amirales*. En 1906, 4.909 candidats se présentaient au concours d'entrée ; il y en avait 32 de moins en 1907 ; 304 de moins en 1908 ; 711 de moins en 1909 ; 702 de moins en 1910 ; 1.062 de moins en 1911, et 1.217 de moins en 1912. De sorte qu'en six années, le nombre des candidats a baissé d'un quart. »

Cette année même, 3.692 candidats se sont fait inscrire pour 1.630 places mises au concours. Ce qui ne signifie point que 3.692 candidats se sont présentés le jour de l'examen.

Chacun sait aussi que les écoles normales ne fournissent guère plus de la moitié du personnel nécessaire. Cette année, 1.100 candidats en dehors des normaliens ont offert leurs services, et ce nombre est encore insuffisant pour combler les vides. Sur ces 1.100 candidats 64 seulement justifiaient du brevet supérieur. Quel recrutement ! Et si n'étaient l'attachement des instituteurs à leurs fonctions, leur amour de l'école, le zèle qu'ils apportent à susciter quand même des vocations, leur honneur qu'ils considèrent engagé dans la lutte qu'ils soutiennent, demain les écoles normales pourraient fermer leurs portes.

D'ailleurs, pour qui connaît les examens et les candidats, la situation est encore plus mauvaise que ne l'accusent les chiffres.

A chaque session, des demandes de dispense d'âge sont sollicitées par des jeunes gens dont la préparation n'est qu'amorcée, qui vont à l'examen « pour voir, » comme ils disent, sachant bien que l'effort sérieux n'a point encore été fait. D'autres, sans se faire d'illusion sur leur valeur, escomptent des épreuves favorables, un coup de chance.

Dans tous les concours, on retrouve ce contingent de candidats de fortune et, en ce qui concerne les écoles normales, il n'est pas exagéré d'en estimer le nombre au tiers de l'effectif des aspirants. Ainsi, sur les 3.849 candidats de 1911, 1.756 seulement justifient du brevet élémentaire au moment de leur inscription ; 2.093, plus de la moitié, n'ont pu concourir que sous conditions.

Cela explique certains résultats. L'Oise retient 25 normaliens sur 29 candidats, mais 14 n'ont pas le brevet élémentaire ; la Meuse en choisit 20 sur 29, mais 12 n'ont pas le brevet élémentaire ; l'Orne, 14 sur 18, mais 9 devront se pourvoir du titre nécessaire ; dans la Loire, 10 candidats sur 30 reçus sont dans les mêmes conditions, et le même fait se reproduit dans les Côtes-du Nord, les Basses-Alpes, la Haute-Marne, le Morbihan, etc. En Seine-et-Marne, 25 candidats ont concouru, mais comme 5 seulement ont atteint le minimum de points nécessaires à l'admission, on en prend 12 parmi ceux qui auraient dû être refusés.

Dans les Ardennes, 1/3 des candidats avaient obtenu avec beaucoup d'indulgence la moyenne à l'examen écrit. Dans telle école normale de l'Académie d'Aix, il n'y aurait qu'un seul élève en 2e année si l'on n'en était tenu à la moyenne de 50 points exigée pour l'admissibilité, les autres ont été repêchés.

Les rapports des inspecteurs d'académie confirment ces faits désastreux, et leurs constatations aboutissent aux mêmes conclusions : « Les écoles sont désertées. »

Nos instituteurs rencontrent de plus en plus la résistance des familles dans la recherche des vocations à l'enseignement. Même dans les campagnes, nos paysans ne manquent pas de comparer les situations des fonctionnaires et les difficultés des unes et des autres ; ils savent aussi quelles inquiétudes et quels soucis crée l'hostilité de l'Eglise et du château ; ils hésitent à lancer leurs enfants dans une carrière où les risques sont grands et les salaires insuffisants. D'autre part, il est bien certain que l'expansion des écoles primaires supérieures, si utiles à tant de points de vue, nuit au recrutement de nos écoles normales : les sections industrielles, commerciales et agricoles se sont multipliées et ont facilité aux jeunes gens l'accès à des carrières plus rémunératrices, exemptes aussi des tracasseries locales, trop fréquentes autour de l'école publique rurale.

Depuis la promulgation de la loi du 9 avril 1879, c'est-à-dire depuis trente-cinq ans, théoriquement, « tout département devra être pourvu d'une école normale d'instituteurs et d'une école normale d'institutrices suffisantes pour assurer le recrutement de ses instituteurs communaux et institutrices communales. »

Il est cruel de dire que cette loi reste lettre morte et qu'un très grand nombre d'instituteurs et d'institutrices ne reçoivent aucune préparation professionnelle. Alors que nous essayons d'étendre l'apprentissage des métiers ; alors que, sans le secours de la loi, tous les artisans ne se recrutent qu'après quelques années de

---

40 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique par RENÉ GROUSS

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

V

PREMIER COUPLET D'ISTELLE

L'autre témoigna tout à coup d'un effort suprême pour se ressaisir. Il passa la main sur son front, reprit paisiblement sa place, et jeta négligemment ces mots :

— Je croyais M. Roger de Farrières mort depuis seize ans !

VI

COUPS DE TONNERRE

Une scène d'un autre genre se passait dans le même moment boulevard Saint-Michel, chez les Mesdis... Phlifax était rentré vers six heures, après avoir été déjeuner en tête à tête chez la Torguiole, son dégoûtant de marchand de bœufs contre son uniforme habituel de « chevalier de la croix », comme disaient plaisamment les Parisiens, extrêmement dit l'ambulancier. Il était vert de peur et de rage en sonnant à la porte, que Delphine vint lui ouvrir.

— En bien ! interrogea aussitôt l'ancienne femme de chambre, que les préoccupations de la journée tenaient en transes depuis le matin.

— Foutre ! répondit grossièrement la drôlesse.

Les deux complices pénétrèrent immédiatement ensemble dans l'espèce d'horrible salon grouillé et ce qui était l'argent de leur taxe leur.

— Parle donc, mais parle donc ; cria Delphine, tripotant d'impatience...

— J'avais tout prévu, moi ! la pécore...

— Qui ?

— Susanne !

— Qu'a-t-elle fait ?

— Elle les a tous sauvés !

— Qui encore ?

— Hé, les marins, la De Farrières...

— De Farrières n'est pas pris ?

— Bien mieux, il a laissé mon Bafois en pièces !

— Et Catastrophe ?

— Rabouté !

— Tu as fini ?

— Non... Subsiste à vous le garder comme singe... Je ne savais pas que Mlle Susanne eut l'Alsacien dans son jeu...

— Imbécile, probablement !

— Oui, n'est bien par ce nom là qu'on l'a appelé... Bref, au moment où je vous demande quelle vie va-t-il le plus cher, la mienne ou celle de Susanne, voilà celle-ci qui crie comme si on l'égorgeait... Les marins se précipitent... Je profite de désarroi pour me sauver...

— Et les Prussiens fusillent Susanne ?

— Bonne, je n'en ai rien vu... mais n'est certain !

Delphine saisit une potiche, la jeta violemment à terre, et la piétina furieusement. C'était sa manière à elle de calmer ses nerfs... Mille imprécations sortirent en même temps de ses lèvres, tordant de bouche que rien au monde n'eût su arrêter... Phlifax, debout dans un angle de la pièce, attendait la fin de l'éruption. Tout à-coup, on sonna.

— Prends garde ! dit Delphine, soudainement calmée... Après une affaire pareille, ramasse-toi !

— Moi ? déclama fièrement le misérable... Je n'ai rien à craindre de personne... J'ai sauvé des soldats français. J'ai fait poliment mon devoir !

Et, passant devant Delphine, médée cette fois par un tel aplomb, il alla ouvrir. C'était le messager de M. de Versilia.

« Monsieur et Madame Roche, était le billet que la domestique remit aux mains de Phlifax, votre fille, Mlle Susanne, est en ce moment chez moi, 4... rue La Bôtie, où elle a été très sportée à la suite d'un accident, et demande à vous voir. N'exagérez en rien une inquiétude qui ne serait pas justifiée. Inutile, d'ailleurs, d'ajouter que ma porte vous est constamment ouverte et dès ce soir si, comme je ne me l'explique que trop, vous désirez vous rendre auprès de votre chère malade.

» Baron Charles de Versilia »

Phlifax fit se mordre les lèvres jusqu'au sang pour maîtriser la formidable joie qui s'emparait de lui. Il tendit la lettre à Delphine, puis, se retournant vers le messager :

— Veuillez dire à votre maître que nous irons dans quelques instants visiter notre bien-aimée Susanne !

Dès qu'ils furent seuls, les deux monstres entamèrent une ronde folle...

— Sauvée ! glissait Delphine... Sauvée ! et qui plus est. De Versilia retrouvé ! Sapristi, le hasard fait bien les choses !... Ainsi, le baron de Versilia est à Paris... A Paris !... On a décidément raison de dire que Paris est la ville où tout se perd, mais aussi où tout se retrouve !...

Elle agitait la lettre du baron comme un trophée. Phlifax la lui arracha des mains.

— Où diable pouvait-il être si bien caché ? Et il en était tout l'un idée de l'envoyer... Rue La Bôtie... Soubise Parisienne ! Ce Cré Vi... Ha ! Ha ! Cette bonne blague !... Qui aurait jamais cru que le baron de Versilia et la Société Parisienne ne feront qu'un ! Si nous allons le voir, ce cher baron ! Je le crois bien et tout de suite ! Et cette fois, Delphine, le million est à nous ! En route !

Ils s'habillèrent somptueusement, descendirent dans la rue, et hélèrent un des rares fiacres qui parcourraient encore les rues, à cette heure relativement tardive, où par mesure d'économie, le maire Etienne Arago avait décrété que l'éclairage fut réduit au strict minimum. Quinze minutes plus tard, ils sonnaient à la porte cochère de l'hôtel de la Société Parisienne de Crédit. Un concierge vint leur ouvrir et les guida lui-même jusqu'au troisième étage.

— M. et Mme Mesdis ! annonça le domestique, en les introduisant dans la chambre où reposait Susanne, entourée de baron de Versilia et de Maurice Sobrier.

A la vue des deux visiteurs, le baron et Maurice se levèrent... L'attitude du baron était apparemment d'une correction impénétrable. Néanmoins un œil attentif eût discerné que son regard fusillait les Mesdis comme s'il eût voulu désséquer leurs pensées. Cet examen dura vingt secondes à peine... Le regard fixé sur les pseudo-parents de Susanne se porta d'un air étonné sur lui, et se changea en expression d'un souris qui pouvait se traduire quelque chose comme ça :

pratique et d'études, nous constatons, en France, que la moitié du personnel enseignant primaire ignore tout de sa tâche délicate d'éducateur au début de sa carrière. Ce qui semble inadmissible d'un maçon, d'un serrurier, d'un menuisier et en général de l'ouvrier qui transforme la matière, nous l'admettons de celui qui modèle et façonne l'âme et l'enfant !

En Europe, à part l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, la Belgique et aussi quelques comtés de l'Angleterre, toutes les nations exigent le séjour obligatoire de l'aspirant instituteur dans une école normale professionnelle. Quand agirons-nous de la sorte ? Combien d'années attendrons-nous encore pour rendre applicable ou efficace la loi du 9 avril 1879 ?

Il est temps de remédier à cette situation. Avant que le courant de désertion ne soit trop fort, il faut tout tenter pour l'arrêter. Pour cela, les expédients sont dangereux : il n'y a qu'un remède : l'amélioration de la situation matérielle et morale du personnel de l'enseignement primaire.

Et quand cette amélioration sera suffisante pour attirer vers l'enseignement primaire les jeunes gens qui se dirigent actuellement vers d'autres administrations, alors nous pourrons songer à rendre obligatoire le passage par l'école normale.

JEAN LALOY.

Quelques Réflexions

On critique souvent nos ruraux, leurs tergiversations et leurs marchandages au cours des élections municipales.

Que dira-t-on de ces parlementaires qui, le 17 janvier, ont donné au peuple l'attristant spectacle de leur indécision et de leur versabilité ?

Comment expliquer que des intellectuels, des élus du suffrage universel au premier et deuxième degré, ne soient pas allés à Versailles avec l'intention bien arrêtée de voter pour un candidat ?

Quelle explication pourraient-ils donner ceux qui, après avoir voté pour M. Pams, ont donné ensuite leur suffrage à M. Poincaré ?

Et les trois honorables qui se sont volatilisés au deuxième tour ?

En effet, si nous examinons les chiffres de l'élection présidentielle, nous voyons qu'au premier tour, il y a eu 873 votants, et 870 seulement au deuxième. Peut-être les trois disparus se sont-ils attardés à la buvette entre un jambon et une bouteille de Pomard ?

Au deuxième scrutin, M. Poincaré a gagné 48 suffrages. Ils émanaient sans doute de 48 convaincus... qu'il faut être toujours du côté du manche ?

Par contre, 31 soldats de Job se sont envolés avec la légèreté du papier à cigarette.

Et que dire enfin des six unifiés qui n'avaient pas voté pour M. Vaillant au premier tour, et qui vaillam...ment au deuxième sont rentrés au bercail ?

Mystère des élections au scrutin secret !

N'approfondissons pas !!

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 janvier.

Liquidation facile et tendance raffermie sur l'ensemble. Les nouvelles de la matinée ne sont ni meilleures ni pires que la veille, mais on a l'impression qu'aucun des belligérants n'a envie de reprendre les hostilités. La Rente Française regagne cinq centimes à 89.17. Fonds Etrangers en reprises. L'Extérieure passe à 91.35, le Turc à 86.55, le Serbe à 88.12. Les Emprunts Russes s'améliorent également. Vif relèvement des Etablissements de Crédit : Crédit Lyonnais à 1 6 6, Comptoir National d'Escompte à 690, Société Générale à 619. La Crédit Foncier se traite aux environs de 86 %.

Nous avons déjà annoncé p ur le 25 courant la souscription publique de 35.000 obligations 500 frs 5 00 or net de la Ville de Bône, représentant frs 27 500.000 de l'emprunt 1912, et réservées au Marché Français sur la totalité de l'Emprunt créé le surplus, soit L. 500 000, étant émis sur le marché de Londres. Ces obligations, jouissance 1er janvier 1913, sont offertes à 477.50 par le Crédit Français, le Comptoir d'Escompte de Mulhouse, la Banque d'Alsace et de Lorraine et le Crédit Nantais. A ce taux, le placement ressort à 5.75 00, sans compter la prime de remboursement.

Sous 5 950 Légère reprise des valeurs de transports urbains et d'électricité. Le groupe russe regagne une partie du terrain perdu la veille. Les copreneurs se relèvent vigoureusement sur une hausse du métal de 2 francs. Rio 1.834.

Meilleure tenue des mines Sud-Africaines et de valeurs de diamants. La De Beers finit à 544. Caoutchoutières soutenues.

Chemins Français fermes. Nord 1.650, Lyon 1.266.

Petite Gazette

Mariage

La célébration du mariage religieux du comte Ludovic Forcioli-Conti avec Mademoiselle Andrée Lovie-Ramolino est fixée à midi précis.

Les premières joies du Carnaval

Joyeux premier dimanche de Carnaval.

Le Libeccio a tenu lui-même à s'éloigner de nous. Et chacun lui en a su gré.

Aussi notre jeunesse bastiaise a-t-elle profité de cette douce température pour se distraire et s'égayer sous de brillants déguisements.

Nous avons tout particulièrement admiré cette originale société musicale qui nous a si doucement captivé et qui, par une délicate attention, à laquelle nous avons été bien sensible, est venue jouer la « Marseillaise » devant les bureaux du *Petit Bastiais*.

A tous ces jeunes musiciens, si charmants, si exubérants, nous leur disons de grand cœur : merci.

On ne s'ennuie vraiment pas dans notre bonne ville de Bastia !

Au Lycée

La nomination de M. le censeur du Lycée Leschi au poste de proviseur à Cahors a été accueillie avec une satisfaction unanime et dans le corps enseignant et par notre population. On sait avec quel sentiment du devoir il a rempli les diverses fonctions qu'il a occupées dans ce Lycée où il s'est distingué comme élève et comme fonctionnaire en parcourant une carrière déjà longue, échelon par échelon, méritant toujours l'approbation des chefs, gagnant l'estime et la confiance des familles

Rappelons que les sympathies qui entourent M. Leschi se sont manifestées d'une manière éclatante aux dernières élections municipales.

Nous adressons à M. Leschi nos bien sincères félicitations.

Les Corses à Marseille

M. Xavier de Gaffory, président du Syndicat d'Initiative de la Corse, a versé à l'œuvre municipale des colonies scolaires de Marseille une somme de 150 francs, produit d'une collecte faite au banquet annuel du Syndicat.

— Par arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, M. le médecin major Costa a été nommé membre de la commission sanitaire de Marseille.

Encore un incendie

Dans la matinée d'hier, aux cris d'alarme poussés par les habitants de la rue de l'Opéra, des hommes de dévouement, prévenus qu'un incendie venait de se déclarer au 5e étage du n° 37, prirent immédiatement toutes les mesures nécessaires pour se rendre maîtres du feu.

Et l'on vit alors des dévoués citoyens tels que Roussel, Medinelli, Pasqualini, Bernardini et d'autres encore, dont nous regrettons d'ignorer les noms, se jeter courageusement en pleine fournaise, combattre hardiment l'incendie au péril de leur propre vie, et en triompher au bout d'une heure d'un travail ininterrompu.

Le service d'ordre était assuré par le brigadier Bonavita et les agents Graziani, Casalli, Poggi et Marcelli.

On prétend que le feu a pris naissance dans l'appartement du n° 35, contigu à celui du n° 37.

Les dégâts sont évalués à 300 francs environ.

Médaille de 1870

La médaille de 1870 a été conférée à MM Charles-François Filippi et Nonce-Maria Luccarotti, de Bastia.

Les jeux de hasard

Le brigadier Leoni et les agents Ghiglermini et Battesti étaient de service hier, entre 9 et 10 heures sur la place Saint-Nicolas, lorsqu'ils remarquèrent autour d'une roulette un rassemblement de personnes, et parmi celles ci plusieurs adolescents qui se livraient passionnément à ce jeu dangereux.

Les agents intimèrent l'ordre au nommé M. L., tenancier de la roulette, de se retirer sans retard.

Loin d'obtempérer aux prescriptions données par les représentants de la loi, M. L., déclara que, « payant patente, » lui n'avait le droit de venir le frapper d'interdit, et qu'il aurait continué ses opérations envers et contre tous.

En présence d'une résistance si obstinée, la roulette fut saisie et déposée au bureau de police comme pièce à conviction.

Il serait temps et bien temps d'en finir avec tous ces jeux de hasard qui font le désespoir des pères de famille et l'irréparable malheur des joueurs.

Mot de la fin

En montant le Boulevard du Palais :

— Quel coup ! Pams !! Le voilà fumé...

— Pauvre Job !!

Dans les Finances

Les percepteurs dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement : pour la 1re classe, MM. Tommasi, à Fraize ; Papi, à Murviel ; — pour une meilleure 2e classe MM. Sanii, à Peyrieu ; Pon.tii, à Saint-Laurent de la Cabrerisse ; Bonavita, à Villers-le-Sec ; Raffalli, à Montereau ; — pour la 2e classe, MM. Michelangeli, à Lusan ; Malgrasi, à Thieux ; Colonna, à Malemort ; — pour meilleure 3e classe, MM. Polidori, à Meil-Carbaix ; Tomasi, à Belmont ; Antonini, à Montredon ; Carduzi, à Castelnau ; Raffalli, à Coulans ; Alberti, à Saint Anthème ; Sanguinetti, à Bélesta ; Ristorcelli, à Saint Germain du Theil ; — pour la 3e classe, MM. Giorgi, à Saint Martin en Campagne; Pistracci, à Saint Georges du Nièvre ; Santini, à Campagnac ; Albertini, à Amon ; Giudicelli, à Coulonges ; — pour meilleure 4e classe, MM. Antomarchi, à Saint-Julien ; Pantalacci, à Caudebronde ; Poggioli, à Villers Bocage ; Nicoli, à Soumoulou ; Carli, à Puycasquier ; Ettori, à Saint-Chély.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bouhonnière » Sauveur Lota.

Vin

Très bon vin de table garanti, à 0.40 le litre.

Route du Cap, n° 1. Ouvert le matin, de 9 heures à midi, le soir de 3 heures à 6 heures

Aux Produits
DU DOMAINE DE MONTESORO
13, *rue de l'Opéra*, BASTIA

Lait de vache absolument pur, recommandé pour malades et enfants. Arrivages deux fois par jour : le matin et le soir.

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcossay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

LE FUSILIER AUSSI...

Monsieur Alexis Perrot, fusilier à bord du "Requin". Les Salins d'Hyères, près Toulon (Var), a pris lui aussi les Pilules Pink et, naturellement, sa santé est, depuis, très satisfaisante.

« J'ai souffert, écrit-il, de maux d'estomac et de mauvaises digestions. J'avais continuellement des tiraillements d'estomac, des aigreurs, des nausées. Je ne profitais pas de la nourriture et je sentais que je m'affaiblissais tous les jours. Ce mauvais état de santé m'avait rendu presque neurasthénique. J'étais sujet aux idées noires et mon sommeil était toujours troublé par des cauchemars.

« Vos Pilules m'ont fait beaucoup de bien. Depuis que je les ai prises, ma santé est bien meilleure. Je mange avec appétit, je digère bien, et me sens de nouveau en possession de mes forces. Toutes mes idées noires ont disparu et j'ai retrouvé ma gaieté. »

Pilules Pink

VIENT DE PARAITRE :

L'ARTIGIANO

LUNARIO CORSO POPOLARE

per l'Anno 1913

ARRICCHITO

di Poesie inedite
Proverbi e varie Canzonette popolari

ANNO LVIII

Vegliando sti'col canocchiale in mano
Per osservar nelle superne sfere
Degli astri il moto semplerno e arcano.

BASTIA
STAMPERIA E LIBRERIA CILLACCIURA

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Anglaiscoirs. Rosaces. Devants de cheminées marbre-bois, etc.

On semblant couvrir tapisser est attaché à la Maison.

De Sartene à Bonifacio, Portovecchio et Ghisonaccia

La Société des *Messageries Automobiles Corses* faisant le service postal quotidien entre Sartene et Ghisonaccia a l'honneur de prévenir les voyageurs qu'elle a apporté à ce service des améliorations sensibles.

Par suite de l'établissement d'un garage à la gare de Ghisonaccia, l'automobile partira tous les jours à heure fixe de la gare à Bonifacio (1 heure de l'après-midi) et sera munie d'un coupé confortable.

La belle voiture faisant officiellement le service entre Bonifacio et Sartene continuera à offrir le même confort et la même sécurité, quoique voyageant de nuit.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

MARSEILLE

LE DÉPART D'EMANUELLI

Marseille, 19 janvier.

On a embarqué ce matin, à bord du paquebot postal de la Compagnie Fraissinet, en partance pour Bastia, l'individu qui a été arrêté à Panama, sous le nom de Noël Nicolini, et qui répond, d'une manière frappante, au signalement d'Emanuelli, l'auteur du double assassinat commis sur l'inspecteur de police Rusori et l'agent de police Guglielmi.

LE BAL de l'Ecole Polytechnique

Paris, 19 janvier.

Le Président et Mme Fallières ont assisté, hier soir, au bal offert par les élèves et les anciens élèves de l'Ecole Polytechnique.

M. et Mme Fallières ont quitté le bal à minuit.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La réponse de la Turquie

Constantinople, 19 janvier.

Le Conseil des ministres ottoman s'est réuni aujourd'hui pour examiner la note des puissances, ainsi que la réponse à faire à cette note.

On sait que la réponse devra être remise, demain soir aux ambassadeurs des puissances.

Dans les milieux diplomatiques et militaires, on prévoit la reprise prochaine des hostilités, plutôt que de céder Andrinople.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Paris, 19 janvier.

La municipalité de Saint Quentin a organisé une belle fête, à l'occasion de la remise de la médaille commémorative de 1870, à ceux de ses enfants y ayant droit.

La remise de cette médaille a été faite à 2 heures, sur la place de l'Hôtel de Ville, par le maire de Saint Quentin, entouré des membres du Conseil municipal.

A cette cérémonie patriotique assistaient la Société des Anciens militaires, l'Amicale des chasseurs à pied de l'Aisne, les Vétérans des armées de terre et de mer, la musique municipale et deux autres société philharmoniques.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Les Démarches DE M. BRIAND

Paris, 19 janvier.

M. Briand, qui semble disposé à accepter la mission de former le Cabinet, a commencé ses démarches ce matin, à 10 heures.

M. Briand a d'abord rendu visite à tous les membres du Cabinet démissionnaire, et leur a demandé leur concours.

Ce n'est que vers 5 heures du soir, que M. Briand a pu consulter quelques personnalités politiques.

A L'ÉLYSÉE

M. Aristide Briand se rendra ce soir à l'Elysée, et fera connaître à M. Fallières qu'il accepte définitivement la mission de former le Cabinet.

Dans les milieux politiques on affirme que le Cabinet Briand est déjà constitué.

BÉZIERS

VIOLENTE EXPLOSION de gaz

Paris, 19 janvier.

En rentrant chez elle hier soir, la femme d'un fonctionnaire, attirée par une forte odeur de gaz, commit l'imprudence de rechercher, à l'aide d'une bougie allumée, d'où provenait la fuite. Elle détermina ainsi une violente explosion, dont elle fut la première victime.

Projetée dans la salle à manger, elle a été grièvement blessée et brûlée.

Tout a été détruit et pulvérisé de son mobilier.

EN ALLEMAGNE

Accident dans une mine

Berlin, 19 janvier.

Un télégramme de Bochum annonce que trois mineurs ont été tués dans la fosse Damenceaux, de la société minière allemande luxembourgeoise.

Cet accident, qui s'est produit au moment où les équipes se relayaient, est dû à la non observation des règlements relatifs à la descente.

SECOUSSES SISMIQUES *à Monteleone*

Paris, 19 janvier.

Des secousses de tremblement de terre, très sensibles, ont été ressenties, provoquant une vive panique parmi les habitants de Monteleone.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
36, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Prix avantageux

Le vapeur *Saint-Pierre* arrivera à Bastia le *24 courant* et en repartira le *28* à destination d'Alicante, Rouen, Le Havre et Anvers.

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection
de GET FRÈRES. — 1796

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
aux pieds des jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

PHOTO D'ART
Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21

Agrandissements photographiques
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Très prochainement *Photo-d'Art* inaugurera, rue de l'Opéra, n° 10, un grand atelier de photographie.

Avec le talent de Mlle Orsini, élève des plus célèbres photographes Parisiens, on est assuré d'avoir des photographies réellement artistiques, et, grâce aux appareils perfectionnés qu'il possède, *Photo d'Art* fera bénéficier sa clientèle de prix défiant toute concurrence.

Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *amateurs* et *professionnels*.

CLINIQUE CHIRURGICALE
BASTIA. 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA
Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'ophtalmologie de Lyon.
CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx
Confort chirurgical moderne
OUTILLAGE COMPLET
Prix modérés

Institut (Annexe)
d'Electricité médicale
et de Physiothérapie
2, rue Favalelli, 2
Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.

RAYONS X
Air chaud. — Froid Carbonique, etc.

Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Téléphone interurbain n° 10

HOTEL LASTRAJOLI
30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *d'excellentes conditions*.

Cuisine soignée
PRIX MODÉRÉS

VINS EXQUIS
et véritable Eau de vie de marc
provenant des meilleurs crûs de Patrimonio, dont la réputation n'est plus à faire.

Ces produits sont obtenus à l'aide de raisins préalablement choisis de Genovesella et de Malvoisie.

Vins fins, Rhums et Liqueurs de marques. — Parfumerie des maisons les plus renommées.

Maison MARTINI
BASTIA, 13, Place Saint-Nicolas, 13, BASTIA
Médaille d'argent
au Concours Agricole de Paris 1911

Maison Carbuccia et Fils
Voulez-vous être bien chaussés ? Cette visite à notre rayon de chaussures n'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils
Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils
Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris et vous trouverez exposés les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils
Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour *hommes, dames et enfants*.

Maison Carbuccia et Fils
Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

PATISSERIE PARISIENNE
Confiserie de luxe — SALON DE THÉ
ANTOINE AGOSTINI
5, Place Saint-Nicolas — BASTIA
Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Boîtes pour Mariage, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque, — Cédrats confits —

PIPPERMINT GET
Liqueur de Sport et de Soirée

SARTENE
Spécialité de Pâtisserie Corse
de la Maison Victor PORRO
patronnée par l'Académie de Pâtisserie et de Cuisine de Paris
Récompensée par la Médaille d'argent à l'Exposition culinaire internationale de Paris en 1898

Petits fours variés se conservant très tendres, durant 15 jours, le kilo 4 fr.
Petits beurres au beurre de Zigliara et au lait de brebis de Sartene, le kilo 2 fr.
Petits beurres au chocolat exquis et réconfortants. Seul fabricant en France le kilo 3 fr.
Le port en sus

Agence Maritime de Transports
Maison fondée en 1885
Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.
Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.
Dépôts de cadres et camionnage
A. PADOVANI, *Bastia*.

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
VIANA
A **10** CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

Compagnie de Chemins de Fer Départementaux

RÉSEAU DE LA CORSE

MARCHE DES TRAINS

de Bastia à Ajaccio — d'Ajaccio à Bastia

POIX DES PLACES 1re cl.	2e cl.	Bagages	STATIONS	1	3	9	21	5	11	7
				1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.
De ces gares partent			BASTIA..... dép.		6 32	8 25	11 45	13 5	15 50	18 20
+ 20	+ 15	+ 10	2 Pupino (halte).....		6 38	8 30		13 11		
+ 40	+ 30	+ 20	6 Furiani.....		6 47	8 40	»	13 21	16 10	18 40
+ 50	+ 40	+ 30	10 Bigugliia.....		6 56	8 51	»	13 31	16 21	18 51
1 00	1 45	1 00	13 Borgo.....		7 3	8 58	»	13 38	16 28	18 58
2 15	1 55	1 10	19 Lucciana (arrêt)*		7 13	9 10	»	13 50	16 40	19 10
2 45	2 05	1 20	Prunelli di C. (arrêt)*		7 23	9 20	»	14 0	16 50	19 20
3 00	2 20	1 35	22 CASAMOZZA..... dép.		7 30	9 28	12 5	14 7	16 57	19 27
3 30	2 30	1 45	25 Furiani di C. (arr)*		7 41		»	14 18		19 38
3 45	2 45	2 00	28 Barchetta.....		7 51		»	14 28		19 48
4 00	3 00	2 15	31 Aregno.....		8 1		»	14 38		19 58
4 15	3 15	2 30	34 Feliceto.....		8 11		»	14 48		20 8
4 30	3 30	2 45	37 Ponte-Novu.....		8 20		»	14 57		20 17
4 45	3 45	3 00	40 Ponte-Leccia..... arr.		8 30		12 45	15 7		20 27
			dép.		8 40		13	15 10		20 30
5 00	4 00	3 15	44 CORTE..... arr.		8 50		13 15	15 25		20 45
			dép.		9		13 30			
5 30	4 30	3 45	49 Omessa (halte).....		9 12		13 42	15 37		21
5 45	4 45	4 00	53 Soveria.....		9 22		13 54	15 47		21 12
6 00	5 00	4 15	58 CORTE..... arr.		9 40		14 10	16 5		21 30
			dép.	2 30	9 45		14 20	16 15		19
6 30	5 30	4 45	63 Poggio-Riventosa		9 55		14 30	16 25		
6 45	5 45	5 00	67 Venaco.....		10 7		14 42	16 37		
7 00	6 00	5 15	72 Calacuccia.....		10 20		14 55	16 50		
7 30	6 30	5 45	78 Vivario.....		10 35		15 10	17 5		
7 45	6 45	6 00	82 Tattone.....		10 45		15 20	17 15		
8 00	7 00	6 15	86 Ponte-Novu.....		10 55		15 30	17 25		
8 30	7 30	6 45	91 Francardo.....		11 10		15 45	17 40		
8 45	7 45	7 00	96 Corscia.....		11 20		15 55	17 50		
9 00	8 00	7 15	100 Soccia.....		11 30		16 5	18		
9 30	8 30	7 45	106 Ghisoni.....		11 45		16 20	18 15		
9 45	8 45	8 00	110 Ponte-Novu.....		11 55		16 30	18 25		
10 00	9 00	8 15	115 Barchetta.....		12 5		16 40	18 35		
10 30	9 30	8 45	120 Prunelli di C. (arr)*		12 20		16 55	18 50		
10 45	9 45	9 00	125 Furiani.....		12 30		17 5	19		
11 00	10 00	9 15	130 CASAMOZZA..... arr.		12 40		17 15	19 10		
			dép.	2 30	12 45		17 20	19 15		
11 30	10 30	9 45	137 Furiani.....		12 55		17 30	19 25		
11 45	10 45	10 00	142 Borgo.....		13 5		17 40	19 35		
12 00	11 00	10 15	146 Bigugliia.....		13 15		17 50	19 45		
12 30	11 30	10 45	152 Furiani.....		13 30		18 5	20		
12 45	11 45	11 00	156 Lucciana (arrêt)*		13 40		18 15	20 10		
13 00	12 00	11 15	160 Borgo.....		13 50		18 25	20 20		
13 30	12 30	11 45	165 Bigugliia.....		14 5		18 40	20 35		
13 45	12 45	12 00	170 Furiani.....		14 15		18 50	20 45		
14 00	13 00	12 15	175 CASAMOZZA..... arr.		14 25		19	20 55		
17 45	13 30	12 45	180 Lucciana (halte).....		14 40		19 15	21 10		
18 20	14 00	13 20	186 BASTIA..... arr.		15		19 35	21 30		

POIX DES PLACES 1re cl.	2e cl.	Bagages	STATIONS	10	2	4	12	22	6	8
				1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.
De ces gares partent			AJACCIO..... dép.			6 35		11 45	13 5	15 20
+ 100	+ 80	+ 60	6 Campodifavo (arr.)*			6 45		»	13 15	15 30
+ 105	+ 85	+ 65	8 Cadalavia.....			6 50		»	13 20	15 40
1 15	1 00	1 00	13 Mezzana.....			7 00		»	13 30	15 50
1 30	1 05	1 05	16 Carbuccia.....			7 10		12 6	13 40	16
2 00	1 30	1 30	21 Ucciani.....			7 30		»	13 50	16 10
2 15	1 45	1 45	25 Tavera.....			7 40		»	14	16 20
2 30	2 00	1 55	28 Tavaro.....			7 50		»	14 10	16 30
2 45	2 15	2 10	32 Mezzavia.....			8		»	14 20	16 40
3 00	2 30	2 25	36 Ponte-Vecchio.....			8 10		»	14 30	16 50
3 15	2 45	2 40	39 Peri.....			8 20		»	14 40	17
3 30	3 00	2 55	43 Petreto-Bicchisano			8 30		»	14 50	17 10
3 45	3 15	3 10	47 Sainte-Lucie.....			8 40		»	15	17 20
4 00	3 30	3 25	50 Foce.....			8 50		»	15 10	17 30
4 15	3 45	3 40	54 Poggio-Mezzana.....			9		»	15 20	17 40
4 30	4 00	3 55	58 Olmeto.....			9 10		»	15 30	17 50
4 45	4 15	4 10	62 Sollacaro.....			9 20		»	15 40	18
5 00	4 30	4 25	66 Guitera.....			9 30		»	15 50	18 10
5 15	4 45	4 40	70 Propriano.....			9 40		»	16	18 20
5 30	5 00	4 55	74 Olivese.....			9 50		»	16 10	18 30
5 45	5 15	5 10	78 Viggianello.....			10		»	16 20	18 40
6 00	5 30	5 25	82 Viggiano.....			10 10		»	16 30	18 50
6 15	5 45	5 40	86 Grossa.....			10 20		»	16 40	19
6 30	6 00	5 55	90 Zerubia.....			10 30		»	16 50	19 10
6 45	6 15	6 10	94 Petreto-Bicchisano			10 40		»	17	19 20
7 00	6 30	6 25	98 Tavaro.....			10 50		»	17 10	19 30
7 15	6 45	6 40	102 Mezzavia.....			11		»	17 20	19 40
7 30	7 00	6 55	106 Ponte-Vecchio.....			11 10		»	17 30	19 50
7 45	7 15	7 10	110 Peri.....			11 20		»	17 40	20
8 00	7 30	7 25	114 Sainte-Lucie.....			11 30		»	17 50	20 10
8 15	7 45	7 40	118 Foce.....			11 40		»	18	20 20
8 30	8 00	7 55	122 Poggio-Mezzana.....			11 50		»	18 10	20 30
8 45	8 15	8 10	126 Olmeto.....			12		»	18 20	20 40
9 00	8 30	8 25	130 Sollacaro.....			12 10		»	18 30	20 50
9 15	8 45	8 40	134 Guitera.....			12 20		»	18 40	21
9 30	9 00	8 55	138 Propriano.....			12 30		»	18 50	21 10
9 45	9 15	9 10	142 Olivese.....			12 40		»	19	21 20
10 00	9 30	9 25	146 Viggianello.....			12 50		»	19 10	21 30
10 15	9 45	9 40	150 Viggiano.....			13		»	19 20	21 40
10 30	10 00	9 55	154 Grossa.....			13 10		»	19 30	21 50
10 45	10 15	10 10	158 Zerubia.....			13 20		»	19 40	22
11 00	10 30	10 25	162 Petreto-Bicchisano			13 30		»	19 50	22 10
11 15	10 45	10 40	166 Tavaro.....			13 40		»	20	22 20
11 30	11 00	10 55	170 Mezzavia.....			13 50		»	20 10	22 30
11 45	11 15	11 10	174 Ponte-Vecchio.....			14		»	20 20	22 40
12 00	11 30	11 25	178 Peri.....			14 10		»	20 30	22 50
12 15	11 45	11 40	182 Sainte-Lucie.....			14 20		»	20 40	23
12 30	12 00	11 55	186 Foce.....			14 30		»	20 50	23 10
12 45	12 15	12 10	190 Poggio-Mezzana.....			14 40		»	21	23 20
13 00	12 30	12 25	194 Olmeto.....			14 50		»	21 10	23 30
13 15	12 45	12 40	198 Sollacaro.....			15		»	21 20	23 40
13 30	13 00	12 55	202 Guitera.....			15 10		»	21 30	23 50
13 45	13 15	13 10	206 Propriano.....			15 20		»	21 40	24
14 00	13 30	13 25	210 Olivese.....			15 30		»	21 50	24 10
14 15	13 45	13 40	214 Viggianello.....			15 40		»	22	24 20
14 30	14 00	13 55	218 Viggiano.....			15 50		»	22 10	24 30
14 45	14 15	14 10	222 Grossa.....			16		»	22 20	24 40
15 00	14 30	14 25	226 Zerubia.....			16 10		»	22 30	24 50
15 15	14 45	14 40	230 Petreto-Bicchisano			16 20		»	22 40	25
15 30	15 00	14 55	234 Tavaro.....			16 30		»	22 50	25 10
15 45	15 15	15 10	238 Mezzavia.....			16 40		»	23	25 20
16 00	15 30	15 25	242 Ponte-Vecchio.....			16 50		»	23 10	25 30
16 15	15 45	15 40	246 Peri.....			17		»	23 20	25 40
16 30	16 00	15 55	250 Sainte-Lucie.....			17 10		»	23 30	25 50
16 45	16 15	16 10	254 Foce.....			17 20		»	23 40	26
17 00	16 30	16 25	258 Poggio-Mezzana.....			17 30		»	23 50	26 10
17 15	16 45	16 40	262 Olmeto.....			17 40		»	24	26 20
17 30	17 00	16 55	266 Sollacaro.....			17 50		»	24 10	26 30
17 45	17 15	17 10	270 Guitera.....			18		»	24 20	26 40
18 00	17 30	17 25	274 Propriano.....			18 10		»	24 30	26 50
18 15	17 45	17 40	278 Olivese.....			18 20		»	24 40	27
18 30	18 00	17 55	282 Viggianello.....			18 30		»	24 50	27 10
18 45	18 15	18 10	286 Viggiano.....			18 40		»	25	27 20
19 00	18 30	18 25	290 Grossa.....			18 50		»	25 10	27 30
19 15	18 45	18 40	294 Zerubia.....			19		»	25 20	27 40
19 30	19 00	18 55	298 Petreto-Bicchisano			19 10		»	25 30	27 50
19 45	19 15	19 10	302 Tavaro.....			19 20		»	25 40	28
20 00	19 30	19 25	306 Mezzavia.....			19 30		»	25 50	28 10
20 15	19 45	19 40	310 Ponte-Vecchio.....			19 40		»	26	28 20
20 30	20 00	19 55	314 Peri.....			19 50		»	26 10	28 30
20 45	20 15	20 10	318 Sainte-Lucie.....			20		»	26 20	28 40
21 00	20 30	20 25	322 Foce.....			20 10		»	26 30	28 50
21 15	20 45	20 40	326 Poggio-Mezzana.....			20 20		»	26 40	29
21 30	21 00	20 55	330 Olmeto.....			20 30		»	26 50	29 10
21 45	21 15	21 10	334 Sollacaro.....			20 40		»	27	29 20
22 00	21 30	21 25	338 Guitera.....			20 50		»	27 10	29 30
22 15	21 45	21 40	342 Propriano.....			21		»	27 20	29 40
22 30	22 00	21 55	346 Olivese.....			21 10		»	27 30	29 50
22 45	22 15	22 10	350 Viggianello.....			21 20		»	27 40	30
23 00	22 30	22 25	354 Viggiano.....			21 30		»	27 50	30 10
23 15	22 45	22 40	358 Grossa.....			21 40		»	28	30 20
23 30	23 00	22 55	362 Zerubia.....			21 50		»	28 10	30 30
23 45	23 15	23 10	366 Petreto-Bicchisano			22		»	28 20	30 40
24 00	23 30	23 25	370 Tavaro.....			22 10		»	28 30	30 50
24 15	23 45	23 40	374 Mezzavia.....			22 20		»	28 40	31
24 30	24 00	23 55	378 Ponte-Vecchio.....			22 30		»	28 50	31 10
24 45	24 15	24 10	382 Peri.....			22 40		»	29	31 20
25 00	24 30	24 25	386 Sainte-Lucie.....			22 50		»	29 10	31 30
25 15	24 45	24 40	390 Foce.....			23		»	29 20	31 40
25 30	25 00	24 55	394 Poggio-Mezzana.....			23 10		»	29 30	31 50
25 45	25 15	25 10	398 Olmeto.....			23 20		»	29 40	32
26 00	25 30	25 25	402 Sollacaro.....			23 30		»	29 50	32 10
26 15	25 45	25 40	406 Guitera.....			23 40		»	30	32 20
26 30	26 00	25 55	410 Propriano.....			23 50		»	30 10	32 30
26 45	26 15	26 10	414 Olivese.....			24		»	30 20	32 40
27 00	26 30	26 25	418 Viggianello.....			24 10		»	30 30	32 50
27 15	26 45	26 40	422 Viggiano.....			24 20		»	30 40	33
27 30	27 00	26 55	426 Grossa.....			24 30		»	30 50	33 10
27 45	27 15	27 10	430 Zerubia.....			24 40		»	31	33 20
28 00	27 30	27 25	434 Petreto-Bicchisano			24 50		»	31 10	33 30
28 15	27 45	27 40	438 Tavaro.....			25		»	31 20	33 40
28 30	28 00	27 55	442 Mezzavia.....			25 10		»	31 30	33 50
28 45	28 15	28 10	446 Ponte-Vecchio.....			25 20		»	31 40	34
29 00	28 30	28 25	450 Peri.....			25 30		»	31 50	34 10
29 15	28 45	28 40	454 Sainte-Lucie.....			25 40		»	32	34 20
29 30	29 00	28 55	458 Foce.....			25 50		»	32 10	34 30
29 45	29 15	29 10	462 Poggio-Mezzana.....			26		»	32 20	34 40
30 00	29 30	29 25	466 Olmeto.....			26 10		»	32 30	34 50
30 15	29 45	29 40	470 Sollacaro.....			26 20		»	32 40	35
30 30	30 00	29 55	474 Guitera.....			26 30		»	32 50	35 10
30 45	30 15	30 10	478 Propriano.....			26 40		»	33	35 20
31 00	30 30	30 25	482 Olivese.....			26 50		»	33 10	35 30
31 15	30 45	30 40	486 Viggianello.....			27		»	33 20	35 40
31 30	31 00	30 55	490 Viggiano.....			27 10		»	33 30	35 50
31 45	31 15	31 10	494 Grossa.....			27 20		»	33 40	36
32 00	31 30	31 25	498 Zerubia.....			27 30		»	33 50	36 10
32 15	31 45	31 40	502 Petreto-Bicchisano			27 40		»	34	36 20
32 30	32 00	31 55	506 Tavaro.....			27 50		»	34 10	36 30
32 45	32 15	32 10	510 Mezzavia.....			28		»	34 20	36 40
33 00	32 30	32 25	514 Ponte-Vecchio.....			28 10		»	34 30	36 50
33 15	32 45	32 40	518 Peri.....			28 20		»	34 40	37
33 30	33 00	32 55	522 Sainte-Lucie.....			28 30		»	34 50	37 10
33 45	33 15	33 10	526 Foce.....			28 40		»	35	37 20
34 00	33 30	33 25	530 Poggio-Mezzana.....			28 50		»	35 10	37 30
34 15	33 45	33 40	534 Olmeto.....			29		»	35 20	37 40
34 30	34 00	33 55	538 Sollacaro.....			29 10		»	35 30	37 50
34 45	34 15	34 10	542 Guitera.....			29 20		»	35 40	38
35 00	34 30	34 25	546 Propriano.....			29 30		»	35 50	38 10
35 15	34 45	34 40	550 Olivese.....			29 40		»	36	38 20
35 30	35 00	34 55	554 Viggianello.....			29 50		»	36 10	38 30
35 45	35 15	35 10	558 Viggiano.....			30		»	36 20	38 40
36 00	35 30	35 25	562 Grossa.....			30 10		»	36 30	38 50
36 15	35 45	35 40	566 Zerubia.....			30 20		»	36 40	39
36 30	36 00	35 55	570 Petreto-Bicchisano			30 30		»	36 50	39 10
36 45	36 15	36 10	574 Tavaro.....			30 40		»	37	39 20
37 00	36 30	36 25	578 Mezzavia.....			30 50		»	37 10	39 30
37 15	36 45	36 40	582 Ponte-Vecchio.....			31		»	37 20	39 40
37 30	37 00	36 55	586 Peri.....			31 10		»	37 30	39 50
37 45	37 15	37 10	590 Sainte-Lucie.....			31 20		»	37 40	40
38 00	37 30	37 25	594 Foce.....			31 30		»	37 50	40 10
38 15	37 45	37 40	598 Poggio-Mezzana.....			31 40		»	38	40 20
38 30	38 00	37 55	602 Olmeto.....			31 50		»	38 10	40 30
38 45	38 15	38 10	606 Sollacaro.....			32		»	38 20	40 40
39 00	38 30	38 25	610 Guitera.....			32 10		»	38 30	40 50
39 15	38 45	38 40	614 Propriano.....			32 20		»	38 40	41
39 30	39 00	38 55	618 Olivese.....			32 30		»	38 50	41 10
39 45	39 15	39 10	622 Viggianello.....			32 40		»	39	41 20
40 00	39 30	39 25	626 Viggiano.....			32 50		»	39 10	41 30
40 15	39 45	39 40	630 Grossa.....			33		»	39 20	41 40
40 30	40 00	39 55	634 Zerubia.....			33 10		»	39 30	41 50
40 45	40 15	40 10	638 Petreto-Bicchisano			33 20		»	39 40	42
41 00	40 30	40 25	642 Tavaro.....			33 30		»	39 50	42 10
41 15	40 45	40 40	646 Mezzavia.....			33 40		»	40	42 20
41 30	41 00	40 55	650 Ponte-Vecchio.....			33 50		»	40 10	42 30
41 45	41 15	41 10	654 Peri.....			34		»	40 20	42 40
42 00	41 30	41 25	658 Sainte-Lucie.....			34 10		»	40 30	42 50
42 15	41 45	41 40	662 Foce.....			34 20		»	40 40	43
42 30	42 00	41 55	666 Poggio-Mezzana.....			34 30		»	40 50	43 10
42 45	42 15	42 10	670 Olmeto.....			34 40		»	41	43 20
43 00	42 30	42 25	674 Sollacaro.....			34 50		»	41 10	43 30
43 15	42 45	42 40	678 Guitera.....			35		»	41 20	43 40
43 30	43 00	42 55	682 Propriano.....			35 10		»	41 30	43 50
43 45	43 15	43 10	686 Olivese.....			35 20		»	41 40	44
44 00	43 30	43 25	690 Viggianello.....			35 30		»	41 50	44 10
44 15	43 45	43 40	694 Viggiano.....			35 40		»	42	44 20
44 30	44 00	43 55	698 Grossa.....			35 50		»	42 10	44 30
44 45	44 15	44 10	702 Zerubia.....			36		»	42 20	44 40
45 00	44 30	44 25	706 Petreto-Bicchisano			36 10		»	42 30	44 50
45 15	44 45	44 40	710 Tavaro.....			36 20		»	42 40	45
45 30	45 00	44 55	714 Mezzavia.....			36 30		»	42 50	45 10
45 45	45 15	45 10	718 Ponte-Vecchio.....			36 40		»	43	45 20
46 00	45 30	45 25	722 Peri.....			36 50		»	43 10	45 30
46 15	45 45	45 40	726 Sainte-Lucie.....			37		»	43 20	45 40
46 30	46 00	45 55	730 Foce.....			37 10		»	43 30	45 50
46 45	46 15	46 10	734 Poggio-Mezzana.....			37 20		»	43 40	46
47 00	46 30	46 25	738 Olmeto.....			37 30		»	43 50	46 10
47 15	46 45	46 40	742 Sollacaro.....			37 40		»	44	46 20
47 30	47 00	46 55	746 Guitera.....			37 50		»	44 10	46 30
47 45	47 15	47 10	750 Propriano.....			38		»	44 20	46 40
48 00	47 30	47 25	754 Olivese.....			38 10		»	44 30	46 50
48 15	47 45	47 40	758 Viggianello.....			38 20		»	44 40	47
48 30	48 00	47 55	762 Viggiano.....			38 30		»	44 50	47 10
48 45	48 15	48 10	766 Grossa.....			38 40		»	45	47 20
49 00	48 30	48 25	770 Zerubia.....			38 50		»	45 10	47 30
49 15	48 45	48 40	774 Petreto-Bicchisano			39		»	45 20	47 40
49 30	49 00	48 55	778 Tavaro.....			39 10		»	45 30	47 50
49 45	49 15	49 10	782 Mezzavia.....			39 20		»	45 40	48
50 00	49 30	49 25	786 Ponte-Vecchio.....			39 30		»	45 50	48 10
50 15	49 45	49 40	790 Peri.....			39 40		»	46	48 20
50 30	50 00	49 55	794 Sainte-Lucie.....			39 50		»	46 10	48 30
50 45	50 15	50 10	798 Foce.....			40		»	46 20	48 40
51 00	50 30	50 25	802 Poggio-Mezzana.....			40 10		»	46 30	48 50
51 15	50 45	50 40	806 Olmeto.....			40 20		»	46 40	49
51 30	51 00	50 55	810 Sollacaro.....			40 30		»	46 50	49 10
51 45	51 15	51 10	814 Guitera.....			40 40		»	47	49 20
52 00	51 30	51 25	818 Propriano.....			40 50		»	47 10	49 30
52 15	51 45	51 40	822 Olivese.....			41		»	47 20	49 40
52 30	52 00	51 55	826 Viggianello.....			41 10		»	47 30	49 50
52 45	52 15	52 10	830 Viggiano.....			41 20		»	47 40	50
53 00	52 30	52 25	834 Grossa.....			41 30		»	47 50	50 10
53 15	52 45	52 40	838 Zerubia.....			41 40		»	48	50 20
53 30	53 00	52 55	842 Petreto-Bicchisano			41 50		»	48 10	50 30
53 45	53 15	53 10	846 Tavaro.....			42		»	48 20	50 40
54 00	53 30	53 25	850 Mezzavia.....			42 10		»	48 30	50 50
54 15	53 45	53 40	854 Ponte-Vecchio.....			42 20		»	48 40	51
54 30	54 00	53 55	858 Peri.....			42 30		»	48 50	51 10
54 45	54 15	54 10	862 Sainte-Lucie.....			42 40		»	49	51 20
55 00	54 30	54 25	866 Foce.....			42 50		»	49 10	51 30
55 15	54 45	54 40	870 Poggio-Mezzana.....			43		»	49 20	51 40
55 30	55 00	54 55	874 Olmeto.....			43 10		»	49 30	51 50
55 45	55 15	55 10	878 Sollacaro.....			43 20		»	49 40	52
56 00	55 30	55 25	882 Guitera.....			43 30		»	49 50	52 10
56 15	55 45	55 40	886 Propriano.....			43 40		»	50	52 20
56 30	56 00	55 55	890 Olivese.....			43 50		»	50 10	52 30
56 45	56 15	56 10	894 Viggianello.....			44		»	50 20	52 40
57 00	56 30	56 25	898 Viggiano.....			44 10		»	50 30	52 50
57 15	56 45	56 40	902 Grossa.....			44 20		»	50 40	53
57 30	57 00	56 55	906 Zerubia.....			44 30		»	50 50	53 10
57 45	57 15	57 10	910 Petreto-Bicchisano			44 40		»	51	53 20
58 00	57 30	57 25	914 Tavaro.....			44 50		»	51 10	53 30
58 15	57 45	57 40	918 Mezzavia.....			45		»	51 20	53 40
58 30	58 00	57 55	922 Ponte-Vecchio.....			45 10		»	51 30	53 50
58 45	58 15	58 10	926 Peri.....			45 20		»	51 40	54
59 00	58 30	58 25	930 Sainte-Lucie.....			45 30		»	51 50	54 10
59 15	58 45	58 40	934 Foce.....			45 40		»	52	54 20
59 30	59 00	58 55	938 Poggio-Mezzana.....			45 50		»	52 10	54 30
59 45	59 15	59 10	942 Olmeto.....			46		»	52 20	54 40
60 00	59 30	59 25	946 Sollacaro.....			46 10		»	52 30	54 50
60 15	59 45	59 40	950 Guitera.....			46 20		»	52 40	55
60 30	60 00	59 55	954 Propriano.....			46 30		»	52 50	55 10
60 45	60 15	60 10	958 Olivese.....			46 40		»	53	55 20

Compagnie de Chemins de Fer Départementaux

RÉSEAU DE LA CORSE

MARCHE DES TRAINS

de Bastia à Ajaccio — d'Ajaccio à Bastia

PRIX DES PLACES 1re cl.	2e cl.	3e cl.	Relations	STATIONS	1	3	9	21	5	11	7		10	2	4	12	22	6	8
					1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.		1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.	1,2,3 cl.
				BASTIA départ.	8 25	12 35		17 45							4 25		11 45	13	15 25
				Furiani (halte)															
				Biguglia															
				Borgo															
				Lucciana (arrêt)															
				CASAMOZZA départ.															
				Arena-Venzolasca															
				Saint-Pancrace (halte)															
				Fabiolella (halte)															
				Prunete-Cervione															
				Aleria															
				Tavignano (arrêt)															
				Folelli															
				PONTE-LECCIA arrivée.															
				PONTE-LECCIA départ.															
				Piedipartino															
				Casabianda															
				Solaro															
				Ghisonaccia															
				Migliacciaro															
				Prunelli di C. (arr.)															
				Tavaria															
				Mezzavia															
				Loreto-di-Tallano															
				Zonza															
				Carbuccia															
				Serra															
				Cadenzacia															
				Castelluccio arr.															
				AJACCIO arr.															

Numération Horaire — Ancienne / Nouvelle

de Casamozza à Ghisonaccia — de Ghisonaccia à Casamozza

PRIX DES PLACES 1re cl.	2e cl.	3e cl.	Relations	STATIONS	19	11			10	12
					1,2,3 cl.	1,2,3 cl.			1,2,3 cl.	1,2,3 cl.
				CASAMOZZA départ.	9 28	14 »				
				Arena-Venzolasca	9 36	14 08				
				Saint-Pancrace (halte)	9 43	14 15				
				Fabiolella (halte)	10 10	14 41				
				Prunete-Cervione	10 15	15 »				
				Aleria	10 37	15 22				
				Diozzac (arrêt)	11 »	15 37				
				Fabiolella (halte)	11 20	15 56				
				GHISONACCIA arrivée.	11 35	16 10				
				GHISONACCIA départ.	11 45	16 20				
				CASAMOZZA arrivée.	12 »	16 35				

de Ponte-Leccia à Calvi — de Calvi à Ponte-Leccia

					14	16
					1,2,3 cl.	1,2,3 cl.
				BASTIA départ.	5 »	14 45
				CORTE départ.	7 10	16 35
				AJACCIO départ.	12 »	
				GHISONACCIA départ.	4 45	13 10
				CALVI départ.	5 »	14 45
				Calvasson-Lumio	5 12	14 58
				Algajola	5 34	15 20
				Ile-Rousse	5 50	15 36
				Le Regino	6 01	15 50
				Belgodère	6 20	16 11
				San Gavino (halte)	6 40	16 42
				Palasca	7 »	16 »
				Marcelli	7 32	16 37
				Pietralba	8 »	17 »
				PONTE-LECCIA arrivée.	8 14	17 10
				BASTIA arrivée.	10 25	19 22
				CORTE arrivée.	9 48	18 45
				AJAC. ID arrivée.	14 25	—
				GHISONACCIA arrivée.	12	8 —

7 jours après le service des voyageurs, des bagages, des chiens accompagnés est assuré par le chef de train ; les voyageurs doivent aider au chargement et au déchargement de leurs colis.

Nota. — Les prix des billets de place supérieure à 10 fr. ne comprennent pas le droit de timbre de 0.10 c. Pour établir exactement le prix d'un billet allerretour il suffit d'ajouter au prix du billet simple la moitié du prix du même billet.

Tarif G.V. N° 5. — Des billets d'excursion individuelle, permettant d'effectuer un voyage Aller et Retour sur toutes les lignes (voir 6ème p.) avec arrêts facultatifs, sont délivrés au prix de 30 fr. pour la 1re classe et 20 fr. pour la seconde. La durée de validité de ces billets fixée à 15 jours peut être prolongée de 30 jours moyennant le payement de 10 p. 0/0 du prix initial pour chaque période supplémentaire de 10 jours.

Bagages. — Il existe des bulletins aux gares de Casamozza, Ponte-Leccia, Corte et Vivario.

Gare de Vizzavona. — Les voyageurs peuvent à Vizzavona soit la faculté de s'arrêter dans cette gare sous la condition d'y faire viser leur billet allerretour il suffit d'agrafer au prix du billet simple la moitié du prix du même billet.

Faculté d'arrêt pour les voyageurs! — Ils devront prendre, pour continuer leur voyage, un train de même sens qui puisse les faire arriver à destination dans les délais accordés par les billets dont ils sont munis.

Les voyageurs passant à Vizzavona ont la faculté de s'arrêter dans cette gare sous la condition d'y faire viser leur billet par le chef de station aussitôt leur arrivée.

Les voyageurs auront la faculté de retenir leur place à l'avance au départ de Bastia et d'Ajaccio moyennant le paiement d'une taxe de location de 0.50 par place. — Dans les gares intermédiaires du parcours, les voyageurs ne pourront être admis dans ces trains que jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles. Ces places seront attribuées d'abord aux voyageurs qui se seront fait inscrire sur un registre spécial déposé dans ces gares et dans l'ordre de leur inscription.

Les trains n° 21 et 22, dont le nombre des places est limité, ne prennent, aux gares de départ et d'arrêt que des voyageurs ayant à effectuer un parcours d'au moins 35 kilomètres.

Les voyageurs auront la faculté de retenir leur place à l'avance au départ de Bastia et d'Ajaccio moyennant le paiement d'une taxe de location de 0.50 par place. — Dans les gares intermédiaires du parcours, les voyageurs ne pourront être admis dans ces trains que jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles. Ces places seront attribuées d'abord aux voyageurs qui se seront fait inscrire sur un registre spécial déposé dans ces gares et dans l'ordre de leur inscription.

FOX-LAND AHUM.

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser 28, Boulevard de Riecier, à N'ce.

LE BEURRE DE TOURAINE

EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

AVIS

MAISON DE CONFIANCE

JULIS GAGNEUX-IMMES

Imprimerie Ollagnier. — Le Directeur-Gérant J.-B. Ollagnier.

Si vous voulez savoir

exactement le temps qu'il fera le lendemain

demandez tout de suite l'envoi de mon

Baromètre « EXACT »

comme le modèle ci-contre, avec indication, au prix de Fr. 3.75 franco contre remboursement ; ce baromètre est le meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance.

Bonne marche garantie. Très belle garniture pour chambre.

Comptoir Barométrie « EXACT »

Morteau (Doubs) France

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 25 centimes la tasse

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 21 — MARDI 21 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0.50 par l. — Ire page 0.75 — Ire rue 0.30 — Judic. rue, 0.25

ABONNEMENT *(Payable d'avance)*

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	32 fr.	16 »	8 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 49 m — Coucher, 4 h 19 m
Premier quart. le 18 — Pleine Lune le 28.
Fête d'Aujourd'hui Ste Fabien et Sébastien.
Fête de Demain : Sainte Agnès.

20 JANVIER

Ville de Bastia

BUDGET DE 1913

Rapport présenté au nom de la Commission des Finances par M. ALEXANDRE MUSSO.

Messieurs et Chers Collègues,

Ceux qui parmi vous faisaient partie de notre assemblée l'an dernier ont certainement trop gardé le souvenir du remarquable rapport fait à cette époque par notre collègue M. Ernest Lota pour que je n'appréhende pas de vous présenter le budget de 1913. Mais aussi ils constateront que dans ce rapport j'ai puisé du moins des éléments présents. Ceux-ci me permettent de faire ressortir les liens qui réunissent les conceptions de l'ancienne municipalité à la mise en œuvre des travaux que d'ores et déjà vous avez décidé d'exécuter.

Au premier rang de ces travaux je placerai ceux ayant trait à la place Saint-Nicolas, depuis si longtemps à l'étude, et qui vont commencer enfin. Vous savez que des différents projets qu'a fait naître cette œuvre vitale, essentielle pour notre ville, vos deux commissions des finances et des travaux publics réunies se sont unanimement ralliées au plus séduisant : celui présenté par M. le Maire. De ce projet au plan complet et définitif va bientôt vous être soumis. Nous pourrons alors nous occuper sérieusement et très activement de donner à notre place le cachet d'agrément et de beauté qui lui manque encore.

Mais qui d'entre nous oserait faire disparaître enfin de son programme la reconstitution, l'achèvement plutôt de la place St-Nicolas, sans avoir étudié d'abord la construction tant attendue du monument pour les Corses morts pour la Patrie ?

Ces deux questions ne pouvaient se solutionner l'une sans l'autre. M. le Maire l'a si bien compris qu'à la suite d'une proposition de M. Ernest Lota provoquée par M. le capitaine Susco et faite à la séance du 9 juillet 1912, il a renouvelé immédiatement un comité extra municipal qui me sera si bien, en peu de temps, l'œuvre depuis si longtemps promise. Deux enfants du pays, MM. Patriarche et Pelée, vont chargés de son exécution, et ils mettront, je suis sûr, dans leur entreprise le meilleur d'eux mêmes pour donner à leur ville natale, ce monument plein de passion artiste et de talent intense.

Par la même occasion d'autres ouvrages moins importants mais non moins urgents seront exécutés.

L'empierrement de la rue de la Barque, qui fait si vilaine tache dans notre plus beau quartier, l'achèvement de nos trottoirs, l'établissement d'un square sur la place du marché sont de ce nombre. Ceux réclamés par l'avenue de la Gare aussi. Et à ce sujet on ne saurait trop féliciter, en souhaitant qu'il soit pris en exemple, le Comité de ce quartier qui, sans aucun esprit de parti, dans le seul but d'embellir toute une partie de Bastia, de lui donner ce qui lui manque, s'est constitué. De pareilles initiatives devraient être suivies partout en ville.

Il est enfin une question qui, déjà près d'être solutionnée par l'ancien Conseil Municipal, ne rencontre plus aujourd'hui aucun obstacle.

A la majorité vous avez décidé de sanctionner l'accord passé par l'ancien municipal 1d avec une société de construction d'habitions et ce pour une période de 60 années. Rien entendu sont imposées à la Cie concessionnaire toutes les installations exigées par les besoins d'hygiène et de salubrité qui, à Bastia surtout, se font ardemment sentir.

Restre maintenant dans l'étude détaillée des articles.

Titre I. — Recettes

Chapitre I. — Recettes ordinaires

Section I. — Cette section est constituée comme toujours par le produit des centimes communaux. . . . fr. 10 455.79

Section II. — Octroi, Abattoir, Places et Marchés . . . . . fr. 347.500

C'est de beaucoup la plus importante de tout notre budget.

Elle reflète l'octroi (art. 4) dont le produit a été porté par M. le Maire à 320.000 fr. soit donc au plus value de 10 000 fr. sur les recettes prévues pour 1912. Si nous considérons qu'à cette somme doit être ajoutée celle de l'art. 5 : 4.000 fr. perçue seulement depuis que la Douane remplit le service de l'octroi, nous ne pouvons que féliciter le chef du service des Douanes qui, par son infassable activité et son organisation bien comprise, nous permet d'escompter l'augmentation de recettes atteindra.

Au zèle incessant et au dévouement des braves douaniers vont aussi tous nos éloges. Et permettez moi d'espérer, Messieurs, que nous saurons à l'occasion récompenser ces modestes soldats du devoir pour le bien qu'ils apportent à nos finances.

L'octroi a donné en 1912 : 314 517.61 sans compter le produit de l'article 5.

La somme prévue pour 1913 (340.000) aurait été bien plus largement dépassée sans la grève des Inscrits Maritimes qui a duré trois mois, et si nous n'avions eu à déplorer une pauvre récolte de raisins et le départ d'une batterie d'artillerie et de deux compagnies d'infanterie.

L'article 9 ayant trait au produit des droits sur les marchés mérite qu'on s'y arrête.

Depuis deux ans les recettes de cette branche avaient fâcheusement des proportions inquiétantes. Votre commission des finances s'en est émue, et sur la proposition de M. le Maire a confié à M. Scamponci, 2e adjoint, le soin de chercher le remède à un état de choses gravement préjudiciable aux intérêts de la ville. M. Scamponci s'est aussitôt mis à l'œuvre, et, bien qu'installé, à peine depuis deux mois, son contrôle assidu et bien installé a déjà porté ses fruits. Je suis fermement persuadé que la somme de 90.000 fr., inscrite à cet article, sera dépassée.

Section III. — Loyer des propriétés communales, Concessions de terrains au cimetière . . . . . fr. 8 710

Votre commission a constaté avec satisfaction que depuis quelques mois les loyers des propriétés bâties (art. 9) 4 710 fr., et ceux des propriétés non bâties (art. 10) 1.500 fr., rentrent plus régulièrement. Grâce à une réorganisation nouvelle du service de la Recette, il est à signaler aussi que les sommes dues à la ville sur ces articles s'amortissent de jour en jour.

L'art. 2. Part de la Ville dans le produit des concessions de terrains du cimetière reste immuable à 2.500 fr. M. le Maire estime, en effet, que pour cette année encore les terrains disponibles ne manqueront pas ; et il nous a donné l'assurance que des mesures urgentes seront prises pour l'appropriation de nouveaux terrains avant la fin de 1913.

Section IV. — Recettes diverses.

Cette section comprend 49 articles qui ne donnent au total que 5 687 fr. et ne nécessitent aucune remarque.

Total des recettes ordinaires 778.143 fr. 79

Chapitre II

Recettes extraordinaires. 53.474 fr 59

La valeur du centime, ayant de plus en plus une tendance à augmenter, l'article 1 concernant 20 cent. extraordinaires pour l'amortissement de l'emprunt de 950.000 fr. est cette fois de 19.580 fr. 50, en augmentation de 880.30 sur les prévisions de 1912. Et comme l'annuité à verser reste comme les années précédentes fixée à 53 345.80, la différence comblée avec les ressources ordinaires de la commune est diminuée pour 1913 de 880 30.

A l'art. 4 M. le Maire nous propose d'augmenter de 1 centime le crédit pour l'assistance aux vieillards. Nous avons, en effet, cette année que les assistés de plus que les précédents. Je ferai remarquer en passant que Bastia renferme proportionnellement à sa population continuellement croissante et par rapport à beaucoup d'autres villes moins bien partagées fort peu d'assistés ; je pourrais appuyer mon affirmation de comparaisons concluantes et très intéressantes.

J'ai terminé pour les Recet es qui atteindront un total de :

Recettes ordinaires . . .	377.143 79
Recettes extraordinaires . .	53.474 59
Ensemble	431.617 38

soit donc une augmentation de plus de 11.000 fr. sur l'an dernier.

Titre II. — Dépenses

Chapitre I. — Dépenses Ordinaires

Section I — Frais d'administration et de comptabilité . . . . fr. 21.603.67

L'art. 1 a seul subi des modifications qui méritent d'attirer votre attention. Il s'élève à 10.774 fr. en augmentation de 700 fr. sur l'an dernier, dont :

480 fr. pour un employé du secrétariat dont le service a toujours été très bien tenu.

100 fr. pour le chef de bureau de l'état-civil qui compte plus de trente années de bons et loyaux services.

Et enfin 200 fr. et 120 fr. pour le chef de bureau et l'employé du service militaire et listes électorales. Ces deux dernières augmentations sont tout à fait bien méritées. Elles ne s'élèvent qu'à 320 fr. et procurent à la ville une économie par suite de l'engagement pris par le personnel de ce bureau d'assurer à titre supplémentaire le service d'un employé non remplacé.

Section II. — Travaux publics. — Voirie. — Chemins vicinaux et ruraux . . . . . fr. 26 918.05

Plusieurs articles de cette section sont modifiés :

L'art. 11 d'abord est en augmentation de 200 fr. pour l'aide-architecte dont notre Commission se plaît à reconnaître le mérite et la capacité.

L'art. 12, entretien des bâtiments communaux (4.500 fr.) est augmenté cette année encore de 500 fr. qui servirent à terminer la crépissage des murs du Théâtre et à changer les câbles du rideau de la scène qui vieux, usagés, fonctionnent imparfaitement et menacent à chaque instant d'occasionner un accident. Bien des spectateurs ont dû le constater.

L'art. 15, entretien des squares et plantations, est porté de 2.000 à 2 500 pour permettre la formation d'une seconde allée de palmiers sur la Place Saint-Nicolas : sorte de travail préliminaire qui précédera de près les ouvrages plus considérables dont je vous entretenais au début.

L'ar. 16, entretien et achat de matériel, est également modifié de 500 fr. (800 fr. au lieu de 300). Une transformation plus élargie du matériel du Théâtre, dont les salles ont déjà été remplacées, mais surtout le renouvellement presque complet des meubles de la Mairie qui vraiment tombent trop de vétusté, justifient cette augmentation.

Pour l'entretien des chemins ruraux, l'art. 19 (1.200 fr.) subit aussi une augmentation de 200 fr. Ces chemins constamment ravinés par les pluies par suite de l'abstention que mettent les Ponts et Chaussées à former les aqueducs des grandes routes par où l'eau devrait normalement s'écouler, sont devenus en bien des points impraticables. Nos travailleurs de la campagne méritent quelques égards et devraient pouvoir, à l'aller comme au retour d'un travail quelquefois très pénible, emprunter des chemins courts mais où l'on puisse s'aventurer sans crainte de faux pas. Votre Commission espère que des agneaux des grandes routes seront levées ouverts au libre passage de l'eau.

A l'art. 20, curage de l'égout collecteur et du siphon de la Place Saint Nicolas, un même crédit de 2.0 fr. reste ouvert. Quelques membres de votre Commission avaient proposé de l'augmenter, espérant que par des nettoyements plus nombreux ce siphon finirait par enlever

AUTOUR de L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Bien que n'étant pas une Association, politique, le *Syndicat d'Initiative de Calvi* a tenu à adresser à M. Poincaré le télégramme suivant, pour lui exprimer la satisfaction, la joie, la fierté qu'il a éprouvée — avec tous les bons Français — pour son élévation à la première magistrature de l'État.

Monsieur Poincaré,
Président de la République
Paris.

Le Syndicat d'Initiative de Calvi adresse au vaillant Patriote, au ferme Républicain, au Grand Français, avec ses plus chaleureuses félicitations pour son élection à la Présidence de la République, l'hommage de son entier et respectueux dévouement.

Le Président,
PIERRE CAPIFALI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 janvier, à 14 h. 30

Walk Over,	Romsberg.
Panache et Pompon,	Andrieu.
Sympathie,	Mezzacapo.
Nina,	Lust.
Les Cadets de Gascogne,	Furgeot.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

Gazette Départementale

BONIFACIO. — Vendredi à 6 heures et demie du matin, M. l'abbé Antonini, curé-doyen de notre ville, expirait à la suite d'une terrible maladie qui le tenait cloué depuis 15 jours sur un lit de douleurs.

Né en 1848 à Ambiegna, bachelier ès-lettres et ès-sciences à l'âge de 17 ans, M. l'abbé Antonini a été durant 35 ans, professeur de philosophie au Petit Séminaire d'Ajaccio.

Il a été nommé voilà 5 ans curé de Bonifacio ; ses belles qualités, sa grande science étaient connues de tout le monde et sa mort ne laisse parmi nous que des regrets.

Ses obsèques ont été célébrées dimanche à 2 heures de l'après-midi.

Le corps sera embarqué mardi, à midi, à bord du *Corsica* à destination d'Ajaccio.

Nous présentons à la famille Antonini si cruellement éprouvée l'expression de nos condoléances les plus vives. — T.

OLETTA. — La médaille de 1870 a été accordée à MM. Pierre Cristiani et Jean-Baptiste Rossi, d'Oletta.

CALVI. — Les nombreux amis que compte dans notre ville M. Massoni, commis des P. T. T. à Toulon, n'apprendront pas sans plaisir, son inscription au choix, sur le tableau d'avancement de classe et son inscription sur le tableau d'avancement de grade, pour une recette de première classe.

Doubles et bien vives félicitations. — S.

L'égion d'honneur

Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. le général de brigade Colonna de Giovellina, des troupes coloniales, est promu au grade de commandeur, 42 ans de services, 10 campagnes, officier de 1912.

Au grade d'Officier

MM.

Calvar, médecin inspecteur, directeur du service de santé du 16e corps, 37 ans de services 4 campagnes, chevalier de 1898.

Campana, officier d'administration principal à l'hôpital militaire Bégin, 29 ans de services 17 campagnes, chevalier de 1897.

Robaglia, inspecteur en chef des Chemins de fer de ceinture, 23 ans de services, chevalier de 1903.

Au grade de Chevalier

MM.

Lucchini, capitaine au 109e, 26 ans de services.

Mandoli, capitaine trésorier au 1er zouaves, 27 ans de services 9 camp.

Pieri, capitaine à la 14e légion de gendarmerie, 27 ans de services.

Pagan oni, officier d'administration de 2e classe des bureaux de l'intendance à Oran, 26 ans de services 7 campagnes.

Cristiani, médecin-major de 2e classe, hors cadres, en mission au Maroc, 16 ans de services 7 campagnes.

Gavini, officier d'administration de 1re classe, greffier du conseil de guerre de Limoges, 30 ans de services 1 camp.

Bozzi, officier d'administration de 1re classe, aide-comptable à l'établissement pénitentiaire de Tunisie, 27 ans de services 18 camp.

Fontana, officier d'administration de 1re classe au ministère des colonies, interdance, 21 ans de services 10 ans camp.

Favarelli, capitaine au 6e colonial, 20 ans de services 13 camp.

CARNET MONDAIN

Dimanche soir, M. le maire de Carafla a procédé au mariage civil du Comte Ludovic Forcioli-Conti avec Mlle Andrée Levie-Ramolino.

M. le Premier Président Levie-Ramolino, auquel M. le Premier Président l'allin avait remis les insignes d'officier de la Légion d'honneur, portait pour la première fois la rosette.

M. le Maire a adressé quelques mots de félicitations aux nouveaux mariés et leur a souhaité tout le bonheur désirable.

Ont signé au registre : pour Mlle Andrée Levie-Ramolino, Mme Henri Pierangeli, sa sœur, et M. le docteur François Pitti-Ferrandi, inspecteur départemental de l'hygiène, son beau-frère ; pour le Comte Ludovic Forcioli-Conti, Mme Vincent Gregorj sa sœur, et M. Charles Orenga.

***

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste, hier matin, à midi.

L'église était splendidement décorée. De belles plantes vertes avaient été disposées autour du maître-autel et un arc de verdure orné de fleurs avait été dressé à l'entrée de la rue Saint-Jean.

Dès onze heures l'église commençait à se remplir d'une foule élégante ; le tout-Bastia était-là ; les dames en splendides toilettes, des meilleures modistes de la ville, de Paris, Marseille et Nice, portées avec autant de distinction que de goût, en faisaient mieux ressortir la coupe et le fini. A l'arrivée du cortège l'église était bondée. Les personnes qui ne se trouvaient pas aux premiers rangs ou dont la taille n'était pas trop élancée n'hésitaient pas à monter sur les chaises.

Bientôt les orgues font entendre une *Marche Nuptiale*, exécutée par le maestro Reginensi, et le cortège fait son entrée dans l'ordre suivant :

M. le Premier Président Levie-Ramolino et Mlle Andrée Levie-Ramolino, portant avec une rare distinction une toilette de soie brochée retenue par de gros lys blancs et recouverte de voiles dentelles, avec voile ourlé points d'Alençon, éblouissante de jeunesse et de beauté. Très émue, sentant pour ainsi tous les regards fixés sur elle, adorable par sa taille et par son riche costume, elle soulève l'admiration générale.

Viennent ensuite :

MM.

Louis Orenga, Mlle Eugénie Lota, satin blanc garni friande et Skunga.

A. Raffalli, Mlle Mary Codet, tulle blanc et Valenciennes.

Alexandre Musso, Mlle Anna Orenga, crêpe de Chine blanc garni cygne.

Comte de Peraldi, Mlle Marie Orenga, taffetas rose et Pompadour.

le comte Ludovic Forcioli-Conti, Mme Vincent Gregorj, satin rose pervenche garni dentelle.

la comte Etienne Forcioli Conti, Mme Anna Levie Ramolino, mousseline de soie violette frappée velours étoile point à l'aiguille.

Vincent Gregorj, Mme Henry Pierangeli, brocart rose et or.

Henry Pierangeli, Mme François Pitti-Ferrandi, satin blanc garni Chantilly et dentelle d'argent.

François Pitti-Ferrandi, Mlle Lucrèce Levie-Ramolino, satin blanc et dentelle.

Charles Orenga, Mme Valentini, moire gris perle habit Chantilly.

Le docteur Valentini, Mme Codet, satin blanc Chantilly et point à l'aiguille.

Joseph Orenga, Mme Horenger, velours taupe, brodé perles.

Philippe Orenga, Mme Raffaelli, voile de soie mauve et drap d'argent.

le Procureur général Boyer, Mme Charles Orenga, satin vieux rose.

le maire I. B. de Carafla, Mme Joseph Orenga, satin bronze brodé.

Morati, Mme Philippe Orenga, mousseline de soie vert gris.

Philippe de Suzzoni, Mme Boyer, velours noir et jais.

Sébastien Gavini, Mme Mathieu Fantauzzi, satin vert empire, tunique or.

Mathieu Fantauzzi, Mme Philippe de Suzzoni, satin or voile Chantilly.

Louis Ramalli, Mme de Gaspari, noir brodé d'or.

Mathieu Orenga, Mlle Isabelle Ramelli, mousseline de soie feuille de rose.

Frédéric Donati, Mlle Antonietta Colonna d'Istria, satin ivoire.

de Gaspari, Mme Frédéric Donati, mousseline de soie clair de lune voilée noir.

Pierre Colonna d'Istria, Mme Zuccarelli, brocart rose et or Chantilly.

Charles Pitti-Ferrandi, Mme Feliri, charmeuse vert Nil garni dentelle d'or et strass.

Pascal Zuccarelli, Mme Jo-eph Thiers, satin blanc et Chantilly.

Joseph Thiers, Mme Peri-Bartoli, tulle blanc et Angleterre.

Peri, Mlle Madeleine Colonna d'Istria, satin abricot.

Angelo Orenga, Mlle Marie Horenger, crêpe de Chine blanc.

Jean Horenger, Mlle Appolonie Orenga, bordeaux bien pâle.

Auguste Pierangeli, Mlle Magda Forcioli Conti, tulle blanc brodé.

Antonio Orenga, Mlle Suzette Raffaelli, mousseline de soie bleue pâle.

Henri Orenga, Mlle Henriette Pierangeli, robe tulle brodé cassique taffetas bleu.

Pierre Gregorj, Mlle Louisette Pierangeli, robe tulle brodé cassique taffetas rose.

***

C'est M. le chanoine-archiprêtre Casanova, entouré d'un nombreux clergé, qui a présidé la cérémonie et célébré la Sainte-Messe.

Avant de bénir cette union, M. l'Archiprêtre a prononcé une allocution remarquable en tous points. Après avoir évoqué le passé des deux familles qui s'allient par le sacrement du mariage, il a rappelé les devoirs et les obligations des époux. En terminant il a appelé les bénédictions divines sur cette union qui s'annonce sous de si heureux auspices.

Le service d'ordre a été exquisement fait par Mlles Marie Orenga, Anna Orenga, Mary Codet et Eugénie Lota, accompagnées de MM. le comte de Rinaldi, Alexandre Musso, Raffalli et Louis Orenga.

Le cortège sort de l'église ; sur son passage la cohue est extraordinaire. La place de l'Hôtel-de-Ville et l'avenue Sébastiani étaient noires de monde.

Peu après l'arrivée des mariés la réception a commencé. Jusqu'à très tard dans la soirée, les salons ont regorgé de monde. Tout ce que Bastia compte de notabilités et de fonctionnaires a tenu à présenter ses félicitations et ses hommages aux jeunes époux. Les honneurs ont été faits par Mme Louis Orenga, Mme la Première Présidente Levie-Ramolino, Mme Vincent Gregorj avec cette exquise affabilité, cette rare distinction innées chez elles, ayant un mot aimable et les plus délicates attentions pour tous.

Un ambigu des plus abondants et des plus soignés, composé de pièces froides, pâtisseries, confiseries, de tout ce que l'on peut rêver de friandises, de vins des crus les plus renommés et de liqueurs des meilleures marques, était dressé dans une immense salle.

Les époux sont partis à 4 heures par le rapide de Marseille.

Nous les prions de vouloir bien accepter les vœux très sincères que nous formons pour leur bonheur le plus complet.

***

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir mardi

A la demande générale

TOSCA

Opéra en 3 actes de Puccini

Tosca,	Mme di Benedetto.
Cavaradossi,	MM. MASSA.
Scarpia,	Bortolani.
Angelotti,	Bachini
Sagrestano,	Cavaciocchi.
Spoletta,	id.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

LE PHENIX

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Agences : au Siège social à PARIS, 33, Rue Lafayette, ou aux Agents généraux dans tous les Arrondissements.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 20 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7heures du matin + 10-8.
Midi + 13 5 ; à 6 heures du soir + 12 5
Maxima + 14 2 ; Minima + 10°.
Baromètre : 7 heures du matin, 760 mm.
— midi, 758 mm. — 6 h. du soir, 758 mm.
Vent : Ouest le matin, Quoes nuages.
L'après-midi, Découvert.

A l'arrivée

Mme Bianconi née Virgitti, M. César Bianconi, le nouveau censeur du Lycée de Bastia, et leurs enfants sont arrivés par le rapide d'Ajaccio.

Aviation

Nous apprenons que M. Louis Capazza va être attaché comme conseil à l'établissement militaire aéronautique de Chalais-Meudon.

En parlant de tous ceux qui se distinguent aujourd'hui dans l'aviation, il ne faut pas oublier que M. Capazza a été le premier à effectuer la traversée de la Méditerranée : Marseille-Corse, et qu'il a établi le premier record du monde officiel de la hauteur pour dirigeables par près de 1.600 mètres, enfin qu'il a effectué le premier raid Paris-Londres.

A l'oratoire Saint Joseph

Hier matin, M. le curé-archiprêtre Casta a procédé dans l'oratoire de ce nom, à l'inauguration et à la bénédiction de la chapelle de Saint Sébastien, qu'un ancien prieur et généreux bienfaiteur de la Confrérie a fait récemment restaurer.

Les travaux d'architecture, dont le plan est dû à M. Gandolfi, sous-architecte de la Ville, ont été exécutés sous son habile et intelligente direction.

L'ensemble, d'une parfaite symétrie, d'une grande pureté de lignes, produit le plus heureux effet.

La décoration de l'autel et des parois latérales, confiée à deux artistes Bastiais, MM. Giglio et Mazzigotti, est également des mieux réussies.

En particulier nous avons admiré les deux belles peintures murales représentant Saint Dominique et Saint Jean-Baptiste, à qui le pinceau de l'excellent maestro Giglio a su donner leur véritable expression religieuse.

M. le Curé-Archiprêtre de Sainte Marie a prononcé une touchante allocution, et célébré le Sa et Sacrifice de la Messe, en présence de nombreux fidèles du quartier Saint Joseph, qui s'était fait un devoir d'assister à cette pieuse cérémonie.

Violences et voies de faits

L'agent Poggi Roch a dû dresser procès-verbal contre le jeune L. C. hier, sur le boulevard Paoli exerçant violences plus ou moins légères sur la demoiselle A. C. et la talonna de son pistolet.

Voilà bien un jeune homme d'une brutalité précoce, et que l'on saura punir en vertu de la maxime qui veut que l'on ne touche pas une femme, serait-même avec une fleur.

Sport

L'« Association Sportive Bastiaise », société de Foot-Ball association a l'honneur d'informer les jeunes gens de 15 à 15 ans qui voudraient y adhérer, d'adresser leur demande à MM. Paul Chippi et E. Mariotti.

Fraudes électorales

Demain 22 courant, seront discutées devant la Chambre correctionnelle de cette ville, les élections municipales de la commune de Lecci.

Ces élections ont été invalidées par le Conseil de préfecture à la date du 3 juillet dernier. Un pourvoi a été formé devant le Conseil d'État. Le Maire de cette commune, M. Poli, son secrétaire, le secrétaire-adjoint, le délégué de la commission municipale et deux électeurs seront traduits correctionnellement devant le Tribunal de Sartene : les quatre premiers pour faux en écritures et inscription de faux, les deux autres pour avoir pris part au vote n'ayant pas l'âge requis par la loi.

A la suite de ce jugement, le Maire a été condamné à 2 mois de prison et 2 ans d'interdiction ; les droits civiques, le délégué à 1 mois de prison et à 2 ans d'interdiction ; les autres à des peines variant entre 6 et 10 jours de prison.

Avis

Le docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents mardi de 3 heures à 4 heures

A louer

Villa composée de dix pièces et cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire

S'adresser à la « Bonbonnière » Sœur Lota.

ETAT-CIVIL

Mariages

Comte Ludovic Antoine Dominique Charles Forcioli Conti, rentier, d'Ajaccio, et Andrée Elisa-Marie Joséphine Levie Ramolino, de Bastia.

Naissances

Guelfi Antoine. — Raibaldi Eugénie. — Catta Angèle Marie. — Salvadori Angelina-Toussainte Raymonde-Odette. — Erra Joseph Lucie Eugénie. — Colonna Etienne-Antoine — Bellini Antoinette Alphonsine-Marie.

Décès

Figli Joseph-Marie, ancien commerçant, 73 ans, de Rapale.

Durand Joseph-Noël, 2 ans, de Bastia.

OCCASION A SAISIR

On vend à l'amiable, 5, Avenue Carnot, ancienne *Epicerie* ORESTE BIAGINI, à des prix avantageux, vitrines, étagères, comptoirs, coffre fort, balances, appareils à gaz et à acétylène, alambic, damejeannes et bouteilles vides, vins Malaga, vins doux Madère, vinaigre, trétoaux et divers ustensiles. — Broserie, vannerie, biscuits, conserves, faïences, etc., etc.

On peut visiter tous les jours de 1 à 4 heures du soir, jusqu'au lundi, 27 janvier courant.

Pour renseignements s'adresser à M. Jean Graziani, 8, Boulevard du Palais, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

13 janv. — 20 janv.
Rente 3 0/0 amort. 89 40 — 89.15
Rente 3 0/0 perpét. 93.35 — 93.45

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. BRIAND A L'ÉLYSÉE

Paris, 20 janvier.

M. Aristide Briand s'est rendu hier soir à l'Elysée, où il s'est entretenu avec M. Fallières jusqu'à minuit environ.

Le vice-président du Conseil des Ministres a fait connaître à M. Fallières le résultat de ses premières démarches.

M. Briand a eu de longs entretiens, dans la soirée d'hier, avec plusieurs personnalités politiques, notamment avec MM. Millerand, Pierre Baudin et Adolphe Landry, député de Calvi.

M. Adolphe Landry

Le député de Calvi a été convoqué hier soir, au Ministère de la Justice.

M. Adolphe Landry s'est empressé de se rendre à cette convocation et il a eu avec M. Aristide Briand un très long entretien.

Le Garde des Sceaux a déclaré au député de Calvi qu'il avait tenu à le consulter, au sujet de la crise ministérielle, afin de donner un témoignage de confiance et d'amitié particulière aux partisans qu'il compte dans le groupe des républicains-socialistes.

La retraite

de M. Léon Bourgeois

Le bruit court, avec une certaine persistance, que M. Léon Bourgeois est fermement décidé à renoncer à la vie politique active.

L'attitude des Socialistes

Le groupe des Socialistes de la Chambre paraît décidé à ne pas combattre le Cabinet Briand, à la condition qu'il achève l'œuvre de la Réforme électorale.

M. BRIAND *a reçu* LE CORRESPONDANT DU « PETIT BASTIAIS »

M. Aristide Briand a reçu aujourd'hui le correspondant parisien du *Petit Bastiais*, auquel il a fait la déclaration suivante :

« J'ai très bon espoir que le Cabinet sera définitivement constitué demain soir.

« La plus large part des portefeuilles est faite au groupe de l'Union républicaine ; mais ma tâche est rendue bien difficile !

« Malgré mes plus pressantes sollicitations et celles des présidents Fallières et Poincaré, M. Léon Bourgeois est obligé, à cause de son état de santé, de me refuser son précieux concours.

« En outre, Delcassé, à qui j'avais offert le portefeuille de la Guerre, afin qu'il puisse compléter son œuvre de Défense Nationale, se trouve dans un état de santé qui nécessite un repos immédiat.

« Enfin, Lebrun, se considérant comme simple intérimaire à la Guerre, éprouve des scrupules d'assumer cette charge qu'il trouve trop lourde.

« Mais, malgré tout, j'ai le ferme espoir de réussir à constituer le nouveau Ministère. »

DERNIÈRE HEURE

LE CABINET BRIAND

Paris, 21 janvier.

M. Aristide Briand, qui est arrivé à l'Elysée à 10 heures du soir, a poursuivi toujours, à 11 heures, avec M. Fallières.

Dans les milieux politiques on prête en avant les noms suivants :

M. *Millerand* reprendrait le portefeuille de la Guerre.

M. *Pichon* serait désigné pour les Affaires étrangères.

M. *Jonnart* prendrait le portefeuille des Colonies.

M. *Thierry*, député de Marseille, prendrait le portefeuille du Commerce.

D'après les déclarations d'une haute personnalité politique qui a quitté l'Elysée après l'arrivée de M. Briand, il serait question de confier le portefeuille de la *Guerre* à M. *Etienne*, celui des Affaires étrangères à M. *Jonnart*, et un Sous-Secrétariat d'Etat à M. *Adolphe Landry*, député de la Corse.

Elections Législatives

Eure

Paris, 20 janvier.

Les électeurs de l'arrondissement de Bernay étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Camille Pouzet, bonapartiste, décédé.

Deux candidats étaient en présence :

M. Célos, maire de Bernay, républicain de gauche.

M. de Bonnechose, conseiller général, républicain indépendant.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 15.894
Votants : 12 481

M. Célos *est élu par 6 452 voix contre 5.933 à M. de Bonnechose.*

TOULON

Terrible Explosion à L'ECOLE DE PYROTECHNIE

Trois employés blessés

Toulon, 20 janvier.

Une terrible explosion s'est produite à l'Ecole de pyrotechnie de la Marine.

C'est au cours d'un travail de manipulation de la poudre noire que cette explosion a eu lieu.

On compte plusieurs blessés, dont trois très grièvement.

Ce sont : Joseph Arnaud, âgé de 26 ans, qui a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Saint-Mandrier, son état étant désespéré ;

M. Leblond, agent technique, 34 ans, a d'affreux au visage.

Mme Rose Pieters, 39 ans, brûlures au visage et aux mains.

Ces deux derniers ont été transportés à leur domicile.

Tirages financiers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 janvier.

L'obligation portant le numéro 68 369 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

Les obligations portant les numéros 91 232 et 458 476 sont sorties remboursables chacune à *cinquante mille francs.*

PALMES ACADÉMIQUES

Paris 20 janvier.

Le *Journal Officiel* publiera demain la Promotion Violette qui comprend 4 000 noms environ.

Sont promus ou nommés :

Officiers de l'Instruction publique

MM.

Agénor Fisch, juge de paix, à Bastia.

Le capitaine de vaisseau Le Trotter, commandant la Marine en Corse, à Ajaccio.

Marcacoli, publiciste, à Ajaccio.

Ottavi, chef de gare, à Ajaccio.

Panelli, ingénieur des ponts et chaussées en retraite, à Ajaccio.

Simpolo, architecte, à Ajaccio.

Antoine, entrepreneur des postes, à Ajaccio.

Pontana, sous-préfet de Sartene.

Quilichini, maire de Sartene.

Officiers d'Académie

MM.

Albertini, maire de Corsala.

Ambrosini, juge de paix, Calenzana.

Bellsoni, maire d'Olmeto

Bastelica, chef de bureau à la préfecture de la Corse, à Ajaccio.

Calvia, agent-voyer cantonal, Sainte-Lucie de Tallano.

Ceccaldi, publiciste agricole, Evisa.

Cervoni, adjoint au maire de Piedicorte-di-Gaggio.

Danesi, instituteur en retraite, Ajaccio.

Francescbetti, adjoint au maire de Poggiolo.

Gabrielli, procureur de la République, Sartene.

Guerrieri, instituteur en retraite, Gambiri.

Lecs, mécanicien principal de la Marine, conseiller municipal, Bastia.

Marioni, géomètre en retraite, Santa-Reparata de Balagne.

Mariotti, adjoint au maire Campile.

Nesi, adjoint au maire, Sartene.

Pietri, suppléant de la justice de paix, Sorbia.

Poggi, Bastia.

Poletti, publiciste, Olmi-Capella.

Profizi, chef d'orchestre, Bastia.

Santinacci, instituteur en retraite, Castiglione.

Tasso, Bastia.

Tavera, agent-voyer cantonal principal, à Ajaccio.

Toffelli, instituteur en retraite, à Valle d'Orezza.

Zanalini, juge de paix de Murato.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 20.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Démission de M. Villiers

A l'ouverture de la séance, le président donne lecture de la lettre de M. Villiers, qui donne sa démission de député de Finistère, ayant été élu sénateur de ce département.

La séance est levée

Le Président fait observer ensuite que la baisse du Gouvernement est vide en raison de la crise ministérielle.

Il propose donc à la Chambre de lever la séance et de s'ajourner à jeudi.

La séance est levée

Les Morts du Jour

M. Gustave Habert

Paris, 20 janvier.

M. Gustave Habert, secrétaire général honoraire de la Compagnie P. L. M., est décédé aujourd'hui, après une assez longue maladie.

Le défunt était le père de M. Marcel Habert, conseiller municipal de Paris.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Situation

Paris, 20 janvier.

La situation internationale reste grave, à cause de l'entêtement de la Turquie à vouloir conserver Andrinople.

Les hostilités ne vont pas tarder à recommencer, et, comme toutes les puissances agissent comme elles l'entendent, il pourrait résulter de cet état de choses une conflagration générale.

Un télégramme de Rome annonce que le Ministère de la Guerre fait procéder en ce moment à la mobilisation générale du 6e corps d'armée.

La Réponse de la Turquie

Londres, 20 janvier.

La réponse de la Turquie à la note des Grandes Puissances devait être remise aujourd'hui aux ambassadeurs, réunis à Londres.

Les plénipotentiaires ottomans ont fait savoir aux représentants des puissances intéressées que la réponse de la Turquie ne pourra leur être remise que demain soir, et plus probablement mercredi prochain.

Ce nouveau retard a considérablement indisposé les représentants des Etats Balkaniques.

La reprise des hostilités

Dès la nouvelle de ce nouveau retard de la Turquie, M. Geschoff a autorisé les délégués bulgares, réunis à Londres, à télégraphier immédiatement au général Savof, commandant en chef les troupes bulgares à reprendre les hostilités lorsqu'ils croiront qu'il n'y a plus lieu d'attendre raisonnablement la paix.

LA DEMANDE DE LA SERBIE

Le « Berliner Lokal Anzeiger » annonce que l'ambassadeur de Russie à Londres vient de recevoir l'ordre de réclamer, pour la Serbie la cession des territoires de Prizrend, Dabar et Ochrida.

Aux Produits DU DOMAINE DE MONTESORO
13, *rue de l'Opéra, BASTIA*

Lait de vache absolument pur, recommandé pour malades et enfants. Arrivages deux fois par jour : le matin et le soir.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, venez visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposés les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

A LA RÉSERVE

Huitres & Coquillages
POLACCI MICHEL
11, *Place Saint-Nicolas, BASTIA*

M. POLACCI Michel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir d'aujourd'hui jeudi, il reprendra, comme pour les années précédentes, sa vente hebdomadaire d'huitres et coquillages.

En raison d'une nouvelle installation, à son courant, ses produits offriront toutes les garanties désirables au point de vue hygiénique.

Huitres vertes de Marennes. — Huitres blanches surfines. — Moules et clovisses.

Vente sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de 7 à 11 heures du matin, et à la Réserve, de midi à 11 heures du soir.

N.-B. — On se rend à domicile et on livre à l'intérieur sur commande.

Regardez-moi bien

car toute boite qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES
LUMBAGOS, NÉVRALGIES, POINTS DE CÔTÉ, etc.

Texte de l'Etiquette du Véritable THERMOGÈNE :
« Le THERMOGÈNE, ouate révulsive et résolutive préparée par la « Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille « sous la surveillance du Docteur OMNÈS, de la Faculté « de Médecine de Paris, l'Hermann de 1re classe. — Prix : 2'50.

FOX-LAND RHUM.

Grande Marque

155 fûts, d'une ancienneté de 250 à 260 ans à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marque de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fer fer, Rosaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Ets MORAT & Fils
HORTICULTEURS
à
TOULON
(Var)

Sont vente à vos ordres

Pêchers forlinet et autres, le Cent 50 fr.
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50 fr.
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa double ou greffé, L'un 25 cts

ENTREPRISE de Parcs & Jardins

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ka-lesalti à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Serafini, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Demandez les
COLLECTION ÉLÉGANTES BASTIA
à 0.05 la pièce

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez

L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le

Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 22 — MERCREDI 22 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et insérées aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0r par l. 0.25 — Une ann. 0.30 — Judic. ann. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LES TURCS EN CORSE

(Suite et fin)

Sacoléro nous apprend que jusqu'en 1530, l'Office de Saint Georges s'attribuait les deux tiers du prix de la vente de tout prisonnier turc pris en Corse. La moitié du profit qui restait à ceux qui prenaient quelques corsaires ne les engageait guère à tenter des expéditions qui pouvaient leur coûter la vie ou la liberté si elles étaient malheureuses, et qui, si elles étaient heureuses, enrichissaient la caisse de l'Office. Les Protecteurs comprirent enfin que l'encouragement était insuffisant, et le 14 mars 1539, ils décrétèrent que tout prisonnier turc appartiendrait à celui qui l'aurait pris. Le maître de l'esclave n'avait pourtant pas le droit d'en disposer sans l'autorisation de l'Office, qui se réservait d'acheter pour vingt ducats même les prisonniers qui valaient davantage.

De temps en temps, d'ailleurs, il y avait entre les Turcs et les Corses des échanges ou des rachats mutuels d'esclaves. C'est ainsi que le 14 août 1597, quatre galères turques, commandées par Moretto Rais, après avoir fait comprendre par leurs signaux que leur arrivée était pacifique, allèrent jeter l'ancre dans l'anse de Fiolosla, et offrirent aux Bastiais de racheter un certain nombre d'esclaves corses. Inutile de dire que cette proposition fut acceptée avec empressement.

Mais si quelques familles corses se trouvaient avoir les ressources suffisantes pour racheter ceux de leurs membres qui avaient été faits prisonniers par les Turcs, d'autres, trop peu fortunées, devaient perdre tout espoir de revoir leurs parents condamnés à mourir misérablement en terre infidèle. Gênes, puissance maritime et souveraine de l'Ile, aurait pu et dû intervenir pour obtenir la liberté de ses sujets captifs, mais il n'apparaît pas, que nous sachions, qu'elle ait jamais songé à racheter un insulaire quelconque. Que pouvait-on d'ailleurs attendre de cette République qui refusait aux Corses les armes dont ils avaient besoin pour se défendre contre les attaques des Turcs ? Ce fut donc par centaines, par milliers que les Corses périrent dans les pays barbaresques pendant trois siècles. Il est vrai que pendant le dix-huitième siècle les prisonniers faits par les corsaires furent beaucoup moins nombreux ; les insulaires, révoltés contre les Génois, s'étaient procuré des armes, et les incursions des Turcs, devenus défiants, se firent beaucoup plus rares.

Quand la Corse fut devenue française, ses nouveaux maîtres se montrèrent plus généreux. Louis XVI, à la demande des Etats de Corse, donna les ordres nécessaires pour que fussent rendus à la liberté ceux de ses nouveaux sujets qui étaient esclaves dans les Régences de Tunis et d'Alger. Les deux ordres de la Rédemption, les Pères de la Merci et les Trinitaires furent invités par le ministre, M. de Sartine, à se charger de la négociation. C'est le P. Coche, l'un des deux commissaires délégués par l'ordre de la Sainte Trinité, qui rédigea le *Journal du rachat des captifs* : M. Vincent de Caraffa l'a publié dans la collection de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse. Nous en citons les passages les plus intéressants.

Un navire suédois, commandé par le capitaine André Aspengren, ramena à Marseille les esclaves libérés. Quand ils eurent achevé leur quarantaine, ils furent embarqués pour Calvi où ils arrivèrent le jeudi 19 août 1779 ; de Calvi, ils se rendirent par mer à Saint-Florent, où ils arrivèrent le 21, en repartirent le même jour par terre et arrivèrent le soir à huit heures à Bastia. Voici le nom des captifs rachetés.

Esclaves rachetés à Tunis

François Valsi, matelot, âgé de 54 ans, du diocèse de Mariana, esclave à Tunis depuis 18 ans.

Dominique Potesta, matelot, âgé de 40 ans, de Mariana, à Tunis depuis 16 ans.

Manuel Visconsini, matelot, âgé de 40 ans, de Mariana, esclave à Tunis depuis 16 ans.

Félix Altelly, âgé de 39 ans ; comme ci-dessus.

Joseph Mattei, âgé de 36 ans, esclave depuis 12 ans ; le reste idem.

André Mattei, âgé de 44 ans, le reste idem. Le dit accompagné de Flora Mattei, son épouse, et de ses deux filles.

Antoine Agostini, âgé de 39 ans, le reste idem.

Joseph Napoleoni, âgé de 36 ans, le reste idem, esclave depuis 17 ans.

Augustin Venturini, âgé de 28 ans, idem, esclave depuis 16 ans.

Jean-Charles Mattei, grand écrivain, âgé de 62 ans, de Nebbio, esclave depuis 33 ans.

Georges Rossi, capitaine, âgé de 47 ans, de Sagone, esclave depuis 12 ans, accompagné de deux de ses filles.

Sébastien Marchetti, matelot, âgé de 30 ans, de Sagone, esclave depuis 11 ans.

Anastase Vallicioni, Grec Corse, âgé de 36 ans, d'Ajaccio, esclave depuis 12 ans, accompagné de Cécile, son épouse.

Joseph Marini, matelot, âgé de 42 ans, d'Ajaccio, esclave depuis 11 ans.

Laurent Murlani, accompagné de Barbe, son épouse.

Nicolas Ciaparro.

Antoine Ara, accompagné de sa fille.

Joseph Castellini.

Joseph Lantieri.

Vincent Lantieri.

Barthélemy Carsiglio.

François Costa, accompagné de sa fille.

Antoni Jean d'Ariccia.

François Asti.

Vincent Carega, accompagné de Marie-Jeanne, son épouse.

Leo Pagano.

Louis Turelli.

Ange Scasso.

Dominique Pagano.

Marc Antoine Buongniani, accompagné de son épouse Angiola et de cinq enfants, garçons et filles.

Mathieu Buongniani, accompagné de Marie, son épouse, et de ses deux enfants, un garçon et une fille.

Boniface Sciorba.

Marc Feretti.

Jean-Baptiste Sciorba.

Pierre Frasini.

Esclaves rachetés à Alger

Jean Rossi.

Barthélemy Angieli.

Jacques Bianchetti.

Sébastien Chiesa.

Joseph Parodi.

Antoine Vitelli.

André Feretti.

Marie Madeleine Maffei.

Dominique Lega.

Etienne Corti.

Martin Jacobo.

Jean Antoine Celetti.

Pierre François de Pietri.

Pierre Giulio.

Joseph-Marie Cemugli.

Antoine Giulioe.

Pascal Mattei.

Jacques François Simoni.

Dominique Tomasi.

Thomas Mattei.

Les dits esclaves avaient avec eux une femme corse, épouse Joseph Canuccio, son épouse et ses deux enfants.

» NOTA. — De ces esclaves rachetés, trois sont décédés, savoir, Leo Pagano, au lazaret de Marseille, durant la quarantaine. Le second est Marc Antoine Buongniani mort à l'hôpital de Calvi, où nous l'avions laissé lors de notre passage dans cette ville, l'état de sa santé ne lui ayant pas permis de nous suivre à Bastia. Le troisième est Venturini, mort à Bastia pendant son séjour en cette ville. Il fut enterré dans l'église paroissiale de St-Jean. »

Du dimanche 22 août au dimanche 29, la semaine se passa en visites que firent les commissaires aux autorités militaires, administratives, ecclésiastiques et autres. Il avait été décidé qu'il y aurait le dimanche 29 une grande procession dans les rues principales de Bastia. En voici le compte-rendu :

« Le dimanche 29, les commissaires se rendirent vers les 9 heures du matin dans la Chapelle des Pénitents de la Miséricorde, associés à l'Ordre de la Sainte Trinité, où ils trouvèrent les captifs assemblés. Un des commissaires célébra la Sainte Messe après laquelle les esclaves furent conduits dans une grande salle de la maison appartenant ci devant aux Jésuites, où la dite Confrérie avait fait préparer à dîner pour les dits captifs qui furent servis par les confrères de la dite Confrérie. Les commissaires dînèrent chez M. Caraffa, chevalier de l'Ordre de St-Louis, prieur de la dite Confrérie, où les principaux confrères se trouvèrent. La corps de musique militaire joua pendant le dîner plusieurs pièces.

» Après le dîner les esclaves et les commissaires se rendirent dans la dite Chapelle de la Miséricorde, d'où ils partirent pour se rendre à la Cathédrale où devait commencer la procession générale. On avait préparé à la Cathédrale quatre sièges garnis de coussins de damas, dans le sanctuaire, pour les commissaires. La procession sortit vers les 5 heures, dans l'ordre suivant :

» Toutes les Confréries des Pénitents.

» Le clergé régulier, savoir, les Capucins, les Récollets, les Cordeliers, les Servites.

» Les captifs et les confrères de la Sainte-Trinité, marchant ensemble, formant un rang de captifs et un rang de confrères.

» Les Rédempteurs, la Symphonie.

» Le clergé séculier, les chanoines de la Cathédrale.

» MM. les Officiers municipaux.

» Dans cet ordre la procession escortée par un détachement de cent soldats passa dans toutes les principales rues de Bastia, où il se trouva un grand concours de peuple qui paraissait dans l'admiration d'un spectacle nouveau pour eux et si intéressant pour la nation.

» La procession revint à la Cathédrale où les esclaves et les Rédempteurs entrèrent dans le sanctuaire.

» Monseigneur Cittadini, évêque de Bastia, revêtu des ornements pontificaux, se plaça sur son trône et prononça un discours bien touchant pour féliciter les esclaves du bienfait de la liberté qu'ils avaient recouvrée.

» Il leur fit sentir qu'ils devaient cette grâce à la bonté du Roy et au zèle des deux Ordres qui avaient consacré à leur rachat les fonds dont ils étaient dépositaires. Il les exhorta à une vive reconnaissance et à une fidélité inviolable pour le prince bienfaisant qui avait brisé leurs chaînes. Après il entonna le *Te Deum*, et la cérémonie finit par la bénédiction du St-Sacrement. Après le discours prononcé par Mgr l'Evêque tous les esclaves eurent la consolation de baiser sa main et de recevoir sa bénédiction.

» Après la bénédiction, les Rédempteurs suivirent Monseigneur dans la Sacristie où ils lui témoignèrent leur reconnaissance, se réservant de s'acquitter de ce devoir plus amplement en son hôtel.

» Au sortir de la Cathédrale, les esclaves, les Rédempteurs et les confrères revinrent dans la chapelle de la Miséricorde en chantant le *Te Deum*, où, étant arrivé, le chapelain de la Confrérie dit l'Oraison *pro gratiarum actione*.

» Les esclaves se rendirent chez eux, et les Rédempteurs et les confrères se séparèrent en se donnant réciproquement des témoignages de satisfaction et de gratitude. »

La rançon des captifs, les frais de leur voyage pour leur passage à Livourne, Toulon ou Marseille s'élevèrent à la somme de deux cent vingt mille livres. Tous les esclaves rachetés avaient été faits prisonniers par les Turcs au temps de la domination génoise. Quand la Corse eut été réunie à la France, les Fidèles se gardèrent bien d'y faire encore des incursions qui eussent été rudement châtiées. Les Corses n'eurent plus à craindre d'être surpris à terre dans leurs villages ou sur mer dans leurs embarcations. Mais les villages autrefois dépeuplés ou réduits en cendres par les barbares ne furent pas rebâtis ; les campagnes dévastées par leurs pirateries restèrent désertes et incultes, et la Corse a continué jusqu'à nos jours à végéter dans une misère, à la fin de laquelle, malgré tant ou plutôt à cause de tant de belles promesses, on n'ose plus guère croire.

L'Abbé LETTERON.

---

41 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUARD

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

VI

COUPS DE TONNERRE

— Décidément, je me trompe... Où diable chercherais-je un rapport entre la fille de Jeanne et ces deux bourgeois vulgaires dont le nom, la figure ni la gerre ne correspondent aux audaces personnes de son entourage.

— Félicitons-nous de ce qu'un malheur plus grand ne nous ait pas frappé ! murmura la malade... Car vous, bon papa (c'est ainsi que Suzanne nommait Philéas), vous l'avez échappé belle !

Malgré la mauvaise tenue du personnage désigné par Suzanne, le baron crut pouvoir intervenir :

— Je fais cet, monsieur, s'écria-t-il, que votre conduite a été au-dessus de tout éloge !

— Quoi, on vous a dit?.. mignonne Philéas.

— Oui... mon fils, le mari que voici, est un de ceux qui vous doivent l'existence...

Maurice se leva et serra avec une affection naïve les mains du vieillard...

— Oh ! mais c'est bien naturel, protesta celui-ci. J'ai fait mon devoir, voilà tout... Mon devoir à la façon antique, je n'en disconviens pas... Mais à quoi bon insister ? C'est plutôt de notre pauvre chérie, de notre petite Suzanne, qu'il faut nous occuper...

Le drôle eut une façon si étrange de prononcer ces derniers mots que Delphine ne put s'empêcher de le regarder en dessous... Elle remarqua que ses yeux pétillaient de compréhension... C'était la deuxième fois depuis quinze jours qu'elle faisait la même observation.

— Vous allez ressentir un gros crève-cœur de ne pas l'avoir chez vous, fit le baron... Mais le médecin déclare le transport impossible... Au surplus, mon fils et moi avons conscience de ce que nous devons à votre malade, et j'espère n'avoir pas besoin de vous assurer qu'elle jouira ici de tous les soins imaginables.

— Que nous parlerons, si vous le désirez ! interrompit Philéas.

Ce fut à Maurice d'avoir un haut le-corps :

— Oh ! ne vous mettez pas en peine de ce détail ! répondit-il railleusement... Mon père, quoique banquier, ne manque pas de reconnaissance !

Delphine sentit que la conversation déraillait :

— Vous nous permettrez, j'espère, de frapper quelquefois à votre porte pour vous demander à voir notre enfant ! murmura-t-elle.

— Certes, dit le baron. Ma maison vous est ouverte quand il vous plaira. Ne vous gênez point d'abuser !

La demie de neuf heures sonna à la pendule.

— Allons, allez, ma chère Suzanne ! prononça Delphine qui avait ses raisons de désirer respirer un peu l'air.

Les deux acolytes se retournèrent pour prendre congé de M. de Verville et de son fils, quand la sonnette de la porte d'entrée retentit.

— Qui peut venir aussi tard ? fit le baron.

— Mon commandant sans doute, répondit simplement Maurice... Il m'avait promis de venir dès ce soir prendre des nouvelles de Mademoiselle...

Le banquier se sentit blêmir.

— Ton commandant ici ? articula-t-il... Ton commandant ici !.. Le dernier mot était à peine tombé de sa bouche que la porte de la chambre s'ouvrit, et que la domestique, s'effaçant dans l'embrasure, annonça :

— Monsieur le capitaine de frégate Roger de Ferrières !

Ce fut une minute d'indescriptible stupeur. Philéas et Delphine s'étaient rangés au haut de lit, bouches bées, yeux écarquillés, sentis de tassé merveilleux qui les remettait en face du père de Suzanne, et qui subvenait ainsi de réunir fortuitement sous leurs mains tous les personnages et venus en drame de Normandie... Maurice avait adopté instantanément et par habitude, la position réglementaire du garde-à-vous de chef. Quant au baron de Verville, il s'était campé, bras croisés, contre le mur du fond de la pièce. Sa physionomie s'efforçait d'exprimer une indifférente froideur. Mais son regard décelait l'arrivant. Roger de Ferrières ne découvrit, sa-lua d'un signe de tête circulaire, et tout à coup s'écria net. La première personne sur qui se fixait ses yeux était justement le baron.

Quelques brefs qu'eussent été les moments où les deux hommes s'étaient trouvés en face l'un de l'autre, seize ans auparavant, cette brièveté avait suffi pour que leurs images se gravassent pour l'éternité et réciproquement dans l'esprit de l'un et de l'autre... Sans hésitation, ils se reconnurent...

— Vous ici, Monsieur ! articula le maria d'une voix blanche.

— Vous êtes mon bête, monsieur ! répondit dédaigneusement le baron.

Roger s'inclina, ébauchant une retraite rapide. Mais le baron le retint d'un geste.

— Reste, Monsieur, je vous en prie !... Vous avez un devoir à remplir dans cette chambre... Faites comme si je n'y étais pas !

Roger passa devant Maurice, qui se dépeignit en hypothèses pour s'expliquer les attitudes de son père et de son commandant. Puis, s'adressant à Suzanne :

— Mademoiselle, dit-il, je vous apporte le témoignage de reconnaissance de la compagnie que vous avez sauvée, et par extension, celui de la patrie dont vous avez bien mérité... Je tenais à ne pas tarder d'un jour à vous exposer ce témoignage... J'ajoute encore que je verrai demain le gouverneur à votre sujet, et que je lui demanderai qu'il veuille bien reconnaître hautement votre acte d'héroïsme dès que le moment sera venu de déterminer les attributions des ayants-droit... En attendant, voulez-vous me confier votre nom.

— Suzanne Maube, dite Mademoiselle Catastrophe ! prononça Suzanne.

Roger de Ferrières tressaillit... L'énonciation de ce nom de Suzanne l'amenait par une association d'idées à une autre évocation. Et, comme le baron tout à l'heure, il découvrait tout à coup une ressemblance singulière de la jeune fille avec son ancienne maîtresse, la mal'heureuse Jeanne d'Orville... Il chancela à peine une réflexion que, [illegible] étrange rapport :

Regardez-moi bien

car toute boite qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES LUMBAGOS, NÉVRALGIES, POINTS DE CÔTÉ, etc.

Texte de l'Étiquette du Véritable THERMOGÈNE :
« Le THERMOGÈNE, ouate révulsive et résolutive préparée par la « *Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille* » sous la surveillance du Docteur OMNÈS, de la Faculté de Médecine de Paris, Pharmacien de 1re classe. — PRIX : 1'50.

FOX-LAND RHUM.

Grande Marque

155 hectolitres, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser 28, Boulevard de Riquier, Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marque de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fer tor, Nonos artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux Boulevard de Cardo, 1.

Ets MORAT & Fils HORTICULTEURS à TOULON (Var)

Sauf vente à vos ordres

Pêchers, fortes têtes d'allongement, le Cent 40.
Cerisiers, 1er Choix, le Cent 50.
Rosiers, Vignes, Prix très réduits.
Mimosa dealbata greffé, 1 fr. la pièce.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

Dr A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Malaussena à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sebastiani à Calvi, Costa Menotica, à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (*Marque J. M. G.*)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES EASTON à 0.05 le paquet

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez

L'AMARO MATTEI

Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le

Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 22 — MERCREDI 22 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page 0.75 — Dito en 4e page 0.10 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LES TURCS EN CORSE

(Suite et fin)

Banchero nous apprend que jusqu'en 1530, l'Office de Saint Georges s'attribuait les deux tiers du prix de la vente de tout prisonnier turc pris en Corse. La maigre profit qui restait à ceux qui prenaient quelques corsaires ne les engageait guère à tenter des expéditions qui pouvaient leur coûter la vie ou la liberté si elles étaient malheureuses, et qui, si elles étaient heureuses, enrichissaient la caisse de l'Office. Les Protecteurs comprirent enfin que l'encouragement était insuffisant, et le 14 mars 1539, ils décrétèrent que tout prisonnier ne appartiendrait à celui qui l'aurait pris. Le maître de l'esclave n'avait pourtant pas le droit d'en disposer sans l'autorisation de l'Office, qui se réservait d'acheter pour vingt ducats même les prisonniers qui valaient davantage.

De temps en temps, d'ailleurs, il y avait entre les Turcs et les Corses des échanges ou des rachats mutuels d'esclaves. C'est ainsi que le 14 août 1597, quatre galères turques, commandées par Morato Rais, après avoir fait comprendre par leurs signaux que leur arrivée était pacifique, allèrent jeter l'ancre dans l'anse de Fiolosia, et offrirent aux Bastiais de racheter un certain nombre d'esclaves corses. Inutile de dire que cette proposition fut acceptée avec empressement.

Mais si quelques familles corses se trouvaient avoir les ressources suffisantes pour racheter ceux de leurs membres qui avaient été faits prisonniers par les Turcs, d'autres, trop peu fortunées, devaient perdre tout espoir de revoir leurs parents condamnés à mourir misérablement en terre infidèle. Gênes, puissance maritime et souveraine de l'île, aurait pu et dû intervenir pour obtenir la liberté de ses sujets captifs, mais il n'apparaît pas, que nous sachions, qu'elle ait jamais songé à racheter un insulaire quelconque. Que pouvait-on d'ailleurs attendre de cette République qui refusait aux Corses les armes dont ils avaient besoin pour se défendre contre les attaques des Turcs ? Ce fut donc par centaines, par milliers que les Corses périrent dans les pays barbaresques pendant trois siècles. Il est vrai que pendant le dix-huitième siècle les prisonniers faits par les corsaires furent beaucoup moins nombreux ; les insulaires, révoltés contre les Génois, s'étaient procuré des armes, et les incursions des Turcs, devenus défiants, se firent beaucoup plus rares.

Quand la Corse fut devenue française, ses nouveaux maîtres se montrèrent plus généreux. Louis XVI, à la demande des Etats de Corse, donna les ordres nécessaires pour que fussent rendus à la liberté ceux de ses nouveaux sujets qui étaient esclaves dans les Régences de Tunis et d'Alger. Les deux ordres de la Rédemption, les Pères de la Merci et les Trinitaires furent invités par le ministre, M. de Sartine, à se charger de la négociation. C'est le P. Geche, l'un des deux commissaires délégués par l'ordre de la Sainte Trinité, qui rédigea le *Journal du rachat des captifs* ; M. Vincent de Caraffa l'a publié dans la collection de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse. Nous en citerons les passages les plus intéressants.

Un navire suédois, commandé par le capitaine André Aspengren, ramena à Marseille les esclaves libérés. Quand ils eurent achevé leur quarantaine, ils furent embarqués pour Calvi où ils arrivèrent le jeudi 19 août 1779 ; de Calvi, ils se rendirent par mer à Saint-Florent, où ils arrivèrent le 21, et repartirent le même jour par terre et arrivèrent le soir à huit heures à Bastia. Voici le nom des captifs rachetés.

Esclaves rachetés à Tunis

François Valsi, matelot, âgé de 54 ans, du diocèse de Mariana, esclave à Tunis depuis 13 ans.

Dominique Potesta, matelot, âgé de 49 ans, de Mariana, à Tunis depuis 16 ans.

Manuel Vincentini, matelot, âgé de 40 ans, de Mariana, esclave à Tunis depuis 16 ans.

Félix Altelly, âgé de 39 ans ; comme ci-dessus.

Joseph Mattei, âgé de 36 ans, esclave depuis 13 ans ; le reste idem.

André Mattei, âgé de 44 ans, le reste idem. Le dit accompagné de Flora Mattei, son épouse, et de ses deux filles.

Antoine Agostini, âgé de 39 ans, le reste idem.

Joseph Napoleoni, âgé de 36 ans, le reste idem, esclave depuis 17 ans.

Augustin Venturini, âgé de 28 ans, idem, esclave depuis 16 ans.

Jean-Charles Mattei, grand écrivain, âgé de 62 ans, de Nebbio, esclave depuis 23 ans.

Georges Rossi, capitaine, âgé de 47 ans, de Sagone, esclave depuis 12 ans, accompagné de deux de ses filles.

Sébastien Marchetti, matelot, âgé de 30 ans, de Sagone, esclave depuis 4i ans.

Anastase Vallicaci, Grec Corse, âgé de 36 ans, d'Ajaccio, esclave depuis 12 ans, accompagné de Cécile, son épouse.

Joseph Marini, matelot, âgé de 62 ans, d'Ajaccio, esclave depuis 21 ans.

Laurent Muriani, accompagné de Barbe, son épouse.

Leo Pagano.
Antoine Ara, accompagné de sa fille.
Joseph Castellini.
Joseph Lantieri.
Vincent Lantieri.
Barthélemy Corsiglio.
François Costa, accompagné de sa fille.
Antoni Jean d'Ariocia.
François Asti
Vincent Carega, accompagné de Marie-Jeanne, son épouse.
Leo Pagano.
Louis Turelli.
Ange Scasso.
Dominique Pagano.

Marc Antoine Bisonguani, accompagné de son épouse Angiola et de cinq enfants, garçons et filles.

Mathieu Bonguiani, accompagné de Marie, son épouse, et de ses deux enfants, un garçon et une fille.

Boniface Sciorba.
Marc Feretti.
Jean-Baptiste Sciorba.
Pierre Fraitini.

Esclaves rachetés à Alger

Jean Rossi.
Barthélemy Angieli.
Jacques Bianchetti.
Sébastien Chiesa.
Joseph Parodi.
Antoine Vitelli.
André Feretti.
Marie Madeleine Marfini.
Dominique Lega.
Etienne Corti.
Martin Jacobo.
Jean Antoine Colletti.
Pierre François de Pietri.
Pierre Giulio.
Joseph-Marie Cemugli.
Antoine Giudice.
Pascal Mattei.
Jacques François Simoni.
Dominique Tumeti.
Thomas Mattei.

Les dits esclaves avaient avec eux une famille corse, savoir Joseph Canuccio, son épouse et ses deux enfants.

» NOTA. — De ces esclaves rachetés, trois sont décédés, savoir, Luc Pagano, au lazaret de Marseille, durant la quarantaine. Le second est Marc Antoine Bisonguani mort à l'hôpital de Calvi, où nous l'avions aimé lors de notre passage dans cette ville, l'état de sa santé ne lui ayant pas permis de nous suivre à Bastia. Le troisième est Venturini, mort à Bastia pendant son séjour en cette ville. Il fut enterré dans l'église paroissiale de St-Jean. »

Du dimanche 22 août au dimanche 29, la semaine se passa en visites que firent les commissaires aux autorités militaires, administratives, ecclésiastiques et autres. Il avait été décidé qu'il y aurait le dimanche 29 une grande procession dans les rues principales de Bastia. En voici le compte-rendu :

« Le dimanche 29, les commissaires se rendirent vers les 9 heures du matin dans la Chapelle des Pénitents de la Miséricorde, associés à l'Ordre de la Sainte Trinité, où ils trouvèrent les captifs assemblés. Un des commissaires célébra la Sainte Messe après laquelle les esclaves furent conduits dans une grande salle de la maison appartenant ci devant aux Jésuites, où la dite Confrérie avait fait préparer à dîner pour les dits captifs qui furent servis par les confrères de la dite Confrérie. Les commissaires dînèrent chez M. Caraffa, chevalier de l'Ordre de St-Louis, prieur de la dite Confrérie, où les principaux confrères se trouvèrent. Le corps de musique militaire joua pendant le dîner plusieurs pièces.

» Après le dîner les esclaves et les commissaires se rendirent dans la dite Chapelle de la Miséricorde, d'où ils partirent pour se rendre à la Cathédrale où devait commencer la procession générale. On avait préparé à la Cathédrale quatre sièges garnis de coussins de damas, dans le sanctuaire, pour les commissaires. La procession sortit vers les 5 heures, dans l'ordre suivant :

» Toutes les Confréries des Pénitents.

» Le clergé régulier, savoir, les Capucins, les Récollets, les Cordeliers, les Servites.

» Les captifs et les confrères de la Sainte-Trinité, marchant ensemble, formant un rang de captifs et un rang de confrères.

» Les Râlempteurs, la Symphonie.

» Le clergé séculier, les chanoines de la Cathédrale.

» MM. les Officiers municipaux.

» Dans cet ordre la procession escortée par un détachement de cent soldats passa dans toutes les principales rues de Bastia, où il se trouva un grand concours de peuple qui paraissait dans l'admiration d'un spectacle nouveau pour eux et si intéressant pour la nation.

» La procession revint à la Cathédrale où les esclaves et les Rédempteurs entrèrent dans le sanctuaire.

» Monseigneur Cittadelle, évêque de Bastia, revêtu des ornements pontificaux, se plaça sur son trône et prononça un discours bien touchant pour féliciter les esclaves du bienfait de la liberté qu'ils avaient recouvrée.

» Il leur fit sentir qu'ils devaient cette grâce à la bonté du Roy et au zèle des deux Ordres qui avaient consacré à leur rachat les fonds dont ils étaient dépositaires. Il les exhorta à une vive reconnaissance et à une fidélité inviolable pour le prince bienfaisant qui avait brisé leurs chaînes. Après il entonna le *Te Deum*, et la cérémonie finit par la bénédiction du St-Sacrement. Après le discours prononcé par Mgr l'Evêque tous les esclaves eurent la consolation de baiser sa main et de recevoir sa bénédiction.

» Après la bénédiction, les Rédempteurs suivirent Monseigneur dans la Sacristie où ils lui témoignèrent leur reconnaissance, se réservant de s'acquitter de ce devoir plus amplement en son hôtel.

» Au sortir de la Cathédrale, les esclaves, les Rédempteurs et les confrères revinrent dans la chapelle de la Miséricorde en chantant le *Te Deum*, où, étant arrivé, le chapelain de la Confrérie dit l'*Oraison pro gratiarum actione*.

» Les esclaves se rendirent chez eux, et les Rédempteurs et les confrères se séparèrent en se donnant réciproquement des témoignages de satisfaction et de gratitude. »

La rançon des captifs, les frais de leur voyage pour leur passage à Livourne, Toulon ou Marseille s'élevèrent à la somme de deux cent vingt mille livres. Tous les esclaves rachetés avaient été faits prisonniers par les Turcs au temps de la domination génoise. Quand la Corse fut été réunie à la France, les fidèles se gardèrent bien d'y faire encore des incursions qui eussent été rudement châtiées. Les Corses n'eurent plus à craindre d'être surpris à terre dans leurs villages ou sur mer dans leurs embarcations. Mais les villages autrefois dépeuplés ou réduits en cendres par les barbares ne furent pas rebâtis ; les campagnes dévastées par leurs pirateries restèrent désertes et incultes, et la Corse a continué jusqu'à nos jours à végéter dans une misère, à la fin de laquelle, malgré tant ou plutôt à cause de tant de belles promesses, on n'ose plus guère croire.

L'abbé LETTERON.

---

41 — Feuilleton du Petit Bastiais

MAN'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique

par RENÉ GROUET

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

VI

CHUTE DE TONNERRE

— Décidément, je me trompe.... Où diable chercherais-je un rapport entre la fille de Jeanne et ces deux bourgeois vaniteux dont le nom, la figure ni le genre ne correspondent aux anciennes personnes de son entourage.

— Félicitons-nous de ce qu'un malheur plus grand ne nous ait pas frappé ! murmura la malade... Car vous, bon papa (n'est-ainsi que Suzanne nommait Philéas), vous l'avez échappé belle !

Malgré la mauvaise tenue du personnage désigné par Suzanne, le baron crut peu d'intervenir :

— Le fait est, monsieur, articula-t-il, que votre conduite a été au-dessus de tout éloge !

— Quoi, ce vous a dit ?... mieusis Philéas.

— Oui... mon fils, le maria que voici, est un de ceux qui vous doivent l'existence...

Maurice se leva et serra avec une effusion naïve les mains du traîneau...

— Oh ! mais c'est bien naturel, protesta celui-ci. J'ai fait mon devoir, voilà tout... Mon devoir à la façon antique, je n'en disconviens pas.... Mais à quoi bon insister ? C'est plaider de notre pauvre chérie, de notre petite Suzanne, qu'il faut nous occuper...

Le drôle eut une façon si étrange de prononcer ces derniers mots que Delphine ne put s'empêcher de le regarder en dessous... Elle remarqua que ses yeux pétillaient de concupiscence... C'était la deuxième fois depuis quinze jours qu'elle faisait la même observation.

— Vous allez ressentir un grand crève-cœur de ne pas l'avoir chez vous, fit le baron... Mais le médecin déclare le transport impossible... Au surplus, mon fils et moi avons conscience de ce que nous devons à votre malade, et j'espère n'avoir pas besoin de vous assurer qu'elle jouira ici de tous les soins imaginables.

— Que nous parlons, si vous le désirez ! interrompit Philéas.

Ce fut à Maurice d'avoir un haut-le-corps :

— Oh ! ne vous mettez pas en peine de ce détail ! répondit-il vaillamment... Mon père, quoique banquier, se montrera par sa reconnaissance !

Delphine sentit que la conversation déraillait :

— Vous nous permettrez, j'espère, de frapper quelquefois à votre porte pour vous demander à voir notre enfant ? murmura-t-elle.

— Certes, dit le baron. Ma maison vous est ouverte quand il vous plaira. Ne craignez point d'abuser !

La demie de neuf heures sonna à la pendule.

— Allons, allez, ma chère Suzanne ! prononça Delphine qui avait ses raisons de désirer respirer un peu l'air.

Les deux acolytes se retournèrent pour prendre congé de M. de Verville et de son fils, quand la sonnette de la porte d'entrée retentit.

— Qui peut venir aussi tard ? fit le baron.

— Mon commandant sans doute, répondit simplement Maurice. Il m'avait promis de venir dès ce soir prendre des nouvelles de Mademoiselle...

Le banquier se mutit blêmir.

— Ton commandant toi ? articula-t-il... Ton commandant toi !.. Le dernier mot était à peine tombé de sa bouche que la porte de la chambre s'ouvrit, et que la domestique, s'effaçant dans l'embrasure, annonça :

— Monsieur le capitaine de frégate Roger de Ferrières !

Ce fut une minute d'indescriptible stupeur. Pulée et Delphine s'étaient rangés au haut de lit, bouches bées, yeux écarquillés, ahuris du hasard merveilleux qui les remettait en face du père de Suzanne, et qui achevait ainsi de réunir fortuitement sous leurs mains tous les personnages vivants du drame de Karnavie... Maurice avait adopté instantanément et par habitude, la position réglementaire du marin vis-à-vis le chef. Quant au baron de Verville, il s'était campé, bras croisés, contre le mur du fond de la pièce. Sa physionomie s'efforçait d'exprimer une indifférente froideur. Mais son regard décelait l'arrivant. Roger de Ferrières se découvrit, salua d'un signe de tête circulaire, et tout à coup s'arrêta net. La première personne sur qui se fixait ses yeux était juste celle du baron.

Quelque brefs qu'aurent été les moments où les deux hommes s'étaient trouvés en face l'un de l'autre, seize ans auparavant, cette brièveté avait suffi pour que leurs images se gravassent pour l'éternité et réciproquement dans l'esprit de l'un et de l'autre... Sans hésitation, ils se reconnurent...

— Vous ici, Monsieur ? articula le maria d'une voix blanche.

— Vous êtes mon fils, monsieur ! répondit froidement le baron.

Roger s'inclina, ébauchant une retraite rapide. Mais le baron le retint d'un geste.

— Restez, Monsieur, je vous en prie !.. Vous avez un devoir à remplir dans cette chambre... Faites comme si je n'y étais pas !

Roger passa devant Maurice, qui se dépensait en hypothèses pour s'expliquer les attitudes de son père et de son commandant. Puis, s'adressant à Suzanne :

— Mademoiselle, dit-il, je vous apporte le témoignage de reconnaissance de la compagnie que vous avez sauvée, et particulièrement celui de la patrie dont vous avez bien mérité... Je tenais à ne pas tarder d'un jour à vous exposer ce témoignage... J'ajoute encore que je verrai demain le gouverneur à votre sujet, et que je lui demanderai qu'il veuille bien reconnaître hautement votre acte d'héroïsme dès que le moment sera venu de déterminer les attributions des epaule-droit .. En attendant, voulez-vous me confier votre nom.

— Suzanne Mache, dite Mademoiselle Catastrophe ! prononça Suzanne.

Roger de Ferrières tressaillit... L'évocation de ce nom de Suzanne l'amenait par une association d'idées à une autre évocation. Et, comme le baron tout à l'heure, il découvrait tout à coup une ressemblance singulière de la jeune fille avec une femme d'autrefois, la mal-aimée Jeanne de Verville... Il balbutia à peine son réponse que Suzanne reprit :

Palmes Académiques

Nos dépêches d'hier nous ont annoncé la nomination de M. Agénor Flach, juge de paix de Bastia, au grade d'officier de l'instruction publique.

Cette distinction est amplement justifiée par les services de ce digne et consciencieux magistrat, par de longues années passées au barreau et son bâtonnat. Dans les fonctions si délicates qu'il occupe dans notre ville, M. Flach apporte un zèle inlassable et une compétence peu commune. A ces qualités, il joint une impartialité et une indépendance qui lui assurent la considération de tous les justiciables.

Le même décret continue la nomination de M. Jean-Baptiste Leca, mécanicien principal de 1re classe de la marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, au grade d'officier d'Académie.

Notre excellent concitoyen, retiré au milieu de nous depuis une vingtaine d'années, n'a eu garde de songer au repos. On connaît sa collaboration active à la prospérité de la Société de Secours mutuels des marins, la méthode qu'il apporte dans son cours à l'école d'hydrographie, dont il supplée tant de fois le directeur, le dévouement avec lequel il remplit le mandat qui lui a été si spontanément confié par les électeurs bastiais.

Ces deux nominations ont été accueillies avec la plus grande satisfaction dans notre ville, et nous sommes particulièrement heureux de pouvoir adresser à nos deux distingués concitoyens nos félicitations les plus affectueuses.

Gazette Départementale

FOCICCHIA. — M. Alessandri Germain a été élu maire de la commune de Focicchia, en remplacement de M. Franchi, décédé.

CASTELLARE DI MERCURIO. — Les électeurs de la commune de Castellare di Mercurio étaient convoqués pour le dimanche 19 janvier, à l'effet d'élire un conseiller municipal en remplacement de M. Gindrilli, maire, décédé.

M. Leys Joseph est élu par 27 voix contre 25 accordées à M. Rocchi François.

PROPRIANO. — Superbe d'allures, toutes voiles déployées, le trois-mâts italien *Vada*, du port de Gênes, se présentait devant notre port. Géré par un fort vent d'Est, il put cependant et après de savantes bordées, prendre mouillage et s'amarrer au quai du nouveau-port.

Dimanche dernier à 22 heures, le feu se déclara soudainement à bord ; les premiers témoins furent le matelot des douanes Dellamonica et le sieur Panconi, gardien de nuit à la Cie Fraissinet. Pendant que Panconi essayait d'attirer l'attention en déchargeant les 6 coups de son Lebel, Dellamonica grimpait sur le voilier pour donner l'alarme à l'équipage profondément endormi ; sans cesser de crier au feu ! il courut ensuite donner l'alarme en ville. Très vite, seaux, bidons, brocs, cruches et crochons fournirent autour du brasier difficilement vaincu. Les dégâts, quoique assez importants, n'ont pas atteint les matières vitales du vaisseau qui pourra affronter à nouveau et sans crainte les sautes capricieuses du Nord-Ouest ; et le capitaine, fièrement occupé à son gouvernail au moment de l'appareillage, pourra entendre ses sauveteurs murmurer « Vada in pace ». — SAMUEL.

ZICAVO. — Le conseil départemental de l'instruction publique a donné son approbation à la création d'un cours complémentaire à Zicavo.

CORTE. — La nuit dernière un incendie s'est déclaré dans la fabrique d'ébénisterie de pipes, appartenant à M. Lacombe, et située au pont de la Restonica. Une grande partie de la population s'est portée immédiatement sur les lieux du sinistre, sinon qu'un détachement du 163e, mais malgré la promptitude des secours et le dévouement de tous, le feu n'a pu être éteint. Le bâtiment, le matériel et les approvisionnements ont été complètement détruits par les flammes.

Les pertes sont très importantes et nous croyons qu'il en est ne sont couvertes par aucune assurance.

Postes et Télégraphes

Le 23 février prochain, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Postes et des Télégraphes à Ajaccio aux adjudications des services de transport des dépêches ci-après :

1° Corte-Ajaccio en automobile de Calvi à Calenzana et Lumio gare à Calenzana.

2° Courrier en voiture de Calvi à Calenzana.

3° Courrier à pied de Lumio-gare à Calenzana.

Les cahiers des charges concernant les courriers sauvages pourront être consultés à la Direction des Postes et aux bureaux de Calvi et de Calenzana.

Indemnités de Résidence

A partir du 1er janvier 1913, les indemnités de résidence dues au personnel enseignant des écoles primaires publiques sont fixées, pour chaque commune et pour chaque localité possédant une école de section et ayant plus de 1.000 habitants de population agglomérée, de la manière suivante :

1re série : 1.000 à 3.000 habitants : directeurs et directrices, 100 francs ; instituteurs et institutrices, 50 fr ; stagiaires, 25 fr. ; Ajaccio, Bastia.

EXIGEZ LES

GALETTES COSTE

Rondes et Carrées

MARQUE « LE BÉBÉ »

Nécrologie

Madame Felicelli-Graziani

La famille Felicelli, de Rapale, une des plus marquantes du Nebbio, est en deuil depuis hier, par suite de la mort de Mme veuve Agathe Felicelli née Graziani, décédée à un âge très avancé. Elle était issue de la famille Graziani, de Cessano, et nièce germaine du tant regretté Mgr Casanelli d'Istria ; par son mariage avec M. Philippe Felicelli, qui a été maire de Rapale pendant plus de quarante ans, elle était devenue la cousine germaine de M. Denis Gavini et de son regretté frère, M. Sampiero Gavini, anciens députés de Corse.

A Rapale, dont elle avait fait sa patrie d'adoption, elle était l'objet de la vénération de toute la population. Sa bonté, ses vertus chrétiennes, sa générosité lui avaient vite gagné les sympathies de tous. Entourée d'une nombreuse famille, elle vivait heureuse, lorsque la mort est venue l'enlever à l'affection des siens. Faisant servir sa fortune à secourir le plus de misères, toujours accueillante aux déshérités, elle s'efforçait de calmer leurs peines morales en même temps que leurs souffrances physiques.

De belles obsèques lui ont été faites. L'église était toute tendue de noir, un riche catafalque avait été dressé au milieu de la nef.

Le deuil était conduit par son fils, Maire de Rapale, qui continue à jouir de la même popularité que ses ancêtres, ses neveux et cousins. A la population étaient venus se joindre une foule de parents et d'amis de la Balagne, de Bastia, des diverses localités du Nebbio ; tous avaient tenu à rendre un dernier hommage de sympathie et de respect à la femme de bien qui a quitté cette terre, mais dont le souvenir restera profondément gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue.

Nous offrons à M. Antoine Felicelli, à ses sœurs, aux familles Graziani et Casanelli d'Istria nos bien sincères condoléances.

Récompenses Honorifiques

La médaille et le diplôme d'honneur ont été accordés à M. Costa Jean-Baptiste-N.-S.-Nicolas, receveur ambulant de 4e classe des contributions diverses en Algérie.

— La médaille de bronze des postes et télégraphes a été attribuée à MM. Franceschi Pierre, facteur de ville à Alger, 32 ans de services ; Castellani Jean-Marie, facteur à Guelma, 31 ans de services ; Martelli Antoine, courrier convoyeur à Oran, 32 ans de services.

— Les récompenses suivantes ont été accordées pour services rendus à la Mutualité, en Algérie :

Médaille de vermeil : M. Paoli Simon, trésorier de la société des anciens militaires de la marine, à Alger.

Médaille d'argent : MM Cianconi Auguste, membre du conseil d'administration de la société la Corse, à Alger ; Scopheani Barthélemy, président des Enfants de la Corse, à Oran.

Médaille de bronze : Ragazzoni Eugène, administrateur de la société des arts et métiers d'Alger ; Paoli Pascal, secrétaire des arts et métiers de Blida ; Ettori Antoine et Casamarta Sébastien, administrateurs de la société La Corse, à Alger ; Sabadini Dominique, médecin de la société La Corse, à Alger ; Casanova Antoine, secrétaire de la société de secours mutuels de Saint-Belabbès ; Colombani Jules, secrétaire général de la société des médecins d'Oran.

Mention honorable : MM. Franchi Pierre, Papi Valentin et Ferrari Jacques, visiteurs de la société La Corse, à Alger ; Modena Alexandre, trésorier des travailleurs de la route à Alger.

Direction des Services Agricoles de la Corse

L'Automobile-Club de France organise un concours de primes destiné à récompenser les meilleures applications du moteur à explosion pour les travaux de la ferme.

Les personnes qui ont, en Corse, des installations de ce genre, sont priées de se faire connaître et d'envoyer tous renseignements utiles à la Direction des services agricoles, à Ajaccio, au plus tard le 5 février 1913.

Les exploitations, comportant des applications remarquables de l'électricité aux travaux de la ferme, seront l'objet d'un classement spécial. On peut également les signaler.

On indiquera si l'exploitation a moins de 50 hectares, de 50 à 100 hectares, ou si elle a plus de 100 hectares. La superficie des étangs ne compte pas.

Ajaccio, le 15 janvier 1913.

Le Directeur des Services Agricoles de la Corse,
Ch. FASQUELLE.

Protestation

Bastia, le 20 janvier.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

L'entrefilet dans lequel vous relatez la contravention dressée contre moi, dimanche à trois heures du soir et non à neuf heures du matin, contient des inexactitudes qui sont le résultat d'un rapport de police erroné et contre lesquelles je me vois dans l'obligation de protester.

Je ne suis pas un tenancier de *jeu de hasard* mais un simple marchand qui vend sa marchandise.

Je donne deux oublies pour un sou, que l'on fasse ou non tourner la roulette numérotée jointe à ma voiturette. La faculté de faire tourner la roulette n'est qu'un simple amusement qui peut être profitable à celui qui en use, mais qui ne lui est jamais dommageable, puisque en tout état de cause il est sûr pour son argent.

Je proteste aussi contre l'assertion me représentant comme ayant manqué de respect aux représentants de la loi en leur répondant que j'aurais continué malgré eux à faire marcher ma roulette ; je me suis simplement borné à faire remarquer que c'était sur moi seul que tombait la sévérité de la police.

Il est un fait certain, Monsieur le Directeur, que les personnes qui établissent des vrais jeux de hasard et qui font jouer de l'argent, ne sont nullement inquiétées. Pourquoi ?

Ne trouvez-vous pas que la police agirait plus sagement en s'occupant de ceux là qu'en m'empêchant de gagner ma vie honnêtement.

Daignez agréer, M. le Directeur, l'assurance de ma respectueuse considération.

Louis MAGNAVACCA.

RHUM ST-JAMES

« St James

ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 21 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10°, à midi + 12 5 ; à 6 heures du soir + 12 5
Maxima + 14 ; Minima + 9.
Baromètre : 7 heures du matin, 757 5 mm. — midi, 756 mm. — 6 h. du soir, 756 mm.
Vent : Dans la matinée, S. O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin. Quoes nuages. l'après-midi, Découvert.

Les Corses en Guinée

M. Casabianca, instituteur à Bayla, est nommé directeur de l'école de Timbo.

Le sous-brigadier des douanes Pianelli Pierre est nommé chef de poste à Matakong, en remplacement du préposé Suttini Philippe, qui passe à la brigade de Conakong.

Décès

Nous recevons de Marseille la triste nouvelle du décès de Mme Léonie Letour née Martel, veuve du regretté M. Emile Letour, avoué au Tribunal civil de cette ville.

Nous offrons toutes nos condoléances aux familles Letour de Marseille, de Bastia et de Nice

Nouvelles maritimes

Les matelots torpilleurs Moretti Emile, Rossi Pascal et Rossi Horace, du 2e dépôt, sont embarqués sur les sous-marins de Toulon.

Eaux et Forêts

Sont nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie MM. Dary François, Torre Charles-Marie, André Pierre-Dominique, Lanfranchi Jean-Dominique.

Mordue par un chien

La commère R. P. était allée tranquillement, hier, faire sa provision de bois chauffage chez son marchand de bois.

Le chien de celui-ci accueillit fort mal cette pauvre sexagénaire, et la mordit au mollet droit.

Cette blessure ne revêt par heureusement un grand caractère de gravité.

Mais qu'est donc devenu l'arrêté municipal qui visait spécialement les chiens de certaines catégories ?

Blessures accidentelles

Le jeune P. 3 s'étant imprudemment cramponné à l'arrière d'un charriot.

Un faux mouvement lui fit perdre pied, et le véhicule effleura sensiblement la jambe gauche à la hauteur du genou de ce jeune imprudent.

Le brigadier Leoni et l'agent Poggi J.-C. accoururent aussitôt, le prirent sur les bras, et après l'avoir conduit à la pharmacie de M. P. Luciani, le transportèrent au domicile de ses parents.

Obsèques

Les obsèques de Mlle Clotilde Magnavacca ont eu lieu à Marseille le dimanche 12 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui avaient tous à témoigner à la famille leur sympathie et leurs condoléances.

Le deuil était conduit par MM. Eugène Magnavacca, retraité, et Toussaint Magnavacca, instituteur, entourés de leurs fils et neveux.

Huit superbes couronnes offertes, par les parents et les compagnes de la défunte, recouvraient le char funèbre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Pierre.

En cette triste circonstance nous adressons à Mme veuve Angèle Magnavacca et à ses enfants nos sincères compliments de condoléances.

Au Port

Arrivées du 14 au 18 janvier :

Vap. franç. « Hendoye, » cap. Le Grand, de Port Talbot 2.984 ton. houille.

Vap. norvég. « Uto, » cap. Iverson, de Gênes, sur lest.

Vap. franç. « Numidia, » cap. Fraissinet, de Livourne, 17 pass., 10 ton.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, pour Marseille, 69 pass., 177 ton.

Vap. ital. « Lombardo, cap. Borgna, de Livorne, 3 pass., 45 ton.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, de Livourne, 7 pass., 17 ton.

Départs du 14 au 18 janvier :

Navicello ital. « Rosa N., » cap. Milanelli, pour Livourne, 45 tonnes charbon de bois.

Vap. franç. « Numidia. » cap. Fraissinet, pour Livourne, pass., div.

Garde côte franç. « Golo, » cap. Letreux, pour le Mor, lest.

Vap. norvég. « Uto, » cap. Iverson, pour Sorrento, 240 tonnes extrait de châtaignier.

Vap. franç. « Numidia, » cap. Fraissinet, pour Marseille, pass., div.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, pour Livourne, pass., div.

Vap. ital. « Lombardo, » cap. Borgna, pour Porto Torrès 5 pass.

Vap franç. « Corte II, » cap. Carrière, pour Nice, pass., div.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert chimiste des Tribunaux, à Bastia.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauvaur Lota.

Avis

Mme ROUBERT, corsetière, 4, Boulevard du Palais, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle va quitter Bastia prochainement.

Les personnes, désireuses de renouveler leur corset, sont priées d'adresser leur commande ou de le lui faire connaître par carte le plus tôt possible.

Avis

Savon brun l'Africain *Barier*.
Savon blanc la *Pipe*.
Qualités extra 72 0/0.
Perfection.
Farine de blé qualité supérieure.
Exiger la marque F. Pinatel.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

30 janv. — 31 janv.
Rentes 3 0/0 anciens : 89 15 — 89 25
Rentes 3 0/0 amortis. 93.45 — 93.10
ex-coupon.

AJACCIO

GRAND DÉJEUNER A LA PRÉFECTURE

Ajaccio, 21 janvier.

Mme Louis Thibon et M. le Préfet de la Corse donneront demain, à midi, à l'Hôtel de la Préfecture, un grand déjeuner en l'honneur de l'escadre.

Assisteront à ce déjeuner : MM. le vice-amiral Boué de Lapeyrère, commandant en chef la première escadre de l'Armée navale ; les contre-amiraux Nicol et Gaucher ; les commandants des navires ; le commandant de la Marine en Corse ; les chefs d'état-major ; les aides de camp ; les chefs de corps et de service de la garnison ; M. Cauro, ancien préfet ; les membres du Conseil de préfecture et leurs dames ; le Secrétaire général de la Corse et Mme Gallard ; le chef de Cabinet du Préfet, etc..

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Les Démarches DE M. BRIAND

Paris, 21 janvier.

Ce matin, un peu avant 9 heures, M. Briand a continué ses démarches, et il n'est rentré au Ministère de la Justice que vers midi.

Après déjeuner, il a reçu quelques amis, puis il a continué ses visites.

A L'ELYSÉE

Ainsi qu'il l'avait promis à M. Fallières, dans l'entretien qu'il eut hier soir avec lui, M. Aristide Briand s'est rendu à 5 heures à l'Elysée, et a fait connaître à M. le Président de la République le résultat de ses démarches.

M. Fallières a chaleureusement félicité M. Briand d'avoir réussi, aussi rapidement, à triompher de bien des difficultés.

LES NOUVEAUX MINISTRES

M. Aristide Briand présentera ce soir, à 9 heures, ses collaborateurs à M. Fallières.

Le président du Conseil fera signer, en même temps, les décrets de nomination des ministres, décrets qui paraîtront demain matin, au *Journal Officiel*.

Au Palais Bourbon

Les couloirs de la Chambre sont peu animés.

Nos députés considèrent la combinaison Briand comme étant en très bonne voie.

Les radicaux entrent nombreux dans cette combinaison ministérielle, et les nouveaux ministres sont d'un animés d'un esprit très modéré.

Conseil de Cabinet

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, au Ministère de la Justice, pour arrêter les termes de la déclaration ministérielle, que M. Briand rédigera dans la journée avec MM. Barthou, Etienne, Klotz et Baudin.

Le Nouveau Ministère

Le Cabinet Briand, définitivement constitué, est composé de la façon suivante :

Présidence du Conseil Ministère de l'Intérieur
Aristide Briand

Justice
Barthou

Affaires Etrangères
Jonnard

Guerre
Etienne

Marine
Pierre Baudin

Finances
Klotz

Instruction Publique
Steeg

Travaux Publics
Jean Dupuy

Commerce
Guist'hau

Agriculture
Fernand David

Colonies
Jean Morel

Travail
René Besnard

Sous-Secrétariats

Intérieur
Paul Morel

Finances
Paul Bourély

Postes et Télégraphes
Charles Chaumet

Beaux-Arts
Léon Bérard

AUDE

Tentative Criminelle de déraillement

Paris, 21 janvier.

Le train du matin de la ligne d'Olonzac a déraillé en entrant en gare de Montrabech.

Un individu inconnu avait placé une grosse pierre entre le rail et la lame d'aiguille, ce qui a provoqué l'accident.

Tout se borne, heureusement, à des dégâts matériels.

L'auteur de cette criminelle tentative est activement recherché.

MARSEILLE

SERVICE ANNIVERSAIRE

Marseille, 21 janvier.

Suivant une pieuse tradition, depuis longtemps établie, des messes ont été célébrées, dans l'église Saint-Augustin, pour le roi Louis XVI et les autres victimes Royales de la Révolution.

EN ALLEMAGNE

Cinq enfants tués par leur mère

Berlin, 21 janvier.

Un télégramme de Francfort-sur-Mein annonce qu'aux environs de cette ville, une femme, subitement atteinte de folie furieuse, a étranglé trois de ses enfants, coupé la gorge au quatrième et empoisonné le cinquième.

NEW-YORK

Les Femmes en Révolte

New York, 21 janvier.

Les bataillons de femmes contre la police se renouvellent par trop souvent, depuis le commencement de la grève, dans les rues de New-York.

Une centaine de grévistes ont, dans la soirée d'hier, attaqué la police avec leurs épingles à chapeau et leurs parapluies.

Un certain nombre d'agents ont été sérieusement blessés.

Les femmes sont terribles à New York.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

EN DANEMARK

Une Chaloupe qui chavire

Huit personnes noyées

Paris, 21 janvier.

Un télégramme de Copenhague annonce qu'une chaloupe à voiles a chaviré près du cap Akre.

Tout l'équipage, composé de huit personnes, s'est noyé.

Les familles de ces braves marins ne peuvent croire encore au grand malheur qui les frappe

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
28, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée.

Frets avantageux

Le vapeur *Saint Pierre* arrivera à Bastia le 24 courant et en repartira le 25 à destination d'Alicante, Rouen, Le Havre et Anvers.

Aux Produits
DU DOMAINE DE MONTESORO
12, rue de l'Opéra, BASTIA

Lait de vache absolument pur, recommandé pour malades et enfants. Arrivages deux fois par jour : le matin et le soir.

A LA VILLE DE NICE

14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA

Ancienne Maison ROUBERT
Mme veuve VITTI, successeur

Corsets en tous genres
Coupe irréprochable
Haute nouveauté

Ceintures sous-ombilicales. — Corsets caoutchouc et Tricots. — Corsets de maintien, de repos, etc. — Epaulières. — Redresseurs.

CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS

Costumes Tailleur. — Manteaux Chemisiers. — Corsages.

PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons
GRAND CHOIX DE FOURRURES
Lingerie fine et lingerie hygiénique
Bonneterie. — Gants. — Rubans Velours. — Cols mode
PARFUMERIE :
Produits Malaceine et Berthuin

OUVRAGES DE DAMES

N. B. — La Maison se charge de la rectification des corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime
pour tout achat de 10 fr.
Bon goût — Elégance — Bon Marché
Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA. 4, Bd de Cardo, 4, BASTIA
Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'Ophtalmologie et de la Société d'Ophtalmologie de Lyon.
CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx
Confort chirurgical moderne
OUTILLAGE COMPLET
Prix modérés

Institut (Annexe)
d'Electricité médicale
et de Physiothérapie
2, rue Favalelli, 2

Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.

RAYONS X
Air chaud. — Froid Carbonique, etc.

Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Téléphone interurbain **n° 10**

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers unis. Moulures. Encadrement. Anglaises. Rosaces. Devants de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

PHOTO D'ART
Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21

Agrandissements photographiques
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Très prochainement *Photo-d'Art* inaugurera, rue de l'Opéra, n° 10, un grand atelier de photographie.

Avec le talent de Mlle Orsini, élève des plus célèbres photographes Parisiens, on est assuré d'avoir des photographies réellement artistiques, et, grâce aux appareils perfectionnés qu'il possède, *Photo d'Art* fera bénéficier sa clientèle du prix défiant toute concurrence.

Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *amateurs* et *professionnels*.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre **ménage** vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos **fêtes** à souhaiter et **cadeaux de mariage**, vous visiter notre rayon d'articles de Paris et vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos **layettes** et **trousseaux**, vous trouverez dans les magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

De Sartene à Bonifacio, Portovecchio et Ghisonaccia

La Société des *Messageries Automobiles Corses* faisant le service postal quotidien entre Sartene et Ghisonaccia a l'honneur de prévenir les voyageurs qu'elle a apporté à ce service des améliorations sensibles.

Par suite de l'établissement d'un garage à la gare de Ghisonaccia, l'automobile partira tous les jours à heure fixe de la gare à Bonifacio (1 heure de l'après-midi) et sera munie d'un coupé confortable.

La belle voiture faisant ordinairement le service entre Bonifacio et Sartene continuera à offrir le même confort et la même sécurité, quelque voyageant de nuit.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire. Plombage Or, Platine et Ciment. Extraction des dents avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage

A. PADOVANI, *Bastia.*

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Bonne

PATISSERIE PARISIENNE

Confiserie de luxe — SALON DE THÉ
ANTOINE AGOSTINI
5, Place Saint-Nicolas — BASTIA

Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Bolles pour Mariage, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque,
— Crèmets confits —

Étude de Me LUCIANI, Avoué

près le Tribunal Civil de Calvi

VENTE SUR LICITATION APRÈS MISE A PRIX RÉDUITE

Le douze février mil neuf cent treize, à neuf heures du matin, devant M. Emmanuelli ou à son défaut devant M. Colonna d'Ampriani, juges au Tribunal Civil de Calvi, commis à cet effet, au Palais de Justice à Calvi, au lieu ordinaire des audiences de ce Tribunal, il sera procédé au plus offrant et dernier enchérisseur à l'adjudication de l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession de feu Casta Antoine, de son vivant propriétaire, demeurant et domicilié à Ile-Rousse.

Sur la poursuite des sieurs et dames 1° Orsoni Marie-Catherine, épouse du sieur Savelli Jean-Martin, tailleur de pierres, demeurant à Corbara, et ce dernier pour l'autorisation ; 2° Orsoni Lucie, épouse du sieur Luigi Jean et celui-ci pour l'autorisation, demeurant à Corbara ; 3° Marie-Antoinette Giacometti, épouse Deloux, demeurant à Marseille, et celui-ci pour l'autorisation ; 4° Savelli Philippe, propriétaire ; 5° Savelli Joséphine et Cyprien Savelli, son époux, le mari pour l'autorisation ; 6° Estelle Savelli et Savelli François, conjoints, celui-ci pour l'autorisation ; 7° Angélique Savelli et Passani Antoine, son mari, pour l'autorisation, tous propriétaires, demeurant et domiciliés à Corbara, ayant tous pour avoué Me Luciani.

Contre M. Giacometti Laurent, cultivateur, demeurant et domicilié à Pigna ayant pour avoué constitué Me Millie.

Etant en cause : M. Savelli Charles-Marie, greffier de la justice de paix de l'Ile-Rousse, ayant pour avoué constitué Me Luciani.

Désignation de l'immeuble à vendre

Lot unique

Celui se compose d'un jardin sis au lieu dit *Oggi* ou *Valta-moro*, territoire d'Ile-Rousse, avec maisonnette, composée d'un rez-de-chaussée et un étage, avec vacherie, citronniers, clos de murs en maçonnerie, ainsi que la parcelle y attenant dénommée *Chiosella*, terre arable, jardin, amandiers et cactus, d'une contenance le tout de 77 ares 20 centiares tenant à bien de M. Fioravanti Charles.

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du Tribunal Civil de Calvi en date du 22 mars 1911, enregistré.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au greffe du dit tribunal le treize novembre 1912.

La mise à prix primitivement fixée à cinq mille huit cent soixante et dix-huit francs, a été réduite, outre les clauses, charges et conditions du cahier des charges, le quinze janvier 1913, à quatre mille francs, ci 4.000

Il est ici déclaré que le Juge-commissaire est autorisé à baisser la mise à prix jusqu'à ce qu'il se présente un acquéreur.

S'adresser pour tous renseignements :

à Me Luciani, avoué poursuivant ;

à Me Millie, avoué colicitant.

Fait et rédigé à Calvi, le vingt janvier mil neuf cent treize.

Signé : T. LUCIANI.

Dûment enregistré.

Pour copie conforme :
T. LUCIANI.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

FOX-LAND RHUM.

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Imprimerie Ollagnier.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATIN
à 0.50 le paquet

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1-3

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap AU Quinquina

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 23 — JEUDI 23 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0.50 par — 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le mort en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 8 h. 48 m. — Coucher, 4 h. 32 m.
Dernier quart, le 23 — Nouv. Lune le 3.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Raymond.
Fête de Demain : Saint Timothée.

22 JANVIER

IL FAUT AGIR

Voici terminée l'agitation passionnée soulevée par l'élection présidentielle, les Chambres vont reprendre leurs travaux dans une atmosphère de calme et de tranquillité favorable au bon travail parlementaire.

Le Sénat va certainement aborder, sans retard, la discussion de la réforme électorale qu'il est nécessaire de pousser activement pour qu'une solution intervienne au plus tôt, afin de permettre aux différents partis de s'organiser en vue des prochaines élections législatives. Tous ont un égal intérêt à être fixés, le plus rapidement possible, sur le mode de consultation populaire qui présidera aux élections de 1914.

Quant à la Chambre, elle ne peut actuellement songer à entreprendre l'examen d'une réforme quelconque, car elle doit reprendre son interminable discussion du budget, là où elle l'a laissée lors de la clôture de la session extraordinaire. Comme la menace des douzièmes provisoires, maintenant votés, ne servira plus d'aiguillon à ces débats budgétaires, on peut être assuré qu'ils vont s'éterniser indéfiniment, absorbant complètement, dans des manifestations verbales et stériles, tout le commencement de la session ordinaire.

Tout le monde est unanime à déplorer ce lamentable état de choses et, dans le beau discours qu'il prononçait en prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Deschanel traduisait éloquemment le sentiment général en disant : « Nous aurions voulu voter le budget, tout au moins celui des dépenses, avant la fin de l'année. Or, malgré des séances de plus en plus nombreuses, — car cette Chambre a siégé beaucoup plus que les précédentes, et nous ne saurions continuer indéfiniment dans cette voie, — et bien que le rapport général ait été distribué immédiatement après les vacances de Pâques, nous n'y avons pas réussi. Sans doute, il ne faut pas perdre de vue que la Chambre a discuté et voté trois budgets en deux ans. Mais peut-être aurait-elle plus de profit de tant d'efforts, si elle voulait bien s'imposer à elle-même une discipline un peu plus rigoureuse et améliorer, par quelques changements très simples, ses méthodes de travail. Les procédures, qui convenaient il y a un siècle à la discussion et au vote d'un budget d'un milliard et demi, peuvent-elles convenir encore aujourd'hui à la discussion et au vote d'un budget de cinq milliards ? »

Les applaudissements unanimes qui saluèrent ces paroles démontrèrent avec évidence que cette opinion était partagée par la quasi unanimité de l'assemblée. Les plus bavards, ceux qui avaient contribué le plus à retarder le vote du budget par des discours oiseux et inutiles, n'étaient, d'ailleurs, pas les moins ardents à applaudir ces incontestables vérités.

Mais cela ne suffit pas, il faut enfin agir, voter au plus tôt les modifications réglementaires sollicitées dont l'impérieuse nécessité est reconnue de tous. Voilà des années qu'on se lamente vainement sur la déplorable organisation du travail parlementaire, qu'on dénonce éloquemment le mal, qu'on en démontre longuement les dangers, et chaque fois que, traduisant pratiquement cette volonté d'amélioration et de perfectionnement, une proposition est présentée, il se trouve une majorité pour trouver mauvais le remède préconisé et pour replonger, en l'écartant, le Parlement dans l'impuissance.

Considérant qu'il n'y a pas de besogne plus utile, voilà plusieurs législatures que je poursuis personnellement la solution de cette grave question qui intéresse au suprême degré l'avenir du régime lui-même. J'ai d'abord formulé une proposition de discussion biennale du budget ; elle fut écartée. J'ai ensuite déposé un projet de résolution comportant une série de modifications réglementaires délimitant strictement les discussions annuelles du budget ; malgré l'adhésion unanime que la délégation des gauches donna à ce projet, la Chambre n'en vota que quelques articles absolument insuffisants pour apporter un remède efficace au mal chronique dont souffre le régime parlementaire.

Je compte soulever de nouveau la question, aussitôt après cette discussion budgétaire qui apporte un nouvel et irrésistible argument à notre thèse. J'espère que, cette fois, on ne se bornera plus à prononcer de beaux et éloquents discours pour mettre fin à un mal qui trouve sa cause profonde dans l'incontinence oratoire de trop de députés.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

Les Primes à l'Oléiculture

Nous croyons utile de rappeler aux intéressés que les déclarations relatives aux primes à l'oléiculture doivent être faites dans le courant du mois de janvier.

La récente circulaire de M. le Préfet de la Corse, qui a été adressée à tous les Maires du Département, précise les conditions dans lesquelles les déclarations doivent être reçues et enregistrées.

Les primes étant exclusivement réservées aux oliveraies en bon état de culture (c'est-à-dire, taillées et labourées), nous ne saurions suffisamment mettre en garde les intéressés contre le danger de déclarations erronées ou inexactes.

Le service de contrôle qui vient d'être organisé a précisément pour but d'écarter toutes les demandes de primes faites par des propriétaires ne se trouvant pas dans les conditions prévues par les règlements.

L'Administration préfectorale est, d'autre part, nettement décidée à réprimer toutes les fraudes qui lui seront signalées et à n'allouer les primes qu'aux agriculteurs ayant fait des déclarations sincères.

LA DERNIÈRE ALERTE

Un journaliste perspicace, habitué à donner quotidiennement son opinion sur la crise balkanique, pourrait, s'il voulait se dispenser de toute besogne pendant une semaine, user d'un moyen presque infaillible. Il écrirait à l'avance un certain nombre d'articles optimistes et une égale quantité d'articles pessimistes ; il n'aurait plus qu'à veiller à leur publication alternée. Nul ne soupçonnerait le subterfuge, tant est mathématique le rythme du flux et du reflux auquel nous assistons.?

Hier, on considérait — avec raison, d'ailleurs — que l'Autriche fournissait un gage de tranquillité en acceptant l'invitation à palabrer de Sir Edward Grey. Aujourd'hui, on s'alarme parce que des remaniements importants viennent d'être opérés dans le haut commandement de l'armée austro-hongroise. Le remplacement du général von Auffenberg, auquel succède, au ministère de la guerre, le général Krobatin et l'éloignement du général Schemua du poste de chef d'Etat Major auquel est appelé le général von Hoetzendorff sont-ils vraiment des événements dont il faille s'inquiéter à une heure évidemment critique, mais non tragique ? La presse française ne dissimule pas son émotion. Les journaux anglais, accusant leur flegme et la presse russe elle-même se laisse défavorablement impressionner par le nouveau pessimisme qui se répand sur l'Europe.

Mais la presse autrichienne ? répliquera-t-on. Quelle attitude observe-t-elle ? Le cabinet de Vienne ne s'est pas fait faute de multiplier ses avertissements et ses menaces à Belgrade. Et même, à supposer qu'il ne voulût pas la guerre, sa tactique, inspirée par les manœuvres de sa politique coutumière, devrait consister à donner à croire qu'il est prêt à l'entreprendre. Or, de tous les journaux du monde entier, ce sont ceux de l'Autriche qui se montrent, au contraire, les plus rassurants. Ils ont reçu un mot d'ordre qui représente ces manifestations comme tout à fait étrangères à la situation extérieure. Il y a longtemps, paraît-il, que M. von Auffenberg devait quitter le ministère de la guerre et le chef d'Etat Major démissionnaire était considéré comme l'intérimaire de M. von Hoetzendorff, son successeur et son prédécesseur, momentanément éloigné de ses fonctions.

Alors ? Mettons les choses au pis. Supposons que l'Autriche ait voulu placer à la tête de son armée les deux foudres de guerre qu'elle juge les plus capables, le cas échéant, de diriger des hostilités éventuelles. Est-ce un motif pour s'effrayer et pour croire définitivement compromise la cause de la Paix ? Certes, la situation demeure complexe et obscure. Mais si la paix sombrait chaque fois que se promène un des orateurs belliqueux, l'Europe inscrirait au moins une ou deux guerres à son bilan annuel !

M. L.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 janvier, à 14 h. 30

Les Cadets de Russie,	Saliénick.
Folle Avoine,	Manotta.
Valse Rose,	Farigoul.
Polka des Dindons,	Parès.
Saint Loinsin,	Doring.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

Gazette Départementale

CORTE. — Nous annonçons avec plaisir le prochain mariage de M. Pierre Félix Carrani, commis des douanes et régies en Indo-Chine, fils du sympathique propriétaire du Grand Café du Cours, avec Mlle Pauline Marie Manfredi, la toute charmante fille de M. Joseph Manfredi, ancien négociant.

Nous présentons nos meilleurs vœux aux jeunes fiancés.

ANTISANTI. — Le Conseil d'Etat a annulé la délibération du Conseil général de la Corse, en date du 27 septembre 1911, prononçant la rattachement de la commune d'Antisanti.

BALOGNA. — La gendarmerie vient de procéder à l'arrestation du jeune Xavier Carlotti, de Balogna, évadé de la colonie d'Aléria, dans un séchoir à châtaignes où il se tenait caché.

Carlotti est âgé de 19 ans ; traduit devant

---

42 — Feuilleton du Petit Bastiais

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GRIFFON

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

VI

DANS UN TOMBEAU

— Mais ne m'attribuez pas exclusivement le bénéfice moral de votre sauvetage. Vous oubliez que mon père adoptif, M. Moulin, que voilà, y a aussi lui, largement collaboré !

L'officier n'avait point encore remarqué la présence de son guide de l'après-midi. Il leva les yeux, l'aperçut, le fixa longuement, puis ses traits exsangues eurent efforts pour le détailler, se hâtant à lui rendre une mine distraite que le coquin entra avec effusion.

— Cet hommage rendu à votre patriotisme, votre sens d'honneur et d'humanité, mon cher Roger, ne s'adressait qu'à moi, permettez-moi de vous présenter l'homme à qui votre fille doit la vie. Maurice Sobrier !

Son doigt tendu indiquait le jeune marin qui baissa la tête, rougissant... Mais se fut sa seule faute de perdre contenance... Maurice Sobrier !... Maurice Sobrier était devant leurs yeux !... Ainsi, c'était là le fils de la malheureuse pêcheuse de Chaussy qu'ils avaient fait disparaître ja'is. Impossible de soupçonner une seule seconde de nom. La chose s'expliquait trop bien d'elle même, malgré que dans leur trouble les deux complices ne discernassent pas encore exactement par quelle suite d'événements l'héritier présomptif de Mme de Sucunne se trouvait aujourd'hui adopté par le baron... Oh ! si le crime se lisait sur le front des assassins, quel appel à la vengeance ne proclamerait pas en ce moment le sauveur de Suzanne ! Il n'était pas même empêché simultanément les Moulin... Ils avaient à peine la force de s'incliner devant Maurice, dépouillant un dernier baiser sur le front de Suzanne, et s'éloignèrent. Le baron s'allongeait à ce que Roger de Ferrières en fit autant ; mais celui-ci effectua un pas vers son ancien adversaire, et très calme, lui posa cette question :

— Voudriez-vous, Monsieur, m'accorder un instant d'entretien ?

Le baron ne répondit pas. Il se borna à ouvrir la porte d'une pièce contiguë, invita de geste l'officier à y pénétrer, et l'y suivit. Les deux hommes se trouvèrent seuls l'un en face de l'autre.

— Vous ne vous attendiez pas à me revoir chez vous, monsieur, prononça Roger ?

— Ni chez moi, ni autre part ? répliqua le baron... J'avais des raisons de penser vous avoir tué.

— Peut être eut il mieux valu qu'il en fut ainsi... Mais les circonstances en ont décidé autrement... J'ai vécu, et me voilà ! Aurais, d'ailleurs, motifs de regret de cette survivance, et sans tâche qui m'est entrée dans la tête tient à l'heure, tandis que j'observais votre jeune malade, se confirme...

— Que voulez-vous dire ?

— Vous connaissiez cette petite... Nacha avait que Maurice Sobrier vous l'apportât.

— Non, mon fils adopté l'a recueillie sur le champ de bataille, comme vous le savez votre même.

L'officier bâtissait à s'expliquer.

— Une certaine... ressemblance... avec une personne morte aujourd'hui... ne vous a-t-elle pas frappé en elle.

Le baron ouvrit sur son interlocuteur des yeux s'illuant une parfaite franchise.

— Il y a, en effet, des affinités physiques remarquables, dit-il... Mais les vagues soupçons qui avaient d'abord germé dans ma tête, comme ils ont semblé germer dans la vôtre, se sont évanouis à l'interrogatoire que j'ai fait subir à la jeune blessée.

— Vous avez des convictions à cet égard ?

— Absolues !

— C'est bien... J'ai confiance en votre parole... D'ailleurs, je dois vous avouer que ce n'est pas la première fois, depuis seize ans, que de semblables idées m'obsèdent... J'ai cru souvent reconnaître mon enfant dont je savais que vous aviez épargné la vie. Chaque fois, j'ai abouti à la même déception... Alors donc, Monsieur, si, pour votre satisfaction personnelle, établir l'existence de votre ancien ennemi...

Le baron eut un geste découragé, mais avec une expression où ne se révélait plus aucune haine. Puis, ouvrant une porte qui donnait directement sur le vestibule, il appela pour qu'on reconduisit l'officier. Quand il rentra dans la pièce voisine, il trouva Maurice contemplant comme dans une extase Suzanne endormie.

VI

LA NUIT DE NOCE.

Soixante mois cinq semaines malade chez le baron de Verville. Durant cette période, aucun échec douloureux de douleurs ne vint attrister l'atmosphère de sollicitude dont elle était entourée. Et pourtant, quel désarroi dans Paris ! Quelles souffrances aussi, et quel bouleversement dans toute province ! Une population déjà ravagée par la famine ! Les marchés étaient déserts, pour la plupart. Les rares vivres qu'on y vendait encore atteignaient des prix extraordinaires. On payait une vie cinquante francs, une poule quarante francs, un lapin trente francs, la boisseau de pommes de terre six francs. Rien ne manquait pourtant au sens propre du mot, surtout lorsqu'on se contentait de la viande de cheval ; et l'on considérait avec juste raison comme des excentriques les gens qui achetaient les pâtés composés de chiens, de chat et de rat vendus par quelques charcutiers.

Mais certains symptômes d'avilissement se manifestaient. On annonçait le rationnement du pain. On tuait tous les animaux du Jardin d'Acclimatation et du Muséum. Les gens pauvres étaient réduits aux expédients. Presque plus de charbon ; plus de gaz. Enfin il semblait que les dernières lueurs d'espérances eussent disparu, le jour où M. Martins ordonna à la gouverneur avait décrété la fermeture de toutes les portes de Paris. Nous avons dit que cette ordonnance pénible n'avait nullement atteint Suzanne. Ah ! c'est qu'il est un miracle éternel qui transforme les pires horreurs de la vie... Qu'on à la toute-puissance s'envole, tous sont s'efface... Il existe l'âme de tout d'illusions, du tout de jolis rêves, de tout de caresses ; il l'illumine d'une si chaude auréole que rien n'est plus, hormis ce pourquoi elle vent vivre...

la cour d'assises de Bastia, pour vol qualifié, il fut par arrêt du 23 mai 1911 soumis à l'allocation réintégrateur jusqu'à sa majorité. Evadé à Ajaccio il parvint à s'évader le 4 mai 1913. Depuis il était recherché par la gendarmerie.

SILVARECCIO. — La médaille de 1870 a été décernée à M. Ange Vincent Franceschi, de Silvareccio.

TOX. — Le Conseil Municipal de Tox, réuni hors séance sous la présidence de M. Nicolai, maire, a adressé à M. Poincaré, le nouveau Président de la République, l'adresse suivante :

« Le Conseil municipal de la commune de Tox, réuni hors séance sous la présidence de M. le Maire, adresse au son nom et au nom de toute la population républicaine de la commune, ses plus sincères, ses plus respectueuses félicitations au nouveau Président de la République, se réjouit du choix fait par le Congrès de Versailles pour s'être porté sur l'éminent homme d'Etat qui a été dans ces derniers temps et qui est, plus que jamais, l'un des arbitres les plus autorisés de la paix mondiale.

» Le Conseil municipal de la commune de Tox adresse, en même temps, l'expression de son dévouement le plus absolu au nouveau Président de la République, en défendant les plus éloquent de la cause sacrée du Peuple et de la Liberté.

» Vive la France !

» Vive la République !

» Vive le nouveau Président. »

Tableau d'Avancement

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1913 :

pour le grade de lieutenant-colonel, M. le chef d'escadron Tomasini, du 17e d'artillerie.

pour le grade de sous-intendant militaire de 2e classe, M. le sous intendant de 3e classe Simonetti, à Vienne.

pour le grade de médecin major de 1re classe, M. le médecin major de 2e classe Natalelli, en Algérie.

pour le grade de vétérinaire major, M. le vétérinaire en 1er Berussocci, du 13e chasseurs.

pour le grade de vétérinaire en 1er, M. le vétérinaire en second Reynaigner, à l'école d'application de cavalerie.

pour le grade d'officier d'administration de 1re classe, M. l'officier d'administration de 2e classe Orsini, greffier hors cadres du conseil de guerre, à Dakar.

pour le grade d'officier d'administration de 2e classe, MM. Pottici, adjudant agent principal à la prison d'Alger ; Falconetti, adjudant agent principal à la prison de Tunis ; Patri, adjudant agent principal à la prison de Grenoble.

pour le grade d'officier d'administration de 3e classe, M. l'adjutant d'administration du génie Cordoliani, à Sétif.

— M. le lieutenant Agostini, du 6e chasseurs, est classé pour être admis dans la gendarmerie.

ELECTIONS DU 15 DÉCEMBRE 1912
au Tribunal de Commerce de Bastia

Résultats définitifs

Inscrits : 1.064
Votants : 378

	Grégori V. Musso L. Juges titulaires	Bonelli A. Valery J. Juges suppléants
Bastia	221	214
Brando	20	43
Cervione	13	13
Lori	39	39
Murato	10	10
La Porta	37	37
Rogliano	9	9
Saint-Florent	15	15
Santo-Pietro	13	13
Total	374	370

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 janvier.

La Bourse s'est surtout occupée aujourd'hui de l'élection présidentielle : c'est dire que les affaires ont été encore plus claires-mêmes que ces jours derniers. Néanmoins la tendance est demeurée très sensible dans l'ensemble en raison de l'améliorations que l'on croit voir dans les affaires d'Orient par suite de la reprise de la note des puissances à la Turquie. Pourvu que mouvement de reprise, notre 3 0/0 s'inscrit à 88.37 contre 88.17. Au groupe des Fonds Etrangers le Serbe et la Turque se relèvent respectivement à 82 fin et à 86.42. Par contre, les Russes [illegible].

Toutes satisfaisantes des actions de nos Grandes Institutions du Crédit. Le Crédit Foncier s'avance à 864. On traite le Crédit Lyonnais à 1.820, et la Société Générale à 520. La Compagnie National d'Escompte est fermes aux environs de 1.017. On accompte de 12 fr. 50 brut par action sur les résultats de l'exercice 1912 sera mis en paiement à partir du 31 courant.

Valeurs de transports sans grand changement. Les valeurs d'électricité sont bien tenues. Peu d'activité au groupe russe où les cours ne s'éloignent guère de ceux de la veille. Les avis d'Amérique sont relativement peu encourageants, aussi les titres cuprifères sont-ils plus faibles. Rio à 825.

En Banque, les achats d'or et de demandes faites varient peu. De Beers 544 50. Légère avance des caoutchoucs. Il y a quelques irrégularité sur les Industrielles ran es et moins d'animation.

Affaires nulles parmi les Chemins Français.

AU THÉATRE

La première de Manon

Manon, opéra-comique en quatre actes et cinq tableaux, en vers libres, paroles de Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de J. Massenet, a été représenté pour la première fois, en 1884, à l'Opéra-Comique.

Des différences essentielles séparent la *Manon* de Massenet de l'œuvre de Puccini. La conception et le point d'arrivée ne sont pas les mêmes.

Le compositeur français a illustré tout spécialement la coquetterie et la frivolité de l'héroïne de l'abbé Prévost ; on n'y voit guère la douleur de Des Grieux.

Chez Puccini, au contraire, nous voyons surtout l'état d'âme et la passion de Des Grieux.

La Manon de Massenet étant très connue, nous allons donner une brève analyse de la pièce.

Au moment de quitter Amiens, où il a fait ses études, le chevalier Des Grieux rencontre dans une hôtellerie Manon Lescaut, venue dans cette ville pour se faire religieuse. Ils s'aiment à première vue, s'enfuient et vont s'installer à Paris.

Mais, bientôt, le père de Des Grieux le fait enlever sur la dénonciation d'un M. de B., dont Manon devient la maîtresse. Des Grieux se retire au séminaire de Saint-Sulpice. Manon vient le revoir et n'a pas de peine à arracher son amant à la vie religieuse. Ils vivent à Chaillot, avec la garde du corps Lescaut, cousin de Manon, qui les exploite et enseigne à Des Grieux à se procurer de l'argent par un jeu malhonnête.

Tous trois soupent de duper le vieux M. de G. M., qui fait enfermer Des Grieux à Saint Lazare, et Manon à l'Hôpital général. Ils s'évadent, et Lescaut est tué.

Manon quitte de nouveau son chevalier pour devenir la maîtresse du fils de M. de G. M. Arrêtée encore une fois, elle est conduite au Havre avec des filles de mauvaise vie, puis embarquée pour la Nouvelle Orléans, partout suivie du fidèle Des Grieux.

En Amérique, ils croient pouvoir jouir d'un bonheur paisible ; mais le fils du gouverneur s'éprend de Manon. Des Grieux le blesse dangereusement.

Les deux amants s'enfuient. La jeune femme meurt, entre les bras de Des Grieux, après avoir exhalé ses dernières plaintes et proclamé l'immortalité de ses amours.

Sur un poème fort bien fait, Massenet a écrit une partition tour à tour aimable et vivace, tendre et passionnée, d'une forme neuve.

Mentionnons, au premier acte, le chœur amusant et pittoresque de l'arrivée du coche ; l'air curieux et original de Manon : *Je suis encor tout étourdie !...*, le petit trio charmant des grisettes, les couplets de Lescaut, la cantilène délicieuse de Manon : *Ora vois, Manon, mon pôt chimero !*, et son duo avec Des Grieux.

Au second, un joli prélude, la lecture de la lettre, pleine de tendresse, l'excellent quatuor qui suit, et le romance touchante de Manon : *Addio, addio, o nostro piccol desco.*

Au troisième, tout le tableau pimpant et piquant du Cours la Reine, où se trouve, comme contraste, la scène émouvante de Manon et de Des Grieux père, puis le grand ballet de Saint Sulpice, point culminant de l'œuvre, pour laquelle le compositeur a trouvé des accents chaleureux et passionnés.

L'acte du tripot brille surtout par son mouvement et sa verve.

Le dernier acte, relativement peu important, se laisse pas d'exister encore l'intérêt et l'émotion.

Assemblée générale annuelle du Syndicat Central

On connaît les services importants que le Syndicat Central des Agriculteurs rend depuis bientôt 30 ans à l'agriculture française. Un grand nombre de nos lecteurs reconnaît à ses services soit pour renseignements, soit pour l'achat et la vente des produits agricoles et apprécient les avantages que leur procure cette grande Association.

Son assemblée générale annuelle se tiendra cette année, à Paris le jeudi 20 février, à l'époque du Concours agricole général. Nous rappelons à cette occasion, que les membres fondateurs et souscripteurs de l'association, se rendant à cette assemblée, bénéficient d'une réduction de 50 0/0 sur les tarifs des grandes compagnies de chemins de fer et de 20 à 30 0/0 sur les tarifs des principales compagnies de Navigation maritime.

Les personnes s'intéressant au mouvement agricole et qui seraient désireuses d'assister à ces réunions pourraient, en se faisant inscrire avant le 15 janvier, comme membre du Syndicat Central, formuler une demande pour l'obtention d'un bon de réduction.

Un formulaire spécial, devant être rempli et retourné au siège central, 22, rue du Louvre, à Paris, sera envoyé en temps opportun à chaque intéressé.

EN PÉRIL !

Anémiques, vous êtes nombreux, L'appauvrissement de votre sang, la déperdition progressive de vos forces, vous causerait, soyez-en certains, de nombreux malaises. Vous *êtes en péril*, parce que l'anémie ouvre la porte à toutes les maladies, dont la phtisie, parce que votre faiblesse vous fera courir de graves dangers. Il est facile de les éviter. Enrichissez votre sang en prenant les Pilules Pink. Elles vous donneront dès lors, du sang. En prenant les Pilules Pink, ce qui est peu coûteux, vous retrouverez la santé et vous aurez peut être économisé les frais considérables de maladie.

Mme Belle fame qui demeure « Paris, 6, passage Kuzner, a été en péril, mais grâce au traitement des Pilules Pink elle est de nouveau en bonne santé.

« Il y a quelque temps, écrit Mme Belledame, je me suis trouvée dans un état de santé précaire. J'avais une impression d'épuisement. Je digérais avec difficul é, je souffrais de migraines tenaces et aussi de névralgies. Ma faiblesse était telle que c'est à peine si je pouvais faire mon ménage. Ma fille était anémique aussi On lui ordonna les Pilules Pink et elle s'en trouva fort bien. J'ai pensé que ces bonnes pilules seraient aussi favorables au rétablissement de ma santé et c'est alors que j'en ai acheté quelques boîtes pour moi-même. Vos pilules ont eu une excellente influence et m'ont aussi bien rétablie que ma fille. »

Les Pilules Pink répondent et satisfont aux besoins des femmes à l'âge critique. Elles soutiennent l'organisme féminin, purifient et enrichissent le sang, fortifient le système nerveux. Elles ont fait traverser à des milliers de femmes cette redoutable période. Les Pilules Pink sont bonnes pour toutes les femmes. Il faut se souvenir qu'elles favorisent la formation des jeunes filles, qu'elles régularisent les fonctions, développent l'appétit, donnent des forces, facilitent les digestions et purifient le sang.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Cadilla, 23, rue Bailly, Paris, à fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

ETAT-CIVIL

Naissances

Fiorella Pascal-Noël. — Cambiaggio Lucien. — Ottavy Jean. — Leocheni Noëlina-Alexandra. — Pieri Antoine-Roger-Dominique.

Décès

Michell Dominique, cultivateur, 37 ans, de Bastia.

Ramelli François-Louis-Antoine, 7 jours, de Bastia.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir jeudi

Pour la première fois à Bastia

MANON

Opéra en 4 actes et 5 tableaux de Massenet

Manon Lescaut,	Mlle Cavalieri.
Chevalier Des Grieux,	MM. Massa.
Lescaut,	Bartolini.
Comte Des Grieux,	Bechini.
Brétigny,	id.
Guillot de Morfontaine,	Cavaccioli
Une servante,	Mme Santi.

Prix des Places :

Prix des Places : Fauteuils, 3 fr. — Stalles, 2 fr. — Deuxièmes Loges, 1 fr. 50. — Parterre, 1 fr. — Amphithéâtre, 0,60.

Location chez M. Peggi, coiffeur.

Prochainement

Mme Butterfly

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 22 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 10,8 à midi + 12 5 ; à 6 heures du soir + 11 5
Maxima + 12 2 ; Minima + 10,
Baromètre : 7 heures du matin, 757. mm. — midi 758 mm. — 6 h. du soir, 762 mm.
Vent : Dans la matinée, S. O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après midi .

Mouvement des passagers

Pendant le mois d'octobre la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio et Propriano, 5 de Calvi et Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de 3.474 de Bastia, 2.373 d'Ajaccio et Propriano, 526 de Calvi et Ile-Rousse ; total, 6.373.

Il a été transporté : de Bastia, 1 062 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano 1 324 ; de Calvi et Ile-Rousse 251 ; total, 2 637.

Nouvelles coloniales

M. Franceschetti, juge au tribunal de Saïgon, est désigné pour remplir les fonctions de procureur de la République de Mytho.

M. Battesti, commis-greffier principal, est chargé des fonctions de greffier du tribunal de 1re instance de Sa-Trang.

Décès

On nous annonce de Paris la mort de Mlle Attilia de Peretti, attaché à la Cour d'Appel, secrétaire général du Comité pour la défense des enfants anormaux, distinguée publiciste, qui vient de s'éteindre dans sa vingt-quatrième année, à Corbeil, après une longue et douloureuse maladie

La défunte était la fille de M. Jacques de Peretti, conseiller d'histoire honoraire. Les obsèques ont eu lieu à Corbeil.

« Mlle Attilia de Peretti, dit le « Figaro, » s'était déjà fait remarquer tant au Palais, où elle avait su certains succès, que dans la presse, où ses études sur les enfants anormaux ont eu quelque retentissement. »

Ponts et Chaussées

M. Costa François, commis des ponts et chaussées de 3e classe, au service des chemins de fer dans l'Ariège, passe au service ordinaire, à Perpignan.

Jeunesse Sportive

La Jeunesse Sportive a lancé un défi à l'Association Sportive Bastiaise ; cette dernière ayant accepté le défi, le match se fera le 30 janvier 1913.

Nous les attendons sur le terrain !

Jeudi 23 janvier, réunion des sociétaires de la « Jeunesse Sportive Bastiaise » à 9 heures, rue de l'Opéra, 33, Castelli — Cavalli.

Avis

Le docteur P. GAFFAGLIONI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1e heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

A céder

Etude d'huissier à Bastia.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Mme ROUBERT, corsetière, 4, Boulevard du Palais, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle va quitter Bastia prochainement.

Les personnes, désireuses de renouveler leur corset, sont priées d'adresser leur commande ou de le lui faire connaître par carte le plus tôt possible.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bourbonnière » Sauveur Leta.

A vendre

Excellente huile d'olive à vendre.

S'adresser chez M. Patrimonio Joseph, 3, rue Abbatucci.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINT ROCH. — Vendredi, 24 courant, commencera, dans cet oratoire, la neuvaine préparatoire à la fête de la Purification de la T. S. Vierge.

Le soir à 4 heures et demie, Salut.

Aux Produits
DU DOMAINE DE MONTESORO
13, *rue de l'Opéra, BASTIA*

Lait de vache absolument pur, recommandé pour malades et enfants. Arrivages deux fois par jour : le matin et le soir.

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Par suite des mauvais temps qui ont sévi sur les côtes d'Espagne, le vapeur *Saint-Pierre* n'arrivera à Bastia que dans les premiers jours du mois de février.

OCCASION A SAISIR

On vend à l'amiable 5, Avenue Carnot, ancienne *Epicerie* ORESTE BIAGINI, à des prix avantageux, vitrines, étagères, comptoirs, coffre fort, balances, appareils à gaz et à acétylène, alambic, dame-jeannes et bouteilles vides, vins de Malaga, vins doux, Madère, vinaigre, tréteaux et divers ustensiles. — Brosserie, vannerie, biscuits, conserves, faïences, etc., etc.

On peut visiter ces lieux de 1 à 6 heures du soir, jusqu'au lundi, 27 janvier courant.

Pour renseignements s'adresser à M. Jean Graziani, 8, Boulevard du Palais, Bastia.

P. TISSERIE PARISIENNE

Confiserie de luxe — SALON DE THÉ
ANTOINE AGOSTINI
5, Place Saint-Nicolas — BASTIA

Nougat de Montélimar, Mustaccioli de Naples, Spécialité de petits fours. Chocolat Menier extra, livrés pour Mariage, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque, — Crèmes glacées —

BASTIA LA NUIT

Arrestation DE GRILLI, D'AJACCIO

Le brigadier Leoni et les agents Casolli et Maggiani, agissant en vertu d'un mandat d'amener de M. le Juge d'Instruction, ont procédé, vers 11 heures du soir, à l'arrestation du nommé Grilli André, d'Ajaccio, accusé d'avoir détourné des sommes importantes au préjudice de M. L. Zilar, patron boulanger, domicilié et demeurant également, à Ajaccio.

Après l'avoir vainement recherché dans les hôtels et les divers garnis de Bastia, nos braves agents purent enfin le découvrir dans un coin discret du Café-Concert.

Grilli cacha tout d'abord sa véritable identité, mais, comme il répondait fort bien au signalement envoyé d'Ajaccio, il fut mis en demeure de suivre les agents jusqu'au bureau de police.

Fouillé, Grilli fut trouvé porteur d'une somme de 215 fr. 60, d'un revolver Harmoniez chargé de 5 projectiles, de plusieurs cartouches de réserve, d'un couteau, d'une montre en argent, achetée dans la journée chez un bijoutier de la ville, et d'un talon de poste de 10 francs.

Pressé de question, il fit enfin des aveux. Grilli a reconnu avoir détourné la somme de 333 francs à M. L. Zilar.

Ce jeune homme de 19 ans se disposait à s'embarquer demain à bord du paquebot en partance pour Marseille, avec l'intention de fuir à l'étranger.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Eleonore Santini ; Mme et M. Jean Baptiste Castellani, retraité, employé à la maison Damiani, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle CHARLOTTE CASTELLANI

leur petite-fille, fille et sœur, décédée dans la 23e année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 30.

Mon Succès !...

... vient de ce que l'emploie la VÉGÉTALINE qui coûte toujours moitié prix du beurre tout en le remplaçant très avantageusement !... Dans les bonnes Maisons d'Alimentation VÉGÉTALINE, 46, r. Breteuil, Marseille.

En Hiver, la VÉGÉTALINE est vendue en PAINS de 500 grammes.

Réclamez à votre épicier la *Pains 500 grs* VÉGÉTALINE mais l... refusez tout pain qui ne portera pas le mot : VÉGÉTALINE en gros caractères.

P. GILORMINI, représentant à Bastia

GRAND BAR SUAVI
Le Plus Complet.
Le Mieux Situé.
Le Plus Prisonnier.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00047

AJACCIO

LE DÉJEUNER DE LA PRÉFECTURE

Ajaccio, 22 janvier.

Ainsi que nous l'avons annoncé, ce matin a eu lieu le grand déjeuner offert par Mme Thibon et M. le Préfet de la Corse, en l'honneur de l'escadre.

Assistaient à ce déjeuner :

M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère, commandant en chef la 1re escadre de l'armée navale.

M. le contre-amiral Gauchet, commandant la 2e division de la 1re escadre.

M. le contre-amiral Nicol, chef d'état-major de l'armée navale.

M. le capitaine de vaisseau Delafon, commandant le *Danton*.

M. le capitaine de vaisseau Sagot-Duvauroux, commandant le *Diderot*.

M. le capitaine de vaisseau Pigeon de Saint-Pair, chef d'état-major de la 1re escadre.

M. le capitaine de vaisseau Le Troter, commandant la Marine en Corse.

M. le capitaine de vaisseau Mornet, commandant le *Voltaire*.

M. le capitaine de vaisseau de La Taste, commandant le *Mirabeau*.

M. le capitaine de frégate de Closmadeuc, commandant la 5e escadrille des contre-torpilleurs.

M. le capitaine de frégate Guepin, aide de camp du vice-amiral, commandant en chef la 1re escadre.

M. le capitaine de frégate Mottez, adjoint-chef d'état-major de la 1re armée navale.

M. Pugliesi-Conti, député-maire d'Ajaccio, et Mme Pugliesi-Conti.

M. Cauro, ancien préfet.

M. le chef d'escadron Dubessy, commandant d'armes.

M. le Secrétaire général de la Corse et Mme Callard.

M. Nardini, vice-président du Conseil de préfecture, et Mme Nardini.

MM. Peretti et Martelli, conseillers de préfecture.

M. Joffre, chef de cabinet de M. le Préfet.

Le déjeuner a été servi dans l'un des grands salons du Palais Lantivy, décoré avec un goût exquis.

Le menu était des plus soignés ; voici, d'ailleurs, comment il était composé :

Hors-d'œuvre
Croustades Joinville
Œufs pochés Duchesse
Tournedos Rossini
Perdreaux en Salmis
Petits-pois Paysanne
Volaillles grillées sauce Vieux-Paris
Salade cœur de Maître
Bombe Nelusko
Gâteau Amiral
Dessert
Chablis — Saint-Christoly — Chambertin Rediseck

Les honneurs ont été faits par Mme Louis Thibon avec cette grâce exquise et cette distinction rare que tout le monde se plaît à reconnaître.

L'ESCADRE EN CORSE

Ajaccio, 22 janvier.

La première escadre de l'armée navale a appareillé ce soir pour Bonifacio et Portovecchio.

Cette force navale mouillera, à Bastia, vendredi soir ou samedi matin, et elle appareillera pour Toulon dans la matinée de lundi.

Le Ministère

Les Décrets

Le *Journal Officiel* publie ce matin les décrets nommant les nouveaux ministres.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le ministère Briand est ainsi composé :

Présidence du Conseil Ministère de l'Intérieur
Aristide Briand

Justice
Barthou

Affaires Etrangères
Jonnard

Guerre
Etienne

Marine
Pierre Baudin

Finances
Klotz

Instruction Publique
Steeg

Travaux Publics
Jean Dupuy

Commerce
Guist'hau

Agriculture
Fernand David

Colonies
Jean Morel

Travail
René Besnard

Sous-Secrétariats

Intérieur
Paul Morel

Finances
Paul Bourély

Postes et Télégraphes
Charles Chaumet

Beaux-Arts
Léon Bérard

Les Commentaires de la Presse

La presse parisienne s'occupe longuement du nouveau Ministère.

L'*Humanité* traite le Cabinet Briand de ministère de gens d'affaires.

Le *Rappel* écrit que M. Briand, ayant éprouvé quelques difficultés à constituer un ministère, se résigna à composer un conseil d'administration.

Le *Radical* constate l'absence de tous les chefs radicaux parmi les collaborateurs de M. Briand.

Au Palais Bourbon

Les Adversaires DU CABINET BRIAND

Paris, 22 janvier.

Les couloirs du Palais Bourbon sont très animés aujourd'hui.

On remarque que les adversaires du Cabinet Briand sont très nombreux. Ils complotent.

Déjà les troupes avancées radicales préparent une grande bataille contre ce ministère, qu'elles trouvent trop modéré et qui doit faire triompher la Réforme électorale et assurer la défense laïque et sociale.

Conseil de Cabinet

Paris, 22 janvier.

Un Conseil de Cabinet a été tenu cet après-midi, au ministère de la Justice, sous la présidence de M. Aristide Briand.

La déclaration Ministérielle

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat étaient tous présents à cette réunion qui a été exclusivement consacrée à un échange de vues et à un premier examen de la déclaration ministérielle, dont les termes définitifs seront arrêtés au Conseil qui se réunira demain soir.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

se présentera vendredi devant les Chambres

Les présidents du Sénat et de la Chambre des députés ont été informés que le Gouvernement se mettait à la disposition des Chambres pour vendredi.

Le Parlement ne se réunira donc pas demain, ainsi que cela avait été fixé.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Les principaux points de la Déclaration Ministérielle porteront sur les questions ci-après ;

La Réforme électorale ;

Les lois complétant la défense laïque ;

Le statut des fonctionnaires ;

La Défense nationale ;

La création d'un Sous-Secrétariat de la Marine marchande au ministère de la Marine.

Médaille d'Honneur du Travail

Paris, 22 janvier.

Le *Journal Officiel* publie la liste des employés et ouvriers qui, comptant plus de trente ans de services consécutifs dans le même établissement, ont obtenu la Médaille d'honneur du Travail

Sartori, employé de la maison *Bourgeois frères*, à Bastia.

Santelli, ouvrier cordonnier, à la maison *Andreani*, à Calenzana.

Canavaggio, employé à la maison *Lanzi frères*, à Ajaccio.

Giacomatta,	id.
Franceschi,	id.
Marignani,	id.
Olive,	id.
Robaglia,	id.
Santandrea, employé de la maison *Peglieri*, à Ajaccio.	
Sari,	id.

Au « Journal Officiel »

Le Secrétaire Général du Protectorat

Paris, 22 janvier.

M. Paul Tirard, maître des Requêtes au Conseil d'Etat, est nommé Secrétaire général du Protectorat du Maroc.

Emplois réservés

M. Girardot, candidat militaire, est nommé garden de bureau à la préfecture de la Corse.

NANCY

Exécution Capitale DE GÉRARD

le satyre-assassin

Nancy, 22 janvier.

Georges Gérard, condamné à mort par la Cour d'assises de Meurthe-et-Moselle pour assassinat et viol, a subi ce matin avec courage le châtiment suprême.

Avant que sa tête tombe sous le couperet de la guillotine, il a demandé pardon à sa famille du déshonneur qu'il lui causait, et à la famille de sa victime de son horrible forfait.

Les préparatifs

A 2 heures du matin arrivent, sur la place désignée pour l'exécution, les détachements des troupes de la garnison, renforcés de gendarmes chargés du service d'ordre.

Une heure et demie plus tard, le montage de la guillotine commence.

Au loin, dans la nuit, derrière les barrages, de bruyantes clameurs éclatent soudain dans le bourdonnement continu qui va sans cesse grandissant.

Il est quatre heures moins le quart Solide, sinistre, lourde du glaive chapé de plomb qu'elle porte, la guillotine est debout maintenant, prête pour le châtiment.

Dernières minutes

A travers les couloirs de la prison, des gardiens précèdent le procureur de la République, le juge d'instruction, l'avocat qui assiste son client avec le plus actif dévouement, l'aumônier et le docteur de la prison.

C'est là. La porte grince sur ses gonds rouillés. En toute quiétude, Georges Gérard dort, le visage enfoncé dans le traversin de sa couchette Son sommeil est régulier, paisible.

Rudement, à plusieurs reprises, le procureur dut le secouer et le découvrir lui-même pour l'éveiller.

Alors, d'un brusque sursaut, Gérard se dressa. Très pâle, les yeux fixés, il regarda le procureur, qui l'exhortait au courage. Tout de suite, il se ressaisit et répéta :

« Du courage,... oui, j'en aurai. »

Alors, sans tremblement, il s'habilla sans le secours de son gardien, redressa son torse et dit :

« Je suis prêt ! »

Les assistants remarquèrent que les lèvres du condamné à mort étaient décolorées D'une main Gérard porta à sa bouche un verre de rhum que le docteur lui offrit, puis, s'adressant à son défenseur, il le pria d'aller consoler ses parents, et de leur dire que ses pensées dernières avaient été pour eux.

Plusieurs fois, de grosses larmes roulèrent sur ses joues.

Avec résignation, il subit finalement contact des aiseaux échancrant le col de la chemise, l'entrevernent des plats, le ligotage des mains derrière le dos.

L'expiation

La lourde porte de la prison s'ouvrit. Une rumeur monta, couvrit le cliquetis des sabres sortis des fourreaux, le bruit mat des crosses de fusil fixés aux épaules.

Précédé de l'aumônier, Gérard apparut, encadré des aides robustes, le maintenant aux aisselles. Ce ne fut qu'une vision !

On perçut un bruit sourd, le couperet tomba dans un éclaboussement de sang ; justice était faite !

RHUM.

FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Impr marie Ollagnier

Le Directeur-Gérant
J.-B. Ollagnier.

Demandez les
CIGARETTES BÉGUELIN KAPORAL
à 0.05 le paquet.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T fil de fer, Bandes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1-3

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux mal avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Compagnie de Chemins de Fer Départementaux

RÉSEAU DE LA CORSE

MARCHE DES TRAINS

de Bastia à Ajaccio — d'Ajaccio à Bastia

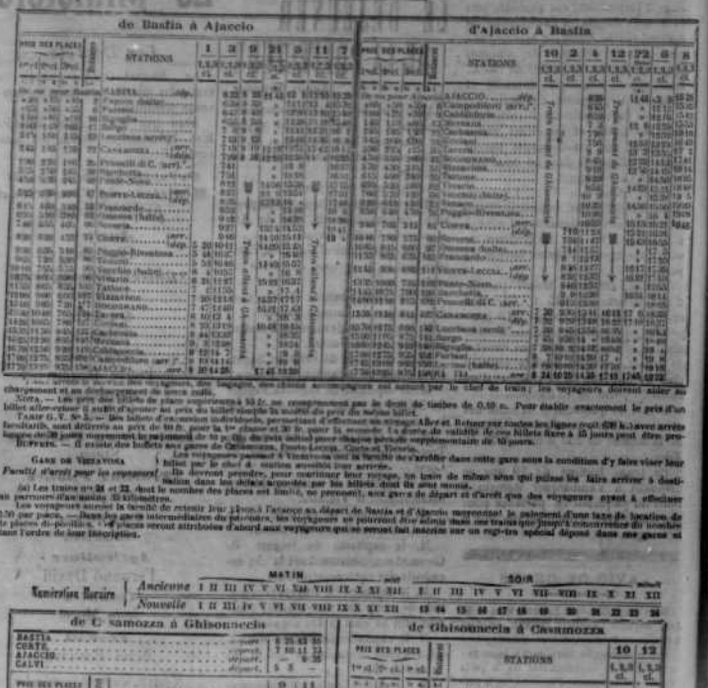

de Ponte-Leccia à Calvi — de Calvi à Ponte-Leccia

de C. Samozza à Ghisonaccia — de Ghisonaccia à Casamozza

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 24 — VENDREDI 24 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT *(Payable d'avance)*

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 47 m — Coucher, 4 h. 24 m.
Dernier quart, le 28 — Nouv. Lune le 5.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Timothée.
Fête de Demain : Conv. de Saint Paul.

23 JANVIER

L'ÉLECTION DE M. POINCARÉ

L'élection de M. Poincaré à la Présidence de la République Française ne constitue pas seulement une victoire républicaine : c'est aussi le triomphe du bon sens, mieux encore, le triomphe de la logique ! En acclamant le chef de l'Etat qu'ont consacré hier les suffrages du Congrès, on a l'impression que son échec eut été pis qu'une injustice : une niaiserie ! L'aimable M. Pams, qui a perdu son portefeuille dans la bagarre où des amis imprudents l'avaient entraîné, aurait mauvaise grâce à ne pas s'incliner devant le sort d'une gageure.

Des conjurés s'étaient promis de barrer au Président du Conseil la route du pouvoir ; dans l'impossibilité de trouver le candidat qui eut pu lui être opposé avec succès, ils n'avaient rien imaginé de mieux que de batailler au profit d'un membre du Cabinet Poincaré et de transformer la candidature d'un ministre en une candidature antiministérielle ! C'était risible ! Ce qui le fut plus encore, ce fut la suprême démarche tentée la veille au soir du scrutin par les conspirateurs qui allèrent prier M. Poincaré de se retirer en faveur du collaborateur indiscipliné dont l'élection s'imposait, paraît-il, à la gloire du régime ! M. Poincaré a eu la sagesse d'éconduire ces conseils perfides et trop pressants. Il a affronté au grand jour la consultation de l'Assemblée Nationale. Après un scrutin de ballottage où quelques voix seulement manquaient à son élection, il a été proclamé Président de la République.

La mascarade a disparu. Que reste-t-il de la cabale ? Que reste-t-il du complot ? Cette sensation, tout de même réconfortante que si la brigue bat parfois en brèche le mérite, et que si une incolore honorabilité peut nuire par surprise à l'éclat du talent et à la vigueur d'une grande réputation : le mérite, le talent et la réputation sont capables de revanches retentissantes.

C'est pourquoi nous indiquions que la victoire de M. Poincaré était la victoire du bon sens. Que des parlementaires de droite aient voté pour M. Poincaré, que les groupes du centre lui aient accordé leurs suffrages, peu nous importe ! Toutes ces puériles arguties et toutes ces pénibles subtilités n'empêcheront point que le Président de la République d'aujourd'hui soit l'homme d'Etat éminent qui, depuis un an, grâce à l'appui constant de la majorité républicaine, a accompli une belle œuvre en représentant la France avec autorité dans le concert parfois troublé des grandes puissances. La popularité de M. Poincaré, cette popularité qui avait fait de lui le candidat de la Nation avant qu'il devint l'élu du Congrès, n'était pas due au hasard d'un mouvement factice, au prestige d'un panache, ou à la croupe élégante d'un cheval de parade. Elle était due à l'admiration que les foules éclairées ne refusent jamais à ceux qui savent parler haut et clair, au nom du pays, et qui, s'élevant au-dessus des querelles mesquines et des rivalités de couloirs, mettent opiniâtrement leurs lumières au service d'une grande cause. Ralliement républicain ! Ralliement national, et ne craignons pas de le dire : Ralliement international. Lorsqu'en cette soirée fameuse, le télégraphe eut câblé dans toutes les villes du monde le résultat du scrutin, on ne s'est demandé nulle part à l'étranger :

« Qui est-ce donc ce Monsieur qu'on vient d'élire Président de la République... »

Cette question offensante n'a pas été posée. La France a choisi un Président digne d'elle. La France le sait. L'Europe le reconnaît, n'en déplaise aux jaloux dont le dépit trahit l'impuissance...

MARCEL LAURENT.

Ville de Bastia

BUDGET DE 1913

Rapport présenté au nom de la Commission des Finances par M. MUSSO ALEXANDRE.

(Suite)

Quelques membres de votre Commission espèrent aussi qu'à ce moment et toutes installations faites, les articles 16 et 17 du cahier des charges pourront être mis en application, pour le gaz notamment, par la pose des manomètres prévus par l'article 17.

Section VII. — Instruction publique, Bibliothèque, Sciences et Arts. 60 421 fr.

Cette section a été modifiée en de nombreux points.

L'art. 47, Indemnités de logement et de résidence aux instituteurs et institutrices (24.555 fr.), est en augmentation de 1.000 fr. dont 500 fr. pour le dédoublement de l'école des filles du boulevard Saint-Angelo et 500 fr. pour la création d'une sixième classe à l'école de la place Saint Nicolas.

Une autre demande d'augmentation nous avait été faite par les instituteurs pour que leur indemnité de logement soit calculée non plus sur la base de 200 fr., mais sur celle de 250 fr. ou tout au moins de 240 fr. Cette dernière modification aurait augmenté l'article 47 de 1.300 fr., mais devant l'impossibilité absolue où se trouvait votre commission d'inscrire une pareille somme à son budget, un membre, parlant au nom des instituteurs, a proposé de réduire cette augmentation à 500 fr.

Votre commission estime qu'une si minime somme répartie entre 31 instituteurs et institutrices ne peut les satisfaire. Et elle vous propose d'accueillir dans la plus grande mesure du possible les demandes individuelles qui lui seront adressées et qui lui paraîtront les plus dignes d'intérêt.

L'art. 50, Salaires des femmes de service de l'école maternelle, a donné l'occasion à votre commission d'augmenter ces femmes qui ont toutes leurs journées prises à cette besogne de 25 fr. à 30 fr. par mois.

A l'article suivant (article 51), Achat de mobilier et matériel scolaires. Entretien (1.000 fr.), est voté également sur la proposition de M. le VICE RECTEUR transmise par M. le Maire, une nouvelle somme de 600 fr répartis en deux écoles pour l'achat de livres et de matériel d'expériences de physique et sciences naturelles. Votre commission a été d'autant plus heureuse d'élargir ainsi le crédit de 1.000 fr. de nos élèves primaires, que l'Etat inscrivant pour une somme double de celle votée par nous. En l'occurrence 1.200 fr., qui viendront donc renforcer utilement le crédit que nous avons voté.

A l'article 56, votre commission vous demande de réduire les bourses communales d'internat au lycée à 340 fr.

Plus loin, l'article 59, Subvention théâtrale ne porte que 5.000 fr., les 5.000 fr. autres pour parfaire la subvention totale ayant été inscrits au budget additionnel de 1912. Vous savez que M. le Préfet a approuvé dans sa totalité ce crédit voté par une délibération spéciale du Conseil Municipal.

Dans cette section 7 qui me retient un peu longuement par suite du grand nombre d'articles qu'elle renferme, vous remarquerez qu'il en est un qui manque sur l'an dernier : C'est celui ayant trait aux secours en argent aux élèves indigents des écoles communales. Les requêtes de ce genre étaient devenues si nombreuses que beaucoup durent être repoussées l'an dernier. Il ne fut donné satisfaction qu'à 500 demandes, et comme la somme portée était de 500 fr., chaque élève reçut 1 fr. Sur le désir exprimé par M. le Maire, votre commission vous propose de faire disparaître de votre budget cet article qui, devenu prétexte à de nombreux abus, ne rend plus les services pour lesquels on l'a créé.

Par contre, l'article 61, Subvention à la « Lyre Bastiaise » passe de 400 fr. à 600 fr. Cette différence ne constitue aucune augmentation de subvention. Nous regrettons vivement de ne pouvoir le faire cette année.

Les 200 fr. en question représentent les frais de loyer que supporte la Société depuis qu'elle nous a cédé le local que gratuitement nous lui octroyions. Vous verrez plus loin que dans ce local, situé au Théâtre, M. le Maire a proposé d'installer la justice de paix.

L'art. 63, Traitement du gardien du Musée, supprimé depuis deux ans est rétabli cette année pour 250 fr. A cette somme vient s'ajouter celle d'un traitement de concierge du théâtre, 750 fr., ces deux fonctions étant actuellement assurées par un seul et même titulaire.

Section VIII. — Culte, Cimetière, Inhumations 5.137

Le total de cette section est inférieur de 3.127 fr. à celui de l'an dernier. Mais dans le détail des articles quelques modifications ont été apportées. C'est ainsi que l'article 65, Traitement du personnel du cimetière, se trouve augmenté de 400 fr., au détriment de l'article 67 Frais d'entretien du cimetière, diminués d'autant. Cela, parce que sur la proposition de M. le Maire, le nettoyage du cimetière est accordé aux gardiens moyennant une rétribution de 400 fr. par an. A l'article 67 ne subsistent donc plus que 300 fr. pour travaux urgents et d'une certaine importance.

Section XI. — Etablissements de bienfaisance, Subventions, Secours.

Cette section est la plus importante par le nombre de ses articles. Elle n'en comprend pas moins de 25. Mais les modifications y sont rares.

L'article 95, Secours aux anciens employés communaux, est diminué de 96 fr. par suite du décès dans l'année de trois de ces anciens fonctionnaires.

Plus loin, vous remarquerez que l'article 98, Secours en cas d'extrême misère, est de 400 fr. au lieu de 300 fr. l'an dernier. Cette différence était portée aux exercices précédents sous la rubrique : Secours aux voyageurs indigents.

M. le Maire nous a proposé d'unifier ces deux articles pour que tous les indigents, même ceux ne devant pas voyager, puissent profiter indistinctement des secours accordés.

Art. 99, Dépenses du service sanitaire, reste sans changement quant à la somme attribuée.

Une heureuse innovation est introduite cette année dans ce service grâce au désintéressement dévoué de l'un de nos meilleurs pharmaciens M. Armand Dussol. Fort généreusement M. Dussol a mis son laboratoire à la disposition de la Ville pour faire gratuitement toutes les analyses exigées par notre service d'hygiène. Très volontiers nous avons accepté cette proposition et nous avons tous accueilli l'avis émis par M. le Maire de donner à M. Dussol le titre de chef du laboratoire municipal ; c'est actuellement chose faite, et vous me permettrez d'adresser en votre nom à tous à cet excellent praticien les félicitations que mérite son geste généreux.

Art. 90, Dépenses de l'Assistance aux

---

43 — Feuilleton du Petit Bastiais

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUSI

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

VI

LA NUIT DE NOËL

En hâte, c'est l'amour... Suzanne était alitée et elle attendait... On a compris que l'heureux élu de son cœur n'était autre que Maurice Sobrier. La destinée qui avait voulu que ces deux êtres se rencontrent réciproquement la vie, et qui les forçait ensuite dans une intimité aussi étroite que le permettaient les nécessités du service auquel était astreint le jeune marin... cette destinée, disons nous, avait allumé elle même le brûlant regret brûlant leurs cœurs vierges. Nulle déclaration n'avait été nécessaire pour amener un résultat. L'éloquence des yeux avait suffi. Et le soir où, tremblant comme la feuille, Maurice Sobrier se risqua à baiser un tendre aveu d'amour, tandis que ses lèvres se collaient sur la main de Suzanne, Suzanne put répondre simplement :

— Je le savais.

Ils s'aimaient d'accord. Donc sa joie, le marin voulait souffler sans délai son secret au baron. Suzanne l'en dissuada.

— Vous ne pensez pas à la différence de nos situations, explique-t-elle. Pouvez-vous admettre que votre père adoptif souscrive à un mariage aussi disproportionné. Sans doute rêve-t-il pour vous d'une héritière. Or, que sais-je moi, alors une enfant trouvée, bien encore servante de nation, ne possédant rien, n'ayant que l'instruction exigée par moi-même, c'est-à-dire nécessairement rudimentaire? Non, croyez-moi, temporisons, cherchons...

Maurice avait cherché... et trouvé. Le jour suivant, il expliqua son plan à Suzanne. La jeune fille solliciterait une place chez le baron. Justement, ce dernier, démuni de personnel, avait exprimé l'intention de confier les travaux soupçons d'écriture à des femmes. L'offre, appuyée par Maurice, aurait donc les meilleures chances d'être bien accueillie. La suite se comprend sans peine : la guerre ne devrait pas tarder. Suzanne conquerrait promptement à la Société de crédit une situation notable. Alors la jeune homme pourrait s'ouvrir de ses desseins à son père adoptif et solliciter hâtivement son consentement.

Les choses s'accomplirent sans difficulté. Le baron, réduit lui-même par la douceur et la beauté de Suzanne, souscrivit d'emblée à la demande qu'affectus Maurice en son nom. Bien mieux, il se chargea personnellement d'aller reconcilier l'acceptation récalcitrante des Moche, qui voyant là le moyen de continuer aisément leur trame ténébreuse, et de ramoiller quelque fruit de travail de Suzanne accordèrent également leur consentement. Le 1er décembre, la jeune fille entra à la « Société Parisienne » aux appointements de cent francs par mois. Ah ! dès lors, les horreurs du siège parurent se perpétuer, les alternatives de déceptions et d'espoir parurent se succéder, la gêne alimentaire put s'infiltrer chez les Moche (où Suzanne restait chaque soir) comme ailleurs, quoiqu'atténuée plus qu'en beaucoup d'autres foyers, si l'on ni l'autre de nos deux héros ne s'en aperçurent.

Maurice avait été affecté au service météorologique, consistait, comme on sait, pour le transport des lettres, et qui était assuré par nos excellents marins. Son service quotidien terminé à l'usine à gaz de la Villette, il avait généralement le temps de descendre jusqu'à la rue Laffite. Là, il prêtait un travail quelconque pour prendre place dans un coin de bureau où était assise Suzanne, et — sans que leurs lèvres laissassent échapper un mot devant le personnel — ils savaient se comprendre par le langage de leurs yeux. Le baron de Verville, toujours obsédé de traces des affaires, continuait à ne se mêler de rien. De leur côté, les Moche, tenus hors du secret par leur fille adoptive qui attendait le moment opportun pour s'en ouvrir à eux, ne se doutaient nullement des projets des deux jeunes gens. Jamais, au surplus, ils n'avaient témoigné autant d'affection apparente à Suzanne. Leur mérite ne consistait pas alors, car ils avaient eu à lutter contre les prétentions de la mère Torgniole, qui, dépossédée subitement de sa fille de cantine, était venue faire une scène terrible boulevard Saint-Michel, et, brandissant des droits d'ailleurs imaginaires, avait crié si fort et si longtemps, que Delphine n'avait rien trouvé de mieux pour s'en débarrasser que de lui payer 500 fr. d'indemnité.

— C'est mon compte ! avait répliqué d'un ton cavalier l'horrible mégère ; mais je doute que Priool soit aussi satisfait que moi !

— Pourquoi donc, mère Torgniole ?

La vieille avait éclaté de rire :

— Bêtasse, le chéri ne tarde point son bégaiu pour Suzanne !

Cet aveu ignoble pour qui connaissait la moralité du personnage cité par la Torgniole faillit mettre Delphine hors d'elle-même :

— Priool, votre Priool marié de ma fille... de ch...

— Tatata !.. Priool n'a point besoin de M. le Maire !.. Mort ou pas, il n'y songeait en aucun !.. Aucune ne lui résiste !

Pâlotte, demeurée jusque là en dehors de la conversation, était intéressée à ce moment :

— Dites bien de ma part à votre fille, prononça-t-il avec une solennité grandiose, que s'il persistait dans ses projets, il me trouverait sur son chemin !

— Oh ! ne plaise ! cria la Torgniole, furieuse.

Et elle partit, claquant les portes, jurant ses deux Saints l'un sur l'autre, sacrant, maudissant, se regardant en chien de faïence, car leur vaincue venait de soulever une question jamais même entre elles, et que Delphine n'avait osé aborder, bien qu'elle en eût grand'envie sur le cœur. Le soir du 24 décembre, Maurice qui n'avait été libre que fort tard, fit à Suzanne la surprise de venir la chercher à sa sortie de la Banque d'Armenonville pour la reconduire boulevard Saint Michel. Un peu étonnée — c'était la première escapade qu'ils se permettaient — les deux jeunes gens résolurent de rentrer tout doucement la ligne des grands boulevards.

A suivre.

GRAND BAR GRAZI

Le Pian Bagnol.
Le Bitter Ollol.
Le Pian Primavoli.

vieillards infirmes et incurables (7.000 fr.), en augmentation de 1.000 fr., sont entièrement couvertes par l'article 3 des recettes extraordinaires. J'ai dit à ce dernier article ce que je pensais de cette augmentation.

Art. 92. Dépenses de l'assistance médicale gratuite. En augmentation de 1.100 fr. suivant les prévisions de l'année dernière. Cette majoration se justifie par les résultats de 1911 qui ont accusé une dépense de 5.912 fr. En 1912 une somme équivalente paraît devoir être atteinte. Il a donc paru prudent à M. le Maire de prévoir aussi exactement que possible les charges qui comme pour l'article précédent sont balancées par une somme correspondante. (Article 5 porté aux recettes extraordinaires).

La somme portée à notre budget sous cette rubrique est du reste désirablement réduite par rapport à celle inscrite par d'autres communes. M. Sébastien de Caraffa, à la dernière session du Conseil Général, a fourni à la tribune des chiffres éloquents, et M. Sari, que ces abus ont indigné, les a publiquement flétris, ainsi de reste que M. le Préfet. Vous ne me blâmerez pas de m'élever à mon tour contre des pratiques inavouables qui assablient le Département et grèvent très lourdement par répercussion les contributions des habitants de Bastia.

(A suivre.)

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Nègre
Président de Chambre

Fraudes électorales de Sollacaro

Me Moretti, avocat de M. Ceccioli, dépose de nouvelles conclusions sur la prescription. M. l'avocat général Le Marc Hadour combat cette exception soulevée en faveur de M. Ceccioli par Me Moretti.

La Cour déboute le prévenu de ses conclusions anciennes et nouvelles tendant à la prescription. Rapporteur : M. le conseiller Aubert.

Fraudes électorales de Lecci

Comme l'avait annoncé dans son numéro du mardi 91 courant, le *Petit Bastiais*, la Cour a eu à examiner à l'audience de mercredi une affaire de fraudes électorales de Lecci.

M. Poli, maire de cette commune et Poli Martin, délégué de la Commission municipale de Lecci, ont inscrit sur le tableau rectificatif un jeune électeur, le nommé Poli Paul Laurent, qui n'a pas atteint l'âge requis par la loi pour figurer sur les dites listes et changé le nom de Marchi André en celui de Jean-André Marchi. Après la clôture des listes du 31 mars 1912, Poli François et Poli Martin d'Antoine, faisaient figurer sur ces mêmes listes un électeur qui n'avait aucun droit à l'inscription, tandis qu'ils opérassent la radiation d'un autre citoyen qui, celui-là, remplissait les conditions voulues pour y figurer.

Enfin Poli Paul-Laurent et Marchi Jean-André votaient le 5 mai 1912 alors qu'ils savaient pertinemment que leur inscription sur les listes électorales de Lecci closes le 31 mars 1912 était frauduleuse.

Cette élection était d'ailleurs annulée par le Conseil de Préfecture de la Corse par arrêté du 8 juillet 1912.

Pour ces divers chefs de prévention, Poli Paul-Marie et consorts étaient poursuivis devant le tribunal correctionnel de Sartène à la requête du Ministère public pour fraudes électorales.

Devant cette première juridiction ils soulevaient l'exception d'incompétence *in limine litis*.

Le tribunal les déboutait et ordonnant la jonction de l'incident au fond les condamnait pour fraudes électorales : le maire Poli à 2 mois et 5 ans d'interdiction de droits civiques, Poli Martin de Jean à 1 mois de la même peine et à 2 ans d'interdiction de vote et les autres à des peines variant entre 10 et 6 jours de prison.

Appel était interjeté par tous les prévenus et M. le Procureur de la République.

M. le conseiller Morand fit l'office de rapporteur des plus précis.

Me Moretti, avocat des prévenus, avec son talent habituel, soulevait le même moyen qu'en première instance.

La Cour déboutait les prévenus de l'exception d'incompétence et renvoyait à une audience ultérieure l'examen du fond de l'affaire.

Dans ces deux affaires électorales de Sollacaro et de Lecci les prévenus se sont pourvus séance tenante en Cassation.

M. l'avocat général Le Marc Hadour occupait le siège du Ministère public.

Gazette Départementale

SISCO. — M. et Mme Léon Ramelli viennent d'avoir la douleur de perdre le premier fruit de leur union, né dans les premiers jours du mois. La vaine et cet enfant si désiré avait mis tant de joie dans le cœur des parents et des grands-parents et la disparition les plonge tous dans la plus grande douleur.

Le corps de ce petit ange a été transporté à Sisco et déposé dans le caveau de la famille Battestini.

Nous offrons à M. et Mme Léon Ramelli, aux familles Ramelli et Battestini toutes nos condoléances.

CATERAGGIO. — M. Giudicelli Abraham est nommé débitant des tabacs de la régie, à Cateraggio (Alesia).

PIETRANERA. — Le lundi 27 courant, on célébrera avec la plus grande solennité la fête de Sainte-Dévote, patronne de la paroisse de Pietranera.

Les cérémonies auront lieu ainsi qu'il suit :

Matin : 1re Messe à 8 heures, Grand'Messe à 10 heures. Soir : Vêpres solennelles à 3 heures, suivies de la Procession, Salut, Baisemont de la Relique, *Te Deum*.

Le Soir et traditionnel est dédié cette année à Mlle Marthe Leca.

La quête sera faite à l'issue des Vêpres par Mlle Antonia Leca.

BONIFACIO. — M. Bastiani, cantonnier de 4e classe sur la route nationale n° 196, est nommé chef-cantonnier de 3e classe, sur la même route.

GHISONACCIA. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Paulina Romani, la charmante fille de M. Louis Romani, industriel, et nièce de M. le Maire de Ghisonaccia, avec M. Mattei Dominique, le négociant bien connu.

Tous nos vœux de bonheur aux futurs époux.

SISCO. — M. Franchi, facteur-receveur à Pietralba, est nommé facteur-receveur à Sisco.

Le Marquis de Negroni

Le marquis Roch de Negroni, qui vient de s'éteindre à Bastia dans sa quatre-vingt-dixième année, était le chef de la branche corse de cette illustre maison d'Italie, établie dans notre île au seizième siècle, à la suite d'une alliance avec les De Mare, auxquels les Negroni succédèrent dans la possession de leurs fiefs du Cap et du château seigneurial de San Colombano dont les ruines imposantes dominent encore la belle vallée de Rogliano. Par sa mère, née Jeanne de Cardi, il tenait aussi aux familles les plus anciennes et les plus marquantes de la ville et de l'arrondissement de Bastia.

M. de Negroni avait quitté très jeune la Corse avec son père qui, après la révolution de 1830, reconquit à un brillant avenir dans la magistrature pour se fixer à Alger où il ne tarda point à occuper au barreau une des premières places. Dans les temps qui suivirent la conquête d'Alger, le fils du marquis Pierre-Jean de Negroni devait naturellement se trouver attiré par la carrière militaire vers laquelle la différence également des alliances et les relations de sa famille. Jusqu'à la fin de sa vie, il se plaisait à évoquer, dans ses entretiens d'une forme vivante et colorée, le milieu si pittoresque où s'étaient faites ses premières armes, des épisodes des campagnes d'Afrique auxquelles il avait pris part, les figures des chefs célèbres qu'il y avait connus, avant de rentrer en France où il combattit, en 1870, dans les rangs de l'armée du Rhin.

Des intérêts de famille l'amenèrent à prendre de bonne heure sa retraite, alors que ses services lui avaient déjà valu le grade de chef de bataillon et la croix d'officier de la Légion d'honneur. Mais il apporta dans la vie civile les mêmes facultés d'activité et de travail qui l'avaient, avec sa vive intelligence et son énergie, fait distinguer dans l'armée. C'est ainsi que, tout en dirigeant ses propriétés de la Moyenne, il avait trouvé le temps de retirer de ses lectures et de ses précieux papiers de famille les matériaux de l'ouvrage d'un très réel intérêt qu'il a publié sur l'histoire de la Seigneurie de San-Colombano et du Cap-Corse depuis le moyen-âge jusqu'à la réunion de la Corse à la France.

Le marquis de Negroni était parvenu à un âge avancé lorsqu'il se décida à revenir, pour ne plus la quitter, dans la ville où il était né et à laquelle n'avaient cessé de le rattacher, comme à son centre de Rogliano, tant de lointains mais toujours chers souvenirs. Depuis six ans il habitait Bastia et, en dépit d'une cruelle infirmité qu'il supportait avec une remarquable sérénité, sa constitution restait si vigoureuse que d'autres années semblaient devoir lui être encore réservées, quand la mort est venue brusquement le prendre.

Sa fin sereine et sa bonté foncière n'ont malheureusement pas permis aux siens de se trouver à côté de lui lors de ses derniers moments. Mais il ne sera point regretté par eux seulement. Aucun de ceux qui l'ont approché, dans l'intérieur où l'entouraient les soins les plus attentifs et les plus dévoués, n'oubliera ce grand et beau vieillard dont, malgré l'âge et la cécité, l'intelligence était demeurée si lucide, l'accueil si affable, la conversation si intéressante même pour les jeunes.

Il laisse un fils, le marquis Robert de Negroni, marié à Mlle Emery, fille du comte Emery, ancien chef d'escadron d'état-major, et marié en troisièmes noces au général de Négroni, l'un des héros de la charge des cuirassiers à Reichshoffen, l'ordre de la vicomte Henri de Negroni, chef d'escadron au 30 dragons, du général M Gillet, commandant la 4e brigade de cavalerie, du colonel Dessmay, commandant le 31e dragons, et du vicomte René de Pazzis, capitaine d'artillerie.

Les obsèques du marquis de Negroni ont été célébrées à Saint-Jean, dimanche dernier. En l'absence de la famille, qui s'a pu se rendre ce pieux devoir et à laquelle nous offrons nos respectueuses condoléances, le deuil était conduit par ses conseils, MM. Fernand de Limperani, Sébastien de Caraffa et André Durdy. Après la cérémonie funèbre, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Bastia.

Assistance aux Vieillards

Le Maire de la Ville de Bastia prévient les vieillards, infirmes et incurables que la distribution des bons de secours des mois d'octobre, novembre et décembre 1912 aura lieu à l'Hôpital Civil, du 21 au 28 janvier courant, de 8 heures à 4 heures de relevée.

Passé ce délai les bons non retirés seront remboursés au trésor.

Bastia, le 23 janvier 1913.

Le Maire,
de CARAFFA.

AU THÉATRE

La première de Manon

Plus chic, plus éblouissante, mieux composée encore que celle de *Fedora*, était la salle de ce soir ; salle comble, archi-comble, où les loges étaient si luxueusement garnies, et quelques unes d'un si merveilleux coup d'œil que leur élégance paraissait stimulée par une heureuse émulation.

Les impressions ne cessèrent d'une pareille salle, les manifestations de son état d'esprit furent très curieuses à observer.

Et comme elles différaient de celles de *Fedora* !

L'autre soir, c'était l'attente presque énervée durant tout un acte, l'ardent désir de comprendre, l'étonnement produit par l'orchestration nouvelle d'une œuvre presque inconnue de tous et enfin l'éclatante et subite approbation des beautés révélées par le talent de Mlle Cavalieri, de M. Mazas, du maestro Goulando Gamberini.

Tandis que tout à l'heure, dès le début, d'un public averti par une musique qu'il possédait déjà, qu'il savait très belle dans son ensemble, dont il connaissait d'admirables passages, de ce public jaillissaient presqu'ininterrompues et toujours très internes, de véritables acclamations.

Je dirai demain ce que donna l'interprétation, quel succès obtint son ensemble, combien furent applaudis tous les artistes, comment furent bissés, acclamés, l'air si joli de Des Grieux : « Chinde gli occhi e il mio pensier », au second acte, et la fin du troisième acte, quand Manon et Des Grieux fuient de Saint-Sulpice.

Mais je ne crois pas être démenti en affirmant, dès ce soir, que des applaudissements à tout rompre, qui jusqu'à la fin ont rempli la salle, se dégageait une vibrante et sincère admiration pour le maestro Goulandi-Gamberini et surtout pour M. Mazas et Mlle Cavalieri.

A la scène déployée par ces deux artistes, à la puissance dramatique de leur jeu, au nuancé savant qu'ils ont su donner à leur voix, revient en grande partie l'énorme succès qu'a remporté *Manon*. Et vraiment on peut dire que le triomphe de ce soir leur appartient.

A.

Heure déplorable

De tous temps, la contrefaçon s'est attaquée aux produits sérieux consacrés par le succès : on voit chaque jour des gens sans scrupules, tentés par l'appât d'un gain malhonnête, fabriquer et jeter sur le marché des produits sans aucune valeur, mais dont l'approche, dans l'intérieur où l'entourent les soins les plus attentifs et les plus dévoués, n'oublierai ce grand et beau vieillard dont, malgré l'âge et la cécité, l'intelligence était demeurée si lucide, l'accueil si affable, la conversation si intéressante même pour les jeunes.

Il laisse un fils, le marquis Robert de Negroni, marié à Mlle Emery, fille du comte Emery, ancien chef-d'escadron d'état-major, et marié en troisièmes noces au général de Négroni, l'un des héros de la charge des cuirassiers à Reichshoffen, l'ordre de la vicomte Henri de Negroni, chef d'escadron au 30 dragons, du général M Gillet, commandant la 4e brigade de cavalerie, du colonel Dessmay, commandant le 31e dragons, et du vicomte René de Pazzis, capitaine d'artillerie.

Les obsèques du marquis de Negroni ont été célébrées à Saint-Jean, dimanche dernier. En l'absence de la famille, qui s'a pu se rendre ce pieux devoir et à laquelle nous offrons nos respectueuses condoléances, le deuil était conduit par ses conseils, MM. Fernand de Limperani, Sébastien de Caraffa et André Durdy. Après la cérémonie funèbre, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Bastia.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 23 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 8°,5 à midi + 13,5 ; à 6 heures du soir + 10°2 Maxima + 14,8 ; Minima + 8°.
Baromètre : 7 heures du matin, 765. mm. — midi 765 mm. — 6 h. du soir, 764,5 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme
Dans l'après midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert, l'après-midi .

Conseil de revision

L'examen des tableaux de recensement et les opérations du conseil de revision en 1913 commenceront le 17 février. La clôture des tournées est fixée au 20 mai, et la séance de clôture définitive des opérations au 30 mai.

Palmes académiques

M. Antoine Maracciuoli, directeur politique du « Journal de la Corse, » vient d'être nommé officier de l'Instruction publique.

M. Maracciuoli lutte depuis longtemps pour la défense des intérêts de la Corse et pour ceux de la ville d'Ajaccio en particulier.

Tous les lecteurs de ce journal applaudiront à la distinction qui vient de lui être accordée.

Nous adressons à notre excellent confrère nos félicitations les plus cordiales.

Mécaniciens de Commerce

En 1913, la première session des examens pour les mécaniciens de la marine marchande, candidats au brevet supérieur, aux brevets de 1re et de 2e classe d'officier mécanicien, y compris les diplômes prévus à l'article 11 du décret du 9 avril 1912, sera ouverte le 22 avril prochain.

Obsèques

A deux heures de relevée ont eu lieu les obsèques de Mlle Charlotte Castellani, fille du sympathique employé de la maison Damiani, M. Jean-Baptiste Castellani.

Mlle Castellani n'avait pas vingt-trois ans : elle est emportée par une bien cruelle maladie qui a résisté à tous les soins de ses chers parents. Bonne, compatissante, aimante, elle laisse un grand vide dans ce foyer dont elle était l'âme et parmi tous ceux qui l'ont connue.

Une foule nombreuse d'amis a suivi son convoi funèbre jusqu'à l'église Saint Jean où a été donnée l'absoute, et apporté ses consolations à l'infortuné père, si abattu par la douleur.

Nous s'adressons à M. Castellani et à sa famille nos bien sincères condoléances.

A céder
Etude d'huissier à Bastia.
S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

A louer
Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.
S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Bains de Pietrapola
Cet établissement thermal, devant subir des réparations et des améliorations, sera fermé à partir du 20 janvier.

ETAT-CIVIL

Naissances

Ballestracci frères.

Décès

Castellani Charlotte.
Venturini Anne Marie, ménagère, 93 ans d'Olmeta-de-Tuda.

Nouvelles Religieuses

ORATORE SAINT ROCH. — Vendredi, 24 courant, commencera, dans cet oratoire, la neuvaine préparatoire à la fête de la Purification de la T. S. Vierge.

Le soir à 4 heures et demie, Salut.

SOCIETES A SUBSIDIER.

Instruction préparatoire au Service Militaire

Les jeunes gens qui désirent suivre le cours sont priés de s'inscrire avant le 1er février.

FÉDÉRATION DES MÉCANICIENS ET CHAUFFEURS C. F. D. — Les mécaniciens et chauffeurs sont priés d'assister aux réunions qui auront lieu les 24, 25 et 26 courant, dans la salle habituelle, avenue de la Gare. Prière d'être exact.

Aux Produits
DU DOMAINE DE MONTESORO
13, *rue de l'Opéra, BASTIA*

Lait de vache absolument pur recommandé pour malades et enfants. Arrivages deux fois par jour : le matin et le soir.

AVIS DE MESSE

et

Remerciements

M. Jean-Michel Emmanelli, ses enfants et petits-enfants remercient toutes les personnes qui leur ont donné de si grandes marques de sympathie, à l'occasion du décès de leur regrettée épouse, mère, belle-mère et grand'mère, Madame

MARIE-DOMINIQUE-ODILLE EMANUELLI
Née MARIANI

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu samedi 25 janvier, à 9 heures du matin en l'église de Capanelle.

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
(en face les jardins de la Préfecture)
Entièrement remis à neuf
(Genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés

Par suite des mauvais temps qui ont sévi sur les côtes d'Espagne, le vapeur *Saint-Pierre* n'arrivera à Bastia que dans les premiers jours du mois de février.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

23 janv. — 23 janv.
Rentes 3 0/0 amort. . 80.40 — 80.30
— 3 0/0 perpétuel . 83.50 — 83.50
ex-coupon.

Au Palais Bourbon

Réunion de Groupes

Paris, 23 janvier.

Plusieurs groupes de la Chambre se sont réunis cette après-midi, au Palais-Bourbon, pour s'occuper de l'attitude qu'ils doivent prendre à l'égard du Cabinet Briand.

La Gauche Radicale

Le groupe de la Gauche radicale, dont font partie MM. Barthou et Fernand David, a renouvelé, par un vote adopté à l'unanimité, son attachement à la politique d'action laïque, sans aucune compromission avec les progressistes, ni avec la Droite.

Le Groupe Radical-Socialiste

Le groupe radical-socialiste, dont font partie six ministres : MM. Klotz, Steeg, Guist'hau, René Besnard, Paul Bourély et Paul Morel, a décidé de s'abstenir demain, si un *vote de confiance* est proposé à la suite de l'interpellation sur la politique générale du Cabinet.

Les Interpellations

Aussitôt après la lecture de la Déclaration ministérielle, M. Charles Benoist interpellera le Gouvernement sur la question de la Réforme électorale.

Interpellation Jaurès

MM. Jaurès, Sembat, et Rozier interpelleront également demain le Gouvernement sur la politique générale du Cabinet.

Conseil de Cabinet

Paris, 23 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis aujourd'hui, à 4 heures 30, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Aristide Briand.

La Déclaration ministérielle

Le Conseil a arrêté les termes définitifs de la Déclaration ministérielle, qui sera rédigée par M. Aristide Briand.

Dissentiments Ministériels

Paris, 23 janvier.

Dans les milieux politiques le bruit court que des dissentiments assez graves se seraient produits, au cours du Conseil de Cabinet, entre MM. Briand et Barthou, au sujet de la question de la Réforme électorale.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 23 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le Conseil approuvera la rédaction définitive de la Déclaration ministérielle, qui sera lue à la Chambre par M. Briand, président du Conseil, et, au Sénat, par M. Pierre Baudin, ministre de la Guerre.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Paris, 23 janvier.

Dans ce document, qui sera lu demain aux Chambres, le Cabinet Briand affirmera qu'il entend suivre, au point de vue extérieur, les directions qui ont été données par M. Poincaré : « La paix dans la dignité. »

En ce qui concerne la politique intérieure le ministère adressera un appel à tous les républicains en vue de réaliser, d'accord avec le gouvernement, au profit du Pays et de la République, une politique de détente et d'apaisement, de poursuivre, sous le régime de la Séparation des Eglises et de l'Etat, une œuvre de laïcité raisonnable et d'assurer à tous les citoyens la stricte et égale justice administrative.

Pour la Réforme électorale, le Gouvernement dira qu'il est décidé à la faire aboutir.

D'autre part, il insistera sur la nécessité de voter, dans le plus bref délai, le budget de 1913.

Enfin, le Gouvernement affirmera sa volonté de reprendre le programme des réformes économiques et sociales, de doter les fonctionnaires d'un *Statut*, qui remettra chacun à sa place et de solutionner toutes les questions relatives à la Défense Nationale.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris 23 janvier.

M. le général de brigade Rouquerol est nommé adjoint au préfet maritime de Rochefort.

M. le colonel Pellarin est nommé au commandement, par intérim, de l'artillerie du 9e corps d'armée.

Les Morts du Jour

M. le docteur Decori

Paris, 23 janvier.

On annonce la mort de M. le docteur Côme Decori, décédé en son domicile, 10, boulevard de Strasbourg, à l'âge de 80 ans.

Le défunt était l'oncle germain de M. Félix Decori, le grand avocat du barreau parisien.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h 10

Cette séance, tout comme la précédente, a été de pure forme.

M. Antonin Dubost prend place au fauteuil.

Les sénateurs sont au nombre d'une soixantaine.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

Je propose au Sénat, dit le président, de ne pas poursuivre son ordre du jour, et de s'ajourner à demain, à 14 heures 30.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 15 heures 20.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

Les couloirs de la Chambre sont très animés cette après-midi.

La séance est ouverte à 14 h. 35.

Le président consulte la Chambre sur le renvoi de la séance à demain.

La prochaine séance est ainsi fixée à demain, à 14 heures 30.

La séance est levée.

Tirages financiers

Communales 1912

Paris, 23 janvier.

L'obligation portant le numéro 743.113 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Ville de Paris, 1892

L'obligation portant le numéro 538 942 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 303 890 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

LA GUERRE
DANS LES BALKANS
LA PAIX

Paris, 23 janvier.

Un télégramme de Constantinople annonce que l'Assemblée nationale s'est réunie aujourd'hui.

Après une longue et vive discussion, cette noble Assemblée s'est prononcée en faveur de la paix

La Turquie se conformera aux demandes des puissances.

L'attitude des Alliés Balkaniques

Cette décision de l'Assemblée nationale de Constantinople a été télégraphiée, sans retard, à Sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères de la Grande Bretagne, et président d'honneur de la Conférence de Londres.

L'homme d'état anglais s'est empressé d'en faire part aux représentants des Etats balkaniques.

Les Alliés sont très satisfaits, mais, encouragés par la faiblesse de la Turquie, ils émettent déjà de nouvelles prétentions, notamment celle relative à une grosse indemnité de guerre.

La Question d'Andrinople

La Turquie se recommande aux Puissances au sujet d'Andrinople.

Elle propose que la ville d'Andrinople soit placée sous l'administration collective des Turcs et des Bulgares, ou que la partie de la ville qui contient les mosquées et les tombeaux des califes soit laissée à la Turquie.

PIPPERMINT GET
Liqueur de Sport et de Soirée

Sous-Vêtements du DOCTEUR RASUREL
préservent du Froid et des Rhumatismes.
A VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Faites visite à notre rayon de chaussures d'hommes. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans ce magasin des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

SAVON LA TOUR

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GHIORMINI
Représentant à Bastia

M. P.-F. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile Rousse

GRAND BAR GRAVI
Le Plus Exquis.
Le Mieux Offert.
Le Plus Présenté.

DEMANDEZ PARTOUT
le délicieux Cigare
VIANA
A 10 CENTIMES
Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*
BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 347 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Fr. par p. ch. est trav. fac. sans caut. Ech. gré. POHL, 2, Bd Beaumarchais, Paris, Rég' à tous.
N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS
L'INDICATEUR CORSE
qui indique tout pour 40 fr.
A. CLAVEL, Bleau, 42, rue Blanche, PARIS

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Seul vente à vos arpents
Pêchers, Cerisiers, Rosiers, Vignes, Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE

Imprimerie Ollagnier
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

GAIN FACILE 50 à 100 fr. par mois, sans quitter son emploi et sans connaissances spéciales, en plaçant timbres exonérés et articles utiles. Instructions gratis. Ecrire : Producteurs-Réunis, 5, rue Charlot, Paris.

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Bien, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sûreté, marque Flotoline, en bidons de 5 litres.
Naphtagaze, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles et Asphalte 10, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A BASTIA, 12, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

Aimeriez-Vous
posséder une Bibliothèque complète de tous les Chefs-d'Œuvre littéraires
de tous les temps
et de tous les pays ?
le tout payable à raison de quelques francs par mois, durant que du reste il vous
OUI, demandez, conditions et Catalogue gr. et fr. à "La Bibliothèque de l'Elite" Jean OLLENDORFF & Cie, Boulevard Saint-Michel, PARIS, qui fait l'envoi gratuit.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 25. SAMEDI 25 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Lettres, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	12 m.	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

SUR LES " PROMENADES EN CORSE "
DE RENÉ BAZIN

J'ai lu bien des élucubrations sonores sur la Corse. Bien des *lois*, j'ai suivi héroïquement le touriste écrivain dans ses pérégrinations, assourdi par le ronflement des épithètes, dépaysé dans le clinquant des métaphores. Rarement, j'ai reconnu mon pays sous la défroque orientale dont l'affuble certaine prose. Mais je vous ai accompagné dans vos « Promenades, » Monsieur Bazin, et j'ai été ému de rencontrer à chaque tournant de la route des visages chers et des paysages familiers. Vous ne m'avez pas égaré dans une contrée comme en créent les rêves ou les fumées d'opium. C'est bien mon île natale que nous avons visitée ensemble. J'ai reconnu la physionomie de ma Corse, qui n'est pas uniformément et fadement souriante, comme le proclament quelques-uns, mais bien plutôt sombre et recueillie.

Certes, René Bazin a dit comme les autres l'azur de nos golfes et notre ciel léger. Mais, il s'est empressé de soulever cette tapisserie d'apparat, et derrière, il a entrevu la rudesse de nos montagnes, l'impétuosité de nos torrents, toute la farouche simplicité de la Corse intime : — « L'île de Beauté ! » a-t-on coutume de s'exclamer. L'auteur des « Oberlé » a senti combien cette dénomination, appliquée à notre île, se révélait banale et superficielle. Il écrit : « Cette Corse haute et sauvage, » et c'est bien plus juste, et cela a bien plus de signification. On a trop vanté la tiédeur de nos brises et l'or de nos orangers. C'est ne voir qu'une infime partie de la Corse, la Corse du littoral et des grandes villes, la Corse orientale. Mais la vraie Corse, celle de l'intérieur, celle où se conservent le plus longtemps intactes nos traditions et notre énergie d'occidentaux, rares sont ceux qui s'en soucient. Or, ce n'est pas notre littoral, sans cuirasse contre la *pénétration étrangère*, avec son climat si doux qu'il énerve et débilite, qui eût pu produire une race aussi homogène et aussi forte que la nôtre. Pour fabriquer de tels hommes, il faut de la neige, de l'ombre et du vent. Et nous avons tout cela sur nos montagnes. Si nos montagnes sont belles, en effet, ce n'est pas qu'elles possèdent la blancheur, la ligne harmonieuse et calme des marbres grecs : c'est parce qu'elles se montrent accidentées et tragiques comme l'âme insulaire.

En vérifiant cette conformité de la nature et des hommes, en associant l'esprit des vers à l'esprit des caractères, René Bazin a fait la psychologie de la terre corse. Pour me servir d'une expression familière à Maurice Barrès, il a dégagé la « physionomie morale » de notre île. C'est ce que personne, je crois, n'avait tenté avant lui.

A analyser le détail de ses « Promenades, » nous constatons que René Bazin a su concentrer dans quelques pages toutes les qualités qui font de lui un de nos plus grands romanciers. Admirez la rapidité et la sûreté avec lesquelles il fait le tour de l'âme corse. Il constate notre mépris du commerce : « Venez en Corse, ô Joseph, faire la récolte que des ingrats laissent périr ; » notre amour de la solitude et de la méditation, qui nous rend indifférent à toute sorte de spectacles : « Le paysan mettait son orgueil à ne pas lever les paupières pour nous voir passer. » — Il raille agréablement nos passions politiques : A Olmeto, les gens « voudraient savoir si la poussière de notre automobile appartient à un parti. » — Il s'empresse, d'ailleurs, d'excuser nos emportements : « Ces hommes ne sont passionnés en politique que parce qu'ils sont la passion même en toutes choses. »

Et quel peintre délicieux : Ce Frontignan de Calacuccia, cette liqueur qui brunit la bouteille et la double comme d'une reliure en veau plein. » — « Le golfe d'Ajaccio, qui est tout transparent comme si la nacre de ses coquillages l'éclairait en dessous. » — Il a encore « dans a mémoire des yeux, cette jeune femme, » qui, pour lui dire adieu, « fait de la main le geste de l'oiseau qui s'envole et qui plane. »

Il est poète ; il entend les côteaux d'Evisa lui dire : « Restez, pourquoi partir si vite ? Quelles heures de flânerie je vous aurais données sur mes pentes ! » — Devant « la longue lumière bleue du golfe de Propriano » il aura « regret de sa vitesse ; » il voudrait « être à cheval, pour s'arrêter à chaque tournant de la route et se pénétrer de ce sourire fugitif de la Corse sauvage. »

M. Bazin ne se contente pas d'admirer platoniquement nos beautés naturelles ; il s'en constitue le défenseur, et de cela surtout nous devons lui savoir gré. Il « déteste les unions galliques, » ennemies de nos châtaigneraies. Il invective ces « brutes qui incendient des hectares de maquis pour que les chèvres broutent quelques brins d'herbe, dans trois mois, entre les racines calcinées. »

Il regrette aussi que la Corse ne sache pas mieux tirer parti de toutes ses richesses. Il déplore la solitude des campagnes et la rareté des cultures : « Ces vallées qui n'ont l'air d'être à personne. » — « Nous nous avançons dans le désert. »

La place me manque malheureusement pour montrer à quel point ces « Promenades » sont une belle chose et une bonne action. Il faudrait encore citer de nombreux passages de ces articles, ou plutôt il faudrait tout citer. Par bonheur, M. Bazin a bien voulu réunir ses articles du *Gaulois* et de l'*Illustration* en une brochure qui paraîtra au printemps. Je suis certain que mes compatriotes ne voudront pas laisser aux Continentaux et à l'étranger le privilège exclusif de lire et d'admirer des pages exquises, et qui nous intéressent plus que personne. Nous les avons tous lues déjà, c'est entendu ! Mais qui n'oublie pas ? Et puis, du Bazin, c'est comme les classiques, c'est toujours nouveau.

Pour finir, j'adresserai une prière à M. René Bazin. Je lui dirai : « Maître, vous aimez la Corse. Vous connaissez merveilleusement le pays et les habitants. Pourquoi ne reforcez-vous pas *Colomba* ? A toute la profondeur psychologique de Mérimée, je suis sûr que vous joindriez un sentiment de la nature bien supérieur. Vous avez déjà le cadre du roman : la montagne, la mer et les bois ; il ne manque que les héros. Peuplez *ce* « *désert* » dont vous parlez : montrez-nous la vendetta accroupie derrière un buisson, le poignard entre les dents. Ou bien, faites du théâtre : conduisez *Othello* dans ces maquis propice aux méditations funèbres et aux haines grandioses. Mais dépêchez-vous, Monsieur Bazin, dépêchez-vous, car la vieille Corse se meurt. Avec nos châtaigniers, c'est un peu de passé, c'est un peu de Shakespeare qui, chaque jour, succombe sous la hache. Dépêchez-vous ! Venez faire des fouilles dans notre terre corse, pendant qu'elle est encore en friche. Vous extrairez de notre sol bien des lames tordues, bien des balles rouillées, mais aussi, sans doute, un chef-d'œuvre nouveau. Seulement, dépêchez-vous, Maître, dépêchez-vous ! »

Emmanuel BARTOLI.

Paris, 19 janvier.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
GUIDES DE LA CORSE

JOANNE	4.00
CONTY	3 50
POL	3 00

N. B. — L'affranchissement en sus.

Lire à la troisième page
NOS TÉLÉGRAMMES

Ville de Bastia
BUDGET DE 1913

Rapport présenté au nom de la Commission des Finances par M. MUSSO ALEXANDRE.

(Suite et fin)

Section X. — Dépenses militaires et d'intérêt publiques. . . . . fr. 7.111.85

Une seule modification est apportée à cette section.

L'article 97, Frais de casernement des réservistes et des territoriaux, est inscrit pour une somme de 100 francs, reconnue nécessaire par l'appropriation des locaux des écoles de Cardo.

Examinant l'article 96, on s'est demandé à votre commission s'il ne convenait pas de modifier la somme de 2.400 francs, loyer des écuries de Saint-Joseph pour la Guerre, puisque une batterie nous avait été supprimée.

Cependant, le crédit intégral a été maintenu sur l'assurance officieuse que notre batterie nous reviendra en janvier prochain. Au moment où les quelques bataillons prélevés sur le continent vont être rendus à leurs primitives affectations, nous prenons note de cette promesse qui, si elle se réalise, sortira notre ville de la mesure d'exception prise à son égard.

Section XI. — Dépenses diverses et dépenses imprévues . . . . fr. 3.331.75

Dans cette dernière section des dépenses ordinaires, un seul article mérite d'être signalé : c'est l'article 111, — Remboursement au 162e de ligne — qui couvrirait une somme de 70.75 réclamée par notre bataillon réquisitionné ont été pour un incendie survenu à Aglaini.

Total des dépenses ordinaires, fr. 369.855.72

CHAPITRE II

Dépenses extraordinaires. — Elles s'élèvent à 61.143,80 y compris 53 343.80 (Article 1) pour l'amortissement de l'emprunt de 95 .000 francs, dont une partie est couverte par l'article 1er des recettes extraordinaires; 44 annuités restent encore à verser pour cet emprunt.

L'article 2 concerne le rechargement de la rue de l'Opéra pour une somme de 4 000 francs. Cette rue, où la charroi est intense et qui constitue l'une de nos plus utiles avenues, méritait un travail important. Toutefois, à votre commission, quelques observations ont été soumises pour que, dans la mesure du possible, des pierres saines et de dimensions réduites soient employées à ce rechargement.

L'article 3 donne une somme de 2.000 francs qui, comme l'an dernier, est affectée aux travaux de canalisation de l'eau de Sorru. Nous avons la satisfaction de pouvoir annoncer pour bientôt l'achèvement complet de cette canalisation.

Enfin, l'article 4, (800 francs), concerne l'appropriation des locaux de la police.

La Justice de paix devant être transférée au Théâtre, M. le Maire, très justement, voudrait employer ce local à loger nos agents de police qui ne savent plus ainsi quoi décidément reléguée dans une salle trop exiguë.

Le salle devenue vacante participerait à donner à notre service de commissariat de police, des bureaux plus en rapport avec la triche qui, dans une ville aussi importante que la nôtre, leur est confiée.

Mon examen du budget est terminé.

Il se récapitule ainsi :

Recettes ordinaires et extraordinaires . . . . fr.	431.647.35
Dépenses ordinaires et extraordinaires, ... fr.	431 349.53
Excédent des recettes sur les dépenses . . . . . fr.	297.86

Cet excédent laborieusement acquis par un travail très minutieusement étudié, dépasse, reconnaissons-le bien vite, nos espérances. Il fait honneur à M. le Maire qui, s'inspirant de la collaboration précieuse qu'avec notre premier adjoint actuel, M. Dapelo, il n'a cessé d'apporter au tant regretté Auguste Gandin, a mis en vedette ces derniers mais les qualités dominantes de son caractère. Du non administration sage et prudente, mais hardie dans les conceptions heureuses, sort ra bientôt, votre commission en est persuadée, l'œuvre d'embellissement qu'il a entreprise.

L'ampleur et l'utilité de cette œuvre vous sont connues.

L'achèvement de la place Saint-Nicolas, de nos rues, de nos trottoirs, la création d'un groupe scolaire et d'autres projets à l'étude de vos commissions tels que la reconstruction des vieux quartiers et la création d'une école professionnelle, font partie du large programme que M. de Carolis s'est tracé.

Grâce à ce programme, s'ajouteront bientôt les réformes d'assainissement et de progrès nécessitées par l'augmentation de notre population et l'accroissement constant des visiteurs étrangers.

Quand, servie par un éclairage jurassex, des plantations bien comprises, et par un respect absolu d'hygiène et de propreté des rues de la part de tous ses habitants, Bastia se sera transformée à ses abords comme dans son intérieur, elle connaîtra alors une plus grande salubrité et participera, grandement au mouvement touristique de l'île de Beauté auquel la plus grande ville de Corse ne doit échapper.

C'est vers ce double but : donner à notre ville le confortable public exigé par son développement et attirer, retenir même autant que possible, les touristes du dehors, qu'en consacrant le seul constant d'équilibrer nos finances par des économies bien comprises, vont tendre l'administration de M. le Maire.

Votre commission espère qu'avec le concours de tous ce but pourra être atteint.

Gazette Départementale

PETRETO. — On annonce le mariage prochain de Mlle Madeleine Colonna d'Istria, fille de l'honorable juge de paix de Petreto-Bicchisano et de Madame née d'Ornano, avec M. Joseph d'Ornano, fils de regretté M. Xavier d'Ornano.

Nous adressons aux futurs époux nos plus sincères félicitations.

LA PORTA. — M. Côme Sebastiani, de La Porta, vient de recevoir la médaille de 1870.

MURATO. — L'honorable juge de paix du canton de Murato, M. Zanotti, vient de recevoir les palmes académiques. La nouvelle de cette distinction a été accueillie

dans le canton et dans tout le Nebbio avec une grande satisfaction.

Les justiciables de M. Zanzini, qui apprécient les qualités qui le distinguent et le tact avec lequel il occupe le prétoire, ont particulièrement applaudi au choix du ministre de l'Instruction publique.

FIGARI. — On vient de célébrer à Figari le mariage de M. Paul Bartoli, de Pozzano, publiciste, avec Mlle Virginie Franciosi, fille du regretté pharmacien, M. Joseph Franciosi.

La jeune mariée a été conduite à l'autel par son frère, M. Antoine Franciosi, instituteur. Le mariage a été béni par M. le curé Lovichi. Pendant la messe, Mlle Denise de Peretti a chanté avec beaucoup de sentiment l'*Ave Maria* de Gounod, avec accompagnement de violon.

La cérémonie a été suivie d'un grand lunch et d'une sauterie. Puis, les époux sont partis pour Pozzano où leur arrivée a été l'objet d'une manifestation chaleureuse.

ALBERTACCE. — M. Poggi Jean Paul garde domanial des eaux et forêts de 3e classe à la maison forestière de Castiglione, passe à celle de Popaja, en remplacement de M. Albertini, admis à la retraite.

PIETRANERA. — Le lundi 27 courant, on célébrera avec la plus grande solennité la fête de Sainte-Dévote, patronne de la paroisse de Pietranera.

Les cérémonies auront lieu ainsi qu'il suit :

Matin : 1re Messe à 8 heures, Grand'Messe à 10 heures. Soir : Vêpres solennelles, à 3 heures, suivies de la Procession, Salut, Baisement de la Relique, *Te Deum*.

Le Sonnet traditionnel est dédié cette année à Mlle Marthe Leca.

La quête sera faite à l'issue des Vêpres par Mlle Antonia Leca.

AU THÉATRE

La première de Manon

Je trouve que les comparses qu'avec l'approbation de Massenet, lui même, les Italiens ont faites à « Manon » ; que la suppression voulue, systématique de tout ce qui est gaieté, liberté ; je trouve qu'une si profonde adaptation imprime à cette œuvre une telle transformation d'ensemble, que l'intérêt primordial s'en trouve déplacé.

Avec l'interprétation italienne, le personnage principal n'est plus, me semble-t-il, *Manon*, mais *Des Grieux*. — Ce sont les faiblesses coupables et criminelles de ce dernier ; c'est l'abandon de tout ce qu'en holocauste il offre à son amour : famille, richesse, honneur, qui donnent à la pièce son principal relief. — Et quant au personnage de *Manon*, celui que Mademoiselle Cavalieri a personnifié hier avec un grand talent est loin de la conception de l'abbé Prévost. Dans le librette italien sa naïveté n'a pas perverse et dépravée disparaît presque devant un amour qui, toujours dans son inconscience et ses pires défaillances, reste attaché à Des Grieux.

Adaptée de la sorte à la mentalité italienne l'œuvre de Massenet a pris dans son ensemble une allure nouvelle que l'excellente ordonnance de la représentation d'hier nous a fait vivement apprécier.

De même que nous avons ensuite admiré et bissé M. Massa, au second acte, dans « Chiude gli occhi » qu'il a chanté avec une science et un velouté de voix très impressionnants, nous avons applaudi dès le premier acte Mademoiselle Cavalieri dans « Io sono ancor tutta stordita ».

Mais surtout au troisième acte quand, triomphant de la rancune douloureuse et meurtrie que lui portait Des Grieux, Manon l'arrache victorieuse à la foi religieuse, et lorsque, à la fin, elle meurt en lui criant « Io t'amo. » C'est avec un véritable enthousiasme que le public a rappelé plusieurs fois M. Massa et Mlle Cavalieri.

Ainsi que je l'écrivais hier, c'est vers ces deux artistes que s'est porté presque exclusivement l'intérêt de la salle.

Par suite, et un peu à tort je trouve que l'excellente interprétation de M. Bacchini dans le « Comte Des Grieux » et « Bretigny, » de M. Bartolini dans le rôle de « Lescaut » et de M. Cavaciocchi dans celui de « Juillot » n'a pas retenu une suffisante attention.

Mais par contre les acclamations adressées à M. Coalando-Cambertoni et à l'orchestre qu'il dirige avec une rare maestria, prouve une fois de plus quelle faveur ont su rencontrer près du public son tact, son doigté merveilleux, sa virtuosité. — A.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir samedi

SOIRÉE DE GALA

à l'occasion de l'arrivée de l'escadre

MANON

Opéra en 4 actes et 5 tableaux de Massenet

Manon Lescaut,	Mlle Cavalieri.
Chevalier Des Grieux,	MM. Massa.
Lescaut,	Bartolini.
Comte Des Grieux,	Bechini.
Bretigny,	id.
Guillot de Morfontaine,	Cavaciocchi
Une servante,	Mme Sacchi.

Prix des Places :

Prix des Places : Premières Loges et Baignoires, 4 fr. — Fauteuils, 3 fr. — Stalles, 2 fr. — Deuxièmes Loges, 1 fr. 50. — Parterre, 1 fr. — Amphithéâtre, 0,60.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Mardi : Mme Butterfly

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 24 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 9°,5 à midi + 13,6 ; 4 heures du soir + 10°5
Maxima + 14,5 ; Minima + 8,5.
Baromètre : 7 heures du matin, 765 mm. — midi, 765 mm. — 5 h. du soir, 765 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme
Dans l'après-midi, *Id.*
Etat du ciel : le matin, Découvert, l'après-midi, .

Cérémonie militaire

M. le colonel Haillard, chef de la 15e légion tor de gendarmerie, a remis hier matin, à 10 heures, dans la cour de la caserne Sainte-Ursule, la médaille militaire au maréchal des logis chef Renucci, au maréchal des logis Pulicani, et au brigadier Grimaldi, décorés à l'occasion du 1er janvier.

Le distingué chef de la Légion de la Corse a remis également la médaille militaire au maréchal des logis Franchi et au gendarme Frediani, qui ont été blessés en poursuivant le bandit Paoli.

La remise des médailles a été faite en présence des officiers de la 1re compagnie et des brigades de gendarmerie de Bastia.

Nous adressons à ces braves agents de la force publique, à ces dévoués et infatigables serviteurs de la Patrie nos bien chaleureuses félicitations.

Tribunal de Commerce

En publiant les résultats des élections au Tribunal de Commerce, une erreur typographique s'est glissée. Nos lecteurs l'ont sûrement rectifiée d'eux-mêmes. C'est bien M. Robert Matéo, l'honorable négociant de la Haute-Ville, qui a été élu juge au Tribunal de Commerce par 371 voix.

Consulats

M. Boschetti, vice-consul de 2e classe, faisant fonctions de commis de chancellerie au vice-consulat de Venise, est chargé de la chancellerie du consulat général de Trieste.

M. de Casabianca, consul de 2e classe à Bahia-Blanca, est chargé du vice-consulat de France à Bologne.

M. Peri, vice consul de 3e classe, chargé de la chancellerie du consulat de Porto, est chargé de la chancellerie du consulat de France à Turin.

M. Galdérini, vice-consul de 3e classe, faisant fonctions d'élève vice-consul au consulat de France de Milan, est chargé de la chancellerie du consulat de Porto.

Apéritif fra'ernel

Le maréchal des logis Franchi, de la colonne mobile, et le gendarme Frediani, qui accapraient tous deux, il n'y a pas longtemps, le feu du bandit Paoli et dont chacun admire à son heure la vaillance, le courage et le dévouement, le maréchal des logis Pulicani, de la brigade de Prupriano, le brigadier Grimaldi, de celle de Saint-Laurent, et le maréchal des logis chef Renucci, premier secrétaire du capitaine-trésorier, offraient, hier soir à 5 heures, un apéritif fraternel à leurs camarades de tous grades de la 15e légion ter, dans le coquet salon du Café Sorel.

M. l'adjudant présidait ce cordial banquet.

Il y avait des deux côtés, émotion, joie et gaieté.

On devisa longuement sur le devoir accompli et sur l'énergie de chacun, on but à la fraternité de la grande famille, à l'élu de la France et du Peuple, le Président R. Poincaré, au Chef de la Légion, et au succès de l'arme.

Pilules Suisses

Pour chasser les *glaires*, conserver l'estomac solide et l'intestin propre, il faut prendre des *Pilules Suisses*. 1 fr. 50 la boîte franco Dassal, ph., 98, r. Grammont, Paris.

Avis

Le *docteur P. BATTAGLINI* a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

ETAT-CIVIL

Mariages

Dupuy Cyprien, lieutenant de gendarmerie, de Hautefort (Dordogne), et Orticoni Rastitude-Marie Josephine, de Calvi.

Décès

Orillat Jules Nicolas-Marie, 10 ans, de Bastia.

Marinetti Marie-Sylvie, ménagère, 21 ans, de Bonifacio.

AVIS DE DÉCÈS

M. Gustave Orillat, caissier à la Cie des C. F. D., Mme Gustave Orillat, née Gandolfi, et leur fille ; M. et Mme Jules Orillat et leur fille ; Mme veuve Gandolfi, née Anoletti ; M. et Mme Dary, née Orillat, et leurs enfants ; M. et Mme Charlon, née Orillat, et leur fille ; M. et Mme François Gandolfi et leurs filles ; Le Colonel et Mme Stapler, née Orillat, et leurs enfants, de Toulon ; M. Garon et ses enfants, de Chambéry ; Mme veuve Catherine Gandolfi et ses enfants ; M. Mathieu et Mlle Pierrette Anoletti ; M. et Mme Henri Pellettier et leurs enfants ; M. Jean Bonavita et ses enfants ;

Les familles Garon et Chanmartin de Sainte Colombe, Gandolfi, Pellettier, Moiselio, Gentil, Tardi et Taclet ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

JULES ORILLAT

Elève de Dixième au Lycée de Bastia

leur fils, frère, petit fils, neveu, cousin et allié, décédé à l'âge de dix ans, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui samedi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, Avenue Carnot.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

et

Remerciements

M. Jean-Michel Emanuelli, ses enfants et petits-enfants remercient toutes les personne qui leur ont donné de si grandes marques de sympathie, à l'occasion du décès de leur regrettée épouse, mère, belle-mère et grand'mère, Madame

MARIE-DOMINIQUE-ODILLE EMANUELLI
Née MARIANI

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu samedi, 25 janvier, à 9 heures du matin, en l'église de Capanelle.

Aux Produits
DU DOMAINE DE MONTESORO
13, *rue de l'Opéra*, BASTIA

Lait de vache absolument pur, recommandé pour malades et enfants. Arrivages deux fois par jour : le matin et le soir.

Nos Dépêches

L'ESCADRE A BASTIA

Portovecchio, 24 janvier.

La première escadre de l'armée navale, placée sous le haut commandement de M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère, qui est mouillée à Porto-Vecchio et à Bonifacio, arrivera demain matin, à la première heure, à Bastia, où elle séjournera jusqu'à lundi prochain.

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Le Chef du Cabinet militaire

Paris, 24 janvier.

Les journaux annoncent que le général de brigade Graziani, directeur de l'infanterie au ministère de la Guerre, sera nommé chef du cabinet militaire du Ministre de la Guerre.

EN TURQUIE

UN COUP D'ÉTAT

Démission
DE KIAMIL-PACHA

Constantinople, 24 janvier

Au moment où l'Assemblée des notables, présidée par le grand vizir Kiamil-pacha, se prononçait pour l'acceptation de la note des puissances et la conclusion de la paix.

Au moment où le Cabinet, ayant à sa tête Kiamil-pacha, cédait Andrinople aux Alliés balkaniques et acceptait les propositions de paix, un coup d'Etat se produisait, précédé d'une émeute sanglante.

Le Parti Jeune Turc se révolte

Paris, 24 janvier.

Le parti révolutionnaire ou le parti de la guerre outrance qui n'est autre que le parti Jeune-Turc, obtenait la démission du grand-vizir Kiamil-Pacha.

ÉMEUTE SANGLANTE

Le Ministre de la Guerre et plusieurs officiers sont tués

Constantinople, 24 janvier.

En apprenant la conclusion de la paix, les partisans de la guerre à outrance, les Jeunes Turcs se soulevèrent.

Les principales rues de Constantinople deviennent le théâtre des bagarres sanglantes.

Nazim pacha, ministre de la guerre, ainsi que plusieurs officiers supérieurs et subalternes furent tués par ces bandes de forcenés.

Le parti Jeune-Turc, ayant à sa tête Enver bey, le héros de la guerre en Tripolitaine et l'organisateur de l'émeute, réussit ainsi à reprendre le pouvoir.

Le nouveau Grand Vizir

Mahmoud Chevkel pacha est nommé Grand-Vizir par le Sultan, avec le titre de Maréchal.

Reprise des hostilités

La reprise des hostilités est certaine, à moins que les grandes puissances ne se mettent d'accord pour imposer la paix au parti de la guerre à outrance.

La Situation

Paris, 24 janvier.

La situation devient grave, à la suite de ce soulèvement Jeune-Turc. Des complications internationales sont à redouter

M. Jonnart, ministre des Affaires étrangères, a eu ce matin un très long entretien avec M. Poincaré, qu'il a tenu à consulter au sujet de ces événements gros de conséquences.

En effet, la Russie est décidée à intervenir dans la question balkanique, si les hostilités reprennent.

L'Autriche suivra le mouvement, et, alors, on ne sait pas ce que feront les autres puissances.

En attendant le cabinet de Berlin semble très calme, et le Gouvernement de la Grande-Bretagne semble rester indifférent à ce soulèvement du parti de la guerre en Turquie.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 janvier.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Déclaration Ministérielle

Le président du Conseil donne lecture de la Déclaration Ministérielle, qui sera lue aux Chambres cette après-midi

Cette déclaration est approuvée par tous les membres du Conseil.

Le Sous-Secrétariat d'Etat de la Marine

Le Conseil approuve également la création du Sous-Secrétariat d'Etat de la Marine, qui sera exclusivement réservé à la centralisation des services de la Marine marchande.

Situation extérieure

Le ministre des Affaires étrangères communique au Conseil les télégrammes et rapports de nos Représentants à l'étranger.

M. Jonnart met également au courant le Conseil de tous les événements d'Orient.

De graves complications sont à craindre.

Travaux Parlementaires

Le Conseil examine les différentes questions qui doivent être solutionnées dans le plus bref délai par le Parlement.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

INCIDENT

M. BRIAND
tombe en syncope

Paris, 24 janvier.

Le président du Conseil fut pris subitement d'une crise nerveuse dans les couloirs de la Chambre, aussitôt après la Déclaration ministérielle.

Il tomba en syncope.

Les médecins se précipitèrent pour lui prodiguer leurs soins.

Après un quart d'heure de repos, M. Briand reprenait sa place au banc du Gouvernement.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Avant la séance

Les tribunes sont bondées ; toutes les cartes d'ailleurs ont été distribuées. Les élégantes Parisiennes sont nombreuses dans la salle.

La tribune diplomatique est au complet.

Tous les Ministres sont au banc du Gouvernement, quand le président fait son entrée dans la salle des séances

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Dès l'ouverture de la séance, M. Aristide Briand monte à la tribune et donne lecture de la déclaration ministérielle.

Le président du Conseil s'exprime en ces termes :

« La politique générale du Cabinet, auquel nous avons l'honneur de succéder, reçut l'adhésion éclatante du Parlement et du Pays.

« Nous avons le devoir et la volonté de poursuivre cette politique, sur le terrain politique par l'entente féconde de tous les Républicains et, sur le terrain des grands intérêts nationaux, par l'union étroite et solidaire de tous les Français. »

L'amnistie

« Notre premier acte sera un acte de clémence, l'amnistie. »

La Réforme électorale

« Les Cabinets précédents ont tous proclamé la nécessité de la Réforme électorale.

« Le dernier vote de la Chambre nous impose le devoir de la faire aboutir sans délai, par l'accord des Républicains, et sur la base d'une représentation équitable des minorités.

« La sagesse prévoyante et éprouvée du Sénat nous y aidera. »

Programme des Réformes

« Le Gouvernement ne négligera rien pour activer le vote du *budget* de 1913.

« Il importe aux intérêts de la Démocratie de réaliser, à bref délai, l'*impôt sur le revenu*, cette œuvre de justice fiscale. »

La déclaration énumère ensuite les projets urgents à réaliser : la *réforme des conseils de guerre* ; la loi des cadres de *la cavalerie*, qui est indispensable à la Défense nationale ; les *poudres de guerre*.

« Deux problèmes appellent une solution particulièrement pressante.

« L'un concerne notre *école laïque*, son fonctionnement, sa fréquentation, son recrutement, la situation matérielle et morale de nos maîtres, si dévoués et si utiles à nos institutions.

« Cette œuvre de défense de l'école laïque doit être menée à bonne fin, sans provocation et sans violence, mais avec ténacité.

« L'autre problème, dont la solution s'impose à bref délai, est le *statut des fonctionnaires*. Il faut remettre chacun à sa place. »

La déclaration invite ensuite à faciliter l'accès de la propriété aux groupements corporatifs, à organiser la démocratie sociale dans l'ordre et le progrès, à conserver la fidélité de nos Alliances, et à travailler à la solidité de la Défense nationale.

(Applaudissements chaleureux).

Les Interpellations

Le président donne lecture des demandes d'interpellation

Le Gouvernement accepte la discussion immédiate.

M. Charles Benoist monte à la tribune.

Au nom du groupe de la Réforme électorale, le député de la Seine déclare que les partisans de la Réforme électorale resteront unis pour considérer que la représentation des minorités par le quotient électoral, calculé sur la base des votants, est la condition absolue de la Réforme.

M. Thomson succède à la tribune au président de la Commission de la Réforme électorale.

« Nous comptons, dit le député de Constantine, sur le Sénat pour mettre au pas les adversaires de la République. »

M. Arthur Rozier député de la Seine, trouve que la déclaration ministérielle n'est pas nette sur la réforme électorale et sur l'amnistie.

M. Jules Delahaye parle des calimaçons républicains.

Le député conservateur de Maine-et-Loire estime que la Monarchie seule sauvera la France.

M. Franklin-Bouillon critique longuement la déclaration ministérielle.

Le député de Seine-et-Oise attaque surtout la nomination de M. Jonnart, qui fut un fonctionnaire indisciplinné.

L'orateur remercie M. Briand d'avoir rejeté ses amis, les radicaux, dans l'opposition.

M. Andrieu dit qu'il faut faire l'apaisement à gauche.

« La déchirure est de ce côté là, déclare le député du Tarn. »

M. Sembat réclame l'amnistie aussi large que possible.

M. Jean Jaurès

Enfin M. Jean Jaurès monte à la tribune, au milieu d'un profond silence.

Le leader du parti socialiste unifié estime que M. Briand, en promettant de suivre la politique de M. Poincaré, n'est pas assez catégorique, au sujet du quotient électoral, dans sa déclaration.

L'orateur fait ensuite le procès du scrutin majoritaire.

M. Jean Jaurès se moque des radicaux qui sont désemparés et sans boussole politique.

Le député du Tarn invite, en terminant, M. Briand à suivre une politique pacifique, à se garder de toute aventure avec les grandes puissances, si l'heure d'agir vient à sonner en Orient.

Le Président du Conseil répond aux critiques des orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

M. Briand développe ensuite les intentions du Gouvernement, forcément résumées dans une déclaration.

L'orateur démontre la nécessité d'arriver à une transaction sur le terrain de la Réforme électorale, ainsi que l'urgence pour faire aboutir les projets concernant l'école laïque et le statut des fonctionnaires.

M. Briand demande en terminant un vote de confiance.

Les Ordres du Jour

Le président donne lecture des ordres du jour qui ont été déposés.

Ordre du jour pur et simple

M. Charles Dumont propose l'ordre du jour pur et simple

M. Briand déclare que le Gouvernement n'accepte pas cet ordre du jour.

« La Chambre, dit le président du Conseil, doit dire clairement si elle a ou si elle n'a pas de confiance dans le Gouvernement. »

LE VOTE

La priorité ayant été accordée à l'ordre du jour pur et simple, le président le met aux voix.

Cet ordre du jour est ***repoussé*** par ***307*** voix contre ***101***.

Ordre du Jour *de confiance*

M. Chéron dépose un ordre du jour de confiance qui est ***adopté*** par ***324*** voix contre ***97***.

(Triple salve d'applaudissements).

Séance lundi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 14 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté

La Déclaration Ministérielle

A l'ouverture de la séance M. Barthou, Garde des Sceaux, monte à la tribune et donne lecture de la Déclaration ministérielle.

Cette déclaration fut accueillie très froidement.

Jamais, depuis la premier jour du Ministère Waldeck-Rousseau, un accueil aussi glacial n'avait été fait à un Cabinet.

Il est vrai que, depuis la grande défaite du 17 janvier, les membres de la Haute-Assemblée sont toujours gelés. Ils ne peuvent réussir à se réchauffer, malgré les grandes quantités de papier *bleu* et de papier *blanc* qui ont été brûlées par M. Pams dans les cheminées du Luxembourg.

L'ordre du jour

Après la lecture de la Déclaration ministérielle, le Sénat arrête son ordre du jour pour la prochaine séance qui est fixée à mardi.

BOURSE DE PARIS

	23 janv.	24 janv.
Rente 3 p. 0/0 comptant	89 40	89.00
— de 3 0/0 amortie	93.50	93.05

Nouvelles Militaires

Nominations et Mutations

Paris, 24 janvier.

L'adjudant Guarnieri, du 163e d'infanterie, est promu au grade de sous-lieutenant, et affecté au 61e rég. de même arme.

M. Husult, chef de bataillon au 163e, passe au 48e.

M. Villemain, chef de bataillon au 13e d'infanterie, passe au 163e.

Le capitaine Hoillet, du 159e, passe au 163e rég. d'infanterie.

Le capitaine Hutard, du 163e, passe au 20e rég. d'infanterie.

Le lieutenant Giel, du 153e, passe au 53e d'infanterie.

Le lieutenant Albertini, du 54e, passe au 142e.

Le sous-lieutenant Lecercq, du 84e, passe au 164e rég d'infanterie.

JUSTICE MILITAIRE

Paris, 24 janvier.

Sont classés pour le grade d'adjudant agent principal, les adjudants-greffiers dont les noms suivent :

Saladini, à Bougie.
Negroni, à Oran
Desideri, à Fort Gassion.
Orsini, à Montpellier.
Chipponi, à Mers-el-Kébir,

Sont classés pour le grade d'adjudant-greffier, les sergents majors comptables :

Rocchi, à Albertville.
Innocenzi, à Paris
Cervoni, à Châlons.
Gallo, à Fort Gassion.
Psolini, à Oran
Mariscciole à Marseille.
Peraldi, à Besançon
Cardi, à Bonnet.

Sont classés pour le grade de sergent major comptable les sergents dont les noms suivent :

Giacometti, en Tunisie.
Coste, à Bougie.
Cruciani, à Tunis,
Borghetti, à Mers-el-Kébir.
Pinelli, à Douera.
Biancarelli, à Alger.
Paoli, à Toulon.
Valentini, à Toulon.

Sont classés pour le grade d'adjudant surveillant, les sergents majors dont les noms suivent :

Simonetti, à Orléansville.
Pasini, à Oran.
Pareti, à Orléansville.
Lovicomi, à Alger.
Antomarchi, à Douera.
Mariotti, à Bougie.
Parigi, à Douera.
Cruciani, à Tunis.

Sont classés pour le grade de sergent major surveillant, les sergents dont les noms suivent :

Valentini, à Tunis.
Giorgi, à Alger.
Casloni, à Bonnet.
Cimaoli, à Orléansville.
Franchi, à Grenoble.
Serpentini, à Alger.
Guglielmi, à Douera.
Versini, à Orléansville.
Leonardi, à Alger.

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Par suite des mauvais temps qui ont sévi sur les côtes d'Espagne, le vapeur *Saint-Pierre* n'arrivera à Bastia que dans les premiers jours du mois de février.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris et vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans les magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et, pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

POUR GUÉRIR LES
MALADIES DE L'ESTOMAC

Beaucoup de ces maladies proviennent d'un désordre quelconque de l'estomac et du foie. En état de santé la perte quotidienne de forces se compense au moyen de la nourriture, mais quand vous ne pouvez digérer les aliments tous les organes sont affaiblis.

PRENEZ Pour être bien portant et vigoureux entretenez votre digestion en bon état en prenant une dose de Tisane américaine des Shakers après chaque repas. Comme remède stomacal et tonique digestif elle est unique. Elle éclaircit le cerveau, fortifie les nerfs, stimule le foie, facilite la digestion et vous permet d'acquérir des forces de la nourriture que vous mangez.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

En vente dans toutes les pharmacies. Dépositaire à St-Florent : pharmacie Colonna d'Istria, en face la place publique.

Maison L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI

La Maison L.-N.° MATTEI & C.ie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 20 — DIMANCHE 26 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames 0.75 — Lignes 0.50 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 8 h. 45 m. — Coucher, 4 h. 27 m.
Dernier quart, le 28. — Nouv. Lune le 5.
Fête d'Aujourd'hui : Sexagésime.
Fête de Demain : Sainte Dévote.

25 JANVIER

LE COLLIER D'OR

CONTE DU DIMANCHE

— Jacqueline, vous mettrez deux couverts, M. Sandral dînera avec moi ce soir.

Et comme Georges Sandral protestait, Richard Vernières ajouta d'un ton brusque en se tournant vers son ami :

— Pas un mot... tu es mon prisonnier, je te garde.

— Mais... cependant...

— Avec ton automobile tu pourras retourner à Paris quand tu voudras. Il y a cinquante kilomètres à peine de Verlaines à la Capitale... C'est l'affaire d'une heure au plus, si je ne me trompe.

Et passant son bras sous celui de Sandral, Richard entraîna son ami vers le fond de l'immense jardin attenant à la superbe propriété qu'il avait achetée.

Faisant la cinquantaine, grand, fort, bien découplé, Vernières paraissait au moins auprès de Sandral plus petit, plus mince et plus nerveux.

Pendant 20 ans, il avait habité Paris, y jouissant d'une fortune commerciale des plus en vogue. Puis, un beau jour, il y avait de cela plus de cinq ans, Vernières avait subitement quitté la Capitale pour venir se fixer à Verlaines, charmante localité de 1.360 âmes, sise aux confins des départements de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir, sur la route de Paris à Orléans.

Pour un homme de l'importance de Vernières, un départ aussi rapide ne pouvait manquer de faire quelque peu jaser. L'étonnement s'accrut davantage quand on apprit que cet homme avait abandonné les affaires au moment où elles étaient, pour lui, en pleine prospérité.

Puis, peu à peu, l'oubli sa fit. Seul, Georges Sandral, son ami d'enfance, était demeuré constamment en rapports avec lui. Il était allé chercher fortune en Amérique, et, après une lutte sans merci, des efforts incessants, venait de rentrer en France avec une aisance largement suffisante pour le mettre à l'abri du besoin.

En débarquant au Havre, il avait pris aussitôt le rapide pour Paris et télégraphié à Vernières, lui fixant rendez-vous à l'hôtel où il était descendu. La réponse ne s'était pas fait attendre. Son ami l'attendait chez lui mais se refusait à venir à Paris.

Sandral avait été très intrigué. Jamais il n'avait demandé à Richard les raisons motivant sa retraite volontaire, mais ce refus l'étonnait plus encore.

— Bah ! c'est un original, voilà tout, avait-il pensé.

Et pour agrémenter la longueur relative du voyage, Sandral n'avait rien trouvé de mieux que de se faire conduire en automobile à Verlaines.

Lorsqu'il arriva Richard le reçut à bras ouverts ; que de choses ils allaient se raconter, que de vieux et immortels souvenirs ils allaient faire revaloir.

Tout d'abord, Georges avait admiré, sans se lasser, la beauté du paysage, la tranquillité qui y régnait en maîtresse absolue. Mais, hanté par une idée fixe qui le poursuivait depuis longtemps, il avait demandé à Vernières en souriant :

— Alors tu te plais ici ?

— Mais oui...

— Je m'explique maintenant la cause de ta retraite précipitée... Je comprends pourquoi tu as quitté Paris... Là bas, n'était pour toi l'enfer. Ici, c'est le Paradis ! !

Vernières avait eu un haussement d'épaules, puis avait répondu :

— Non, mon cher Georges... ce n'est pas cela... Si j'ai abandonné si rapidement les affaires, si je me suis juré de ne jamais remettre les pieds dans cette ville pour laquelle je professe aujourd'hui le plus profond dégoût, c'est que j'ai obéi à une raison toute autre ! Voilà !...

Brusquement il s'arrêta, regarda un instant la campagne qui s'étendait au loin, à perte de vue, et qui semblait toute teintée de sang sous les rayons du soleil couchant, puis reprit :

— C'est une bien triste histoire, mon pauvre vieux. Une histoire d'amour et d'éternels remords... Je n'ai pas voulu te la raconter par écrit. Ma lettre aurait pu s'égarer. Mais si tu le veux bien, je te la ferai connaître de vive voix. C'est plus sûr.

Tout en causant, les deux hommes avaient atteint une gloriette où le couvert était mis.

— Nous allons d'abord dîner. Au dessert, je te raconterai la chose... Pendant tout le repas, ils parlèrent un peu de tout. Sandral, très gai, faisait tous les frais de la conversation, tarrant ses propos aux moments de désespoir, expliquant en ses moindres détails la vie qu'il avait menée à New-York d'abord, à Chicago et à Philadelphie ensuite.

Vernières semblait l'écouter attentivement, mais son esprit, malgré tout, était ailleurs.

Lentement, le crépuscule descendait vers la terre chauffée, et par instants une brise douce et parfumée montait du sol tout couvert de roses.

Vernières venait d'offrir un cigare à son ami, puis à brûle pourpoint lui demanda sa tre deux bouffées :

— Te souviens-tu de Jeanne Raimbaud ?

— La petite employée de chez Davidson ! Mais parfaitement... Alors ce serait elle qui serait la cause de...

— Patience, mon petit, patience, fit Vernières en tendant vers le ciel sa cendre où déjà scintillaient quelques étoiles la lumière de son havane...

Il se recueillit quelques instants, puis poursuivit :

— Elle avait alors 20 ans... j'en avais à peine 25. J'étais mieux qu'à présent, certes. Beau parleur... séducteur, gagnant largement ma vie... Bref, je l'aimais, et des multiples aveux que je lui arrachai d'elle, les serments que j'avais cet lui adresser en toute sincérité... elle devint ma maîtresse.

Vernières alluma un second cigare. Sandral qui ne le quittait pas des yeux se demandait où il voulait en venir.

— C'est une aventure très ordinaire que tu me racontes là, risqua-t-il en souriant... Et ma foi, bien d'autres que toi...

D'un geste, Vernières lui coupa la parole.

— Tais-toi. Tu ne devines pas les efforts surhumains que je fais en ce moment pour te raconter ce qui n'est que le prologue d'une aventure, comme tu le dis si bien, dont les conséquences ont pour toujours brisé ma vie.

Tristement, Sandral murmura :

— Mais, enfin !

Richard ne lui laissa pas le temps de continuer et d'une voix sèche, crispée, il poursuivit :

— Pendant deux mois je vécus auprès d'elle. Puis, je partis pour Londres où m'appelait une situation qui devait être pour moi le début d'une fortune dont je ne saurais faire aujourd'hui. Jeté à corps perdu dans la tourmente, je ne pensais plus à cette femme et je finis par oublier cette malheureuse. Quand je revins à Paris, je fis l'impossible pour retrouver sa trace. Malgré mes vains efforts et l'argent dépensé sans compter, je ne pus rien découvrir, rien savoir.

— Je comprends de moins en moins, chuchota Sandral, rêveur.

— Tu vas comprendre, Georges, et tu verras combien les hommes sont parfois de grands coupables, de grands criminels...

Pendant quelques secondes, il se tut. La nuit était maintenant complètement venue, une de ces nuits de juin où la Nature s'endort à peine pour quelques heures. On apercevait au firmament une pluie d'étoiles plus brillantes les unes que les autres, et là-bas, derrière un bouquet d'arbres, la lune qui se levait à son tour pour éclairer les ténèbres de sa radieuse beauté.

— Marchons un peu, fit Vernières, en se levant. Les nuits d'été à Verlaines sont fraîches. Tu pourrais prendre froid.

Et passant son bras sous celui de son ami, il entraîna Sandral vers l'allée principale du jardin.

— Les années s'écoulèrent, plus rapides les unes que les autres. Mes affaires prospéraient à vue d'œil. Et malgré tout je n'ai jamais songé à me créer une famille, un intérieur pour mes vieux jours. Je n'étais pas fait pour le mariage et je savais que derrière moi il existait toujours un visage que rien ne pourrait effacer...

— Tu songeais à Jeanne ?

— Oui ... Elle, toujours elle... Plus j'amassais, plus mon coffre-fort s'emplissait d'or et de billets de banque, plus mon amour pour elle grandissait. Va, sois sans crainte, personne ne s'est douté de rien, pas même toi.

— C'est vrai, murmura Sandral, toujours songeur.

— Si tu savais comme j'ai souffert, me demandant ce qu'elle était devenue, la supposant misérable, se mourant peut-être de faim dans un trou infect de Paris, alors que moi j'étais de l'or plein les mains.

— Je commence à comprendre, fit Sandral. C'est absorbé par le souvenir du passé que tu as pris la parti de te retirer des affaires pour venir chercher ici même le repos et l'oubli...?

Lentement, Richard Vernières se passa la main sur le front comme pour en chasser un horrible souvenir.

— Non, Georges, ce n'est pas cela, répondit-il d'une voix étrangle...

Sandral eut un haussement d'épaules très significatif.

— Il faisait bien que je l'oublie, n'est ce pas, poursuivit Vernières. Alors, profitant de ma fortune, je fis comme tant d'autres. J'ai cherché dans les plaisirs les plus divers, dans les folles orgies même, le poison nécessaire pour tuer ma douleur. Un soir d'hiver, je partis à Nice. Au casino, dans les salons, dans les salles de jeux mêmes, sur la promenade des Anglais, à Monte-Carlo enfin, on ne parlait que de la belle « Olga Socheroff. » Chaque soir, la table où elle se trouvait réunissait autour d'elle une foule d'adorateurs

— La grande cocotte, qui, Sandral, riait aux éclats.

Vernières poussa un profond soupir et poursuivit :

— Je voulus connaître cette femme, cette créature de luxe et de plaisir. Peut-être aurai-je appris d'elle l'oubli passager que je cherchais en vain. Un ami, rencontré par hasard au casino, me présenta. Jamais je n'avais vu pareille beauté. Mais, chose bizarre, elle ne produisit passer moi l'ardente passion, le désir que j'en attendais.

Pendant huit jours je la revis tous les soirs et il me semblait, lorsque je lui causais, que son regard se rivait au mien sans pouvoir s'en détacher. Une après-midi enfin, elle consentit à accepter le déjeuner que je lui offris à l'hôtel où j'étais descendu et qui était le plus luxueux de Nice. Je voulais lui causer un délicieux tête à tête, lui demander qui elle était, essayer de percer son origine, savoir enfin si l'idée qui peu à peu était venue germer en mon cerveau, pouvait être réelle...

La chaleur de la salle où nous nous trouvions était lourde, parfumée des fleurs apportées le matin même. La jeune femme dégrafa le haut de son corsage de fine dentelle, et soudain, comme elle se baissait pour ramasser le mouchoir de fine batiste qu'elle venait à la main, j'aperçus se détachant nettement sur la blancheur de la peau du sein, un minuscule collier d'or auquel un médaillon était suspendu.

Alors, Sandral, une idée horrible me vint à l'esprit. Ma pensée se reporta vingt années en arrière. Ce collier, ce médaillon, ressemblait d'une façon frappante au bijou que j'avais offert à Jeanne Raimbaud quelques jours après nos premiers d'amour.

Vernières s'arrêta, à bout de forces, puis, redressant sa haute taille, il reprit d'une voix sourde :

— D'un geste brusque je lui arrachai le collier et comme un fou je m'enfuis... Hors de toute atteinte, j'ouvris le médaillon. Un portrait s'y trouvait : celui de Jeanne... Je ne reparus pas à l'hôtel... Pendant quelques jours encore, souffrant comme un damné, j'attendis le moment propice pour savoir comment cette jeune femme avait pu se procurer ce collier d'or. Lorsque je revins à Paris, je connaissais toute l'étendue d'un malheur irréparable. Ce bijou, elle le tenait de sa mère, morte quelques années après la naissance de cette enfant dans la plus profonde misère. Sa fille, livrée à elle-même, sans parents, sans amis, ballotée comme une épave au gré des flots, était devenue célèbre dans le monde de la galanterie sous le nom de guerre d'Olga Souboroff.

Et cette créature, mon pauvre vieux, c'était l'enfant légitime de deux cœurs à jamais séparés. C'était ma fille !!!

Sandral, pâle comme un mort, se demandait si tout ce qu'il venait d'entendre était possible, s'il n'était pas le jouet d'un épouvantable cauchemar.

Doucement, il demanda :

— Et... elle ! ! ne ne l'as jamais revue ?

Vernières eut un geste désespéré et répondit dans un sanglot :

— Non... jamais... Je n'ai conservé d'elle que le collier d'or. Je le porte constamment sur moi. Je le conserverai toujours et je veux qu'il me suive dans la tombe . . . . . .

. . . . . .

Lentement, les deux hommes avaient regagné l'entrée du jardin. Vernières, épuisé, à bout de forces, s'appuyait plus fort encore sur le bras de son ami.

— Comprends-tu, maintenant, pourquoi je ne retournerai plus jamais à Paris, pourquoi aussi j'ai eu soin de cacher ma retraite à tout le monde. Ne suis je pas assez puni, dis, mon pauvre ami... et pour toujours...

En prononçant ces derniers mots, Vernières avait regardé fixement son ami. Soudain, son visage s'illumina. Un sourire très doux vint à ses lèvres. Il venait de sentir, en cette minute suprême, qu'un cœur à jamais saignant, un bonheur ineffable pénétrait peu à peu. Il comprenait, le malheureux, que malgré tout, il allait avoir auprès de lui un cœur aimant et bon, un cœur qu'il pourrait aimer et chérir...

C'était Georges Sandral qui, pour toute réponse, lui serrait les deux mains dans les siennes, à les briser, en une inséparable étreinte.

Henri MESSÉANT.

Médaillon d'artiste

César Vezzani

Sans qu'auteur de son nom ait été faite la réclame exagérée qui, souvent, en remplissent de trop d'orgueil les débutants, entraves leur essor, un artiste, un Corse, a conquis l'une des premières places sur l'une des premières scènes du monde.

César Vezzani, qui débutait, il y a un an à peine à l'Opéra-Comique dans *Richard Cœur de Lion*, aborde avec un succès croissant les grands rôles du répertoire. Ses débuts furent une révélation. Dans cette salle Favart, illustrée par tant de gloires musicales, l'impression fut profonde que produisit sa voix merveilleuse au timbre chaud, aux sonorités d'airain. Rarement organe offrit plus de ressources. Le ténor Vezzani se joue des difficultés, et nulle aridité de partition ne le préoccupe ; il adoucit sa voix dans les passages de tendresse jusqu'à n'émettre qu'un souffle mélodieux, et la livre ensuite pleinement pour la laisser monter au registre le plus élevé, sans un heurt ni une défaillance.

« Quel organe magnifique ! » disait-on, au lendemain de ses débuts ! Il n'y a pas d'autre mot — surtout s'il est pris dans le sens d'abondance et si l'épithète de riche peut s'appliquer à une voix. Mais, en même temps qu'elle est généreuse et belle, cette voix possède un charme prenant qui n'est pas uniquement un don de la nature. Et voilà, le grand mérite de M. Vezzani.

Depuis qu'il a senti naître en lui la vocation qui le poussait vers le théâtre et que, soutenu par des encouragements précieux, il a suivi son chemin, patiemment, consciencieusement, il a travaillé. Un incident curieux me servira d'exemple. Un jour, chez des amis, à Paris, il chantait le grand air de basse de *Robert le Diable*. Mme Darçay-Roche, professeur de chant, qui habitait le voisinage, intrigué par cette superbe voix, fit appeler le jeune chanteur. Un peu ému cette fois, Vezzani redit son grand air... De basse noble qu'il se croyait, on le sacra ténor !... Et ce fut là, nous disait-il, qu'entre deux sourires, se décida sa destinée. Il se mit au travail. Elève reconnaissant de Mme Darçay-Roche, il suivit plus tard, au Conservatoire, les classes de Mlle Grandjean et de M. Manoury. L'Opéra-Comique le guettait. A l'ovation qui salua l'apparition de ce chanteur incomparable, se mêlèrent quelques restrictions pour l'acteur encore inexpérimenté. Loin d'attarder ses lèvres à l'ambroisie du succès, Vezzani prêta l'oreille aux quelques critiques. Maître de son organe, il voulut le devenir de son jeu. Il chanta ses rôles, il y a un an, il les joue aujourd'hui, et je ne résiste pas au plaisir de citer ce qu'écrivait dernièrement, à son sujet, un critique influent : « Il y a en lui de l'émotion, de la sensibilité, du charme par conséquent. Il comprend que la musique ne doit rien perdre de sa signification en passant par la bouche d'un exécutant. M. Vezzani ne sera pas seulement un chanteur, il sera un interprète. »

J'avais la confirmation heureuse de ces prédictions à l'une des dernières représentations de *Manon*. M. Vezzani laisse à la musique de Massenet toute sa grâce. On ne saurait chanter plus suavement le *Rêve*, ni mettre plus d'ardeur désespérée dans la scène de « Saint-Sulpice. » Les habitués de l'Opéra-Comique attendent impatiemment ses débuts dans *Carmen*, où il sera, à n'en pas douter, un José remarquable.

Entre temps, des scènes de Province et de Belgique l'appelèrent en représentation. Successivement, il chanta *Siegfried* à Lyon et à Liège, les *Huguenots* à Limoges, *Othello* à Bordeaux, *Guillaume Tell* à Calais, *La Tosca* à Anvers, *Le Trouvère* à Louvain, *Cavalleria* et la *Reine* — et

tombeau des trésors — à Bruxelles. Partout le même succès l'accueille, partout les mêmes applaudissements saluent ce nom essentiellement Corse que, par la seule puissance de son beau talent, Verzani livre à la renommée.

Aussi, c'est avec joie que nous consacrons, en très légitime hommage, quelques lignes du *Petit Bastiais* à un de nos concitoyens qui, d'origine pourtant modeste, fait rejaillir sur son pays un peu de l'éclat dont son nom s'entoure.

Nos meilleurs vœux le suivent dans sa lumineuse carrière.

S.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 janvier, à 14 h. 30

Marche des Drapeaux,	Saltzick.
Joyeux Etats,	Wesly.
Madone de Rubens,	Klein.
Hommage aux Dames,	Gossart.
Bourg-Achard,	Allier.

Le Chef de Musique, X. LAUBUS.

L'ESCADRE à Bastia

L'Amiral Boué de Lapeyrère

C'est une des physionomies les plus marquantes de notre marine de guerre.

Excellent tacticien, manœuvrier de premier ordre, l'amiral Boué de Lapeyrère a donné, maintes fois, d'incontestables preuves de ses brillantes qualités.

Notre armée navale s'honore de l'avoir à sa tête, et la marine française est fière de le placer au rang de ces intrépides amiraux qui, par leur courage et leur audace, ont si vaillamment contribué à établir nos glorieuses traditions.

L'amiral Boué de Lapeyrère est en même temps un administrateur de tout premier ordre. Son passage au Ministère de la Marine a été marqué par d'utiles réformes, et l'on peut dire qu'il a été avec M. Delcassé, l'un des auteurs de notre renaissance navale.

Il y a quelques jours à peine M. Briand, président du Conseil, qui a su apprécier ses éminentes qualités le priait de faire partie du Cabinet actuel. On connaît les raisons qui n'ont pas permis à l'amiral Boué de Lapeyrère de reprendre sa place à la rue Royale.

Il a estimé — et peut-être le Président du Conseil a-t-il partagé son avis — que son devoir lui commandait de rester à la tête de notre armée navale, alors surtout que la situation en Orient est loin de s'éclaircir.

Tous les bons Français ne peuvent qu'approuver le sentiment qui a fait agir l'amiral Boué de Lapeyrère et le féliciter pour son désintéressement patriotique.

Le *Petit Bastiais* est particulièrement heureux de se faire l'interprète de notre population, pour adresser à l'amiral Boué de Lapeyrère ses respectueux souhaits de bienvenue.

L'arrivée

Ainsi que nous l'avons annoncé, la première escadre de l'armée navale est arrivée à Bastia, à 13 heures.

Cette force navale, qui est placée sous le haut commandement de M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère, est ainsi composée :

Voltaire, cuirassé d'escadre, 18.318 tonnes, 22 500 chevaux, battant pavillon du vice-amiral commandant en chef ; capitaine de vaisseau Mornet, commandant.

Mirabeau, cuirassé d'escadre, 18 318 tonnes, 22 500 chevaux, portant le pavillon du contre-amiral Gauchet, commandant la 2e division de la première escadre : capitaine de vaisseau De la Taste, commandant.

Diderot, cuirassé d'escadre, 18.318 tonnes, 22.500 chevaux ; capitaine de vaisseau Sagot-Duvauroux, commandant.

Danton, cuirassé d'escadre 18 318 tonnes, 22 500 chevaux ; capitaine de vaisseau Delafon, commandant.

Les cuirassés *Vergniaud* et *Condorcet*, qui font également partie de la première escadre, sont actuellement à Toulon.

Six contre-torpilleurs sont également attachés à la première escadre. Ils ont mouillé au Nouveau-Port le long des nouveaux quais de la jetée Saint-Nicolas.

Fanfare, portant le pavillon du commandant de la 5e escadrille des contre torpilleurs, M. le capitaine de frégate de Closmadeuc.

Coutelas, lieutenant de vaisseau Dumoutier, commandant.

Cognée, lieutenant de vaisseau Collon, commandant.

Trident, lieutenant de Framond, commandant.

Poignard, lieutenant de vaisseau Tandonnet, commandant.

Sabretache, lieutenant de vaisseau Vincent commandant.

Les visites

A 15 heures, M. le maire J. B. de Caraffa, accompagné du deuxième adjoint, M. l'avocat Scampucci et du conseiller municipal, M. Lecq, mécanicien principal en retraite, s'est rendu à bord du *Voltaire*, pour saluer, au nom de la ville de Bastia, le Commandant de l'Armée navale.

L'accueil fut des plus courtois.

M. l'amiral Boué de Lapeyrère a entretenu ses visiteurs des Beautés de la Corse, et a offert de faire jouer demain, sur la place Saint-Nicolas, la musique du *Voltaire*.

Il a annoncé le départ de l'escadre pour lundi à midi, et exprimé le regret de ne pouvoir venir plus souvent à Bastia, mais sa rade oblige les dreadnoughts à rester constamment sous pression. Il a promis de faire venir l'escadre légère.

L'amiral Boué de Lapeyrère visitera ce matin les batteries des forts de Bastia qui pourraient être appelées à collaborer à la défense de la ville.

Le Commandant de l'Armée navale a mis sa vedette à la disposition des distingués représentants de la municipalité, et au moment où ceux-ci quittaient le *Voltaire*, il a fait jouer la « Marseillaise ».

L'amiral Boué de Lapeyrère a reçu également la visite de M. le colonel Péffetier de Chambure, qui remplit les fonctions de gouverneur pendant l'absence du général Brundsaux.

Sur les Boulevards

Nos grands boulevards ont pris, dès hier soir, un air de fête.

Nous espérons que le beau temps, dont nous jouissons depuis plusieurs jours, se maintiendra jusqu'à lundi, afin de permettre à notre population, toute maritime, de manifester son patriotique enthousiasme à l'égard de nos braves marins, et de jouir d'un spectacle, aussi grandiose que réconfortant.

AU THÉATRE

Une délicate attention

Hier soir, dans notre belle salle de spectacle du Théâtre municipal, pendant qu'un public nombreux et élégant attendait impatiemment le lever du rideau, le maestro Gualando-Gamberini, le distingué chef d'orchestre, donna ordre à ses exécutants de faire face à la salle, et fit exécuter la *Marseillaise*.

Tous les spectateurs écoutèrent debout l'hymne national. Des applaudissements nourris éclatèrent et l'on fut heureux de saluer ainsi la présence au Théâtre des brillants officiers et des vaillants marins de la belle escadre de l'amiral Boué de Lapeyrère.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 26 janvier, à 3 heures

Le bataillon de fer, all.,	Alloux.
Si j'étais roi, ouv.,	Adam.
La Czarine, mazurka,	Ganne.
La Belle Mounière, polka,	Lecocq.
Air varié de Bazet,	Waldenfel.
Dolorès, valse,	
La Vestale, mazurka,	Sévigné.

Le Chef de Musique, P. SPOTURNO.

TOUJOURS LA Cie FRAISSINET

Etait-ce une plaisanterie ?

Vendredi soir à 21 heures, deux fortes détonations se faisaient entendre en ville, pendant que plusieurs fusées partaient du Nouveau Port.

On accourut de divers côtés et l'on se porta vers la place Saint-Nicolas où l'explosion paraissait s'être produite.

Renseignements pris, on ne tardait pas à apprendre que c'était le *Carte II* qui, au moment de son départ, avait cru à propos de faire ses adieux à notre ville d'une façon aussi bruyante qu'indiscrète !

Avouons que si la Compagnie Fraissinet a entendu nous témoigner ainsi l'intérêt qu'elle porte à notre ville, elle n'a fait que se livrer à une plaisanterie de fort mauvais goût !

Qu'attendent donc les chargeurs Bastiais pour remercier l'illustre Compagnie de la délicate attention qu'elle a eue pour eux ??

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
La *JOYEUSE* d'Ile-Rousse

PLACE PAOLI

Programme du 26 janvier, à 2 heures

Spérantista Stolo, marche,	C. Roux.
La Grotte enchantée, ouv.,	A. Loubet.
La Belle Meunière, polka,	Parès.
Air varié de Bazet,	E. Mirion.
La Vestale, mazurka,	Sévigné.

Le Chef de Musique, MARQUEZ.

Au Comité de Défense des Intérêts du Quartier de la Gare

Nous félicitons sans réserve le groupement plein de bonnes volontés intelligentes qui mettent toute leur activité et leur ardeur à défendre les intérêts économiques d'un quartier qui mérite toute l'attention des pouvoirs publics. Nous sommes heureux de constater le bienveillant accueil qui est fait partout aux desiderata du Comité qui sait les présenter avec ordre et méthode. Sous l'énergique impulsion donnée à la Société par l'infatigable président effectif, M. Lorenzi, le pharmacien de la Place Saint Nicolas, notre ami, il n'est pas un habitant de ce populeux quartier qui ne soit venu se ranger sous la bannière du Comité qui poursuit sans faiblesse et se recrute dans le nombre imposant de ses adhérents. Toutes les questions débattues sont l'objet d'études et rapports d'une Commission nommée à cet effet. Il nous a été donné le plaisir de voir cette Commission à l'œuvre, et c'est à la réunion qui a eu lieu jeudi, 23 courant, d'entendre le secrétaire rendre compte des résultats obtenus. Pour rendre hommage à la vérité nous sommes obligé de reconnaître que ces résultats ne sont encore que des promesses, mais ces promesses viennent de si haut qu'elles ne peuvent manquer de se réaliser. Quand nous aurons dit que M. de Carafla, notre distingué maire, a promis tout son appui aux améliorations et aux embellissements demandés par le Comité, nous pouvons dire à coup certain de la métamorphose prochaine d'un de nos plus jolis coins de Bastia.

MM. Musso et Gaudin, conseillers municipaux, présentis par le groupement pour faire aboutir diverses questions, écrivent qu'ils emploieront tout leur cœur de Bastiais à cette tâche. M. Rivet, l'actif directeur de la Cie des eaux, promet tout son concours au Comité. M. Darqué, la sympathique directeur de la Cie du gaz, a fait également divers travaux et a amélioré l'éclairage du quartier.

M. Foutoin, le très distingué directeur des C. F. D., qui est en même temps président d'honneur du groupement, promet d'apporter la plus d'embellissements possibles sur la place de la Gare, au cours des travaux qui vont être prochainement entrepris pour l'agrandissement des locaux occupés par la C. F. D. Des bancs seront installés sur la dite place et les jardins qui en étaient la plus belle parure, seront reconstruits.

Le terrain vague qui avoisine la place va servir à une construction ou à défaut il sera clôturé avec goût par les soins de son propriétaire, M. le comte S. Gregori.

L'avenue Carnot sera bientôt emplantée de chênes verts qui rendront cette artère si fréquentée encore plus belle. Les étrangers qui arrivent dans notre ville auront ainsi un avant-goût des beautés naturelles de notre pays. Il ne restera qu'un point noir sur cette avenue. L'obligeance extrême de M. Darqué peut le faire disparaître en ajoutant une lampe électrique à la hauteur de l'hôtel des Voyageurs. Le Comité formule ce désir qui est aussi le nôtre et que nous appuyons vivement. L'entrée de la ville, en sortant de la gare, ne doit pas être moins bien éclairée que l'intérieur. La Cie de Lumière ne doit pas compter sur la lampe à arc de la Cie des C. F. D., installé après l'arrivée du dernier train, vers 7 h. 1/2. Nous insistons avec le Comité pour que cette lampe que nous réclamons soit mise en place au plus tôt, et nous comptons volontiers sur l'amabilité de M. le Directeur du gaz pour obtenir satisfaction en cas de temps qu'il pourrait aussi éclairer la rue de la Gare en reculant la lampe de la rue de l'Opéra.

Des remerciements sont votés en fin de séance à toutes les personnes qui ont assuré de leur concours les dévoués citoyens du quartier de la Gare. Le petit discours d'ouverture prononcé par la zélé Président a mis une nouvelle ardeur dans le cœur des adhérents. « C'est grâce à l'union et au concours de tous, a-t-il dit en substance, que nous aboutirons aux résultats heureux que nous nommes en droit d'attendre des pouvoirs publics, auxquels nous apportons une collaboration loyale et désintéressée. Travaillons pour Bastia, toujours plus belle et toujours plus prospère. » Le *Petit Bastiais* recueillis ses félicitations à tous les membres de ce Comité qui donnent l'exemple de belles vertus civiques et à qui nous devons de ne plus voir le transbordement et le triage des gadoues s'opérer en pleine ville. Sur une simple indication du Comité notre excellent premier magistrat a fait immédiatement cesser cette pratique dangereuse.

D'un autre côté, nous ne laisserons pas passer la belle manifestation de sympathie qui s'est faite sur le nom de M. Musso qui, dans son rapport sur le budget de notre ville, a cité ces citoyens en exemple. C'est aux cris plusieurs fois répétés de : Vive Musso ! que cette marque d'attention de notre jeune conseiller a été accueillie par l'assemblée.

A notre tour, nous remercions notre ami pour ses paroles d'encouragement à une œuvre qui ne tardera pas à obtenir des résultats féconds.

Instruction préparatoire au Service Militaire

Les jeunes gens qui désirent suivre le cours sont priés de s'inscrire avant le 1er février.

THÉATRE MUNICIPAL

M. Aujourd'hui, en matinée :

FEDORA

Opéra en 3 actes de U. Giordano

Ce soir

MANON

Opéra en 4 actes et 5 tableaux de Massenet

Prix des Places :

Prix des Places : Premières Loges et Baignoires, 2 50. — Fauteuils, 2 fr. — Stalles, 1.50. — Deuxièmes Loges, 1 fr. 50. — Parterre, 1 fr. — Amphithéâtre, 0,60.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Mardi, 28 janvier, soirée au bénéfice du maestro Gualandi-Gamberini, chef d'orchestre, avec un programme choisi.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 25 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 9.5 à midi + 14 ; à 6 heures du soir + 12 3
Maxima + 15 ; Minima + 9 2
Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. — midi, 762 mm. — 6 h. du soir 764 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme
Dans l'après midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après midi.

Décoration russe

A l'occasion de la visite en France de S. A. I. le Grand duc Nicolas, le caporal Poli, du 117e d'infanterie a reçu la médaille en argent de Saint Stanislas.

Obsèques

C'est avec un profond regret que nous avons appris le décès de jeune Jules Orillat, fils du sympathique calissier des Chemins de fer départementaux. Ce charmant enfant était âgé de dix ans et suivait les cours de sixième au lycée. Gentil, intelligent, travailleur, il était la joie de la maison qu'il égayait de ses reparties enfantines, de ses cris et de ses rires.

Pauvre enfant ! Père et mère ont tout tenté pour l'arracher à la mort qui le guettait et qui, inexorable, n'a pas voulu lâcher sa proie.

Pauvres parents ! Comme nous comprenons l'immensité de leur douleur, et comme nous la partageons. Que de projets, bâtis sur cette jeune tête, se sont si subitement écroulés pour ne laisser que des larmes et le désespoir.

Les condoléances ont venues de tous côtés vers ce père si abattu par la douleur, afin de tâcher de les atténuer. Tous les parents, tout le personnel des Chemins de fer, M. le Proviseur et des professeurs du lycée, les nombreux amis qu'il compte dans notre ville se sont fait un devoir d'accompagner le cercueil de cet enfant que Dieu a appelé si prématurément à lui pour en faire un chérubin.

Une grande gerbe de fleurs naturelles recouvrait le blanc cercueil ; un rôle portait la belle couronne offerte par les camarades du petit Jules. Les élèves de dixième fermaient la haie, et quatre d'entr'eux tenaient les cordons du poêle.

Après la cérémonie religieuse en l'église de Cathédrale l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille Anotti.

Nous offrons à M. et Mme Jacques Orillat, à M. et Mme Jules Orillat, aux familles Gandolfi, Orillat, Pellettier et Bonavita notre part de regrets bien vifs et bien sincères.

Sûreté générale

M. Chenevoth Marie-Aurèle, commissaire de police de 1re classe à Bordeaux, est promu à la classe exceptionnelle et désigné pour Lyon.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Lantieri, place Saint-Nicolas.

On demande

Un garçon boulanger marié, ayant bonnes références.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Leca.

Aux Produits
DU DOMAINE DE MONTESORO
13, *rue de l'Opéra, BASTIA*

Lait de vache absolument pur, recommandé pour malades et enfants. Arrivages deux fois par jour : le matin et le soir

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE
Fondée en 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : 930 Millions entièrement réalisés
RENTES VIAGÈRES
Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes ou défini d'un certain nombre d'années
Rentes viagères payées mensuellement :
EN MILLIEME
Délivrance à Bastia, à M. HUTTERLET, agent principal, 7 bis, nouveau Port.
A Ajaccio, à M. Alphonse MANZAGOL, 28, rue Fesch.

Vente Volontaire

Il sera procédé sur la place Saint Nicolas, à Bastia, le mercredi 29 janvier 1913, à 9 heures du matin, à la vente volontaire d'une jument d'origine corse « Cadette », âgée de 15 ans.

La tout en comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier ch. de commissaire priseur,
J. BATTESTI.

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Par suite des mauvais temps qui ont sévi sur les côtes d'Espagne, le vapeur *Saint-Pierre* n'arrivera à Bastia que dans les premiers jours du mois de février.

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE indispensable
RICQLÈS Seul véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

BONIFACIO

Criminelle Agression

Bonifacio, 25 janvier.

Vendredi, vers les 7 heures du soir, l'automobile qui fait le service de Ghisonaccia à Bonifacio, a été arrêtée sur la route de Portovecchio, à quinze kilomètres environ de Bonifacio, entre Chiova d'Asino et Santa Julia, par cinq ou six hommes armés qui se sont emparés de divers objets se trouvant sur la voiture.

Des sacs de dépêches, des colis postaux et des bagages appartenant aux voyageurs auraient été ouverts.

Sous les menaces des fusils le conducteur, le mécanicien et deux voyageurs ont dû descendre de voiture.

L'argent des voyageurs n'a pas été pris.

Les détails manquent sur cette agression, mais les renseignements, que nous avons pu recueillir, permettent de croire qu'il s'agit d'individus étrangers à la Corse.

La paisible population de Bonifacio qui, tout récemment encore, a été mise en émoi par les exploits de certains sardes, est unanime à demander que des mesures de police très sérieuses soient prises sans retard.

La justice vient d'ouvrir une enquête.

Arrestations DE CONTUMAX

VALLE D'ALESANI

Depuis plusieurs mois la colonne mobile de gendarmerie et les diverses brigades recherchaient le nommé Leca Augustin, âgé de 24 ans, sous mandat d'arrêt de MM. les juges d'instruction de Corte et de Bastia, pour assassinat et tentatives d'assassinat.

Au mois d'août 1912, Leca ayant demandé en mariage Mlle Zannettini et, s'étant vu éconduire, assassina un beau jour, le père de la jeune fille, à coups de revolver, sur la place publique de Valle d'Alesani.

La veille, il avait également fait feu, mais sans l'atteindre, sur la tante de la même jeune fille.

Ayant ensuite pris le maquis, Leca, quelques jours plus tard, tirait un coup de fusil, aux alentours de Cervione, sur un paisible citoyen.

L'arrestation de cet individu particulièrement redoutable fait grand honneur à la brigade de Valle d'Alesani.

CERVIONE

La gendarmerie vient de procéder à l'arrestation de Baldassari Laurent, 25 ans, charretier, qui se trouvait sous mandat d'arrêt de M. Matteï, juge d'instruction à Bastia, pour avoir, le 3 janvier dernier, tenté de donner la mort à coups de revolver au sieur Marchi, de San Nicolao.

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection
de GET FRÈRES. — 1796

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

24 janv. — 25 janv.
Rentes du 3 0/0 anciens : 89 00 — 89.15
Rentes du 3 0/0 amortis : 93.00 — 93.60
ex-coupon.

LE CABINET du Ministre de la Guerre

Paris, 24 janvier.

M. le général de brigade Graziani, directeur de l'Infanterie au ministère de la Guerre, est nommé Chef de Cabinet du Ministre de la Guerre.

M. le colonel Jouinot-Gambetta est nommé sous-chef de Cabinet.

LE CABINET du Ministre de la Marine

M. le capitaine de frégate Olmi est nommé sous-chef de Cabinet.

M. Abrami Léon, avocat du barreau parisien, est attaché au cabinet du Ministre de la Marine.

Légion d'honneur

Ministère de la Marine

Paris, 25 janvier.

Le vice-amiral Philibert, membre du Conseil supérieur de la Marine, est élevé à la dignité de *Grand-Croix* de la Légion d'honneur.

M. Caralp, mécanicien général de 2e classe, est promu au grade de *Commandeur*.

AU MAROC
GRAND COMBAT

8 tirailleurs tués, 41 blessés

Pertes marocaines considérables

Paris, 25 janvier.

Un cablogramme de Casablanca annonce que, la nuit dernière, des forces marocaines considérables ont attaqué, par surprise, le bivouac de la Zaouia-Ouel-Hassen.

L'engagement, qui fut des plus vifs, dura plus de quatre heures.

Nous eûmes huit tirailleurs tués et 41 blessés.

On ne peut évaluer les pertes de l'ennemi. Les morts et les blessés atteignent un chiffre considérable.

LONGUE CONFÉRENCE

Une longue et importante Conférence, relative aux questions marocaines, a eu lieu aujourd'hui au Ministère de l'Intérieur.

Ont pris part à cette conférence : MM. Raymond Poincaré, Aristide Briand, qui est complètement guéri de son indisposition d'hier, le général Lyautey, les Ministres de la Guerre et de la Marine.

Des décisions importantes ont été prises.

Les Morts du Jour

M. Paulin-Méry

Paris, 25 janvier.

M. César-Auguste Paulin-Méry, ancien député de la deuxième circonscription du 12e arrondissement de Paris, socialiste-patriote, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 53 ans.

M. Paulin-Méry, docteur en médecine, fut élu pour la première fois député en 1889.

C'était, avec Rochefort, un des derniers fidèles au souvenir du général Boulanger.

Nouvelles Maritimes

Promotions

Paris, 25 janvier.

Sont promus au grade de *capitaine de frégate* :

MM. les lieutenants de vaisseau Perret, Lagorio, Demoutin André.

Sont promus au grade de *lieutenant de vaisseau* :

MM. les enseignes de vaisseau de 1re classe Douin, de Lafay de Jarphanion, Théron, Lacroix, Chabot.

FINANCES

Tableau d'avancement

Paris, 25 janvier.

Le tableau d'avancement du ministère des Finances paraîtra demain au *Journal Officiel*.

Nous relevons les propositions qui concernent la Corse.

Sont proposés et classés :

avec le numéro 10, M. Pottier, pour premier fondé de pouvoirs.

Avec le numéro 20, M. Luccantoni, pour commis principal de 3e classe.

Avec le numéro 45, M. Chanelles, pour commis principal de 4e classe.

Avec le numéro 17, M. Alfonsi, pour commis principal de 5e classe.

Pour commis de 2e classe, avec le numéro 29, M. Battesti.

Avec le numéro 38, M. Disdier.

Pour commis de 3e classe, avec le numéro 50, M. Fabiani.

Avec le numéro 70, M. Castelain.

Avec le numéro 131, M. Gambarelli.

EN TURQUIE

LE COUP D'ÉTAT
Jeune Turc

L'attitude de l'Autriche

Paris, 25 janvier.

Les nouvelles reçues aujourd'hui de Constantinople disent que l'Autriche a lamenté le Coup d'Etat Jeune-Turc.

Des renseignements très précis auraient été recueillis. Des avertissements auraient été faits.

La reprise des hostilités

Dans tous les milieux officiels de Constantinople, on est loin de souhaiter la reprise des hostilités, et on fera tout pour l'éviter.

La cession d'Andrinople

Ce qu'il y a de certain c'est que la ville forte d'Andrinople ne sera cédée à aucun prix.

D'ailleurs le Commandant de cette place est plus que jamais décidé à la faire sauter plutôt que de la rendre.

Au quai d'Orsay

M. Jonnart, ministre des Affaires étrangères, a reçu ce matin Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris, avec lequel il s'est entretenu assez longuement sur les événements d'Orient.

M. Jonnart, a, en outre, chargé M. Georges Louis, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, de s'entendre avec M. Sasonoff sur la situation qui est créée par les événements de Turquie.

A Londres et à Berlin

M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, a eu aujourd'hui, au Foreign Office, un entretien avec Sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères.

De son côté, M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, a conféré ce matin avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Il résulte de cet entretien que l'Allemagne est toujours décidée à maintenir l'entente européenne dans la question balkanique.

La Conquête de l'Air.

LA TRAVERSÉE DES ALPES

par Bielovuccie

Paris, 25 janvier.

L'intrépide aviateur Bielovuccie a réussi enfin la traversée des Alpes en aéroplane.

Ce bel exploit a été accompli à 3.000 mètres de hauteur, en 28 minutes.

DE PARIS A MADRID

Un raid de Bider

L'aviateur Bider a volé hier de Paris à Madrid, en franchissant les Pyrénées à gauche du Pic du Midi, à trois mille mètres de hauteur.

Bider a effectué ce magnifique raid de 512 kilomètres, en 5 heures 35 minutes.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, article d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez cependant les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et beaucoup petit homme, dame et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande Maison de Londres.

UN PRÊTRE

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

AVIS
MAISON DE CONFIANCE
Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
TOULON
(Var)
Seuls vendeurs à vos arbres
Pêchers, Cerisiers, Rosiers, Vignes, Mimosa
DEMANDEZ LE CATALOGUE
Imprimerie Olagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux exé avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

GAIN FACILE 50 à 100 fr. par mois, sans quitter son emploi et sans connaissances spéciales, en plaçant timbres caoutchouc et articles utiles. Instructions gratis. Ecrire: Producteurs-Réunis, 5, rue Charlot, Paris.

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Bien, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Phatoline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtaqazie, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles et Asphalte 58, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Avis aux Consommateurs de gaz
M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli
A l'honneur de prévenir MM. les abonnés du gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

Aimeriez-Vous
posséder une Bibliothèque complète de tous les Chefs-d'Œuvre littéraires de tous les temps et de tous les pays?
Si oui, demandez conditions et Catalogue n° 27, à Le Développement de Litre, Jean GUILLEMIN & Cie, 8, Boulevard Saint-Michel, PARIS, qui fait l'envoi gratuit.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 27 — LUNDI 27 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... un an 20 fr. | 6 mois 10 fr. | 3 mois 5 fr.
Autres Départ. 22 » | 12 » | 6 »
Union postale et autres Pays: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
...r, 6 h. 44 m. — Coucher, 4 h. 28 m.
...rnier quart, le 28 — Nouv., Lune le 5.
...d'aujourd'hui : Sainte Dévote.
Fête de Demain : Com. de la Passion.

26 JANVIER

...OS RICHESSES AGRICOLES

La formule si connue : « L'Agri...ure manque de bras, » est em...yée à tout propos — et même ...s de propos. Elle paraît toujours ...actualité. On rappelle la phrase ...ittre et banale dans les circons...nces les plus inattendues. Elle a ...vé tout naturellement une place ...choix dans les revues où une ...ruante — doublement amputée ...r l'occasion — personnifie vague...nt une agriculture incomplète. ...e est, d'ailleurs, fâcheusement ...ie. Mais encore ne faudrait-il pas ...gérer sa signification. Si les cam...nes sont insuffisamment peu...es, il est réconfortant de constater ...e nos cultivateurs ne ménagent ...leur temps, ni leur peine, don...nt des preuves évidentes d'une ...tiative toujours mieux comprise ...toujours en éveil. Les charges qui ...ent sur la terre sont cependant ...ncoup trop lourdes : tôt ou tard ...le plus tôt possible — il sera in...pensable de les alléger. Le dégrè...ment foncier devrait être l'une des ...mières préoccupations du Parle...nt ; sa nécessité est indiscutable, ...de récentes statistiques démon...nt jusqu'à l'évidence qu'en procé...nt à ce dégrèvement, on n'accom...irait pas une œuvre intéressée, ...mme il l'a été injustement insinué, ...is une œuvre d'équité.

Un économiste, dont le nom fait ...rité, a recherché, dans un ouvrage ...u il y a deux ans, quelle était la ...rtune de la France. Il a tenté de décomposer la richesse publique en ses principaux éléments, et il a rapproché les chiffres obtenus de ceux auxquels avaient permis de s'arrêter de précédentes études. La fortune totale de la France, si l'on s'en rapporte à ses constatations, dépassait en 1908, 287 milliards, contre 243 milliards environ en 1896, soit une augmentation globale de plus de 44 milliards, représentant une proportion respectable de 18 pour cent. Presque toutes les sources de richesse contribuent à cette augmentation. La valeur de la propriété bâtie s'est accrue de vingt pour cent pendant cette période de seize années : les valeurs mobilières *étrangères* du portefeuille ont passé de vingt et un milliards à trente-huit milliards, soit 81 pour cent, tandis que les valeurs mobilières *françaises* passaient de 56 à 66 milliards, soit 18 pour cent. La valeur des fonds commerciaux et industriels croissait de plus de 43 pour cent, celle de l'ameublement et des objets de luxe de 16 pour cent ; celle des moyens de transport de plus de 50 pour cent. Seuls, deux facteurs de richesse faiblissent : la propriété non bâtie — dont la valeur évaluée à près de 78 milliards en 1892, n'est plus que de 75 milliards et demi en 1908, soit une diminution de près de deux milliards et demi représentant 3 pour cent, — et le numéraire d'argent, dont la valeur nominale s'abaisse de 2 442 millions à 2 065 millions, soit 15 pour cent. Mais cette dernière perte peut, en quelque sorte, être considérée comme inexistante, la valeur nominale du numéraire n'ayant pas suivi la hausse des prix. Le déficit de 570 millions à 6 milliards 600 millions, soit près de 96 pour cent d'augmentation. Seule, en définitive, la fortune agricole de notre pays a diminué, sans que les impôts qui le frappent fléchissent.

Mais il est intéressant de consulter encore le livre de M. Théry, et d'examiner comment on a tiré parti du sol déprécié. La valeur du bétail — toujours pendant la période envisagée — a passé de 5 milliards 200 millions à près de 5 milliards 900 millions, soit une plus-value de près de 13 pour cent ; celle du matériel agricole d'un milliard et demi à un milliard 760 millions, soit plus de 17 pour cent d'augmentation. Cette dernière constatation n'est pas la moins consolante : elle atteste les perfectionnements constants des procédés culturaux, elle fait justice des accusations de routine trop souvent portées contre nos agriculteurs. Ainsi, les fidèles d'une terre délaissée pour la ville ont non seulement accru l'importance et la valeur du matériel d'exploitation, mais aussi, — et dans des proportions remarquables — celle du cheptel. A cette double plus-value uniquement due au labeur persévérant, à l'énergie de nos paysans, correspondent des augmentations sensibles de la *production*. Celle ci, qui atteignait 17 milliards 800 millions en 1890, dépasse 19 milliards en 1908, soit douze cents millions de rendement supplémentaire.

Après la crise de 1910, nul doute que le mouvement ascensionnel ne continue et que les efforts de nos cultivateurs ne soient encouragés par des résultats meilleurs encore. Il est équitable de rendre hommage aux actions de cette richesse. Desservis par la rareté de la main-d'œuvre, par l'exode rural, par les mille et une difficultés qu'ils éprouvent trop souvent à transporter ou à échanger leurs produits, nos paysans ont courageusement continué leur tâche, aidés d'un autre côté par les avantages dont les a dotés la République et dont ils ont su profiter intelligemment. Le crédit et la mutualité agricoles, les nombreuses associations qu'ils ont formées leur ont permis de lutter avec succès contre la mauvaise fortune. Leur activité a été puissamment secondée par des dispositions bienfaisantes des lois votées depuis une quinzaine d'années et dont ils se sont hâtés de tirer parti. Les syndicats agricoles sont de plus en plus florissants, et c'est, sans nul doute, au développement du sentiment mutualiste — quelle que soit la forme qu'il prenne — qu'est due pour une large part la situation malgré tout satisfaisante de notre agriculture.

Sait-on qu'on compte près de quarante mille *sociétés*, associations ou syndicats agricoles en France ? Beaucoup d'entre eux se sont constitués au cours de ces dernières années. Ils résolvent la plupart des difficultés que rencontrent les cultivateurs dans leur exploitation. Près de douze mille assurances mutuelles les garantissent contre les risques agricoles de toute nature ; d'autre part, on dénombre 3.600 coopératives d'achat ou de production ; 7.000 associations syndicales pour les améliorations agricoles ; 6.500 syndicats pour les achats en commun des objets, des engrais, des semences nécessaires à leurs adhérents, 3.600 caisses locales de crédit agricole ressortissant à 97 caisses régionales ; un millier environ de sociétés s'emploient à l'étude des questions intéressant l'agriculture et distribuent des encouragements. L'association, la coopération sont génératrices de richesse ; c'est un des plus beaux titres de la République d'en avoir favorisé l'essor.

ADRIEN DARIAC,
Député de l'Orne,
Inspecteur Général Honoraire de l'Agriculture.

La Répression des Fraudes sur le Lait

Les règlements actuels, pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes, permettent de réprimer efficacement le délit de falsification du lait par mouillage ou par addition d'antiseptiques, mais ils ne permettent pas d'atteindre, comme il convient, une fraude qui tend à se généraliser, et qui consiste à vendre comme « lait », du lait fortement et, parfois même, complètement écrémé, véritable résidu industriel.

Un grand nombre d'arrêtés préfectoraux ou municipaux prescrivent bien de placer sur les récipients, contenant le lait destiné à la vente, une inscription très lisible, indiquant qu'il s'agit de lait ou de lait écrémé, mais ces prescriptions ne constituent qu'une garantie illusoire ; hormis le cas de flagrant délit, très difficile à saisir, cette fraude ne peut être réprimée.

Tous les administrateurs qui ont étudié la question sont d'accord pour reconnaître que le moyen efficace à employer consiste à interdire la vente simultanée du lait et du lait écrémé.

Les tentatives faites en ce sens se sont heurtées, sans aucun doute, aux décisions du Conseil d'Etat ; seule une disposition législative permettra de faire la séparation entre le commerce du lait et le commerce du lait écrémé, de même qu'une loi a été nécessaire pour interdire la vente simultanée du beurre et de la margarine dans un même établissement.

C'est dans le but de mettre fin à cet état de choses que le Gouvernement a déposé un projet spécial sur le bureau de la Chambre.

Dès lors, la question se pose de savoir de quelle façon on pourra reconnaître qu'un lait mis en vente présente, au point de vue de l'hygiène, les garanties imposées par la loi.

Deux systèmes sont à envisager :

Le premier consiste à soumettre des échantillons prélevés fréquemment à un examen biologique.

Déjà, ces échantillons sont soumis, par le service de la répression des fraudes, à un contrôle chimique qui permet de caractériser les falsifications, telles que le mouillage, l'écrémage et l'addition d'antiseptiques.

Il s'agirait de compléter cette analyse par un examen bactériologique destiné à déterminer la pureté biologique du lait examiné. C'est dans cette voie que les législateurs de certains pays se sont engagés, les Etats-Unis, par exemple.

Cette manière de procéder paraît présenter de nombreux inconvénients. L'examen bactériologique des laits est, en effet, une opération longue et délicate. Elle exige, en outre, que des précautions spéciales soient prises au moment du prélèvement, et par conséquent, que le prélèvement soit opéré par des agents très exercés.

E fin, les résultats sont discutables.

Le second système semble préférable. Il consiste à exercer un contrôle, non plus sur le lait mis en vente, mais sur la production même des laits.

Si les hygiénistes ne sont pas d'accord sur la transmission des bovidés à l'homme, il est un point sur lequel ils sont unanimes, quand il s'agit d'attribuer l'effroyable mortalité infantile aux germes morbides de toute nature qui se trouvent dans le lait consommé.

Aussi, n'ont ils cessé de recommander aux mères de ne jamais donner de lait cru aux enfants, de le pasteuriser toujours, ou tout au moins, de le faire bouillir.

Cette précaution paraît, en effet, indis-

---

4 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

...AN'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUSS

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

VI

LA NUIT DE NOEL

Parvenu boulevards ! Qui se fût imaginé une seconde pareilles émotions, devant cette même époque où les cafés et les restaurants restaient ouverts toute la nuit, où le bruit, les rires, les empêchaient d'entendre de fête ! Ce soir, ils sont noirs, solitaires, désolés. Un froid de douze degrés sévit. A peine entrevoit-on, à la lueur de rares lumières, quelques ombres pressées regagnant hâtivement leurs demeures, semblables à des ombres. Le bruit de l'intérieur du boulevard n'est répercuté ...

... chacun qu'on ait épuisé le trésor de la souffrance, que rien ne saurait plus être pire que la faim et le froid aux longueurs on dirait que Paris achève de mourir... Maurice et Suzanne, pressés l'un contre l'autre, se taisaient craignant s'apercevoir de la tristesse qui les entoure. Leurs mains s'étreignent de temps en temps, et nous ne garantirions pas qu'en coin de la rue Montmartre et de boulevard, ils n'aient échangé un furtif baiser. Et, tout en marchant, ils chuchotent mille folies, au milles desquelles s'implante bientôt une idée étrangement préoccupée de Maurice.

— Suzanne, si nous passions par les Halles ?

— Par les Halles !.. Y pensez-vous ?

— Nous réchaufferons d'y trouver une vieille...

— Elles-vous enfant !..

— Que nous irions offrir gentiment tous deux à une pauvre adoptée pour fêter leur Noël !

— Mais c'est insensé...

— Et, se réveillonnant, nous amènerions sur la table une question qu'il faudra bien que nous abordions un jour ou l'autre...

— Maurice !..

Mais Maurice n'entendait rien. Il riait, pressait plus fort le bras de Suzanne.

— C'est entendu, n'est ce pas !..

Le jeune fille était sans force, devant celui qu'elle aimait :

— Allons ! ...

... soudain d'une grosse émotion à la pensée que, tout à l'heure, son avenir se déciderait entre les Mauhe et l'être de son cœur.

La rue Montmartre, sagement déboisée de vie, est inerte, noire, boutiques closes. A la Potinière des fonctionnaires, deux ombres fantasmagoriques se détachent sur le blanc du moment : deux chevaux qui se dévorent mutuellement les crins en poussant des hennissements d'agonie. Pourtant, un charretier a son bois entravaillé.

— Qu'avez-vous à vendre ? questionne Maurice.

On lui soumet le choix des mets incommodes, au milieu desquels trône royalement un canard rôti. Le marin vide sa bourse. Le canard est enveloppé. Les amoureux reprennent leur course, égayés de l'équipée. Pour abréger, ils suivent une des rues étroites qui aboutissent aux quais et que Suzanne suit d'ailleurs chaque soir en se rendant de la rue Lafit to au boulevard Saint Michel. Leurs pas bâtis résonnent seuls dans le silence... Ils ravent les murs pour se garer du froid... Tout à coup, au moment où ils doublent un renfoncement, véritable trou de ténèbres, une forme humaine d'apparence souple et chétive s'en échappe, tel un reptile surgit à l'affût.

— Suzanne ! chuchote l'être en frôlant la jeune fille de sa haute aigle.

Un même mouvement de stupeur cloue le marin, hostaux de sa surprise, fait tuber de l'étonnement, la rue est ... désemparés et vide...

— Qu'est-ce que c'est ? interroge-t-il.

— Friout... la fin de la Torgnole... J'ai peur !

La jeune soldrat n'est pas un inconnu pour Maurice Sobrier, qui a appris de Suzanne le rôle odieux joué par lui dans l'existence de sa bien-aimée Suzanne.

— Ne craignez rien... n'êtes vous pas ma femme ? profère Maurice en reprenant dans ses mains la main glacée de Suzanne.

Miracle du contact des âmes !.. Nos deux héros ne sont pas arrivés devant la demeure des Mauhe que leurs bulbes-amants de tendresse ont déjà effacé la sinistre vision. Drelin ! Drelin ! On sonne...

— Tiens, c'est toi, Suzanne !

— Oui, bonsoir, maman Mauhe... Je vous présente M. Maurice Sobrier qui a tenu à me reconduire...

— Et à venir vous offrir la pièce de résistance de notre réveillon, s'il vous plaît d'en accepter l'hommage, intervient le marin.

Le calme grossellin et or, pare la salle à manger outrageusement sculptée, sont trop petits pour recevoir le canard et son inventeur.

— Un canard ! s'extasie Philéas... Mais vous l'avez payé plus de cent francs !

Le marin sort revient à songer. Le réveillon est interrompu. La table dressée devant un bon feu ... quatre couverts, Suzanne étant placée entre son père et ... qu'il y ait entretenu vos-mêmes

— Qu'est-ce que c'est ? interroge-t-il.

— Friout... la fin de la Torgnole... J'ai peur !

La jeune soldrat n'est pas un inconnu pour Maurice Sobrier, qui a appris de Suzanne le rôle odieux joué par lui dans l'existence de sa bien-aimée Suzanne.

— Ne craignez rien... n'êtes vous pas ma femme ? profère Maurice en reprenant dans ses mains la main glacée de Suzanne.

Miracle du contact des âmes !.. Nos deux héros ne sont pas arrivés devant la demeure des Mauhe que leurs bulbes-amants de tendresse ont déjà effacé la sinistre vision. Drelin ! Drelin ! On sonne...

— Tiens, c'est toi, Suzanne !

— Oui, bonsoir, maman Mauhe... Je vous présente M. Maurice Sobrier qui a tenu à me reconduire...

— Et à venir vous offrir la pièce de résistance de notre réveillon, s'il vous plaît d'en accepter l'hommage, intervient le marin.

Le calme grossellin et or, pare la salle à manger outrageusement sculptée, sont trop petits pour recevoir le canard et son inventeur.

— Un canard ! s'extasie Philéas... Mais vous l'avez payé plus de cent francs !

Le marin sort revient à songer. Le réveillon est interrompu. La table dressée devant un bon feu ... quatre couverts, Suzanne étant placée entre son père et ... qu'il y ait entretenu vos-mêmes

l'invité, à qui cette hostilité n'échappe point. Les Mauhe ont l'orgueil de leur attention. Aussi la petite cérémonie gastronomique ne manque t-elle point de brillant. Philéas exhume lui même du fond d'un placard une boîte de sardines à l'huile dont la valeur est inestimable, vu l'abomination du temps. Le canard s'accompagne d'un excès bordeaux. Malheureusement, le fromage manque (Félicien a vendu le dernier moyennant trois louis, ce matin) ; mais on grignote des figues sèches dont Rochebilli se lècherait la barbe, ainsi que le fait judicieusement remarquer Delphine. Un excellent « café » de glands torréfiés (il n'y en a plus d'autre) achève de délier les langues et les cœurs. Tandis que les Mauhe ...

... rglent sans façon, assises sur table, Maurice observe depuis qu'ques minutes un silence dans.

— Et bien, monsieur le maire, interpelle Philéas, on ne cause plus ?

— C'est que...

— Quoi donc ? On n'a ses puces ?

— Non, mais... ses oreilles.

— Des oreilles... Bah ! A quel sujet ?

— Au sujet de Mlle Suzanne.

— Comment cela ?

— Il n'est pas pratiqué qu'elle rentre hâtivement vers de la rue Lafitte tel.

— Peuh ! A huit heures du soir, Paris n'est pas un coupe-gorge !

A suivre.

possible, étant donné que les pouvoirs publics semblaient s'être désintéressés jusqu'à présent, d'une question aussi grave, et permettaient de vendre librement du lait provenant d'animaux dangereusement malades.

Il faudrait donc, pour mettre fin à une situation dangereuse, soit se permettre à qui que ce soit de vendre du lait sans que préalablement l'état de santé des animaux producteurs ait été reconnu satisfaisant, soit pour plus de simplicité, se borner à exiger comme mesure de sécurité générale, que tout lait mis en vente ait été préalablement pasteurisé par chauffage à 80° au moins, au moment de la vente.

Il suffit, en effet, de chauffer un lait, si peu de temps que ce soit, à cette température, pour tuer les germes morbides qu'il renferme. L'opération est pratiquement réalisable, puisqu'il arrive à Paris, tous les jours, plusieurs centaines de mille litres de lait qui ont été ainsi pasteurisés, sans que jamais les consommateurs s'aient trouvé un lait dont il s'agit une saveur désagréable.

La pasteurisation offre nécessairement l'avantage d'assurer une meilleure conservation du lait. Par suite, elle permet aux agglomérations d'étendre le rayon de leur zone d'approvisionnement, ce qui constitue une sérieuse garantie contre l'élévation anormale du prix de cette précieuse denrée.

Il a semblé que la solution du problème devrait être cherchée dans une voie intermédiaire et on propose, en définitive, de laisser aux intéressés le choix entre les deux systèmes qui viennent d'être indiqués.

La liberté de chacun se trouvera ainsi sauvegardée dans la mesure permise par l'intérêt de la santé publique, dont, en cette matière, on ne s'était jusqu'ici pas suffisamment préoccupé.

JEAN LALOY.

M. CASTELLI

Dans les 150 colonnes du « Journal Officiel » du 20 janvier, contenant la Promotion Violette annuelle, sous le titre : « Officiers de l'Instruction publique » on lit les lignes suivantes :

Castelli Félix-Antoine, instituteur primaire public en retraite, secrétaire de la Mairie de Calvi.

La notice est incomplète Nous avons vu à l'œuvre cet intellectuel aimable et laborieux et notre devoir est d'ajouter que M. Castelli est un Directeur d'école retraité, qui, après un labeur de quarante années, alors que tant d'autres se seraient reposés, a voulu continuer à être utile à ses concitoyens en acceptant l'emploi, si difficile de nos jours, de secrétaire de la mairie de notre chef-lieu d'arrondissement.

Voilà certes l une distinction honorifique bien justifiée.

En arrondissant le ruban qu'il portait à sa boutonnière, on a justement consacré le mérite de cet éducateur du peuple oublié d'un érudit, d'un littérateur, et — depuis quelques années — d'un fonctionnaire savant et distingué.

Les administrés de la commune de Calvi reçoivent toujours de lui un accueil bienveillant, et il est souvent, à la fois, leur confident et leur conseil.

C'est en leur nom que j'ai tenu à consacrer ces quelques mots à M. Castelli, dont la modestie va certainement s'effarer en lisant ceci.

Qu'importe !

Si la violette, cachée sous les feuilles vertes des jardins, a pour devise : « Il faut me chercher. » l'opinion publique, dont je ne suis que l'écho, est heureuse aujourd'hui de voir que le gouvernement de la République est allé découvrir au fond de son bureau ce sage, ami de la simplicité.

X.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 janvier.

Londres et Vienne sont fermés. Ici on ne fait pas grand chose mais les dispositions restent soutenues dans l'ensemble. La nomination de M. Poincaré est bien accueillie par le monde des affaires. Quant aux nouvelles extérieures, on croit que la Turquie, tout en opposant une fin de non recevoir aux puissances, laissera la porte ouverte à des négociations ultérieures.

La Rente Française, d'abord en légère avance à 89.40, s'alourdit ensuite à 89.32 sur des réalisations de primes levées. Les Fonds d'Etats Etrangers gagnent une fraction. L'Extérieure passe à 91.60, le Turc à 85.62, la Serbe à 82.80 Amélioration sensible des Emprunts Russes : Consolidé 92 frs., Société de Crédit très fermes comme le Crédit Lyonnais et la Société Générale en progrès comme la Compagnie Nationale d'Electricité à 1.030. On recherche l'action du Nord-Sud à 864 ; dans sa séance du 15 janvier le Conseil a autorisé pour fr. 10.518.750 de prêts foncier et pour fr. 638.179 de prêts communaux.

Hausse du Suez à 5.980. Bonne tenue des valeurs de traction. Valeurs d'électricité fermes. Les Charbonnages et Métallurgiques russes oscillent aux environs de leurs cours précédents. Somovitch 1.426.

Le compartiment caoutchouc reste faible le Rio recule à 1.815.

En Banque, la décision des sud africaines. Diamantifères calmes. De Beers 544. Fermeté des valeurs de caoutchouc et des pétrolifères. Les fabricatrices russes gagnent quelques points.

Grands Chemins Français en avance. Le Lyon passe à 1.372, le Nord à 1.626

L'ESCADRE à Bastia

Visite des Forts, par l'Amiral Boué de Lapeyrère

L'amiral Boué de Lapeyrère, dont la sollicitude pour tout ce qui regarde l'organisation défensive de la Corse ne s'est jamais démentie, aura profité des relaches, de trop courte durée, à notre gré, faites par l'escadre qu'il commande, dans les différents ports de l'île, pour étudier de façon plus précise encore cette organisation.

C'est ainsi qu'il a, tout d'abord, visité les ouvrages qui défendent Ajaccio et Bonifacio. Il a même fait participer cette dernière place à une manœuvre à laquelle était appelée l'artillerie placée sous le commandement de notre sympathique compatriote, le chef d'escadron Benedittini. Il a pu ainsi se rendre compte que nos bombardiers possèdent l'instruction solide qui leur permettra, le cas échéant, de se montrer à hauteur de leur tache.

Hier, enfin, il a employé toute la matinée à visiter les ouvrages de la place de Bastia. Il était accompagné, pour cette visite, par le capitaine de vaisseau Le Trotter, commandant la Marine en Corse ; le colonel Pelletier de Chambure, remplaçant le Général Gouverneur absent ; le chef de bataillon Morand, chef d'état-major du Gouvernement de la Corse, et le chef d'escadron d'artillerie Boivin, commandant le parc d'artillerie de Corse, qui a, en particulier, le haut commandement sur tout ce qui intéresse la défense de nos côtes.

M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère, qui était descendu à terre à sept heures 30 du matin, accompagné de ses aides de camp, est retourné à bord du *Voltaire* à dix heures trente.

Grand Déjeuner

A 11 heures, grand déjeuner sur le vaisseau-amiral.

Le Commandant en chef de l'Armée Navale avait retenu à sa table : MM. le Préfet de la Corse et son fils ; le Colonel du 163e de ligne ; le Chef du génie ; le commandant Moraud, chef d'Etat-Major ; le chef d'escadron Boivin, commandant les batteries de la Corse ; le commandant Lagarde, du 163e ; l'Administrateur de la Marine, et le capitaine Pantalacci, commandant la batterie de montagne.

La Journée

Officiers de tous rangs, sous-officiers et matelots ont, toute la journée, joyeusement parcouru la ville et les environs.

Les hôtels, les cafés et les bars n'ont jamais désempli.

Les quais du Vieux-Port furent, jusqu'au soir, tout noirs de monde.

Toutes les embarcations disponibles ont, jusqu'à la nuit, amené de très nombreux visiteurs à bord des deux cuirassés.

Tous, sans exception, furent enchantés de la grâce accueillante de nos braves marins.

Le Départ

M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère rendra ce matin, à 8 heures 30, sa visite à M. le Maire de Bastia.

L'escadre appareillera pour Toulon aujourd'hui à midi.

LA COMTESSE Oldofredi-Tadini

Les journaux de Turin et de Milan nous apportent la triste nouvelle de la mort de la comtesse Lina Oldofredi-Tadini, née Cecconi, décédée le 18 janvier dernier, en sa villa de Cuneo (Piémont), à l'âge de 60 ans.

La comtesse Lina Oldofredi-Tadini était d'origine Corse : son père, M. le consul Cecconi, était, en effet, de Bastia et appartenait aux meilleures familles de notre ville, les Cecconi, de Bonavita, Pasqualini, Lota, Gasitella, etc.

Nous adressons aux nombreux enfants de la très regrettée Comtesse, à son mari, le comte Teobaldo Oldofredi-Tadini, et en particulier à notre ami, l'avocat Henry Cecconi, de Florence, l'expression affectueuse de nos sentiments de vive condoléance.

Nous reproduisons volontiers la nécrologie publiée dans le journal *Corriere Subalpino* :

Serenamente, così come era vissuta, si è spenta nella prima ora della mattina di sabato, la contessa Oldofredi.

Serenamente vinsuta con perchè anche sul suo capo non fossero passate impetuose raffiche, ma perchè questa Elisa soportò con la forza che solo un profondo sentimento del dovere ed un profondo coltura sanno imprimere alle anime buone.

E buona sera la Contessa !

Col presentimento degli spiriti eletti, alcuni mesi fa, parlando col, presagiva la fine prossima. E alle mie parole di protesta : « Vedrà, mi rispondeva, carezzando con lo sguardo fissi della gran estrania del suo letto, i suoi fiori prediletti, vedrà... »

E nel pomeriggio triste di ieri ho visto... : Sulla strada che dalla Villa Colombaro conduce alla Madonna dell'Olmo, riuscita solennemente rampicone con i come era stato suo vivo desiderio l'accompagnamento funebre : non calmo giornata invernale, in cui le Alpi, i suoi monti, si profilavano cetti e precisi nella atmosfera tersa, il cielo isolitamente azzuro, fiori a profusione, molti amici devoti, e uno stuolo di contadini, muti, dolenti. La bara era portata a braccia da quattro di loro. Quanti di essi ricordavano e rimpiangevano i consigli e le cure della signora Contessa !

Miglior manifestazione della devota venerazione che era per Lei nel cuore di tutti non potera essere a Lei data.

Essa riposa ora nel piccolo recinto, e rimarrano però con Lei i nostri fiori e con essi la nostra lacrima ed il ricordo...

PIRAS.

Gazette Départementale

SARTENE — Le tribunal correctionnel a eu à se prononcer aujourd'hui sur le cas du nommé Orlandi, de Porto-Vecchio, récemment arrêté, et qui avait été condamné par défaut à trois palons : de cinq ans, trois ans et cinq ans de prison avec confiscation, convaincu d'avoir exercé des violences graves sur Pietri Baptiste et d'avoir ensuite fait feu sur les gendarmes pendant qu'il gardait la campagne. Orlandi a vu confirmer pour ces deux faits les deux peines de cinq et trois ans qui lui avaient été infligées et cela avec confusion. La troisième chef d'accusation relatif aux coups de feu tirés sur les fenêtres de Pietri Baptiste n'ayant pas été établi Orlandi, a été relaxé de ce chef.

A la même audience s'est dénouée l'affaire d'Antoine Pellegrini, prévenu d'avoir, au mois de septembre dernier, au cours d'une discussion d'intérêt, fait feu sur son frère Denis Pellegrini, qui fut atteint au bras droit, il a été condamné à trois mois de prison et 500 francs de dommages intérêts envers la partie civile.

Me Guillobel, qui faisait ses débuts dans cette affaire, a reçu les félicitations les mieux senties du Tribunal par l'organe de son distingué président M. Niveggioli. — M.

PIANA. — On a trouvé sur la route de Piana une bonde de parapluie portant cette inscription : *La Bretagne, Hoara.*

Y aurait il encore un nouveau malheur à déplorer !

PIETRANERA. — Le lundi 27 courant, on célébrera avec la plus grande solennité la fête de Sainte Dévote, patronne de la paroisse de Pietranera.

Les cérémonies auront lieu ainsi qu'il suit :

Matin : 6re Messe à 8 heures, Grand'Messe à 10 heures. Soir : Vêpres solennelles à 3 heures, suivies de la Procession, Salut, Baisement de la Relique, *Te Deum*.

Le Sous-est traditionnel est dédié cette année à Mlle Marthe Leca.

La quête sera faite à l'issue des Vêpres par Mlle Antocia Leca.

Croix Rouge Française

Ouvroir du Dispensaire-Ecole

Les séances de l'ouvroir recommenceront mardi, 28 janvier, et auront lieu tous les mardis, de 2 à 4 heures du soir.

Communication

Aux Bergers de la Basse-Balagne et du delà des Monts

Les bergers de la Haute-Balagne informent leurs camarades de la Basse-Balagne et du delà des Monts qu'à la suite du rabais du lait que les Compagnies de leur contrée viennent de faire, ils se sont mis en grève et ont ainsi obligé ces derniers à fermer leurs usines. Ils les invitent, en même temps, pour revendiquer leurs droits communs et dans l'intérêt de l'industrie, à suivre le mouvement, afin d'obliger les Compagnies à en faire autant.

Comptant sur leur solidarité et en attendant qu'on se forme en syndicat, ils leur a transmet leurs fraternelles salutations.

Les Bergers de la Haute Balagne.

Petite Gazette

Au départ

M. Henri Pierangeli, député de Bastia, est parti pour Paris, via Livourne.

Dans les Finances

Nous relevons avec le plus vif plaisir, sur le tableau d'avancement du Ministère des Finances, le nom de M. Nouvelli, sympathique caissier de la Recette des Finances, qui est classé pour une promotion de classe.

Le choix dont notre excellent ami vient d'être l'objet ne surprendra personne : chacun sait avec quel dévouement il remplit ses très délicates fonctions qui exigent à la fois une attention soutenue, une activité sans cesse en éveil, de multiples et variées connaissances.

M. Noël Battesti couvrera une partie de son bien rares loisirs au journalisme ; le *Petit Bastiais*, dont il est un collaborateur très apprécié, et où il a fait ses premières armes, est particulièrement heureux de lui adresser ses cordiales félicitations.

Un jeune ténor

Les nombreux spectateurs de notre théâtre municipal ont pu, en connaissance de cause, apprécier à sa juste valeur, le talent naissant du jeune Gatti dans *Tosca*, aussi bien que dans *Fedora*.

Cet intéressant jeune homme est vraiment bien doué. Il chante avec grâce et assurance. Il module à son gré une voix qui plaît et qui charme. Les oreilles les plus délicates éprouvent, en l'entendant, une douce sensation de plaisir.

On est profondément ému quand on l'entend dans le lointain valser Dieu et la nature dans son délicieux « réveil de campagne. »

Le jeune Gatti est appelé au succès pourvu, toutefois, qu'on sache l'encourager comme il le mérite.

Nouvelles militaires

Ont été admis en qualité d'élèves à l'école du service de santé des troupes coloniales, M. Corticchiato Joseph, sous-aide pharmacien aide major de 2e classe à la suite du concours ouvert à Marseille, et M. le docteur en médecine Stefani Victor, sortant de l'école principale du service de santé de la marine et nommé au grade de médecin aide-major de 2e classe.

Avis

Le docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes du cadre Algérien, à Aïn Saint-Cha'es, M. Locchini, à Taher, M. Santoni.

Au Port

Arrivées du 21 au 25 janvier :

Vap. franç. « Saint-Simon, » cap Dagnet, de Cette, 125 ton.

Vap. franç « Numidia, » cap. Fraissinet, de Livourne, 6 pas., 10 ton.

Vap. franç. « Corte II » cap Carrière, de Marseille, 91 pas , 302 ton.

Vap. ital. « India, » cap. Figari, de Livourne, 6 pas.

Navicella ital. « Due Fratelli, » cap. Diversi, de Livourne, 13 ton.

Vap. franç. « Corte II, » cap Carrière, de Livourne, 8 pas., 1 ton.

Départs du 21 au 25 janvier :

Vap. franç. « Numidia, » cap. H. Fraissinet, pour Livourne.

Vap. angl. « Drake, » cap. Carter, pour Naples, 209 ton.

Vap. franç. « Saint-Simon, » cap. Dagnet, pour Alger, 13 ton.

Vap. franç. « Numidia, » pour Marseille, pass., div.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, pour Livourne, pass., div.

Vap. ital. « India, » cap Figari, pour Porto-Torres, pas., div.

Vap. franç. « Corte II, » cap. Carrière, pour Nice, pass., div.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Aux Produits DU DOMAINE DE MONTESORO

13, *rue de l'Opéra, BASTIA*

Lait de vache absolument pur, recommandé pour malades et enfants. Arrivage deux fois par jour : le matin et le soir.

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
39, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Par suite des mauvais temps qui ont sévi sur les côtes d'Espagne, le vapeur *Saint-Pierre* n'arrivera à Bastia que dans les premiers jours du mois de février.

HOTEL LASTRAJOLI

30, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA à côté du Palais de Justice

A partir du 1er octobre Pension à 60 francs par mois

On prend également des pensionnaires parmi les élèves du lycée et autres écoles de la ville, à *conditions modiques.*

Cuisine soignée

PRIX MODÉRÉS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Le Général Graziani

Paris, 26 janvier.

Les grands organes parisiens font le plus grand éloge du général Graziani, auquel le nouveau Ministre de la Guerre a confié la direction de son Cabinet militaire.

« Officier fort distingué, disent-ils, jeune encore, sorti dans les premiers rangs de l'Ecole de Saint-Cyr et de l'Ecole Supérieure de Guerre, fils d'un très brave soldat, blessé et décoré à 22 ans, sous les murs de Sébastopol, et qui fut tué glorieusement en 1870, à Nuits, à la tête d'une brigade, le général Graziani est un officier général de très grande valeur.

VERSAILLES

LES CAMELOTS DU ROY

Les Condamnations

Paris, 26 janvier.

Le tribunal correctionnel de Versailles a eu à juger, dans son audience d'hier, deux Camelots du Roy.

Le jugement a été rendu fort tard dans la soirée.

Coupigny a été condamné à 4 mois de prison, 200 francs d'amende et 1.000 francs de dommages-intérêts.

Charles Maurras, à 8 mois de prison et 200 francs d'amende.

Il y a tout lieu de croire que la prochaine amnistie effacera ces deux condamnations.

GRANDE RÉCEPTION des TROIS PRÉSIDENTS

à l'Hôtel-de-Ville

Paris, 26 janvier.

Au cours de la séance d'hier, les membres du Conseil municipal de Paris ont arrêté les derniers détails de la grande fête, qui sera donnée à l'occasion de l'élection Présidentielle.

Les trois Présidents de la République seront reçus avec un grand cérémonial

La date du 18 février, journée au cours de laquelle aura lieu la transmission des pouvoirs présidentiels, a été acceptée par M. Raymond Poincaré, qui s'est déclaré heureux d'entrer en contact avec les Parisiens et avec leurs élus le jour même de la prise de ses fonctions présidentielles.

MM. Poincaré, Fallières et Loubet seront reçus dans la grande salle des fêtes par tous les membres du Conseil municipal

Plusieurs discours seront prononcés dans la cour intérieure, transformée en serre

Le programme de cette fête grandiose comporte un grand concert de gala, suivi d'un lunch

Le lunch sera servi dans la grande salle à manger ou le salon des Arcades.

« Resserrons de mieux en mieux nos liens de fraternité et de solidarité nationales.

« Qui sait comment et sur quelle horloge sonnera l'heure de demain. »

M. Paul Déroulède a adressé ensuite un triple salut aux morts de Buzenval, à l'armée de la France et aux persécutés de l'Alsace-Lorraine.

Deux autres discours ont été prononcés par M. Antonin Mercère, au nom des anciens pensionnaires de la Villa Médicis, et par le peintre Fernand Cormon, au nom de l'atelier Cabanel.

M. Paul Mounet et Mlle Malraison de la Comédie Française ont récité deux poésies dédiées à la mémoire d'Henri Regnault ; Mlle Madeleine Roch a fort bien dit des stances inédites du poète alsacien François Casale, et M. Mounet-Sully, l'*Hymne à la Patrie* de Victor Hugo.

AU MAROC

UN EMPRUNT DE 250 MILLIONS

Paris, 26 janvier.

A la suite de la Conférence qui a été tenue, ces jours derniers, au Ministère de l'Intérieur, et à laquelle assistaient le général Lyautey, MM. Poincaré, Briand, Jonnart, Klotz, Etienne et Baudin, le Gouvernement a décidé d'émettre un emprunt de liquidation de 250 millions.

INAUGURATION D'UN MONUMENT A BUZENVAL

Paris, 26 janvier.

Aujourd'hui a eu lieu, dans le parc de Buzenval, une très belle fête à l'occasion de l'inauguration du nouveau buste de Henri Regnault.

Cette cérémonie, qui était présidée par M. Louis Bernier, président de l'Académie des Beaux-Arts, a commencé à deux heures et demie.

La Ligue des Patriotes assistait à cette cérémonie.

Des discours enflammés ont été prononcés par MM. Jules Claretie, Henri Galli, Marcel Habert et Paul Déroulède.

Tous ces orateurs ont rendu hommage au peintre Henri Regnault, qui est tombé, en 1870, à Buzenval, mortellement frappé par une balle prussienne.

Le Président de la Ligue des Patriotes a terminé ainsi sa vibrante allocution.

M. ETIENNE *interviewé*

Paris, 26 janvier.

Le nouveau Ministre de la Guerre a été interviewé par un rédacteur du *Petit Parisien*.

M. Etienne a déclaré qu'il tenait avant tout, à compléter l'œuvre de Défense Nationale, commencée par son prédécesseur et cher collègue Millerand.

A PARIS

Lugubre Découverte

Paris, 26 janvier.

Deux égoutiers procédaient au curage d'un égoût à Passy, lorsque l'un d'eux découvrit un petit bras d'enfant, une jambe, puis la tête, enfin, divers autres fragments du corps d'une fillette.

Les premières constatations ont établi que le cadavre était celui d'une fillette ayant vécu une douzaine de jours.

Les débris ont été envoyés à la morgue.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcossay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher Se trouve dans les principaux restaurants

AVIS DE DÉCÈS

Mme Jean Reynaud ;
M. et Mme Maurice Reynaud, née Filippi ;
Mme Julie Hermite et ses enfants ;
M. Florent Reynaud ;
M. Etienne Filippi et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

DOCTEUR JEAN REYNAUD

Médecin de la Marine en retraite Chevalier de la Légion d'honneur

leur époux, père, beau père, frère, oncle et allié, décédé à Toulon, le 26 janvier 1913, dans sa 66e année.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussure s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos têtes à souhaits et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations;

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans des magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres,

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 6, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers anis. Moulures. Encadrement. Angles dorés. Rosaces. Devants de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

PATISSERIE PARISIENNE

Confiserie de luxe — SALON DE THÉ

ANTOINE ACOSTINI

5, Place Saint-Nicolas — BASTIA

Nougat de Montélimar, Mostaccioli de Naples, Spécialité de petits fours, Chocolat Menier extra, Boîtes pour Mariage, Baptêmes et Première communion, Liqueurs de marque, — Cédrats confits —

PHOTO D'ART

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21

Agrandissements photographiques

30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Très prochainement *Photo-d'Art* inaugurera, rue de l'Opéra, n° 10, un grand atelier de photographie.

Avec le talent de Mlle Orsini, élève des plus célèbres photographes Parisiens, on est assuré d'avoir des photographies réellement artistiques, et, grâce aux appareils perfectionnés qu'il possède, *Photo d'Art* fera bénéficier sa clientèle de prix défiant toute concurrence.

Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *amateurs* et *professionnels*.

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. GILORMINI
Représentant à Bastia

M. F.-V. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

OCCASION A SAISIR

On vend à l'amiable, 5, Avenue Carnot, ancienne *Epicerie* ORESTE BIAGINI, à des prix avantageux, vitrines, étagères, comptoirs, coffre fort, balances, appareils à gaz et à acétylène, alambic, damejeannes et bouteilles vides, vins Malaga, vins doux, Madère, vinaigre, tréteaux et divers ustensiles. — Brosserie, vannerie, biscuits, conserves, faïences, etc., etc.

On peut visiter tous les jours de 1 à 4 heures du soir, jusqu'au lundi, 27 janvier courant.

Pour renseignements s'adresser à M. Jean Graziani, 8, Boulevard du Palais, Bastia.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection
de GET FRÈRES. — 1794

DEMANDEZ PARTOUT

le délicieux Cigare **VIANA**

A **10** CENTIMES

Pour le GROS, s'adresser à *M. NOEL SANTANDREA*

BASTIA — 15, BOULEVARD PAOLI, 15 — BASTIA

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

AVIS

MAISON DE CONFIANCE

Vve MORAT & Fils
HORTICULTEURS
A
TOULON
(Var)

Sans vente à vos ordres

Pêchers, Choix, le Cent 50f
Cerisiers, Choix, le Cent 50f
Rosiers, Vignes, Prix très réduits
Mimosa double greffé 2f50 la Douz.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Imprimerie Ollagnier.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PEINES — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS

Crème de Cédrats

BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

GAIN FACILE 50 à 100 fr. par mois, sans quitter son emploi et sans connaissances spéciales, en plaçant timbres caoutchouc et articles utiles. Instructions gratis. Ecrire : *Producteurs-Réunis*, 5, rue Charlot, Paris.

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN *(Marque J. M. G.)*
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sûreté, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
Kapitacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demandez les prix à la Cie générale des Pétroles et Asphalte 58, Place Saint-Nicolas, Marseille.

Avis aux Consommateurs de gaz

M. Jean Cini
APPAREILLEUR A GAZ
BASTIA, 13, Boulevard Paoli

A l'honneur de prévenir MM. les abonnés au gaz et autres qui désireraient installer le gaz chez eux, qu'il leur fera des conditions défiant toute concurrence.

Aimeriez-Vous

posséder une Bibliothèque complète de tous les Chefs-d'Œuvre littéraires de tous les temps et de tous les pays ?

Le tout payable à raison de quelques francs par mois, durant peu de mois ; sans qu'il vous en coûte rien. Demandez aujourd'hui même le Catalogue n° 28 à la Bibliothèque des Deux Mondes, pour BOULOQUIN & Cie, 31, Boulevard Saint-Michel, PARIS, qui fait l'envoi gratuit.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 28 — MARDI 28 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES PAYS	32 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

La Télégraphie sans fil

Ses applications. — Son utilité. — Un poste au Pigno. — La T. S. T., engin de guerre.

Nous allons essayer dans l'article qui va suivre de faire connaître à nos lecteurs les diverses applications de la télégraphie sans fil.

Nous ne pensons pas être bien loin de la vérité en disant que la télégraphie sans fil est en train de révolutionner les moyens de communication.

Elle a déjà procuré aux navires le moyen de communiquer entre eux et avec les divers postes établis le long des côtes, chose qui était totalement impossible autrefois.

L'importance de ce moyen de communication au point de vue commercial, naval et militaire, s'accroît considérablement, grâce à l'établissement de nouveaux postes un peu partout, le long des côtes, au centre des régions continentales et à bord des navires, dans toutes les parties du monde.

L'extension de la télégraphie sans fil dépendra principalement de la facilité de communication entre plusieurs stations sans se gêner mutuellement. Des expériences récentes permettent d'espérer qu'on arrivera à écarter, sinon totalement, du moins en grande partie, toutes les causes de perturbation.

En dehors des communications à grande distance, l'application, certainement la plus intéressante de la télégraphie sans fil est la communication en mer. Jusqu'à son invention, les navires situés à une certaine distance des côtes n'avaient aucun moyen de se mettre en relation avec la terre. Aujourd'hui, grâce à elle, quel que soit le voyage que vous entrepreniez en mer, vous ne serez jamais isolé du reste du monde. Vous pourrez envoyer de vos nouvelles par télégramme à vos parents et à vos amis. Un journal quotidien, publié à bord des principaux paquebots, vous fera connaître les nouvelles les plus importantes de la journée.

Elle offre, en outre, aux navires en détresse, le moyen de lancer aux quatre coins du monde leur appel de secours et de faire connaître ainsi leur situation aux vaisseaux les plus proches ou aux stations côtières.

Pour cet usage, la télégraphie sans fil *est indispensable* et c'est pourquoi plusieurs gouvernements ont décidé de n'accepter dans leurs ports, pour le transport des passagers, que des navires *munis d'un poste de télégraphie sans fil.*

La télégraphie sans fil a servi aussi à unifier l'heure sur le globe entier. Au point de vue social, il est en effet indispensable d'adopter une heure conventionnelle pour les habitants d'une même région. La télégraphie sans fil permet d'envoyer, à des distances de plusieurs milliers de kilomètres et avec une précision de quelques centièmes de seconde, des signaux dans toutes les directions à la fois. C'est sur la proposition du professeur W. Forester, chef de la délégation allemande à la Conférence internationale réunie à Paris, que la capitale de la France a été choisie comme siège du futur bureau international de l'Heure, avec la tour Eiffel comme poste central. Une fois par jour, à une heure déterminée, la station radiotélégraphique de la tour Eiffel émettra une série de signaux, rythmés, espacés d'un peu moins d'une seconde. Les autres stations recevant les signaux pourront transmettre tout autour d'elles l'heure universelle.

Ce que nous venons de dire montre tout l'intérêt qu'il y aurait, au point de vue commercial et naval, à installer un poste de télégraphie sans fil sur le mont Pigno.

Au point de vue de la défense nationale, la station radiotélégraphique du Pigno serait certainement l'une des stations françaises ayant le plus d'importance. Car son altitude étant de 957 mètres, le rayon du cercle visuel est de 110 kilomètres, c'est-à-dire environ la distance de Bastia à Livourne !

Les ondes électriques développent, sur les corps métalliques qu'elles rencontrent, des courants capables de se manifester sous forme d'étincelles.

Ne serait-il pas possible de pouvoir ainsi faire naître à distance de forts courants susceptibles d'actionner un moteur électrique ? Ce serait alors la réalisation de ce problème intéressant : le transport sans fil de l'énergie. Malheureusement, cette production d'électricité à distance est faible, les ondes dispersant leur précieuse énergie dans toutes les directions.

Il en serait autrement si on pouvait les concentrer comme on concentre des rayons lumineux à l'aide de puissants réflecteurs.

Des expériences dans ce sens ont été faites ; expériences qui ont montré la possibilité du problème, mais qu'on a dû abandonner à cause des dangers qu'elles présentaient.

La concentration des ondes Hertziennes aurait aussi un intérêt capital au point de vue..... social. Supposons, en effet, que le physicien, ayant réalisé cette découverte, dirige un faisceau de radiations sur des navires ennemis. Des étincelles, jaillissant immédiatement de toutes parties métalliques du vaisseau en dégagent une chaleur énorme et faisant sauter les poudres et les obus enfermés dans les soutes.

Il ferait sauter de la même façon les poudrières et les magasins à projectiles d'une forteresse ou exploser les cartouches métalliques contenues dans les cartouchières des soldats.

Et ainsi les guerres meurtrières devenant impossibles, les rapports entre peuples devraient s'établir sur des bases nouvelles.

Pourquoi pas ?

R. G.

Les Débuts du Ministère

Le cabinet Briand a fait vendredi ses débuts devant la Chambre. Certains se répandaient dans les couloirs en assurant qu'une opposition acharnée l'empêcherait d'exercer longtemps le pouvoir. Il nous souvient cependant de l'extraordinaire longévité que consurent les ministères auxquels on prédisait précisément la plus courte durée. Lorsqu'il y a quatorze ans, M. Sarrien, quelque peu aussi depuis ces temps reculés, déclarait contre le gouvernement que présidait le flegmatique Waldeck-Rousseau, accompagné de l'impénétrable de Gallifet et du socialiste Millerand, un député généreux s'écria avec indulgence : « Ne pleurez pas un malheur. Le cabinet Waldeck-Rousseau est déjà renversé ». Or, ce cabinet, « renversé » en 1899, renaça victorieusement de ses cendres, en janvier 1902, et, malgré des divisions sociales, contenues par la majorité républicaine, nous pourrions citer d'autres combinaisons auxquelles on prédisait des lendemains triomphants et qui s'écroulèrent, assez piteusement, sur une pelure d'oignon.

Le programme que comporte la dernière déclaration ministérielle est copieux et clair. Il n'oublie d'énumérer aucune des réformes promises et attendues ; le « calendrier » en semble-t-il un peu long ? Le président du Conseil n'a point dissimulé qu'il ne pensait pas que la législature actuelle pût épuiser toutes les discussions inscrites à l'ordre du jour.

Si le nouveau ministère saisit plus d'une fois qu'on entend de lui, s'il demeure fidèle aux grandes lignes inspiratrices de la politique des gauches, s'il tient la main à ce que ne périclitent pas les traditions immuables de la majorité républicaine, qui ne reprochera à M. Briand d'élargir le cercle de ses admirateurs. On lui saura gré de précipiter la détente et l'apaisement, utiles au bien-être national. Et l'on doit beaucoup attendre de son art de magicien !

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 janvier, à 14 h. 30

Marche des Drapeaux,	Sellénick.
Joyeux Etats,	Wenly.
Madone de Rubens,	Klein.
Hommage aux Dames,	Govaert.
Bourg-Achard,	Allier.

Le Chef de Musique, L. LACRUS.

Gazette Départementale

OLMETA. — La médaille de 1870 a été accordée à M. Jean Dragoni, d'Olmeta du Cap.

AULLENE. — Lundi a été célébré à Aullène le mariage de M. Henri Peretti della Rocca avec Mlle Antoinette Lanfranchi.

La jeune épouse est la fille de l'un des grands propriétaires de la région, M. Laurent Lanfranchi, et l'époux, celui de très regretté maire de Levie ; par sa mère, il est le petit fils du commandant de Peretti della Rocca.

Nous offrons aux nouveaux mariés tous nos vœux.

COTONE. — La médaille de 1870 a été accordée à M. Dominichi Côme, de Saint-André de Cotone.

PIANA. — M. Paretti Pierre Paul, garde domanial des eaux et forêts de 1re classe à Z-cavo, est nommé brigadier de 3e classe à Piana, en remplacement de M. Comaldi, admis à la retraite.

CORTE. — C'est au milieu d'une très nombreuse assistance qu'a été célébré le mariage de Mlle Madeleine Cristiani avec M. Jean Baptiste Arrighi, employé à Nonza.

Les témoins de l'épouse étaient : M. Grimaldi, maire, et M. Lorenzi, conseiller général ; ceux de l'époux, M. le capitaine Va-

---

45 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAN'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUARD

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

VI

LA NUIT DE NOËL

— En temps normal, non. Actuellement, c'est autre chose. Pas plus tard que tout à l'heure, rue des Lavandières-Saint-Opportune, elle aurait risqué de subir un mauvais sort si je ne m'étais trouvé à ses côtés.

— Explique-toi !

— En passant devant un angle obscur, un individu a bondi vers elle, l'a interpellée par son nom, puis s'est sauvé à toutes jambes avant que la stupéfaction où cette apparition me plongea m'ait laissé la faculté d'intervenir.

Les Nuées témoignèrent d'une inquiétude non feinte.

— Cet individu... bulbeth Philéas d'une voix à demi étranglée, l'as-tu reconnu, Suzanne ?

— Oui, répliqua la jeune fille, c'est Frédéric Turgalois, le Priout !

— Le cochon !... proféra Philéas, qui devint blême.

Un silence lourd tomba sur les quatre convives. Les lèvres lippues de Philéas tremblotaient, ses yeux clignotaient. Delphine observait anxieusement ce trouble dont elle avait l'air de deviner parfaitement la signification.

— Alors, reprit bientôt Maurice, poursuivant son idée, j'avais pensé qu'il ne pourrait vous déplaire que j'accompagne chaque soir Mademoiselle Suzanne..., et je vous en demande l'autorisation.

L'esprit de Philéas, peu subtil, ne vit pas tout d'abord où le mari voulait en venir. Mais celui de Delphine ne s'y trompa pas une minute.

— Suzanne a reçu une éducation assez soignée pour savoir qu'une jeune fille honnête ne peut être accompagnée que par son père, son frère ou son fiancé, observa-t-elle sèchement.

— Je vous comprends, balbutia Maurice. Mais... si je sollicitais de votre bienveillance... l'honneur, le profonde joie... de porter ce dernier titre ?

Les Nuées roulaient de stupéfaction en stupéfaction. Philéas n'était pas, quant à lui, homme à objecter impétueusement le nom du nouveau problème qui se posait ainsi : et malgré toute sa malice, Delphine ne découvrit pas davantage sur le champ la réponse péremptoire qu'il eut peut être convenu de faire.

— Mon Dieu, monsieur, articula-t-elle d'un ton solennel, mon mari et moi savons d'avance pour vous avouer que nous ne nous attendions guère à une telle demande. D'une part, Suzanne est très jeune ; elle n'a pas dix-sept ans... Vous même êtes encore soldat... Et puis enfin... ce genre de démarche me semble devoir être plutôt effectué par votre père adoptif.

— Oh ! mais, intervenant Maurice, M. de Verville ne manquera pas à son devoir... Je n'attends qu'un mot de vous pour qu'il vienne officiellement demander pour moi la main de mademoiselle Suzanne.

Delphine sentit le besoin de rompre cet entretien auquel elle n'était pas préparée. Elle reprenait donc son sang-froid, et se leva, ce qui signifiait poliment congé à son hôte.

— Monsieur, dit-elle, tout honorés que nous soyons, nous demandons à réfléchir et nous vous prions d'en faire autant de votre côté. Personnellement je ne saurais vous répondre tout seule, à la condition que vous conserviez le secret jusqu'à nouvel ordre vis à vis M. de Verville.

— Mais...

— Pas de mais... Impatient amoureux. C'est à prendre ou à laisser... Nous ne voulons pas opposer à M. de Verville un refus formel, et nous prétendons rester maîtres de l'heure où nous vous autoriserons à faire présenter votre démarche par lui... Vous promettez ?

— Je promets ! dit Maurice.

— Adieu donc !

— Adieu !

Le jeune homme s'inclina devant les Nuées, baisa longuement la main de Suzanne et sortit. Dès que la porte de la rue se fut refermée sur lui, Delphine éclata d'un rire inextinguible.

— Ha ! ha ! petite sainte Nitouche, fit-elle en prenant l'oreille de la jeune fille, on avait un amoureux et on le cachait à ses bons parents ! quel dol !

— Ah-ta fait, ta la blessé ! intervint Philéas.

— Je vous demande pardon, marmora Suzanne... Nous serons si heureux, si vous le permettez.

— Oui-ta... parbleu... nous verrons... rien ne presse... il peut se présenter un meilleur parti...

— Oh ! maman Nuche, je...

— La paix ! commanda Delphine scandalisant tranchante, verte moucher, et pour un mot là-dessus, bois ! Il suffit !

La jeune fille regarda sa mère, puis son père, et, sans mot dire, elle alla s'asseoir à l'autre bout de la table, et se mit à manger.

Le repas fut silencieux. Delphine, Philéas et Suzanne, chacun plongé dans ses réflexions, ne prononcèrent pas une parole. Les Nuées, qui avaient l'habitude de ne pas se gêner, ne se gênèrent pas ce jour-là.

Quand on eut fini, Delphine se leva, et, sans dire un mot, elle alla s'asseoir à l'autre bout de la table, et se mit à manger.

— Voilà un mariage qu'il faut empêcher, proféra-t-elle.

— Ah !

— Tu ne comprendras donc jamais rien ! quels droits conserverais-tu sur Catastrophe quand elle sera épousée ?

— C'est vrai !

— Quel espoir te restera-t-il de tirer de la galette de sa famille ?

— Aucun !

— Sans compter la chance qu'il y aurait à lui retrouver pour défendre légal le fils de la mère Sobrier que nous avons assassiné...

— Chut ! interrompit Philéas en portant la main à son cou, comme s'il y sentait déjà le froid de couteau... Ne parle jamais de cela.

— Bon... J'ai aussi notre chien à la dire. As-tu des nouvelles de Roger de Pervières.

— Chaque jour.

— Ne le quitte pas des yeux.

— J'ai mon fleur.

— Qui ?

— Priout.

— Ah ! Priout.... Tout conserveur !

— Mon conserveur !

— Tu me comprends, vieux poltron ! Ou me trompe par Delphine, tu sais bien. Cette petite Catastrophe vous tourne à tous la tête, et si je ne veille pas à nous faire des bêtises.

— Peut-être, répondit Philéas.

tel et M. l'adjudant d'administration Arrighi, chevalier de la Légion d'honneur.

La quête a été faite par Mlles Marie-Louise Arrighi et Joséphine Feracci, accompagnées de MM. Pradier, sous-officier au 143e, et Antoine Casanova.

La cérémonie a été suivie d'un lunch et le soir un dîner de cinquante couverts réunissait les parents des deux familles.

GENDARMERIE

15e Légion tor

Ordre de la Légion

Sont cités à l'ordre de la Légion :

Le maréchal des logis Cruciani, commandant la brigade de Valle d'Alesani :

A fait preuve d'un zèle et d'une activité des plus louables, en organisant de nombreuses embuscades, au vue de l'arrestation du bandit Leca, sous le coup de deux mandats d'arrêt pour meurtre et tentative de meurtre : A réussi, avec l'aide du personnel sous ses ordres, à procéder à sa capture.

Les gendarmes Rennoci, Mattei, Duba, Lapeyade et Punsean, de Valle d'Alesani ; Orlandi, de la Porta ; Buval et Girard, de San-Nicolao :

Ont participé à de nombreuses embuscades en vue de l'arrestation du bandit Leca, sous le coup de deux mandats d'arrêt pour meurtre et tentative de meurtre, et ont ainsi contribué, de la manière la plus efficace, à la capture de ce criminel.

NOTES D'ART

Nous avons eu déjà dans ce journal l'occasion de féliciter M. Orsattoni Pierre pour sa belle voix de ténor.

Ces jours derniers, convié à une réunion d'amis que M. Vincent Lanata, avait eu l'excellente idée d'organiser, nous eûmes le plaisir d'entendre ce futur artiste dans l'exécution de l'andante de *Sigurd*, du grand air de *Paglacci*, de la cavatine *Pins Blanche* des *Huguenots*, et dans d'autres fragments d'opéras, tous plus difficiles les uns que les autres.

L'étendue de la voix de M. Orsattoni, son timbre puissant, son aisance dans les notes aiguës firent impression sur les nombreux invités.

Il avait sans doute causé la même impression à plusieurs professionnels de notre ville, car c'est sur leur insistance que ce Paris, où il compte se faire admettre au Conservatoire National de musique.

Notons que M. Orsattoni est un élève de M. Botta, directeur d'un groupe choral. C'est lui qui a pour ainsi dire deviné cette voix et qui a donné à son élève les premières leçons de chant. Cela lui fait d'autant plus honneur qu'il convient de rappeler que M. Botta fut le premier maître de M. Vezzani, actuellement fort ténor à l'Opéra Comique, qui fait l'objet de tous les éloges de la chronique parisienne.

Nous avons tous, au départ de ce jeune Bastiais, qui est le fils de M. Orsattoni, greffier de la Cour d'assises, à lui adresser nos encouragements et nos souhaits au début d'une carrière où il pourra, comme son prédécesseur M. Vezzani, faire honneur à notre pays.

MARIO.

Conférences Agricoles

Le Directeur des Services agricoles se rendra à Sigorno, le 30 janvier. Réunion à 2 heures du soir.

Sujet : « La Mutualité en Agriculture. — Travail et décoration des jardins et des squares. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 janvier.

Il semble maintenant hors de doute que la Porte va céder et que la conclusion de la paix est proche. Aussi notre marché, comme toutes les places étrangères, a accueilli ces bonnes nouvelles par un mouvement de hausse générale qui s'est accentué jusqu'en clôture. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'affaire des Balkans n'est pas ainsi réglée et qu'il reste la question d'Albanie, la plus importante. La Rente Française gagne encore 15 centimes à 91.32. Parmi les Fonds Etrangers, ce sont naturellement la Serbe et la Turc qui ont été les plus favorisés s'avançant respectivement à 82 frs et à 97.25. L'Extérieure passe à 91.75, l'Italien à 97.05. Amélioration sensible des Séries

Rentes : Consolidé 92.30. On note des demandes nombreuses sur les actions de nos Grandes Institutions de Crédit. La Crédit Foncier monte à 864, le Crédit Lyonnais à 1 615, le Comptoir National d'Escompte à 1 030. La Société Générale s'est négociée à 89 ½.

Suez 5 985. Les valeurs de transports gagnent quelques points. Nouveau progrès des valeurs d'électricité. Les Charbonnages, Pétrolifères et Métallurgiques russes n'ont arrêté en reprise notable. Sosnowice passe à 1.445. La compartiment cuprifère est en hausse. Rio à 1.830.

En banque, les Sud Africaines profitent de l'ambiance générale. Vive avance des diamantifères. De Beers 221. Valeurs de caoutchoucs fermes. La hausse est importante au groupe des Industrielles russes.

Le comptoir poursuit ses achats sur les Chemins de Fer Français, principalement le Nord qui monte à 1.660.

L'ESCADRE à Bastia

Visite à M. le Maire

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. le vice-amiral Boué de Lapeyrère a rendu sa visite à M. le maire J.-B de Carafla, à 8 heures trente du matin.

Reçu dans le grand salon des mariages, il s'entretint longtemps avec le premier magistrat de notre municipalité, promit de revenir dans notre ville et de s'intéresser vivement à sa prospérité.

Le départ

La première escadre de l'armée navale, composée des cuirassés *Voltaire, Mirabeau, Danton, Diderot*, et des contre-torpilleurs *Coutelas, Fanfare, Cognée, Trident, Poignard*, et *Sabretache*, a appareillé pour Toulon, hier matin à 11 heures et demie.

Une bonne partie de la population s'était portée sur la jetée Saint-Nicolas, sur les quais du Vieux-Port et sur les remparts pour assister au départ de la belle escadre de l'amiral Boué de Lapeyrère.

Chacun tenait à saluer du geste ces braves marins sur lesquels la grande Patrie pourra largement compter à l'heure suprême du danger.

Quel ordre admirable dans le mouvement de nos superbes dreadnoughts !

On admirait tout en eux, jusqu'au sillage qu'ils traçaient, et qui ne disparut que longtemps après leur éloignement.

Lorgnettes et jumelles étaient braquées sur eux.

Et tous de deviser sur la puissance de ces maisons flottantes.

On ne vit plus enfin qu'un point noir à l'horizon.

La première escadre disparut alors à nos yeux, après avoir salué réglementairement notre bonne ville de Bastia en jouant les pas redoublés les plus entraînants.

Croix Rouge Française

Ouvroir du Dispensaire-Ecole

Les séances de l'ouvroir recommenceront mardi, 28 janvier, et auront lieu tous les mardis, de 2 à 4 heures du soir.

Assistance aux Vieillards

Le Maire de la Ville de Bastia prévient les vieillards, infirmes et incurables que la distribution des bons de secours des mois d'octobre, novembre et décembre 1912, aura lieu à l'Hôpital Civil, du 24 au 28 janvier courant, de 1 heure à 4 heures de relevée.

Passé ce délai les bons non retirés seront remboursés au trésor.

Bastia, le 22 janvier 1913.

Guérison d'une jeune Servante

Mlle Alice Pagniez, 14 ans, 34, rue Lhomond, à Paris, jeune servante, nous a écrit :

« J'ai été très anémique et si affaiblie qu'à un moment j'ai dû cesser complètement du travail. Les traitements suivis n'ayant pas donné d'heureux résultats, je me demandais ce que j'allais devenir si ma santé n'était pas rétablie. J'ai pris enfin vos Pilules Pink et, Dieu merci, elles m'ont guérie en quelques semaines, me faisant retrouver toutes mes forces, mon bon appétit et la santé dont j'ai tant besoin. »

Le traitement des Pilules Pink est particulièrement recommandé aux personnes qui travaillent et ont besoin de travailler. Bien souvent, sans le secours des Pilules Pink, elles seraient incapables de reprendre leurs occupations, perdant, de ce fait, nombre de journées de paye.

Les Pilules Pink, qui combattent victorieusement l'anémie, maintiennent les forces des travailleurs, développent leur appétit, favorisent leurs digestions.

Si vous êtes trop fatigué au ressenant de votre travail, c'est que le travail prend trop de vos forces. Les Pilules Pink, en vous donnant du sang, vous fortifieront de telle sorte que vous ferez mieux votre travail et en éprouverez moins de fatigue.

Ajoutons que, dans tous les métiers, on a parfois un coup de collier à donner. Cela ne va pas sans fatigue, naturellement. On sera heureux alors de trouver un médicament qui, comme les Pilules Pink, vous permet de combattre les effets de surmenage sans perte de temps, sans changement dans les habitudes. On n'a pas ainsi à interrompre ses travaux et à perdre le bénéfice du surcroît de travail accompli.

Les Pilules Pink sont souveraines contre toutes les maladies provenant de la pauvreté du sang, de la faiblesse du système nerveux : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines névralgies, neurasthénie.

On trouve les Pilules Pink dans toutes bonnes [illegible], 82, rue Blanche, Paris, à fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

CORTE

MATINÉE MUSICALE

Samedi dernier, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, nous avons eu le plaisir d'assister à une audition des élèves du distingué professeur Sozzoni. Hâtons nous de dire que ce fut, pour tous ceux qui aiment et comprennent la musique, une véritable fête.

Le programme, très éclectique et très judicieusement composé, comprenait surtout des morceaux classiques, et loin d'admettre, comme on le répète volontiers, que n'est « un parti pris de tout embêtement, » il convient de féliciter le professeur d'accoutumer ses élèves à leurs difficultés et surtout d'avoir obtenu, en peu de temps, une exécution si impeccable de pages souvent ardues. Il faudrait, pour bien faire, caractériser les divers talents qui nous furent révélés ; mais ils sont sont si nombreux qu'il est difficile de donner mieux qu'une sèche nomenclature.

Mlle Maria Chiappini, une débutante, fit preuve de dispositions réelles par la précision avec laquelle elle exécuta la *Marche de Turenne*.

Mlles Antoinette Colombani et Marie-Louise Guelfucci firent l'admiration de tous en jouant avec un ensemble parfait *Un Rabbin de Gillet*.

Mlle Ursule Monleti interpréta de façon exquise une gavotte aimable de Vasseur ; Mlle Gisly, avec beaucoup d'expression, *La Bête d'un Ange* (Francesco D'Orso), et Mlle Mignond la Valse en si mineur de Chopin, très sobrement mais avec un sentiment rare.

On aurait plaisir cependant à s'arrêter longuement sur les qualités vraiment exceptionnelles de Mlle Félicie Pollozzi, la meilleure élève du professeur, qui fit [illegible] d'une exécution magistrale déjà très poussée ; elle enleva avec brio [illegible] vigueur *Une Polonaise* de Chopin, puis eut l'honneur de s'associer aux côtés du maître pour l'allegro final de la Symphonie en do de Beethoven. Ce morceau tourbillonnant fut enlevé avec un ensemble et, si l'on peut dire, un fondu d'autant plus méritoires que la difficulté est plus grande.

Enfin, M. Sozzoni triompha lui même en interprétant, dans un style très personnel mais d'une remarquable précision, *La Mort d'Isolt* de Wagner, transcription de Liszt ; cet admirable page, justement célèbre, fut jouée comme il est peu souvent donné de l'entendre.

Le charme de cette audition était encore accru par le concours bienveillant apporté à M. Sozzoni par quelques amateurs.

Couronne de fleurs Mlle Antoinette Franconi qui, dans le grand air de *Samson et Dalila*, nous fit entendre une voix d'une pureté cristalline, d'une souplesse parfaite et conduite avec infiniment de goût.

L'adagio de la Sonate *Clair de Lune*, dont la sérénité et le profond mysticisme caractérisent si bien le génie de Beethoven, trouva en M. Lejeune, violoniste, un interprète digne de lui.

On fit un succès mérité à M. Feyzeau qui interprèta trois morceaux également applaudis, avec ses voix puissante et d'un timbre généreux. Soyons-lui surtout reconnaissants de nous avoir révélé une page charmante, *Adoration*, poème d'amour, d'une poésie à la fois discrète et voluptueuse, d'une mélancolie prenante. M. Feyzeau détaille cette romance avec un soin et un souci des nuances qu'explique son affection pour l'auteur, M. Edmond Laurens, dont le nom mériterait d'être plus connu.

Un programme aussi copieux fut en même temps, chose rare, très intéressant. Les dilettanti cortenais, si longtemps privés de plaisirs aussi délicats, marqueront cette date d'une pierre blanche.

Ils souhaiteront que désormais on leur ménage moins de tels régals artistiques. Remercions en leur nom le professeur Sozzoni des délicieux instants qu'il nous a procurés et surtout félicitons-le d'avoir obtenu, par un zèle inlassable mis au service d'un grand talent, des résultats si éclatants.

Un Auditeur.

THÉATRE MUNICIPAL

Mardi 28 janvier

Soirée de Gala au bénéfice de

Mme BUTTERFLY

Opéra en 3 actes de Puccini

Mme Butterfly (Cio cio San),	L. Cavalieri
Suzuki,	Gargiulo.
Kate Pinkerton,	L. Santi.
F. B. Pinkerton,	MASSA.
Sharpless,	Bortolani.
Goro,	Cavacciocchi.
Principe Yamadori,	Bachini,
Lo zio Bonzo,	id.
Il Comissario imperiale,	Fiscoli.
Madre di Cio cio-San,	Santi.

Après le deuxième acte, le ténor Massa et le baryton Bortolani chanteront chacun une romance.

Le bénéficiaire jouera un morceau de musique qu'accompagnera M. Floria.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 27 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : Heures du matin + 10 2, à midi + 13 2 ; à 6 heures du soir + 12 2 Maxima + 14 ; Minima + 9 5.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. — midi, 766 mm. — 6 h. du soir, 766 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert, l'après-midi, .

A l'arrivée

M. le général Brundeaux, gouverneur de la Corse, et Mme Brundeaux sont rentrés hier à Bastia par le paquebot de Marseille.

L'éclairage électrique

Hier soir, vers dix heures, ont eu lieu les premiers essais du nouvel éclairage électrique. C'est sur la place St-Nicolas, exactement à 22 heures 45 minutes, que les premières lampes ont été allumées. Sous les quelques curieux rassemblés et les flâneurs ont pu admirer notre belle place, entièrement éclairée à l'électricité.

Il serait prématuré de dire que ce premier essai ait donné entière satisfaction. Un réglage minutieux des appareils est nécessaire et ce n'est que dans quelques jours que nous pourrons donner une appréciation exacte du nouveau système d'éclairage.

Les essais se sont poursuivis dans la nuit sur nos boulevards, ainsi que dans les différents quartiers de la ville qui ont été dotés de lampes à arc.

Une soirée de gala

La sympathique chef d'orchestre, le maestro Gualandi-Gamberini, sera ce soir le bénéficiaire d'une représentation de gala à laquelle nous sommes heureux de prédire un beau succès.

On jouera « Madame Butterfly » et dans les divers entr'actes nous aurons le plaisir d'applaudir M. Gualandi-Gamberini sur la scène.

Nous doutons avec délices l'excellent virtuose dans une audition de premier choix, et M. Floria sera son accompagnateur.

Ce sera vraiment une délicieuse représentation.

Palmes académiques

Parmi les officiers d'Académie récemment promus figure M. Bastelica Michel, chef de bureau à la Préfecture de la Corse, chargé de service du conseil général.

M. Bastelica compte déjà de longs et bons services à la Préfecture. Tous ceux qui le connaissent applaudiront au choix du ministre, car il s'est porté sur un fonctionnaire des plus consciencieux et des plus dévoués, d'une haute valeur professionnelle. C'est un vieil ami du *Petit Bastiais*, et il voudra bien accepter ses plus affectueuses félicitations.

Nouvelles coloniales

M. Lamarque, juge suppléant au tribunal de 1re instance de Majunga, est nommé juge au tribunal de Saint-Denis, Réunion.

M. Vitali Dominique-François, licencié en droit, commis des services civils de Madagascar, est nommé attaché au parquet du procureur général de Madagascar.

Contravention

Divers propriétaires L. R. F., M. E., A. D. C., L. S., G., H., G., C. ont été l'objet d'un procès-verbal de contravention pour avoir négligé de se conformer aux prescriptions d'un arrêté municipal qui vise la récréyissage et la consolidation de leurs immeubles.

Emplois réservés

M. Alerini, sous-officier classé, est nommé commis de coltera des tabacs dans la direction de Chambéry.

Avis

Les bureaux de l'Inspection des Eaux et Forêts de Bastia sont transférés n° 7, 4e étage, Avenue Carnot.

A vendre

Deux chevaux : l'un robe baie, 6 ans, taille 1 m. 68 ; l'autre robe noire, 8 ans, taille 1 m. 65.

S'adresser chez M. Lixas, 1, rue Miot, Bastia.

A céder

Etude d'huissier à Bastia.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A louer

Villa composée de dix pièces et une cave avec jardin. Rue St François, chemin de l'Hôpital militaire.

S'adresser à la « Bonbonnière » Sauveur Lota.

Avis

Savon brun l'Abricain *Dorier*.
Savon blanc la Pipe.
Qualités extra 72 0/0.
Farine de blé qualité supérieure.
Exigez la marque *F. Pinatel*.

Produits recommandés

Produits du pays de la grande Maison François Mattei :
Cédrats confits.
Liqueur Cédratine.
Expéditions par colis postaux.

A vendre

Excellente huile d'olive à vendre.
S'adresser chez M. Patrimonio Joseph, 3, rue Abbatucci.

ETAT-CIVIL

Naissances

Lanzetti Pierre. — Marshall Robert William-Francis. — Casanova Antonia-Matteo. de Moutera Madeleine Marie Joséphine. — Bathilde Xavière Julie.

Décès

Martinozzi Assomption. 60 ans, ménagère, de Lonques (Italie).

Aux Produits
DU DOMAINE DE MONTSORO
13, *rue de l'Opéra, BASTIA*

Lait de vache absolument pur, recommandé pour malades et enfants. Arrivages deux fois par jour : le matin et le soir.

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Par suite des mauvais temps qui ont sévi sur les côtes d'Espagne, le vapeur *Saint-Pierre* n'arrivera à Bastia que dans les premiers jours du mois de février.

AVIS DE DÉCÈS

(MOROSAGLIA)

M. Catoni, instituteur à Morosaglia, et ses filles ; M. Catoni, Instituteur à Birmandreis (Alger) ; M. Catoni, employé des contributions diverses à Douera ; M. Pascal Polidori de Marseille ; M. Catoni Raymond de Toulon ; Mme Ursule Catoni et sa fille, de Gavignano ; Mme veuve Thérèse Polidori et ses enfants, de Marseille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME XAVIÈRE CATONI
Née POLIDORI

leur épouse, mère, sœur, belle sœur, décédée à Birmandreis (Alger), le 25 janvier, à l'âge de 58 ans.

SARTENE

Spécialité de Pâtisserie Corse

de la Maison Victor PORRO
patronnée par l'Académie de Pâtisserie et de Cuisine de Paris
Récompensée par 1 *Médaille d'argent à l'Exposition culinaire internationale de Paris en* 1908

Petits fours variés se conservant très tendres, durant 15 jours, le kilo 4 fr.
Petits beurres au beurre de Zigliara et au lait de brebis de Sartene, le kilo 2 fr.
Petits beurres au chocolat exquis et réconfortants. Seul fabricant en France le kilo 3 fr.
La pâte au sus

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	25 janv.	— 26 janv.
Rentes de 3 0/0 ancien	89 15	89.00
— 3 0/0 nouvelle .	92.50	93.50

ex-coupon.

AJACCIO

LA DIVISION LÉGÈRE

Ajaccio, 27 janvier.

La division légère de l'armée navale, placée sous le commandement de l'amiral Auvert, et composée des croiseurs-cuirassés *Waldeck-Rousseau, Ernest-Renan, Edgar-Quinet* et *Victor-Hugo*, a appareillé pour Toulon

Un grand dîner a eu lieu à bord du vaisseau-amiral « Waldeck-Rousseau. »

Assistaient à ce dîner : Mme Thibon et M. le Préfet de la Corse ; Mme Le Troter et le Commandant de la marine ; Mme Callard et le Secrétaire général de la Corse ; Mme Pognand, fille de l'amiral Auvert ; les Commandants des croiseurs ; le chef d'escadron d'artillerie Debussy, commandant d'armes ; M. Joffre, Chef de Cabinet de M. le Préfet.

Tentative de Meurtre

Un drame sanglant s'est déroulé dimanche soir dans une buvette de la rue des Trois Maries.

Deux artilleurs de la batterie d'Ajaccio, les nommés Fornelli et Cavalli, et Gimelli, tailleur de pierre, pénétrèrent dans la dite buvette et eurent une altercation avec le patron, M. Ettori, et sa famille, par suite de leur attitude agressive.

L'artilleur Fornelli voulut pénétrer dans une salle attenante à la buvette ce qui lui fut refusé. Furieux, Fornelli tira un revolver de petit calibre de sa poche et fit feu sur le frère du patron, le nommé Ettori Jacques, forgeron, 40 ans, qui fut atteint à la troisième côte au-dessous du téton gauche.

La blessure est des plus graves et met en danger les jours de la victime.

Le meurtrier a été arrêté par M. le Commissaire de police qui a commencé son enquête.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 janvier.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se réuniront demain matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

DUEL DE PRESSE

Paris, 27 janvier

A la suite d'une violente polémique de presse, une rencontre a été jugée nécessaire entre M. Lagrosillière, député de la Martinique, et M. Liontel, fils du président honoraire de la Cour d'appel de la Guadeloupe.

La rencontre a eu lieu ce matin au Parc des Princes.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

A la troisième reprise, M. Liontel a été légèrement blessé au bras droit.

L'honneur a été déclaré satisfait.

Au Ministère de la Guerre

Le Cabinet du Ministre

Paris, 27 janvier.

Le *Journal Officiel* enregistre aujourd'hui les nominations suivantes :

Le général Graziani est nommé chef de cabinet du Ministre de la Guerre.

Sont nommés sous-chefs de cabinet :

Le chef d'escadron d'artillerie breveté Boichut.

Le chef de bataillon d'Infanterie breveté Valantin.

Le Directeur de l'Infanterie

Le colonel breveté Guillaumat, commandant le 5e régiment d'infanterie, est nommé Directeur de l'Infanterie au Ministère de la Guerre.

La Conquête de l'Air

Nouvel Exploit
DE LEGAGNEUX

Paris, 27 janvier.

Le populaire et intrépide aviateur Legagneux vient d'accomplir un nouvel exploit adrien.

Monté sur son biplan avec une passagère, il s'est élevé à plus de 3 670 mètres de hauteur.

L'atterrissage s'est effectué dans d'excellentes conditions.

BELFORT

Un Soldat écrasé

Paris, 27 janvier

Un fantassin a été écrasé hier, à 20 heures, sur la ligne de Paris à Belfort, entre Bas-Evette et Champagney.

Il avait passé la permission de dimanche en famille à Champagney et avait pris la voie ferrée pour rejoindre la gare de Bas-Evette.

Le cadavre a été trouvé ce matin.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

Rupture des Négociations

Londres 27 janvier.

Dans les milieux officiels, on prévoit la rupture prochaine des négociations

Les plénipotentiaires balkaniques paraissent avoir adopté une attitude d'expectative, mais cela ne durera pas longtemps.

D'ailleurs les délégués balkaniques ont déclaré qu'ils ne voulaient en rien contrecarrer l'action des puissances, puisqu'elles ont, en quelque sorte, lié leur sort au leur, et qu'ils attendaient la résolution que ces puissances allaient prendre.

Conférence au Ministère de l'Intérieur

M. Briand, président du Conseil, a reçu ce matin, au Ministère de l'Intérieur, M. Jonnart, ministre des Affaires Etrangères, et M. Pierre Baudin, ministre de la Marine.

L'entretien, qui a duré plus de deux heures, a porté uniquement sur la situation en Orient.

Le Ministre de la Marine a annoncé qu'il avait envoyé l'ordre au préfet maritime de Toulon de faire partir immédiatement deux croiseurs cuirassés pour les Dardanelles.

EN ESPAGNE

Bagarre sanglante

Madrid, 27 janvier.

Un grave conflit s'est produit, hier soir, au village de Bonilla, province d'Avila, entre les paysans et les gardes civils.

On compte quatre morts et une douzaine de blessés de part et d'autre.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 20.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance précédente, qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Chapitres réservés

La Chambre reprend la discussion des chapitres, qui avaient été réservés, concernant le budget du *Ministère des Finances*.

Unification des Pensions

Après une assez longue discussion, M. Goude, député du Finistère obtint la promesse qu'en *1925*, l'unification des pensions de retraite des anciens marins ou militaires, officiers ou soldats, veuves et orphelins, sera un fait accompli.

Ministère de la Guerre

La discussion continue sur les chapitres réservés du *Ministère de la Guerre*.

La gratuité des Ecoles Polytechnique et de St-Cyr

Après une assez vive discussion, le Ministre de la Guerre promet d'étudier la question de la gratuité des Ecoles polytechnique et de Saint Cyr.

Les chapitres 12, 32 et 120, qui avaient été réservés, sont enfin votés.

Ministère du Travail

La Chambre passe à la discussion des chapitres réservés du budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Après un court débat, les chapitres 19 et 20 qui avaient été réservés sont mis aux voix et adoptés.

Les Conventions

Enfin le chapitre 83, réservé, du budget des *Conventions et garanties d'intérêt* est voté, après un intéressant débat.

La Défense laïque

A la fin de la séance, M. Bracke, député de la Seine, demande à la Chambre de fixer, au 24 février, la discussion de son projet de loi sur la Défense laïque.

M. Briand intervient dans le débat et obtient le renvoi de la discussion du projet de loi de M. Bracke au 3 mars.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Allez visiter à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour les fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations;

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans ce magasin des assortiments complets d'articles de lingerie et beaucoup de choix pour dames, enfants et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et légitime clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres,

UN PRÊTRE [illegible]

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcossay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

Agence Maritime de Transports

Maison fondée en 1885

Déménagements à prix réduits de domicile à domicile.

Grande réduction pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Dépôts de cadres et camionnage
A. PADOVANI, *Bastia.*

CLINIQUE CHIRURGICALE

BASTIA, 4, *Bd de Cardo, 4, BASTIA*
Directeur : Docteur J. STEFANI,
Ancien interne. — Lauréat des hôpitaux de Lyon. — Ex-préparateur d'Anatomie à la Faculté de Médecine. — Membre de la Société française d'ophtalmologie et de la Société d'opht[illegible] de Lyon.
CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx
Confort chirurgical moderne
OUTILLAGE COMPLET
Prix modérés

Institut (Annexe)
d'Electricité médicale
et de Physiothérapie
2, rue Fiesolelli, 2
Toutes les applications de l'Electricité à la Médecine et à la Chirurgie.
RAYONS X
Air chaud. — Froid Carbonique, etc.
Le docteur reçoit à la Clinique tous les jours, de 1 heure et demie à 3 heures et demie ; à l'Institut annexe d'Electricité les lundis et jeudis de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Téléphone interurbain n° 20

Regardez-moi bien

car toute boite qui n'aurait pas au dos le portrait du "Pierrot crachant le feu" ne serait qu'une vulgaire contrefaçon du

VÉRITABLE

THERMOGÈNE

Ce Remède facile et sûr guérit en une nuit :

RHUME, MAL DE GORGE, RHUMATISMES LUMBAGOS, NEVRALGIES, POINTS DE CÔTÉ, etc.

Texte de l'Etiquette du Véritable THERMOGÈNE :
« Le THERMOGÈNE, ouate révulsive et résolutive préparée par la « Fabrique Française de Pansements antiseptiques de Lille « sous la surveillance du Docteur OMNÈS, de la Faculté « de Médecine de Paris, Pharmacien de 1re classe. — PRIX : 1'50.

RHUM.

FOX-LAND

Grande Marque

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

LE BEURRE DE TOURAINE

EXTRA FIN (Marque J. M. G.)

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Imprimerie Ollagnier

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Compagnie de Chemins de Fer Départementaux

RÉSEAU DE LA CORSE

MARCHE DES TRAINS

de Bastia à Ajaccio — d'Ajaccio à Bastia

Numéros Barres	Ancienne	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	soir I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	soir
	Nouvelle	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	

de Casamozza à Ghisonaccia — de Ghisonaccia à Casamozza

de Ponte-Leccia à Calvi — de Calvi à Ponte-Leccia

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 20 — MERCREDI 29 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0 fr. 75 — Décès 0,50 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 46 m. — Coucher, 4 h 30 m.
Dernier quart, le 28 — Nouv. Lune le 5.
Fête d'Aujourd'hui : Saint François de S.
Fête de Demain : Sainte Martine.

28 JANVIER

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

Un coup de théâtre à Constantinople. — Le parti des Jeunes-Turcs au pouvoir. — Est-ce la guerre à outrance ? — Un souvenir et un rapprochement historiques. — Un combat naval. — Le conflit roumano-bulgare. — L'appel des insulaires pour leur annexion à la Grèce. — La guerre en jupons en Angleterre. — A propos de la Réforme électorale. — L'Allemagne et le traité de Fez.

Le coup de théâtre qui vient de se produire à Constantinople déjoue toutes les supériorités de l'Europe qui croyait enfin la paix à la veille de sa conclusion. Alors que Kamil pacha — à l'auguste patriotisme duquel on ne saurait trop rendre hommage — se résignait à l'inévitable, le parti des Jeunes-Turcs a accompli un acte révolutionnaire : la révolution dans la rue, la révolution au Palais ! On apprenait ainsi simultanément que Mahmoud-Chefket pacha remplaçait Kiamil pacha au Grand-Vizariat et que les portefeuilles de la Guerre et des Affaires étrangères tombaient entre les mains d'Izzet pacha et de Hakki pacha, les représentants de la résistance malgré tout et contre tout ! Quelles complications nouvelles vont-elles surgir de ce revirement qui ramène au pouvoir ceux qui, luttant contre l'impossible, persistent à croire qu'Andrinople peut être sauvée ? Quelle va être désormais l'attitude des plénipotentiaires ottomans qui siègent à Londres ? Que vont décider les ambassadeurs des grandes puissances en présence d'événements qui augurent une reprise tragique et presque certaine des hostilités ? C'est faire œuvre rétrospective que de rappeler aujourd'hui ce qui s'était passé avant que la face des choses changeât si brusquement. Tandis que les ambassadeurs des grandes puissances continuaient à négocier, on avait convoqué une Assemblée nationale ottomane ou plus exactement un Conseil de notables. Cette convocation nous ramenait à la veille de la guerre russo-turque. A ce moment aussi, à propos de l'insurrection en Herzégovine, un « grand divan » fut réuni auquel Midhat pacha soumit sa réponse aux puissances au sujet du programme de réformes réclamé par l'Europe et lui posa cette question : « Nous pouvons redouter les pires désastres, êtes-vous prêts à les affronter ? » L'Assemblée répondit : « Oui ! » Quelques semaines après l'armée russe était aux portes de Constantinople. L'histoire se recommencait, à cette différence près qu'au lieu de répondre : « Oui ! » les notables répondirent : « Non ! » On eut dit que les Jeunes Turcs, qu'avaient rallié à leur cause les officiers des lignes de Tchataldja, n'attendaient que ce signal pour imposer au Gouvernement le programme de la résistance ; ils ont fait mieux : ils se sont substitués au Gouvernement lui-même. La poudre avait d'ailleurs parlé de nouveau cette semaine ; un combat naval avait eu lieu entre la flotte grecque et la flotte ottomane à l'entrée des Dardanelles. A Athènes, on a célébré une victoire et l'on a acclamé le ministre de la Marine, tandis qu'à Constantinople on a déclaré que les vaisseaux turcs n'avaient pas beaucoup souffert. Il semble qu'à la vérité si de nombreux obus ont été échangés entre les flottes ennemies l'engagement n'a rien eu de décisif.

On avait cependant enregistré un bon son de cloche.

Le conflit roumano bulgare semble s'atténuer. L'entente pourrait se faire grâce aux conseils de modération de la Russie, sur le principe d'une rectification de frontière qui laisserait Silistrie à la Bulgarie, mais donnerait à la Roumanie un certain nombre de villages et de forts.

Quant aux habitants des îles occupées par les Italiens — Rhodes, Cos, Kalki, Calymnos, Symi, Nisyros, Leros, Piscopi, Patmos et Astypalia — ils ne cessent de réclamer leur annexion à la Grèce. Là, disent-ils, est le gage d'une paix durable, et ils font appel aux gouvernements d'Europe et d'Amérique pour la consécration de l'acte d'union qu'ils demandent à la Grèce de signer.

De son côté, le Montenegro réclame Ipeck et Prizrend. C'est une vieille revendication à laquelle la Serbie semble vouloir rester sourde.

En Angleterre, c'est à l'intérieur qu'est la menace de guerre, mais d'une guerre en jupons. Au moment du dépôt de la loi électorale, les suffragettes, qui s'étaient livrées jusqu'ici à des manifestations excentriques plus ridicules que redoutables, viennent de se prendre sur un autre ton. Si on ne leur donne pas, disent elles, une part de suffrage, elles feront la guerre dans un but de vengeance. Le signal en a été donné dans toutes les villes et dans tous les villages d'Angleterre. On s'aperçoit alors que ce que nous avons fait jusqu'ici n'était que jeux d'enfants. » Joyeuse perspective ! Doux pays !

On sait que le ministère est sur la question du vote des femmes divisé en deux camps. Sir Edward Grey est l'émissaire, M. Asquith l'est moins.

La loi anglaise dit : « Toute personne, du sexe masculin, et remplissant les conditions nécessaires stipulées par la loi électorale, peut voter pour les élections parlementaires. » Sir Ed. Grey propose la suppression de ces trois mots : « du sexe masculin. »

D'autres amendements tendent à préciser. L'un accorde le droit de vote à tout bachelier ou femme mariée ; d'où, d'un coup, trois millions d'électeurs en plus ! Un autre n'accorde le vote qu'aux femmes payant un loyer et à celles dont les maris sont eux-mêmes électeurs. Un troisième réserve ce droit aux seules femmes qui votent déjà aux élections municipales.

Le débat fait un bon tapage et ne manque pas d'intérêt.

Dans tout ce bruit de menaces et de bataille, qui nous assourdit de tous côtés, l'adhésion sans réserve de l'Allemagne au traité de Fez jette non note de calme et de conciliation.

On l'enregistre avec joie en France.

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

GUIDES DE LA CORSE

JOANNE 4.00
CONTY 3 50
POL 3 00

N. B. — L'affranchissement en sus.

Le Général Graziani

Voici en quels termes notre excellent confrère la *France Militaire* annonce la désignation du Général Graziani comme Chef de Cabinet du Ministre de la Guerre :

Le Cabinet Militaire de M.-Etienne

Le Ministre de la guerre n'a pas encore constitué son cabinet d'une manière définitive. Nous pouvons toutefois annoncer comme certaine la désignation, pour les fonctions de chef de cabinet, du général Graziani, actuellement directeur de l'infanterie, et celle du lieutenant colonel de cavalerie Jouinot Gambetta, comme sous chef.

Sans vouloir entrer dans les détails de la carrière militaire du nouveau chef de cabinet, détails que nous avons donnés lorsqu'il fut appelé, il y a quelques mois, à la direction de l'infanterie, nous tenons à souligner tout particulièrement cette nomination. Au moment où l'application de la loi des cadres de l'infanterie soulève des questions si délicates et si complexes, l'armée ne peut qu'applaudir à voir appeler sur les fonctions de chef du cabinet militaire la directeur de l'infanterie, qui, pendant le temps, trop court à certains points de vue, passé par lui à la tête de cette direction, y a témoigné des qualités de caractère et de décision garantissant le bon fonctionnement du nouveau cabinet militaire.

Il nous est toujours très agréable de reproduire dans le *Petit Bastiais* les appréciations élogieuses que les journaux du continent consacrent à notre très cher ami, le général Graziani.

Notre joie est plus grande aujourd'hui que jamais en apprenant que notre éminent concitoyen vient d'être investi de la haute confiance du Ministre de la Guerre.

Tous ceux qui, à Bastia et en Corse, connaissent les belles qualités du général Graziani, tous ceux qui l'ont suivi à travers les différentes étapes de sa brillante carrière, ont accueilli avec une profonde satisfaction la nouvelle de sa nomination comme Chef de Cabinet de M. Etienne

Si cette haute marque de confiance est un hommage rendu au mérite du général Graziani, c'est en même temps un honneur dont ses compatriotes ont le droit d'être fiers.

Nous faisant l'écho de ces sentiments, nous adressons au nouveau Chef de Cabinet du Ministre de la Guerre nos très sincères et bien affectueuses félicitations.

L'Origine Corse de Christophe Colomb

La Corse, et surtout la jolie ville de Calvi s'enorgueillissent d'avoir vu naître l'« Amiral de l'Océan, » Christophe Colomb. Cette thèse implique la nationalité française du célèbre navigateur, car à l'époque de sa naissance, 1445 environ, la Corse et les Etats de Gênes s'étaient donnés au « Sérénissime Seigneur le Roi de France. »

M. Henri Schœn, qui consacre dans le *Mercure de France* une intéressante étude à cette question, juge qu'en consultant les textes du quinzième, du seizième et du dix-septième siècle, on trouverait plus de preuves encore qu'il n'en fournit lui-même, et il en fournit de nombreuses cependant.

M. Henri Schœn sait bien que Gênes a hautement revendiqué Colomb, mais il rétorque toutes les thèses contraires à la thèse corse de la façon qu'on va voir :

Le mystère lui même, qui a plané si longtemps sur l'origine du grand navigateur, s'explique dans une certaine mesure, selon l'Histoire le prouve, Gênes a tout fait, non seulement pour accaparer les grands hommes de ses Etats, mais aussi pour frustrer la Corse d'honneurs de ce genre. N'a-t-elle seulement elle intimidait ceux qui auraient pu ou voulu proclamer la vérité, mais encore elle ne reculait pas devant la suppression et la falsification de documents historiques. Peut-être même Christophe Colomb lui-même a-t-il eu parfois intérêt à revendiquer son titre de *citoyen génois*, sans ajouter qu'il était né dans une petite ville corse ; cela paraît avoir été le cas, lorsqu'il sollicitait des navires du roi d'Aragon que les Calvais, et notamment Christophe de

---

46 — Feuilleton du Petit Bastiais

LA FILLE CATASTROPHE

Roman Dramatique

par RENÉ GROUSSET

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

VI

LA NUIT DE NOËL

— J'enrage ! Mais tu crèves d'envie de l'avoir, oncle ! Ça se lit dans tes yeux, dans tes babines tremblantes... Je te répète qu'elle t'a ensorcelé comme les autres... comme tous les autres, sauf moi...

— Du qui parles-tu ?

— Du M. de Varville !

— Son père !

— Son père légal, oui... Qui est-ce qui connaît ce... héros, celui-là et moi ?

— Dolphin, tu as des arrière-pensées qui m'épouvantent !

— Tenez ! tu es moins bête que d'habitude en ce moment. Laisse venir les événements. Quand on est belle comme Catastrophe, il n'est d'homme qu'on ne prenne à l'appât de sa beauté... J'ai prévu cette prétendant de tout à l'heure qu'un parti meilleur peut se présenter...

— Dolphin, tu es horrible !

— Regarde, voilà tout... Laissons cela, et toi, barbon, sois sage, ou prends garde à moi !

Cette menace proférée, la lampe s'éteignit.

VII

OU IL NE RESTERAIT QUE LE SILENCE POUR ÊTRE RÉSOLUE

Le cabinet de travail de M. de Varville se trouvait (nous avons eu déjà l'occasion de le dire) au troisième étage de l'immeuble de la rue Laffite occupé par la banque dont le baron était directeur. C'est là que chaque soir, une fois les bureaux fermés, ce dernier se réfugiait, s'y faisant même servir les trois quarts du temps le dîner sommaire que lui préparait un traiteur voisin. Il appelait ce cabinet « son isoloir » ou « son souffloir, » suivant que le hasard des jours et des souvenirs le versait en des mélancolies sans nom ou le jetait dans des accès de chagrin dont ses traits ravagés révélaient seuls la lancinante malice l'intolérance, encore que nul n'eût pu en dire la cause. Quel âge avait alors le baron de Varville ?.. L'état-civil aurait quarante huit ans, mais son aspect physique supprimait bien davantage.

Sa stature s'était légèrement courbée. Une calvitie précoce démeublait son front. Sa barbe, ouverte en rayon, tournait déjà du gris au blanc. Et ses yeux, ses pauvres yeux usés depuis longtemps par l'étude, semblaient écrasés sous le poids des paupières. On sentait cet homme broyé par la vie. Mais d'autre part, quelle douceur dans le commandement, quelle mansuétude dans la réprimande, quelle grâce cachée dans ses rapports avec le personnel de la banque ! De haut en bas de la hiérarchie, on l'admirait et on l'adorait. D'ailleurs, ses allures marchaient de façon très satisfaisante, malgré la crise intense qu'avait causée la guerre et qu'aggravait le siège. La Banque Parisienne de Crédit possédait, en effet, au moment de l'investissement de grosses réserves d'or monnayé, et le change de cette espèce devenue naturellement rare acquittait pour elle un champ d'action fructueux. Aussi n'étaient-ce point les sous flambants qui scintillaient à la barre de l'autre des Dardanelles. A Athènes, on a célébré une victoire et l'on a acclamé le ministre de la Marine, tandis qu'à Constantinople on a déclaré que les vaisseaux turcs n'avaient pas beaucoup souffert. Il semble qu'à la vérité si de nombreux obus ont été échangés entre les flottes ennemies l'engagement n'a rien eu de décisif.

Ce soir-là, le baron de Varville était plus sombre que jamais. Il avait dîné à la hâte, sans même s'apercevoir de ce qu'il mangeait, et, le repas terminé, il avait allumé un cigare, puis, les coudes sur la table, le front dans les mains, il s'était mis à réfléchir.

Il réfléchissait à sa vie, à ses actes, à ses pensées, à ses espérances, à ses désespoirs, à ses remords, à ses haines, à ses amours, à ses rêves, à ses cauchemars, à ses joies, à ses douleurs, à ses tortures, à ses tourments, à ses supplices, à ses tortures, à ses tourments, à ses supplices, à ses tortures, à ses tourments, à ses supplices

Calvi, Jacques le Calvain et Colomb le Jeune, avaient combattu à plusieurs reprises. Le silence qui s'est fait autour de l'origine corse et calvaise de Colomb est donc un nouvel argument en faveur de Calvi.

Admettons l'origine corse de Christophe Colomb, puisque cette thèse, en somme, a toutes les vraisemblances et qu'elle rapproche un peu plus de nous le fameux navigateur.

(Le Temps).

L'Eclairage Electrique
à BASTIA

Nous croyons intéressant de donner à nos lecteurs quelques détails au sujet de l'installation de l'éclairage électrique dans notre ville.

Le courant électrique, pour l'éclairage public et la force motrice, est fourni par deux alternateurs de la maison Thomson Houston, d'une puissance respective de 65 kilowatts.

Ces deux alternateurs sont actionnés séparément par deux machines à vapeur monocylindriques à condensateurs d'une puissance de 100 HP. chacune.

Des chaudières, multitubulaires ayant une surface de chauffe de 90 mq., alimentent les deux puissants moteurs.

La distribution du courant à haute tension est faite au moyen de câbles souterrains qui aboutissent à trois transformateurs installés sur la place Saint-Nicolas, sur la place du Théâtre et sur la place d'Armes.

C'est sur ces trois points que le courant à haute tension se trouve transformé en un courant à voltage réduit.

La puissance du poste de transformation de la place d'Armes est de 15 kilowatts, par contre, cette puissance est de 60 kilowatts pour les deux autres postes.

Ce sont les lignes aériennes qui conduisent, dans les différents quartiers de la ville, les courants à bas voltage, qui sont l'un, à tension simple (110 volts), destiné à l'éclairage, l'autre, à tension composée (190 volts), réservé pour la force motrice.

L'éclairage public est assuré au moyen de 40 lampes à arc (8 ampères, 110 volts), marchant par deux en série.

Chaque groupe de deux lampes est commandé par un interrupteur placé au-dessous de la ligne contre le mur des maisons. A côté de l'interrupteur se trouve un petit treuil à manivelle permettant d'abaisser les lampes pour le changement et le réglage des charbons.

Ajoutons que le voltage de chaque lampe est réduit à 46 volts par une bobine et que la puissance d'éclairage de chaque élément est de 1.000 bougies.

Nous nous permettons de présenter maintenant une légère critique.

L'ampérage, prévu au cahier des charges, nous paraît insuffisant et nous croyons qu'il serait indispensable, pour avoir un éclairage convenable, de l'augmenter en fournissant aux lampes un courant de 10 ampères à 110 volts.

En terminant, nous nous faisons un devoir d'adresser nos chaleureuses félicitations à M. Darqué, le sympathique Directeur de la Compagnie de lumière et d'énergie, pour l'activité et la compétence dont il a fait preuve, au cours des travaux d'installation de l'éclairage électrique.

R. G.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 janvier.

Il n'y tout était arrangé et les marchés financiers se laissaient aller à un doux optimisme. Aujourd'hui tout est de nouveau remis en question par suite de la révolution qui a éclaté à Constantinople. Comme il était facile de le prévoir, la Bourse a accueilli cette brusque nouvelle par une baisse générale, violente dans nombre de compartiments, car des positions assez nombreuses avaient été prises depuis plusieurs jours. La Route Française reste à 93 fr. Au groupe des Fonds Etrangers, le Turc perd plus de trois points, le Serbe deux points et demi, l'Extérieur un point et les Russes jusqu'à deux points et demi. Les Etablissements de Crédit abandonnent toute leur reprise précédente.

Les valeurs de transports et d'électricité sont en moins value importante. Charbonnages et Métallurgiques russes en recul. Secondaires 1.303. Les cuivrières sont particulièrement atteintes. Le Rio tombe à 1.810.

Les mines d'or, de diamants, les valeurs de caoutchouc et surtout les Industrielles russes paient également un fort tribut à la baisse.

Les actions de 25 frs de la Société Franco Italienne du Chemin de Fer Métropolitain de Naples sont actuellement offertes au pair par la Société Centrale des Banques de Province et le Credito Italiano.

Naples, actuellement une des premières villes commerciales de l'Italie, est en voie de développement très rapide. Le mouvement de la population rend très fructueuses les explorations de transports en commun.

Chemins de Fer résistants.

LES CHEMINS VICINAUX

M. Adolphe Landry, député de la Corse, a adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur la lettre suivante :

Paris, le 25 janvier 1913.

Monsieur le Ministre,

Vous avez été saisi à diverses reprises des vœux émis par le Conseil général de la Corse et tendant à obtenir une augmentation de la subvention accordée à ce département pour la construction des chemins vicinaux.

La subvention, dont bénéficie actuellement le département de la Corse, se trouve, en effet, sensiblement moins élevée que celle d'autres départements qui sont moins vastes et moins peuplés, et qui, d'autre part, possèdent un réseau vicinal plus étendu et sont dans une situation financière meilleure.

Si la Corse n'a pas été mieux traitée lors de la répartition primitive, c'est parce qu'à ce moment là ce département, obligé de prendre en considération l'état de ses finances, avait dû établir un programme de travaux très modeste.

Et si, depuis lors, votre Administration s'a prêté que peu d'attention aux vœux de notre Conseil général, c'est parce qu'il n'y avait pas lieu de pousser trop vite l'achèvement du réseau vicinal insulaire, étant donné l'impossibilité où le département de la Corse se trouvait pour assurer le bon entretien de ses chemins.

Aujourd'hui, l'une et l'autre de ces difficultés tombent à la fois. L'octroi fait à la Corse — en compensation du relèvement des taxes douanières — d'une subvention annuelle extraordinaire de 500.000 fr., permet au département de consacrer à la construction des chemins vicinaux des sommes plus élevées.

D'autre part, le Conseil général a déjà montré par des votes significatifs qu'il était décidé à profiter de l'amélioration apportée dans les finances départementales par l'allocation de la subvention extraordinaire pour procéder dans le plus bref délai à la réfection du réseau existant ; et, l'on peut être assuré que, se conformant aux indications données par le Préfet, il emploiera les disponibilités budgétaires qui sont appartiendront au cours des années prochaines pour constituer un budget d'entretien de ses chemins vicinaux.

Dans ces conditions, j'ose espérer que vous voudrez bien, lors de la répartition qui va être faite pour l'année 1914, porter la subvention du département de la Corse à un chiffre aussi élevé que possible. Vous donnerez ainsi satisfaction à l'un des désirs les plus vifs de la population corse, et vous contribuerez à doter le département de la Corse de l'un des moyens qui sont le plus nécessaires à son relèvement économique.

Veuillez agréer, etc,

ADOLPHE LANDRY,
Député de la Corse.

Conférences Agricoles

Le Directeur des Services agricoles se rendra à Bigorno, le 30 janvier. Réunion à 2 heures du soir.

Sujet : « La Mutualité en Agriculture. — Traité et décoration des jardins et des squares. »

La cotisation est de 0,25 par mois pour les jeunes gens âgés de 15 à 22 ans.

Les inscriptions sont reçues chez le Président et le Secrétaire de la Société.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

La Promotion Violette

Sur la liste des nouveaux officiers de l'Instruction publique et d'Académie, nous avons relevé avec plaisir les noms du Commandant de la Marine, le capitaine de vaisseau Le Troter ; de M. Tavera, directeur des Postes. Le premier est un officier du plus grand mérite, un homme du monde parfait, le second un fonctionnaire distingué que nous regrettons de voir partir. Avec l'un comme avec l'autre la presse a toujours eu les relations les plus cordiales ; aussi nous nous faisons un plaisir de leur adresser nos plus sincères félicitations.

Notre confrère Antoine Marsocolo, M. Sampolo, architecte, et la sympathique chef de gare d'Ajaccio, M. Ottavy, reçoivent également la rosette. Nous les en félicitons, ainsi que notre ami Michel Bastelica, secrétaire du Conseil général, chef de bureau à la Préfecture, et M. Tavera, agent-voyer, qui reçoivent les palmes.

A l'arrivée

M. Gelly, commissaire de police de Béziers, qui vient d'être nommé à Ajaccio, en remplacement de M. Villa, est arrivé hier matin dans notre ville.

Après avoir rendu visite au préfet et au maire, ainsi qu'aux principaux chefs de service, M. Gelly a pris possession de son poste.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Fra Diavolo

Mardi soir nous avons eu la première représentation de *Fra Diavolo*. Elle fut bien médiocre à côté des représentations précédentes.

La direction avait, au rôle, confié des rôles assez importants à des choristes, tandis que les très bons artistes dont se compose la troupe restaient inoccupés. Aussi, le charmant opéra d'Auber fut très peu affirmé.

C'est pourquoi nous ne nous étendrons pas dans ce compte rendu et nous nous contenterons d'adresser des compliments à Mlle Riveron, notre si jolie chanteuse légère, qui chanta à ravir, et au ténor Bercellini qui récolta avec elle les applaudissements rares des spectateurs d'ici.

Nous serons mieux heureusement, et les prochaines représentations de la *Tosca* et de la *Bohème*, dans lesquelles paraîtront les bons sujets de la troupe, vaudront aux payer de notre désillusion d'hier.

EXIGEZ LES
GALETTES COSTE
Rondes et Carrées
MARQUE « LE BÉBÉ »

CORTE

Société de Préparation Militaire et de Tir

Grâce à l'initiative de M. le capitaine Lauhès, commandant d'armes, une *Société de Préparation Militaire et de Tir* vient de se constituer à Corte.

Une première réunion a eu lieu dimanche dans la grande salle du Cercle Militaire et le Conseil d'administration a été ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Campana, pharmacien principal de la marine en retraite.

Président : M. Casanova, capitaine de réserve.

Vice-présidents : MM. Campana et Andreani, capitaines au 156e territorial.

Trésorier : M. Roumanetti, lieutenant au 156e territorial.

Secrétaire : M. Rallet, adjudant de réserve.

Conseillers : MM. Ferracci, lieutenant de réserve, Negretti, lieutenant de réserve, Arrighi de Casanova, adjudant de réserve d'artillerie, Parigi, maréchal des logis de réserve d'artillerie.

Les cours commenceront incessamment, afin de permettre aux jeunes gens de concourir au mois de juin pour l'obtention du *brevet d'aptitude militaire*.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 23 janvier

Observations faites par M. QUILICI
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11°5, à midi + 13 5 ; à 6 heures du soir + 13
Maxima + 14 2 ; Minima + 10 .
Baromètre : 7 heures du matin, 762 mm. — midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, .

Nouvelles maritimes

M. Bartoli André-Antoine, adjudant au 8e colonial, est nommé commis de 4e classe dans le personnel des comptables des matières à l'établissement de Guérigny.

Décès

Mme Ettori et M. Ettori, professeur au collège Paul Bert, à Hanoï, viennent d'avoir la douleur de perdre leur unique enfant, Don-Georges, décédé dans sa 3e année.

Nous envoyons à notre excellent compatriote et à Mme Ettori l'expression de nos sincères condoléances.

Contributions indirectes

Sont nommés receveurs buralistes de 1re classe, MM. Casanova, ex-adjudant au 4e colonial, à Ventenac ; Pozzo-di-Borgo, sergent au 2e zouaves, à Saint-Germain-sur-l'Arbresle ; Santoni, ex-adjudant à la 23e section de commis d'administration, à Alby-sur-Chéron ; Giocanti, sergent au 8e colonial, à Mions ; Viola, sergent au 2e colonial, à Lamontgie ; Grimaldi, conseiller général de Luna, à Gaeé, 1re catégorie.

M. Marchetti, receveur à Reignier, 3e catégorie, passe à Barbantane, 1re cat. ; M. Leca, receveur à Inchy-en-Artois, 3e cat., passe à Saint Jean de la Rouelle ; M. Pozzo-di-Borgo, receveur à Serigna, 3e cat., passe à Beaumes-de-Venise, 2e cat.

Vol de poissons

Dans la matinée de lundi le gendarmerie de Borgo surprenait, à l'étang de Biguglia, près du « Fossone, » une embarcation montée par quatre hommes, lesquels venaient de se livrer à la pêche dans le dit étang et avaient capturé une vingtaine de kilos de poissons.

Ces individus, qui ne sont autres que les nommés Mamberti Joseph, 23 ans ; Donsimoni Faustin, 28 ans ; Mazzoni Joseph, 31 ans ; Renucci Noël, 27 ans, tous pêcheurs à Bastia, ont été mis en état d'arrestation et conduits devant M. le Procureur de la République.

Ce magistrat a procédé hier à leur interrogatoire, et, après avoir déféré contre eux mandat de dépôt, ils les a déférés en état de flagrant délit au tribunal correctionnel.

Sport

Le match « Jeunesse Sportive », 2me équipe, et « Association Sportive, » 1er équipe, se rencontreront sur le terrain du champ de manœuvre, demain à 2 heures de l'après-midi.

L'hygiène

La nommée M. M. a été hier l'objet d'un procès-verbal de contravention, pour avoir fait un dépôt de fumier dans la rue de l'Huile, n° 3.

Comme c'est une récidiviste dans l'âme, on fera par lui faire très bien comprendre l'intérêt qui s'attache à la stricte observation des règles de l'hygiène dans une ville bien policée.

Contravention

B. L. et M. E. sont de très violents tapageurs qui troublent assez souvent l'ordre qui doit régner dans la rue, sauf bien que partout ailleurs.

Et comme si cela ne suffisait point, ils se sont injuriés hier de telle façon qu'il s'en est fallu verbaliser contre eux.

Ce fut par là que l'on put calmer leur ardente fureur.

Espérons que le châtiment infligé leur sera salutaire.

Avis

Le docteur *P. BATTAGLINI* a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Menaces à main armée

Le sieur M. F. est allé se plaindre dans la soirée d'hier au bureau de police d'avoir été, sans motif aucun, l'objet de menaces de mort à main armée de la part du nommé M. B.

Celui-ci, en effet, l'ayant rencontré fortuitement sur la Place Saint-Nicolas, avait, d'après ses propres dires, braqué sur lui son revolver.

L'incalpé, interrogé, a fait des aveux complets, et sera ainsi poursuivi pour menaces et port d'armes prohibées.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

A céder

Etude d'huissier à Bastia.
S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

Un ouvrier boulanger marié, ayant bonnes références.
S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Deux chevaux : l'un robe baie, 6 ans, taille 1 m. 56 ; l'autre robe noire, 8 ans, taille 1 m. 53.
S'adresser chez M. Lizza, 1, rue Miot, Bastia.

Avis

Les bureaux de l'Inspection des Eaux et Forêts de Bastia sont transférés n° 7, 4e étage, Avenue Carnot.

ETAT-CIVIL

Mariages

Puglissi Antoine, marin, de Bonifacio, et Sigurani Angèle, ménagère, de Bastia.

Naissances

Nocetelli Marie-Vincente.

Décès

Quilio Théobald-Antoine Mathieu, horloger, 58 ans, de Bastia.

AVIS DE DECES

Mme veuve Théobald Quilio, née Lota ;
MM. Eugène, Fernand et Mlle Louise Quilio ;
M. Hector Quilio, commis des postes et télégraphes, Mme Quilio et leurs enfants ;
Mme veuve Lota et Mlle Catherine Lota ;
Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR THÉOBALD QUILIO
Rejoindre

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, rayi à l'affection des siens, à l'âge de 58 ans, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 29 janvier, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Miot, 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection
GAY FRÈRES. — Bastia

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00059

BOURSE DE PARIS

27 janv. — 28 janv.

Rente 3 0/0 amort. : 89 00 — 88.90
Rente 3 0/0 perpét. : 92.50 — 92.10

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 28 janvier.

M. le capitaine de vaisseau André est nommé au commandement du croiseur-cuirassé *Léon Gambetta*.

Nomination

Le premier maître mécanicien Fornarezzo est nommé au grade de mécanicien principal de 2e classe, et affecté au port de Brest.

Au Palais Bourbon

Interpellation Violette

Paris, 28 janvier.

Dans les milieux politiques, le bruit court que M. Violette, député socialiste indépendant d'Eure-et-Loir, soulèvera un gros incident, au cours de la séance de vendredi prochain, au sujet de l'affaire Paty-du-Clam.

L'élection d'un Vice-Président

On donne comme certaine l'élection de M. Lebrun, ancien ministre des Colonies, ancien ministre de la Guerre, comme vice-président de la Chambre, en remplacement de M. Etienne.

Il a donné, en outre, lecture des dernière télégrammes relatifs à la question balkanique.

Les poudres de guerre

M. Pierre Baudin, ministre de la Marine, a fait connaître la déclaration qu'il ferait à la Chambre, au cours de la discussion sur les poudres de guerre, discussion qui va commencer aujourd'hui.

Concessions minières

M. Jean Morel, ministre des Colonies, a fait signer par le Président de la République le décret modifiant le régime des concessions minières en Nouvelle Calédonie.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

PARIS

Les Obsèques DE M. PAULIN MÉRY

Paris, 28 janvier.

Ce matin, ont été célébrées, au milieu d'une affluence énorme, les obsèques du docteur Paulin Méry, ancien député de Paris, qui fut l'un des plus déterminés propagandistes du boulangisme.

Le défunt était très populaire.

La Ligue des Patriotes du 13e arrondissement était représentée par une délégation ayant à sa tête M. Franceschini.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 28 janvier.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le projet d'amnistie

M. Barthou, Garde des sceaux, a entretenu le Conseil des grandes lignes de son projet d'amnistie, dont le texte sera déposé jeudi prochain, sur le bureau de la Chambre.

Situation extérieure

M. Jonnart, ministre des Affaires étrangères, a fait un exposé très long et très clair de la situation extérieure.

si le Ministère du Coup d'Etat ne donne pas sa démission.

A TCHATALDJA

GRAVE MUTINERIE

On annonce qu'une grave mutinerie a éclaté parmi les troupes turques chargées de la défense de Tchataldja.

Les partisans des Jeunes Turcs et les partisans de Nazim pacha en sont venus aux mains.

On compte un très grand nombre de morts et de blessés de part et d'autre.

Service Funèbre

Paris, 28 janvier.

Ce matin, à 11 heures, a été célébré, en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, un service funèbre de commémoration pour le repos de l'âme de S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris.

Cette cérémonie funèbre, qui avait attiré une affluence considérable, était présidée par S. Em. le cardinal-archevêque Amette.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Les Voleurs Assassins

Condamnation à mort

Paris, 28 janvier.

La Cour d'assises de la Seine a jugé aujourd'hui trois jeunes chenapans : Le Mercer, Paillard et Grobowski.

Ces apaches avaient à répondre de plusieurs assassinats suivis de vol.

Le Mercer a été condamné à la *peine de mort*.

Grobowski à *quinze années de travaux forcés*.

Paillard, à *dix ans* de la même peine.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

La Rupture des Négociations

Londres, 28 janvier.

Les délégués des Alliés balkaniques se sont réunis aujourd'hui, au palais de Saint-James.

La réunion a duré plus de quatre heures, sous la présidence de M. Danef, chef de la mission bulgare.

Les délégués des Alliés balkaniques ont discuté les termes d'une nouvelle note qu'ils vont remettre aux délégués ottomans. Cette note annoncera à la Turquie la rupture officielle des négociations.

EN TURQUIE

NOUVELLE Contre-Révolution

Constantinople, 28 janvier.

On dit qu'une nouvelle contre-révolution serait sur le point d'éclater.

Le général Abkou pacha, ami intime du généralissime Nazim pacha, lâchement assassiné par les révolutionnaires Jeunes Turcs, menace de marcher, à la tête de ses troupes arabo-turques, sur Constantinople.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 20.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance précédente, qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Chapitres réservés

La Chambre reprend la discussion des chapitres, qui avaient été réservés, concernant le budget du *Ministère de l'Agriculture*.

Les chapitres 29, 63, 67, 71, 73 et 74, qui avaient été réservés, sont successivement mis aux voix et adoptés, après les explications fournies par M. A. Bar. Mélin, rapporteur.

LES POUDRES DE GUERRE

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur le projet de loi autorisant la fabrication par l'industrie privée des poudres de guerre destinées à l'exportation.

M. Vandame soutient les conclusions de son rapport.

M. André Lefèvre succède à la tribune à M. Vandame.

Dans un long discours, qui est parfaitement documenté, M. André Lefèvre défend très chaleureusement la fabrication des poudres par l'Etat.

« Ces poudres, déclare le député des Bouches-du-Rhône, viennent ne faire leurs preuves de bonne qualité dans les armées balkaniques. »

M. André Lefèvre indique les diverses hypothèses qui ont été émises sur les causes de l'explosion de l'*Iéna* et sur celles de la *Liberté*.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

SÉNAT.

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h 10

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Les établissements dangereux

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur la proposition de loi de M. Emile Chautemps, tendant à la revision de la législation des établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

M. Emile Chautemps soutient énergiquement son projet de loi, qui est appelé à rendre de grands services à la classe ouvrière et à la classe des indigents.

M. Touron monte à la tribune pour combattre le projet de loi de M. Emile Chautemps.

Le sénateur de l'Aisne fait entre un tas de complications.

Le Renvoi

Plusieurs sénateurs, ayant demandé le renvoi à la Commission du projet de loi, le Président consulte le Sénat sur cette proposition.

Le renvoi du projet de loi Chautemps à la Commission compétente est prononcé.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris et vous trouverez exposées les dernières créations ;

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans son magasin des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire sa nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombages Or, Platine et Ciment.
Extractions des dents
avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans ce cabinet depuis quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

PHOTO D'ART
Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21
Agrandissements photographiques
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Très prochainement *Photo d'Art* inaugurera, rue de l'Opéra, n° 10, un grand atelier de photographie.

Avec le talent de Mlle Orsini, élève des plus célèbres photographes Parisiens, on est assuré d'avoir des photographies réellement artistiques, et, grâce aux appareils perfectionnés qu'il possède, *Photo d'Art* fera bénéficier sa clientèle de prix défiant toute concurrence.

Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *amateurs* et *professionnels*.

A LA VILLE DE NICE
14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA
Ancienne Maison ROUBERT
Mme veuve VITTI, successeur

Corsets en tous genres
Coupe irréprochable
Haute nouveauté

Ceintures sous-ombilicales. — Corsets caoutchouc et Tricots. — Corsets de maintien, de repos, etc. — Epaulières. — Redresseurs.

CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS
Costumes Tailleur. — Manteaux Chemisiers. — Corsages.
PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons
GRAND CHOIX DE FOURRURES
Lingerie fine et lingerie hygiénique
Bonneterie. — Gants. — Rubans Velours. — Cols modé
PARFUMERIE :
Produits Malaceine et Berthuin

OUVRAGES DE DAMES
N. B. — La Maison se charge de la confection de corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime
pour tout achat de 10 fr.
Bon goût — Elégance — Bon Marché
Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcossay
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Frets avantageux

Par suite des mauvais temps qui ont sévi sur les côtes d'Espagne, le vapeur *Saint-Pierre* n'arrivera à Bastia que dans les premiers jours du mois de février.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 1, de la rue Saint-Roch.
Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

Il y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. [Papiers suis. Mosaïques. Encadrement. Anaglyptoïde. Rosaces. Devants de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

Calvi, Jacques le Calvain et Colomb le Jeune, avaient combattu à plusieurs reprises. Le silence qui s'est fait autour de l'origine corse et calvaise de Colomb est donc un nouvel argument en faveur de Calvi.

Admettons l'origine corse de Christophe Colomb, puisque cette thèse, en somme, a toutes les vraisemblances et qu'elle rapproche un peu plus de nous le fameux navigateur.

(Le Temps).

L'Eclairage Electrique
à BASTIA

Nous croyons intéressant de donner à nos lecteurs quelques détails au sujet de l'installation de l'éclairage électrique dans notre ville.

Le courant électrique, pour l'éclairage public et la force motrice, est fourni par deux alternateurs de la maison Thomson Houston, d'une puissance respective de 65 kilowatts.

Ces deux alternateurs sont actionnés séparément par deux machines à vapeur monocylindriques à condensateurs d'une puissance de 100 HP. chacune.

Des chaudières, multitubulaires ayant une surface de chauffe de 90 mq., alimentent les deux puissants moteurs.

La distribution du courant à haute tension est faite au moyen de câbles souterrains qui aboutissent à trois transformateurs installés sur la place Saint-Nicolas, sur la place du Théâtre et sur la place d'Armes.

C'est sur ces trois points que le courant à haute tension se trouve transformé en un courant à voltage réduit.

La puissance du poste de transformation de la place d'Armes est de 15 kilowatts, par contre, cette puissance est de 60 kilowatts pour les deux autres postes.

Ce sont les lignes aériennes qui conduisent, dans les différents quartiers de la ville, les courants à bas voltage, qui sont l'un, à tension simple (110 volts), destiné à l'éclairage, l'autre, à tension composée (190 volts), réservé pour la force motrice.

L'éclairage public est assuré au moyen de 40 lampes à arc (8 ampères, 110 volts), marchant par deux en série.

Chaque groupe de deux lampes est commandé par un interrupteur placé au-dessous de la ligne contre le mur des maisons. A côté de l'interrupteur se trouve un petit treuil à manivelle permettant d'abaisser les lampes pour le changement et le réglage des charbons.

Ajoutons que le voltage de chaque lampe est réduit à 46 volts par une bobine et que la puissance d'éclairage de chaque élément est de 1.000 bougies.

Nous nous permettons de présenter maintenant une légère critique.

L'ampérage, prévu au cahier des charges, nous paraît insuffisant et nous croyons qu'il serait indispensable, pour avoir un éclairage convenable, de l'augmenter en fournissant aux lampes un courant de 10 ampères à 110 volts.

En terminant, nous nous faisons un devoir d'adresser nos chaleureuses félicitations à M. Darqué, le sympathique Directeur de la Compagnie de lumière et d'énergie, pour l'activité et la compétence dont il a fait preuve, au cours des travaux d'installation de l'éclairage électrique.

R. G.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 janvier.

Il n'y tout était arrangé et les marchés financiers se laissaient aller à un doux optimisme. Aujourd'hui tout est de nouveau remis en question par suite de la révolution qui a éclaté à Constantinople. Comme il était facile de le prévoir, la Bourse a accueilli cette brusque nouvelle par une baisse générale, violente dans nombre de compartiments, car des positions assez nombreuses avaient été prises depuis plusieurs jours. La Rente Française revient à 89 fr. Au groupe des Fonds Etrangers, le Turc perd plus de trois points, le Serbe deux points et demi, l'Extérieure un point et les Russes jusqu'à deux points et demi. Les Etablissements de Crédit abandonnent toute leur reprise précédente.

Les valeurs de transports et d'électricité sont un moins value importants. Charbonnages et Métallurgiques russes en recul. Sosnowice 1.395. Les cuprifères sont particulièrement atteints. La Rio tombe à 1.810.

Les mines d'or, de diamants, les valeurs de caoutchouc et surtout les Industrielles russes paient également un fort tribut à la baisse.

Les actions de 125 frs de la Société Franco-Italienne du Chemin de Fer Métropolitain de Naples sont actuellement offertes au pair par la Société Centrale des Banques de Province et le Crédit Italiano.

Naples, actuellement une des premières villes commerciales de l'Italie, est en voie de développement très rapide. Le mouvement de la population rend très fructueuses les exploitations de transports en commun.

Chemins de Fer résistants.

LES CHEMINS VICINAUX

M. Adolphe Landry, député de la Corse, a adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur la lettre suivante :

Paris, le 25 janvier 1913.

Monsieur le Ministre,

Vous avez été saisi à diverses reprises des vœux émis par le Conseil général de la Corse et tendant à obtenir une augmentation de la subvention accordée à ce département pour la construction des chemins vicinaux.

La subvention, dont bénéficie actuellement le département de la Corse, se trouve, en effet, sensiblement moins élevée que celle d'autres départements qui sont moins vastes et moins peuplés, et qui, d'autre part, possèdent un réseau vicinal plus étendu et sont dans une situation financière meilleure.

Si la Corse n'a pas été mieux traitée lors de la répartition primitive, c'est parce qu'à ce moment là ce département, obligé de prendre en considération l'état de ses finances, avait dû établir un programme de travaux très modeste.

Et si, depuis lors, votre Administration n'a prêté que peu d'attention aux vœux de notre Conseil général, c'est parce qu'il n'y avait pas lieu de pousser trop vite l'achèvement du réseau vicinal insulaire, étant donné l'impossibilité où le département de la Corse se trouvait pour assurer le bon entretien de ses chemins.

Aujourd'hui, l'une et l'autre de ces difficultés tombent à la fois. L'octroi fait à la Corse — en compensation du relèvement des taxes douanières — d'une subvention annuelle extraordinaire de 500.000 fr., permet au département de consacrer à la construction des chemins vicinaux des sommes plus élevées.

D'autre part, le Conseil général a déjà montré par des votes significatifs qu'il était décidé à profiter de l'amélioration apportée dans les finances départementales par l'allocation de la subvention extraordinaire pour procéder dans le plus bref délai à la réfection du réseau existant ; et, l'on peut être assuré que, se conformant aux indications données par le Préfet, il emploiera les disponibilités budgétaires qui sont apparaître au cours des années prochaines pour constituer un budget d'entretien de ses chemins vicinaux.

Dans ces conditions, j'ose espérer que vous voudrez bien, lors de la répartition qui va être faite pour l'année 1914, porter la subvention du département de la Corse à un chiffre aussi élevé que possible. Vous donnerez ainsi satisfaction à l'un des désirs les plus vifs de la population corse, et vous contribuerez à doter le département de la Corse de l'un des moyens qui sont le plus nécessaire à son relèvement économique.

Veuillez agréer, etc,

ADOLPHE LANDRY,
Député de la Corse.

Conférences Agricoles

Le Directeur des Services agricoles se rendra à Bigorno, le 30 janvier. Réunion à 2 heures du soir.

Sujet : « La Mutualité en Agriculture. — Traité et Décoration des jardins et des squares. »

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

La Promotion Violette

Sur la liste des nouveaux officiers de l'instruction publique et d'Académie, nous avons relevé avec plaisir les noms du Commandant de la Marine, le capitaine de vaisseau Le Troter ; de M. Tarroux, directeur des Postes. Le premier est un officier du plus grand mérite, un homme du monde parfait, le second un fonctionnaire distingué que nous regrettons de voir partir. Avec l'un comme avec l'autre la presse a toujours eu les relations les plus cordiales ; aussi nous nous faisons un plaisir de leur adresser nos plus sincères félicitations.

Notre confrère Antoine Maraccini, M. Sampolo, architecte, et la sympathique chef de gare d'Ajaccio, M. Ottavy, reçoivent également la rosette. Nous les en félicitons, ainsi que notre ami Michel Bastelica, secrétaire du Conseil général, chef de bureau à la Préfecture, et M. Tavera, agent-voyer, qui reçoivent les palmes.

A l'arrivée

M. Gelly, commissaire de police de Bastia, qui vient d'être nommé à Ajaccio, en remplacement de M. Villa, est arrivé hier matin dans notre ville.

Après avoir rendu visite au préfet et au maire, ainsi qu'aux principaux chefs de service, M. Gelly a pris possession de son poste.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Fra Diavolo

Mardi soir nous avons eu la première représentation de *Fra Diavolo*. Elle fut bien médiocre à côté des représentations précédentes.

La direction avait, en effet, confié des rôles assez importants à des choristes, tandis que les très bons artistes dont se compose la troupe restaient inoccupés. Aussi, le charmant opéra d'Auber fut très peu affirmé.

C'est pourquoi nous ne nous étendrons pas dans ce compte rendu et nous nous contenterons d'adresser des compliments à Mlle Riveron, notre si jolie chanteuse légère, qui chanta à ravir, et au ténor Bacciglini qui récolta avec elle les applaudissements rares des spectateurs déçus.

Nous aurons mieux heureusement, et les prochaines représentations de la *Tosca* et de la *Bohème*, dans lesquelles paraîtront les bons sujets de la troupe, viendront nous payer de notre désillusion d'hier.

EXIGEZ LES
GALETTES COSTE
Rondes et Carrées
MARQUE « LE BÉBÉ »

CORTE

Société de Préparation Militaire et de Tir

Grâce à l'initiative de M. le capitaine Lanfranchi, commandant d'armes, une *Société de Préparation Militaire et de Tir* vient de se constituer à Corte.

Une première réunion a eu lieu dimanche dans la grande salle du Cercle Militaire et le Conseil d'administration a été ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Campana, pharmacien principal de la marine en retraite.

Président : M. Casanova, capitaine de réserve.

Vice-présidents : MM. Campana et Andreani, capitaines au 11ème territorial.

Trésorier : M. Romanetti, lieutenant au 11ème territorial.

Secrétaire : M. Rullet, adjudant de réserve.

Conseillers : MM. Ferracci, lieutenant de réserve, Negretti, lieutenant de réserve, Arrighi de Casanova, adjudant de réserve d'artillerie, Parigi, maréchal des logis de réserve d'artillerie.

Les cours commenceront incessamment, afin de permettre aux jeunes gens de concourir au mois de juin pour l'obtention du *brevet d'aptitude militaire*.

La cotisation est de 0,05 par mois pour les jeunes gens âgés de 15 à 20 ans.

Les inscriptions sont reçues chez le Président et le Secrétaire de la Société.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 23 janvier

Observations faites par **M. QUILICI**
pharmacien-chimiste à Bastia
Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11°5, à midi + 13°8 ; à 6 heures du soir + 13
Maxima + 14°2 ; Minima + 10°.
Baromètre : 7 heures du matin, 762 mm. — midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 761 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, .

Nouvelles maritimes

M. Bartoli André-Antoine, adjoint au 3e colonial, est nommé commis de 4e classe dans le personnel des comptables des matières à l'établissement de Guérigny.

Décès

Mme Ettori et M. Ettori, professeur au collège Paul Bert, à Hanoï, viennent d'avoir la douleur de perdre leur unique enfant, Don-Georges, décédé dans sa 3e année.

Nous envoyons à notre excellent compatriote et à Mme Ettori l'expression de nos sincères condoléances.

Contributions indirectes

Sont nommés receveurs buralistes de 1re classe, MM. Casanova, ex-adjudant au 4e colonial, à Ventenac ; Pozzo-di-Borgo, sergent au 2e zouaves, à Saint-Germain-sur-l'Arbresle ; Santoni, ex-adjudant à la 23e section de commis d'administration, à Alby-sur-Chéron ; Giocanti, sergent au 3e colonial, à Mions ; Viola, sergent au 2e colonial, à Lamontgie ; Grimaldi, conseiller général de Lama, à Gaggi, 1re catégorie.

M. Marchetti, receveur à Reignier, 3e catégorie, passe à Barbentane, 1re cat. ; M. Leca, receveur à Inchy-en-Artois, 3e cat., passe à Saint Jean de la Ruelle ; M. Pozzo-di-Borgo, receveur à Sisteigneau, 3e cat., passe à Beaumes-de-Venise, 2e cat.

Vol de poissons

Dans la matinée de lundi la gendarmerie de Borgo surprenait, à l'étang de Biguglia, près du « Fossone, » une embarcation montée par quatre hommes, lesquels venaient de se livrer à la pêche dans le dit étang et avaient capturé une vingtaine de kilos de poissons.

Ces individus, qui ne sont autres que les nommés Mamberti Joseph, 23 ans ; Donsimoni Faustin, 28 ans ; Mazzoni Joseph, 31 ans ; Rousoni Noël, 27 ans, tous pêcheurs à Biguglia, ont été mis en état d'arrestation et conduits devant M. le Procureur de la République.

Ce magistrat a procédé hier à leur interrogatoire, et, après avoir décerné contre eux mandat de dépôt, il les a définitivement été déférés en état de flagrant délit au tribunal correctionnel.

Sport

Le match « Jeunesse Sportive », 2me équipe, et « Association Sportive, » 1er équipe, se rencontreront sur le terrain du champ de manœuvre, demain à 2 heures de l'après-midi.

L'hygiène

La nommée M. M. a été hier l'objet d'un procès-verbal de contravention, pour avoir fait un dépôt de fumier dans la rue de l'Hôtel, n° 3.

Comme c'est une récidiviste dans l'âme, on fera par lui faire très bien comprendre l'intérêt qui s'attache à la stricte observation des règles de l'hygiène dans une ville bien policée.

Contravention

B. L. et M. E. sont de très violents tapageurs qui troublent assez souvent l'ordre qui doit régner dans la rue, aussi bien que partout ailleurs.

Et comme si cela ne suffisait point, il se sont injuriés hier de telle façon qu'il a fallu verbaliser contre eux.

Ce fut par là que l'on put calmer leur ardente fureur.

Espérons que le châtiment infligé leur sera salutaire.

Avis

Le docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Menaces à main armée

Le sieur M. F. est allé se plaindre dans la soirée d'hier au bureau de police d'avoir été, sans nulle raison, l'objet de menaces de mort à main armée de la part du nommé M. B.

Celui-ci, en effet, l'ayant rencontré fortuitement sur la Place Saint-Nicolas, avait, d'après ses propres dires, braqué sur lui son revolver.

L'inculpé, interrogé, a fait des aveux complets, et sera ainsi poursuivi pour menaces et port d'armes prohibées.

Gaddina Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, efficacement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

A céder

Etude d'huissier à Bastia.
S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

On demande

Un ouvrier boulanger marié, ayant bonnes références.
S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

A vendre

Deux chevaux : l'un robe bais, 6 ans, taille 1 m. 56 ; l'autre robe noire, 8 ans, taille 1 m. 53.

S'adresser chez M. Lizza, 1, rue Miot, Bastia.

Avis

Les bureaux de l'Inspection des Eaux et Forêts de Bastia sont transférés n° 7, 4e étage, Avenue Carnot.

ETAT-CIVIL

Mariages

Pugliesi Antoine, marin, de Bonifacio, et Sigurani Angèle, ménagère, de Bastia.

Naissances

Moscatelli Marie-Vincente.

Décès

Quilio Théobald-Antoine Mathieu, horloger, 58 ans, de Bastia.

AVIS DE DECES

Mme veuve Théobald Quilio, née Lota ;
MM. Eughne, Fernand et Mlle Louise Quilio ;
M. Hector Quilio, commis des postes et télégraphes, Mme Quilio et leurs enfants ;
Mme veuve Lota et Mlle Catherine Lota ;
Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR THÉOBALD QUILIO
Bijoutier

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et gendre, ravi à l'affection des siens, à l'âge de 58 ans, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 29 janvier, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Miot, 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Rhum Grands Mornes
Marque de Prédilection
GUY FRÈRES. — Bas

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00059

BOURSE DE PARIS

27 janv. — 28 janv.
Rente 3 0/0 amort. : 89 00 — 88,90
— 3 0/0 amortis. : 93,50 — 93,10
[illegible]

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 28 janvier.

M. le capitaine de vaisseau André est nommé au commandement du croiseur-cuirassé *Léon Gambetta*.

Nomination

Le premier maître mécanicien Fornaresco est nommé au grade de mécanicien principal de 2e classe, et affecté au port de Brest.

Au Palais Bourbon

Interpellation Violette

Paris, 28 janvier.

Dans les milieux politiques, le bruit court que M. Violette, député socialiste indépendant d'Eure-et-Loir, soulèvera un gros incident, au cours de la séance de vendredi prochain, au sujet de l'affaire Paty-du-Clam.

L'élection d'un Vice-Président

On donne comme certaine l'élection de M. Lebrun, ancien ministre des Colonies, ancien ministre de la Guerre, comme vice-président de la Chambre, en remplacement de M. Etienne.

PARIS

Les Obsèques
DE M. PAULIN MÉRY

Paris, 28 janvier.

Ce matin, ont été célébrées, au milieu d'une affluence énorme, les obsèques du docteur Paulin Méry, ancien député de Paris, qui fut l'un des plus déterminés propagandistes du boulangisme.

Le défunt était très populaire.

La Ligue des Patriotes du 13e arrondissement était représentée par une délégation ayant à sa tête M. Francoschini.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 28 janvier.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le projet d'amnistie

M. Barthou, Garde des sceaux, a entretenu le Conseil des grandes lignes de son projet d'amnistie, dont le texte sera déposé jeudi prochain, sur le bureau de la Chambre.

Situation extérieure

M. Jonnart, ministre des Affaires étrangères, a fait un exposé très long et très clair de la situation extérieure.

Il a donné, en outre, lecture des derniers télégrammes relatifs à la question balkanique.

Les poudres de guerre

M. Pierre Baudin, ministre de la Marine, a fait connaître la déclaration qu'il ferait à la Chambre, au cours de la discussion sur les poudres de guerre, discussion qui va commencer aujourd'hui.

Concessions minières

M. Jean Morel, ministre des Colonies, a fait signer par le Président de la République le décret modifiant le régime des concessions minières en Nouvelle Calédonie.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Les Voleurs Assassins

Condamnation à mort

Paris, 28 janvier.

La Cour d'assises de la Seine a jugé aujourd'hui trois jeunes chenapans : Le Merrer, Paillard et Grobowski.

Ces apaches avaient à répondre de plusieurs assassinats suivis de vol.

Le Merrer a été condamné à la *peine de mort*.

Grobowski à *quinze années de travaux forcés*.

Paillard, à *dix ans* de la même peine.

LA GUERRE
DANS LES BALKANS

La Rupture des Négociations

Londres 28 janvier

Les délégués des Alliés balkaniques se sont réunis aujourd'hui, au palais de Saint-James.

La réunion a duré plus de quatre heures, sous la présidence de M. Daneff, chef de la mission bulgare.

Les délégués des Alliés balkaniques ont discuté les termes d'une nouvelle note qu'ils vont remettre aux délégués ottomans. Cette note annoncera à la Turquie la rupture officielle des négociations.

EN TURQUIE

NOUVELLE
Contre-Révolution

Constantinople, 28 janvier.

On dit qu'une nouvelle contre-révolution serait sur le point d'éclater.

Le général Abkou pacha, ami intime du généralissime Nazim pacha, lâchement assassiné par les révolutionnaires Jeunes Turcs, menace de marcher, à la tête de ses troupes arabo-turques, sur Constantinople, si le Ministère du Coup d'Etat ne donne pas sa démission.

A TCHATALDJA
GRAVE MUTINERIE

On annonce qu'une grave mutinerie a éclaté parmi les troupes turques chargées de la défense de Tchataldja.

Les partisans des Jeunes Turcs et les partisans de Nazim pacha en sont venus aux mains.

On compte un très grand nombre de morts et de blessés de part et d'autre.

Service Funèbre

Paris, 28 janvier.

Ce matin, à 11 heures, a été célébré, en la basilique métropolitaine de Notre-Dame, un service funèbre de commémoration pour le repos de l'âme de S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris.

Cette cérémonie funèbre, qui avait attiré une affluence considérable, était présidée par S. Em. le cardinal-archevêque Amette.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 20.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la séance précédente, qui est adopté.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1913.

Chapitres réservés

La Chambre reprend la discussion des chapitres, qui avaient été réservés, concernant le budget du *Ministère de l'Agriculture*.

Les chapitres 29, 63, 67, 71, 73 et 74, qui avaient été réservés, sont successivement mis aux voix et adoptés, après les explications fournies par M. Abel Mélin, rapporteur.

LES POUDRES DE GUERRE

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération sur le projet de loi autorisant la fabrication par l'industrie privée des poudres de guerre destinées à l'exportation.

M. Vandame soutient les conclusions de son rapport.

M. André Lefèvre succède à la tribune à M. Vandame.

Dans un long discours, qui est particulièrement documenté, M. André Lefèvre défend très chaleureusement la fabrication des poudres par l'Etat.

« Ces poudres, déclare le député des Bouches-du-Rhône, viennent se faire leurs preuves de bonne qualité dans les armées balkaniques. »

M. André Lefèvre indique les diverses hypothèses qui ont été émises sur les causes de l'explosion de l'*Iéna* et sur celles de la *Liberté*.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

SÉNAT.

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h 10

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Les établissements dangereux

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur la proposition de loi de M. Emile Chautemps, tendant à la révision de la législation des établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

M. Emile Chautemps soutient énergiquement son projet de loi, qui est appelé à rendre de grands services à la classe ouvrière et à la classe des indigents.

M. Touron monte à la tribune pour combattre le projet de loi de M. Emile Chautemps.

Le sénateur de l'Aisne fait un réquisitoire en règle contre les complications.

Le Renvoi

Plusieurs sénateurs, ayant demandé le renvoi à la Commission du projet de loi, le Président consulte le Sénat sur cette proposition.

Le renvoi du projet de loi Chautemps à la Commission compétente est ordonné.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris et vous trouverez exposés les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans ce magasin des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie petit, homme, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreuse et élégante clientèle, la Maison vient de s'attacher un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres.

LE CABINET
DE Mme MASSEL
DENTISTE
BASTIA, 7, Boulevard du Palais, BASTIA
au 1er étage
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Email.
Extraction des dents
avec ou sans anesthésie.
Travail fait dans les vingt quatre heures
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 9 de chaque mois.

PHOTO D'ART
Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21
Agrandissements photographiques
30 × 40 à 10 francs.
40 × 50 à 12 francs.

Très prochainement *Photo d'Art* inaugurera, rue de l'Opéra, n° 10, un grand atelier de photographie.

Avec le talent de Mlle Ornini, élève des plus célèbres photographes Parisiens, on est assuré d'avoir des photographies réellement artistiques, et, grâce aux appareils perfectionnés qu'il possède, *Photo d'Art* fera bénéficier sa clientèle de prix défiant toute concurrence.

Comme par le passé, on s'occupera de travaux photographiques pour *amateurs* et *professionels*.

A LA VILLE DE NICE
14, Boulevard Paoli, 14, BASTIA
Ancienne Maison ROUBERT
Mme veuve VITTI, successeur

Corsets en tous genres
Coupe irréprochable
Haute nouveauté

Ceintures sous-ombilicales. — Corsets caoutchouc et Tricots. — Corsets de maintien, de repos, etc. — Epaulières. — Redresseurs.

CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS
Costumes Tailleur. — Manteaux
Chemisiers. — Corsages.
PEIGNOIRS. — Jupes et Jupons
GRAND CHOIX DE FOURRURES
Lingerie fine et lingerie hygiénique
Bonneterie. — Gants. — Rubans
Velours. — Cols modé
PARFUMERIE :
Produits Malaceine et Berthuin

OUVRAGES DE DAMES

N. B. — La Maison se charge de la rectification de corsets et effets confectionnés.

Superbe Prime
pour tout achat de 10 fr.
Bon goût — Elégance — Bon Marché
Telle est la devise adoptée à la « Ville de Nice. »

Demandez partout l'Excellent
Champagne A. de Marcouray
Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants.

Société Navale de l'Ouest
Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Frêts avantageux

Par suite des mauvais temps qui ont sévi sur les côtes d'Espagne, le vapeur *Saint-Pierre* n'arrivera à Bastia que dans les premiers jours du mois de février.

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

Il y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers mats. Moulures. Encadrement. Antichambre. Rosaces. Devants de cheminées marbre-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

RHUM.
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largo du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ARGUS DE LA PRESSE
FONDÉ EN 1879
Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »
HECTOR MALOT (ZYTE p. 70 et 213).

« De ce flot montant d'articles de journaux que l'*Argus de la Presse* envoyait à Vallcora, matin et soir, un sien environ était étrangers il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement faits. »
PAUL ALEXIS (*VALLORA*, p. 185-186).

« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos *Argus*, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
(Lettre du marquis de Morès, 1893).

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.
Envoi : Faubourg Montmartre, 37, rue Bergère, PARIS.
Adresse Télégraphique : ACHAMBERS-P

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux cassés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA
Vin du Cap
AU
Quinquina

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (*Marque J. M. G.*)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque
MEVEILH Frères BASTIA

Les nouvelles CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, 0.30 U. [illegible]
Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 30 — JEUDI 30 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h. 41 m. — Coucher, 4 h. 31 m.
Dernier quart, le 25 — Nouv. Lune le 5.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Martine.
Fête de Demain : Saint Pierre N.

23 JANVIER

UN PRÉSIDENT POPULAIRE

M. Poincaré est notre premier Président de la République vraiment populaire. Ses prédécesseurs, à tort ou à raison, le furent moins. Seul, peut-être, parmi ceux-ci, M. Loubet, vers la fin de son septennat, devint une figure sympathique à la majorité des Français. Mais on sait combien les débuts de sa carrière furent orageux.

Avant lui, Félix Faure finit plus mal qu'il n'avait commencé, et laissa *la réputation d'un sot infatué*.

Casimir-Périer démissionna, quelques mois après son élection, et rentra bientôt dans l'oubli.

Carnot doit surtout à sa fin tragique la popularité de sa mémoire.

Mais tous nos anciens Présidents, du moins à l'origine de leur haute magistrature, furent plus ou moins discutés. Aucun d'eux n'eut, au sortir du Congrès de Versailles, une aussi belle presse que M. Poincaré. C'est ici un concert unanime d'éloges, d'hommages respectueux, de félicitations enthousiastes. Tous les journaux, tous les partis semblent ravis. Même les adversaires de la veille s'inclinèrent dès le lendemain. Enfin, ce qu'on n'avait pas encore vu, le peuple acclama le nouveau Président.

M. Poincaré constitue donc une heureuse exception, justifiée sans doute par une haute valeur personnelle et de grands services rendus au pays, à la cause de la Paix, dans des circonstances particulièrement difficiles.

Nous espérons que M. Poincaré gardera toujours le bénéfice de cette exception. Car, il faut bien l'avouer, nous ne fûmes pas souvent heureux, en France, avec nos hommes populaires. Presque tous trompèrent les grandes espérances qu'on avait fondées sur eux et causèrent de profondes déceptions. Trochu et Boulanger en sont deux exemples fameux. On en pourrait citer bien d'autres.

En revanche, ceux qui furent impopulaires, outragés, calomniés, persécutés, de leur vivant, rayonnèrent, après leur mort, au Panthéon de l'Histoire. Quel homme d'Etat eut à gravir un plus rude calvaire que Jules Ferry ! La postérité lui éleva des statues.

C'est la preuve que la foule se trompe souvent dans ses enthousiasmes *et dans ses haines. Il lui faut* des héros et des têtes de Turcs, car elle ne veut pas que haïr, elle a besoin d'aimer. A côté de l'homme impopulaire qu'elle rend responsable de tous ses malheurs et de toutes ses désillusions, elle dresse une idole en qui elle incarne ses espérances et *ses vagues aspirations. La foule est* instinctive et impulsive : elle ne raisonne pas, elle subit des impressions.

Il semble, d'ailleurs, que nul peuple ne soit, autant que le nôtre, atteint de la maladie des personnalités. En France, on se passionne bien plus pour ou contre un homme que pour ou contre une idée. La France est femme : la popularité n'est pas plus juste que l'amour. On plaît ou on ne plaît pas. Voilà tout.

L'opinion publique, dans un pays de suffrage universel, n'en demeure pas moins l'arbitre suprême, le très haute et très puissante souveraine des démocraties, l'autel où doit s'agenouiller quiconque fait sa carrière de la République. Car l'opinion publique, c'est la grande distributrice de gloire et d'infamie, aux yeux de ceux qui ont la vue basse. D'aucuns la flattent et la vénèrent comme une déesse infaillible d'où émaneraient toute vérité et toute justice.

Il est difficile et dangereux de braver l'impopularité. « C'est pour une politique, comme pour un homme d'Etat, un crime impardonnable, disait Jules Ferry avec une ironie amère. Chacun s'écarte instinctivement, en notre âge héroïque, des hommes et des causes impopulaires. On disait au moyen âge : il est excommunié et l'on n'en demandait pas davantage. L'impopularité est une sorte d'excommunication moderne prononcée par la foule et qui se motive aussi sommairement. Popularité, impopularité ! Ce sont les forces brutales de la politique. Jamais les âmes libres n'ont reconnu ce despotisme capricieux... »

Il arrive cependant que la foule voit juste, que son instinct lui soit un guide sûr. Le cas se présenterait, cette fois-ci.

Notre nouveau Président — et *nous devons vous en réjouir* — aurait donc tous les bonheurs et le plus rare : une grande valeur incontestable, universellement reconnue et acclamée !

Pourvu que ça dure ! comme disait la mère de Napoléon.

PAUL BRULAT.

Les anciens Habitants DE L'ÉLYSÉE

Les Annales publient, cette semaine, *un bien intéressant article de M.* Frédéric Masson. L'éminent académicien y passe en revue les anciens propriétaires du palais de l'Elysée. L'hôtel appartint au comte d'Evreux, puis au prince de Turenne, puis à Mme de Pompadour. . De quel air l'ombre de la marquise accueillera-t-elle le nouveau président ?

C'est un morceau d'importance ; mais juste il ne trouva qu'une dame, à qui l'argent coûta peu, en a grande envie. Par acte des 22 et 24 décembre 1753, le prince de Turenne vend la propriété telle qu'elle se comporte à Mme la marquise de Pompadour, dûment autorisée de son mari, Guillaume Le Normant. Le prix nominal est de 600 000 francs, mais il semble bien que, tant en épingles que pour prix des glaces et des tableaux, le roi en paya 730.000. Au surplus, était-ce cher ? La comte d'Evreux n'avait sans doute pas acheté sa propriété seulement des 740 toises de terrain obtenues gratuitement du Régent, le 5 mars 1721, pour les accoler dans le jardin de l'hôtel. Ce jardin s'étendait sur près de dix hectares, et hors de son enclos, n'y avait il pas encore, comme il semble d'après les plans, divers terrains en marais et potagers ?

Si tôt propriétaire, la marquise appelle l'Assurance fils, son architecte ordinaire, et en amorce de bâtir et de changer. Peut elle se supporter en un hôtel de la Régence, et puis, au premier étage, ne faut-il pas disposer à souhait les belles tapisseries des Gobelins, don de Sa Majesté ? Sans doute, Mme de Pompadour n'a guère laissé d'habiter ce palais qu'elle a rêvé. Sa grandeur dépend de sa servitude ; elle n'eût osé quitter le roi un seul jour, craints de le déshabituer d'elle et, plutôt que de prendre ses aises en cette belle maison, elle restait là-pis aux Petits cabinets qu'il affectionnait, *dans ce train de vie pareille, où l'on ne* sortait de l'esclavage de l'étiquette que pour tomber à l'esclavage des manies. Même lorsque, par tant d'efforts et de peines, elle eut, en 1755, obtenu son bel appartement au rez de chaussée de Versailles, ne fallait il pas presque chaque semaine qu'elle le quittât pour suivre, morte ou vive, au vagabondage désœuvré, de château en château, de chasse en chasse l'insensible roi qui, en promenant son ennui, croyait le distraire, et, en changeant de lieux, ne pouvait changer d'âme ?

Si peu que pas, la marquise habite l'hôtel d'Evreux, mais elle en fait sa folie. Sans cesse, elle pense à l'accroître et l'embellir. De meubles, en une seule année, elle en met pour 93.000 livres *et des sous. Après*, un terrain lui agrée ; il est loué 450 livres ; elle en offre 100.000. Sur les Champs Elysées, à moindres frais, elle emplète sans cesse ; le 17 mars 1756, en échange de six maisons à Compiègne, le roi lui donne — outre d'immenses terrains entre Meudon et Bellevue — cinq arpents trente-sept perches de terrain contigus à son jardin ; le 1er novembre 1763, c'est un autre terrain de 6.300 toises (un demi-hectare) pour arrondir son potager ; d'autres encore sans doute ; car, à présent, c'est un parc véritable : les potagers n'en vont dans les Champs Elysées, presque en bordure de la nouvelle avenue ; à droite ils s'étendent jusqu'au Rond Point ; à gauche, en carré, au devant des jardins des hôtels du Faubourg, sur une superficie égale. Dessiné à la française, avec des parterres droits que coupent des bassins et, sur les côtés, des grands couverts, des labyrinthes et des charmilles, le parc se termine sur les potagers par une demi-lune, à laquelle répond dans la flexuosité une demi-lune inversée. De là, par les avenues qui, dans la promenade publique, semblent plantées à dessein, la vue traverse les Champs-Elysées, le Grand Carré, s'étend, au delà de la Seine, sur les maisons et les jardins du Gros-Caillou.

Un an après cette annexion de 1763 qui termine son œuvre, la marquise meurt. Dans son testament, dès 1757, elle a écrit :

« Je supplie le roi d'accepter le don que je lui fais de mon hôtel de Paris, étant susceptible de faire le palais d'un de ses petits-fils, je désire que ce soit pour Mgr le comte de Provence. »

FRÉDÉRIC MASSON,
de l'Académie française.

A PROPOS de Mgr MEUNIER

UNE DÉMARCHE *du Syndicat d'Initiative* DE CALVI

Nos lecteurs ont encore présent à l'esprit le remarquable article que notre excellent ami, M. Pierre Capifali, a consacré à Mgr Meunier, un Calvais qui fut évêque d'Evreux.

Nous reproduisons aujourd'hui la lettre adressée par M. Capifali au Maire de Calvi pour demander que le nom de Mgr Meunier soit donné à une rue de la ville :

Calvi, le 16 janvier 1913.

Monsieur le Maire,

En ma qualité de Calvais, je viens vous demander de donner le nom de Mgr Meunier à une des places ou rues de la ville, ainsi que d'ailleurs la Municipalité l'a fait déjà pour d'autres enfants illustres de Calvi.

Il est de son devoir d'honorer également la mémoire de l'évêque d'Evreux qui fut un *Grand Calvais* !

Dans l'espoir que le Conseil Municipal, à qui je vous prie de soumettre ma proposition, voudra bien l'accueillir favorablement, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

PIERRE CAPIFALI.

47 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAM'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUET

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

VII

OU IL SOIT DÉMONTRÉ QUE LE SILENCE PEUT ÊTRE ÉLOQUENT

Mais comme tout cela est loin ! Il semble que des siècles se soient interposés entre l'époque dont nous voyageons, le nôtre et l'heure présente. . Si il semble aussi que ces siècles soient de plomb, et, qu'ayant accumulé sur les passions d'autrui leurs couches successives, n'aient laissé subsister qu'un vide désormais impossible à combler, au fond duquel flambe cette petite lampe funéraire : le cœur... Depuis dix sept années, l'homme que nous avons devant les yeux vit ainsi dans l'effrayante solitude de son âme, servant de lare en lare de son existence comme une bête en cage, sans trouver d'issue...

— Quelle vie !

La vie est que ses absents abstraits cachent un lieu le motif d'affection. Nous venons de l'indiquer : au milieu de la désespérante physique, le cœur futile, inassouvi. Oh ! pouvoir s'épancher dans le sein d'une âme confidente ! Avoir subi et jour à jour oublié qui d'un aimé qui, va, vient, sourit, égaye votre maison, et votre table, répand votre humeur d'un baiser, votre chambre d'un bouquet, transforme tout ce qui vous entoure aux rayons de sa jeunesse !

— Quel rêve !

M. de Vervilla a écarté les mains qui recouvraient son visage, s'... Suivez ses mouvements... Son doigts vont lentement chercher dans une poche secrète de la redingote dont il est revêtu, une enveloppe usée d'un ruban. L'enveloppe posée sur la table y reste une grande minute, car M. de Vervilla semble craindre d'y toucher, comme s'il avait la conscience de commettre une nouvelle action... Et puis... La voici, tremblant ainsi qu'un enfant, qui dénoue la faveur, qui défait les plis... Et, tout à coup, ses traits s'illuminent. L'enveloppe ouverte laisse voir un portrait, la photographie d'une jeune fille idéalement jolie, à la physionomie intelligente mais un peu triste.

Qu'est ce cette photographie ? Nos lecteurs l'ont déjà devinée ; c'est celle de la petite des Meche : Serenne, « Mademoiselle Catastrophe » ! Cette photographie, sachez-le, représente tout le secret de la raison. Il l'a volée, oui volée au soir comme on l'a dit, — voilà deux mots de cela, — et, après s'être traité cent fois de fou, de vieux niais, s'il disons nous, après avoir livré un combat sans fin contre le sentiment qu'il avait senti naître et se développer peu à peu en lui, il était descendu en plein dans la bureau réservé à Serenne Meche et y avait dérobé le portrait qu'il avait vu la jeune fille montrer naïvement devant la journée à ses camarades.

Raconter l'évolution de l'amour né chez M. de Vervilla dépasserait la capacité de notre plume, tant il faudrait mêler de passions, de rages, de serments non tenus, de luttes, d'alternatives de désespoirs et d'espérances brillantes. N'avait-il pas été un jour jusqu'à vouloir fuir, abandonner là son entreprise financière, afin d'échapper à la subjugation de son employée ? Et, le lendemain, vaincu en même tout, n'avait il pas été sur le point de consacrer cette dernière en lui offrant une indemnité ? Il n'avait fait, cependant, ni l'un ni l'autre. Le charme avec l'empire duquel il se trouvait, était en lui la cupidité des résolutions viriles.

— Tempérament, s'était il dit.

Mais, à tempérer, le mal n'était avoir au point de l'amener corps et âme à implorer la pauvre enfant de Semaine au lieu de quitter jamais. Il ne mettait plus ses soins qu'à dissimuler ses sentiments vis-à-vis de la jeune fille, et il y réussissait, puisque celle ci ne s'était encore aperçue de rien. Les seules heures heureuses de la journée étaient pour lui celles où il pouvait s'enfermer dans son cabinet de travail en tête à tête avec l'image de Serenne. Il l'interrogeait ainsi qu'il l'eût fait d'une personne réelle, cherchant à sonder ce qu'exprimait incomplètement la candeur du regard. Certaine fois, comme ce soir, il s'habitua à parler à mi voix :

— Et ce toi, murmura-t il, qui reconnaîtras ma vie brisée ? Sais tu déjà ce que c'est que d'aimer ? Et si je te le dis, moi, que je t'aime, que me répondras-tu ? Que je suis trop âgé pour toi, peut être ! Bah ! tu ne sais pas ce que c'est que le cœur d'un homme ! Tous tes caprices seront pour moi des ordres ! Entends-tu ; ma richesse, ma science, ma capacité en affaires, tout cela est pour toi, pour faire joujou. Je ne demande qu'une chose en échange : que tu m'aimes !... Ah ! par exemple, tu ne me traîtres pas, toi, au moins ! C'est que, voistu, l' « autre » aussi avait la bouche jeune et les yeux pleins de candeur... Tu lui ressembles comme une fille ressemble à sa mère. Cela ne pouvait rien, alors que chaque type d'hommes est fait pour un type de femme. Nous aurons, les savants, nous aussi, notre cas aimant mystérieux l'affinité. . Dis à moi, Serenne !

Il allait continuer vraisemblablement, lorsque deux coups légers frappés à la porte l'arrachèrent si brusquement à son soliloque qu'il n'eut même pas l'idée de cacher la photographie avant de répondre.

— Entrez ! dit-il.

C'était Maurice.

— Bonsoir, mon père ! dit le marin en s'élançant à la chaleur du feu de bois qui flambait dans la cheminée.

— Bonsoir ! répondit le baron, gêné de se trouver pris en déconvenu.

— Vous ne vous attendiez pas à moi, ce soir ?

— J'avoue que non.

— Je ne fais que passer d'ailleurs. Nous avons aidé toute la journée à calfeutrer les ouvertures des gares du chemin de fer de Calvi, ce qui n'est de cependant son exploitation, ayant reçu plusieurs bombes, et je dois me rendre pour l'appel de dix heures à la Villette d'où un bateau partira cette nuit.

— Qu'y a t il de nouveau dans Paris ?

— Rien, sinon on se craint des troubles et que la misère de certains quartiers dépasse l'imagination.

— Tu dois être témoin de beaucoup de détresses ?

— Certes, mon père ! Grâce à vous j'en sais qu'cependant un grand nombre, parmi celles qui me pressent à me les yeux...

— Mêne, que puis je ?

BONIFACIO

L'affaire de l'Automobile Postale

On nous écrit de Bonifacio :

Bonifacio, le 20 janvier.

Dès le lendemain de l'agression que vous avez relatée dans vos télégrammes, la gendarmerie de Bonifacio s'est livrée aux recherches les plus minutieuses pour arriver à découvrir les auteurs de ce crime, dont les conséquences peuvent être si fâcheuse pour notre pays.

L'enquête a permis d'établir que les agresseurs n'ont emporté que des articles de peu de valeur (une centaine de francs environ). Les autres marchandises et notamment le sac contenant des chargements pour plusieurs milliers de francs ont été retrouvées.

On se demande à quel mobile ont pu obéir les bandits.

Les opinions les plus contradictoires sont émises. Les uns prétendent qu'il s'agit d'individus qui ont voulu jouer un mauvais tour au concessionnaire du service automobile, les autres soutiennent que les voleurs sont étrangers à la région de Bonifacio et très probablement même à la Corse.

Quoiqu'il en soit, il n'en est pas moins vrai qu'une voiture automobile, effectuant un service public, a été arrêtée et dévalisée par de véritables brigands.

Tel est le fait dans toute sa brutalité.

La Corse, qui jusqu'ici se faisait un point d'honneur d'ignorer de pareils attentats, va bientôt se trouver placée au rang de certaines régions de la Calabre et de la Sicile.

Et dire que pendant que de pareils forfaits sont commis, des individus à l'âme tendre se demandent si les mesures prises récemment pour réprimer le banditisme ne sont pas excessives !...

Tous les bons citoyens, au contraire, doivent être d'accord avec nous pour reconnaître que ces mesures ne sont pas suffisantes.

Ce n'est pas seulement en s'avançant par colonnes entières que nos braves gendarmes peuvent avoir raison des redoutables malfaiteurs qui infestent le pays.

Il faut qu'on donne à leurs chefs toute latitude pour autoriser les hommes des brigades à revêtir la tenue civile.

Il faut, enfin et surtout, que l'on prenne toutes les mesures que commande une situation évidemment exceptionnelle.

Tous ceux qui désirent la fin de ces mœurs déplorables et qui comprennent le véritable intérêt de la Corse, seront unanimes à approuver les décisions prises par M. le Préfet de la Corse et par M. le Procureur général.

H.

M. TARROUX

M. Tarroux, qui vient d'être nommé Directeur des Postes à Albi, son pays natal, est un de ces administrateurs qui l'on voit s'éloigner avec regret.

Certes, nous nous réjouissons avec lui de l'avancement qu'il vient d'obtenir, mais nous ne pouvons oublier le rôle très actif qu'il a joué comme Directeur des Postes dans notre Département.

On n'ignore pas que c'est grâce à lui, grâce à son énergique insistance, que sur plusieurs points de l'île la traction mécanique a fait place aux anciennes diligences pour le transport des dépêches.

C'est là une réforme de tout premier ordre dont on apprécie chaque jour davantage l'incontestable utilité, et qui aura de très heureuses conséquences au point de vue du relèvement économique de notre pays.

Nous aimons également à nous rappeler que notre réseau téléphonique s'est considérablement développé sous l'administration de M. Tarroux et nous n'ignorons pas que la question d'une ligne téléphonique avec le continent a été très sérieusement étudiée au Sous-Secrétariat des Postes.

Par ces réformes, comme par d'autres mesures de détail que nous avons signalées en leur temps, M. Tarroux s'est acquis de nombreux titres à la reconnaissance de la Corse.

Il nous est agréable de le répéter au moment où il nous quitte, après avoir permis à notre département de constater le rôle très important que peut jouer, en Corse, un fonctionnaire heureux de se rendre utile au pays qu'il administre.

AU THÉATRE

Madame Butterfly

La première soirée à bénéfice a été donnée hier devant un public nombreux et très élégant. Elle nous annonçait malheureusement la fin prochaine de notre saison théâtrale et nous le regrettons d'autant plus qu'après les tâtonnements, les imperfections du début, la direction était parvenue à composer une fort bonne troupe d'une excellente homogénéité.

On donnait « Madame Butterfly » avec Mademoiselle Cavalieri qui, mieux encore que l'an dernier, a personnifié son rôle avec un talent très remarqué. Elle fut une petite japonaise, naïve, d'une déconcertante crédulité, mais fidèle et héroïque. Et elle sut faire ressentir aux spectateurs aux mêmes de telles émotions de joie, de sacrifice, d'attente déçue et de tragique douleur, qu'on l'aurait crue plus vraiment de cet amour qui transporte, qui espère et qui tue. Elle a donné notamment la première scène du second acte (celle où elle reproche à Suzuki son peu de foi dans le retour de Pinkerton) avec un art de conviction qui fut très applaudi.

Mais son plus beau succès fut au premier acte, quand elle et M. Massa chantent leur merveilleux duo d'amour. Là ils furent très émouvants.

M. Massa sortant moutrait dans ses moindres gestes et dans son articulation du tact, de l'élégance et une grande précision. Et plus tard, dans la « Matinata » de Leoncavallo, qu'il donnait au dernier soir'aite, il sut nous charmer profondément par le grâce, la force de sa voix, son soin des moindres nuances.

Immédiatement avant lui, M. Bertolani était très applaudi dans le Prologue de « Pailasso, » faisant ainsi oublier l'insuffisance de sa voix, de son jeu et surtout de sa tenue dans le rôle de tchariatan.

Mais le plus beau succès de la soirée fut pour M. Gualando-Gamberini. Accompagné de M. Floria, que nous avions applaudi après le chœur du deuxième acte, il nous donna l' « Elegia » de Nazzini, pour violon, avec une science très grande et qui longtemps fut acclamée. Aussi le public a voulu montrer son admiration pour celui qui par une musique toujours en éveil, a su marquer notre saison théâtrale de l'empreinte de son consciencieux talent.

Son orchestre — n'est il pas superflu de la dire ? — tint à honneur de montrer pour la soirée de son chef toute la virtuosité dont il était capable, et les choeurs furent excellents.

Quant aux décors ils avaient été choisis avec un rare bonheur ; peut-être au second acte moins appréciés que ceux de l'an dernier, mais bien ordonnés au premier acte et d'une ligne très pure.

Et maintenant que la raison est près de finir, puisque, après « Madame Butterfly, » il n'y aura plus de « premières » cette année, une conclusion s'impose. Notre public a montré qu'il est rassasié du répertoire qu'on lui sert depuis plus de 40 ans. Nous admirons certes la musique de Verdi ; mais nous aimerions connaître et entendre aussi des œuvres plus récentes, où les effets d'orchestration s'allient à la mélodie. Les répertoires français et italiens contiennent des chefs d'œuvre de ce genre et répétés d'une beauté achevée. Que la direction de l'an prochain nous les donne. Les sacrifices qu'elle s'imposera ne seront pas perdus.

A.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 1er trimestre 1913, qui s'ouvrira, à Bastia, le 17 février.

JURÉS TITULAIRES

Pietri P.-Paul, entrep., Poggio de Tallano.
Palmieri Paul, docteur-médecin, Brando.
Salini A.-Paul, retraité, Tolla.
Pietri P.-A., lieut. de réserve, Giocatojo.
Horazi Pascal, propriétaire, Bastelica.
Gaudin Alexandre, avocat, Bastia.
Bellaiana Jacques, maître-maçon, Muro.
Paoli D., com. en ret., Prunelli di Fiumorbo.
Fantauzzi Pierre-Mathieu, rentier, Bastia.
Grassi A., adjudant en retraite, Corte.
Giacomaggi P. Joseph, retraité, Ajaccio.
de Benedetti B. instituteur retraité, Ota.
de Bonavita François, propriétaire, Bastia.
Filippini A., sous officier en retr., Corte.
Valery T., cantonnier en retraite, Brando.
Giannonni E., inspecteur de police, Ajaccio.
Polidori Jean-Alfred, prop. Moroseglia.
Poli J.-Thomas, prop., Poggio de Venaco.
Ferrari J., ouv. menuisier, Portovecchio.
de Morati François, avocat, Saint-Florent.
Viterigueira P.-P., indust., Pietra di Verde.
Vallicioni Jean-Baptiste, prop., Olmo.
Cangioni Paulin, propriétaire, Muro.
Catoni Paul, propriétaire, Cagnano.
Colonna Bezzi P., prop., Grosseto-Prugna.
Bastelica Paulin, maçon, Ajaccio
Vittini Xavier, prop., Sorbo Ocagnano.
de Buttafuoco Sébastien, prop., Venzolasca.
Filippi Emmanuel, propriétaire, Talloue.
Fabiani A.-B., conseiller gén., Calcatoggio.
Benigni Antoine, rentier, Rogliano.
Abbati Nicolas, propriétaire, Piève.
Luiggi Marc, maître-maçon, Carbuccia.
Orsano A., professeur adjoint, Bastia.
Tomi Paul-Guillaume, retraité, Tasso.
Susini Pierre Paul, ancien-maire, Conca.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Guillot V.-A., sous économe à l'hôpital, Casanova M., chef de bataillon en retraite, Casanova Jean, adjudant en retraite, Ottavi S., employé à la Cie des Chemins de Fer, tous de Bastia.

Nécrologie

M. THÉOBALD QUILICO

M. Théobald Quilico, le bijoutier si connu de l'avenue Sébastiani, miné par une cruelle maladie et qui, depuis longtemps, ne vivait qu'à force de soins et d'énergie, vient de s'éteindre entre les bras de sa bien-aimée compagne et de ses enfants éplorés.

Il était âgé de cinquante-huit ans. Très habile bijoutier, actif, empressé, il s'était créé une belle clientèle, ses affaires prospéraient. Epoux affectueux et père dévoué, il était tout à sa famille et à son commerce.

Il sera vivement regretté de tous ceux qui le connaissaient, car son caractère le rendait sympathique à tous.

La levée du corps a été faite dans l'après midi. Le deuil était conduit par les fils, gendres et petits-fils du défunt, MM. Jean-Baptiste, Jean-Antoine et Jean-Jacques Quilico, Jean-Baptiste Quilico, Jean-Baptiste Ferrandi, Jean-Baptiste Quilico, Jean-Baptiste Quilico, Jean-Baptiste Quilico

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
155 fûts, d'une contenance de 250 à 280 litres à vendre.
S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 337 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiolo, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS
Crème de Cédrats
BASTIA-QUINQUINA

Vin du Cap
AU
Quinquina

LE BEURRE DE TOURAINE
EXTRA FIN (Marque J. M. G.)
Se trouve dans toutes les bonnes épiceries

Imprimerie Ollagnier.
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

CÉDRATINE
Grande liqueur de marque

Les demandes des CIGARETTES PÉLISSANTES MATTEI, 0.30 paquet.

CHEVEUX sauvés par Pousse-Bat

Café Express
GRAND BAR SOAVI
Chocolat Express

Comme les plus grandes marques le VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA de L. N. MATTEI a obtenu à l'*Exposition internationale de TURIN 1911* le *GRAND PRIX*, la plus haute récompense accordée.

Avant vos repas buvez
L'AMARO MATTEI
Apéritif hygiènique

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le
Cigare
Mattei

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 31 — VENDREDI 31 JANVIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers : 1 fr. — Réclames 3e page : 0.75 — Ire page : 0.50 — Judic. 1re : 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 6 h 40 m — Coucher, 4 h. 31 m.
Dernier quart, le 28 — Nouv. Lune le 3.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre N.
Fête de Demain : Saint Ignace.

30 JANVIER

HEURES BLEUES

C'était l'autre matin, le long de la Côte d'azur. Quand le train, après l'arrêt d'Agay, roula à toute vitesse vers l'Est, je m'assis tout contre la portière, pour mieux savourer la triple harmonie du ciel, de la mer et des verdures.

Des deux côtés de la voie, au pied des proches collines et au bord de l'eau, des villas tendaient une éclatante chape blanche, dans la gamme des couleurs environnantes. Les rapides visions se succédaient dans le double cadre vitré du compartiment, et par instants, je fermais les yeux, comme voulant préciser le rêve d'une vie, toute vouée au bonheur, en ces paradis méditerranéens.

Le lierre frissonnait autour des balustrades veinées de rose ; des moissons de violettes se devinaient entre la grenaille dorée des mimosas ; les églantines montaient jusqu'aux balcons blancs, où des femmes en robe claire, le visage épanoui, s'éventaient, au bruit des jets d'eau et des chants d'oiseaux.

Cela était si frais et si doux au regard ! Et quelle extase, en levant les yeux un peu plus haut : sur les cimes candides, protégeant les villas fleuries, et sur le ciel latin, rempli de sourires.

L'express s'arrêtait devant les gares, dont les noms, prononcés dans les brouillards du Nord, offrent à notre imagination la pâture des songes tissés de rayons. C'étaient Fréjus, assise au fond de son golfe virgilien ; Saint Raphaël, délicatement effleurée par l'onde ; Cannes, que caressent toutes les pures haleines des verdures et des fleurs.

A des luminescences terrasses succédaient des riantes maisons ombragées de pins parasols. Voici une villa, posée bizarrement sur un quartier de roc écarlate. Un peu plus loin, des jardins descendent en escalier vers la plage. Ici, des roches aux ardentes couleurs de feu, encadrent les calanches, où l'eau bleue prend une teinte plus vive. Là-bas, des bouquets d'orangers et de palmes, qui, au moindre souffle de l'air, se penchent avec des murmures flutés.

A la halte du Golfe-Juan, des canots paviolés accostaient le débarcadère du pittoresque petit port. On avait dansé, depuis la veille, à bord des cuirassés mouillés à l'abri de l'Estérel : et la fête finie, un essaim de jeunes et jolies femmes, en compagnie de galants cavaliers, regagnaient les villas bâties non loin de la côte. Les danseuses en atours printaniers posaient avec grâce leurs mignons escarpins sur le sable fin, sans souci de la brise matinale qui, soulevant les légers tissus, laissait entrevoir des épaules frissonnantes et des blancheurs de gorges.

Toutes ces beautés éparses au gré des échancrures, au bord de la mer calme, et sous le ciel étincelant, disaient la joie de vivre ; et, tandis qu'avec un cri d'allégresse, le train s'engageait sur le demi cercle de la baie des Anges, une voyageuse, dont la silhouette élégante complétait le charme de l'heure, récita l'exquis hommage de Fiers et de Caillavet à la Côte d'Azur :

Nice, c'est au nom de coquette,
Et dès qu'on le dit tout bas mieux,
Pour la compromettre un peu
On voudrait l'appeler Nicette.

Après avoir vu, avec les délicieux poètes, combien « sur ces rivages éclatants, les dieux ont fort bien fait les choses, » le touriste devine dans les souffles de brise qui le frôle au visage, l'invitation au voyage vers Cyrnos, l'île attirante.

Je me souviens de cette arrivée dans les eaux ajacciennes, il y a quelques années. Dès l'aube, j'étais monté sur le pont du navire, et la lorgnette en main, je fouillais les bords du golfe dont les moindres lignes me sont si connues, quand un oh ! prolongé, me fit retourner. C'étaient des passagers qui, appuyés aux bastingages, saluaient Ajaccio, soudainement apparue, aveuglante de blancheur et de clarté.

Quel enchantement que l'entrée en rade sur du bleu et sous du cobalt, avec comme escorte une nuée de barques aux couleurs criardes, montées par des mariniers qui nous interpellaient en une langue à moi particulièrement chère. L'heure était si belle, la mer si calme, le ciel si pur !

En attendant la permission de fouler la terre aimée, je goûtais béatement les caresses de l'air tiède, je regardais les montagnes neigeuses teintées de rose, je suivais des yeux les voiles qui s'éloignaient lentement vers le large, précédées de longues ondées d'or.

Comme à chaque retour vers l'île natale, tous mes souvenirs de jeunesse s'éveillaient aux odeurs grisantes qui flottaient sur les eaux. Des vers de Baudelaire passaient dans ma mémoire :

Là tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

Louis de FRANCINE.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Chéron dans l'interpellation sur la politique générale du Gouvernement, ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement et confiante en lui pour poursuivre une politique de défense nationale, de progrès social et de laïcité avec le concours, par l'entente et l'action commune des républicains, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	401
Majorité absolue	201
Pour l'adoption	284
Contre	77

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Adrian, Landry, Puglisi-Conti, Pierangeli.

M. Giorkia, absent par congé.

ENCORE LA Cie FRAISSINET

Les Services de la Balagne

Baccalà per Balagna !

M. Pierre Capifali, le très dévoué et très actif président du Syndicat d'initiative de Calvi, a adressé à M. Frasseto, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses, la lettre suivante :

Calvi, le 26 janvier 1913.

Mon cher Président,

J'ai lu avec le plus vif intérêt votre réponse à M. P.-O. Poli, publiée dans *Corsica* du 1er janvier dernier.

Je comprends parfaitement votre indignation en présence de ces attaques aussi injustes que passionnées. *Je les réprouve d'autant plus qu'elles s'adressent au distingué Président de la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses*, qui travaille avec un zèle, une ardeur, un désintéressement au-dessus de tout éloge, au relèvement économique et moral de la Corse.

Mais, tout en approuvant votre lettre, je me permettrai quelques observations au sujet du passage suivant :

« La Compagnie Fraissinet, dites-vous, a supprimé des bateaux comme la *Ville de Bastia*, le *Bocognano*, etc., que nous jugions nuisibles au développement du tourisme — *ce n'est intéressé*, — puisqu'elle maintient ce paquebot — *vieux de plus de trente ans* ! — en service sur la ligne de la Balagne. Pourquoi se générait-elle ?

Baccalà per Balagna !

Elle n'hésite même pas, lorsque l'occasion se présente, à embarquer sur ce *rafiot* des centaines de passagers entassés comme des moutons, ainsi qu'elle l'a fait en septembre dernier. On se demande ce qui serait advenu de cette cargaison humaine, si un accident comme celui du *Saint Augustin*, — toujours possible sur un vieux navire, — s'était produit à bord de la *Ville de Bastia*. Une catastrophe, très probablement !

Mais bah ! à quoi bon s'alarmer. *Ce qui est écrit est écrit* !... Quoi qu'il en soit, à maintes reprises, des plaintes se sont élevées à ce sujet, des vœux énergiques ont été émis par le *Syndicat d'Initiative de Calvi*, auxquels on a répondu soit par un dédaigneux silence, soit par des arguments frisant légèrement l'ironie.

Pas important à la Compagnie Fraissinet, adjudicataire d'un service public subventionné, les dangers courus par les passagers et les équipages à bord de la *Ville de Bastia*. Pas lui faire saisir la précaution nécessité aussi au tourisme, au commerce, à la poste, par le maintien d'un paquebot incapable d'assurer *régulièrement* le service postal entre Toulon et la Balagne. (N'est-ce pas uniquement pour permettre à ce vieux rafiot d'arriver à Calvi, sinon à 1 heure réglementaire — 3 h. 6 matin, — tout au moins avant le départ du train de 5 h. 5 du matin — qu'il manque, *de vieille, très souvent*, — que la Compagnie Fraissinet a exercé d'une heure — 3 à, *au lieu de 4 à, jour*, — le départ le jeudi de Toulon ?) Ce qui la préoccupe *aucunement*, c'est le dit dans des accumulateurs.

Quant aux responsabilités, elles ne sont pas à craindre, car la Compagnie Fraissinet est toujours sûre d'avoir pour elle les rapports de mer des capitaines. Par ailleurs, la commission de visite des navires, à Marseille, n'a-t-elle pas déclaré que la *Ville de Bastia* remplit toutes les conditions pour être affectée aux lignes postales de la Corse, jusqu'au jour, peut être prochain, où elle subira le sort du *Saint Augustin*, reconnu bon lui aussi ?

Je ne pourrais pas me mêler de haine contre la Compagnie Fraissinet. Je n'ai aucune raison *personnelle* de lui en vouloir, et si son Directeur finit par nous accorder toutes les améliorations que nous lui demandons, avec vous, je le proclamerai le plus généreux des armateurs.

Je n'en suis, par conséquent, que plus à l'aise pour critiquer la Compagnie Fraissinet à laquelle je reproche son manque de bonne volonté, son égoïsme, son esprit étroit et que sais-je encore ! La plupart des améliorations que nous avons obtenues, ce n'est certes pas de bonne grâce qu'elle nous les a accordées.

Ai je besoin de citer des faits, de rappeler des exemples ? *Ils sont trop* !

Et pourtant la Compagnie Fraissinet n'a pas à se plaindre de la Corse. L'exploitation de nos lignes est plutôt fructueuse pour elle. Cela n'est pas fait pour nous attrister, bien au contraire. Mais, au lieu de lésiner, ne devrait elle pas nous en tenir compte et se montrer un peu plus généreuse envers nous, *d'autant plus que c'est elle, en somme, qui en profiterait la première* ?

Telles sont les réflexions que m'a inspirées votre réponse à M. Poli, et que je vous soumets dans cette longue mise au point. *Amicus Plato ,sed magis amica veritas.*

Si, comme je le souhaite ardemment, vous parvenez à obtenir de la Compagnie Fraissinet les améliorations que nous demandons, vous aurez une fois de plus bien mérité de la Corse.

Croyez, mon cher Président, à mes sentiments les plus affectueux et dévoués.

PIERRE CAPIFALI.

LE COLONEL RABIER

M. Rabier Marie-Célestin-Louis Henri, colonel breveté d'infanterie, est né le 19 mai 1857 à Colmar (Haut Rhin), où son père était greffier en chef au tribunal civil. Elève 31 octobre 1877, caporal 20 décembre 1878, et sergent 7 avril 1879 à l'Ecole spéciale militaire, il obtint aux examens de sortie le numéro 51 de classement sur 340.

Sous-lieutenant au 97e régiment d'infanterie le 1er octobre 1879, M. Rabier fut promu lieutenant sur place le 9 août 1884. En 1887, il fut affecté pour ordre au 132e d'infanterie et suivit les cours de l'Ecole supérieure de guerre pendant deux ans. Il reçut le brevet d'état-major au mois de novembre 1889, et fit son stage à l'état-major de la 13e division d'infanterie. On le maintint dans cette position en le nommant capitaine au titre du 29e régiment d'infanterie, le 12 juillet 1890. Il fut mis hors cadres et employé à l'état-major de la 13e division du mois de décembre 1890 au mois de mai 1894.

Du mois de mai 1894 au mois de décembre 1896, le capitaine Rabier occupa un emploi de son grade au 97e régiment d'infanterie. Il exerça ensuite les fonctions d'officier d'ordonnance du général commandant la 13e division d'infanterie. En 1899, il passa à l'état-major du commandement supérieur de la défense des places du groupe de Dijon, où il occupa, par intérim, le poste de chef d'état major.

Comme chef de bataillon, le 12 juillet 1900, M. Rabier fut affecté au 49e régiment d'infanterie, au titre duquel on lui donna la croix de chevalier de la Légion d'honneur, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 1903, décret du 11 juillet. Depuis, cet officier supérieur a été promu lieutenant-colonel au 103e d'infanterie, le 25 décembre 1906, et colonel du 85e le 23 décembre dernier.

Réponse à des Questions posées

M. F. à S. — La création d'une Société d'agriculture pour l'arrondissement de Sartène a mon approbation. Mais alors je vous conseille d'adopter les dispositions suivantes :

Le président de la Société sera nommé au scrutin secret pour trois ans. Après quoi le vice-président prendra sa place de droit. Il y aura un secrétaire-adjoint dont les attributions seront nettement définies par les statuts. De cette façon, chacun des membres du bureau restera à sa place et n'anticipera pas sur les prérogatives de son voisin.

M. T. à S. — Les décrets relatifs à l'exécution de la loi du 27 février 1912, qui a fixé l'âge de la retraite ouvrière à 60 ans et la montant de l'allocation viagère à 100 fr., intéressent tous les assurés obligatoires ou facultatifs ayant droit à la retraite, pourvu qu'ils aient fait leurs versements exigibles du 3 juillet 1911 au 1er janvier 1913, dernier délai établi par le Parlement.

A partir du 1er août dernier, les assurés de 60 ans peuvent déposer à la mairie de leur résidence, la demande de liquidation de leur pension avec la carte d'identité, leur carte annuelle en cours et l'extrait de l'acte de naissance.

Ils y joignent, quand ils veulent obtenir la bonification du dixième réservé à ceux qui ont élevé au moins trois enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, une déclaration établie par devant le maire de leur résidence en présence de deux témoins, désignant les 3 enfants qu'ils ont élevés sans interruption jusqu'à 16 ans, un extrait de naissance et un certificat de vie établi par le maire, ou un bulletin de décès de chacun des enfants.

A. M. C. d F. — La culture du blé ne doit pas être envisagée seule, mais bien dans ses rapports avec les autres productions de la ferme.

Sur le continent, dans les pays où la culture du blé est beaucoup pratiquée, on a adopté, comme tête d'assolement, la betterave sucre. En Corse, on pourrait être la betterave fourragère, la pomme de terre ou toute autre culture sarclée. Car pour opérer rationnellement, il faut que la culture soit *précédée* d'une culture sarclée, exigeant une fumure convenable et des façons culturales multipliées. Alors, le blé sera cultivé, en seconde année d'assolement, soit sans fumure, soit avec une demi-fumure. Après le blé on fera de l'avoine, dans laquelle on sèmera du trèfle, de la luzerne ou du sainfoin. On récoltera du fourrage pour nourrir les animaux domestiques et, petit à petit les récoltes seront plus abondantes et plus rémunératrices. Ces heureux résultats ne pourront être obtenus que *si la même parcelle de terre est soumise* CHAQUE ANNÉE *à la culture*. C'est la condition essentielle de tout progrès agricole réel et persistant.

Ch. PASQUELLE.

Matinée Recréative

Au Pensionnat Puccio

Vendredi dernier le *high life* de la ville a été brillamment s'était donné rendez-vous dans les salles du pensionnat de jeunes filles de Mlle Puccio, répondant à la gracieuse invitation de l'aimable Directrice pour la matinée artistique donnée par ses élèves.

La classe des Cours supérieurs, momentanément transformée en salle de spectacle, était trop petite pour contenir la foule des invités qui s'y pressait.

Coquettement parée et richement ornée de verdure et de fleurs, la salle présentait

au fleuve du rideau, un aspect vraiment pittoresque.

Cet fut d'abord pour la première partie du programme un *Scherzo* pour piano, merveilleusement à quatre mains que Mlles N. Felce et R. Casanova ont joué avec une finesse de doigté qui fut le plus grand honneur à leur dévouée professeur Mlle Juliette Agostini.

Un chœur de fillettes nous chantait ensuite avec un ensemble admirable la *Lettre à l'Enfant Jésus*.

Mlle Jane Ségnimand récitait le monologue *La Petite Cigale* avec une assurance digne de tous éloges.

La scène, comme sous l'impulsion d'une baguette magique, est devenue une vaste place du marché. Les élèves vont nous jouer une opérette en deux actes : *La Foire de Séville*. Ces jeunes artistes d'un instant charmaient leur auditoire par leurs jeux de scène amusants. Ils se trouvent sur les planches à leur aise comme sur les bancs de leur classe. Nous félicitons bien chaleureusement Mlles M. Guasconetti (Dona Isabella), J. Casanova (Paquita), V. L. Felce (La Soeora), M. Lota (Juana Maria), en réservant une mention toute particulière à Mlle J. de Gentile qui fut une « Mistress Porkins » irréprochable, et à Mlle T. Casazza, qui remplit à la perfection le rôle de « Pepa. » *Je n'en voudrais de passer sous silence les Petites Marchandes*, Mlles Lily Zaccarelli, J. Raffalli, Mimi Peretti, M. Poggiale, Jane Bonielli, A. Albertini, Anna Tommasi, M. A. Thiers, M. T. de Morati, M. Ghilini, qui furent toutes d'un naturel surprenant.

La deuxième partie nous réserva une surprise des plus agréables ; Mlle E. Casanova Loiquette nous chanta avec beaucoup d'harmonie et de douceur une mélodie : *Les Oiseaux sont endormis*. C'est aussi « de la bonne musique. Piano à quatre mains par Mlles M. Battestini et N. Paccio. Mlle Mimi Peretti nous déclame avec la mimique qu'elle compte en un monologue comique : *Trop de brevets et pas assez de cu sinières* ! En bon représentant du sexe fort, nous lui accordons nos applaudissements d'entière approbation !

Cette excellente matinée récréative se termina par une opérette dramatique en 2 actes et 3 tableaux : *Cœurs Français*, épisode de 1870. Cette pièce fut jouée avec une telle expression par ses interprètes que des larmes mouillèrent les yeux des spectateurs fortement émotionnés au souvenir des heures malheureuses de l'Année Terrible !

Une jeune Alsacienne de haute extraction mais déchue, Mlle Paule de Fresles (Mlle D. Périer) se trouve à Berlin en qualité d'institutrice chez Mme la comtesse de Varthe (Mlle J. de Gentile) au moment de la déclaration de guerre. Elle a su captiver la sympathie et l'affection de son élève Técla (Mlle Zaccarelli) qui souffre de voir sa sœur Frederika (Mlle E. Arrighi) insulter à la douleur de son professeur. Les de Varthe renvoient Paule de Fresle chez elle. Les de Fresle ont établi dans leur château en Alsace une ambulance. Mlles Hellette (J. Casanova) et Jane (S. Farinole) aident leur mère Mme la comtesse de Fresle (E. Luquette) et prodiguent aux blessés allemands et français leurs soins les plus dévoués. Peu de temps après l'arrivée de Paule, M. le colonel de Varthe, mortellement blessé, est soigné par les de Fresles qui arrivent au château et sont désarmés par la générosité de ces gardes-malades. Mlle Manette (M. Paccio), germanophobe dans l'âme, fut, dans son rôle de domestique des Fresles, d'un comique délirant. Une mention toute spéciale à Mlle Técla.

A tous ces excellents interprètes iront nos sincères félicitations. A leur sympathique directrice nos compliments les meilleurs et nos remerciements empressés pour l'excellente matinée à laquelle elle a eu l'amabilité de nous convier. Nous nous empressons de saisir l'occasion qui nous est offerte pour applaudir de tout cœur aux nombreux succès de ce pensionnat. Sous l'habile direction de Mlle Paccio, dont l'intelligence et l'activité sont appréciées de tous les parents qui ont à cœur de donner à leurs enfants une éducation complète, cet établissement marche de succès en succès et nous sommes heureux de faire de pareilles constatations à chaque session d'examen.

M. TÉCLA.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 janvier.

Toujours aucune nouvelle intéressante de Constantinople. Aussi le marché reste sur une prudente réserve et les cours se ressentent aux environs de leur précédente clôture avec des différences insignifiantes dans les deux sens. Notre Rente maintient toutefois son recul mathématique et revient à 99.90. Fonds Etrangers irréguliers. Le Turc, l'Italien et les Russes sont indécis ; Extérieure et Serbe en légère avance. Les Actions de Crédit font preuve d'une fermeté de bon aloi. La Bilan de la Société Générale au 31 décembre dernier fait ressortir un bénéfice net, pour l'exercice 1912 tout entier, de fr. : 30 080 183 dont à francs : 18 031 892 pour 1911. Nous avons été les premiers à annoncer que l'on pouvait s'attendre à une augmentation du dividende. Nous croyons pouvoir avoir dit qu'il sera très probablement réparti fr. 19 par action contre fr. 18.25 cet l'an dernier.

Devant l'importance considérable des demandes de souscription aux obligations Ville de Bahia et dans l'impossibilité de procéder à une répartition si faible qu'elle soit, le Crédit Français a décidé d'attribuer un titre par chaque souscription, quelle qu'en soit l'importance. Ce résultat constitue un nouveau succès à l'actif du Crédit Français.

On est calme aux groupes traction et électricité. Les valeurs russes gagnent quelques points. Malgré des avis plus satisfaisants d'Amérique, le compartiment caoutchoucs est lourd. Rio 1.620. Peu de variations sur les mines d'or et diamants. De Beers 357. Caoutchoucs hésitants.

Chemins de Fer Français calmes. Nord 1.652.

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Présidence de M. Leca

L'affaire Raffanelli

Les lecteurs du *Petit Bastiais* se souviennent de l'émouvantes arrestation que nos excellents agents de la force publique, Ottavy et Poggi Roch, faisaient dans la nuit du 10 au 11 janvier dernier. A ce moment là, comme aujourd'hui, le *Petit Bastiais* demande à M. le Ministre de l'Intérieur une juste et digne récompense pour ces deux braves serviteurs, dont le zèle et le courage sont à toutes épreuves.

Cette affaire a eu son épilogue hier à l'audience du tribunal correctionnel de notre ville.

Raffanelli était poursuivi pour délit de violences à main armée sur les agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions.

A., était traduit devant cette même juridiction pour port d'armes prohibés et recel de criminel.

Nos lecteurs se souviennent que, dans la nuit du 10 janvier, Raffanelli Eugène, évadé de la Guyane, et A. passant sur la Place du Marché, furent aperçus par l'agent de police Poggi Roch qui s'empressa de prévenir le brigadier Ottavy et que tous deux, s'étant mis à leur poursuite les reconnurent dans l'escalier situé devant l'église Saint Jean.

A la vue des deux agents, Raffanelli s'était empressé de prendre la fuite du côté des quais, poursuivi par le brigadier Ottavy, tandis que Poggi Roch se dirigeait, pour lui couper la route, vers la rue Spinola où il fut rejoint et arrêté.

Dans sa fuite Raffanelli avait fait feu avec son revolver sur le brigadier Ottavy qui, heureusement, ne fut pas atteint.

A l'audience Raffanelli reconnait le délit de port d'armes qui lui est reproché, il soutient, que le revolver ainsi que le couteau et la pince monseigneur trouvés sur lui, lui avaient été remis par A. quelques heures avant leur arrestation.

Raffanelli a prétendu, malgré les affirmations des agents de police, n'avoir pas fait feu sur le brigadier Ottavy. Ce prévenu n'a pu cependant expliquer pourquoi une douille vide se trouvait dans son revolver.

A. a reconnu avoir eu sur lui un pistolet automatique qu'il avait pu jeter à la mer, au moment de l'arrivée des agents, mais il a contesté formellement avoir reçu chez lui Raffanelli et lui avoir procuré des armes.

Me de Montera a présenté la défense d'A.

Après un réquisitoire sévère de M. Ghilini, substitut du procureur de la République, le Tribunal a condamné Raffanelli Eugène à deux ans de prison pour violences à main armée sur des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions et port d'arme et A. à cinq mois de prison pour recel de criminel et port d'arme.

Raffanelli, qui est un repris de justice dangereux et un évadé de la Guyane, où il subissait une condamnation à dix ans de travaux forcés pour vols qualifiés, sera dirigé vers Cayenne pour comparaître devant le tribunal maritime de cette ville, seul compétent pour connaître du délit d'évasion qui lui est reproché.

Le tribunal s'est ensuite occupé de différentes affaires de parties civiles pour diffamation et dénonciations de rixe[illegible].

En quittant le Palais, de Justice Raffanelli et A., quoique enchaînés par l'un des poignets, se sont jetés l'un sur l'autre, puis ils portèrent la main, qui restait libre, sur les étuis des revolvers des deux gardarmes, afin de s'emparer de ces armes.

Un corps à corps s'en est suivi et, pendant quelques minutes de grave se serait produit, sans l'intervention d'un officier de notre garnison qui s'empressa d'accourir au bruit de la dispute et de prêter main forte aux deux gendarmes qui, assurément, formaient une bien faible escorte pour des individus aussi dangereux.

Promotions
D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES

Ont été promus à une classe supérieure :

Instituteurs

De la 1re à la 1re classe

Au Choix :

MM. Tomasini François Xavier, directeur d'école à Propriano ; Raffalli Philippe, instituteur à Bastia ; Quilici Charles Antoine, instituteur à Porto-Vecchio ; Muselli Joseph-Marie, instituteur à Silvareccio ; Chipponi Bonch, instituteur à Bastia ; Tomasini Paul François, directeur d'école à Levie ; Orsini Jean-Benoît, instituteur à Bastia ; Natali Jean-Nicol, instituteur à Ficaja ; Arrighi André Antoine, instituteur détaché au collège d'Ajaccio ; Liberati Pasquin, instituteur à San Giovanni ; Brandimarte Jean-Baptiste, directeur d'école à Ajaccio ; Mannarini Ours François-Xavier, instituteur à Poggio-de-Nexza ; Colsalloni Ange-Marie, instituteur à Bastia ; Renucci Antoine Joseph, instituteur à Saint-Florent ; Lepidi Paul-Nicolas, directeur d'école à Bastia ; Orsoni Ange-Jourdain, directeur d'école à Vescovato ; Giovanni Simon-Paul, instituteur à Lama.

De la 2e à la 1re classe

1re Ancienneté :

MM. Campana Antoine André, directeur d'école à Lvri ; Guglielmi Jean, instituteur à Novale ; Versini Jacques Toussaint, directeur d'école à Marignana.

2e Choix :

MM. Orsini Charles Dominique, instituteur à Pero-Casevecchie ; Bonghiali Jean-Baptiste, instituteur à Morsiglia ; Orsini Ludovic-Barthélemy, instituteur à Ville di-Pietrabugno ; Nivaggioni Charles, instituteur détaché au collège d'Ajaccio.

La préoccupation d'une Mère

Quelle mère de famille peu fortunée ne s'est pas demandé, en voyant grandir sa fillette, quel avenir lui était réservé ? Cette question ne l'a-t-elle pas souvent laissée dans l'angoisse ?... Pour faciliter l'établissement de l'enfant, il faut lui constituer une dot, si modeste soit-elle ; il faut lui assurer un capital fixe pour l'époque probable de cet établissement. Mais il est indispensable de s'adresser pour cela à une Compagnie d'assurances de premier ordre, comme **Le Phénix** (entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat), dont les conditions sont parmi les plus avantageuses et dont les engagements sont inscrits clairement dans le contrat d'assurance dotale.

S'adresser au Siège social, à Paris, rue Lafayette, 33, ou aux Agents généraux.

Nécrologie

Mlle Antoinette Ponzevera

Une bien cruelle maladie, qui a résisté à tous les dévouements, vient d'enlever à l'affection des siens une jeune fille de dix neuf ans, Mlle Antoinette Ponzevera.

Au cours de cette maladie, supportée avec tant de soumission à la volonté de Dieu, Mlle Ponzevera a révélé les plus purs sentiments de son âme, son énergie, sa patience, sa vraie foi ; elle s'est endormie pour l'éternité, après avoir reçu toutes les consolations de la Religion. Elle est allée rejoindre sa mère qu'elle avait mis tant de cœur à remplacer auprès de son père, de ses frères et sœurs.

Toute cette famille, aujourd'hui abîmée dans la plus légitime douleur, la pleure amèrement. Puisse-t-elle trouver un peu de calme dans l'explosion de regrets qui se sont manifestés aux cérémonies qui ont eu lieu hier à l'église Saint-Jean.

La fosse, recouverte d'une belle couronne en fleurs naturelles, était portée par six jeunes amis de la famille.

Le poêle d'honneur était tenu par des camarades de classe.

Trois belles couronnes avaient été offertes par les parents et les amis du Bar de la Poste.

L'inhumation a été faite dans la caveau particulier de la famille.

A M. Eugène Ponzevera et à ses enfants, aux familles Pietri, Ponzevera, Ohio, Magnaschi et Legrand, nous offrons nos vives condoléances.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 30 janvier

Observations faites par M. QUILICI pharmacien-chimiste à Bastia. Correspondant du bureau central météorologique de France

Thermomètre : 7 heures du matin + 11°, à midi + 11° ; à 6 heures du soir + 11 5 Maxima + 11 2 ; Minima + 10°,5

Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. — midi, 761 mm. — 6 h. du soir, 765 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Pluvieux.

l'après-midi, .

Pluviomètre : 9mm,5.

Banque de France

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que notre jeune ami, M. Paul Geneco, vient d'être nommé stagiaire de la Banque de France à la succursale de Nice.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Palmes académiques

Parmi les derniers promus au grade d'Officier d'Académie, nous relevons avec plaisir le nom de M. André Damaret fait, l'an dernier, le très actif administrateur de la tournée Réjane qui donna à Bastia trois inoubliables représentations.

C'est à ce titre que nous sommes particulièrement heureux de souligner la distinction dont M. Damaret vient d'être l'objet, en lui renouvelant le vœu déjà formulé de pouvoir applaudir de nouveau sur notre scène l'illustre tragédienne.

Au Palais

M. Paul Ferrandi, licencié en droit de la Faculté de Paris, a prêté serment à l'audience d'hier devant la Chambre Civile de notre Cour d'Appel, présidée par M. Nègre, président de Chambre.

M. Ferrandi est le fils de notre excellent concitoyen M. le médecin major en retraite Ferrandi.

Après les fortes études, faites par le jeune avocat devant la Faculté de Droit de Paris, nous sommes en droit de compter sur les meilleurs succès de notre jeune ami, pour lequel nous formons les vœux les plus sincères.

Nos félicitations à M. Ferrandi qui compte se faire inscrire au barreau de notre ville, où il ne tardera pas à se créer une place des plus enviées.

Nouvelles militaires

Les adjudants-chefs dont les noms suivent sont promus au grade de sous-lieutenant : MM. Battini, du 146e, affecté au 153e ; Paoli, du 3e, affecté au 141e ; Emmanuelli, du 61e, affecté au 55e ; Guarnieri, du 163e, affecté au 61e ; Filippi, du 163e, affecté au 150e ; Sorgale, du 16e, affecté au 157e.

Fausse alerte

Un soldat du 163e de ligne, étant en faction, la nuit dernière, à la batterie des Turquines, aperçut tout à coup une ombre noire autour des canons de 47. Ne comprenant que son devoir, il fit les trois sommations réglementaires, et, en présence du silence obstiné qui se faisait autour de lui, couche l'inconnu en joue et l'étendit raide.

De qui s'agissait-il donc ? « Rien beaucoup ami, » d'une vieille bourrique.

N'est-ce pas le cas de dire que, la nuit, les chats sont gris !!

Nos Sénateurs

M. Gabrielli a été nommé par le bureau membre de la Commission d'initiative parlementaire.

Décès

M. le professeur Maurice Reynaud vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. le docteur Jean Reynaud, médecin de la marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Toulon, dans sa soixante-sixième année.

Nous présentons toutes nos condoléances à Mme Jean Reynaud, à M. Maurice Reynaud, à Mme Maurice Reynaud-Filippi et à leur famille.

Nouvelles coloniales

Sont nommés commis de 3e classe des affaires indigènes en Afrique Occidentale, MM. Calendini Charles-Louis, sergent au 103e, et Orsoni Ange-Antoine, ex-sergent au 112e.

Ont été l'objet d'une promotion de classe : M. Crosnoni Franklin, commis principal rédacteur de 2e classe au ministère des colonies ; Santini Pierre-Marie, commis de 2e classe ; Pietri Marc-Marie, commis de 3e classe.

Octroi de Paris

M. Croce François-Xavier, ex sergent au 5e colonial est nommé commis ambulant à l'octroi de Paris

Paroisse Saint Jean

Vendredi, samedi et dimanche, exposition solennelle du Très Saint Sacrement.

Le matin à 6 heures, messe d'exposition du T. S. Sacrement ; le soir à 5 heures, Complies, Sermon et Salut.

Dimanche 2 février, Grand'Messe à 11 heures. Le soir à 4 heures, Vêpres, Sermon et Salut.

Musées nationaux

M. Filippi Ange-François est nommé gardien des musées nationaux.

Avis

Le docteur P. BATTAGLINI a l'honneur d'informer le public que son cabinet est ouvert tous les jours de 1 heure à 3 heures, excepté le samedi, 4, rue de l'Intendance, 4, Bastia.

Consultations pour les indigents le mardi de 3 heures à 4 heures.

Gaddine Comtoise

Elixir exquis, remplaçant avantageusement, affaissement, économiquement Emulsions et Huiles de foie de Morue.

Dépôt Général pour la Corse : P. A. QUILICI, pharmacien, Expert-chimiste des Tribunaux, à Bastia.

A vendre

Deux chevaux : l'un robe baie, 6 ans, taille 1 m. 56 ; l'autre robe noire, 8 ans, taille 1 m. 53.

S'adresser chez M. Lissa, 1, rue Miot, Bastia.

SOCIETES A SUBSIDIER

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres honoraires et participants sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche, 2 février, à 4 heure de relevée, au Palais de Justice, salle du Tribunal de Commerce.

Ordre du jour :

Lecture du dernier procès verbal. — Situation financière de fin d'année. — Admission de nouveaux membres. — Fête patronale. — Questions diverses.

Le Président, B. AIROLA.

N. B. — L'amende sera rigoureusement appliquée aux sociétaires absents.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcousay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

29 janv. — 30 janv.

Rente 3 0/0 ancienne : 90.10 — 90 15

— 3 0/0 nouvelle : 92.50 — 92.55

Légion d'honneur

M. le Préfet de la Corse

Paris, 30 janvier.

M. Louis Thibon, préfet de la Corse, est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

NOS REPRÉSENTANTS

Paris 30 janvier.

M. Thadée Gabrielli, sénateur de la Corse, est nommé membre de la Commission des Chemins de fer.

M. POINCARÉ

Paris, 30 janvier.

Le nouveau Président de la République compte user de toute sa liberté de citoyen Français. Il est décidé à ne pas se soumettre à toutes les exigences du protocole.

Ainsi, il a déjà arrêté, d'une manière ferme, qu'il délaissera le château de Rambouillet.

M. Poincaré ira passer ses vacances dans son vaste et somptueux château de Sampigny, dans la Meuse, au milieu de ces braves gens qui n'ont jamais cessé de lui témoigner leurs sympathies.

Le nouveau Président de la République a l'âme lorraine.

Déjeuner intime

M. Raymond Poincaré s'est rendu ce matin au Ministère de l'Intérieur, où il a attendu la fin du Conseil de Cabinet.

A l'issue de cette réunion, il est allé déjeuner en compagnie de MM. Briand, Barthou et Jonnart.

Conseil de Cabinet

Paris, 30 janvier.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 10 heures, au Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Briand.

Situation extérieure

M. Jonnart, ministre des Affaires étrangères, a entretenu le Conseil de la situation extérieure.

La Réforme électorale

M. Aristide Briand a fait connaître au Conseil les déclarations qu'il compte faire devant la Commission sénatoriale de la Réforme électorale.

Le projet d'amnistie

M. Barthou, Garde des Sceaux, a donné lecture de son projet d'amnistie, qui a été approuvé par tous ses collègues.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LES DÉSESPÉRÉS DE LA VIE

Un journalier de Belleville étrangle sa femme et se pend ensuite

Paris, 30 janvier.

Un terrible drame de famille s'est déroulé, la nuit dernière, dans une maison ouvrière du quartier de Belleville.

Le journalier Alexandre Carrières, âgé de 44 ans, a étranglé sa femme, qui avait à peu près le même âge que lui, 46 ans !

Ce malheureux a mis fin aux jours de sa femme, qui était atteinte, depuis plus de cinq ans, d'une maladie incurable de la moëlle épinière, afin de mettre un terme à ses cruelles souffrances.

Après avoir étranglé sa femme, ce désespéré de la vie est allé se pendre à la cuisine.

LA GUERRE DANS LES BALKANS

Les Déclarations d'un Ministre Bulgare

Paris, 30 janvier.

M. Theodoroff, ministre des Finances de Bulgarie, qui faisait partie de la délégation balkanique à la Conférence de Londres, est de passage à Paris.

M. Theodoroff a rendu visite à M. Jonnart, ministre des Affaires étrangères. Les deux ministres se sont entretenus assez longuement.

A sa sortie du Quai d'Orsay, M. Theodoroff a été assailli par les journalistes.

Le Ministre bulgare a répondu très gracieusement à toutes les questions qui lui furent posées, et qui se résument en ces quelques mots :

« La situation est très nette. Nous commencerons par porter notre effort principal sur Andrinople. »

« Nous reprendrons ensuite notre effort offensif sur Tchataldja. »

La Réponse de la Turquie

La note ottomane, en réponse à l'ultimatum des Alliés balkaniques, a été remise aujourd'hui aux Ambassadeurs des puissances, réunis à Londres.

La Turquie accepte les conditions de paix proposées par les Etats balkaniques.

Au sujet de la question d'Andrinople, la Turquie revendique, sur un ton modéré, la conservation des quartiers qui contiennent les lieux saints.

Cette décision est irrévocable

La Contre-Révolution à Tchataldja

Paris, 30 janvier.

Les télégrammes, reçus aujourd'hui de Constantinople, confirment la nouvelle que nous avons donnée hier au sujet de la Contre-Révolution qui se prépare en Turquie.

Depuis hier, en effet, les Officiers turcs, qui commandent les troupes à Tchataldja, s'entretenant sur les travaux de défense.

On compte déjà plus d'une soixantaine d'officiers tués ou blessés.

Proclamation DU COMITÉ JEUNE-TURC

Le Comité Jeune-Turc, formé en Comité de la Défense Nationale, vient de lancer une proclamation enflammée.

Voici les principaux passages de cet Appel aux armes :

« Andrinople et les îles de la Mer Egée ne seront pas livrées à nos ennemis.

« La Patrie étant en danger, notre devoir à tous est de défendre, jusqu'à notre dernier souffle, l'héritage sacré de nos Ancêtres, notre Foi, notre Patrie, notre Nationalité, notre Honneur.

« Si nous négligeons ce devoir, nous serons maudits par la postérité et dans l'histoire.

« Nous demandons le concours de tous les Ottomans.

« Nous baiserons toute main qui se tendra pour sauver la Patrie. »

REPRISE DES HOSTILITÉS

Le gouvernement bulgare a décidé la reprise immédiate des hostilités devant Tchataldja et devant Andrinople.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 14 h. 20.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

La Dépopulation

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi de M. Lancelongue et un certain nombre de ses collègues, tendant à combattre la dépopulation par des mesures propres à relever la natalité.

M. Besnard monte à la tribune, et développe longuement les conclusions de son rapport.

Le rapporteur propose, en terminant, de correctionnaliser l'avortement, qui fait chaque année plus de cinq cent mille victimes.

M. Besnard préconise également la surveillance étroite sur nourrices-femmes et sur les maisons d'accouchement qu'elles dirigent.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

POUDRES ET SALPÊTRES

La Chambre reprend la discussion générale du budget des Poudres et Salpêtres.

M. Danielou monte le premier à la tribune.

Le député du Finistère critique longuement et sévèrement la direction des Poudres et Salpêtres, qui ne tient aucun compte des observations.

« A mon avis, déclare M. Danielou, les poudres sont toujours défectueuses. Nous nous trouvons toujours en présence des mêmes malfaçons. »

Le Ministre de la Marine succède à la tribune à M. Danielou.

M. Pierre Baudin proteste avec énergie contre une opinion aussi pessimiste, qui démontre bien que le député du Finistère ignore complètement toutes les dispositions qui ont été prises, tous les mesures qui ont été ordonnées, à la suite des diverses catastrophes qui se sont produites.

M. Morgaine monte à la tribune pour défendre le monopole des poudres.

M. Jaurès prend également la parole en faveur du monopole.

M. Paul Benazet rapporteur de ce budget, critique longuement les procédés de fabrication, qui laissent, d'après lui, beaucoup à désirer.

M. Goude député du Finistère, monte en fin à la tribune

L'orateur est tour à tour sentimental, ironique, véhément.

M. Goude prononce un long et véritable réquisitoire au nom des familles bretonnes, qui vivent dans un deuil perpétuel par la faute des poudres.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

L'incident du Paty de Clam

La Chambre fixe à demain la discussion de l'interpellation de M. Maurice Violette, sur l'affectation qui a été donnée par M. Millerand au lieutenant colonel du Paty de Clam.

Cette interpellation mettra certainement le feu aux poudres.

On annonce, en effet, que le débat sera violemment passionné.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 15 h 10

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

La Dépopulation

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi de M. Lancelongue et un certain nombre de ses collègues ; tendant à combattre la dépopulation par des mesures propres à relever la natalité.

M. Besnard monte à la tribune, et développe longuement les conclusions de son rapport.

Le rapporteur propose, en terminant, de correctionnaliser l'avortement, qui fait chaque année plus de cinq cent mille victimes.

M. Besnard préconise également la surveillance étroite sur nourrices-femmes et sur les maisons d'accouchement qu'elles dirigent.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
M. Pierre VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Par suite des mauvais temps qui ont sévi sur les côtes d'Espagne, le vapeur *Saint-Pierre* n'arrivera à Bastia que dans les premiers jours du mois de février.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection
DE GUY FRÈRES. — 1795

Maison Carbuccia et Fils

Voulez-vous être bien chaussés ? Une visite à notre rayon de chaussures s'impose. Vous y trouverez un choix considérable d'articles de luxe et meilleur marché que partout ailleurs.

Maison Carbuccia et Fils

Pour votre ménage vous trouverez un grand choix d'articles en porcelaine, faïence, verrerie, cristal, articles d'éclairage et de cuisine.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos fêtes à souhaiter et cadeaux de mariage, vous visiter notre rayon d'articles de Paris où vous trouverez exposées les dernières créations.

Maison Carbuccia et Fils

Pour vos layettes et trousseaux, vous trouverez dans nos magasins des assortiments complets d'articles de lingerie et bonneterie pour hommes, dames et enfants.

Maison Carbuccia et Fils

Pour satisfaire au nombreux et légitime clientèle, la Maison vient de créer un COUPEUR pour hommes et pour dames sortant d'une grande maison de Londres,

Recommandé aux MÉNAGÈRES !

Le savon Extra pur *LA TOUR* par ses qualités hygiéniques et par la pureté des produits qui le composent ASSAINIT et CONSERVE LE LINGE.

P. CHLORMINI
Représentant à Bastia

M. P.-V. SAVELLI
Agent dépositaire à Ile-Rousse

AVIS

M. Joseph Sbolli, peintre, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de s'installer au n° 4, de la rue Saint-Roch.

Papiers peints. — Vitrerie
Peinture. — Décoration

La Maison offrira les plus grandes garanties sur le choix et le fini du travail.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers sans Moulures. Encadrement. Anglaiserie. Rosaces. Devants de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

GRANDE MARQUE

155 fûts, d'une contenance de 250 à 260 litres à vendre.

S'adresser 28, Boulevard de Riquier, à Nice

VINS EXQUIS

et véritable l'au de vie de marc provenant des meilleurs crus de Patrimonio, dont la réputation n'est plus à faire.

On y trouvera également un très grand assortiment de *papiers peints* à des prix défiant toute concurrence et d'une incontestable fraîcheur. (Papiers sans. Moulures. Encadrement. Anglaiserie. Rosaces. Devants de cheminées marbres-bois, etc.

Un excellent ouvrier tapissier est attaché à la Maison.

Vins fins, Rhums et Liqueurs de marques — Parfumerie des maisons les plus renommées.

Maison MARTINI
BASTIA, 28, Place Saint-Nicolas, 28, BASTIA
Médaille d'argent
au Concours Agricole de Paris 1911

Maison L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** que certains fabricants débitent sous le même nom.

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 32 — SAMEDI 1er FÉVRIER 1913

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00864

BIBLIOTHÈQUE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Nécrologie 5e page 0.25 — Réclames 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

La Présentation du Drapeau

Voici l'époque où il est d'usage de présenter aux jeunes soldats le drapeau de leur régiment.

C'est la première solennité de la vie militaire, et elle est singulièrement émouvante. Les recrues n'ont encore connu, depuis l'incorporation, que les petits côtés rebutants du service : les promiscuités de la chambrée, les corvées, les séances fastidieuses de maniement d'armes, la brusquerie des instructeurs, l'air forcément distant et, en apparence, un peu dédaigneux des officiers, l'ennui de se sentir gauches et sans doute ridicules sous des vêtements inaccoutumés et médiocrement ajustés... Tout à coup, il leur est donné d'apercevoir, par delà la grisaille de ces mêmes misères quotidiennes, comme dans une vision d'apothéose, la suprême beauté de leur tâche. Ils ne seront plus les « bleus » maladroits et de qui on se moque doucement, mais les soldats, les défenseurs indispensables de la nation, dont les couleurs, spécialement déployées en leur honneur, se dressent glorieusement au-dessus de toutes les têtes, plus haut que les baïonnettes étincelantes aux canons des fusils, dans tout leur éclat rehaussé par les inscriptions en lettres d'or qui évoquent les victoires d'autrefois...

Mais pourquoi cette cérémonie s'accomplit-elle littéralement à huis clos, dans les cours des casernes, toutes grilles fermées. Pourquoi ne pas lui donner la publicité, le caractère de fête civique, presque nationale, qu'elle reçoit dans d'autres pays ?

Dans la plupart des armées étrangères, cette cérémonie revêt un caractère spécial de solennité. Les recrues prêtent serment de fidélité au souverain et à la patrie ; elles jurent de ne jamais déserter le drapeau et de le défendre jusqu'à la mort. Je crois que cette formalité n'est pas nécessaire pour obtenir du soldat français les sentiments d'abnégation et de devoir qu'il possède tout naturellement par son éducation première et son hérédité. Chez nous, la présentation du drapeau répond à une préoccupation toute différente ; le soldat, pendant son premier trimestre de service, est considéré comme incapable de suivre l'armée mobilisée : c'est encore une non-valeur, un être qui ne saurait couvrir une étape un peu longue ou tirer avec sang-froid et méthode. On ne lui permet pas de figurer dans une troupe où le drapeau s'est déployé, car il ne faut pas oublier qu'à l'origine, le drapeau n'a été autre chose qu'un signe de ralliement pour des combattants. Mais le jour où le Colonel estime que ses recrues ont profité d'un premier débourrage et qu'elles ont compris et ressenti le culte pieux que l'on doit à l'emblème de la Patrie, il fait sortir les trois couleurs, et ce simple geste signifie que le régiment est prêt à partir en campagne.

Certains régiments du 6e et du 20e corps choisissent pour cette fête le décor le plus émouvant : leurs colonels les conduisent à la frontière, et les regards des soldats, par delà les plis du drapeau, aperçoivent ces terres de la Lorraine annexée, si pareilles à celles qui sont demeurées nôtres, qu'on ne peut s'empêcher, malgré tout, de les confondre ; les régiments de Belfort se dirigent sur la Lisaine où tant de Français dorment leur dernier sommeil depuis la bataille d'Héricourt Mais, dans le reste de nos garnisons, le cérémonial est simplifié, trop simplifié même, au point que les jeunes soldats ne distinguent pas très nettement cette journée, pourtant si mémorable, d'un exercice ordinaire. Il n'y manque pas seulement la proximité du rempart à défendre, il y manque le pays.

La présentation du drapeau mérite mieux : elle constitue la meilleure leçon de choses pour les soldats comme pour tous les citoyens, car sa présence d'un spectacle militaire, les divisions politiques s'évanouissent et les partis ne comptent plus. Le jour où, prévenus par la presse locale, toute la population d'une ville serait conviée à cette fête, je suis bien sûr que la foule serait compacte et qu'il n'y aurait pas un soldat du régiment qui n'y compterait un parent ou un ami.

Les autorités civiles tiendraient à honneur d'y être convoquées pour représenter le Gouvernement, les Sociétés de vétérans seraient heureuses d'avoir une nouvelle occasion de se réunir et d'offrir à leurs jeunes camarades l'exemple de leurs vies consacrées depuis si longtemps à la défense nationale et prêtes à se sacrifier, s'il le fallait.

Enfin, le premier rang des spectateurs serait réservé de droit aux enfants des écoles, aux élèves des lycées, aux jeunes gens de nos sociétés de préparation militaire. Toutes les forces de la nation seraient à, pour s'instruire, se connaître et se pénétrer davantage. Ce serait une magnifique réalisation de la parole si noble et si élevée que notre nouveau Président de la République prononçait, il y a dix ans, à Vancouvers :

« Pour qu'un peuple soit vraiment un peuple, une nation une et indivisible, il faut qu'il ait la volonté commune d'être, de vivre, de durer. Il faut que chacun de ses membres comprenne qu'il est la partie d'un tout, la cellule d'un organisme, la note d'une harmonie, que chacun ait la perception nette de son rôle dans la Société, de ses droits, de ses devoirs, de ses responsabilités ; il faut, en un mot, qu'il y ait, de la part de tous, une coopération réfléchie, une contribution voulue à l'œuvre générale. »

Autant je suis l'adversaire déterminé de toutes les manifestations qui, sous le couvert du patriotisme, provoquent dans le public des manifestations irréfléchies, et quelquefois dangereuses, autant je voudrais que l'on ne négligeât aucune occasion de rappeler à nos populations et en particulier à notre jeunesse, la grandeur de leurs devoirs et la beauté du sacrifice que le pays est en droit de leur demander. Le jour de la présentation du drapeau marque une date dans l'histoire de la Cité. La République est désormais au complet pour sa tâche du temps de guerre. C'est là un fait qui devrait intéresser tout le monde, les hommes libérés du service actif, qui le rejoindront aux premières heures de l'alerte, comme les enfants qui y entreront dans quelques années.

L'armée moderne tient une place trop grande et trop justifiée dans la société pour qu'on mette à l'écart de ses fêtes comme pour ses deuils la population qui lui donne le meilleur d'elle-même.

CHARLES HUMBERT,
Sénateur de la Meuse.

Christophe Colomb
était Français

Il s'agit ici de découvrir, non pas l'Amérique, mais le lieu de naissance de l'homme qui découvrit l'Amérique... Il est admis généralement que Christophe Colomb est né à Gênes : une autre tradition existe cependant qui s'attache à la Corse, et particulièrement à la jolie petite ville de Calvi, l'honneur d'avoir vu naître l'*Amiral de l'Océan*. » Où est la vérité ?

M. Henri Schon entreprend de la rechercher, dans un fort curieux article que publie le *Mercure de France*. Après avoir accumulé, avec une minutieuse précision, maints arguments suggestifs, l'auteur en arrive à cette conclusion : « Tout concorde pour confirmer le fait que Colomb est né à Calvi, tandis qu'aucune preuve décisive ne peut être fournie en faveur de Gênes. »

Je ne puis, malheureusement, entrer dans le détail des preuves fournies par M. Henri Schon ; je citerai simplement quelques-unes des raisons générales qu'il invoque à l'appui de sa thèse. Comment la petite ville de Calvi, observe-t-il, aurait elle pu « créer de toutes pièces sa tradition et la maintenir à travers les siècles, si le point de départ en avait été faux ? » En revanche, il est tout naturel que l'orgueilleuse Gênes, rancunière de Calvi, ait revendiqué l'honneur d'avoir donné le jour à Colomb : « L'Histoire le prouve, Gênes a tout fait, non seulement pour conquérir les grands hommes de ses États, mais aussi pour frustrer la Corse d'honneurs de ce genre. Non seulement elle intimidait ceux qui auraient pu ou voulu proclamer la vérité, mais encore elle ne reculait pas devant la suppression et la falsification de documents historiques. »

Enfin, après avoir montré que Colomb possédait tous les traits du caractère corse : persévérance, opiniâtreté, courage indomptable, l'auteur nous apporte une révélation sensationnelle : Colomb était *Français*.

« En effet, c'est en 1459 que Colomb prit la mer, et c'est un an auparavant, au mois de février, que Gênes et ses États s'étaient donnés à la France. Calvi ne resta pas en arrière. D'après les *Statuts civils et criminels* de cette ville, publiés pour la première fois par l'abbé Pieretti, en 1858, les Calvais se donnèrent, eux aussi, au « Très excellent Seigneur le Roi de France » (1459). *Par conséquent, Christophe Colomb et son oncle étaient au service de la France quand ils quittèrent les rivages de la Corse, et c'est notre pays que le futur Amiral de l'Océan servit avant tous les autres.* »

Nous ne pouvons que nous enorgueillir de cette thèse, qui prouve que le génial navigateur était, tout comme Napoléon, d'origine corse et de nationalité française.

W. SERIEYX.

(*L'Eclair*).

Le Port d'Ajaccio

Le Président de la République française, Sur le rapport du ministre des travaux publics, des postes et des télégraphes,

Vu l'avant-projet dressé les 28 septembre et 7 décembre 1909 par les ingénieurs du service maritime de la Corse, en vue de l'exécution des travaux de déroctage au droit du quai Napoléon, au port d'Ajaccio ; ensemble l'évaluation de la dépense montant à 410.000 francs ;

Décrète :

Art. 1er. — Est déclarée d'utilité publique l'exécution des travaux de déroctage au droit du quai Napoléon, au port d'Ajaccio, conformément aux dispositions générales de l'avant-projet des 28 septembre-7 décembre 1909.

La dépense est évaluée à 410.000 fr.

---

48 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

MAN'ZELLE CATASTROPHE

Roman Dramatique
par RENÉ GROUET

DEUXIÈME PARTIE

Quinze ans après

VII

OU IL EST DÉMONTRÉ QUE LE SILENCE PEUT ÊTRE ORATOIRE

— Ne vous défendez pas ! Mon commandant, M. de Ferrières, qui veut bien partager avec moi la tâche de distribuer vos dons, enfermait ce matin à plus de cinquante mille francs le total des sommes versées par vous aux œuvres militaires.

— N'en-t-il annoncé souffrance à soulager dans le quartier où tu vas ce soir ?

— Si fait, mon père... On me signale une famille de huit enfants dont le chef a les jambes gelées, tenait de garde, et dont la mère est morte de privations en Mandchourie.

— Cela suffit. Je vais te donner quelques pièces d'or...

Le baron prit son porte-monnaie dans sa poche et y chercha l'argent désiré.

— Diable ! fit-il, je suis démuni... Attends-moi un instant...

Il s'empara d'une lampe et disparut, non sans avoir pris soin de dissimuler sous une feuille de papier la photographie de Suzanne demeurée sur le bureau. Maurice se trouva seul. Fidèle à l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis des Moutte, le jeune homme s'était gardé de parler à son père de Suzanne. L'attitude peu engageante des parents de cette dernière rendait d'ailleurs la circonspection obligatoire. De plus, les exigences croissantes du service amplifiaient les deux amoureux de ne voir fait lamentablement un mariage de profiter de ses visites du soir à la maison de la rue Laffite pour glisser dans le pupitre de travail de Suzanne un billet où il mettait un peu d'enfantillages et le plus gros de son cœur. La rédaction de ce billet prenait quotidien fut sa préoccupation immédiate dès qu'il se vit seul. Un instant lui suffit pour prendre un crayon et griffonner en hâte sur la feuille blanche qui est à sa portée ces quelques mots :

« Ma chère Suzanne,

« Rendez bien vite, au attendant que mon père, sorti pour une minute, revienne... Vous vous en bonne santé ? Je passe nuit et jour à vous, par ces temps affreux où l'on se demande à chaque instant quel genre de mort va vous assaillir. Quant à moi, Dieu merci, je supporte allégrement les misères communes. Bon courage et bon espoir. Je vous aime !

» Maurice. »

Il prend la feuille de papier par le bord, la plie en quatre ; mais au même moment qu'il la mette dans sa poche, un cri étouffé lui échappe : L'enlèvement de la feuille a fait apparaître sous-jacente la photographie de Suzanne ! Donc, son père l'avait vue ses regards quand lui, Maurice, est entré presque inopinément... Pourquoi ? Qu'y faisait-il ? Comment l'avait-il en sa possession ? Trahison de l'amitié ! Non !.. Toutes les suppositions, mais pas celle là...

Une seule chose éclate aux fenêtres dans la chaos d'idées qui martèle le cerveau de mari : Le baron aime Suzanne ! Damnation ! Faut il que le seul homme qui se dresse entre lui et sa fiancée soit précisément celui à qui il doit tout, celui contre lequel se pour se consumerait sa haine d'ingratitude assimilable à un crime ! Eh bien, misère sur cœur, un pauvre marin ! Durant ces minutes rapides où se noue et se dénoue un drame capable de remplir une vie, il songe douloureusement le devoir qui lui incombe... Et, avec la décision que caractérise les natures fortement trempées, il accepte l'épouvantable sacrifice... Une fois le qui tourne sur ses gonds .. Le baron rentre...

— Tiens ! prononce t il au tendant au jeune homme sa montre d'or, voilà pour la famille malheureuse dont tu m'as entretenu...

Mais le dernier mot se glace sur ses lèvres... Un coup d'œil jeté vers le bureau lui montre la photographie à découvert...

— Tu as donc vu beauté de jeune ? Ignorais-tu que ne demeurais en Corse également ?

— Mais non... jamais !

— Ah ! Maurice, vienne que je l'embrasse ! C'est que cela aurait très bien pu se faire que, jeune et beaux comme vous l'êtes, et ayant vécu ensemble dans l'intimité familiale résultant de la maladie de Madame Suzanne sous un toit, vous deux aussi se fussent laissés prendre. Et... Mais je l'ai pris, vient l'assoir à mes côtés... La seule oraison que je concrimule n'avoir, Je te devrais une des meilleures heures de mon existence, mon enfant !

— Je ne vous comprends pas, mon père !

— Pourtant, voyons. Cette enfant a sauvé ton régiment et toi même ; en revanche, elle te doit la vie...

— Donc, nous sommes quittes !

— Alors... Maurice... tu n'as... vous n'avez jamais eu l'idée l'un ou l'autre... tous deux...

— Du grâce, mon père, éclaircissez-moi cette énigme !

— Enfin, vous... vous êtes jeune homme libre ?

— Mais non... jamais !

— Ah ! Maurice, vienne que je l'embrasse ! C'est que cela aurait très bien pu se faire que, jeune et beaux comme vous l'êtes, et ayant vécu ensemble dans l'intimité familiale résultant de la maladie de Madame Suzanne sous un toit, vous deux aussi se fussent laissés prendre. Et... Mais je l'ai pris, vient l'assoir à mes côtés... La seule oraison que je concrimule n'avoir, Je te devrais une des meilleures heures de mon existence, mon enfant !

— Mon orgueil est de payer mes dettes ! articula le main avec un sourire navré.

A suivre